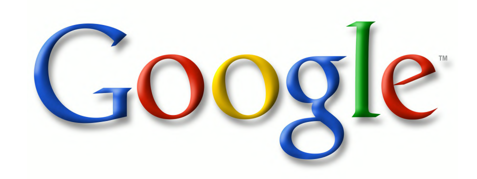




JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE



77e ANNÉE

DIXIÈME SÉRIE. — TOME DOUZIÈME



PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES
R. CHAPELOT & Ce
30, Rue et Passage Dauphine, 30

1901

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Octobre 1901.

LE PLAN DE COMBAT

ÉTUDE DE STRATÉGIE[1]

X.

ORDRES DE COMBAT DONNÉS DANS LE PASSÉ.

Ces instructions, ces déductions, assurément justes, sont un sujet d'études intéressantes à quiconque se prépare à la guerre. Il importe surtout de méditer les actes des chefs d'armée, d'y découvrir leur préoccupation en approchant de la lutte, leur soin de renseigner leurs lieutenants, et parfois même les troupes, sur ce qu'ils projetaient.

Un recueil de tous les anciens ordres de combat serait assurément profitable, mais trop long. Il a fallu se borner à en présenter un certain nombre typiques à divers points de vue. Leur

---

[1] Voir les livraisons de juin, juillet et août 1901.

rapprochement en rendra la comparaison plus commode, plus fructueuse, en évitant aux officiers laborieux des recherches souvent fort longues.

En voici quelques-uns de différentes époques, utiles à consulter :

Le 17 mai 1643, l'armée française était réunie. « Le duc d'Enguien met fin à la conférence en donnant pour le lendemain l'ordre de marche, l'ordre de bataille et la distribution des commandements; ses instructions sont complètes et précises, rien n'est omis, et chacun, dit Sirot dans ses Mémoires, fut mis en pleine possession de ce qu'il devait faire. » (Duc d'Aumale.)

Les armées se déploient le 18, s'escarmouchent et passent la nuit en position. Le duc d'Enguien confirme ses instructions pour le lendemain. Dans la nuit, un renseignement est apporté; d'Enguien modifie quelques détails et fait prendre les armes. La bataille s'engage vers 3 heures du matin.

Frédéric II, dans ses Instructions militaires, insiste sur la nécessité de renseigner les sous-ordres : « Il faut que vous donniez aux généraux qui sont sous vos ordres une instruction sur tous les événements qui pourront arriver, afin que chacun d'eux sache ce qu'il aura à faire alors ».

A Hohenlinden, le 3 décembre 1800, « la bataille fut complètement gagnée par l'exécution la plus vigoureuse et la plus littérale du plan prémédité; exemple rare dans les fastes militaires ». (Mathieu Dumas, t. III.)

« A ses débuts, Bonaparte ne faisait de dispositions que par de simples notes que Berthier écrivait à la hâte, recueillait souvent de mémoire en conversation et qu'ensuite il détaillait, développait et transmettait avec une admirable précision. » (Mathieu Dumas, t. Ier.)

XI.

DURANT LES CAMPAGNES DE NAPOLÉON.

Quand les armées se développèrent, ce moyen ne suffit plus. Le rôle des groupes principaux fut tracé par Napoléon dans son ensemble, verbalement et par écrit.

Durant sa reconnaissance à Austerlitz, il dit à ses généraux sur le plateau de Pratzen : « Si je voulais empêcher l'ennemi de passer, c'est ici que je me placerais; mais je n'aurais qu'une

bataille ordinaire, tandis que si je refuse ma droite en la retirant vers Brünn et que les Russes abandonnent ces hauteurs, ils sont perdus sans ressources ». (Mathieu DUMAS.)

Dans sa proclamation aux troupes, il dévoile en réalité son plan à ses soldats : « Pendant qu'ils marcheront pour tourner ma droite, ils me présenteront le flanc ».

La pensée ressortait de ces quelques mots comme de la disposition des troupes. *Gauche forte et fortifiée au Santon ; centre très fort; Droite faible, presque dégarnie même;* on voyait la contexture et l'idée de la bataille, chacun s'en rendait compte. Invitation à l'ennemi de tourner notre droite, où nous céderions même du terrain au besoin. Forte résistance à gauche et percement du centre adverse en enlevant le Pratzen.

C'était clair et précis. Napoléon rentre le soir à son bivouac, rectifie encore sa ligne en quelques points. Tout est arrêté ou peu s'en faut. Néanmoins, le matin du 2, les commandants de corps entourent l'Empereur et reçoivent ses derniers ordres.

A Iéna, la concentration dernière précipitée est à peine achevée. L'Empereur, pressé d'attaquer, ne néglige aucune investigation, fait ses reconnaissances de nuit, dispose lui-même une partie de ses troupes. Il expédie son ordre de combat, renfermant son projet arrêté depuis le jour de la fermeture des passages de la Saale, marquant ainsi son intention évidente de porter Davout et Bernadotte sur le flanc gauche de l'ennemi.

On a avancé qu'il n'y avait pas de plan formé d'avance pour cette bataille ni aucune idée préconçue. On n'y voudrait voir qu'un simple déploiement en éventail afin de gagner du terrain sur le plateau. Les documents affirment le contraire.

Le major général aux maréchaux Davout et Bernadotte.
13 octobre 1806.

« L'Empereur apprend à une lieue d'Iéna que l'ennemi est en présence du maréchal Lannes avec près de 50,000 hommes. Si vous entendez ce soir une attaque sur Iéna, vous devez manœuvrer sur l'ennemi et déborder sa gauche. S'il n'y a pas d'attaque ce soir à Iéna, vous recevrez cette nuit les dispositions de l'Empereur pour la journée de demain. »

L'ordre, envoyé le même jour à 10 heures du soir, lui ordon-

nait de se porter sur Apolda pour tomber sur le flanc ou les derrières et confirmait bien l'intention de tourner l'adversaire.

Voilà pour la partie détachée de l'armée ce qui concerne le mouvement tournant. A l'égard de celle-ci, les précautions ne sont pas moindres. Tous les maréchaux avaient vu l'Empereur durant la nuit, assisté à ses reconnaissances, examiné avec lui le terrain, reçu ses instructions détaillées. Ils étaient fixés sur l'ensemble et en partie sur les détails. L'ordre général pouvait sembler inutile, superflu. Napoléon ne le pense pas. Il croit nécessaire de résumer et de fixer les entretiens précédents entre lui et ses lieutenants. Il leur expédie, dans la seconde partie de la nuit, *l'ordre de bataille*, selon l'expression du général Mathieu Dumas :

Iéna, 14 octobre 1806.

« Le maréchal Augereau commandera la gauche; il placera sa première division en colonne sur la route de Weimar jusqu'à une hauteur par où le général Gazan a fait monter son artillerie sur le plateau; il tiendra les forces nécessaires sur le plateau de gauche à hauteur de la tête de sa colonne; il aura des tirailleurs sur toute la ligne ennemie aux différents débouchés des montagnes. Quand le général Gazan aura marché en avant, tout le corps débouchera sur le plateau et se dirigera ensuite suivant les circonstances pour prendre la gauche de l'armée.

« Le maréchal Lannes aura à la pointe du jour toute son artillerie dans les intervalles, dans l'ordre de bataille où il a passé la nuit.

« L'artillerie de la garde sera placée sur la hauteur, et la garde, rangée sur cinq lignes, sera derrière le plateau, la première ligne composée de chasseurs la couronnant.

« Le village qui est sur notre droite (Closwitz) sera canonné avec toute l'artillerie du général Suchet, immédiatement attaqué et enlevé; l'Empereur donnera le signal; on doit se tenir prêt à la pointe du jour.

« Le maréchal Ney sera placé à la pointe du jour à l'extrémité du plateau pour pouvoir monter et se porter sur la droite du maréchal Lannes, du moment que le village sera enlevé et que par là on aura la place de déploiement.

« Le maréchal Soult débouchera par le chemin qui a été

reconnu sur la droite; il se liera et se tiendra toujours lié pour tenir la droite de l'armée.

« L'ordre de bataille, en général, sera sur deux lignes, sans compter la ligne d'infanterie légère, chaque ligne éloignée d'un peu plus de cent toises.

« La cavalerie légère de chaque corps d'armée sera placée à la disposition de chaque général pour servir suivant les circonstances.

« La grosse cavalerie, quand elle arrivera, sera placée sur le plateau et sera en réserve derrière la garde pour se porter où les circonstances l'exigeront.

« Ce qui est important aujourd'hui, c'est de se déployer en plaine; on fera ensuite les dispositions que les manœuvres et les forces que montrera l'ennemi indiqueront, afin de le chasser des positions qu'il occupe et qui sont nécessaires pour le déploiement. »

Le dispositif général est en résumé : Augereau, à gauche; Lannes et Ney, au centre; Soult, à droite, chargé du mouvement débordant; la garde en réserve derrière le centre avec la grosse cavalerie.

L'ordre se termine par l'idée première, consistant à sortir de derrière la hauteur du Landgrafenberg pour gagner le plateau de manière à se déployer. Il n'y a pas autre chose comme but. Cela viendra plus tard et successivement.

Dans la pensée de l'Empereur, les ordres envoyés à Davout et à Bernadotte lui font supposer leur arrivée sur sa droite, mouvement de flanc contre la gauche ennemie. Il n'en est pas sûr, il n'en parle pas dans l'ordre général.

A Friedland, le 14 juin, l'armée russe à cheval sur le Muhlen-Fliess, en arc de cercle appuyant ses deux ailes à l'Alle face à l'ouest, allait se mettre en mouvement vers Kœnigsberg; Lannes paraît, se déploie face à l'est, sa droite au bois de Sortlack, son centre en avant de Posthenen, sa gauche à Heinrichsdorf. Il engage un combat traînant pour dissimuler sa force réelle. A son canon, les autres corps d'armée pressent leur marche vers Friedland.

Napoléon arrive à Domnau dans l'après-midi; l'ennemi semble vouloir livrer bataille. Incertain cependant, il fait écrire à Murat : « Sa Majesté espère que vous serez entré dans Kœnigsberg et

que vous aurez marché sur Friedland avec le reste de votre cavalerie et le corps de Davout. Cela est d'autant plus urgent qu'il est possible que l'affaire dure encore demain. Tâchez donc d'arriver à 1 heure du matin. Si l'Empereur aperçoit au début de l'action que l'ennemi est en très grandes forces, il est possible qu'il se contente aujourd'hui de le canonner et qu'il vous attende ».

Pendant ce temps, Napoléon opère sa reconnaissance du terrain et des troupes opposées. Avant de donner le signal de l'attaque à 5 heures du soir, afin de renseigner les commandants de corps arrivant successivement, sur leur position et leur rôle, il leur fait expédier l'ordre ci-après :

« Le maréchal Ney prendra la droite, depuis Posthenen jusque vers Sortlack, et il appuiera à la position actuelle du général Oudinot.

« Le maréchal Lannes fera le centre qui commencera à la gauche du maréchal Ney jusqu'à peu près le village de Posthenen ; les grenadiers du général Oudinot, qui forment actuellement la droite du maréchal Lannes, appuieront insensiblement à gauche pour attirer sur eux l'attention et les forces de l'ennemi.

« Le maréchal Lannes reploiera ses divisions autant qu'il le pourra et par ce ploiement aura la faculté de se placer sur deux lignes.

« La gauche sera formée par le maréchal Mortier, tenant Heinrichsdorf, la route de Kœnigsberg, et de là s'étendant en face de l'aile droite des Russes. Le maréchal Mortier n'avancera jamais, le mouvement devant être fait par notre droite qui pivotera sur la gauche.

« La cavalerie du général Espagne et les dragons du général Grouchy, réunis à la cavalerie de l'aile gauche, manœuvreront pour faire le plus de mal possible à l'ennemi, lorsque celui-ci, pressé par l'attaque vigoureuse de notre droite, sentira la nécessité de battre en retraite.

« Le général Victor et la garde impériale à pied et à cheval formeront la réserve et seront placés à Grünhof, Posthenen et derrière Posthenen.

« La division de dragons Lahoussaye sera sous les ordres du

général Victor; celle du général Latour-Maubourg obéira au maréchal Ney.

« La division de grosse cavalerie Nansouty sera à la disposition du maréchal Lannes et combattra avec la cavalerie du corps de réserve.

« L'Empereur sera à la réserve au centre; on doit toujours avancer par la droite et l'on doit laisser l'initiative du mouvement au maréchal Ney, qui attendra les ordres de l'Empereur pour commencer.

« Du moment que la droite se portera sur l'ennemi, tous les canons de la ligne devront doubler leur feu dans la direction utile pour protéger l'attaque de la droite. »

En résumé, fixation des emplacements de tous les corps d'armée; indication de la gauche immobile, coupant la route de Kœnigsberg et servant de pivot à toute l'armée, conversant la droite en avant. L'initiative de l'attaque à Ney; répartition des divisions de cavalerie entre les corps d'armée. Réunion du reste de la cavalerie à l'aile gauche pour agir vers la fin de la bataille; rôle de l'artillerie de façon à favoriser le mouvement de conversion générale. Indication de se placer sur deux lignes; l'Empereur se tiendra à la réserve.

La campagne de 1809, fertile en événements de guerre en Italie et en Allemagne, présente deux ordres de combat intéressants. Le premier en Italie, quoique n'ayant pas eu de suites remarquables, est fort bien fait. Il mérite d'être signalé et est ainsi conçu :

« Position que prendra l'armée demain au matin 27 avril et ordre dans lequel on devra combattre jusqu'à nouvelle disposition.

Au quartier général de Vago, le 26 avril 1809.

« L'intention de S. A. I. le prince Eugène étant d'attirer l'ennemi dans la position de Caldiero, on devra éviter le plus possible de montrer ses forces à l'ennemi.

« *La droite*, sous les ordres du général Macdonald, occupera, à droite de la route, tout le terrain entre la route et l'Adige.

« La division Lamarque occupera les deux mamelons en ne laissant voir que quatre bataillons et le reste derrière le mamelon.

« La division du général Broussier passera demain matin à 8 heures le pont de Zévio et prendra position à la droite et un peu en arrière des deux monticules, se plaçant en colonne par régiment.

« Deux bataillons de sa division et deux pièces de 12 garderont la tête de pont de Zévio.

« Les deux régiments de dragons attachés à l'aile droite seront en arrière du village de Caldiero.

« *Le centre.* — La division Grenier se placera : la droite à la grande route et la gauche dans la direction de Colognola ; il ne montrera pas à l'ennemi plus de six bataillons, et les autres bataillons seront sur le revers opposé.

« La division du général Seras, lorsqu'elle aura pris position à Villanova, ne devra y laisser que quatre bataillons et quatre pièces d'artillerie légère avec un des escadrons du 6e hussards ; cette espèce d'arrière-garde est spécialement chargée de se retirer en bon ordre jusque sous le feu de Caldiero, de manière à engager l'ennemi à la suivre. Les autres bataillons du général Seras seront placés en troisième ligne aux pieds et derrière les hauteurs qu'occupe la division Grenier.

« Les cinq bataillons italiens, sous les ordres du général Bonfanti, formant *l'aile gauche* de l'armée, se rendront, savoir : deux bataillons directement de Villanova à Illasi, les trois autres passant par Caldiero avec leur artillerie pour se rendre au pied de Colognola ; un seul bataillon occupera Colognola, et les deux autres seront en réserve. Les bataillons d'Illasi et de Colognola prendront une bonne position défensive, auront chacun avec eux un peloton de cavalerie italienne et, s'il est possible, de faire monter dans chacune de ces positions une pièce, on le fera.

« La division de cavalerie légère, qui fera rentrer le 8e régiment de chasseurs et qui détachera près du général Grenier le 6e hussards, prendra position à gauche de la grande route, en arrière de la hauteur occupée par la division Grenier, chaque régiment en colonne par division.

« La division de dragons du général Pully partira demain d'Isola-Porcarizza à 6 heures du matin pour prendre position à droite de la grande route, en avant de Vago. Le général Pully laissera cependant deux escadrons de sa division sur l'autre rive de l'Adige avec ordre d'éclairer parfaitement l'Adige par des

patrouilles continuelles de jour et de nuit depuis Ronco jusqu'à Legnano. Cinquante chevaux pourront être laissés à Legnano, qui pousseront chaque deux heures des reconnaissances sur Beviloqua, San-Stefano et Minerba.

« La garde royale et le 52e resteront dans leur position actuelle et n'en sortiront que par ordre exprès de Son Altesse Impériale, qui sera porté par un officier de l'état-major général.

« L'artillerie des divisions sera placée de la manière suivante :

« Douze pièces de la division Broussier : deux de 12 au pont de Zévio, les dix autres agissant avec la division ;

« Dix pièces de la division Lamarque seront toutes placées le plus avantageusement possible sur le front de cette division en ayant soin que les pièces d'artillerie légère le soient de manière à pouvoir agir offensivement ;

« Douze pièces du général Seras : quatre resteront à Villanova, ainsi qu'il a été dit plus haut, les huit autres seront placées sur le front de la ligne occupée par le général Grenier, en ayant soin que les six pièces d'artillerie légère puissent facilement se réunir au besoin.

« Les douze pièces de la division Grenier seront placées sur le front occupé par sa division, à gauche de celle du général Seras.

« Les six pièces de la division italienne seront placées à la droite de la grande route, à 500 toises en arrière de la division Lamarque.

« Les quatre pièces de la cavalerie légère seront en colonne à la droite de la cavalerie légère, ayant des communications déjà faites avec la grande route.

« Les quatre pièces de la division Pully seront avec la division sur la droite de la route, ayant pour objet d'établir ses communications.

« Les six pièces d'artillerie légère de la garde royale seront en réserve pour se porter où besoin sera.

« Le parc de chaque division sera établi à 500 toises en arrière de la position de chacune d'elles et de manière à ne jamais gêner les routes.

« Les ambulances seront établies en arrière des divisions, et le dépôt central à Saint-Martin.

« Le quartier général de Son Altesse Impériale sera établi à

Vago. La gendarmerie fournira un fort détachement pour la police de la route. »

Le général de division, chef d'état-major général,
CHARPENTIER.

L'ordre est minutieux à cause sans doute du peu d'instruction des généraux. Les idées principales sont la dissimulation en grande partie des forces au début; le placement des troupes pour faciliter leur débouché; l'indication de la défensive tout d'abord et la prescription d'attirer l'adversaire sous le feu de Caldiero. Pour le recevoir, fixations détaillées des positions de l'artillerie. Enfin, outre diverses prescriptions tactiques, invitation d'opérer de fortes reconnaissances à l'aile droite.

Cet ordre de combat fait honneur à son auteur. Il méritait une meilleure issue.

Il se trouve effacé par l'éclatant succès de Wagram, se produisant deux mois après avec un éclat et une ampleur extrêmes.

Après les travaux et préparatifs prolongés de l'île Lobau, il se développe en trois parties successives, comprenant presque trois jours : le passage du Danube dans la nuit du 4 au 5 juillet, les opérations de la journée du 5 et les opérations définitives de la journée du 6.

L'ordre de combat ne pouvait régler que la première partie : toutes les dispositions du passage du fleuve et la position des troupes après l'avoir effectué.

Le 4, à 1 heure après-midi, l'Empereur fixa le début des opérations à 8 heures du soir. Il déroge ici à ses habitudes ; il ne fait pas lui-même l'ordre. Il envoie une lettre, ou plutôt une note au major général, lui donnant toutes les indications pour l'établir. Cette note est la véritable pensée du chef. En voici le texte :

3 juillet 1809.

« Donner ordre au général Walther de faire ses dispositions pour que ce soir, à 8 h. 1/2, la garde débouche sur deux lignes et vienne se placer à hauteur des tentes de l'Empereur. Toute l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie passeront. »

« Donner ordre au prince de Ponte-Corvo de déboucher ce soir, à 11 h. 1/2, de manière à être tout à fait passé avant le

jour. Le prince de Ponte-Corvo viendra dans la journée reconnaître le lieu où il doit se placer, qui sera du côté des marins, près du pavillon bleu.

« Donner ordre au duc d'Istrie de faire ses dispositions pour que les trois divisions de cuirassiers soient réunies demain, à 4 heures après-midi, du côté d'Ebersdorf, de manière à pouvoir déboucher par le pont qui a été jeté dernièrement sur la rivière d'Ebersdorf, près de son embouchure dans le Danube ; afin de ne pas encombrer le pont, moitié pourra passer sur le pont de la ville. Tous ses bagages, magasins, embarras seront concentrés au dépôt général de Schœnbrunn.

« Donner ordre au duc d'Auerstædt de passer le pont demain, à 8 heures du soir, et de prendre ses mesures pour que tout son corps l'ait passé à minuit. Il choisira son emplacement dans la plaine, en avant du corps du général Oudinot et derrière le duc de Rivoli.

« Donner ordre que l'armée du vice-roi défile après-demain, 5, à 1 heure du matin, et choisisse son emplacement entre la garde et le prince de Ponte-Corvo.

« Les cuirassiers déboucheront le 5, à 4 heures du matin, et resteront en bataille par escadrons en dedans des ouvrages, une division à droite, une au centre et une à gauche, de manière à déboucher des ouvrages sur les trois ponts, selon l'ordre qui sera donné.

« Le corps du duc de Raguse et la division de Wrède déboucheront aussitôt qu'ils seront arrivés et iront se placer derrière la garde.

« Les différentes divisions de cavalerie légère passeront, pourvu que ce soit la nuit, et iront rejoindre leurs corps.

« Recommander aux généraux de faire former leurs troupes en colonne par régiment et leur artillerie derrière eux.

« En général, la cavalerie et tous les chevaux prendront du vert pour le 4 et le 5, parce que personne ne pourra repasser les ponts.

« On fera passer, cette nuit, les ambulances et les caissons des équipages militaires chargés de pain ; ils viendront se placer près de la manutention, par corps d'armée et sans dépasser les ouvrages.

« Donner ordre au duc de Rivoli et au général Oudinot de

renvoyer leurs caissons dans ces lieux, afin qu'il n'y ait pas d'encombrement.

« Ordonner que demain on donne du pain et de l'eau-de-vie à l'armée pour le 5 et le 6.

« NAPOLÉON. »

D'après cette note si nette et si ferme, le major général fit paraître l'ordre de combat, relatif surtout au passage du Danube dans la nuit du 4 au 5 et aux dispositions préparatoires à prendre le 5 juillet au matin.

Ce document rappelle, comme forme et comme style, le précédemment cité du général chef d'état-major Charpentier. Il revêt une disposition plus bureaucratique, plus solennelle, moins impérieuse que les écrits du même genre émanant de l'Empereur.

Il comprend cinq titres :

Le Titre Ier concernait les marins, les pontonniers et une petite avant-garde.

Le Titre IIe était ainsi conçu :

« 5° Un quart d'heure après que la canonnade aura commencé sur la droite, et après que la fusillade se sera fait entendre, le duc de Rivoli fera partir les cinq bacs portant 10 pièces de canon, avec 1000 coups à tirer dans les canons, et 1500 hommes d'infanterie, lesquels doubleront l'île Alexandre et iront débarquer le plus haut qu'ils pourront. Une cinquenelle sera jetée ; des bacs y seront attachés et serviront à porter des hommes, des chevaux, des canons, des caissons ;

« 6° Aussitôt que les bacs auront doublé l'île Alexandre, le pont d'une pièce descendra jusqu'à soixante toises de l'île Alexandre, et là sera abattu et placé ; aussitôt tout le reste du corps du duc de Rivoli passera sur ce pont ;

« 7° Immédiatement après que le pont d'une pièce sera descendu, les radeaux fileront et un pont sera construit vis-à-vis l'île Alexandre. Le duc d'Auerstædt sera chargé de faire construire ce pont, ses troupes devant passer dessus ;

« 8° Au même moment, le pont sur pontons sera jeté par-dessus l'îlot, vis-à-vis l'île Alexandre, et aussitôt l'artillerie du duc de Rivoli et sa cavalerie passeront sur ce pont ;

« 9° Le duc de Rivoli se placera selon les circonstances; il se tiendra sous la protection des batteries de l'île Alexandre, jusqu'à ce que le général Oudinot ait pris les bacs et que les ponts soient faits. Le duc de Rivoli fera la gauche de l'armée. La première position sera sous la protection des batteries de l'île Alexandre, la seconde sous la protection des batteries de l'île Lannes, la troisième dans Enzersdorf;

« 10° Le corps du prince de Ponte-Corvo, la garde et l'armée du prince Eugène passeront immédiatement après, sur différents ponts, et formeront la deuxième ligne. L'Empereur leur désignera, au moment, les ponts sur lesquels ils doivent passer;

« 11° L'armée doit être placée de la manière suivante le plus tôt possible : trois corps en première ligne : celui du duc de Rivoli à la gauche, celui du général Oudinot au centre, celui du duc d'Auerstædt à la droite.

« En deuxième ligne : le corps du prince de Ponte-Corvo à la gauche; la garde, le corps du duc de Raguse et la division de Wrède au centre; l'armée du prince Eugène à la droite. Chaque corps d'armée sera placé, une division faisant la gauche, une le centre et une la droite;

« 12° Le 5, à la pointe du jour, toutes ces divisions seront sous les armes, chacune ayant son artillerie; l'artillerie de régiment dans l'intervalle des bataillons;

« 13° Les cuirassiers en réserve, sous les ordres du duc d'Istrie, formeront la troisième ligne;

« 14° En général, on fera la manœuvre par la droite, en pivotant sur Enzersdorf pour envelopper tout le système de l'ennemi. »

Le Titre III règle la composition des divers corps.

Le Titre IV concerne la défense de l'île.

Le Titre V est relatif au rôle des bâtiments de guerre.

Il est signé :

Par ordre de l'Empereur, le prince de Neuchâtel, major général.

ALEXANDRE.

Bien des instructions avaient été données par l'Empereur durant les jours précédents. « Davout reçut à Kitsee, le 29 juin, une lettre qui le mit dans la confidence des projets de Napo-

léon pour la grande bataille du 5 juillet ». (Général Pelet, tome III).

Il les résume dans sa note au major général, indiquant la position à prendre par l'armée le 5 au matin, après le passage du Danube. Trois lignes : Masséna à gauche, Davout à droite.

L'ordre du major général reproduit ces dispositions, et dans le dernier paragraphe du Titre II fait pressentir un mouvement général de l'armée, conversant tout entière à gauche, vers le nord-ouest, pour marcher à l'ennemi.

Chacun était donc bien fixé.

Il avait fallu beaucoup de temps, pour prendre ces dispositions. Toute la matinée y fut employée. L'armée est placée toujours sur trois lignes, entre Enzersdorf et Rutzendorf. Aucun ordre de combat n'est nécessaire pour cette journée du 5 ; il a déjà été indiqué.

A midi et demi, des ordres verbaux de l'Empereur portent l'armée en avant, s'étendant en éventail, du Danube jusqu'à Neusiedel ; direction générale : Raschdorf, puis Wagram, centre ennemi. Napoléon ne change rien à son premier plan ; Davout, à la droite, sait ce qu'il doit faire pour tourner la gauche adverse vers Neusiedel.

L'attaque des hauteurs du Russbach finit par échouer dans la soirée. L'armée bivouaque dans les positions où le combat l'avait laissée, formant une ligne de 12 kilomètres à peu près, parallèle à l'ennemi : Davout à Glinzendorf, Oudinot vis-à-vis de Neusiedel et Baumersdorf, le prince Eugène en face de Wagram, Bernadotte devant Aderklaa ; enfin, à gauche, Masséna à Breitenlée constituaient la première ligne. Dans la seconde, figuraient les Bavarois, la garde et Marmont. (Pelet, tome IV.)

C'était toujours le même dispositif, les mêmes positions relatives des corps, le même plan d'attaque. Durant la journée du 6, le combat continuera dans la même pensée. Le mouvement débordant de Davout est sans cesse l'essentiel. Aucun ordre de combat n'est nécessaire. L'armée étant placée, « les ordres donnés étaient tous verbaux ». (Général Pelet, t. IV, p. 197.) La lutte se poursuivit, telle qu'elle avait été conçue d'abord, avec certaines modifications pour un grand effort au centre.

Dans la seconde période de sa carrière militaire, les opérations

de Napoléon prennent plus d'étendue. Il n'a plus son armée dans la main; il dirige de fait plusieurs armées; son autorité est devenue plus absolue; il donne encore les ordres principaux, mais on voit moins de ces dispositions d'ensemble antérieures à la bataille.

Il y revient dans les mauvais jours, quand ses effectifs diminuent. Par diverses causes que l'on comprend, il reprend les ordres de combat préalables afin sans doute de renseigner complètement ses sous-ordres. Il subit l'infériorité du nombre, le peu de solidité des nouvelles levées, le manque de confiance peut-être en ses généraux. Il ne craint pas d'entrer dans de très grands détails dont il critiquera plus tard l'emploi. En voici un exemple :

En 1814, après le combat malheureux de La Rothière, voulant préparer sa retraite, il dicte, le 1er février, l'ordre ci-après :

« Demain 2 février à 4 heures du matin, on aura pris les positions suivantes :

« Le général Nansouty, avec ses 3,000 chevaux, sera en position sur la gauche un peu en arrière de Brienne-la-Vieille avec douze pièces d'artillerie à cheval.

« Le général Gérard, avec deux pièces, sera en avant de Brienne-la-Vieille sur trois lignes, l'une à la tête du village, l'autre à la queue, la troisième dans le bois à hauteur de Brienne.

« Le général Ricard passera à 2 heures du matin le pont de Brienne-la-Vieille; il aura avec lui sa cavalerie et s'arrêtera à 3 heures; il coupera le pont de Brienne-la-Vieille, après quoi il marchera sur Piney. Il couvrira la route de Lesmont par la rive gauche.

« Le général Grouchy, avec la cavalerie du 5e corps, sera sur la gauche de la garde. Le général Curial, avec sa division, sera en position devant Brienne, occupant la ville et en colonne de marche.

« La division Meunier sera rangée en deux colonnes sur l'extrême gauche, l'une à peu près au chemin de Maizières, l'autre plus en arrière.

« La division Rottembourg traversera Brienne à 3 heures et ira prendre position sur la hauteur à mi-chemin de Lesmont; elle aura avec elle sa batterie et occupera les bois et les hauteurs du Moulin à vent. On placera les batteries de 12 près de Les-

mont pour que, si l'Empereur était trop pressé, il pût faire usage de toute son artillerie.

« Le duc de Raguse, avec six pièces, partira à 3 heures du matin, prendra position sur les hauteurs de Perthes-en-Rothière, s'assurera du pont de Rosnay où il y a un bataillon de garde. Il prendra position sur les hauteurs de Rosnay, se retirant s'il y est forcé par le pont d'Arcis-sur-Aube.

« Le duc de Bellune partira à 2 heures du matin; il traversera Brienne et prendra position au Moulin à vent.

« Le général de France, avec les gardes d'honneur, se mettra en marche à 1 heure, passera le pont de Lesmont, jettera des partis sur la route de Piney et sur la rive gauche de l'Aube en remontant.

« Le général Ruty choisira demain au jour un emplacement pour l'artillerie sur la rive gauche de l'Aube.

« Les troupes, à mesure de leur passage, se rangeront en bataille, le duc de Bellune à droite, la garde à gauche.

« Dans cette situation, on pourra passer la nuit demain.

« Le général Corbineau se rendra de suite de Maizières à Rosnay et à l'intersection des routes de Rosnay à Lesmont. Il fera brûler les ponts de Rosnay lorsqu'il en recevra l'ordre. Il aura sous ses ordres le bataillon qui est à Rosnay et les pièces, et prendra position, la droite au pont de Lesmont, flanquant l'arrière-garde pour arriver avec elle à Lesmont. »

L'ordre est long, les emplacements sont très spécifiés, le nombre des pièces est indiqué, les formations sur plusieurs lignes ou en colonnes, la mission de chacun bien développée, avec une certaine minutie même; les mouvements de retraite indiqués ou prescrits, ainsi que la destruction des ponts. Napoléon jugea avec raison tous ces détails nécessaires, car il n'y a rien d'absolu sous ce rapport dans les questions d'engagement.

Ces mesures eurent un plein succès; elles assurèrent la retraite et firent perdre aux Alliés le contact des forces françaises.

A Waterloo, le même caractère se reproduit dans l'ordre. La confiance du chef en ses troupes et dans le succès a diminué. Il supplée par de nombreuses recommandations à la faiblesse des effectifs, à l'inexpérience de quelques-uns de ses sous-ordres.

L'armée s'ébranla tard sur onze colonnes : quatre devant former la première ligne, quatre composant la seconde ligne et

les trois dernières affectées à la troisième ligne. Vers 9 heures du matin, elles atteignirent leurs positions.

« Ces onze colonnes se déployèrent avec tant de précision qu'il n'y eut aucune confusion, et chacun occupa la place qui lui était indiquée dans la pensée même du chef. » (*Commentaires*, t. V, p 163.)

Napoléon dicte au major général son ordre, un peu après 11 heures du matin, fixant à 1 heure l'attaque principale :

« A peu près à 1 heure après-midi, au moment où l'Empereur en donnera l'ordre au maréchal Ney, l'attaque commencera pour s'emparer du village de Mont-Saint-Jean, où est l'intersection des routes. A cet effet, les batteries de 12 du 2e corps (Reille) et du 6e (Lobau) se réuniront à celles du 1er corps (d'Erlon). Ces 24 bouches à feu tireront sur les troupes de Mont-Saint-Jean; le comte d'Erlon portera en avant sa première division de gauche et la soutiendra suivant les circonstances par les autres divisions du 1er corps. Le 2e corps s'avancera à mesure pour garder la hauteur du comte d'Erlon. Les compagnies de sapeurs seront prêtes pour se barricader à Mont-Saint-Jean. »

L'ordre de bataille au début paraît menacer toutes les parties de l'ennemi et laisser incertain le véritable point d'attaque. La fausse démonstration sur le château de Goumont ne pouvait tromper. L'intérêt des Français était trop manifestement de frapper sur la gauche anglaise. On le crut ainsi dans les deux armées opposées, et l'ordre de combat de l'Empereur, développant l'attaque de Mont-Saint-Jean, ne surprit personne. Bien des détails y sont formulés, les précautions n'ont pas manqué. L'imprévu, qui pourtant ne l'était pas, a renversé toutes ces combinaisons. Rien n'était prévu pour la retraite : il en est résulté la déroute.

XII.

PRINCIPES DES ORDRES DE COMBAT SOUS LA RESTAURATION.

Après la chute de Napoléon, l'armée française se reconstitua et l'on travailla un peu. Quelques généraux érudits, instruits par l'expérience et les malheurs, colligèrent les traditions de celui qui restait le maître incontesté de la guerre. Ils s'attachèrent surtout à établir la nécessité du plan de combat au moment de

la lutte, expression de la pensée du chef à communiquer à tous, directrice de tous les efforts, régulateur de l'ensemble.

Les plus éminents proclamèrent cette vérité incontestable :

« L'accord entre les commandants des grandes divisions, pour l'exécution littérale des ordres du général en chef, est le gage le plus sûr du succès de toutes les opérations de guerre..... Cette harmonie, ce concours de bonne volonté au succès général dépendent essentiellement, non seulement de la prévoyance du général en chef, mais encore de son caractère. » (Général Mathieu DUMAS, t. IV.)

Au commencement du siècle dernier, ce n'était plus un conseil; on le considérait comme un principe, une règle formelle.

Le général Thiébaut écrivait :

« Afin que l'armée sache ce qu'on attend d'elle et que chacun selon son grade puisse également concourir aux résultats que l'on se propose, les généraux seront clairement instruits de la partie ostensible des projets du général en chef et ils en feront part aux officiers supérieurs, afin que par l'intermédiaire des officiers subalternes et par suite des sous-officiers, les soldats eux-mêmes soient instruits de ce qu'il est utile qu'ils sachent. » (*Manuel du service des états-majors*, p. 289.)

« Lorsque les troupes se rassembleront pour se porter sur le champ de bataille, le général en chef fera rassembler les généraux de division et les informera du but qu'il se propose, des moyens qu'il compte employer pour l'atteindre, de ce qu'il attend particulièrement de chacun d'eux et d'eux tous ensemble; il leur fera sentir que, ne pouvant être partout, c'est à eux, en exécutant son plan, à agir suivant les circonstances et de la manière la plus propice à procurer la victoire. Afin qu'il puisse promptement recevoir leurs rapports et leur donner de nouveaux ordres, il les instruira du point auquel il se tiendra pendant l'action. » (*Idem*, page 291.)

En Afrique, on oublia les bons enseignements. La valeur gauloise insouciante se retrouva toujours brillante, mais on ne travaillait plus. On faisait vigoureusement la guerre, on ne savait plus la faire. Un seul homme enseignait encore, le maréchal Bugeaud. Celui-là était aussi un maître. Il disait :

« Le plan, au moment de l'exécution, doit être connu du plus grand nombre possible de ceux qui doivent l'exécuter. »

Une note de lui, ajoutait :

« On se renferme trop souvent dans un silence mystérieux et intempestif. Au moment de combattre il faut, s'il est possible, faire connaître, même aux soldats, le but et le plan; chacun, alors, y concourt avec intelligence. »

Puis, avant de s'engager à l'Isly, le Maréchal disait à ses lieutenants : « Messieurs, je vous ai réunis pour vous communiquer mon plan et vous donner mes ordres ».

Cette phrase est bien typique. Quand le chef se prononce aussi nettement, on sent que l'exécution sera correcte, que le succès est certain.

XIII.

ORDRES DE COMBAT EN 1866.

La grande voix du Maréchal, inspirée par le bon sens et l'expérience, s'éteignit. Ses écrits si remarquables, si pratiques, tombèrent en oubli. L'instruction diminua de plus en plus dans l'armée. La valeur, qualité nationale, persista; le dédain des connaissances, ou plutôt l'insouciance, s'accrut. On en tira même quelque vanité.

De l'autre côté du Rhin, on agissait en sens inverse. On travaillait, en Allemagne, la science de la guerre. On y méditait sur les causes des nombreuses défaites éprouvées, on remettait en lumière les principes de Napoléon.

Après une longue période de silencieuse étude, les Prussiens reparurent sur les champs de bataille. En 1866, ils déclarèrent la guerre à l'Autriche, sans être encore fort habiles aux grandes combinaisons. Ils s'essayaient avant d'aborder la France.

Ils morcelèrent leurs forces sur un front trop étendu et les firent entrer en Bohême par deux et même trois lignes d'opérations séparées, ne se rejoignant qu'au cœur du territoire ennemi. Devant un autre adversaire, il eussent payé cher ce mépris des principes ; pendant huit jours, ils conviennent qu'ils se trouvèrent dans une situation fort critique. Tous les historiens de cette campagne reconnaissent que les Prussiens ont trop largement escompté des fautes qu'il était si facile d'éviter. Il faut tant d'inertie d'une part pour excuser de l'autre tant de témérité.

Le 2 juillet, le roi arrive à Gitschin. L'armée de l'Elbe est à droite, au sud-est d'Horsitz. La Ire armée, aux environs de Kamenitz et de Horsitz. La IIe armée sur le haut Elbe, aux environs de Königinhof et de Gradlitz. Ces trois armées, en réalité, formaient deux groupes, l'armée de l'Elbe étant sous le commandement du prince Frédéric-Charles.

Le soir du 2, ce général connut, par les reconnaissances de son chef d'état-major, la concentration des Autrichiens, leurs préparatifs, et comprit qu'il fallait agir le plus promptement possible en se portant en avant. Dans la nuit, il fit avancer son armée sur la Bistritz, le gros à Milowitz, et ordonna à l'armée de l'Elbe de pousser sur Nechanitz, menaçant le flanc gauche de l'adversaire. Il pria la IIe armée d'avancer au moins un de ses corps contre le flanc droit des Autrichiens.

Le maréchal de Moltke approuva l'idée, non la forme, trop flasque et trop large; il estima la nécessité de serrer d'abord en avant avec toutes les forces disponibles. Il confirma les instructions données à l'armée de l'Elbe, enjoignit à Frédéric-Charles de se tenir en défensive sur la Bistritz jusqu'à l'arrivée des autres armées en ligne, et envoya au prince royal l'ordre suivant :

« Il y a lieu de s'attendre à une rencontre entre l'ennemi et la Ire armée demain matin de bonne heure.

« Demain, 3 juillet, vers 2 heures du matin, la Ire armée se trouvera, avec deux divisions, à Horsitz : une à Milowitz, une à Cerekwitz, deux vers Banek et Bristan, la cavalerie vers Gutwasser.

« Votre Altesse Royale voudra bien prendre immédiatement les dispositions nécessaires pour appuyer la Ire armée, en s'avançant contre le flanc droit de l'ennemi en marche et en l'attaquant aussitôt que possible. »

C'était assez au point de vue du généralissime ; les lignes principales de l'action se trouvaient fixées et resteront maintenues toute la journée, quelles que soient les péripéties.

Aux commandants des armées il appartenait d'indiquer les détails de l'action. Frédéric-Charles envoie ses instructions vers 9 heures du soir, le 2 juillet.

Les divisions Horn et Fransecky prendront position dès 2 heures du matin à Milowitz et à Cerekwitz.

A la même heure, la division Herwarth sera rendue à Bristan et la division Werder à Psanek.

Ces quatre divisions formeront la première ligne.

En réserve, au sud de Horsitz, se placeront les divisions Manstein et Tümpling, à l'ouest et à l'est de la grand'route de Kœniggrætz.

Le corps de cavalerie restera dans ses bivouacs de Basnic et de Liskowic, prêt à marcher.

La réserve générale d'artillerie s'avancera jusqu'à Horsitz.

En même temps le prince expédie, à minuit et demie, à l'armée de l'Elbe, l'ordre de marcher avec toutes les troupes disponibles sur Nechanitz et d'y arriver le plus tôt possible.

Le prince royal, au reçu de la dépêche du maréchal de Moltke, fait paraître à 5 heures du matin l'ordre ci-après :

« On s'attend à ce que l'ennemi attaque aujourd'hui la Ire armée qui est établie à Horsitz, Milowitz et Cerekwitz; la IIe armée doit aller au secours de la Ire; elle s'y portera dans l'ordre suivant :

« Le Ier corps se dirigera en deux colonnes par Zabres et Gross-Trotin sur Gross-Bürglitz; la division de cavalerie suivra ce mouvement.

« Le corps de la garde marchera de Kœniginhof sur Iéricek et Lhota.

« Le VIe corps s'avancera sur Welchow; il enverra de là un détachement pour observer la forteresse de Josephstadt.

« Le Ve corps rompra deux heures après le VIe corps et se portera sur Choteborek.

« Les troupes se mettront en route aussitôt que possible; elles devront laisser en arrière leurs équipages et leurs bagages et ne pourront les faire venir que sur un ordre spécial du commandant en chef. »

L'ordre de Frédéric-Charles est concis, sec même : une simple indication de positions à prendre en vue d'une bataille dont il n'est pas parlé. Aucune recommandation spéciale.

L'ordre du prince royal, plus explicite, indique la possibilité d'un effort de la IIe armée dans le flanc droit ennemi, qu'on suppose devoir attaquer la Ire armée. Il fixe les directions des quatre corps d'armée, recommande de hâter le mouvement et prescrit de laisser en arrière tous les trains encombrants.

Ce second ordre est supérieur au premier. Tous deux néanmoins sont nets et offensifs.

Tout autre est celui de leur adversaire, le général Benedek, commandant l'armée autrichienne. L'hésitation, l'indécision perce à chaque ligne.

Son instruction en vue de la défense en avant de Königgrætz, juste comme dispositif, est tardive comme envoi. Frappé par l'idée de résister au lieu d'attaquer les trois armées alors séparées, son style est incertain.

« En vue de la bataille présumée pour le 3 juillet, les troupes de l'armée prendront les positions suivantes :

. . . .

« Les autres troupes, tant que l'attaque se bornera à l'aile gauche, resteront en observation, prêtes à agir. Si l'attaque ennemie se développe en de plus grandes proportions, toute l'armée prendra son ordre de bataille. »

Enfin, ce qui ne se fait pas d'ordinaire, il termine par l'indication des dispositions rétrogrades : « En cas de retraite, celle-ci s'opérera par la route de Halitz sur Hohenmouth, sans passer par Königgrætz. Les IIe et IVe corps établiront des ponts de pontons sur l'Elbe ».

Rien qu'à la lecture de cet ordre de bataille, on pouvait pronostiquer la défaite des Autrichiens.

XIV.

ORDRES DE COMBAT DANS LA CAMPAGNE DE 1870.

Au début de la campagne de 1870, l'incertitude est patente chez les Allemands, les erreurs manifestes, les ordres incomplets ou tardifs de la part du haut commandement.

A Frœschwiller, le 6 août, les forces françaises se trouvaient sur la Sauerbach. On assure que le maréchal de Mac-Mahon avait l'intention d'agir sur le flanc droit de l'armée allemande. On n'en peut juger, aucun ordre général ne fut donné ce jour-là, malgré la bataille.

Le prince royal de Prusse, après avoir interdit le combat pour le 6, puis après l'avoir fait rompre, voyant qu'il reprenait encore,

arrive sur le terrain à 1 heure après midi et trouve deux de ses corps engagés. Il donne l'ordre suivant :

« Le IIe corps bavarois agira contre le flanc gauche de l'ennemi de manière à venir s'établir au delà dans la direction de Reichshoffen.

« Le Ier corps bavarois, laissant une division en arrière comme réserve, et accélérant sa marche autant que possible, appuiera entre le IIe corps bavarois et le Ve corps prussien.

« Le XIe corps se portera vigoureusement contre Frœschwiller par Elsasshausen et le Niederwald.

« Dans le corps Werder, la division wurtembergeoise suivra par Gunstett le mouvement du XIe corps au delà de la Sauer; la division badoise gagnera provisoirement Surbourg. »

Ces ordres étaient communiqués au Ve corps avec invitation de surseoir à l'attaque des hauteurs, afin d'attendre l'arrivée en ligne des autres éléments.

Ce sont de simples indications pour régulariser le combat déjà entrepris. Il en résulte pour les Prussiens un débordement par les deux ailes. Le commandant en chef ne donne aucune indication et semble étonné, après de grands efforts, de se trouver victorieux. Rien n'est prévu pour en profiter immédiatement. La poursuite est tardive.

Malgré les succès du 6 à Frœschwiller et à Spickeren, et du 14 à Borny, la détermination des attaques chez les Allemands conserve le caractère d'hésitation. En vue de la journée du 16 août 1870, le 15, à 6 h. 30 du soir, de Moltke expédie des ordres aux trois armées. Il dit notamment :

« L'avantage obtenu dans la soirée d'hier (14) par le Ier et le VIIe corps (Ire armée) s'est produit dans des conditions qui excluent toute idée de le poursuivre. Ce n'est que par une vigoureuse offensive de la IIe armée contre les routes de Metz à Verdun par Fresne et par Etain que l'on peut recueillir les fruits de cette victoire. Le commandant en chef de la IIe armée demeure chargé de conduire cette opération d'après sa propre inspiration et avec tous les moyens dont il dispose. »

Est-ce indécision du maréchal de Moltke ou une grande confiance dans la valeur de Frédéric-Charles ? Les deux, peut-être.

Il n'y a point d'ordre général du commandant de la IIe armée. Les troupes avancent avec lenteur et difficultés, dans le sens des

instructions du maréchal de Moltke. Elles ne connaissent pas le but, ne sont pas orientées.

A 4 heures de l'après-midi, le commandant en chef de la IIe armée paraît enfin sur le champ de bataille et raccorde sa ligne assez décousue. Le soir n'est pas brillant et le lendemain pas davantage.

Prétendre que c'est là un modèle de bataille, n'est-ce pas abuser de la valeur des expressions? Y chercher des instructions, des exemples, serait étudier le vide.

Toute la journée du 17, les Allemands ignorent la situation des Français et s'attendent logiquement à les voir s'avancer. Il n'en est rien. Leur rétrogradation, le 17, est si étrange qu'elle laisse beaucoup de doutes à nos adversaires.

Peu à peu les renseignements deviennent plus précis.

« L'ensemble du plan offensif allemand se trouvait donc, dès lors, nettement indiqué, à la condition toutefois que l'aile droite de la position française ne s'étendît pas au delà d'Amanvillers. On ne cessait point en même temps de prévoir toujours le cas où l'adversaire projetterait de se retirer par le Nord. » (Relation allemande.)

Le grand quartier général allemand voulait arrêter la retraite de l'armée française sur Verdun, soit de front, soit en la coupant en deux. Il expédie, le 17 à 2 heures après midi, l'ordre suivant daté de la hauteur de Flavigny :

« Demain, 18, à 5 keures du matin, la IIe armée rompera en échelons par la gauche pour s'avancer entre l'Yron et le ruisseau de Gorze : direction générale entre Ville-sur-Yron et Rezonville. Le VIIIe corps appuiera son mouvement à l'aile droite de la 2e armée. Le VIIe corps aura pour première mission de couvrir la marche de la IIe armée contre toute tentative venant de Metz. Les instructions ultérieures dépendront des dispositions prises par l'adversaire. »

Ce n'était ni positif ni clair. En conséquence de cet ordre, le général Steinmetz, de la Ire armée, rectifie la position de ses corps.

Frédéric-Charles réunit à Mars-la-Tour, à 5 heures du matin, les commandants des Xe et XIIe corps et de la garde, puis à Vionville, à 5 h. 1/2, ceux des IIIe et IXe corps, et leur donne les instructions ci-après :

« La IIe armée continuera aujourd'hui son mouvement en avant. Sa mission est toujours de couper l'adversaire de Verdun et de l'attaquer partout où elle le rencontrera. A cet effet, le XIIe corps formera l'extrême gauche ayant, en arrrière à droite, la garde, suivie elle-même, en arrière et à droite, par le IXe corps.

« Le XIIe corps se dirigera sur Jarny, la garde sur Doncourt; le IXe corps, passant entre Vionville et Rezonville, laissera Saint-Marcel immédiatement sur sa gauche. Le IIIe corps suivra le IXe en se tenant entre lui et la garde.

« Le Xe corps suivra le XIIe de manière à maintenir son itinéraire entre celui-ci et la garde.

« L'ennemi paraissait, hier soir, en retraite sur Conflans.

« On ne peut préciser encore si cela amènera pour la IIe armée un changement de front à gauche ou à droite. Pour le moment, il ne s'agit que d'une marche en avant de 8 kilomètres à peine. Elle devra s'exécuter non pas en colonnes de marche longues et minces, mais par divisions massées, l'artillerie de corps entre les deux divisions de chaque corps d'armée. »

Ignorance de l'ennemi; sorte de reconnaissance offensive prescrite à toute l'armée; pas de but précis; indécision du commandant de l'armée; recommandation de marcher à tout hasard en ordre très serré; aucune prescription, on tâtonne, on s'avance, laissant, volontairement ou non, place à l'initiative des commandants de corps, puisqu'on leur disait fort peu de chose.

Les reconnaissances de cavalerie découvrent enfin les positions des Français, du Point-du-Jour et d'Amanvillers. Au nord, elles ne signalent rien. Le maréchal de Moltke, voyant que l'armée française ne se trouvait pas sur la route de Briey, en déduit sa position près de Metz face à l'ouest et, par suite, l'obligation d'une conversion de l'armée allemande. Il adresse, à 10 h. 30, les instructions suivantes à la Ire et IIe armée :

« D'après les différents renseignements recueillis, tout fait supposer que l'ennemi veut se maintenir entre le Point-du-Jour et Montigny-la-Grange. Quatre bataillons français ont pénétré dans le bois des Genivaux. Sa Majesté estime qu'il convient de porter le XIIe corps et la garde dans la direction de Batilly, de manière à joindre l'adversaire à Sainte-Marie-aux Chênes, s'il se retire sur Briey, ou à l'aborder par Amanvillers, s'il reste sur

les hauteurs. L'attaque aurait lieu simultanément, savoir : pour la Ire armée, par le bois de Vaux et Gravelotte; pour le IXe corps, contre les bois des Genivaux et Verneville; pour l'aile gauche de la IIe armée, par le nord. »

La force des choses avait conduit les commandants de corps à user d'initiative et à changer de direction en se redressant vers l'est. Une certaine confusion s'était produite. Elle cessa un peu quand le prince Frédéric-Charles expédia à la IIe armée, vers 11 h. 30, l'ordre ci-après :

« L'ennemi est en position sur les hauteurs de Leipzig et du bois de Vaux ; nous l'y attaquerons aujourd'hui, savoir :

« La garde, par Amanvillers; le IXe corps, par la Folie; le VIIe et le VIIIe corps, de front.

« Les corps ci-dessous suivent en seconde ligne comme soutiens : le XIIe corps, sur Sainte-Marie; le Xe corps, sur Saint-Ail; le IIIe, sur Verneville; le IIe, sur Rezonville. »

Ce document disait en somme peu de chose. Il signalait incomplètement la position de l'adversaire. Le doute du chef se révélait dans la mesure d'extrême prudence de marcher sur deux lignes de corps d'armée. Aucune combinaison n'est indiquée. Ce n'est pas à proprement parler un ordre de combat. Celui-ci se forma tout seul, s'étendit au fur et à mesure de l'arrivée des troupes, dont le grand nombre finit par atteindre le soir l'extrême droite française et la déborda. Le danger resta grand toute la journée pour l'assaillant.

Il reste à citer, pour cette première partie de la campagne de 1870, les dispositions d'attaque de Sedan.

Les mouvements ordonnés par le maréchal de Moltke, pour le rebroussement de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse, sont bien entendus, malgré quelques faiblesses. Il prend, vers le dénouement, la direction presque directe. Dégagé du voisinage du prince Frédéric-Charles, dont la valeur militaire le gênait sans doute un peu, il semble plus libre de son action; les opérations prennent plus de précision et de méthode.

C'est ce que montre l'ordre envoyé par lui aux deux armées daté de Busancy, 30 août 1870, 11 heures du soir.

« Les renseignements manquent encore pour le moment relativement aux points précis où les divers corps ont cessé la lutte;

mais il est certain néanmoins que de gré ou de force l'ennemi a rétrogradé sur toute la ligne.

« La marche en avant reprendra donc demain dès l'aube. Partout où l'on trouvera l'adversaire de ce côté-ci de la Meuse, on l'attaquera vigoureusement en s'attachant à l'acculer le plus étroitement possible entre cette rivière et la frontière belge.

« L'armée de S. A. le prince royal de Saxe est spécialement chargée d'empêcher l'aile gauche ennemie de se dérober dans la direction de l'est. A cet effet, Son Altesse Royale fera en sorte de jeter deux corps sur la rive droite de la Meuse et abordera les Français en flanc et à revers s'ils venaient à prendre position vis-à-vis de Mouzon.

« La IIIe armée opérera de même contre le front et la droite de l'adversaire. L'artillerie choisira sur la rive gauche de la Meuse des positions aussi fortes que possible, desquelles elle puisse inquiéter les colonnes ennemies en marche ou campées dans la partie de la vallée qui longe la rive droite en aval de Mouzon.

« Dans le cas où l'ennemi passerait sur le territoire belge et ne serait pas immédiatement désarmé, on l'y suivrait sans attendre de nouveaux ordres.

« S. M. le Roi se transportera, à 8 h. 30 du matin, de Buzancy à Sommauthe. Jusqu'à ce moment, les dispositions prises par les commandants d'armée devront donc lui être communiquées ici. »

Le 31, le grand quartier général s'abstenait de toute prescription plus détaillée; les ordres donnés à Busancy la veille traçaient, en effet, d'une manière suffisante la ligne de conduite générale de l'armée allemande, et, de plus, tout avait été réglé autant qu'il en était besoin lors de la conférence tenue à Chémery dans la soirée du 31.

En conséquence des ordres du roi, les deux commandants d'armées expédièrent les ordres ci-après :

« Ordre donné par le commandant de la IIIe armée, au quartier général de Chémery, le 31 août 1870, 9 heures du soir :

« Demain 1er septembre, une partie de l'armée traversera la Meuse à Dom-le-Mesnil et à Donchery pour arrêter l'ennemi dans le cas où il projetterait de se replier de Sedan sur Mézières par la rive droite de la Meuse et pour mettre obstacle à la continuation de sa retraite.

« A cet effet, les mouvements suivants auront lieu :

« 1° Le XIe corps, rompant avant le jour, marchera par Donchery sur Vrigne-aux-Bois et s'y établira, couvert sur son front par le ruisseau, de manière à mettre l'adversaire dans l'impossibilité de gagner Mézières en passant entre la Meuse et la frontière belge ;

« 2° Le Ve corps quittant ses bivouacs à 5 heures, suivra le XIe corps par Donchery et se reliera à lui de telle façon que l'aile droite déborde Vrigne-aux-Bois. L'artillerie prendra position de manière à commander la route Vrigne—Sedan ;

« 3° La division wurtembergeoise construira un pont auprès de Dom-le-Mesnil, dans le courant de cette nuit, le franchira au point du jour et viendra prendre, sur la route Sedan—Mézières, une position telle qu'elle puisse à la fois faire face à Mézières et servir de réserve au XIe corps. Le pont restera gardé ;

« 4° Le 2e corps bavarois fera rompre une de ses divisions à 5 heures, la portera, par Bulson, sur Frénois et établira l'artillerie de réserve sur les hauteurs de la rive gauche de la Meuse, en face de Donchery. L'artillerie de réserve se placera, à cet effet, en tête de la division. L'autre division passera par Noyers et se formera devant Sedan, entre Frénois et Wadelincourt, afin d'empêcher l'ennemi de déboucher de la place ;

« 5° Le Ier corps bavarois demeurera à Remilly si le mouvement offensif du prince royal de Saxe ne rend pas nécessaire l'intervention de ce corps ;

« 6° La 6e division de cavalerie rompra, à 5 heures, de Mazerny et, prenant par Boutaucourt et Boulzicourt, gagnera la Meuse à Flize, où elle s'arrêtera jusqu'à nouvel ordre ;

« 7° La 4e division de cavalerie se massera au sud de Frénois et y attendra également de nouveaux ordres ;

« 8° La 2e division de cavalerie quittera ses cantonnements à 6 heures, marchera sur Boutaucourt et se formera au sud de ce village ;

« 9° La 5e division de cavalerie et le VIe corps resteront dans leurs cantonnements actuels.

« Les rapports qu'il y aurait lieu d'adresser au commandant en chef seront dirigés sur Frénois. Les trains ne bougeront pas pour le moment. Le quartier général reste à Chémery. »

Le commandant de l'armée de la Meuse, de son quartier gé-

néral de Mouzon, le 1er septembre 1870, envoya à 1 h. 45 du matin les dispositions pour le 1er septembre :

« Des motifs suffisants permettent de tenir pour certain que l'ennemi, abandonnant tous ses bagages, tentera cette nuit de battre en retraite par la route Sedan—Mézières. Une partie de la IIIe armée doit traverser la Meuse avant le jour à Bazeilles, Donchery et Dom-le-Mesnil, pour aborder l'ennemi sur la route Sedan—Mézières. En ce qui concerne l'armée de la Meuse, on se conformera à ce qui suit :

« 1° La garde prendra sur-le-champ les armes par alerte et portera une division sur Villers-Cernay par Escombres et Pouru-aux-Bois ; l'autre sur Francheval, par Sachy et Pouru-Saint-Remy. L'artillerie de corps marchera avec cette dernière ;

« 2° Le XIIe corps prendra immédiatement aussi les armes par alerte et se réunira sur la grande route, au sud de Douzy, pour agir par Lamécourt contre la Moncelle ;

« 3° Le mouvement offensif, au moins pour les avant-gardes, devra commencer à 5 heures de Pouruaux-Bois, de Pouru-Saint-Remy et de Douzy. Les gros suivront le plus tôt et le plus près possible. Les trois colonnes se maintiendront reliées entre elles ;

« 4° Le IVe corps portera une division et l'artillerie de corps vers Remilly-sur-Meuse, afin d'y soutenir éventuellement le Ier corps bavarois, qui doit marcher sur Bazeilles. L'autre division du IVe corps, traversant la Meuse à Mouzon, poussera sur la rive droite jusqu'à Mairy, où elle constituera une réserve générale. Ce corps se mettra aussi en mouvement le plus promptement possible ;

« 5° Les sacs seront laissés aux bagages, qui ne bougeront pas non plus que les trains ;

« 6° Les rapports seront adressés sur la hauteur à l'est d'Amblimont. »

L'ordre du maréchal de Moltke, du 30 août, est un morceau à méditer. Il spécifie le but : acculer les Français à la frontière de Belgique. Il mentionne les moyens généraux : l'armée de la Meuse empêchera tout mouvement de l'adversaire vers l'Est ; la IIIe armée cernera son front et sa droite. La tenaille est bien indiquée, le style est sobre et net. Les choses sont prescrites succinctement, comme il convient au haut commandement. On

retrouve là une imitation de la manière de Napoléon. Aussi les ordres sont exécutés ponctuellement.

L'ordre de la IIIe armée reproduit le but consistant à fermer à l'ennemi la route de Mézières. Il indique la position des corps d'armée, l'établissement des quatre divisions de cavalerie en situations d'attente ; le placement de l'artillerie de façon à bien battre le pays et les routes. Les trains ne bougeront pas. Les rapports au commandant en chef à Frénois.

C'est, au début, une disposition offensive contre toute tentative de l'ennemi qui ne songe pas à en faire.

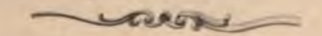
L'ordre de l'armée de la Meuse suppose, comme but de l'ennemi, une intention de retraite sur Mézières. Les corps sont disposés comme pour une poursuite. Les indications restent très sommaires. Les sacs seront laissés aux bagages qui ne bougeront pas. Les rapports au commandant en chef près d'Amblimont.

Les dispositions prescrites sont appliquées. On ne revoit plus les témérités étranges, autant qu'inutiles, du début de la guerre. Si l'on remarque comment de Moltke opère et ordonne à ce moment, on s'explique très bien qu'il blâmera plus tard, dans la relation de la campagne, les initiatives incohérentes du commencement.

C'est le meilleur commentaire de la nécessité des ordres de combat avant l'action, que l'expérience du passé a mis en évidence.

Général Lewal.

(A continuer.)



LES

ÉCOLES MILITAIRES PRÉPARATOIRES

La visite présidentielle au Prytanée militaire de La Flèche, et surtout le discours que le Président y a prononcé, sont de bon augure pour la conservation de ce précieux établissement militaire, dont l'existence avait paru un instant menacée. On prétendait, pour en réclamer la suppression, que ses élèves peuvent aussi bien *s'instruire* dans les collèges et lycées, sinon mieux ; on considérait pour rien, ou plutôt comme nuisible, *l'éducation militaire* qu'ils y reçoivent et qui est pourtant nécessaire à des fils de militaires qui se destinent au métier des armes. Il n'a fallu rien moins que le *tolle* des nombreux officiers généraux et autres, issus du Prytanée, pour sauver cette utile institution. Mais il en est une autre, non moins précieuse, qui semble menacée à son tour et qu'il importe aussi de sauvegarder. Nous voulons parler des écoles militaires préparatoires, qu'il s'agirait de remplacer par des écoles de sous-officiers à l'instar de celles de l'armée allemande.

Pour bien juger la question, il faut remonter à son origine et en exposer toutes les péripéties. Avant la création des écoles militaires préparatoires, les enfants de troupe, tous fils de militaires aussi, comme nul ne l'ignore, étaient élevés, soit dans leur mille, soit dans les corps de troupe, et, s'ils s'engageaient 17 ou 18 ans, ils parvenaient difficilement à faire de bons adés, faute d'y avoir été bien préparés dans les milieux de r éducation où d'autres préoccupations absorbaient parents hefs de corps. On songea alors, il y a une vingtaine d'an-

nées, à les réunir dans des écoles spéciales où ils seraient élevés en vue de la carrière des armes qu'ils devaient embrasser, et l'on fonda à Rambouillet la première école militaire préparatoire, à titre d'essai. Lors de son premier et trop court passage au ministère de la guerre (1881-1882), le général Campenon, jugeant l'essai suffisant, avait préparé la création de cinq autres écoles sur le modèle de celle de Rambouillet pour recevoir, avec elle, tous les enfants de troupe de l'armée. Au cours de son deuxième ministère, la loi du 19 juillet 1884 consacra son projet par la fondation complémentaire des écoles militaires préparatoires de Montreuil-sur-Mer, des Andelys et de Saint-Hippolyte-du-Fort pour l'infanterie, de Billom pour l'artillerie-génie, et d'Autun pour la cavalerie. Ces écoles reçurent tous les enfants de troupe de 13 à 18 ans, avec engagement de servir pendant cinq ans à leur sortie. Les enfants au-dessous de 13 ans restèrent dans leur famille, et les orphelins furent recueillis par l'orphelinat Hériot à La Boissière [1] jusqu'à leur entrée dans les écoles militaires préparatoires.

La préoccupation qui a principalement suggéré la création des écoles militaires préparatoires était, avons-nous dit, de soustraire les enfants à la caserne où les moyens d'éducation et d'instruction faisaient défaut [2], et, sur ce point, le but a été pleinement atteint. Dès lors, on aurait dû aussi les organiser de façon à en tirer tous les résultats qu'on pouvait en attendre, c'est-à-dire en faire de véritables écoles de sous-officiers, les meilleures, parce que, entrés avec l'esprit militaire dû à leur origine, leurs élèves y auraient contracté l'amour du métier des armes et trempé leur caractère assez fortement pour en vaincre les premières difficultés, qui rebutent si souvent les jeunes gens qui y entrent directement, sans apprentissage, et s'en dégoûtent au point de n'y vouloir rester à aucun prix après avoir fait *leur temps*. La notion de l'enfant de troupe et de ce qu'on en fait aujourd'hui dans les écoles militaires préparatoires fera com-

---

[1] Fondé en 1885 par le regretté commandant Hériot, sous l'inspiration du général Coiffé, alors directeur de l'infanterie au ministère de la guerre.

[2] Beaucoup de corps en étaient réduits à leur faire suivre les cours des écoles primaires, collèges et lycées ; mais, sinon l'instruction, l'éducation n'y gagnait rien.

prendre ce qu'on en obtiendra en les réorganisant, au lieu de les remplacer, comme on le demande, par des écoles recrutées au moyen d'un concours de candidats âgés de 16 ans et fournis indifféremment par les enfants de troupe, boursiers des écoles du gouvernement, et par des fils de civils, qui ne donneront pas ce qu'on s'en promet pour les raisons que nous produirons plus loin.

L'enfant de troupe est un sujet plein de dévouement et imbu de l'esprit militaire puisé dans sa famille, mais dépourvu de la première instruction nécessaire pour suivre fructueusement les cours de l'école militaire préparatoire, parce qu'on n'exige de lui aucun examen à l'entrée de cette école. Une circulaire ministérielle du 12 mars 1897 prescrivit bien, tardivement, que tous les enfants devront être pourvus du certificat d'études primaires pour y être admis, mais le Ministre se réserva en même temps le droit de statuer sur ceux qui ne le possèdent pas; il en résulte que chaque année, l'entrée est forcée par un tiers d'illettrés, qu'il vaudrait mieux laisser dans leur famille, où ils pourraient apprendre un métier quelconque, au lieu de végéter misérablement à l'école militaire préparatoire. Faute de sanction sérieuse à la sortie, des deux autres tiers, un nombre infime d'élèves pourraient actuellement faire de bons sous-officiers, mais l'émulation manque pour le reste. Il y a bien, après trois années d'études, un examen de passage, et les élèves qui n'obtiennent pas au moins la cote 6 sur 20 doivent être rendus à leurs parents. D'abord, la moyenne exigée est trop faible et devrait être doublée, puis la commission d'examen, composée du capitaine et de professeurs de l'école, a toujours les mains liées par le commandant. Craignant des observations de l'autorité supérieure, ce commandant recommande aux membres de la commission d'être assez indulgents pour éviter de trop nombreux renvois, et cinq ou six élèves seulement sont éliminés, alors qu'une vingtaine d'autres devraient l'être aussi. Faute de garantie à l'entrée, de stimulant durant le séjour et de sanction à la sortie, près de la moitié des élèves se traînent péniblement à la suite de chaque promotion sans fournir un travail sérieux, utile, jusqu'à l'année qui précède l'engagement que presque tous attendent sans se soucier autrement de leur avenir et qui est presque perdue dans l'impatience du départ.

Ce qui précède permet de concevoir facilement que M. le député Raiberti, rapporteur du budget de la guerre de l'exercice courant, ait fait une critique sévère et fondée des écoles militaires préparatoires. Mais, muni de documents puisés à une source malveillante ou tout au moins ignorante, il conclut à la suppression pure et simple de l'institution qu'il prétend, à tort, être un legs du passé où se donne une instruction surannée; l'institution date seulement de quinze ans, et les cours y sont au moins aussi bons que ceux des écoles primaires supérieures.

Nous avons dit que le recrutement est défectueux et qu'on n'a su ni pu en tirer parti, et nous dirons comment on doit remédier au mal dont vont mourir les écoles militaires préparatoires, si l'on ne s'empresse de les secourir.

En prévision de la réduction à deux ans de la durée du service militaire actif, on propose, en effet, de les remplacer par des écoles destinées à fournir les 80,000 sous-officiers rengagés qu'elle rendrait nécessaires. Les journaux se sont emparés de la question et l'ont préconisée. Aucun projet de loi n'a encore été formulé, mais on peut croire que l'idée fait son chemin. Les 3/5 des crédits affectés aux écoles actuelles seraient employés à donner aux enfants de troupe des bourses dans les écoles primaires supérieures, et les 2/5 restants contribueraient à l'établissement d'écoles de sous-officiers dans les locaux ainsi rendus disponibles.

On ne devrait pourtant pas s'illusionner sur le recrutement de ces écoles par les écoles primaires supérieures. Les enfants de troupe bénéficiaires de bourses dans ces dernières et y ayant suivi les cours avec succès y auront perdu, par contre, au moins en partie, leur esprit militaire natif et familial et ne se présenteront pas tous aux écoles de sous-officiers. Leurs défections ne seront pas compensées par un nombre égal de candidats civils, ceux-ci préférant à plus forte raison au dur métier des armes les carrières plus lucratives du commerce et de l'industrie. Il ne faudrait donc pas s'aventurer dans une transformation qui pourrait bien être tout le contraire d'une amélioration. Nous préférerions qu'on se ralliât au projet de réorganisation des écoles militaires préparatoires qu'élabore, dit-on, la direction de l'infanterie au ministère de la guerre et, dans l'espoir de le voir aboutir,

nous nous permettons d'en poser les bases comme il suit et comme il résulte de tout ce qui précède :

1° *Exiger* de chaque candidat à l'entrée le certificat d'études primaires ou s'assurer par un examen qu'il possède une instruction équivalente;

2° *Eliminer* à la fin de la première année les sujets paresseux ou sur lesquels il n'y a aucun espoir à fonder et les quelques indisciplinés qui se montreraient incorrigibles;

3° Après trois années d'études, diriger l'instruction militaire de façon que, au bout des deux dernières années, les élèves soient tous aptes aux fonctions de sous-officier ou, au moins, de caporal ou brigadier;

4° Faire sortir une promotion entière en même temps à la fin de la cinquième année, après un examen passé devant une commission de membres étrangers aux écoles militaires préparatoires, avec un engagement de cinq ans.

La première condition forcera les enfants de troupe à travailler pour être reçus dans les écoles; la deuxième obligera les élèves à ne pas se relâcher et à être soumis, dans la crainte d'être renvoyés; la troisième suffira pour leur donner la valeur militaire nécessaire; enfin la quatrième les stimulera par l'espoir de sortir avec le grade de sous-officier ou, au moins, de brigadier ou caporal, suivant leur rang de concours dans leur promotion, et c'est pour cela qu'il importe de les faire sortir par promotions annuelles et entières.

Par ces moyens employés rigoureusement, on fera des écoles militaires préparatoires les meilleures pépinières de sous-officiers de carrière parce que, tous fils de militaires, leurs élèves auront été instruits en vue de l'armée où ils tiendront à honneur de rester en se rengageant.

Il faut donc bien se garder de supprimer des écoles qui n'ont pas donné tous les fruits qu'on en attendait, parce qu'on n'a pas fait tout le nécessaire dans ce but; mieux vaut surtout les doter de tous les moyens voulus pour l'atteindre que de les remplacer par les écoles spéciales qu'on rêve de leur substituer et dont les produits sont des plus problématiques. Et à tout cela, il y a une dernière raison prépondérante que nous donnerons en terminant.

Avec les écoles militaires d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie-génie, spéciale militaire, polytechnique et d'application, les écoles militaires préparatoires et le prytanée militaire forment une chaîne ininterrompue d'institutions militaires[1] que la suppression des deux dernières romprait dangereusement pour la solidité de l'armée. Ces diverses écoles sont, en effet, le réservoir de l'esprit militaire, où elle puise toute la force dont il est le principe. Supprimer un de ces précieux éléments, le remplacer même par un analogue mais forcément non identique, c'est nuire gravement à l'ensemble. Nous ne pouvons donc admettre qu'on porte cette atteinte à l'armée, qui est la dernière sauvegarde du pays.

Général PRUDHOMME.

---

[1] Dont l'Orphelinat Hériot est le premier anneau.



LE GRAND FRÉDÉRIC[1]

CHAPITRE XVIII.

BATAILLES ET COMBATS AU POINT DE VUE TACTIQUE.

« Si vous voulez livrer bataille, rassemblez le plus de troupes que vous pourrez : on ne saurait les employer plus utilement. »
(FRÉDÉRIC II.)

Observations tactiques sur les batailles et combats livrés par Frédéric II. — Bataille de Mollwitz. — Bataille de Czaslau : danger des attaques d'aile. — Surprise de Hohenfriedberg. — Changement de front de l'armée prussienne à la bataille de Soor. — Résultat indécis de la bataille de Lowositz. — Combat de Reichenberg. — Défense passive des Autrichiens à la bataille de Prague. — Pourquoi Frédéric II a été battu à Kolin. — Bataille de Rosbach : Frédéric met à profit les fautes de son adversaire. — Etude de la bataille de Leuthen : attaque contre l'aile gauche de l'armée autrichienne. — Marche de flanc de l'armée prussienne. — Enseignements à tirer de cette bataille. — Bataille de Zorndorf : rôle de la cavalerie. — Frédéric est surpris et battu à Hochkirch : Hochkirch et Bautzen. — Défaite de Kunersdorf. — Surprise de nuit à Liegnitz. — Etude de la bataille de Torgau. — Combat de Peilau.

Observations tactiques sur les batailles et combats livrés par Frédéric II. — Nous avons indiqué[2] les conditions stratégiques dans lesquelles se sont livrées les principales batailles auxquelles Frédéric a pris part ; il nous reste à étudier la manière dont ces divers engagements ont été conduits et à faire ressortir les enseignements tactiques qui s'en dégagent. Une partie des faits

[1] Voir les livraisons de 1897, 1898, 1899 et 1901.
[2] Ire partie, chapitre XVII.

ayant déjà été exposée dans le cours de cette étude, notamment au chapitre intitulé : *Tactique de combat*, nous nous contenterons ici de présenter pour chaque bataille un tableau d'ensemble et nous insisterons seulement sur les points qui offrent un intérêt particulier au point de vue tactique.

Bataille de Mollwitz. — La journée de Mollwitz, qui marque les débuts de Frédéric II, est une bataille de rencontre ; l'armée autrichienne, mal éclairée, ignore la présence de l'armée royale ; les troupes autrichiennes, cantonnées à Mollwitz, sont surprises par l'avant-garde prussienne et se forment en désordre sous le canon ennemi ; grâce à la cavalerie autrichienne, qui charge l'aile droite ennemie près de Hermsdorf, le maréchal de Neuperg parvient tant bien que mal à prendre son ordre de bataille ; enfin, l'attaque d'infanterie, dirigée par le maréchal de Schwerin contre le flanc droit des Autrichiens, décide du sort de la journée.

Au point de vue tactique, il faut signaler la faute commise par le roi, qui a déployé son armée prématurément à 1500 mètres environ de Mollwitz sans qu'on aperçût l'ennemi, donnant ainsi le temps à l'armée autrichienne de prendre sa formation. Signalons aussi une pratique défectueuse à laquelle le roi renonça dans la suite : pour obvier à son infériorité en cavalerie, il avait placé entre les escadrons de chaque aile deux bataillons de grenadiers. Ce mélange d'infanterie et de cavalerie ne peut que nuire à l'action de chacune de ces deux armes, et s'il convient, dans certains cas, d'appuyer par de l'infanterie une cavalerie trop faible ou un peu aventurée, c'est à la condition que les deux armes resteront distinctes et conserveront leur mode d'action particulier.

Remarquons, dès cette première rencontre, l'importance excessive de la cavalerie sur le champ de bataille, importance qui ne fera que s'accroître dans les campagnes suivantes. La journée de Mollwitz a été surtout un engagement de cavalerie : les escadrons autrichiens ont failli un instant culbuter l'aile droite prussienne et décider la victoire ; la cavalerie du roi était rompue et débandée, et, sans quelques bataillons qui tinrent bon à l'aile droite, la journée était perdue pour Frédéric. Le maréchal de Schwerin, en choisissant le moment propice pour porter son

infanterie en avant et prendre en flanc la cavalerie autrichienne, a seul, dans cette journée, fait preuve de sang-froid et d'à-propos. Frédéric II lui a pleinement rendu justice : « Il n'y avait dans son armée que le maréchal de Schwerin qui fût un homme de tête et un général expérimenté... Mollwitz fut l'école du roi et de ses troupes ». Frédéric II sut profiter de la leçon ; il ne négligea rien pour rendre sa cavalerie plus manœuvrière et pour lui inspirer pleine confiance en elle-même. Grâce à ses efforts, il eut bientôt une cavalerie bien instruite, audacieuse et pleine d'entrain, capable d'affronter avec succès la bonne cavalerie autrichienne et hongroise.

Bataille de Czaslau : danger des attaques d'aile. — A Czaslau, l'armée autrichienne du maréchal de Kœnigseck s'est formée en bataille en face des Prussiens, entre Czaslau et Chotusitz, sur deux lignes, la cavalerie aux ailes; son aile gauche était dominée par le mamelon de Saint-Boniface, occupé par les Prussiens. Frédéric tire parti de cette circonstance pour tenter de déborder l'aile gauche autrichienne, la refouler sur le centre et rejeter toute l'armée sur le ruisseau de la Dobrawa, encaissé et difficile à franchir. La cavalerie du maréchal de Buddenbrock attaque, en effet, les escadrons autrichiens qui forment l'aile gauche de la ligne ennemie, et les culbute; mais l'apparition d'un régiment de hussards prussiens de nouvelle formation, dont l'uniforme leur est inconnu et qu'ils prennent pour l'ennemi, arrête les escadrons prussiens et donne le temps à leurs adversaires de se dégager. Au centre, le village de Chotusitz, mal occupé par les Prussiens, est enlevé par l'infanterie autrichienne; mais le roi saisit le moment favorable et lance sa cavalerie contre le flanc gauche de cette infanterie, qui plie et entraîne avec elle toute la ligne. L'armée autrichienne perd 5,600 hommes, 1200 prisonniers, 17 canons et un drapeau. Les Prussiens ont 3,600 hommes hors de combat.

Nous avons déjà signalé la défense insuffisante du village de Chotusitz. On a prétendu que le temps avait fait défaut. Le prince François aurait pu utiliser les premières heures de la journée pour faire retrancher le village, mais il ne croyait pas la bataille si proche, bien que les troupes légères autrichiennes eussent escarmouché toute la journée précédente avec ses avant-postes.

L'action elle-même n'a duré que trois heures, mais ce qui la rend intéressante, c'est la manœuvre exécutée par le roi pour déborder l'aile gauche du prince de Lorraine et l'acculer à un mauvais terrain. Cette tactique était judicieuse, étant donnée la configuration du champ de bataille, mais elle demandait comme corollaire que l'aile gauche du roi fût organisée assez solidement pour résister elle-même à une attaque directe ou à un mouvement enveloppant. La journée du 17 mai 1742 présente, en effet, cette particularité que chacune des deux armées a fait des progrès par son aile droite, de manière à exécuter un changement de front sur le centre; le camp prussien a même été pillé en arrière de Chotusitz par la cavalerie autrichienne. Si les Autrichiens, au lieu de mettre le feu à Chotusitz, s'étaient fortement établis dans ce village et en avaient fait un point d'appui pour marcher contre l'infanterie prussienne, le sort de la journée eut peut-être tourné en leur faveur.

En résumé, la bataille de Czaslau nous fournit un enseignement important qui peut s'énoncer ainsi : l'attaque sur une aile n'est susceptible de procurer le succès qu'à la condition de garantir soi-même l'aile opposée contre un mouvement de même nature que pourrait tenter l'ennemi.

Il convient d'ajouter quelques observations de détail concernant le danger d'uniformes difficiles à reconnaître sur le champ de bataille, surtout pour la cavalerie dont les apparitions sont brusques et rapides; la nécessité d'organiser rapidement la défense de tous les obstacles du terrain qui doivent être utilisés comme points d'appui; enfin le danger d'engager une des ailes en deux fractions successives qui ne peuvent se soutenir, comme la cavalerie de l'aile gauche prussienne sur la rive droite du ruisseau de Chotusitz.

Surprise de Hohenfriedberg. — La bataille de Hohenfriedberg a eu le caractère d'une surprise et offre peu d'intérêt au point de vue tactique. L'armée autrichienne, ayant franchi les défilés qui conduisent de Bohême en Silésie, descend dans une plaine sur huit colonnes de front; le corps saxon est en pointe à l'extrême gauche. L'armée prussienne franchit la rivière de Striegau dans la nuit du 4 juin 1745 et attaque brusquement les Saxons qui sont culbutés et mis en pleine retraite.

Pendant ce temps, le prince de Lorraine forme rapidement son armée et fait avancer son infanterie entre la rivière de Striegau et les bosquets de Rohnstock; elle est assaillie de front par le margrave Charles et le prince de Prusse et plie déjà sous le feu, lorsque l'aile droite prussienne, qui a mis en fuite les Saxons, se rabat sur l'aile gauche des Autrichiens et menace de la prendre à revers. Mais à l'aile gauche des Prussiens le succès est un moment indécis : la rupture du pont de Striegau retarde l'arrivée de la cavalerie prussienne; Zieten accourt avec la réserve de cavalerie et donne le temps au prince de Nassau, qui commande l'aile gauche, de passer la rivière à gué. Dès lors, l'armée autrichienne, pressée vivement de front et sur son aile droite, débordée sur son aile gauche, se rompt et s'enfuit en désordre vers les montagnes; la retraite est couverte par les troupes des généraux de Wallis et de Nadasty qui prennent position sur les hauteurs.

Il ressort de ces faits qu'il ne faut jamais négliger de s'éclairer avec le plus grand soin, même lorsqu'on a toute espèce de raison de croire l'ennemi très éloigné et en pleine retraite; que l'armée prussienne, ayant à traverser la rivière de Striegau pour tomber à l'improviste sur les Autrichiens, aurait dû reconnaître les points de passage et préparer les moyens de franchir cet obstacle, même de nuit; enfin que le terrain a été utilisé avec intelligence par les Autrichiens pour couvrir leur retraite; la poursuite a pris fin sur les collines de Kander où les Prussiens n'ont pas osé inquiéter les débris de l'armée vaincue. Quant à l'action elle-même, elle a consisté dans une attaque de front contre l'armée autrichienne, précédée d'une attaque contre l'aile gauche formée par le corps saxon; remarquons enfin que l'armée autrichienne, quoique complètement surprise, a pu se former en bataille et faire bonne contenance, grâce à son ordre de marche sur huit colonnes parallèles qui s'avançaient à la même hauteur sur un terrain permettant leur déploiement rapide et simultané; si cette armée eut été en marche sur une ou deux colonnes seulement, elle eût eu le sort de l'armée combinée à Rosbach. D'où l'on peut conclure que toute armée en marche à proximité de l'ennemi doit chercher à utiliser toutes les routes dans la direction de son mouvement et sur un front égal à celui qu'elle occuperait en bataille.

Changement de front de l'armée prussienne à la bataille de Soor. — Le trait saillant de la bataille de Soor consiste dans le changement de front que Frédéric II fait exécuter à son armée au début de l'engagement. Nous avons déjà indiqué cette manœuvre [1]; il nous reste à présenter ici quelques observations de détail sur cette question et sur l'ensemble de l'engagement.

La situation de l'armée royale le 30 septembre 1745 était des plus critiques; elle occupait en arrière de Staudenz et face au sud-ouest une position forte au centre et bien appuyée vers la gauche à un ravin du côté de Ratsch; mais son aile droite, placée en arrière de Burkersdorf et vers la route de Trautenau, était en l'air. Le village de Burkersdorf, situé en contrebas, n'était pas occupé et l'armée autrichienne, en débouchant précisément sur cette partie du champ de bataille, prenait l'aile droite prussienne en flanc, presque à revers. Tout semblait donc favoriser le prince de Lorraine qui croyait n'avoir à livrer qu'un combat d'arrière-garde, puisque l'adversaire battait en retraite pour regagner ses États; mais Frédéric II, au lieu de se dérober devant cette attaque, prend le parti de marcher hardiment à l'ennemi suivant sa maxime : « Le moyen le plus sûr pour remporter la victoire est de marcher fièrement et en ordre à l'ennemi et de gagner toujours du terrain ». En conséquence, il se décide à pivoter autour de son aile droite pour exécuter un changement de front en avant et pour marcher droit à l'armée autrichienne. Ce mouvement, exécuté avec un plein succès, oblige le prince de Lorraine à livrer bataille sur un terrain désavantageux, qui présente une profondeur insuffisante pour que les trois lignes de son armée y puissent trouver place et qui est adossé à un ravin où la cavalerie ne peut se former.

Frédéric a donc fait preuve en cette circonstance de beaucoup de fermeté et de présence d'esprit; sa résolution de prendre l'offensive, téméraire à première vue, était celle qui offrait le plus de chances de succès, à la condition que l'aile droite prussienne, pivot de ce mouvement de conversion, pût tenir assez longtemps pour permettre à l'armée d'achever cette dangereuse manœuvre en face d'un ennemi supérieur en nombre. Le sort de la journée

---

[1] IIe partie, chapitre IV.

dépendait donc surtout du succès de l'aile droite prussienne : aussi la cavalerie de M. de Buddenbrock se jette-t-elle résolument sur les escadrons autrichiens placés à l'aile gauche du prince de Lorraine et protégés par deux batteries de 28 pièces. La cavalerie autrichienne ne peut se déployer sur un terrain trop étroit ; elle est rompue, et l'infanterie prussienne, après un premier échec, enlève les deux batteries. Une tentative des Autrichiens contre Burkersdorf pouvait encore arrêter les progrès de leurs adversaires ; mais cette attaque est menée mollement, et l'infanterie prussienne a le temps d'accourir et d'occuper solidement le village ; dès lors, la bataille est perdue pour le prince de Lorraine.

En résumé, Frédéric II s'est éclairé d'une façon insuffisante avant la bataille de Soor et il a pris une position défectueuse près de Staudenz, en appuyant mal son aile droite qui était le point faible de sa ligne de bataille ; la reconnaissance dirigée la veille de l'engagement vers Arnau et Kœnigssaal montre bien que le roi considérait son flanc droit comme le plus exposé ; la nature du terrain, dans cette région boisée, facilitait encore les entreprises de l'ennemi. Ceci posé, sans revenir sur la faute commise par le roi en affaiblissant outre mesure son armée par des détachements, on doit louer Frédéric d'avoir pris franchement l'offensive tactique à Soor et d'avoir exécuté avec autant de décision que d'adresse une manœuvre aussi délicate qu'un changement de front en présence de l'ennemi ; ajoutons que l'attaque des Autrichiens a été molle, et que le terrain de leur côté se prêtait mal à l'action de la cavalerie, ce qui rendait inutile leur supériorité numérique ; enfin la reconnaissance imparfaite du champ de bataille par les Autrichiens a été pour beaucoup dans leur défaite.

Résultat indécis de la bataille de Lowositz. — Lowositz a été aussi une bataille de rencontre : aucun des deux adversaires ne s'éclairait à bonne distance et ne se doutait que l'armée ennemie tout entière fût dans le voisinage de ses positions ; aussi l'action s'engage-t-elle d'une façon tout à fait décousue, et ce n'est que fort tard, vers midi, après plus de cinq heures de combat et plusieurs charges infructueuses, que Frédéric II s'aperçoit enfin qu'il a devant lui toute l'armée du maréchal Browne.

même faute que l'armée du prince de Lorraine va commettre, sur une plus grande échelle, à la bataille de Prague.

Défense passive des Autrichiens à la bataille de Prague. — La rive droite de la Moldau, à hauteur de Prague, dessine un vaste bastion d'environ 10 kilomètres de saillie, dont le fossé est représenté, au nord et à l'est, par un ruisseau qui forme un chapelet d'étangs; une ligne de crêtes s'abaisse depuis le mont Cziska, situé près de la rivière, jusqu'au village de Hortlorzes, et forme la face nord du bastion; la face est, entre Hortlorzes et Sterboholy, présente de larges ondulations dont les pentes vont en s'abaissant au sud vers Hostiworz et Micholup, et offrent de ce côté un champ d'action à la cavalerie.

C'est sur ce terrain que le prince de Lorraine, décidé à recevoir le combat, commet la faute de ranger son armée en bataille, permettant ainsi à Frédéric II d'étudier la position de son adversaire et de rechercher son point faible. L'armée autrichienne s'établit sur la ligne de crêtes entre le mont Cziska et Kyge, la cavalerie aux ailes, l'infanterie au centre sur deux lignes, l'artillerie sur les crêtes. A l'approche de l'armée prussienne, le 6 mai 1757, le prince de Lorraine porte une partie de ses troupes sur les collines, au sud de Kyge, pour former un crochet défensif face à l'est; la cavalerie occupe l'extrémité de ce crochet vers Sterboholy et Micholup; enfin la nouvelle aile droite ainsi constituée est renforcée par de l'artillerie, et quelques retranchements sont même ébauchés.

Frédéric prend aussitôt son parti. Avec le gros de ses forces il se portera contre l'aile droite autrichienne qu'il attaquera en même temps de front et à revers, afin de menacer la retraite de l'armée autrichienne sur Prague. Ce plan était hardi et bien conçu, mais l'exécution en était délicate, car elle nécessitait une marche de flanc à faible portée de l'armée ennemie, et, en cas de revers, la ligne de retraite de l'armée prussienne pouvait elle-même se trouver compromise.

Cette tactique était d'autant plus hardie que le roi ne disposait pas de forces supérieures à celles de l'ennemi; qu'il ne s'agissait pas de masquer ce mouvement par une attaque de front pendant qu'une partie de l'armée prussienne opèrerait cette dangereuse manœuvre, mais bien d'exécuter avec toute l'armée

une véritable marche de flanc à une faible distance de l'ennemi; que cette manœuvre éloignait, en outre, Frédéric des ponts jetés sur la Moldau en aval de Prague, ponts par lesquels il communiquait avec le corps de Keith posté sur la rive gauche, et, qu'enfin, elle l'éloignait également de sa nouvelle ligne de communication par Brandeis, sur la Lusace, au moment même où le maréchal Daun réunissait une nouvelle armée, à quelques journées de marche du champ de bataille de Prague, sur la rive gauche de l'Elbe. Dans ces conditions, la manœuvre tentée par Frédéric II était certainement des plus hardies, mais cette audace constituait le caractère principal du génie de ce prince et c'est elle qui lui a valu ses plus beaux succès; en face d'un ennemi plus entreprenant et plus habile, et d'une armée ennemie plus manœuvrière, elle lui eût peut-être attiré quelques sanglantes défaites.

Napoléon a indiqué quelle eût dû être la conduite du prince de Lorraine en face des dispositions prises par son adversaire : « Enfin, ayant fait la faute de paralyser sa gauche, il la devait mettre en action en la faisant marcher au secours de la hauteur près de Gebel, ce qui eût arrêté net le mouvement du roi qui, lui-même, eût eu sa droite débordée, elle était en l'air ».

Ceci nous montre une fois de plus que la condition essentielle, pour la réussite d'une semblable manœuvre, est que le pivot autour duquel le mouvement s'exécute soit solidement renforcé. En débouchant en forces par la trouée entre Hloupetin et Kyge, pendant que les Prussiens se prolongeaient dans la direction du sud pour gagner son aile droite, le prince de Lorraine menaçait leur ligne de retraite, et, en cas de succès, les rejetait sur le maréchal Daun en les coupant de l'Elbe. Du mont Cziska à Hortlorzes la distance n'est que de 5 kilomètres; les Prussiens ont commencé leur mouvement à 9 heures du matin, et l'action ne s'est engagée sérieusement qu'entre midi et une heure; le prince de Lorraine avait donc le temps nécessaire pour exécuter l'opération indiquée par Napoléon, mais il fallait manœuvrer, ne pas rester sur la défensive passive, ne pas maintenir toute l'armée autrichienne inerte sur ses positions.

Il est juste d'ajouter qu'une fois l'action engagée, le courage et la ténacité de l'infanterie du roi, la bouillante ardeur de sa cavalerie ont contribué largement au succès.

Pourquoi Frédéric II a été battu à Kolin. — On a vu[1] qu'à Kolin le roi s'est trouvé entraîné malgré lui à livrer un combat de front dont l'issue ne pouvait être douteuse, étant données son infériorité numérique et la force de la position occupée par l'armée autrichienne. Son intention était de livrer bataille en portant son aile gauche en avant et en refusant son aile droite, afin de prendre une formation en ordre oblique et d'exécuter une attaque d'aile; cette tactique, qui devait lui valoir, quelques mois plus tard à Leuthen, une de ses plus belles victoires, a complètement échoué, le 18 juin, à Kolin; il est intéressant d'en rechercher les motifs.

Rappelons d'abord succinctement les faits.

Après la bataille de Prague, Frédéric II marche contre le maréchal Daun, qui est aux environs de Kolin. Le 17 juin, le maréchal occupe les hauteurs de Krichenau face à l'ouest; le roi est établi vis-à-vis l'armée autrichienne, sa gauche en arrière de Planian, sa droite vers Kaurschim. Mais, dans la nuit du 17 au 18, Daun change de position et fait face au nord, la droite à Krezor, le centre en arrière de Chotzemitz, la gauche à Brezan; ces trois villages sont retranchés et défendus par de l'artillerie; les hauteurs sont occupées par deux lignes, l'une à mi-côte, l'autre sur les crêtes; la cavalerie, sous les ordres de Nadasty, couvre l'aile droite que protège encore, en arrière, le bois de Radowenitz fortement occupé par de l'infanterie. Cette position est très forte de front et sur son aile droite, mais son aile gauche est en l'air et exposée aux entreprises de l'armée prussienne, qui se trouve placée précisément sur une ligne à peu près perpendiculaire au nouveau front de l'armée autrichienne. Mais Frédéric est mal renseigné, sa cavalerie l'éclaire mal; lui-même paraît être devenu hésitant; il n'a amené avec lui que des forces insuffisantes qui, jointes à celles du duc de Bevern, ne s'élèvent qu'à 30,000 hommes, tandis que l'armée autrichienne en compte 50,000 (le roi l'estime à 60,000). Cependant, la faute commise par le maréchal Daun lui offre une occasion favorable; au lieu de reconnaître avec soin la position des Autrichiens et de marcher contre leur flanc gauche, Frédéric exécute, le 18 juin,

---

[1] IIe partie, chapitre IV.

à la pointe du jour, une marche de flanc qui l'amène en face de l'armée autrichienne, et il se porte à l'attaque de ses positions. La cavalerie prussienne se heurte à celle du général de Nadasty, qui est mise hors de combat, mais le feu de l'infanterie autrichienne l'oblige à son tour à rétrograder. Pendant ce temps, l'aile gauche des Prussiens s'empare avec peine de Krezor et demande des renforts; Frédéric n'a pas de réserve; son centre et son aile droite, qui devaient former échelon en arrière, se sont engagés dans un combat de front, et cette lutte inégale se termine bientôt par la défaite complète du roi. Il perd la moitié de son armée : 15,000 hommes, dont 6,000 prisonniers, et 200 pièces de canon.

La cause principale de l'insuccès de Frédéric II doit être attribuée à l'attaque dirigée contre l'aile droite autrichienne, manœuvre que l'infériorité numérique de l'armée prussienne rendait encore plus dangereuse. La marche de flanc exécutée à partir de Planian, à faible distance des positions autrichiennes, était pleine de dangers et contraire aux principes de l'art militaire. Si le maréchal Daun a laissé ce mouvement s'achever sans encombre sous ses yeux, à moins de 2 kilomètres de son front de bataille, c'est un exemple de plus des dangers de la défensive passive qui rive au sol l'armée qui a commis la faute d'adopter cette tactique. Les Autrichiens se sont contentés de fournir contre les colonnes prussiennes en marche « un feu d'artillerie très nourri, mais sans effet, à cause du trop grand éloignement ». (Jomini.) On peut donc dire qu'à cette bataille les deux adversaires ont lutté à qui commettrait le plus de fautes tactiques.

Une fois sa marche de flanc accomplie sans encombre, et étant admis son plan d'attaque contre l'aile droite ennemie, Frédéric a pris des dispositions de combat qui étaient de nature à compenser en partie son infériorité numérique. En se formant en bataille obliquement par rapport à l'ennemi, il pouvait espérer écraser l'aile droite autrichienne par une série d'efforts successifs dirigés contre cette aile. Grâce à l'entrain de ses troupes, le roi comptait décider du sort de la journée sur le plateau de Krezor avant que Daun eut eu le temps de renforcer sa droite. Il pensait bien, du reste, que le maréchal ne prendrait pas l'offensive, et il avait recommandé à son centre de ne pas s'engager sans son ordre. On sait que cette prescription n'a pas été obser-

vée, soit par la faute d'un de ses lieutenants, soit tout simplement parce que les troupes prussiennes recevant des coups de fusil ont répondu au feu de l'ennemi et se sont trouvées engagées peu à peu et, pour ainsi dire, sans s'en apercevoir.

Quoi qu'il en soit, que le centre et l'aile droite prussiens aient été engagés par la faute d'un chef en sous-ordre ou par la force des choses, il faut reconnaître que le plan de Frédéric était défectueux et difficilement réalisable, et c'est à cette cause principale qu'il faut attribuer l'échec complet que l'armée prussienne a subi à Kolin.

Bataille de Rosbach : Frédéric met à profit les fautes de son adversaire. — La plupart des historiens ont complètement dénaturé le récit de la bataille de Rosbach ; nous avons déjà fait voir [1] que la responsabilité de ce désastre ne remonte pas à Soubise ; il nous reste à étudier la bataille au point de vue tactique et à faire ressortir le rôle joué par chaque parti en cette circonstance. La conclusion se dégagera d'elle-même de cette étude.

Le 5 novembre 1757, l'armée prussienne occupe entre Bedra et Leiba une position d'attente, massée sur trois lignes à l'abri des vues de son adversaire, dont elle épie les mouvements, et prête à profiter de la moindre faute. L'armée combinée, formée des contingents des Cercles et du corps du prince de Soubise, sous le commandement en chef du prince de Saxe-Hildburghausen, campe entre Micheln et Brauderode dans une bonne position, couverte sur son front par le détachement du comte de Saint-Germain près de Grest. Le prince de Saxe, sur les instances de la cour de Vienne, se décide à marcher en avant pour menacer la retraite de l'armée prussienne et gagner son flanc gauche. A 11 heures, l'armée combinée tout entière, sauf le corps de Saint-Germain, se met en marche par le flanc droit et se prolonge à peu près parallèlement à l'aile gauche de l'armée prussienne, dont elle est séparée par une distance de 2,000 mètres environ. En tête se trouve la cavalerie impériale, puis l'infanterie allemande ; l'infanterie et la cavalerie françaises ferment la marche. Toutes ces troupes forment une longue colonne et

---

[1] Ire partie, chapitre XVII.

s'avancent lentement à cause des chemins étroits qui les obligent fréquemment à se rompre. Le comte de Saint-Germain reste avec deux brigades et un peu de cavalerie pour surveiller le camp ennemi; c'est à tort qu'on a dit : « Le comte de Saint-Germain *fut détaché* avec un corps considérable pour amuser l'ennemi et protéger la marche de l'armée française ». (Jomini.) Quant à Frédéric, il prit ce corps pour une arrière-garde et ne s'en préoccupa point.

Cette marche de flanc, en présence de l'armée prussienne concentrée et comme invisible, s'exécute sans éclaireurs, sans avant-garde ni flanqueurs, sans qu'aucun parti de cavalerie fouille le terrain et surveille l'ennemi. Cette violation des règles les plus élémentaires de la tactique en face d'un ennemi aussi vigilant que Frédéric II ne pouvait amener qu'un désastre. Les généraux français, qui ont déjà cherché à dissuader le généralissime d'entreprendre cette marche dangereuse, interviennent de nouveau. Soubise et de Broglie profitent d'un temps d'arrêt, qui se produit à hauteur de la gauche prussienne, pour proposer de remettre l'affaire, mais le prince de Saxe décide de continuer la marche dans l'espoir de surprendre le roi, de déborder son aile gauche, de le couper des ponts de la Saale. La cavalerie française reçoit l'ordre de rejoindre la cavalerie allemande, et la marche continue.

La conduite du roi de Prusse était donc toute tracée : tomber brusquement sur cette armée en marche et y jeter le désordre pour l'empêcher de se former; telle est la manœuvre qu'il exécute avec une vigueur et une habileté remarquables. Utilisant les couverts du terrain pour masquer son mouvement, il fait rompre par la gauche les escadrons qui forment sa troisième ligne, leur fait faire tête de colonne à gauche et dirige leur marche parallèlement à l'armée ennemie. Seydlitz marche en tête; il a ordre de se glisser dans les bas-fonds pour tourner la cavalerie de l'adversaire et fondre sur ses têtes de colonnes avant qu'il ait pu se former. Les deux armées s'approchaient de plus en plus l'une de l'autre en se côtoyant. La tête de la cavalerie franco-impériale était arrivée au nord de Reichertswerben; le prince de Saxe ne pouvait plus ignorer le mouvement des Prussiens, mais il crut à un commencement de retraite et pensa n'avoir devant lui qu'un rideau de cavalerie destiné à masquer cette retraite. Il fit donc

déploient en bon ordre, l'armée prussienne s'arrêta court. Les régiments suisses et les dragons d'Apchon la continrent avec une grande fermeté jusqu'à la nuit et permirent à Saint-Germain de s'assurer du débouché de Freiburg, seule voie de salut qui restât à la cohue des fuyards. Il demeura presque toute la nuit à la garde du pont sur l'Unstrutt et le fit brûler quand son arrière-garde l'eût franchi[1] ».

Ni les lettres du prince de Soubise ni les relations officielles n'ont fait allusion au rôle capital joué par le comte de Saint-Germain à la bataille de Rosbach; il en faut sans doute chercher le motif dans la jalousie qu'excitait ce dernier et surtout dans ce fait qu'il était impopulaire à la cour. Grâce à sa belle conduite, la journée de Rosbach, où nos généraux étaient, du reste, en sous-ordre, n'a pas été humiliante pour nos armes, contrairement aux assertions de l'unanimité des historiens, et celles de nos troupes qui ont pu combattre ont fait vaillamment leur devoir.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur cette journée; nous nous contenterons de faire remarquer que la position de l'armée prussienne se prêtait plutôt à un mouvement tournant dirigé contre son aile droite que contre son aile gauche. Dans la première hypothèse, l'armée combinée conservait, en cas d'échec, sa retraite au nord-ouest sur l'armée de Richelieu, qui n'était qu'à six journées de marche; l'attaque contre l'aile droite prussienne menaçait directement la ligne de retraite de Frédéric, qui passait par Merseburg, et ne lui laissait que le mauvais pont de Weissenfels. Au contraire, en opérant contre l'aile gauche du roi, le prince de Saxe acculait sa propre armée à la boucle formée par la Saale et l'Unstrutt; l'armée combinée avait donc tout intérêt à abandonner la ligne d'opérations passant par Freiburg pour prendre une nouvelle ligne par Micheln sur la Thuringe et le Brunswig où était l'armée de Richelieu.

Nous terminerons ces considérations en citant le jugement de Napoléon qui est resté comme le verdict de l'histoire sur la triste journée de Rosbach :

« La manœuvre du roi de Prusse est naturelle et mérite moins

---

[1] Mention, *loc. cit.*

d'éloges que l'ennemi ne mérite de blâme, car elle lui a été dictée par cette marche imprudente, faite sans être ni protégée par un corps d'observation en position, ni éclairée par des flanqueurs et une avant-garde, de manière à être à l'abri de toute surprise dans un pays de mamelons et dans une saison brumeuse. »

Étude de la bataille de Leuthen; attaque contre l'aile gauche de l'armée autrichienne. — De toutes les batailles livrées par Frédéric II, Leuthen est celle qui présente le plus d'intérêt au point de vue tactique. Nous allons entrer dans quelques développements à ce sujet et examiner les principales questions que soulève l'étude de cette journée célèbre. Nous ne raconterons pas, par le menu, l'engagement lui-même, dont les détails sont bien connus et ne prêtent à aucune controverse.

Ce qui frappe tout d'abord, dans cette rencontre, c'est ce fait d'une armée occupant une bonne position et battue par une armée ennemie dont l'effectif est moitié moindre. Les deux fautes commises par le maréchal Daun, en ne s'éclairant pas et en restant sur la défensive passive expliquent déjà en grande partie l'insuccès de l'armée autrichienne.

Ceci posé, la première question à examiner est celle-ci : où était le point faible de la position autrichienne ?

Voyons d'abord quels sont les arguments de Frédéric II.

Après l'engagement d'avant-garde, à Borna, dans la matinée du 5 décembre 1757, le roi découvre la position occupée par l'ennemi : « A la première inspection de ces troupes, a-t-il écrit, on jugeait par le terrain qu'il fallait porter les grands coups à l'aile gauche de cette armée ; elle était étendue sur un tertre chargé de sapins, mais mal appuyée. Dès qu'on avait forcé ce poste, on gagnait l'avantage du terrain pour le reste de la bataille parce que de là il va toujours en descendant et en baissant vers Nippern ; au lieu qu'en s'attachant au centre, les troupes de l'aile droite autrichienne auraient pu, traversant le bois de Lissa, tomber en flanc des assaillants et qu'il aurait fallu toutefois finir par l'attaque de ce tertre qui dominait sur toute la plaine. Ç'aurait été réserver la besogne la plus dure et la plus difficile pour la fin. »

Tels sont les motifs allégués par le roi ; quant au double

danger d'exécuter une marche de flanc à proximité de l'ennemi (mouvement qui était la conséquence du choix de ce point d'attaque) et de s'éloigner de sa ligne de communication sur Neumark et la Silésie, il n'en est même pas question.

Or, le champ de bataille de Leuthen est accidenté et couvert d'obstacles : bois, ruisseaux, étangs, mais les mouvements de terrain ont peu de relief et constituent de simples tertres, comme le dit Frédéric : on chercherait en vain, à l'aile gauche autrichienne, une position dominante, difficile à aborder, ni même un plateau nettement figuré. De plus, cette aile était parfaitement appuyée à la Weistritz, qui n'est pas guéable en ce point, aux étangs de Klein-Gohlau, aux bois et au village de Sachsütz. En attaquant l'aile gauche, les Prussiens avaient à franchir presque perpendiculairement les nombreux ruisseaux encaissés et bordés de bois qui débouchent dans la Weistritz, entre Klein-Gohlau et Lissa; au contraire, en enfonçant d'abord l'aile droite des Autrichiens, le roi tenait la tête de ces petites vallées et le terrain s'abaissait devant lui jusqu'à la rivière. L'attaque contre l'aile gauche du maréchal laissait disponibles la majeure partie des forces autrichiennes qui pouvaient se rabattre dans le flanc gauche de l'armée assaillante et l'acculer à la Weistritz.

L'armée prussienne débouchant de Borna sur Heyda se trouvait dans la direction même des ponts de Lissa, qui constituaient les derrières de l'armée autrichienne et sa principale communication avec la place forte de Breslau. Le roi avait donc tout intérêt à prononcer son attaque contre l'aile droite ennemie en la masquant par une démonstration contre la ligne Leuthen—Frobelwitz. Le bois de Nypern, ou de Lissa, lui aurait permis de dérober la marche de son aile gauche aux vues de l'ennemi pendant qu'il aurait abordé Frobelwitz en forces et qu'il se serait ainsi ouvert un passage dans la direction de Lissa, sur la principale ligne de communication des Autrichiens avec Breslau.

Ce qui démontre que l'aile gauche n'était pas le point le plus vulnérable de la ligne ennemie, c'est qu'après l'enlèvement de Sachsütz la lutte, loin d'être terminée, se circonscrit autour du centre autrichien qui occupe le village de Leuthen; la journée reste un moment indécise. Mais, dès le début de l'engagement, le maréchal a porté sa réserve à son aile droite, trompé par la démonstration que l'avant-garde prussienne a dirigée contre

cette aile; tandis que Frédéric a mis toutes ses troupes en ligne, la réserve et l'aile droite autrichiennes sont encore intactes, mais soit que le maréchal ne sache pas les utiliser, soit qu'il ne les croie pas assez manœuvrières pour tomber dans le flanc des Prussiens à travers un terrain coupé et difficile, ces troupes restent inactives pendant que le dernier acte de la journée se joue devant le village de Leuthen. L'attaque contre l'aile gauche autrichienne a eu pour résultat de rejeter celle-ci sur son centre et d'amener la concentration d'une partie notable des forces autrichiennes sur un point du champ de bataille dont la possession pouvait décider du sort de la journée et sauver l'armée du maréchal en lui donnant le temps de faire entrer en ligne sa droite et sa réserve ; tandis que l'attaque principale portée sur Frobelwitz et conduite avec cette vigueur que le roi savait si bien déployer à l'occasion, prenait à dos la position de Leuthen et la faisait tomber.

Marche de flanc de l'armée prussienne. — Abordons maintenant la deuxième question, celle de la marche de flanc exécutée par l'armée prussienne.

Lorsque le roi a reconnu la position des Autrichiens et pris le parti d'attaquer leur aile gauche, ses têtes de colonnes sont parvenues vers Borna, c'est-à-dire à environ une lieue de la ligne ennemie; son avant-garde est au delà de Heyda, en vue des Autrichiens. L'armée prussienne est partie de Neumark avant l'aube; de Neumark à Borna la distance est de 10 kilotres ; l'engagement de Borna ayant été une surprise d'avant-garde, on voit que dès 9 heures du matin le roi était en mesure de commencer l'affaire avec toute son armée dans la main. Or, la bataille n'a été réellement engagée qu'à une heure ; on peut donc dire que toute l'armée autrichienne est restée l'arme au pied pendant quatre heures, attendant passivement l'attaque des Prussiens, sans s'éclairer, même à quelques kilomètres de son front, et sans se douter de la manœuvre qui s'accomplissait si près d'elle. Elle s'en doutait si peu que le maréchal Daun, trompé par la présence, devant son aile droite, d'une partie de l'avant-garde prussienne, porte sa réserve du côté de cette aile dès le début de l'engagement et se prive ainsi de sa dernière ressource au moment critique. L'inertie de l'armée autrichienne

autre, à quel danger il s'exposait, lui qui avait été battu à Kolin après la même manœuvre, et qui, un mois auparavant, jour pour jour, avait fait payer cher à l'armée franco-impériale une manœuvre à peu près semblable. Outre le danger immédiat que lui faisait courir cette marche de flanc, elle pouvait encore, en cas d'échec, compromettre sa ligne de retraite, puisqu'il risquait d'être rejeté sur la haute Silésie et coupé du centre de ses États.

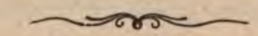
En second lieu, le choix de l'aile gauche comme point d'attaque n'est justifié ni au point de vue topographique, ni au point de vue tactique; la défaite même de l'aile gauche autrichienne n'entraînait pas la perte du champ de bataille, et Daun, en jetant des renforts suffisants à Leuthen, pouvait encore arrêter les progrès des Prussiens. En choisissant, au contraire, pour point d'attaque l'aile droite autrichienne, et en agissant vigoureusement, comme il savait si bien le faire, avec toute son armée dans la main, le roi pouvait s'emparer de Frobelwitz, prendre Leuthen à revers et menacer les ponts de la Weistritz; il conservait, en cas d'insuccès, la retraite sur Neumark et la basse Silésie.

Ajoutons qu'une fois l'action engagée, Frédéric a fait preuve d'habileté et d'énergie; ses dispositions sur le champ de bataille, le bon emploi de son artillerie, l'excellent parti qu'il sut tirer de sa cavalerie et aussi la belle conduite de ses troupes ont puissamment aidé au succès.

Nous admirerons donc les grandes qualités dont le roi de Prusse a fait preuve en cette journée, son audace, la vigueur de son attaque, son coup d'œil sur le champ de bataille, l'énergie dont il sut animer ses soldats, enfin les bonnes dispositions prises en poussant ses troupes obliquement et par échelons pour enfoncer l'aile ennemie; mais nous conclurons que la bataille de Leuthen n'est pas à proposer comme modèle aux hommes de guerre qui comptent moins sur la fortune que sur la sage application des principes de l'art militaire.

Colonel Bourdeau,
du 70e rég. d'infanterie.

(*A continuer.*)



CHOIX ET ÉTABLISSEMENT

DES

CHAMPS DE TIR POUR ARMES PORTATIVES[1]

CHAPITRE VI.

RECHERCHE DU POINT OÙ PORTENT CERTAINES BALLES.

Il peut être utile, dans certains cas, de rechercher le point qu'atteindront de plein fouet des balles partant dans des conditions bien déterminées et dont l'angle de tir est défini, par exemple, par la condition de raser la crête d'une hauteur, ou d'une butte, ou d'un paraballe.

Pour résoudre ce problème d'une façon simple il convient de faire un profil suffisamment exact du terrain dans la direction du tir. Il est avantageux de prendre l'échelle des hauteurs, cinq fois plus grande que l'échelle des longueurs, et d'adopter l'échelle du $\frac{1}{10000}$ pour les longueurs, et celle du $\frac{1}{2000}$ pour les hauteurs.

On tracera également sur un papier-calque les trajectoires de la balle pour les portées de 1000, 1500, 2 000 et 2 500 mètres, aux mêmes échelles que le profil du terrain.

En appliquant une de ces trajectoires sur le profil du terrain

[1] Voir la livraison de septembre 1901.

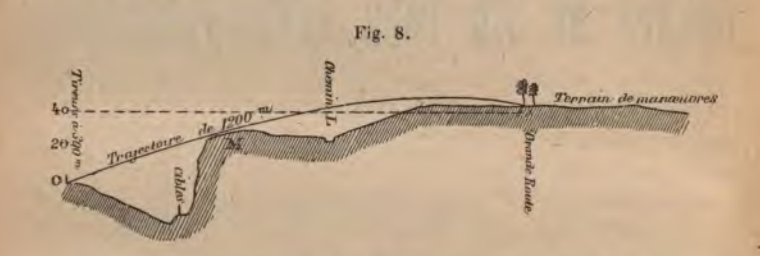
on trouvera facilement le point où porte une balle partant dans des conditions déterminées.

Les exemples ci-après feront comprendre l'usage que l'on peut faire de cette méthode.

Ces exemples se rapportent à des champs de tir existant effectivement.

Les tireurs, placés à 300 mètres des cibles sur le champ de tir représenté figure 8, et dont les balles sont tirées de façon à raser la crête M, atteignent la grand'route qui est à 1200 mè-

Fig. 8.

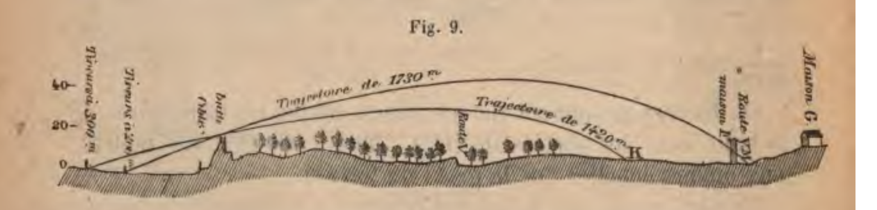


tres de leur position. Ces balles et celles qui sont tirées encore un peu plus haut peuvent battre de plein fouet le terrain de manœuvres qui est au delà de la grand'route.

Le terrain qui est entre la crête M et la grand'route, qui est défilé des pleins fouets, ne doit cependant pas être considéré comme étant complètement à l'abri des balles, car il peut être battu par les balles qui ont ricoché sur la crête M. On a eu l'occasion de constater que ces deux ordres de faits étaient quelquefois réalisés.

Le champ de tir représenté figure 9, a une butte de 20 mètres

Fig. 9.



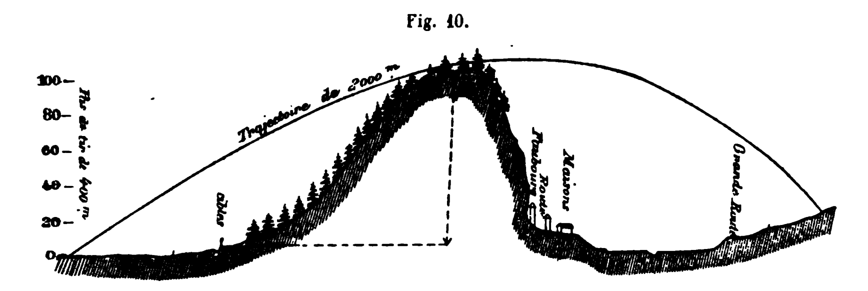
de relief. Cette butte protège à peine la route VM qui est à 1350 mètres de la butte, contre les balles arrivant de plein fouet

et qui ont été tirées à 200 mètres de la butte, en rasant la crête de celle-ci.

Le terrain entre la route VM et la butte, qui est défilé des pleins fouets ne peut pas être considéré comme étant complètement à l'abri, car ce terrain peut être battu par les balles qui ricochent en avant de la butte et qui passent au-dessus de celle-ci.

Le champ de tir représenté figure 10 est dans des conditions parfaites au point de vue de la sécurité, quoiqu'il y ait un fau-

Fig. 10.



bourg dans le prolongement du champ de tir et à 1200 mètres des tireurs, et quoique le même prolongement rencontre une grande route à 1750 mètres.

Le terrain qui s'étend depuis la crête de la colline jusqu'à la la portée de 2 000 mètres, ne peut pas être atteint par les pleins fouets ; il ne peut pas l'être non plus par les ricochets, car la colline qui est au fond du champ de tir, qui a un relief utile de près de 100 mètres et une pente de 40 p. 100 sur une grande partie de sa hauteur, ne peut laisser passer *aucun ricochet*.

CHAPITRE VII.

CHAMPS DE TIR TEMPORAIRES ET CHAMPS DE TIR DE CIRCONSTANCE POUR L'EXÉCUTION DES TIRS DE COMBAT.

I. ***Réglementation actuelle à ce sujet.*** — « Les champs de tir temporaires sont établis sur des terrains prêtés par les communes ou les particuliers et mis, chaque année, à la disposition des troupes pendant une ou plusieurs périodes de peu de durée, pour leur permettre l'exécution des tirs réglementaires qu'elles n'auraient pu effectuer dans leurs garnisons.

« Les champs de tir de circonstance sont des terrains qu'on a reconnus pouvoir se prêter à l'exécution de quelques tirs réels au cours d'une manœuvre ou d'un exercice effectué à une époque convenable. Ces terrains ne sont jamais pris en location ; les tirs y sont limités à une ou deux séances de peu de durée. Dans le double but de ménager les intérêts des populations et d'exercer les cadres et la troupe à exécuter les feux dans des sites divers, ces champs de tir ne doivent pas, en principe, être utilisés à différentes reprises, tout au moins à intervalles rapprochés. » (Extrait de la circulaire ministérielle du 6 juillet 1899.)

La procédure à suivre pour le choix des champs de tir de circonstance et des champs de tir temporaires est réglée par les circulaires du 8 avril et du 21 mai 1895, du 28 juillet 1897 et du 6 juillet 1899, et enfin par la loi du 17 avril 1901.

II. *Conditions à remplir*. — Les conditions à remplir par ces terrains de tir sont définies par l'article 58 de l'instruction de 1888 sur les champs de tir de l'infanterie et qui est ainsi conçu :

« Les terrains employés pour l'exécution des tirs de combat doivent présenter des garanties suffisantes de sécurité. On n'y élève pas de buttes. Lorsqu'il n'est pas possible de construire des abris pour les marqueurs et les observateurs, ceux-ci se placent pendant l'exécution des tirs un peu en avant des objectifs et à 250 ou 300 mètres sur l'un des flancs.

« La largeur de ces terrains sera donc de 500 mètres au moins. Les abords devront pouvoir être facilement surveillés afin d'assurer une complète sécurité pendant l'exécution des feux. »

Nous nous proposons de compléter ces règles sommaires et d'indiquer dans ce qui suit les conditions techniques qui doivent servir de base pour le choix de ces terrains.

Lorsqu'on exécute des feux sur un champ de tir temporaire ou de circonstance, on doit prendre des mesures de sécurité pour empêcher les hommes et les animaux domestiques de circuler pendant le tir dans toute la zone qui peut être atteinte par les balles autres que celles qui partent tout à fait accidentellement en dehors de la direction habituelle du tir.

On doit, en outre, éviter que les balles n'aillent frapper de grands arbres.

Un gros arbre peut recevoir plusieurs balles sans que sa vitalité en soit modifiée, mais le bois traversé par des balles perd un peu de sa valeur comme bois de construction, et quelques exploitants prétendent que, lorsque le bois est débité à la machine, la présence des balles modèle 1886 logées dans le bois peut quelquefois amener la rupture des scies à ruban (?). En tous cas, les propriétaires ou adjudicataires des bois prennent souvent prétexte de quelques balles arrivées dans les arbres pour demander des indemnités le plus souvent très exagérées.

Dans le but d'éviter ces demandes d'indemnité, le tir doit toujours être dirigé de telle sorte qu'il ne puisse pas arriver un nombre notable de balles dans un bois qui comprend des arbres de haute futaie ou dans une ligne de beaux arbres en bordure. On doit également éviter d'atteindre avec un nombre notable de balles des arbres fruitiers et de la vigne.

On ne commet pas de dégâts notables en envoyant quelques centaines de balles dans un bois taillis destiné à être exploité comme bois de chauffage.

Un terrain sur lequel on exécute des feux peut être divisé en deux zones comme il suit, au point de vue des dangers et des dégâts que peut y causer le tir :

1° *La zone de terrain réellement battu et dangereux* est celle dans laquelle les balles arrivent ou peuvent arriver en nombre considérable. Cette zone comprend d'abord tout le terrain que peuvent occuper les tireurs, et elle s'étend ensuite en avant de la position la plus avancée des tireurs jusqu'à l'extrémité de la zone battue par les ricochets, soit, en terrain plan, à 2 100 mètres de la position la plus avancée des tireurs ;

2° *La zone de sécurité*. Cette zone commence à 2 100 mètres des tireurs et s'étend jusqu'à la portée extrême de l'arme, soit 3 200 mètres.

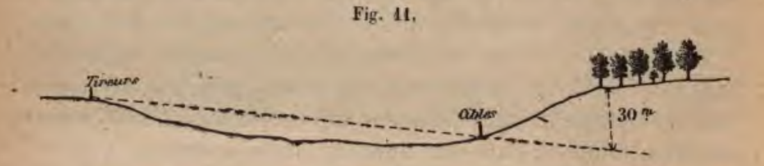
La zone de sécurité doit s'étendre également sur les flancs, à une distance qui sera indiquée plus loin.

Il y a lieu d'interdire la circulation dans cette zone en vue d'éviter la production d'accidents possibles, quoique très peu probables, au delà de 2 700 mètres.

Il peut y avoir sans inconvénients de grands arbres et des bois de haute futaie dans la zone de sécurité. Il ne doit pas y en avoir dans le prolongement des lignes de tir à l'intérieur de la *zone réellement battue*. Toutefois, on peut comprendre dans le périmètre de la zone battue des boqueteaux et des lignes d'arbres en bordure, à condition que le régime du tir spécifie que les lignes de tir seront toujours choisies de façon à passer en dehors de ces arbres[1].

On peut placer les tireurs à beaucoup moins de 2 000 mètres

Fig. 11.



d'un bois de haute futaie lorsque ce bois se trouve au moins à 30 mètres en dessous du plan de tir et en haut d'une pente d'au moins 20 p. 100, capable par conséquent d'empêcher la grande majorité des ricochets d'aller au delà.

III. *Profondeur du terrain battu.* — Sauf en cas de départ accidentel et anormal d'un fusil qui n'est pas en joue, aucun coup de plein fouet ne dépasse sensiblement la portée de 2 000 mètres dans les tirs de combats collectifs.

On en trouvera la preuve dans les exemples ci-après où les conditions de dispersion sont très supérieures à celles qui sont réalisées dans tous les tirs exécutés dans les corps de troupe, même à titre d'expérience.

Un tir rapide médiocre, exécuté avec la hausse de 1700 mètres, envoie ses balles de plein fouet les plus hautes à 2 000 mètres des tireurs en terrain plan.

---

[1] Nous avons commandé une manœuvre avec feux réels sur un terrain dans ces conditions, dans laquelle, après avoir tiré 288 obus de 80 et de 75, et 35 000 cartouches modèle 1886, il n'y a eu qu'un seul arbre abîmé par un obus et aucun ne l'a été par les balles.

Nous avons commandé une autre manœuvre dans laquelle on a tiré 50,000 cartouches et 240 obus sur un terrain comprenant plusieurs routes bordées de grands arbres et des bois ou boqueteaux dans lesquels on n'a commis aucun dégât.

Un feu trois fois plus dispersé que le tir rapide et qui aurait des écarts égaux à ceux de l'ancien feu d'attaque, qui consistait à tirer en marchant et en plaçant le fusil à l'épaule, envoie ses balles de plein fouet les plus éloignées, en terrain plan, à 2 000 mètres des tireurs, lorsque le tir est dirigé sur des cibles à 1100 mètres des tireurs.

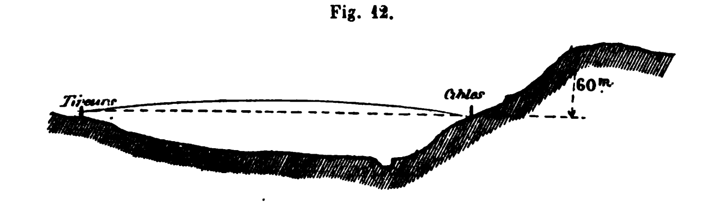
La profondeur du terrain battu par les balles de plein fouet dans les tirs les plus dispersés, avec le fusil modèle 1886, ne dépasse donc jamais 2 000 mètres. Cette profondeur est inférieure à celle qui est battue par les ricochets en terrain plan, soit 2 100 mètres.

La profondeur du terrain que l'on doit considérer comme battu dans les champs de tir dépend, pour tous les genres de tir, de la portée maximum que peuvent avoir les ricochets sur ce terrain.

La profondeur du terrain battu pourrait s'élever à 2 500 mètres si le sol était couvert d'une croûte glacée.

Lorsque, dans le fond d'un terrain de tir de circonstance, il se trouve une hauteur d'au moins 60 mètres de relief au-dessus du plan de tir et dont les pentes ont une inclinaison de plus de 20 p. 100 sur la plus grande partie de cette hauteur, la zone du terrain réellement battu en profondeur se trouve limitée à une vingtaine de mètres au-dessus des objectifs et la zone de sécurité peut être limitée soit à la crête de la hauteur, soit encore, si l'on est dans de hautes montagnes, à 200 mètres au-dessus de l'hori-

Fig. 12.



zontale passant par les tireurs et à 100 mètres au moins au-dessus des objectifs.

Lorsque le terrain immédiatement en avant des tireurs est suffisamment au-dessous des trajectoires pour qu'il n'y ait à craindre aucun ricochet loin en avant des objectifs et lorsque les

[illegible] ne de



[illegible] une centaine de mètres sur les [illegible] dans le [illegible]

[illegible] conditions sur les terrains représentés par [illegible]

17. *Largeur du terrain battu.* — **Les plus grands écarts** en [illegible] des coups de plein fouet des tireurs très maladroits, [illegible] *qui visent le but et qui visent l'objectif désigné*, ne dépassent [illegible] *mètres par centaines de portée.*

En raison des ricochets, le terrain dangereux s'étend effectivement à [illegible] *mètres à droite et à gauche* des directions extrêmes *du tir lorsque le terrain est plan et pierreux.*

Le terrain rendu dangereux par les ricochets s'étendrait au

plus à 20 mètres à droite et à 80 mètres à gauche des directions extrêmes du tir, si, comme cela a lieu sur certaines plages sablonneuses et dans les plaines de la Champagne pouilleuse, le sol n'avait aucune pierre.

Dans les tirs de combat, il y a beaucoup moins à craindre les écarts en direction dus à la seule maladresse des mauvais tireurs que les écarts bien plus considérables que commettent les tireurs d'adresse quelconque, qui tirent sur un point autre que l'objectif désigné soit parce qu'ils ne voient pas cet objectif, soit, bien plus souvent encore, parce qu'ils n'ont pas compris la désignation qui a été faite de l'objectif et qu'ils en ont visé un autre.

On doit s'attendre à avoir des écarts en direction, souvent très considérables, si l'on n'élimine pas de la troupe qui exécute les feux tous les hommes qui ont mauvaise vue et aussi ceux qui, dans les exercices journaliers, ont été reconnus être sujets à ne pas comprendre les désignations d'objectifs.

Dans les terrains pour tirs de combat dont les dimensions sont relativement restreintes en direction, il ne faut pas mettre d'objectifs qui soient peu visibles, qui soient à demi masqués et surtout qui puissent être confondus avec des haies, des murs, des levées de terre, etc., faute de quoi on peut s'attendre à avoir des balles qui seront tirées dans des directions faisant des angles assez grands avec la direction de l'objectif choisi et désigné.

Les écarts de cette nature sont, au contraire, peu à craindre lorsque le sol est nu et lorsqu'il est orienté de telle sorte que les objectifs soient bien éclairés et bien visibles ;

Lorsque, le temps étant légèrement brumeux, le soleil se trouve peu élevé au-dessus de l'horizon et dans la direction des cibles, ces dernières, quelle que soit leur couleur, paraissent grises et se distinguent difficilement des objets naturels avoisinants, tels que haies, murs, levées de terre qui, dans ce cas, ont la même teinte grise que les cibles.

En faisant tirer dans ces conditions, on peut s'attendre à avoir une forte proportion des balles qui seront dirigées sur d'autres points que sur les cibles désignées, surtout lorsque la distance dépasse 400 mètres.

Lorsque le soleil est très bas sur l'horizon et dans la direction des cibles, les tireurs peuvent se trouver éblouis par le soleil et dans l'impossibilité de voir les objectifs et surtout de les viser.

Dans les cas ci-dessus, on doit attendre pour commencer le tir que le soleil ait monté ou arrêter le tir si c'est le soir.

Il y a très peu de terrains de tir, en France, qui soient assez grands pour que l'on puisse, sans danger, y faire des expériences au sujet d'une diminution de la visibilité des objectifs sur les effets du feu de l'infanterie.

Dans les terrains de tir relativement étroits, on doit multiplier les gradés en arrière des tireurs, de façon qu'un gradé n'ait à surveiller la direction des fusils que de cinq à six hommes et qu'il puisse arrêter de suite le tir de ceux qui dirigent leur fusil dans une direction dangereuse.

Lorsqu'un champ de tir de circonstance est uniquement destiné aux tirs de combat individuels des tireurs de 1re et de 2e classe, la profondeur et la largeur du terrain battu ne dépasse pas celle que battent les ricochets sur ce terrain.

Un terrain de tir pour tirs de combat individuels peut être réduit à une bande très étroite lorsque les conditions de pente sont analogues à celles représentées figures 11, 12 et 13.

On voit par ce qui précède que les terrains de tir de combat pourront, en général, avoir des dimensions beaucoup moindres tant en largeur qu'en longueur, lorsqu'ils sont choisis en pays montagneux que lorsqu'ils sont en plaine.

Même dans les montagnes, où les habitations sont nombreuses et dispersées comme elles le sont dans les Vosges, on peut trouver de nombreux terrains de tir de combat pour faire tirer aux distances moyennes de petits groupes de tireurs.

Il arrive souvent dans les montagnes de cette sorte qu'un champ de tir de circonstance, qui est d'autre part dans de très bonnes conditions, ne peut être proposé ou accepté parce qu'il s'y trouve une maison gênante.

Dans la majorité des cas, il serait facile d'obtenir des occupants de cette maison qu'ils l'abandonnent, moyennant une indemnité assez faible, pendant les quelques heures que dure un tir de circonstance. Jusqu'à présent on n'a jamais alloué de crédit aux corps pour des dépenses de cette nature.

V. *Tracé des limites d'un terrain de tir éventuel ou de circonstance pour tirs de combat collectifs.* — Nous allons indiquer dans ce qui suit les limites que devrait avoir un terrain pour

tirs de combat collectifs, tracé dans un pays de plaines ou de collines à faible relief.

KL étant la limite que les balles ne doivent pas dépasser (*fig.* 15), la position la plus avancée des tireurs sera BC à 3 200 mètres de KL. La position la plus éloignée pour les tireurs imposée par le terrain ou d'autres considérations est supposée être AD.

Sur ce terrain, les tireurs et les cibles peuvent être placées dans tout le polygone ABCD.

Des cibles, mais non des tireurs, pourront être placées dans le polygone BEFC. Le terrain que l'on peut battre est limité par le polygone ABFEHCD qui forme ainsi le périmètre de la *zone battue*.

La *zone de sécurité* comprend :

1° Une bande sur chaque flanc de la zone battue ;

2° Une bande EKLF (*fig.* 15) prolongeant la zone batttue et s'étendant depuis la distance de 2 100 mètres jusqu'à 3 200 mètres de la position BC, qui est la plus avancée que doivent prendre les tireurs.

La bande de sécurité sur les flancs peut varier de largeur suivant les circonstances.

Dans les conditions moyennes, on sera dans de bonnes conditions en lui donnant de 0 à 2 000 mètres une forme triangulaire et une largeur de 500 à 2 000 mètres des tireurs. Il est suffisant de conserver cette largeur aux distances de 2 000 à 3 200 mètres ; avoir une largeur nulle à hauteur des tireurs et à l'origine du terrain de tir.

La largeur de la zone de sécurité pourrait être réduite à 300 mètres sur les flancs si le terrain que l'on doit laisser en dehors de la zone de sécurité n'était que rarement fréquenté. Si, au contraire, il se trouvait sur un des flancs du terrain de tir un groupe important d'habitations ou un passage très fréquenté, il serait prudent de donner à la zone de sécurité sur ce flanc une largeur de 400 mètres par 1000 mètres de portée.

Dans les terrains où il ne doit pas se produire de ricochets, en raison de la distance à laquelle les trajectoires passent du sol en avant des tireurs, on pourrait réduire sensiblement les zones de sécurité si, en même temps, le terrain était tel que les

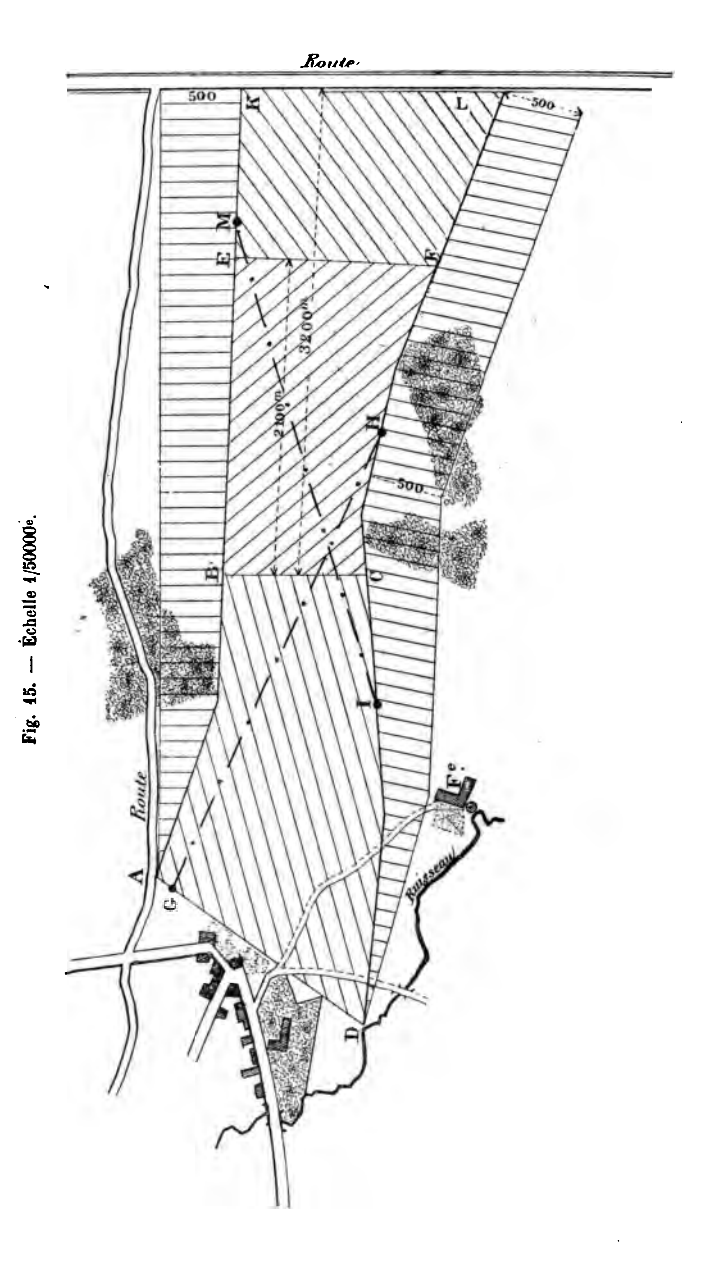


Fig. 15. — Échelle 1/50000e.

buts y soient très visibles et ne puissent être confondus avec des objets naturels.

La zone de sécurité pourrait être limitée à la crête des hauteurs, s'il y avait, au fond du terrain, des hauteurs suffisantes pour arrêter toutes les balles tirées.

Sur le terrain représenté figure 15 on pourra utiliser des lignes de tir, telles que GH ou IM, qui ont une longueur de 3 200 mètres sans sortir de la *zone battue*.

Les vedettes ou plantons chargés d'interdire la circulation sur le terrain de tir doivent être placés à l'extérieur de la zone de sécurité et, en général, sur les limites de cette zone.

CHAPITRE VIII.

CHAMPS DE TIR DES SOCIÉTÉS CIVILES.

I. *Conditions générales à remplir*. — Une circulaire du 5 septembre 1900 autorise les sociétés de tir à recevoir des fusils et des cartouches modèle 1886 et à les tirer dans leurs stands ou champs de tir, à condition que ceux-ci aient été reconnus. par une commission militaire, satisfaire aux conditions voulues de sécurité. Il est donc utile, pour les officiers, d'être fixés au sujet des conditions que doivent remplir ces champs de tir.

Les tireurs qui viennent s'exercer dans les champs de tir des sociétés civiles comprennent une assez forte proportion de jeunes gens qui viennent là pour apprendre à tirer. Ces tireurs sont encore moins sélectionnés et sont moins instruits que ceux de l'armée.

Les écarts à craindre de la part de ces tireurs sont pour le moins égaux à ceux que nous avons indiqués comme possibles dans les corps de troupe.

Le seul genre de tir pratiqué dans les sociétés civiles est le tir lent individuel avec les fusils modèle 1874 et modèle 1886.

Les champs de tir des sociétés civiles doivent donc satisfaire aux mêmes conditions que les champs de tir militaires pour tirs individuels.

Il y a lieu, toutefois, de tenir compte des faits ci-après :

La plupart des champs de tir des sociétés civiles ne sont uti-

lisés que le dimanche, jour où il y a assez peu de circulation dans les champs.

Le nombre de cartouches que l'on tire sur ces champs de tir est relativement restreint. La probabilité d'accidents par des balles échappées est d'autant moindre que le nombre de coups tirés est lui-même moins élevé.

L'État n'est pas responsable des accidents résultant de l'exécution du tir.

Les propriétaires des terrains aux abords des champs de tir réclament moins dans le cas où quelques balles sortent des champs de tir appartenant à des sociétés civiles que lorsqu'il s'agit de terrains de tirs militaires.

En adressant des plaintes et des réclamations au sujet des dangers plus ou moins sérieux que leur fait courir l'exécution des tirs militaires, ces propriétaires ont l'espoir d'obtenir de l'État des indemnités ou des expropriations. Ils sont moins réclameurs ou chicaniers quand il s'agit des sociétés civiles, parce qu'ils n'ont généralement pas l'espoir de pouvoir en obtenir d'indemnités sérieuses, et quelquefois aussi parce qu'ils ne veulent pas être désagréables à ces sociétés.

Il est généralement facile, à une société de tir, d'établir un champ de tir de 200 mètres, lorsqu'on se trouve dans un pays de montagnes ou de collines. L'établissement d'un pareil champ de tir, à l'air libre, n'est, au contraire, possible en pays de plaine que si, au delà de la butte, on peut disposer d'un terrain de 2 000 mètres de profondeur, sur lequel la circulation soit interdite pendant l'exécution du tir.

II. *Stands.*— Les sociétés de tir des grandes villes font, généralement, construire des stands pour pouvoir tirer dans les faubourgs de la ville, malgré la proximité d'habitations ou de terrains sur lesquels la circulation est fréquente. Ces stands doivent être organisés de façon qu'aucune balle ne puisse sortir des limites du stand.

Ces stands comportent, en dehors de la baraque qui sert d'abri et de poste aux tireurs, au moins deux paraballes généralement percés de fenêtres étroites par lesquelles doivent passer les balles tirées.

Au fond du champ de tir, il y a généralement un mur revêtu

de rondins de bois ou encore une butte en terre dans laquelle viennent s'arrêter les balles.

La commission chargée de l'examen d'un stand de cette espèce doit s'assurer, en se plaçant aux postes des tireurs, que, quelle que soit la position de ceux-ci, leurs balles de *plein fouet* se trouveront arrêtées, dans tous les cas, par la butte ou par les paraballes.

Elle doit déterminer la zone où porteront, de plein fouet, les balles qui, partant accidentellement, auraient passé au-dessus du premier paraballe.

Il est fréquent que des balles rencontrent l'arête des fenêtres des paraballes. Les bords de ces fenêtres sont presque toujours garnis de plaques d'acier. Ces plaques doivent avoir au moins un centimètre d'épaisseur pour ne pas être rapidement mises hors de service par le tir des balles modèle 1886.

Les balles qui atteignent les arêtes des plaques des fenêtres s'y brisent et s'y pulvérisent plus ou moins complètement, suivant la portion de leur diamètre qui se trouve rencontrer l'arête de la plaque.

Les éclats des balles ainsi brisées sont très divergents. Les plus gros de ces éclats pourraient aller à 200 mètres environ en dehors de la ligne de tir, s'ils n'étaient pas arrêtés par des écrans.

Pour arrêter ces éclats, fort dangereux et très fréquents, il faut que chaque fenêtre des paraballes soit prolongée par un tunnel en planches ou en maçonnerie, d'environ 10 mètres de long, terminé à son extrémité antérieure par une autre fenêtre, à peine plus large que la fenêtre antérieure d'un paraballe.

Lorsque le tunnel est en planches, il faut que les deux ou trois premiers mètres qui se trouvent près de la fenêtre du paraballe soient blindés avec des plaques de tôle de fer d'au moins 3 à 4^{mm} d'épaisseur.

Faute de cette précaution, les gros éclats de balle perceraient fréquemment les planches du tunnel et s'échapperaient en dehors, même si, en ce point, il y avait deux ou trois épaisseurs de planches. En tous cas, les planches seraient rapidement mises hors de service près de la fenêtre du paraballe.

Le deuxième paraballe doit être muni de tunnels comme celu qui est le plus rapproché des tireurs.

Les ricochets des balles modèle 1874 se font suivant les mêmes lois que ceux des balles du fusil modèle 1886. Toutefois, la portée des ricochets des balles modèle 1886 est environ un tiers plus grande et leur pénétration est notablement plus grande. Un stand bien organisé pour arrêter les ricochets des balles du fusil modèle 1874 arrêtera également ceux des balles modèle 1886 si l'épaisseur et la résistance des écrans sont suffisantes.

Lorsqu'un stand aura été utilisé depuis longtemps pour le tir du fusil modèle 1874, et n'aura donné lieu à aucune plainte, on pourra généralement y autoriser le tir avec le fusil modèle 1886, en tenant compte des réserves faites ci-dessus.

La Société française des Munitions fabrique, pour le tir avec le fusil modèle 1886, dans les stands des sociétés civiles, des cartouches dont la balle n'a pas d'enveloppe de maillechort sur l'ogive.

La vitesse initiale de ces balles est d'environ 530 mètres, et est de 100 mètres inférieure à celle des cartouches de guerre; leur pénétration est inférieure à celle des cartouches de guerre.

Ces cartouches ne sont, toutefois, pas beaucoup moins dangereuses à tirer dans un stand que les cartouches de guerre. Elles ont, en outre, l'inconvénient d'être d'un prix plus élevé et d'avoir un peu moins de précision.

JOURNÉE,
Lieutenant-colonel du 69e rég. d'infanterie.



DES
RÈGLEMENTS DE MANOEUVRES[1]

« Nous voulons une infanterie aussi parfaite que possible, capable de vaincre la meilleure infanterie de l'Europe.

« L'infanterie, c'est l'armée : tant vaut l'infanterie, tant vaut l'armée. »

(Général BONNAL.)

« Rien n'est plus élevé, ne réclame plus d'intelligence, d'énergie et de cœur que la conduite directe des troupes. »

(Général MAILLARD.)

Aux propositions d'ordre général que nous venons de formuler :

1° Incorporation du chapitre Ier de la IIe partie de l'École du soldat dans la Ire partie, c'est-à-dire l'égalité entre toutes les formations;

2° Modifications et adjonctions au vocabulaire de commandement, c'est-à-dire baptême de formations, rétablissement du commandement d'exécution; les deux commandements : *Face à* et *Halte* permettant les évolutions dans toutes les directions, et le geste du chef pouvant remplacer ces commandements;

3° Fusion des écoles d'escouade et de section,

nous allons ajouter quelques propositions de détail qui en sont souvent la conséquence ou dont les motifs sont placés à la suite de la rédaction nouvelle.

[1] Voir la livraison de septembre 1901.

ÉCOLE DU SOLDAT.

TITRE I.

1. Nouvelle rédaction des Règles générales.

TITRE II.

2. Faire un article IV avec :
Position du poingt sur la hanche;
Tête à droite;
Alignement homme par homme.

3. Placer après l'alinéa 20 de l'art. III. Marche oblique individuelle. A droite et à gauche individuels en marchant.

4. Procédé pour passer le l'école de discipline à l'école de combat et inversement.

5. Maniement d'armes diminué.

Examen du titre II de l'*École du Soldat* actuelle et Rédaction nouvelle de quelques alinéas.

1. TITRE I. — RÈGLES GÉNÉRALES.

2. A ajouter : *L'instructeur doit compter sur la façon dont il montre le mouvement, sur la connaissance des fautes qui se commettent d'habitude, bien plus que sur la récitation de la théorie, peu intelligible pour la majorité des recrues.*

« Faire des gens pratiques, la récitation de la théorie sur le terrain d'exercice est nuisible sous beaucoup de rapports ». (Général HANRION.)

2. TITRE II (1re PARTIE). — RÈGLES GÉNÉRALES.

6. A mettre dans un alinéa spécial :
Position du poing sur la hanche.

Il faut faire ressortir ce mouvement, qui est important, pour avoir de bons alignements.

ART. Ier.

9. *Mettre le mouvement de :* Tête droite, *directement avant les alignements.*

Ce mouvement est fait pour eux; cela existait, d'ailleurs, dans le règlement de 1869. De plus, on pourrait placer l'*alignement homme par homme* au chapitre Ier, car la nécessité d'avoir pour chaque classe de recrues un nombre d'hommes plus fort qu'il ne serait à désirer, oblige à se préoccuper de l'alignement dès le début de l'instruction. Si on ne le fait pas, on risque fort de laisser prendre aux hommes l'habitude de ne pas s'aligner rapidement après chaque arrêt.

Mettre après l'article III un article IV renfermant :

1. *Position du poing sur la hanche ;*
2. *Mouvement de tête à droite ;*
3. *Alignement homme par homme.*

3. ART. III.

20 *bis. Marche oblique. — Au commandement de :* Oblique à droite, marche, *comme à l'alinéa* 163 *jusqu'à* « en donnant de temps en temps un coup d'œil sur son voisin de droite » *et au commandement de :* En avant, marche, *comme à l'alinéa* 164.

20 *ter. A droite et à gauche en marchant. — Au commandement de :* Par le flanc droit, marche, *comme à l'alinéa* 198 *jusqu'à* « les files, etc. ».

23 *bis.* La marche oblique et la marche par le flanc *s'exécutent au pas gymnastique et au pas de charge, d'après les mêmes principes que ci-dessus.*

Il y a évidemment intérêt à faire exécuter, à l'instruction individuelle, tout mouvement destiné à être fait en groupe, de même que tout mouvement de la section doit être fait d'abord par un groupe moins fort, tout en étant assujetti aux mêmes règles.

Dans la marche par le flanc et dans la marche oblique, le soldat dans le rang doit d'abord faire face à une nouvelle direction à 45 degrés ou à 90 degrés, puis assure son alignement, ou bien double et dédouble. La marche oblique ou par le flanc ne pourra être bonne que si le point de départ est bon et le mouvement de corps de l'homme prestement fait. D'autre part, l'instructeur commandant à un groupe nombreux risque fort de ne pas voir les fautes commises au point de départ, car il doit se

préoccuper aussitôt de l'alignement de sa troupe et de la direction. Le mouvement en groupe sera sûrement plus vite appris et mieux exécuté, si l'on passe d'abord par le mouvement individuel.

Procédé pour indiquer que le chef veut faire de l'*Ecole de discipline*.

4. — 19 *bis*. *Toute manœuvre, qu'il s'agisse de mouvements à rangs serrés ou de mouvements de combat, a lieu au pas accéléré, c'est-à-dire à la marche simplement rythmée; quand le chef veut la plus grande correction possible, il commande :* Garde à vous *ou :* Pas cadencé, *et jusqu'au commandement* de Repos *ou* Pas accéléré *le soldat donne son maximum d'efforts : les jarrets sont tendus, le pied se pose à plat ; à tous les départs, à tous les mouvements, on frappe le sol pour accentuer la marche.*

Avant d'aborder l'instruction du groupe, il convient de donner un moyen pratique d'avertir le soldat qu'on exige de lui de l'ordre rigide, c'est-à-dire la plus grande correction. C'est nécessaire, car si sur la place d'exercices, pendant cinq heures par jour, pendant trois mois, le soldat pratique l'ordre rigide, il finit, un beau jour, par dépasser sa limite d'élasticité, et l'on est tout étonné, au lieu de constater des progrès, de voir diminuer sa science manœuvrière et bientôt son esprit de discipline. « On veut que la compagnie, comme le bataillon, marchent en toute circonstance de manœuvre au pas cadencé ; cela est irréalisable et mauvais pour le maintien d'une bonne discipline, car cela ne s'exécute pas ou se fait mal. Il ne convient d'ordonner que ce qui est possible et facile, mais il faut l'exiger rigoureusement et ne pas se contenter d'un semblant de correction [1]. »

De plus, comment veut-on faire conserver pendant les longs parcours à travers les villes, 4 ou 5 kilomètres quelquefois, cette marche rigide ; c'est impossible.

« Une troupe d'infanterie marchant au pas à travers les rues d'une ville, ne saurait conserver longtemps la rectitude du pas cadencé. Le fait est bien évident, mais la démarche libre, bien que rythmée, du soldat marchant en troupe peut être la consé-

---

[1] Général BONNAL.

quence, ou bien d'un ordre ou bien d'une licence. En France, on exige sur le papier que le soldat en troupe marche constamment au pas cadencé, sauf en route. Dans d'autres pays plus militaires, où l'on ne souffre pas le plus petit accroc à la discipline, on préfère accorder par ordre un soulagement qu'on serait impuissant à proscrire. »

Aussi le soldat règle lui-même sa tension de jarrets. et il n'est pas toujours facile (quand il a fait ses classes) d'obtenir de lui une marche très correcte.

« L'indication de pas cadencé, dit le général Bonnal, serait plus logique pour exprimer la marche d'exercice rigide, tandis que celle de pas accéléré serait réservée à la marche demi-libre, mais rythmée, qui s'impose dans un long parcours. »

Le pas accéléré pourrait être, dans certaines circonstances, et après entraînement, plus rapide que le pas cadencé, par conséquent à vitesse variable, tout en ne permettant jamais à la longueur du pas de descendre au-dessous de 75 centimètres, défaut si fréquent actuellement, et qui provient de ce que, dès le début de l'instruction, on veut obtenir la raideur, la correction, avant d'avoir la longueur.

« *Il faut habituer les troupes à allonger davantage le pas en marchant au pas accéléré* [1]. »

Les rythmes de 110 à 130 permettent un pas de 75, 80 et même 90 centimètres ; à partir de 140, il y a une grande dépense de travail pour une faible vitesse en plus. Tout donc revient à allonger le pas plutôt qu'à le précipiter [2].

« Aux manœuvres allemandes de 1886, à la fin d'une journée fatigante, la vitesse de l'infanterie était à peu près de 100 mètres à la minute, à raison de 114 à 116 pas de 84 à 82 centimètres. »

Il faut remarquer, d'ailleurs, que, avec les rythmes de 130, il faut un entraînement préalable pour conserver au pas sa lon-

---

[1] Le maréchal DAVOUT au général FRIANT, 8 octobre 1811.

[2] Aux manœuvres de 1901, nous avons eu le plaisir intense pour un fantassin de voir le 19e bataillon de chasseurs faire en toute circonstances soit pour des attaques décisives soit pour entrer au cantonnement après des marches de 35 kilomètres sous la pluie, des pas de 90 centimètres avec le rhytme de 120. Cela donnait l'impression d'un fleuve puissant, d'un torrent humain. Voilà où est la vérité et non dans ces cadences de 150 avec des pas de 20 centimètres que pratiquent beaucoup de bataillons de chasseurs.

gueur de 75 centimètres; en tous cas, même en raccourcissant le pas, ce sont des rythmes très pénibles à conserver, à travers les rues d'une ville, par des hommes chargés qui n'entendent que de vagues échos des tambours et des clairons. Les compagnies flottent.

5. ARTICLE IV.

33. *Supprimer :* Présenter l'arme *et reporter :* Croiser la baïonnette *et* : Mettre et remettre la baïonnette *à l'escrime à la baïonnette.*

Nous n'osons pas demander la suppression complète du maniement d'armes, comme dans l'armée austro-hongroise; nous sommes cependant *intimement* convaincu que la discipline du rang peut être obtenue sans le maniement d'armes ou du moins avec le maniement d'armes réduit, comme dans la plupart des armées européennes. On se plaint du peu de temps passé par les hommes sous les drapeaux, on exagère encore cette situation en exigeant des hommes dressés le 1er mars pour les avoir prêts à faire campagne, et l'on ne retranche rien des mouvements d'autrefois. Le temps qu'on est obligé de consacrer au maniement d'armes est considérable.

Les tableaux d'emploi du temps relevé jour par jour dans une compagnie nous donnent les chiffres ci-après :

1897-1898.	55 pauses de 35 minutes	environ,	
1898-1899.	44	—	—
1899-1900. . . . . . jusqu'au 15 mars.	40	—	—

On entend bien que je ne nie pas l'utilité de la discipline du rang, je veux dire seulement qu'on peut l'acquérir à moins de frais et la conserver à moins de frais. D'ailleurs, si cette discipline est obtenue uniquement par la manœuvre du terrain d'exercices pendant trois mois, le jour où le soldat respire l'air pur de la campagne, il entend, nous l'avons déjà dit, ne plus être correct et énergique.

En Autriche, la suppression complète du maniement d'armes a donné de bons résultats, car une partie du temps consacré à cette branche de l'instruction est reportée sur les mouvements

de marche, exécutés par suite avec une rare précision. Deux mois après l'arrivée des recrues, nous avons vu des sections manœuvrer d'une façon parfaite.

Quoi qu'il en soit, la suppression du maniement d'armes se rattache aussi à une question d'honneurs. Voudra-t-on les honneurs rendus de la même façon pour tous les grades d'officiers? La chose a lieu en Autriche, où l'empereur se contente de ce qu'exige un sous-lieutenant, et le prestige des officiers n'en est pas diminué.

Nous voudrions donc *au moins* voir supprimer *présenter l'arme* et reporter à l'escrime à la baïonnette les mouvements relatifs à la baïonnette et croiser la baïonnette pour bien montrer que ce sont des mouvements à exécuter énergiquement et vivement, mais non avec ensemble.

ÉCOLE D'ESCOUADE, DE DEMI-SECTION ET DE SECTION

1. — A ajouter aux Règles générales : L'escouade, la demi-section, la section, *manœuvrent d'après les mêmes principes, le commandement* section *remplaçant celui* d'escouade, *quand il s'agit de la demi-section ou de la section. L'escouade, la demi-section, la section peuvent prendre les formations suivantes :*

1° *Sur deux rangs,* facilement maniable, permet de tenir la troupe bien en main, prête à manœuvrer, permet l'utilisation de tous les fusils ;

2° *Sur un rang avec ou sans intervalles,* permet l'utilisation la plus complète de tous les fusils ; permet à l'arrêt l'utilisation la plus complète du terrain ;

3° *Par files,* donne pendant la marche sous le feu de l'artillerie une diminution de vulnérabilité par rapport à la formation sur un rang, et n'est pas plus vulnérable que cette dernière sous le feu d'infanterie ;

4° *Par le flanc, à files doublées ou non,* très maniable, tout en tenant la troupe groupée, permet l'utilisation la plus complète du terrain pendant la marche ; moins vulnérable aux grandes distances que toutes les autres formations, mais beaucoup plus aux moyennes et aux petites.

Ire PARTIE.

Propositions dans les *Ecoles d'escouade et de section* réunies sous le nom d'*Ecole du groupe*.

1. Formations. Propriétés.
2. Nouveau classement des mouvements.
3. Au sujet du commandement de Fixe dans les alignements.
4. Alignement oblique individuel et en groupe.
5. Alignement contre des jalonneurs.
6. Alignement sur un rang, par files, par le flanc.
7. Alignement en terrains variés.
8. Ouvrir et serrer les rangs.
9. Face en arrière.
10. Changements de direction ; il n'y a plus que deux commandements, l'un pour les changements à pivot fixe, l'autre pour les changements à pivot mouvant.
11. S'agenouiller et se coucher sans faire serrer le 2e rang.
12. Rassemblement et ralliement, rassemblement en toutes formations, ralliement réservé au cas où des unités différentes sont mélangées.
13. Passer d'une formation à une autre : 1. Le *face à ;* 2. *le geste du chef ;* 3. le commandement *de halte* remplaçant celui de marche dans certains cas.
14. Manœuvre au geste.

2. — Nous proposons un nouveau classement des mouvements. Dans chacune des formations citées plus haut, au paragraphe I, on peut avoir à exécuter tout ou partie des mouvements suivants :

A. — 1). Alignements. — 2). Ouvrir et serrer les rangs. — 3). Faire face en arrière de pied ferme.

B. — Marche en avant et face en arrière, marche en arrière, marche oblique, s'arrêter. Changer de direction de pied ferme et en marche. S'agenouiller et se coucher.

C. — Rassemblement et ralliement.

D. — Passer d'une formation à une autre.

E. — Maniement d'armes.

F. — Manœuvre au geste.

Pour chacun de ces mouvements, nous allons prendre successivement toutes les formations.

A. 3. — 1). *Alignements.*

Règles générales. — L'escouade, la demi-section et la section sur deux rangs, un rang ou par files ont un guide placé à droite ou à gauche; le chef peut être aussi guide de sa troupe; dans ce cas, la file qui le suit sert de base d'alignement. L'escouade, la demi-section et la section par le flanc ont le guide devant le premier rang.

1° *Sur deux rangs.*

155. A ajouter : *au début de l'instruction, le caporal rectifie avant de commander :* fixe. *Puis, quand son groupe est suffisamment instruit, il commande :* fixe, *avant la vérification.*

Actuellement, le caporal commande *fixe* après avoir vérifié l'alignement.

Le contraire a lieu à l'école de compagnie; il est bon de préciser et de faire ressortir la différence; en tous cas, les hommes n'ont pas à tourner la tête à l'appel de leur numéro, ainsi que l'indique l'alinéa 155, puisqu'ils n'ont pas replacé la tête directe. Et précisément, quand on veut rectifier à l'école de compagnie, après avoir commandé fixe, les hommes ne savent pas tourner la tête à l'appel de leur numéro, car cela a été mal enseigné à cause de l'erreur de l'école d'escouade.

4. — 157 *bis. Alignement oblique. Cet alignement doit être enseigné homme par homme, comme l'alignement normal. L'instructeur dit au guide et à haute voix :* Face à tel point, trois pas en avant, *et le reste comme à* 151 *à* l'école d'escouade *et* 18 *de* l'école de section.

Ce mouvement trouve sa place ici par suite de la fusion de l'école d'escouade et de l'école de section.

Voici la première application du *face à,* que nous proposons d'adopter.

5. — 157 *ter. L'escouade, la demi-section, la section sont exercées à s'aligner contre deux jalonneurs.*

NOTA. — Bien entendu, l'école du soldat contient un article spécial pour les exercices préparatoires de tir et le mode d'exécution des feux dans le groupe.

C'est l'alignement pratiqué pour toutes les revues, inspections; on n'y est pas exercé, aussi les hommes en face des jalonneurs ne savent pas se placer par rapport à eux.

6. 2° *Sur un rang.*

En principe, dans cette formation, l'alignement très correct n'existe pas. L'homme place le poing sur la hanche, tourne la tête du côté de la file de base, rectifie rapidement son alignement et se replace de lui-même dans la position directe. Le chef ne commande pas *fixe*.

Il en est ainsi à chaque arrêt. Quand, exceptionnellement, le chef veut un alignement plus correct, il commande *à droite* ou *à gauche, alignement fixe*.

3° *Par files.*

Comme sur un rang, l'homme n'a pas à placer le poing sur la hanche.

4° *Par le flanc.*

A chaque arrêt, les hommes placent le poing, tournent la tête et s'alignent par rang, du côté de l'homme du premier rang, qui rectifie rapidement sa position et par files, sur la première file, puis les hommes se remettent dans la position directe sans commandement de fixe.

Actuellement, on fait faire souvent ce mouvement d'alignement parce que c'est souvent nécessaire; cela se ferait tout seul.

7. — *Pour toutes les formations. En terrains variés*, l'alignement même simplifié n'est pas exigible, car il faut utiliser le terrain, il n'est cependant pas rejeté de parti pris. L'homme devra toujours, au moins, faire sa place dans le rang en mettant le poing sur la hanche. Dans la formation par le flanc, les files serreront sur la file de tête de façon à occuper le moins de profondeur possible. L'ordre donné par le chef de se servir des abris à chaque arrêt indiquera à l'homme dans quelle mesure il doit s'aligner. Par exemple, si le feu est ouvert, il faudra toujours plus d'alignement que dans le cas contraire.

8. — 2). *Ouvrir et serrer les rangs.*

1° *Sur deux rangs.*

Alinéas 21 et 22 de l'école de section, ne s'applique pas aux formations sur un rang par files ou par le flanc.

9. — 3). *Face en arrière de pied ferme.*

Comme le règlement.

Pour faire face en arrière en marche on peut conserver le commandement unique de : *Face en arrière, marche,* pour toutes les formations.

B. — *a*). *Marche en avant, en arrière, oblique.*

Pour toutes les formations, comme le règlement actuel.

10. — *b*). *Changer de direction de pied ferme et en marche, s'arrêter.*

1° *Sur deux rangs.*

177. 1° Nous proposons de ramener les commandements à deux :

Tournez à droite, pour le changement de direction à pivot fixe, de pied ferme ou en marche ;

Changement de direction à droite, pour le changement à pivot mouvant sous grand ou sous petit angle, ne s'exécutant qu'en marchant.

Le mouvement du règlement et le commandement ci-dessus s'appliquent à un changement de direction ou un tourner à angle droit. Toutes les fois que l'angle sera différent, l'indication de *face à tel point* précédera le commandement de tourner ou de changement de direction, de pied ferme ou en marche, sous grand ou petit angle.

Actuellement, nous avons à la 1re partie trois commandements pour les changements de direction : *escouade à droite* et *tourner à droite* et *changement de direction à droite.*

L'école de section donne, en outre, *point de direction plus à droite,* qui n'est autre qu'un changement de direction ordinaire à pivot mouvant sous un petit angle.

La 2e partie n'a que le commandement de *changement de direction à droite.*

Nos propositions unifieront et simplifieront; de plus, *le face à tel point* permettra de faire mouvoir la troupe dans toutes les directions, ce qui n'existe maintenant que pour les formations sur un rang et par files.

Actuellement, dans le changement de direction à pivot mouvant, le règlement permet à la rigueur un autre angle que le droit. Mais cela ne s'applique ni au *tourner* ni à l'*escouade à droite;* enfin, il est bon que le guide, même dans le changement de direction à pivot mouvant, connaisse dès le début du mouvement le nouveau point de direction.

177. 2° Normalement, dans le changement de direction à pivot mouvant, le pivot fait le pas de 25 centimètres; ce pas peut être plus petit et réduit presque à rien; le pas peut être aussi plus grand que 25 centimètres.

Le cercle décrit par le pivot doit être diminué souvent à cause du manque de place, le règlement doit donc le dire, afin de conserver son caractère de loi formelle.

3° De plus, nous proposons les mouvements de *tournez à droite, halte,* le guide s'arrêtant aussitôt qu'il a fait face à la nouvelle direction.

Si le tourner a lieu sous un angle autre que l'angle droit, on commande *face à X, tournez à droite, halte.*

On a, en effet, souvent besoin d'arrêter une troupe aussitôt qu'elle a fait face à une nouvelle direction, par exemple en cas d'attaque de cavalerie pour fournir des feux.

Si l'angle est petit, le tourner peut être difficile à faire, mais de pied ferme, on à l'alignement oblique.

Guide, face à tel point, à droite alignement.

En marche et pour continuer à marcher, dans ces cas d'un angle très faible, on ne fait pas de tourner, on fait le changement de direction à pivot mouvant.

En marche, et pour s'arrêter de suite, on commande : *face à X, escouade, halte.*

L'escouade s'arrête, le guide fait face et l'alignement oblique se fait immédiatement, tout comme un alignement parallèle.

Il ne peut y avoir d'erreur avec ce commandement *de face à X, escouade, halte,* puisque dans le cas d'un angle un peu fort, de pied ferme ou en marche ou pour s'arrêter, on commande : *changement de direction* ou *tourner.*

2° *Sur un rang et par files.*

Comme sur deux rangs.

3° *Par le flanc.*

197. Le changement de direction a lieu de pied ferme ou en marche au commandement de *par files à gauche,* qui correspond à l'angle droit. L'indication de *face à tel point* permet de faire le changement de direction sous un angle quelconque.

11. — *c) S'agenouiller et se coucher.*

1° *Sur deux rangs.*

182-183. Le mouvement de *couché peut se faire sans porter le premier rang à trois pas en avant* ; ce serait plus rapide et c'est ce qu'on doit chercher dans ce mouvement.

Le mouvement de *à genoux peut également se faire sans faire appuyer ni serrer le second rang.*

2° *Sur un rang, par files, par le flanc.*

Le mouvement s'exécute d'après les mêmes principes, et sans que le premier rang, dans *par files,* se porte en avant.

C. **12.** — *Rassemblement et ralliement.*

247. Le rassemblement normal a lieu dans la formation sur deux rangs.

Lorsque le chef veut rassembler dans une autre formation, il l'indique dans le commandement :

« Rassemblement sur un rang ;

« Rassemblement par files ;

« Rassemblement par le flanc. »

La désignation ferme d'un homme, toujours le même, placé au centre, facilite beaucoup le mouvement pour les rassemblements en ligne.

Pour les rassemblements par le flanc, qui ont toujours lieu à files doublées, c'est le guide qui se place devant le chef.

Le rassemblement a toujours lieu avec la plus grande rapidité et en silence. Le chef seul commande et parle, les autres gradés font le geste réglementaire, si c'est nécessaire.

Le rassemblement peut servir à obtenir très rapidement le transport d'une troupe à quelque distance, pour faire face à une attaque imprévue et dans une autre formation que celle que la troupe avait, sans être obligé de passer par les mouvements intermédiaires.

Le ralliement est employé pour grouper rapidement une troupe au lieu de *rassemblement* quand la troupe est très dispersée et en désordre, et surtout pour grouper une fraction formée de deux unités différentes mélangées, pour lesquelles, par suite, il ne peut y avoir d'ordre normal et qui ont cependant momentanément un chef commun.

La baïonnette est mise seulement quand on est rallié, et n'est enlevée que sur l'ordre du chef.

Le règlement devrait spécifier, pour le ralliement, ce que nous demandons. On voit, en effet, la plupart du temps, utiliser le ralliement pour faire porter un groupe en ordre à quelque distance et face à une nouvelle direction, ce à quoi on peut arriver plus vite par des mouvements ordinaires; car, disperser une troupe en ordre normal pour la grouper dans un ordre non habituel, à quelques pas, ne peut donner un gros bénéfice.

Les hommes cherchent instinctivement leur place habituelle, elle est prise, ils hésitent et le mouvement a rarement une valeur sur le terrain d'exercices. Que serait-ce avec des réservistes et au combat dans un terrain difficile, avec les émotions de la lutte.

Qu'on conserve l'expression *ralliement* pour le cas que nous signalons, mais que *rassemblement* soit le mouvement ordinaire; il se fera, toutes choses égales, plus vite que si l'on commandait *ralliement*.

Le rassemblement en toutes formations réussit très bien; c'est un excellent exercice d'assouplissement, qui permet de décider rapidement sur certaines difficultés de manœuvre, longues à résoudre par les moyens ordinaires.

Tous ces mouvements, rassemblement et ralliement, ont une grande importance.

« La section doit être exercée avec grand soin au rassemblement qui doit s'exécuter avec correction et promptitude dans toutes les circonstances et toutes les directions, résultat facilité par l'homme du centre (der Mittelmann) [1]. »

« Il faut mettre de l'ordre dans les unités, sous peine d'être frappé d'impuissance en présence d'un retour offensif, la promptitude du ralliement doit être considérée comme le signe certain de l'excellence d'une troupe [2] ».

« On insistera de façon particulière sur l'éducation des troupes pour l'assaut et pour les ralliements instantanés après l'assaut [3] ».

Dans ces deux citations, l'expression « ralliement » est employée pour « rassemblement », parce que ralliement semble devoir comporter plus de rapidité que rassemblement ; c'est une affaire d'éducation.

A ajouter après le ralliement : Au combat, par suite du renforcement, le mélange des unités sera fréquent. Il faut donc s'habituer à la :

1° *Répartition du commandement :*

La fraction première sur la ligne prenant la droite en principe ;

2° *Exécution de quelques mouvements :*

Dans cette situation : Ralliement, faire face à droite et à gauche, se porter en avant, en arrière par échelons; exécution des feux, charge à la baïonnette. Rassemblement.

« Il est nécessaire de manœuvrer mélangés, car on constate d'une part qu'en 1870 l'infanterie prussienne ne semble pas souffrir du mélange des unités, évidemment, grâce à leurs exercices, tandis qu'en 1877-78 les Russes constatent dans toutes les unités mélangées une diminution de valeur à tous les points de vue. »

---

[1] *Règlement austro-hongrois de* 1889.
[2] Général MAILLARD.
[3] Général HANRION.

D. 13. — *Passer d'une formation à une autre.*

Passer de deux rangs :

Sur un rang avec ou sans intervalles ;

Par files ;

Par le flanc ; on double toujours, que ce soit au commandement ou au geste, sauf après l'indication *sans doubler.*

Passer de un rang avec ou sans intervalles.

Sur deux rangs ;

Par files.

De un rang sans intervalles.

Par le flanc ; on double toujours, sauf après l'indication *sans doubler.*

De un rang avec intervalles.

Par le flanc ; on ne double pas.

Passer de par files.

Sur deux rangs ;

Sur un rang ;

Par le flanc ; on ne double pas.

Passer de par le flanc par quatre (on dédouble toujours, sauf après l'indication *sans dédoubler*).

Sur deux rangs ;

Sur un rang ;

Par files ;

Par le flanc par deux.

Passer de par le flanc par deux.

Sur deux rangs, avec l'indication : sans dédoubler.

Sur un rang ;

Par files ;

Par le flanc par quatre.

Observation au sujet des mouvements de doublement ou dédoublement.

Dans les fractions sur le pied de guerre, au combat, on marchera plus souvent par quatre que par deux, à cause de l'allongement des formations par deux ; dans ces formations par deux, on ne peut pas marcher librement, car les files n'ont que 70 cen-

timètres de distance; ainsi, au bout de quelques mètres, une section sur le pied de guerre par deux a un allongement de 10 pas, et cela sur la place d'exercices. La vulnérabilité des formations doublées ou dédoublées est à peu près la même. D'autre part, la formation par quatre est la formation la plus fréquemment employée en temps de paix pour les mouvements journaliers.

Il vaut donc mieux poser en principe que la troupe double toujours, que ce soit au geste ou à commandement, sauf après l'indication *sans doubler*. De même si l'on veut ne pas faire dédoubler, dire *sans dédoubler*. Les formations par files ou sur un rang à intervalles font exception, la formation par files étant déjà une formation sur un rang doublée, et la formation sur un rang à intervalles ne se prêtant pas au mouvement de doublement, elles ne doublent ni ne dédoublent.

Tous les mouvements ci-dessus (passage d'une formation à une autre), s'exécutent avec les commandements actuels; nous demandons, cependant, la généralisation du principe posé antérieurement : pouvoir substituer le commandement de *halte* à celui de *marche* pour tous les passages d'une formation à une autre. Les files de bases ou les guides s'arrêtent de suite et le mouvement s'exécute.

Nous demandons, en outre, que, en même temps que le passage d'une formation à une autre, puisse se faire un changement immédiat dans la direction.

Ainsi, l'escouade est sur deux rangs, pouvoir commander :

Face à X, sur un rang, marche ;
Face à X, sur un rang, halte ;
Face à X, à gauche en ligne, marche ;
Face à X, à gauche en ligne, halte, etc.

De plus, le *geste du chef* peut, indiquant la direction, remplacer le *face à* dans le commandement.

C'est le principe du Règlement de cavalerie de 1889.

Il est souvent difficile d'indiquer la direction, ou du moins c'est long ; le geste permet d'orienter la troupe dans la bonne direction, quitte à compléter l'indication plus tard à haute voix, si c'est nécessaire.

E. — *Maniement d'armes.*

203. Quand le chef veut remettre en main une troupe qui donne des indices de laisser-aller ou après des exercices de service en campagne, de marche, où l'homme a joui d'une liberté plus grande, il fait exécuter quelques mouvements de maniement d'armes, ou des mouvements des articles ci-dessus, susceptibles d'une grande précision.

F. — *Manœuvre au geste.*

205. Nouveaux gestes :

A gauche en ligne, tourner, escouade à droite.

Geste du changement de direction vivement fait.

Obliquer.

Mouvement brusque du corps du chef, avec indication par geste de la nouvelle direction.

A genou.

Les deux bras baissés en même temps.

Coucher.

Les deux bras portés horizontalement en avant.

Rassemblement.

Lever le bras et *faire face* à la troupe.

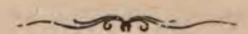
(Actuellement, on peut croire que c'est le signal d'arrêt qui va être fait.)

De plus, on doublera et dédoublera comme à commandement, sauf indication. Quand le chef est guide de la troupe, s'il veut indiquer une nouvelle direction, s'il veut passer d'une formation à une autre avec changement de direction, **son geste bien net remplace** le *face à tel point*

Le règlement actuel prescrit d'exécuter au geste, et avec raison, tous les mouvements de l'école d'escouade ; il serait donc bon qu'il y eût des gestes réglementaires pour chaque mouvement, car tout ce qui concerne l'exécution doit être formel et commun à tous.

Capitaine Dutraut,
Professeur adjoint à l'École spéciale militaire.

(*A continuer.*)



LES VOSGES[1]

1674 — 1814 — 1870

Campagne de 1814.

En 1814, les Vosges, qui auraient pu être utilisées comme un sérieux obstacle pouvant permettre à plusieurs corps de la Grande Armée en voie de réorganisation, de se rassembler à l'abri de leur couvert, furent très mal défendues et presque complètement négligées par les généraux de Napoléon.

Pour bien comprendre le rôle stratégique des Vosges pendant la campagne de 1814, il est nécessaire de se rendre compte de l'état dans lequel se trouvait cette région au point de vue de ses voies de communication et des facilités de défense qu'elle présentait contre un ennemi occupant déjà la plaine d'Alsace.

Les voies de communication.

En 1776, il y avait dans la partie de la Lorraine, qui forma en 1789 le département des Vosges, 794 kilomètres de routes, mais l'insuffisance des crédits alloués pour leur entretien et la suppression des corvées n'avaient pas permis de les maintenir toutes en bon état. Un certain nombre d'entre elles furent même abandonnées. Vingt ans plus tard, pendant la Révolution, on créa des « ateliers de charité », sortes d'ateliers nationaux chargés d'assurer l'entretien des voies de communication. Ces « ateliers

---

[1] Voir la livraison de juillet 1901.

de charité » ne purent rien entretenir, sauf dans quelques localités importantes où l'on essaya de faire travailler les citoyens aux routes. C'est ainsi que fut entreprise celle de Rambervillers à Baccarat, qui ne fut d'ailleurs qu'ébauchée. Dans le département des Vosges, sur 546 ponts, la moitié au moins avait besoin de réparations urgentes. Le grand pont des Charmes, par exemple, était tellement délabré que la circulation fût sur le point d'y être interdite. On ne pouvait plus se servir également de l'importante route stratégique de Rambervillers à Raon-l'Étape, tant elle était profondément défoncée.

Enquête de 1801.

Frappé de cette situation particulière, le Premier Consul avait prescrit, en 1801, une vaste enquête qui démontra le pitoyable état de la grande voirie du département.

« Ces routes, disait le préfet Desgouttes dans son rapport, ayant été construites dans un très court espace de temps, et par corvées, on ne doit pas s'attendre à rencontrer des chemins qui étonnent par la régularité de leurs alignements ou la douceur de leurs pentes et la solidité de leur construction... »

Entièrement absorbé par les préoccupations de ses guerres continuelles contre l'Europe, Napoléon n'eut pas le loisir de donner suite aux desiderata exprimés par l'enquête de 1801. Aussi, en 1813, le département des Vosges ne comptail-il encore que 839 kilomètres de routes entretenues, peu ou mal, c'est-à-dire 45 kilomètres seulement de plus qu'en 1776.

Le mauvais état des routes, l'impraticabilité de quelques-unes d'entre elles, surtout en hiver, leur nombre restreint par rapport à la superficie de cette région boisée, montagneuse et tourmentée, le peu de passages d'une viabilité certaine à travers l'arête principale, devaient pourtant permettre à un défenseur occupant activement les nœuds de routes stratégiques et défendant leurs points de pénétration à travers la chaîne des Vosges, d'en interdire facilement l'accès et la traversée à un ennemi venant de la plaine d'Alsace.

Derrière cette première barrière, les rassemblements de troupes auraient eu le temps de se faire en toute sécurité, et ces

forces, une fois organisées, auraient pu menacer au nord et au sud de la chaîne, les armées envahissantes dont elles auraient retardé singulièrement la marche.

Mais pour cela, il eut fallu préparer à l'avance la défense de cette région, la faire garder par une armée spécialement destinée à en disputer avantageusement la possession à l'ennemi et à servir de soutien à nos armées chargées d'opérer en Alsace. Malheureusement, les dernières guerres napoléoniennes avaient épuisé le département des Vosges, entièrement dépourvu, aussi bien de troupes régulières que de ses gardes nationaux successivement appelés sous les drapeaux par les décrets du 21 octobre et du 5 novembre 1813.

Vers les derniers jours de 1813, Épinal n'était occupé que par un peloton de gendarmes, de gardes-forestiers et quelques isolés de passage. Tout le reste de la région était totalement dégarni de troupes.

On comptait, il est vrai, pour arrêter les Alliés, sur les forteresses qui gardaient, en Alsace, la tête de toutes les voies de pénétration dans les Vosges.

Le rôle des forteresses.

Huningue, défendant les routes de Bâle à Remiremont et Épinal par le ballon d'Alsace, le col de Bussang et aussi celui un peu moins praticable d'Oderen, avait reçu 3,000 hommes provenant des dépôts pour le 7e régiment d'infanterie légère. Sa garnison comprenait, en outre, une demi-cohorte urbaine et deux bataillons du régiment des gardes nationales départementales de la Haute-Saône.

Neuf-Brisach tenait les routes de Saint-Dié par le Bonhomme; il y avait là 3,000 hommes tirés des dépôts et un bataillon de gardes nationales du régiment de la Haute-Saône, deux bataillons de la Haute-Marne et deux des Vosges, plus une cohorte de garde nationale urbaine.

Schelestadt couvrait le col de Sainte-Marie-aux-Mines et Saint-Dié. La garnison de cette ville comprenait une cohorte urbaine de garde nationale, trois cohortes des gardes nationales départementales du Haut-Rhin, plus 2,600 hommes tirés des dépôts.

A *Belfort*, qui couvrait les routes traversant les Faucilles, il y avait 2,000 hommes tirés des dépôts et une cohorte urbaine de garde nationale.

Dans *Landau*, défendant l'accès des routes du Hundsruck et du col de Saverne, on avait jeté 3,000 hommes des dépôts, une cohorte de garde nationale urbaine, deux bataillons de garde nationale départementale des Vosges et quatre cohortes de celles de la Moselle.

Enfin, *Strasbourg*, chargé d'interdire aux Alliés les routes de Schirmeck à Raon-l'Étape par le Donon, et celle du col de Hanz à Raon par Senones, comptait comme garnison 4,900 hommes tirés des dépôts pour alimenter les 18e et 57e d'infanterie, quatre cohortes urbaines, sept cohortes départementales des régiments du Bas-Rhin et de la Meurthe, et à partir du 6 janvier deux bataillons du régiment du Bas-Rhin et deux bataillons de celui du Haut-Rhin. Toutes ces troupes étaient en voie d'organisation et disposaient à peine des armes et des munitions nécessaires.

Violation de la neutralité de la Suisse.

Dans la nuit du 20 au 21 décembre 1813, la grande armée de Bohême, violant la neutralité suisse avait, sous les ordres de Schwarzenberg, franchi le Rhin à Bâle et s'apprêtait à envahir l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté et la Bourgogne. Au passage des troupes de Schwarzenberg, disait Blücher, « un hourra général devait éclater, de Gênes à Anvers, sur toute la frontière française. »

Situation de l'armée française.

Voici qu'elle était, à cette date, la situation de l'armée française :

Ney, avec ce qui restait du 3e corps, se réorganisait à Nancy.

Marmont, avec le 6e corps, occupait le Palatinat, en face de la grande armée de Silésie, commandée par Blücher.

Macdonald, avec le 11e corps, reculait lentement de la Belgique sur la Flandre.

Kellermann était à Metz avec les divisions de la jeune Garde.

Mortier, avec la vieille garde, s'avançait de Namur sur Langres, par Reims.

Enfin, le 2e corps, sous les ordres de *Victor*, évoluait autour de Strasbourg. Il était appuyé par le 5e corps de cavalerie, fort de trois divisions et commandé par le général *Milhaud*.

Le rôle spécial joué par le 2e corps et le 5e corps de cavalerie en Alsace et dans les Vosges, nous porte à donner, d'après les états de situation générale des Archives du dépôt de la Guerre, la force et la composition des troupes placées sous le commandement du duc de Bellune et du général Milhaud.

A la date du 6 janvier, le quartier général de Victor étant à Baccarat, le 2e corps comprenait :

4e division : Général Jamin.	24e régiment d'infanterie légère, 1er et 2e bataillons, à Baccarat. 19e régiment d'infanterie de ligne, 1er bataillon, à Baccarat. 37e régiment d'infanterie de ligne, 1er bataillon et deux compagnies, à Baccarat. 56e régiment d'infanterie de ligne, 1er bataillon et un détachement, à Baccarat.
5e division : Général Forestier.	26e régiment d'infanterie légère, 1er bataillon et 4 compagnies du 2e, à Baccarat. 18e régiment d'infanterie de ligne, 1er bataillon, à Baccarat. 46e régiment d'infanterie de ligne, 1er bataillon, à Baccarat. 93e régiment d'infanterie de ligne, 1er bataillon et une compagnie, à Baccarat.
6e division : Général Duhesme.	11e régiment d'infanterie légère, 1er bataillon et deux compagnies du 2e, à Baccarat. 2e régiment d'infanterie de ligne, 1er bataillon et une compagnie, à Baccarat. 4e régiment d'infanterie de ligne. 72e régiment d'infanterie de ligne, 1er et 2e bataillons, à Baccarat.

Artillerie.

2e régiment à pied, 7e et 22e compagnies.

9e régiment à pied, 2e, 5e, 7e et 19e compagnies.
2 batteries de réserve du 1er régiment d'artillerie à pied, à Baccarat.
2 batteries à cheval du 3e régiment à cheval, à Baccarat.
5 compagnies du train d'artillerie, à Baccarat.
3 compagnies du génie, à Baccarat.

Le 2e corps d'armée ne comprenait qu'un effectif total de 5,615 hommes et ne disposait que de 14 canons.

A la date du 8 novembre 1813, l'Empereur avait donné l'ordre au général Sorbier de réunir toute l'artillerie, hormis une batterie de six pièces de canons laissée à chaque corps d'armée. Depuis cette époque, le 2e corps n'avait pu recevoir que huit pièces de renfort !

Le 5e corps de cavalerie, à l'effectif de 4,265 hommes et de 6 canons, se composait de :

Division de cavalerie légère : Général DE PIRÉ.	1re brigade : Général SUBERVIE.	3e régiment de hussards, à Raon-l'Étape le 6. 26e régiment de chasseurs, à Raon-l'Étape le 6.
	2e brigade : Général DERMONCOURT.	14e régiment de chasseurs, à Raon-l'Étape le 6. 27e régiment de chasseurs, à Raon-l'Étape le 6.
5e division de grosse cavalerie : Général COLLAËRT.	1re brigade, général MONTÉLÉGIER : 2e, 6e, 11e régiments de dragons, à Rambervillers.	
	2e brigade, général LUDOT : 13e, 15e régiments de dragons, à Rambervillers.	
6e division de grosse cavalerie : Général LHÉRITIER.	1re brigade, général GOURLEZ DE LAMOTTE : 18e, 19e, 20e régiments de dragons, le 18 à Baccarat.	
	2e brigade, colonel MERMET : 22e et 25e régiments de dragons, à Roville.	

Artillerie. — 2e compagnie du 3e régiment d'artillerie légère; 1re compagnie du train d'artillerie.

La brigade de gardes d'honneur, formée des 3e et 4e régiments commandés par le général de Ségur, comprenait, en outre, trois compagnies du 4e régiment d'artillerie à cheval et une compagnie du train ; elle était cantonnée à Saverne.

Le plan de l'Empereur.

A la nouvelle de l'invasion subite de l'Alsace, l'Empereur avait conçu le plan de chasser l'ennemi de la vallée du Rhin pour lui barrer la route de Paris, en la lui fermant d'abord au pied même de la chaîne des Vosges.

A cet effet, il avait ordonné à Grouchy de grouper autour de Colmar les 1[er] et 5[e] corps de cavalerie de Bordesoulle et Milhaud, renforcés de deux divisions du 6[e] corps, qui devaient y être dirigées de Metz, et, avec la 1[re] division du 2[e] corps retirée à Victor, former un corps d'armée spécialement chargé, sous les ordres de Marmont, de veiller sur le haut Rhin. Avec ses deux divisions restantes, Victor réorganisait le 2[e] corps sous le canon de Strasbourg, tandis que deux divisions de la vieille garde se concentraient à Langres sous Mortier et que deux divisions de la jeune garde, commandées par le général Curial, recevaient l'ordre de se rendre à Épinal pour soutenir à la fois Marmont et Victor.

Tel était, au début de la campagne, le 2 janvier 1814, le plan primitif de Napoléon. La configuration des Vosges se prêtait admirablement bien à sa réussite, et l'Empereur, tout entier à l'organisation de ses nouvelles levées, comptait alors que ses lieutenants, trop vieux hélas maintenant, sauraient tenir assez longtemps la plaine d'Alsace et la crête des Vosges pour lui permettre d'accourir bientôt à la frontière et y ramener la victoire sous les aigles françaises.

Clausewitz dit que « le vainqueur doit toujours tendre à hâter la solution, le vaincu à la retarder ».

Au début de la campagne de 1814, le vainqueur montra une lenteur et une prudence exagérées, dont les défenseurs de l'Alsace ne surent pas profiter pour donner le temps à Napoléon d'exécuter ses conceptions premières.

Pourquoi il ne fut pas réalisé.

Malheureusement les événements avaient marché avec une foudroyante rapidité. Les effets désastreux de cette subite irruption des forces ennemies, s'accrurent encore, par suite du man-

que de cohésion et d'unité dans le commandement de nos troupes chargées de défendre les portes de l'Alsace. Le 5 janvier, le maréchal Victor, en battant précipitamment en retraite de Strasbourg sur Baccarat, rendait tout à coup ce beau plan irréalisable. Dès lors, le reste de la campagne dans les Vosges ne se composa plus que d'une suite de molles escarmouches, de combats sans but défini, prélude d'une retraite générale et forcée sur Nancy. On sait que lorsque Napoléon, occupé à Paris à réunir pour l'effort suprême toutes les forces vives qui restaient à la nation, apprit que les trois voies naturelles d'invasion de l'Oise, de la Marne et du Rhin étaient attaquées à la fois par les Alliés, il s'écria dans un retour douloureux sur les événements passés : « J'ai trop fait la guerre ! j'ai trop compté sur la fortune !... J'ai voulu faire de la France, la première nation du monde... La France ne s'est pas trompée, c'est moi... »

Napoléon s'était surtout trompé en comptant aveuglément sur cette frontière du Rhin, appuyée à ses extrémités par la neutralité factice de la Suisse et de la Hollande, couverte sur son front par des forteresses mal armées et dépourvues de défenseurs, soutenue en arrière par la masse des Vosges et les larges fossés de la Moselle, de la Meurthe et de la Meuse. De cette frontière qu'il avait toujours laissée derrière lui comme base d'opérations dans ses glorieuses campagnes contre l'Europe coalisée, il ne s'était jamais occupé auparavant.

Il était trop tard malheureusement pour en faire la base d'une conception stratégique assurée, lorsqu'il fut obligé de compter sur elle comme sur un des boulevards les plus sérieux de la patrie.

Quels étaient donc les événements qui avaient déterminé le maréchal Victor à abandonner si précipitamment Strasbourg ?

Situation au 22 décembre 1813. — Le 22 décembre, le comte de Wrède, à la tête du Ve corps, fort de cinq divisions, franchissait le Rhin à Bâle. Dès que sa cavalerie eût pris pied sur la rive gauche du fleuve, elle lança ses avant-gardes à la recherche de la cavalerie française.

Opérations et combats.

Premier combat de Sainte-Croix. — Le 24 décembre, elles se heurtaient à Sainte-Croix, près de Colmar, aux postes avancés

du général Milhaud et se faisaient vivement ramener par les vieux dragons d'Espagne.

Passage de Platoff le 30 décembre. — Le 30 décembre, un corps de quatre brigades de cavalerie russe, débouchant par Bâle, débordait en Alsace, sous les ordres du fameux hetman, comte Platoff.

Le IVe corps au 31 décembre. — Enfin, le 31 décembre, le prince de Wurtemberg franchissait à son tour le Rhin à la tête du IVe corps. Ces trois corps ennemis avaient pour mission d'envahir l'Alsace et de servir de lien entre la grande armée de Bohême et celle de Silésie.

Deuxième combat de Sainte-Croix. — Le 31 décembre, les Bavarois débusquent de Sainte-Croix la faible brigade de cavalerie légère du général de Piré. Renforcé par la brigade de dragons Lhéritier, Piré reprend Sainte-Croix, mais se retire à la nuit en n'y laissant qu'un escadron d'arrière-garde.

Retraite de Milhaud. — En apprenant que l'ennemi s'avançait en forces, Milhaud se replie sans combattre sur Schelestadt et, dépassant même Sainte-Marie-aux-Mines, va s'adosser aux Vosges en découvrant ainsi le flanc droit de Victor qui tenait Strasbourg. Aussi, le 3 janvier, le comte de Wrède entrait-il sans coup férir à Colmar.

Précipitant encore sa retraite sans être pourtant inquiété, Milhaud franchissait la crête des Vosges et arrivait à Saint-Dié, le 5 janvier, sans avoir rien tenté pour arrêter ou retarder la marche de l'ennemi à travers le col de Sainte-Marie-aux-Mines; il n'avait non plus rien fait du côté du col du Bonhomme dont il semblait ignorer l'existence.

Dans son compte rendu du 7 janvier, adressé au major général, Milhaud se contentait de déplorer de n'avoir pu disposer d'un peu d'infanterie pour le soutenir et organiser la défense de la région vosgienne.

« Quel malheur, mon prince, de ne pouvoir pas défendre l'entrée des gorges de Saverne, de Mutzig et de Sainte-Marie-aux-Mines par quelques bataillons d'infanterie légère. Tous les habi-

tants des montagnes n'avaient besoin que de se voir protéger par un ou deux bataillons à l'entrée de chaque gorge pour faire une irruption et défendre leurs foyers. »

Retraite du maréchal Victor. — A la nouvelle du mouvement incompréhensible de Milhaud, découragé, craignant à son tour de se voir couper la retraite, ébranlé par le passage, le 2 janvier, des Prussiens à Fort-Louis et par l'apparition, dès le 4 janvier, des coureurs de Pahlen à Haguenau, trompé enfin par la fausse nouvelle de l'occupation de Saverne par l'ennemi, Victor se reporta rapidement en arrière de la ligne du Rhin et, par Molsheim, Urmatt, Framont et Schirmeck, arriva à Raon-l'Étape sur la Meurthe. Là, se trouvant encore trop exposé, il recula jusqu'à Baccarat. Il ne laissait en arrière-garde, près de Saverne, que les 3e et 4e régiments de gardes d'honneur, sous les ordres du général de Ségur. Il avait été précédé à Baccarat par le corps de cavalerie de Milhaud qui avait compris d'une si singulière façon son rôle de chef d'une cavalerie de couverture, chargé de tenir tête à outrance à l'ennemi, de le harceler sans trêve ni merci, ou tout au moins de garder avec lui le plus élémentaire des contacts.

Réoccupation de Raon-l'Étape. — Victor, qui avait désobéi aux ordres formels de l'Empereur, se fit alors couvrir par une forte arrière-garde de cavalerie qui réoccupa Raon-l'Étape pour surveiller les vallées de la Meurthe et de la Plaine. Il y envoya également dans cette localité la division Duhesme afin de soutenir cette cavalerie.

Dans les Vosges méridionales. — D'un autre côté, dans la partie méridionale des Vosges, les Alliés avaient, dès les premiers jours de janvier, poussé d'audacieuses pointes sur Épinal.

Combat de Maxonchamp. — Le 3 janvier, un détachement de cavalerie, mené par le prince Stscherbatoff, parti d'Altenkirken, gravissant les Vosges par la vallée de Thann et de Saint-Amarin, avait, malgré la rigueur de la saison, franchi le col de Bussang et occupé Remiremont sans coup férir. Traversant aussitôt cette ville, les Cosaques se heurtaient bientôt, après huit kilomètres de course, près du pont de Maxonchamp, à un détachement de

80 cavaliers français (gendarmes, dragons et chasseurs) en reconnaissance, sous les ordres d'un lieutenant de gendarmerie. Les cavaliers français, culbutés, perdirent un certain nombre de tués ou blessés et 36 prisonniers.

Retraite de Stscherbatoff sur Bussang. — Étonné de trouver ainsi le pays sans défense, mais craignant aussi d'être enlevé par une colonne française de 600 hommes d'infanterie et de 250 cavaliers que des bruits mensongers annonçaient comme partie d'Épinal, le prince Stscherbatoff abandonnait Remiremont et se retirait sur Bussang pour attendre l'entrée en ligne du IVe corps qui était encore à Oberbergheim.

Combat de Pouxeux. — Le 5 janvier, Stscherbatoff se sentant enfin soutenu par un bataillon d'infanterie qui se dirigeait de Thann sur Bussang, réoccupait Remiremont, d'où il poussait une pointe hardie sur Arches. Près de Pouxeux, il se heurtait à 200 cavaliers français conduits par le général Duvignau, parti d'Épinal pour exécuter une reconnaissance dans la vallée de la haute Moselle. Malgré leur ardeur, les nôtres, trop peu nombreux pour fournir une longue résistance, furent ramenés après une chaude action et ne durent qu'à la protection du feu d'une centaine de fantassins embusqués près de la route, de pouvoir se replier sur Épinal.

Les Cosaques aux portes d'Épinal. — Le 6 janvier, les Cosaques de Stscherbatoff s'arrêtaient, à la nuit tombante, aux portes mêmes d'Épinal, où ils se proposaient d'entrer le lendemain. Depuis la veille, garnison et autorités civiles avaient en effet rétrogradé sur Charmes.

Ainsi donc, les Alliés pénétraient de toutes parts à travers les Vosges, sans rencontrer de nul côté de résistance sérieuse. Et pourtant, comme l'écrivait Milhaud, quelques troupes d'infanterie ou de cavalerie tenant les principaux cols, auraient pu singulièrement retarder cette marche de l'ennemi. La résistance patriotique organisée à Rothau par Nicolas Wolff et ses hardis partisans en est une preuve convaincante.

Nicolas Wolff à Urmatt. — Le 4 janvier, cet héroïque chef de partisans arrête, un moment, près d'Urmatt, la tête de colonne

des Alliés et ne se retire qu'à la nuit, après leur avoir infligé des pertes sensibles. Le lendemain, les derniers dragons français ayant évacué Rothau, Wolff réunit ses 150 braves compagnons d'armes et s'apprête, avec cette troupe de héros, à défendre la ville dont il est le digne maire.

La défense de Rothau. — Le 6 janvier, à 7 heures du matin, un régiment bavarois, parti de Schirmeck, vient l'attaquer furieusement; mais les Bavarois, ayant eu une quarantaine de morts et de nombreux blessés, reculent bientôt devant la défense désespérée des partisans de Wolf, qui reste maître du cimetière de Rothau.

Nicolas Wolff au Donon.— Le 7 janvier, menacé d'être tourné par des forces trop supérieures en nombre, il va se poster au Donon où il se défend encore avec la dernière énergie. Écrasée par le nombre, sa petite phalange de héros se disperse dans la montagne, après avoir fait perdre trois jours à l'ennemi et l'avoir rendu plus circonspect et moins hardi.

La jeune garde à Flavigny. — Cependant, le 7 janvier, les premiers renforts attendus dans les Vosges commençaient à approcher.

La division de la jeune garde, d'un effectif de 5,200 hommes, était arrivée à marches forcées de Metz à Flavigny et Nancy. La 1re brigade, général Rousseau, était même en marche sur Épinal. A cette même date, les Alliés occupaient les positions suivantes :

Position du IVe corps au 7 janvier. — Le IVe corps, prince de Wurtemberg, massé à Thann, continuait à descendre, par le col de Bussang, dans la vallée de la Moselle, couvert sur sa droite par une colonne composée d'un régiment d'infanterie et deux escadrons de cavalerie qui se dirigeait vers le col d'Oderen et pénétrait dans les Vosges par Ventron. Parvenu à Remiremont, le prince de Wurtemberg allait être libre, soit de se rabattre sur Schwarzenberg à travers les cols des Faucilles, soit de se diriger sur Lunéville par Rambervillers en se reliant par Bruyères et Saint-Dié, au corps de Wrède. En même temps, l'hetman, comte Platoff, recevait l'ordre de traverser la vallée de la

Moselotte, qu'il atteignait par Felleringen et Ventron, pour regagner par Saulxures et Vagney la vallée de la Moselle, et aller soutenir Stscherbatoff arrêté devant Épinal.

Position du Ve corps le 7 janvier. — Le Ve corps, du comte de Wrède, qui était passé à la tête du IVe, avait poussé ses coureurs jusqu'à Saint-Dié, où arrivaient le 7, en réquisition, les patrouilles des troupes bavaroises dont les ailes étaient déjà maîtresses des cols du Bonhomme et de Sainte-Marie-aux-Mines, tandis que le gros des forces était massé plus en arrière, à Benfeld.

Enlèvement d'une réquisition à Saint-Dié. — Prévenu de la concentration de Victor à Baccarat, Wrède avait résolu de brusquer son offensive par la vallée de la Meurthe. Cependant, l'avant-garde du général Duhesme, avertie de son côté de la présence de la réquisition ennemie à Saint-Dié, s'y était portée aussitôt, avait surpris le convoi de vivres préparé par les Bavarois et l'avait ramené sur Raon.

Stscherbatoff occupe Épinal. — Le 7 janvier, Stscherbatoff occupait Épinal évacué par nos troupes, et lançait le lendemain ses coureurs sur Charmes et Thaon, dans une pointe hardie et très aventureuse, car les Wurtembourgeois n'arrivaient ce jour-là qu'à Fresse et à Bussang, et Platoff débouchait seulement à Eloyes.

Le maréchal Victor à Baccarat. — A Baccarat, Victor restait depuis plusieurs jours dans la plus incompréhensible inaction. Une offensive décidée de sa part sur Saint-Dié ou sur Épinal, aurait pu cependant compromettre gravement, à ce moment, les mouvements concentriques, mais encore mal reliés des Alliés.

Reconnaissance sur Rambervillers. — Cependant, le 8 janvier, prévenu qu'un détachement de Cosaques, venant d'Épinal, avait fait une incursion à Rambervillers, il y envoya 100 dragons en reconnaissance. Ceux-ci arrivèrent trop tard et ne purent que constater le départ des Cosaques qui avaient filé sur Saint-Dié depuis deux heures.

Informé, en outre, qu'Épinal n'était qu'imparfaitement occupé

par les Alliés, il donnait l'ordre au 5e corps de cavalerie de se concentrer à Roville et à Rambervillers, et rappelait de Sarrebourg la brigade de gardes d'honneur du général de Ségur.

La jeune garde reprend Épinal. — Le 9 janvier, la brigade Rousseau, de la jeune garde, partie de Charmes, après avoir chassé devant elle les partis cosaques, s'emparait d'Épinal, après un court et vif engagement et chassait l'ennemi sur Pouxeux.

Escarmouche de Rambervillers — Par contre, des détachements de partisans russes s'établissaient le même jour à Bruyères, pendant qu'à Rambervillers les dragons du général de Briche sabraient 200 Cosaques qui y étaient venus faire une réquisition.

La ville de Rambervillers allait devenir le centre de notre résistance et le point d'appui du mouvement offensif que semblait enfin vouloir prononcer le 2e corps français.

Le plan du maréchal Victor. — Le plan, ou plutôt l'intention du maréchal Victor était de pousser Grouchy, avec toute la cavalerie, sur Épinal, tandis que Piré, soutenu par Duhesme, se dirigeait de Raon-l'Étape sur Saint-Dié.

Le 2e corps, s'avançant de Baccarat sur Rambervillers devait servir de soutien au moment offensif des deux ailes.

Le 10 janvier, la division de cavalerie légère de Piré, appuyée par la division Duhesme, s'avança de Raon par la Voivre sur Saint-Dié. La division d'infanterie ne comptait que 2,600 hommes à peine ; celle de cavalerie n'était forte que de 50 officiers et de 300 sabres.

Combat de Saint-Dié. — Le même jour, le général de Wrède avait donné l'ordre au général von Deroy d'occuper solidement Saint-Dié. Duhesme, rencontrant l'avant-garde bavaroise vers la Pêcherie, la bouscula, pénétra à sa suite dans Saint-Dié, qu'il occupa et fit poursuivre l'ennemi jusqu'à Sainte-Marguerite par les cavaliers de Piré, appuyés par deux bataillons d'infanterie. Les chasseurs français traversèrent Sainte-Marguerite à la poursuite des Bavarois, mais durent s'arrêter sous le feu terrible qui

partait des maisons de Coinches. Le canon s'en était mêlé ; Piré fut obligé de se retirer pas à pas sur Saint-Dié.

Bientôt 6,000 Bavarois, soutenus par leur artillerie, s'élancèrent à l'attaque de Saint-Dié en le tournant par ses deux côtés à la fois. Écrasé par le nombre, Duhesme se retira hors de la ville, mais grâce à sa ferme contenance, ne fut pas poursuivi, bien qu'une deuxième brigade bavaroise arrivât avec 4 canons au secours de la 1re brigade. La division française se replia sur Saint-Michel et Nompatelize, et le lendemain 11 se mit en route pour Rambervillers. Les Alliés, qui occupaient les vallées de la Moselle, de la Valogne, de la Mortagne et de la Meurthe, resserraient de tous côtés leur cercle autour du 2e corps.

Le maréchal Victor à Rambervillers. — En apprenant l'insuccès de Duhesme à Saint-Dié, Victor se décida enfin à quitter sa retraite de Baccarat pour se rendre à Rambervillers. Mais alors, de plus en plus indécis et découragé, il se contenta de garder la défensive. Un détachement de 200 hommes d'infanterie et des gardes d'honneur, placé à Bertrichamps, fut chargé de surveiller la direction de Raon-l'Étape.

La position de Saint-Benoit fut tenue par un parti de cavalerie, tandis que Baccarat était réoccupé par le 46e de ligne avec deux canons. Les dragons et le 24e léger couvraient le 2e corps à Rambervillers vers Gircourt et Grandvilliers.

Marche combinée des IVe et Ve corps. — Dans cette situation, la marche combinée des IVe et Ve corps alliés allait forcer le maréchal Victor à une prompte retraite. En effet, tandis que le général de Wrède s'avançait de Saint-Dié sur Nompatelize, jetant une de ses brigades sur Bruyères, le prince de Wurtemberg, se sentant couvert sur sa droite, se décidait à attaquer Épinal, défendu seulement par la brigade de jeune garde du général Rousseau, renforcée par le régiment des flanqueurs-chasseurs et un rassemblement de 300 cavaliers de toutes armes.

Attaque d'Épinal. — Pour l'attaque d'Épinal, le IVe corps fut fractionné en trois colonnes devant converger sur cette ville. Celle de droite, rassemblée à Docelles, se dirigea par la Basse à travers la forêt d'Épinal et attendit à la lisière que la colonne du

centre, la plus importante, fut arrivée à hauteur de Saint-Laurent. Celle-ci passait par Pouxeux, Arches et Dinozé pour se rendre à Saint-Laurent. Quant à la 3e colonne, réunie à Xertigny, elle s'avança sur la route de Dounoux à Saint-Laurent. Le mouvement général était couvert sur la droite par les pulks des Cosaques de Platoff, et sur la gauche par ceux de Stscherbatoff avec Thaon comme point de concentration.

15 bataillons, 12 escadrons avec 24 bouches à feu allaient se ruer à l'attaque d'Épinal.

Aussitôt l'alarme donnée, le général Rousseau, s'apercevant de la marche concentrique des colonnes ennemies, ne voulut pas se risquer à être pris dans leurs filets en défendant Épinal même. Il donna l'ordre de la retraite. Cependant, ses voltigeurs arrêtèrent pendant plus d'une heure, à l'arrière-garde, les avant-gardes wurtembergeoises.

Combat de cavalerie de Thaon. — La lutte reprit à la sortie de la ville, le long de la route. Vers Thaon, les Cosaques de Stscherbatoff, arrivés seuls au rendez-vous, essayèrent de nous couper la route avec six canons. Dans une charge désespérée qui se poursuivit jusqu'à Igney, les 300 cavaliers du général Duvignau déblayèrent la route à l'infanterie. Après un dernier engagement à Homéxy, un millier de soldats de la brigade Rousseau parvinrent enfin à Charmes, qu'occupait heureusement la 2e brigade de la division Munier.

Retraite générale du 2e corps. — En apprenant ce jour-là que nos postes avancés étaient partout obligés de reculer sous la pression des forces ennemies, le maréchal Victor, troublé par des nouvelles de la marche de l'armée de Silésie sur Nancy, se résolut à donner précipitamment l'ordre de la retraite dans la nuit du 11 janvier, en fixant aux troupes comme point de ralliement Lunéville et Nancy.

Le 12 janvier, la 1re division se retirait sur Gerbeviller; la 2e sur Xermaménil et Blainville; la 3e, avec l'artillerie, sur Magnières. La cavalerie formait l'arrière-garde.

Le 13, à 3 heures du matin, le mouvement général se continuait sur Saint-Nicolas-du-Port.

Le 14, les coureurs russes et autrichiens entraient à Nancy à

la suite des 2e corps et 5e corps de cavalerie qui se dirigeaient sur Toul par la forêt de Haye.

Le 16 janvier seulement, de Wrède transférait son quartier général de Colmar à Saint-Dié. Il eut dès sa sortie de Colmar, et pendant sa route, à essuyer à plusieurs reprises les coups de feu des francs-tireurs qui, embusqués dans les bois voisins de la route suivie par les colonnes, tiraient sur le général, sur son escorte, sur les isolés, les traînards et les convois. (*La Campagne de* 1814, par le commandant Weil).

Dès le 11 janvier, le VIe corps avait investi Kehl, Strasbourg, Bitche, Phalsbourg, La Petite-Pierre et Landau. Les Alliés bombardaient inutilement Brisach et Belfort qui refusaient noblement de capituler, malgré la pénurie de leurs moyens de défense.

Il est hors de doute que la défense de la crête même des Vosges par les Français aurait pu faire perdre plus de quinze jours aux ennemis qui montrèrent la plus grande indécision au début de cette campagne. Quinze jours, c'était peut-être le salut de l'empire; Napoléon eût eu le temps d'accourir, non plus pour réparer les fautes de ses lieutenants, mais pour profiter habilement, dans cette dernière manifestation de son génie militaire, des lourdes erreurs commises par les Alliés au début de la mémorable campagne de 1814.

Il semble inutile de s'étendre ici plus longuement sur le rôle des Vosges en 1814.

A. Richard,
Capitaine au 29e bat. de chasseurs à pied.

(*A continuer.*)



sous peine de s'exposer à de graves mécomptes en temps de guerre.

Il est remarquable d'ailleurs que tous les grands capitaines ont été d'excellents conducteurs d'hommes, parce qu'ils étaient surtout de savants connaisseurs d'hommes. Et cela reste vrai du haut en bas de la hiérarchie militaire.

Donc, connaissant les qualités physiques et les vertus morales qu'il importe de produire et de développer chez le soldat, nous chercherons, dans l'étude physique et physiologique de l'homme que nous livre le recrutement, quels sont les meilleurs procédés à suivre pour arriver à ce but.

I.

DU SOLDAT AU POINT DE VUE PHYSIQUE.

Importance de la vigueur physique. — De nos jours, comme de tout temps du reste, la force physique et la résistance aux fatigues sont les qualités maîtresses du soldat. Sans elles, le nombre n'est que cohue, la science et la supériorité de l'armement demeurent inutilisables.

En effet, dans la guerre de demain, telle que nous la font entrevoir les règlements actuels, on prévoit encore de longues étapes à parcourir, de rudes travaux à exécuter, de longues nuits sans sommeil et souvent sans abri passées au bivouac ou aux avant-postes. Dans le combat particulièrement, le fantassin ne devra plus compter la somme des efforts qu'on exigera de lui. La marche par bonds successifs d'abri en abri, à travers un terrain le plus souvent accidenté, en franchissant haies, fossés, barrières, clôtures, etc., ne laissera pas d'être fort pénible. Pour que le tir soit ajusté, il faut que l'affût soit solide, que les bras soient vigoureux, car le fusil approvisionné pèse près de quatre kilogrammes et demi. Faut-il encore considérer l'éventualité d'un assaut et du corps-à-corps, de la poursuite ou de la retraite, envisager l'hypothèse de tranchées à creuser ou d'obstacles à détruire?

Si l'on songe que l'homme qui exécutera ces pénibles travaux portera au total un fardeau de vingt-six kilogrammes (soit en moyenne le tiers de son propre poids); que, souvent, il n'aura

pris depuis longtemps ni une nourriture substantielle ni un repos suffisamment réparateur, on doit convenir que la solidité et l'endurance demeurent encore les qualités essentielles du soldat, et qu'il faut avant tout s'appliquer à les lui faire acquérir dans l'instruction qu'on lui donne.

Orienter l'instruction militaire dans un autre sens, c'est s'exposer, lors de la mobilisation, à voir dès les premiers jours les routes encombrées d'éclopés, les hôpitaux remplis de malades. En effet, un corps endurci par une sage pratique des exercices corporels offre bien moins de prise qu'un autre aux maladies endémiques. On sait d'ailleurs (et les statistiques l'affirment hautement) qu'à la guerre les fatigues et les maladies ont toujours fait dans les armées beaucoup plus de victimes que le feu.

Enfin, il n'est pas jusqu'au moral lui-même qui ne bénéficiera de l'accroissement de la vigueur physique. Dans la conscience qu'il a d'être robuste et résistant, souple et adroit, le soldat puise une confiance illimitée en lui-même, confiance infiniment précieuse au milieu des périls et des difficultés de toutes sortes qui surgissent subitement à la guerre. Non seulement un tel soldat ne craint pas le danger, mais encore il l'aime, le recherche et l'affronte, certain qu'il est d'en triompher.

Autrefois, quand l'armée se composait de soldats professionnels qu'on avait tout loisir de former et que la fréquence des campagnes finissait toujours par aguerrir, la préoccupation de les rendre solides et résistants s'imposait moins. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Lors d'une mobilisation, ce seront en grande majorité des citoyens arrachés à leurs occupations de la veille qu'on improvisera soldats pour les lancer contre l'ennemi. Il est à craindre que les effets bienfaisants d'un entraînement superficiel, auquel ils auront été soumis durant la période si courte de leur service militaire, n'aient alors en grande partie disparu. La soif du bien-être et des jouissances ainsi que la facilité plus grande de la vie qui caractérisent notre époque diminuent également l'aptitude de tous à la guerre. C'est pourquoi le but de l'instructeur militaire ne sera pas atteint, s'il n'a pas réussi à perfectionner d'une manière *durable* la constitution de son élève et à provoquer chez lui l'amour du travail physique avec le désir de s'y entretenir. Aussi trouvons-nous dans notre

Règlement d'infanterie cette sage recommandation (titre Ier, article III, paragraphe 48) : « Des soins journaliers et constants doivent développer chez le soldat le goût des exercices physiques ». Ce goût, l'homme l'emportera vivace dans son foyer, si ces exercices ont développé son activité et fortifié sa constitution.

Ce qu'il faut entendre par vigueur physique. — Des moyens de la développer. — Après avoir établi la nécessité de faire du soldat avant tout un homme robuste et bien portant, il nous reste à déterminer les moyens d'y arriver le plus promptement et le plus sûrement possible. Pour cela, il paraît indispensable de connaître la machine humaine et son fonctionnement au moins dans les grandes lignes. Malheureusement, il faut bien l'avouer, c'est en cette matière que l'on constate généralement une grave lacune dans l'instruction de ceux qui sont chargés de former le soldat. Officiers et sous-officiers devraient connaître au moins les grands principes d'anatomie et de physiologie et leur application à la gymnastique militaire. En outre, un examen approfondi des hommes qu'ils ont à instruire les renseignerait sur les qualités et les défauts de la constitution particulière de chacun d'eux. Le milieu dans lequel ils ont vécu, la profession qu'ils ont exercée, les maladies qu'ils ont subies antérieurement à leur incorporation sont encore des indications précieuses pour la mission des instructeurs.

Le conseil de revision n'admet que des hommes dont les organes sont bien constitués, qui remplissent certaines conditions d'âge, de poids, de taille et de largeur de périmètre thoracique. Tels ils sont susceptibles de faire des soldats, mais, en réalité, ils ne le deviendront que, lorsque, grâce à un entraînement sage et méthodique, ils seront capables de supporter toutes les fatigues de la guerre.

Comment leur faire subir cet entraînement? Par le développement harmonieux et intelligent de tous leurs organes, en s'appliquant surtout à les doter d'une excellente constitution physique.

Naguère, en France, la gymnastique n'avait pour but que la culture exclusive du *muscle*. Aussi aboutissait-elle trop souvent au surmenage et provoquait-elle parfois le dégoût. Depuis plu-

sieurs années, une sage réaction s'est opérée : on a renoncé à l'irréalisable prétention de former de tous des athlètes, et l'on s'est borné à chercher à fortifier la constitution de chacun.

Comme les machines industrielles, la machine humaine ne fait que transformer la chaleur en mouvement. Deux éléments sont nécessaires pour produire la chaleur : le *carbone* provenant de l'alimentation, l'*oxygène* apporté des poumons par le sang. Leur combustion a lieu principalement dans les muscles qui travaillent. Le cinquième seulement de la chaleur, ainsi développée, sert à produire le travail du muscle ; le reste sert à maintenir le corps à sa température normale.

En outre, la machine humaine pourvoit par elle-même à la réparation de ses usures. C'est l'*azote* introduit dans l'organisme sous forme d'aliments albuminoïdes qui fait tous les frais de cette réparation.

Il appert donc que, pour la régularité de son fonctionnement, l'apport, en quantité et en qualité, des matériaux de combustion (carbone et oxygène) et des matériaux de réparation (azote), doit être suffisant. C'est le rôle de la respiration et de l'alimentation. On doit donc s'efforcer de donner à ces deux fonctions la plus grande intensité.

Enfin, dans les moteurs industriels, les déchets de la combustion (cendres, scories, etc.) entravent le jeu de l'appareil par simple action mécanique. Dans la machine humaine, les déchets organiques : acide carbonique provenant de la combustion, dérivés de l'azote (urée et acide urique) provenant de la désagrégation des tissus, agissent par empoisonnement, en abolissant rapidement l'influx nerveux. On sait que la nature a pourvu largement à leur élimination par de nombreuses voies capables, au besoin, de se suppléer provisoirement entre elles.

Or, c'est précisément à la différence entre la production et l'élimination des déchets qu'il faut attribuer les troubles physiques qui surviennent à la suite d'exercices violents, surtout chez les sujets non entraînés.

D'après ce simple exposé, on voit que la machine humaine est faite toute en vue du mouvement. Si son maniement est délicat, son perfectionnement l'est plus encore. Tous ses organes sont solidaires les uns des autres ; c'est pourquoi des exercices phy-

siques bien dirigés doivent produire sur l'ensemble de la constitution des effets bienfaisants et durables.

Ils feront acquérir aux articulations leur développement maximum, augmenteront le volume des muscles, leur apprendront à n'entrer en jeu qu'au moment opportun et à ne fournir que l'effort strictement nécessaire; ils diminueront le tissu graisseux, obstacle à la liberté du mouvement et au rayonnement de la chaleur produite en excès pendant le travail.

Mais le principal bénéfice à en attendre consiste essentiellement dans d'avantageuses modifications apportées à toutes les grandes fonctions du corps. En effet, grâce à eux, les combustions se trouvant considérablement augmentées, la nutrition et la respiration deviendront plus actives en même temps que le jeu des éliminations sera mieux assuré.

Le résultat le plus considérable de la gymnastique pour la machine animale est, sans contredit, le développement de la capacité pulmonaire. D'où plus grande faculté d'absorption d'oxygène, élément essentiel de toutes les combustions intérieures, et plus grande faculté d'élimination d'acide carbonique, poison le plus dangereux pour l'organisme, On a dit avec raison que le poumon est l'âme du gymnaste. C'est donc le *poumon* qu'il faut cultiver surtout, même avant le muscle.

Or, le poumon ne se développe pas, comme le muscle, par un accroissement réel du tissu de l'organe, mais bien par l'utilisation de certaines de ses parties, qui n'entrent pas en jeu dans la respiration habituelle. Il faut surtout chercher à produire des inspirations lentes et profondes, capables d'utiliser toutes les alvéoles pulmonaires. Alors le thorax, cédant peu à peu aux pressions qu'il subit ainsi de la part du poumon, acquiert à la fois une plus grande souplesse et un agrandissement réel. Cet agrandissement n'est pas à confondre, du reste, avec son développement apparent produit par certains exercices (au trapèze, par exemple) qui accroissent seulement la masse musculaire superficielle.

Sans doute, le premier effet de tout exercice, quel qu'il soit, est d'augmenter l'activité circulatoire et, par suite, la respiration elle-même. Mais tous ne sauraient permettre un travail soutenu des muscles, surtout ceux qui nécessitent des efforts violents. Donc, pour ceux-ci, la respiration n'est activée que durant un

temps relativement court et le bénéfice pour les poumons est passager, souvent médiocre. En outre, ces exercices de force, profitables surtout au développement des muscles, ne sont pas sans danger, à cause des accidents et infirmités qu'ils peuvent occasionner (hémorragies, ruptures musculaires, hernies, etc.).

La *course* et surtout la *marche* paraissent être les exercices qui répondent le mieux au but que nous nous proposons : améliorer la constitution du soldat. Ajoutons qu'il y a grand avantage pour l'appareil pulmonaire à associer (ainsi que le prescrivent certains généraux) le chant à la marche. En particulier, la *boxe française*, qui met en jeu alternativement tous les muscles du corps, est une gymnastique des plus rationnelles et des plus profitables. Encore est-il nécessaire, pour qu'elle soit enseignée avec fruit, de s'attacher au début moins à l'ensemble qu'à la correction des mouvements exécutés. Seule, en effet, la correction assure le développement efficace du muscle qui travaille. Comme le chant dans la marche, l'habitude de faire compter à haute voix dans ces exercices ne peut être que recommandée.

Une autre considération milite en faveur de la marche et de la course : les muscles des jambes l'emportent de beaucoup en nombre et en volume sur ceux des bras. La somme de travail fournie par les premiers est donc de beaucoup supérieure à celle donnée par les seconds. Or, quelle que soit la région qui le produise, c'est toujours la quantité de travail qui développe le thorax. On en conclut que, dans le premier cas, le bénéfice est infiniment plus grand que dans le second.

Enfin, un simple coup d'œil sur la disposition des nombreuses pièces osseuses et musculaires qui composent le membre supérieur rappelle que son véritable rôle est la préhension. En conséquence, ce sont l'agilité et l'adresse plus que la force proprement dite que l'on doit logiquement s'efforcer de développer dans le membre thoracique.

D'ailleurs, la course et la marche constituent en somme la meilleure préparation du fantassin à la guerre. Que lui demande-t-on, en effet ? D'être bon marcheur et bon tireur. Or le tir, indépendamment de l'éducation de l'œil et du bras, exige aussi d'excellents poumons.

Qu'on réduise donc au strict minimum les longs stationnements et l'immobilité prolongée qu'exigent les séances de maniement

d'arme et d'alignement. Qu'aux mouvements d'école de compagnie et de bataillon, avec leurs formations rigides, leur lenteur d'exécution, leur peu d'application dans la guerre future, on ne consacre que juste le temps nécessaire pour les connaître. Conduisons de préférence le soldat en plein air, au milieu des champs, et là, sur un véritable terrain de combat, habituons-le, isolément d'abord, dans le groupe ensuite, à marcher, à courir, à franchir des obstacles, à s'abriter habilement et à faire feu. Qu'on renonce enfin à vouloir exclusivement satisfaire l'œil par des mouvements de pure parade, dans lesquels la vigueur et la correction sont trop facilement sacrifiées à l'ensemble. « L'immobilité, répète-t-on, est le plus beau *mouvement* du soldat. » Eh bien ! qu'on sache que le soldat qui garde sous les armes l'attitude militaire la plus correcte est celui que les exercices gymnastiques ont le mieux assoupli.

Appliquons-nous donc, avant tout, à rendre nos hommes souples, adroits et bien portants, et, puisque aujourd'hui tous les citoyens valides passent par l'armée, la nation entière bénéficiera des avantages obtenus.

Pour arriver à ce but, nous avons indiqué, sans les préciser, les moyens à employer, la méthode à suivre. Mais c'est à chaque instructeur qu'il appartient d'établir une progression. Au surplus, nous avons, en France, une école militaire de gymnastique qui produit, en cent cinquante jours ! des résultats merveilleux sur les sujets qu'elle forme. Par des examens répétés et consciencieux, de savants docteurs ont pu vérifier en effet que, au bout de ce court laps de temps, le périmètre thoracique des élèves s'était agrandi, en moyenne, de 2 centim. 1/4, que leur force dynamométrique avait augmenté de 28 kilogr., et qu'enfin (ce qui est surtout à remarquer) ils respiraient deux fois plus d'air qu'auparavant. Ajoutons encore que la Suède, qui a donné dans ce siècle le signal de la renaissance physique, envoie ses officiers étudier et suivre l'enseignement spécial, si bien professé dans cette école. C'est donc là qu'il faut aller chercher progressions et méthodes.

L'hygiène complément indispensable de la gymnastique. — Avoir en mains un bon instrument qu'on a soi-même perfectionné en vue des services qu'il doit rendre n'est pas suffisant.

Il faut encore avoir soin de le maintenir constamment en bon état. C'est pourquoi notre mission ne saurait se borner à doter le soldat d'une excellente constitution physique qui lui permette de supporter toutes les fatigues de la guerre ; nous devons aussi lui enseigner à la conserver telle dans toutes les éventualités d'une campagne et veiller nous-mêmes scrupuleusement sur sa santé.

En conséquence, non seulement on lui enseignera l'hygiène et ses avantages, mais encore on l'astreindra à en suivre très exactement les règles, on s'efforcera même de lui en inspirer le goût. En garnison et en temps de paix, cette tâche est relativement aisée ; mais, en campagne, les exigences inévitables des différentes situations la rendent parfois très difficile.

Qu'on n'oublie pas cependant qu'à la guerre le feu de l'ennemi est toujours bien moins meurtrier que les maladies ; en réalité, ce sont elles qui deviennent, la plupart du temps, le plus redoutable ennemi. L'histoire le prouve surabondamment, En Crimée, sur 309,000 hommes engagés successivement, nous en avons perdu 75,000 par les maladies et 20,000 par le feu de l'ennemi. Durant la campagne d'Italie, faite à proximité de la France, en pays allié et dans de bonnes conditions sanitaires, on compte, sur un effectif de 200,000 hommes, 3,664 tués et 5,000 morts de maladies. En 1866, l'armée prussienne perdit $\frac{11}{1000}$ de son effectif par le feu et $\frac{14}{1000}$ par les maladies. En 1877-1878, les Russes perdirent par le feu 16,578 hommes et 44,131 par les maladies.

Ces résultats sont à méditer. Ils enseignent que les maladies peuvent entraver les plans les mieux conçus et entraîner la défaite d'une armée jusqu'alors victorieuse, en diminuant son effectif dans d'énormes proportions.

Avant tout, il faut que le soldat, en marche, au cantonnement, au bivouac, sache prendre toutes les précautions d'hygiène indispensables et se soigner avec les ressources dont il dispose. Dans notre armée, on appelle cela être *débrouillard*. Malheureusement, cette qualité ne s'acquiert généralement que par l'expérience et par une certaine pratique de la vie en campagne.

Pourtant, le dressage de l'homme en vue de la guerre ne doit pas omettre cette partie si importante de son instruction.

Cette qualité est plus indispensable encore pour les chefs, à tous les degrés du commandement. On répète que, dans les armées, le nombre des médecins sera bien insuffisant en campagne. Il est probable qu'alors ils seront accablés de besogne. Or, dans bien des cas simples, officiers et même sous-officiers, s'ils étaient suffisamment instruits dans ce sens, pourraient suppléer à leur absence. On a muni chaque soldat d'un paquet de pansement individuel et l'on a sagement agi. Mais, comme toujours, on a surtout pensé aux blessés et l'on a oublié les malades, qui seront pourtant bien plus nombreux encore. Pour réparer cet oubli, ne ferait-on pas bien de doter chaque voiture de compagnie d'une pharmacie élémentaire contenant les remèdes les plus usuels avec une simple pancarte indiquant les cas dans lesquels on devra s'en servir et la manière de les appliquer?

A part cette restriction, le rôle véritable des chefs militaires est de prévoir et d'éviter plutôt que de guérir les maladies. La connaissance, au point de vue physique, qu'ils auront acquise de chacun de leurs hommes, leur action prévoyante dans les marches, au cantonnement, au bivouac ; leur vigilante surveillance sur les vêtements, l'équipement, l'alimentation, pourront éviter nombre de malades et conserver autant de fusils pour le combat.

Une des principales préoccupations des conducteurs d'hommes a toujours été la santé de leurs troupes. Les exemples abondent depuis Moïse, Cyrus et Mahomet jusqu'à nos jours. Rappelons cette phrase mémorable du général Duchesne. en débarquant à Majunga : « La troupe la mieux commandée, à mes yeux, sera celle qui comptera le moins de malades ».

La conclusion à tirer de la première partie de cette étude est qu'au point de vue physique, il faut appliquer au soldat une gymnastique toute d'hygiène en vue, moins de l'accroissement de sa force musculaire que de l'amélioration de sa constitution. L'hygiène, sagement pratiquée, maintiendra enfin les résultats acquis.

II.

LE SOLDAT AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE.

Rôle capital du moral à la guerre. — Est-il suffisant, pour être certain d'obtenir le succès, d'avoir pour soi la science des chefs, l'endurance du soldat, le nombre des combattants et la supériorité de l'armement? Certes, ce sont là des atouts sérieux dans le jeu terrible de la guerre ; mais l'histoire nous enseigne aussi que le *moral* a toujours eu un rôle prépondérant dans le gain ou la perte des batailles. C'est que, en effet, seul le moral permet d'utiliser tous ces avantages ; s'il manque, ce sont autant de leviers, puissants sans doute, mais inutiles et inertes faute de bras pour les mouvoir.

Cette observation a suggéré au grand écrivain russe Tolstoï[1] les réflexions suivantes, que je me permets de transcrire littéralement, tant elles me paraissent instructives :

« La science militaire, trouvant dans l'histoire une foule d'exemples où l'on voit que le nombre des troupes ne constitue pas toujours leur force effective et que les petits détachements mettent parfois les grands en déroute, admet confusément l'existence d'un multiplicateur inconnu et cherche à le découvrir, tantôt dans l'habileté mathématique des dispositions prises, tantôt dans le mode d'armement du soldat ou, le plus souvent, dans le génie des généraux. Cependant, les résultats attribués à la valeur de ce multiplicateur sont loin de s'accorder avec les faits historiques et, pour dégager cet X inconnu, il suffirait de renoncer, une fois pour toutes, à faire la cour aux héros, en exaltant outre mesure les dispositions prises en temps de guerre par les commandants supérieurs.

« X, c'est l'esprit des troupes, c'est-à-dire le désir plus ou moins vif de se battre, de s'exposer aux dangers, sans tenir compte du génie des commandants en chef, de la formation sur deux ou trois lignes et de la quantité de massues ou de fusils tirant trente coups par minute dont les hommes seraient armés. Ceux chez qui le désir de se battre est le plus vif seront toujours placés dans les meilleures conditions pour une lutte. L'esprit

[1] *La Guerre et la Paix.*

des troupes, c'est le *multiplicateur* de la *masse* donnant comme *produit* la *force*. Le définir et en préciser la valeur, c'est le problème de la science, et il sera possible de le résoudre exactement le jour seulement où nous cesserons de substituer arbitrairement à cette inconnue les dispositions prises par le commandant en chef, l'armement du soldat, etc...; alors seulement, en exprimant par équation certains faits historiques et en les comparant à leur valeur relative, on peut espérer déterminer l'inconnue elle-même.

« 10 hommes, 10 bataillons ou 10 divisions se battant contre

« 15 hommes, 15 bataillons ou 15 divisions ont le dessus, c'est-à-dire qu'ils ont tué ou fait prisonnier le reste sans exception, en perdant 4 de leur côté.

« Donc : $4x = 15y$,

« Soit : $\frac{x}{y} = \frac{15}{4}$.

« L'équation ne donne pas la valeur de l'inconnue, mais indique le rapport entre les deux inconnues, c'est-à-dire l'esprit de corps (x et y), qui animait chacun des belligérants. »

Certains écrivains militaires ont adopté une autre méthode, qui paraîtra peut-être plus exacte, pour évaluer le moral d'une troupe. La voici à titre de simple renseignement : — Ils considèrent le rapport entre l'effectif total en ligne et le nombre d'hommes mis hors de combat au moment où cette troupe est amenée à lâcher pied. Soient, par exemple, les troupes A, B, C. D. Chacune d'elles a lâché pied après avoir perdu : A $\frac{1}{10}$, B $\frac{1}{5}$, C $\frac{1}{4}$, D $\frac{1}{2}$ de son effectif. On peut écrire :

2	hommes de la troupe	D	en valent	4	de la troupe	C;
4	—	C	—	5	—	B;
5	—	B	—	10	—	A;
Et 2	—	D	—	10	—	A.

Encore faudrait-il, pour que ce mode d'appréciation fût rigoureusement exact, tenir compte d'une foule de circonstances; par

exemple, du temps pendant lequel s'est effectuée la perte, des forces numériques opposées, de la valeur relative de l'armement de l'adversaire, des fatigues antérieurement supportées, etc...

En réalité, il nous semble qu'il est tout aussi difficile de mesurer le moral d'une troupe que de nier son influence prépondérante sur l'issue d'une bataille. Certes, nous n'irons pas aussi loin que Tolstoï dans ses conclusions. Mais, tout en accordant la part qui leur revient dans la victoire au génie du commandant en chef, à la valeur de l'armement, à la supériorité numérique, etc..., et même au hasard, ce facteur important avec lequel il faut aussi compter à la guerre et que le même auteur oublie de citer, reconnaissons que le moral qui anime les troupes joue un rôle capital.

C'est, du reste, ce qu'enseigne l'histoire militaire à toutes les époques. Celui qui l'étudie en cherchant à rapporter les effets aux causes demeure inévitablement frappé des deux faits généraux suivants :

1° La supériorité numérique n'a eu, le plus souvent, qu'une influence toute secondaire sur le gain des batailles ;

2° La défaite n'a presque jamais été consommée par l'anéantissement et l'extermination de la troupe vaincue sur le champ de bataille. Parfois même ce fut le vainqueur qui éprouva les pertes les plus considérables.

En effet, les victoires remportées par les plus illustres capitaines, Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, Charles XII, Frédéric II, Napoléon, n'ont presque jamais été dues au plus grand nombre de combattants dont ils disposaient en face de leurs adversaires. D'autre part, on cite comme exceptionnelles les batailles qui se terminèrent par l'extermination des vaincus : Cannes, où l'on ramassa par boisseaux les anneaux d'or des chevaliers romains qui avaient succombé, les Campi Putridi où Marius fit une hétacombe des Teutons, les champs Catalauniques où l'on rapporte que le sang coula à torrents. Encore l'imagination des narrateurs a peut-être exagéré ces pertes, grossies d'ailleurs par les morts des non-combattants qui, en grand nombre, accompagnaient les armées d'alors. L'obscurité qui règne sur l'histoire de ces époques lointaines nous empêche de ramener ces chiffres à la réalité.

A la bataille d'Eylau, la plus sanglante du siècle, les Russes,

qui furent battus, perdirent environ 40 p. 100 de leur effectif, et cette proportion paraît effrayante. Durant la journée du 18 août, la plus meurtrière de la campagne de 1870, les Allemands perdirent 10 p. 100 de leur effectif et les Français 8,5 p. 100 seulement. Dans ce cas particulier, les vainqueurs furent donc plus éprouvés que les vaincus. Enfin, en 1877, sous Plewna, les Russes laissèrent sur le terrain, le 30 juillet, 25 p. 100 et, le 11 septembre, 32,5 p. 100 des leurs.

Ainsi, de la double constatation que nous venons de faire, il faut conclure que la victoire : 1° est loin d'être invariablement acquise à la supériorité du nombre ; 2° qu'elle ne s'obtient pas nécessairement par la complète extermination de l'adversaire. Il arrive un moment, en effet, où ce dernier, fatigué de la lutte, à bout d'efforts et surtout de courage, lâche pied et cède la place.

Donc une troupe douée d'un moral supérieur pourra, dans le le premier cas, suppléer par cette qualité à son infériorité numérique et toujours provoquer chez son adversaire, par sa résistance acharnée, ce moment de fatigue et de découragement qui sera pour elle le prélude du succès. C'est, du reste, ce qu'exprime notre *règlement de manœuvres* en ces termes : « La ferme volonté de vaincre est la plus sûre garantie du succès [1] ».

De nombreux exemples historiques, parmi lesquels on n'a qu'à choisir, corroborent ce principe du règlement.

Ce fut à la ferme volonté de vaincre qui animait ses guerriers, tout autant et plus encore peut-être qu'à leur rude éducation militaire, que Sparte dut ses victoires et sa grandeur.

De même pour l'armée romaine, dans laquelle le moral du soldat était exalté et entretenu par d'habiles pratiques et même par de sévères institutions. Les généraux, exploitant l'esprit superstitieux de leur époque, faisaient, avant d'engager le combat, des sacrifices d'où ils tiraient des présages favorables, s'ils voulaient l'accepter, défavorables s'ils jugeaient prudent de le refuser. Dans le premier cas, le soldat luttait plein d'ardeur, tout confiant dans la protection des dieux ; dans le second cas,

---

[1] Titre III, chap. II, *Indications sur le combat de la compagnie*, § 153.

il se soumettait docilement et sans murmure à leur puissante volonté.

Chez les mêmes Romains, toute troupe convaincue de lâcheté devant l'ennemi était décimée : un homme sur dix était condamné aux verges. C'est ainsi que les légions qui avaient subi, de la part des Samnites, l'humiliation des Fourches Caudines furent décimées; après quoi, on les conduisit de nouveau à l'ennemi et elles prirent sur lui une éclatante revanche. Ce succès, remporté par des vaincus sur leurs vainqueurs de la veille, n'est-il pas un exemple frappant de la puissance du moral?

« Pour l'ordinaire, dit Bossuet, on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens et on les laissait aux ennemis comme des membres retranchés de la République. Régulus persuada au Sénat, aux dépens de sa propre vie, d'abandonner les prisonniers aux Carthaginois. Dans la guerre d'Annibal et après la perte de la bataille de Cannes, c'est-à-dire dans le temps où Rome, épuisée par tant de pertes, manquait le plus de soldats, le Sénat aima mieux armer, contre sa coutume, 8,000 esclaves que de racheter 8,000 Romains qui ne lui auraient pas plus coûté que la nouvelle milice qu'il fallut lever. »

César rapporte que, lorsque ses soldats se trouvèrent pour la première fois en présence des Germains, ils furent effrayés par la haute stature, l'aspect féroce et les cris terribles de ces nouveaux adversaires et que, n'osant combattre d'aussi redoutables géants, ils se retirèrent tout tremblants dans leur camp. Toutefois, par son langage éloquent, il parvint à ranimer leur courage abattu; grâce à lui, ils combattirent et triomphèrent.

Du reste, les généraux romains ne négligeaient jamais d'adresser avant l'action de vibrantes exhortations à leurs hommes. Dans le même but, Napoléon lançait plus tard ses proclamations pleines d'enthousiasme.

On lit, dans le *Roman de Rose,* que, en débarquant en Angleterre, Guillaume le Conquérant trébucha et fit une chute. Aussitôt ses guerriers superstitieux, voyant dans cet accident un fâcheux présage, prirent des visages assombris et exprimèrent leur inquiétude par des murmures. Mais le rusé Normand, qui devinait leurs pensées, tourna habilement le présage en sa faveur et leur rendit confiance en leur disant : « Seigneurs! j'ai saisi

cette terre de mes deux mains, et, par la splendeur de Dieu! tant qu'il y en a, elle est à nous ».

Dans l'ancienne armée française, on faisait du moral une parade qui frisait parfois la fanfaronnade. A Fontenoy, par exemple, les nôtres crient poliment aux Anglais : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ». Plus tard, à la même bataille, lorsque la Maison du roi reçut l'ordre de donner, son chef dit aux siens : « Messieurs les gardes françaises, assurez vos chapeaux, car nous allons avoir l'honneur de charger. »

Après la défaite de Zurich, Souvarow, dans sa retraite à travers les montagnes de la Suisse, voyait ses troupes se laisser aller au découragement et à la débandade. Pour ranimer leur moral, ce chef énergique usa du stratagème suivant : il fit, en présence de toute l'armée, ouvrir une tranchée dans la neige; puis, s'y étant placé, il demanda à ses soldats s'ils préféraient abandonner là leur vieux général plutôt que de le suivre.

Lasalle, dit-on, ne chargeait qu'au trot et, quand il voyait la cavalerie adverse prendre le galop, il se tournait vers les siens pour leur dire tranquillement : « Voici des gens qui se sentent perdus ».

La conduite du général Dupont, dans deux circonstances bien diverses de sa carrière, démontre péremptoirement l'influence du moral à la guerre. Le 11 novembre 1805, à Diernstein, il double l'étape, accourt au canon pour secourir la division Gazan, cernée par toute l'armée russe. Après un combat de nuit de deux heures, il se fraye un chemin à la baïonnette et délivre Gazan. Trois ans plus tard, le 20 juin 1808, en Espagne, le même général mettait bas les armes en rase campagne et signait, à Baylen, une capitulation honteuse pour nos armes. La première fois, il commandait à des vétérans aguerris et rendus confiants par de nombreux succès; la seconde fois, au contraire, il avait sous ses ordres de jeunes recrues démoralisées par leur isolement et énervées par le climat. La sévère disgrâce qu'il infligea à ce général montre combien Napoléon faisait grand cas du prestige de ses armes. Il sentait, en effet, qu'une telle faiblesse exaltait le courage et l'audace de ses ennemis tout en amoindrissant la renommée de ses propres troupes.

Il serait superflu d'énumérer un plus grand nombre d'exemples, ceux-ci prouvent surabondamment le rôle considérable du moral

à la guerre et l'importance que lui ont toujours attribuée à juste titre les grands capitaines. Ajoutons seulement qu'aujourd'hui, dans les armées dites nationales qui manquent totalement de soldats aguerris, il est plus que jamais nécessaire de le provoquer, de l'entretenir et de le soutenir. Faut-il dire encore que l'accroissement du bien-être et la soif des jouissances particuliers à notre époque, que la chimère de la paix universelle, les utopies d'internationalisme et de confraternité des peuples, répandues dans les masses populaires rendent cette tâche particulièrement ardue? Et cependant, on vient de s'en rendre compte, il est indispensable qu'elle soit menée à bonne fin.

La connaissance approfondie du soldat facilite son éducation morale. — Pour cela, il faut apporter un soin très grand à l'éducation morale du soldat, façonner son esprit et son cœur comme on doit le faire pour son corps. La connaissance au point de vue physiologique de l'homme en général ne saurait suffire; il faut encore étudier et connaître le soldat que chaque recrutement particulier nous envoie. Nous sommes le plus souvent assez mal renseignés à ce point de vue et nous négligeons trop facilement de le faire.

Chaque province produit, en effet, une race spéciale dont les aptitudes militaires varient souvent parfois même d'un canton ou d'un village à l'autre. Le général Jacquemin exigeait que tout officier sût le nom du village, la profession, la situation de famille de chacun de ses hommes. Il serait à désirer aussi qu'il possédât des connaissances sur l'ethnographie, l'histoire, les traditions, les us et coutumes, les industries, les gloires militaires de la région où s'est opéré leur recrutement. Malheureusement ces renseignements sont épars un peu partout, et leur réunion exigerait des recherches souvent trop longues et fort pénibles. Ne pourrait-on pas cependant, pour chaque subdivision de région, les réunir au bureau de recrutement? Lors de l'affectation d'une classe à tel ou tel régiment, le commandant du bureau enverrait au corps, avec les livrets des jeunes soldats incorporés, le sommaire de ces renseignements.

La narration des premières années de leur vie, que l'on fait faire aux recrues lors de leur arrivée au régiment, fournit bien à

cet égard quelques indications; mais elles sont toujours insuffisantes, parfois même erronées à dessein.

Pourtant, de tels renseignements facilitent singulièrement l'éducation morale du soldat. Ils expliquent les liaisons et les antipathies, dénoncent à l'avance défauts et qualités, permettent de corriger les uns et d'exploiter les autres, de prévenir maintes fautes et de préparer sans à-coup la fusion de tous dans l'unité. Ils fournissent encore, pour les théories, des comparaisons appropriées aux auditeurs, des exemples locaux de vertus militaires, etc... Auprès d'un chef qui le connaît, lui, sa famille, son village, le soldat se sent moins dépaysé et plus vite il entre en confiance, tout disposé déjà pour l'affection et le dévouement. De la sorte, l'enseignement acquiert à la fois plus d'intérêt et plus d'autorité.

La description que César nous trace du caractère des anciens Gaulois s'applique presque entièrement encore à celui des Français d'aujourd'hui. Comme ses ancêtres, le Français est généralement intelligent, d'humeur naturellement gaie; il a l'esprit vif, quelque peu frondeur et enclin à la critique; son caractère est impressionnable : il est aussi prompt à s'enthousiasmer qu'à se laisser aller au découragement. On a dit encore qu'il ne doute pas assez de lui-même et trop de ses chefs; que, chez lui, l'esprit d'examen nuit à la discipline; que la recherche jalouse de ses droits lui fait oublier celle de ses devoirs.

Prenons-le donc avec sa nature, tel qu'il est. Puisqu'il veut raisonner, indiquons-lui, dans la limite du possible, le pourquoi de chaque prescription.

Dès son incorporation, qu'on lui explique le but du service militaire, la nécessité d'une armée solide pour l'existence indépendante et prospère d'une grande nation, la solidarité qui règne nécessairement entre tous les citoyens d'un même pays, l'inévitable fatalité de la guerre. Qu'on exploite son amour-propre naturel pour lui donner une haute idée de son rôle dans la société, sa facilité d'enthousiasme pour lui inspirer le culte du drapeau et l'amour de la Patrie. Qu'on obtienne de lui l'obéissance volontaire, sans chercher à la lui imposer par l'appréhension des châtiments. En campagne, en effet, à part les crimes et quelques délits déférés aux conseils de guerre, les fautes restent impunies, car la répression devient illusoire.

Enfin, qu'on entretienne soigneusement chez lui cette gaieté naturelle, aussi nécessaire à son cœur que la nourriture l'est à son corps. Une saillie pleine d'esprit, une boutade originale d'un loustic font oublier à tout un groupe la fatigue, les privations et même le danger imminent. On peut dire que la gaieté est, pour le troupier français, le baromètre du moral.

Pour développer et entretenir ce moral, que nous avons montré si précieux tout à l'heure, il faut, dès le temps de paix, cultiver chez le soldat l'amour de la Patrie et de la gloire, exalter à ses yeux les vertus guerrières, lui inspirer la confiance dans les chefs, dans l'armement et dans lui-même. La conscience qu'il aura de sa réelle habileté au tir, de sa force et de son adresse aux exercices physiques y contribuera puissamment.

En campagne, il importe de le convaincre de la grandeur et de la justice de la cause pour laquelle il est appelé à combattre, de lui remémorer les revanches à prendre ou la réputation à conserver, et surtout de le grandir, à ses propres yeux, bien au-dessus de l'adversaire.

Voici, pour terminer, les prescriptions de notre *Règlement sur le service des armées en campagne* (chap. V, art. 138) :

« Avant le combat, il faudra lui rappeler tout ce qui peut faire espérer la victoire ; pendant la lutte, on ne craindra pas de lui signaler à l'avance les périls à courir, car un danger prévu impressionne moins que la surprise ; on lui montrera aussi que, une fois en marche pour l'assaut, la meilleure manière de diminuer les dangers consiste à aborder l'ennemi le plus tôt possible.

« Les officiers et les sous-officiers doivent être bien pénétrés de l'idée que leur première et leur plus belle mission consiste à donner l'exemple à leurs troupes. Nulle part le soldat n'est plus obéissant et plus dévoué qu'au combat. Il a les yeux constamment fixés sur ses chefs. Leur bravoure et leur sang-froid passeront dans son âme ; ils le rendront capables de toutes les énergies et de tous les sacrifices. »

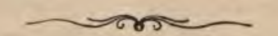
CONCLUSION.

Parmi les officiers, bien restreint est le nombre de ceux qui sont appelés à élaborer des plans de campagne et à doter notre armement de quelque perfectionnement ou de quelque engin

nouveau. Pour la plupart d'entre nous, obscurément perdus dans la masse, notre mission se borne à former le soldat et, peut-être, à le conduire un jour au combat. Telle qu'elle est, cette tâche ne manque pas de grandeur et peut amplement suffire à notre activité. Le présent travail montre que notre rôle, pour être effacé et modeste, n'en est pas moins capital. En effet, si bien conçu que soit le plan de campagne, si perfectionné que soit notre armement, ils ne vaudront l'un et l'autre que par l'instrument que nous aurons formé, c'est-à-dire par le soldat, qui demeure, je le répète, le premier facteur à la guerre. « C'est la valeur des troupes, déclare notre règlement (service des armées en campagne, chap. V), qui décide des affaires en dernier ressort. »

Consacrons donc, sans arrière-pensée, toute notre intelligence et tout notre zèle à donner au soldat les qualités physiques et morales qui lui assureront, comme instrument de guerre, la supériorité sur ses adversaires probables. Ayons toute confiance, pour mener cette tâche à bonne fin, dans le génie de notre race, car notre histoire militaire nous enseigne que, avec un chef qui a su prendre de l'ascendant sur lui, le Français est capable d'accomplir les plus grandes choses.

C. Riet,
Lieutenant au 16e rég. d'infanterie.



LE

PAYSAGE MILITAIRE[1]

Emploi du croquis panoramique en campagne et dans les reconnaissances.

III.

Exécution théorique et complète d'un croquis panoramique.

Nous allons maintenant procéder à l'exécution théorique et complète d'un panorama, en supposant (ce qui ne sera pas toujours le cas en campagne) que nous opérons en toute sûreté et sans être limité par le temps. Dans les premiers débuts, cette restriction s'impose pour bien se pénétrer des difficultés à vaincre, les discuter avec soi-même et saisir clairement les différentes phases du travail.

Proposons-nous donc, à titre d'étude et comme premier essai, d'exécuter la vue panoramique du terrain (*fig.* 21).

TRAVAIL DE CONCEPTION.

Examen du terrain. — C'est invariablement par là qu'il faut commencer. Dans bien des cas, il sera même utile d'esquisser

[1] Voir la livraison de septembre 1901.

au jugé un croquis topographique très rapide de ce que l'on aperçoit; ce croquis, en dépit des inexactitudes fatales qu'il contiendra, aura du moins l'avantage de fixer les idées et de guider l'analyse du terrain aperçu; ajoutons que ce sera souvent le seul document qu'on pourra établir au cours d'une reconnaissance; c'est une raison péremptoire pour s'y exercer fréquemment (*fig.* 18).

Nous marchons vers le Nord, sur une route A A', en arrivant

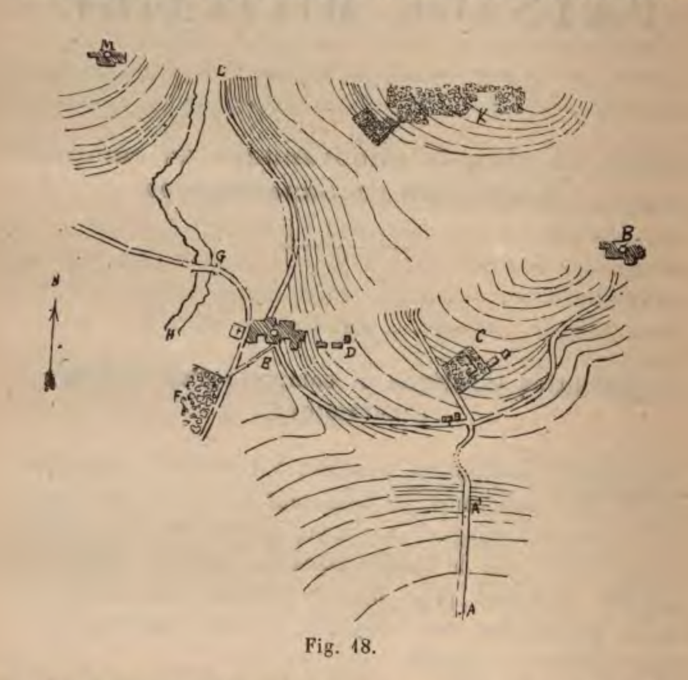


Fig. 18.

au point A, sommet d'une croupe de moyenne élévation, le terrain se découvre.

Nous apercevons :

Au 1er *plan*, les pentes de la croupe sur laquelle nous nous trouvons; au Nord, elles s'enfoncent dans un ravin qui paraît assez profond; vers le Nord-Ouest, elles s'adoucissent et vont mourir dans une vallée bien ouverte.

Au 2e *plan*, s'étale une seconde croupe dont l'extrémité Nord-Est nous cache en partie le village de B, dont on aperçoit cepen-

dant le clocher ; à mi-pente de son versant Sud, le château C et son parc, puis quelques fermes ; plus à l'Ouest, le village E, le parc F, une rivière H de moyenne importance que franchit un pont en pierre à trois arches.

Au 3ᵉ *plan*, s'étend une troisième croupe, surmontée d'un bois-taillis K, dont on découvre très nettement la lisière ; plus à l'Ouest, un plateau formant étage avec quelques fermes ; en contrebas, un large espace de prairies qui se terminent à un étranglement de la vallée en L ; enfin, sur l'autre versant, un plateau aux pentes très accentuées, au sommet duquel se trouve le village M ; dans le lointain, se succèdent plusieurs croupes de forme allongée et une suite de hauts peupliers, qui semblent indiquer le cours de la rivière H.

Discussion de sa valeur tactique. — Par un coup d'œil circulaire, nous avons ainsi analysé et esquissé mentalement notre panorama ; il importe maintenant d'apprécier son intérêt militaire et, autant que possible, de le localiser.

Pour ce, il nous faudrait envisager un cas concret et partir d'une hypothèse tactique ; nous ne l'avons pas fait ici, afin de ne pas compliquer cette première étude ; néanmoins, en partant de cette donnée, que nous marchons vers le Nord et que l'ennemi est devant nous, la première idée que suggère le terrain que nous venons d'embrasser du regard, est que les points B, C, D, E offriraient à l'adversaire une ligne défensive assez nettement jalonnée, appuyée à la rivière H, et présentant comme position de seconde ligne la croupe K ; c'est donc là que doit se concentrer l'intérêt de notre dessin.

Délimitation du sujet. — Notre sujet est arrêté ; il faut maintenant le délimiter sur l'horizon. En l'arrêtant à l'est au clocher de B et à l'ouest au clocher de M, notre panorama contiendra tout ce que nous voulons représenter.

Choix du point de vue. — Il faut également songer à nous placer de la façon la plus avantageuse. Le point A, où nous nous trouvons, ne serait pas trop mal choisi : il est à peu près au centre du sujet et l'embrasse sous un angle convenable ; d'autre part, en nous portant en avant, nous risquons de ne plus aper-

cevoir la croupe K et la lisière du bois qui recouvre son sommet; en outre, l'écartement de notre angle visuel va s'agrandir considérablement; si, au contraire, nous reculons, les pentes de la croupe C et tout le glacis en avant du village E risquent de nous échapper.

Nous resterons donc au point A, où le seul inconvénient est de ne point découvrir le fond du ravin qui nous sépare de la croupe C; mais, une fois le travail terminé, nous ferons quelques pas qui nous mèneront jusqu'à la crête de cet angle mort dont nous mentionnerons les particularités sur le dessin même au moyen d'une notice.

Nota. — En ce qui concerne l'emplacement du point de vue, les traités de dessin conseillent généralement de se placer à une distance du sujet égale à deux ou trois fois sa plus grande dimension; nous pensons que cette règle s'applique surtout aux paysages artistiques et aux sites de petit développement; mais, en matière de panoramie militaire, où l'on a d'ailleurs la ressource d'accoler des panoramas successifs, il ne faudrait pas prendre cette prescription trop à la lettre; l'essentiel est de bien apercevoir tout ce que l'on veut représenter.

Quant à la ligne d'horizon, dont l'emplacement est précisément subordonné à celui du point de vue, on ne saurait donner également d'indications précises; les circonstances et le but qu'on se propose détermineront, avant toute loi d'esthétique, comment il faudra l'établir; certains panoramas gagneront à être représentés à vol d'oiseau; d'autres, au contraire, seront plus utilement dessinés, en les observant d'un point qui n'ait sur eux qu'un commandement relatif.

Remarquons aussi que dans la majorité des cas, le gros intérêt du sujet résidera presque toujours au deuxième plan; c'est, du reste, ainsi qu'il faudra chercher à le placer, en considérant le premier plan comme une base pour établir exactement le dessin et le troisième plan comme un élément fournissant principalement des données d'orientation.

TRAVAIL D'EXÉCUTION.

Notre panorama a été ainsi suffisamment médité; nous pouvons désormais passer à son exécution proprement dite.

Mise en place. — La première opération va consister en une mise en place générale et un repèrage d'ensemble. Aux deux extrémités de notre feuille, marquons d'abord l'emplacement des clochers B et L, qui sont les limites latérales de notre dessin ; établissons ensuite la silhouette des peupliers P_1 P_2 P_3 ; les deux premiers ont l'avantage de couper l'horizon ; quant au troisième, il est sur le prolongement vertical de l'extrémité du point G et du saillant ouest du cimetière (Voir *fig.* 21).

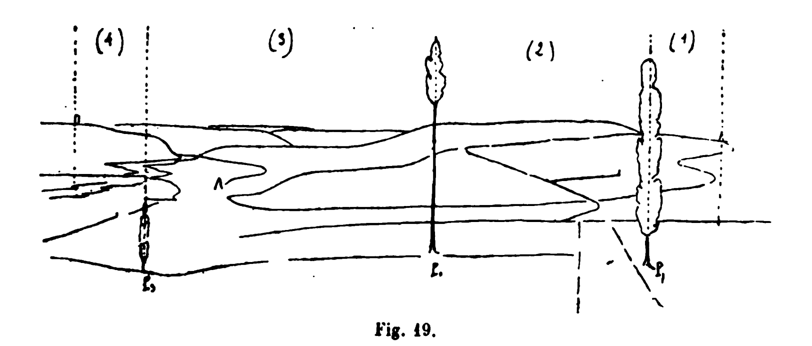


Fig. 19.

Nous avons ainsi réparti notre travail en quatre zones où nous allons procéder à la mise en place, en opérant de proche en proche.

Dans la zone (1), indiquons la route qui serpente vers le village de B et les éléments de crête bien visibles.

Dans la zone (2), les bords de la route A A', le carrefour C' et les quatre éléments de route qui s'y joignent, puis le mur du parc C qui nous fait face, et, enfin, les trois lignes de crête A', C et K.

Dans la zone (3), qui est un peu plus vaste, nous nous attacherons à placer aussi exactement que possible le clocher du village E, ainsi que les différentes routes qui y aboutissent, les lignes de crête successives que l'on aperçoit, le mur sud du cimetière et le coude de la rivière en L.

Enfin, dans la zone (4), indiquons le mur du parc F, les bords de la rivière et le pont G avec la route qui le prolonge ; puis, pour terminer, la crête du plateau M.

Il va sans dire que cette besogne préliminaire doit s'exécuter

d'un trait aussi léger que possible, afin de ne pas gêner l'exécution du détail que nous allons aborder (*fig.* 19).

Exécution du détail planimétrique. — Revenant successivement sur chacune des zones (1, 2, 3, 4), nous dessinerons maintenant les différents détails planimétriques, en commençant de préférence par les premiers plans pour finir par les derniers. Cette façon d'opérer assure très facilement la mise en place et l'exactitude dans les proportions, parce les objets du premier plan, toujours plus grands et plus simples dans leurs lignes, deviennent des repères très utiles pour établir les objets des plans plus reculés.

En opérant, par exemple, dans la zone (2), je m'aiderai des différentes coïncidences verticales *a a' a''*, *b b' b''*, *c c' c''*, *d d' d''* (voy. *fig.* 20).

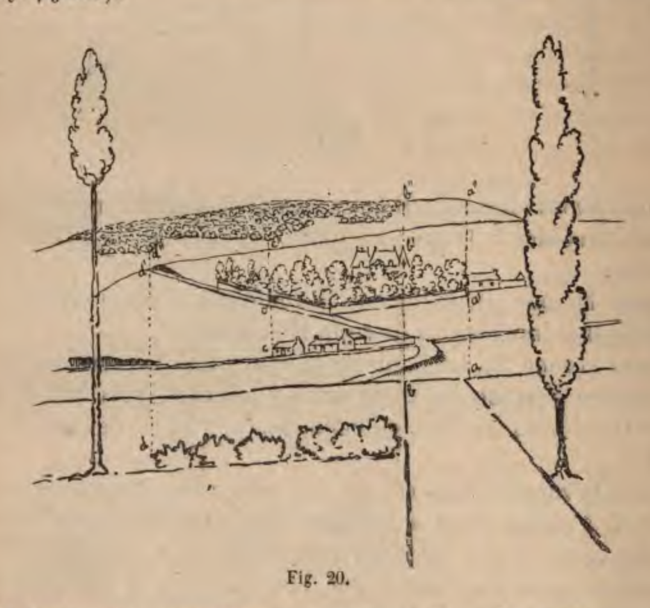


Fig. 20.

Il faut aussi proportionner la vigueur du trait à l'éloignement du plan dans lequel on travaille :

Appuyer ferme au premier plan,
Normalemeut dans le deuxième,
Très légèrement dans le dernier.

Le travail aura alors pour chacune des zones la contexture ci-contre (*fig.* 20).

Nota. — La grosse difficulté dans l'exécution du détail consiste à ne pas se perdre dans la foule des minuties et à porter strictement son attention sur ce qu'il est essentiel de reproduire fidèlement ; pour ce, il est indispensable que l'esprit travaille en même temps que le crayon.

En dessinant, par exemple, le village E, faudra-t-il s'attacher à en rendre exactement toutes les maisons ? Évidemment non ; qu'y a-t-il donc d'important à y noter ?

Son clocher, dont la forme bien nette est facilement reconnaissable ; le groupe des maisons étagées de la partie Est, qui donne à supposer que le village peut s'étendre en arrière de la croupe ; son cimetière, qui le flanque à l'Ouest et que nous indiquerons par une croix bien visible comme en topographie ; enfin, les murs de la lisière Sud, dont l'importance militaire est indiscutable (*fig.* 21).

Représentation du nivellement. — Les lignes de crête étant déjà établies, il ne reste plus, pour achever le dessin, qu'à représenter les formes du terrain par le procédé précédemment indiqué (éléments de courbes et de hachures perspectives) en proportionnant, de même que pour la planimétrie, la vigueur du trait à l'éloignement des différents plans (*fig.* 21).

Mais, contrairement à la marche indiquée pour le tracé des silhouettes, il y a avantage à commencer la représentation du terrain dans chaque zone, par les plans les plus éloignés, en négligeant, bien entendu, les pentes trop lointaines, qu'on ne peut guère apprécier, et qui sont, dès lors, suffisamment indiquées par leur ligne de crête.

Légendes, notices, mise à l'encre. — En tant que dessin, notre panorama est achevé ; mais il gagnera énormément à être complété par quelques indications écrites, ménagées dans la marge supérieure ; elles donneront le nom des localités, des distances de tir, des renseignements sur la praticabilité des terrains, en un mot, toutes sortes de détails que suggérera le sentiment militaire et qui transformeront le panorama pur et simple en un rapport de reconnaissance très utile (*fig.* 21).

Enfin, et pour terminer sur ce thème, nous conseillerons toutes les fois qu'on en aura la possibilité au retour, de passer le dessin et les écritures à l'encre; le temps que cette opération réclame est insignifiant; d'autre part, on produira ainsi un document durable dont le dessin net et affermi inspirera plus de confiance et de certitude.

Nota. — Les hésitations et les lenteurs inévitables, dans les premiers exercices de ce genre exécutés sur le terrain, ne doivent pas décourager le débutant, car ces défauts disparaîtront très vite à mesure qu'il se confirmera dans la méthode. Il remarquera alors que le travail de conception est généralement la clef des difficultés, et que le dessin deviendra relativement facile quand l'esprit aura été dressé à bien concevoir.

IV.

Applications du panorama en campagne.

Nous venons d'apprendre à exécuter un panorama ; voyons maintenant comment nous pourrons mettre ce savoir à profit dans certains cas susceptibles de se présenter en campagne.

Principe essentiel. — Ne faites jamais un panorama dans l'unique but de faire un panorama ou de mettre en relief un talent personnel, mais usez-en sans crainte toutes les fois que vous en aurez le temps, la possibilité, et que, par ce moyen, vous pourrez éclaircir des renseignements ou simplifier un rapport.

Panoramas accolés à un lever d'itinéraire. — Ils sont d'une utilité incontestable en renseignant sur l'horizon visible quand cet horizon offre des particularités intéressantes; leur emploi s'imposera, notamment en pays de montagne, dans un terrain accidenté, couvert et boisé, où les étendues sont rares et intermittentes; enfin, dans une région peu connue, que l'on parcourt pour la première fois, avec des cartes incomplètes ou très sommaires (Sud-Algérien, Madagascar, etc....).

Le travail panoramique n'est alors qu'une suite de croquis très sommaires que l'on pourrait comparer à des fenêtres successives

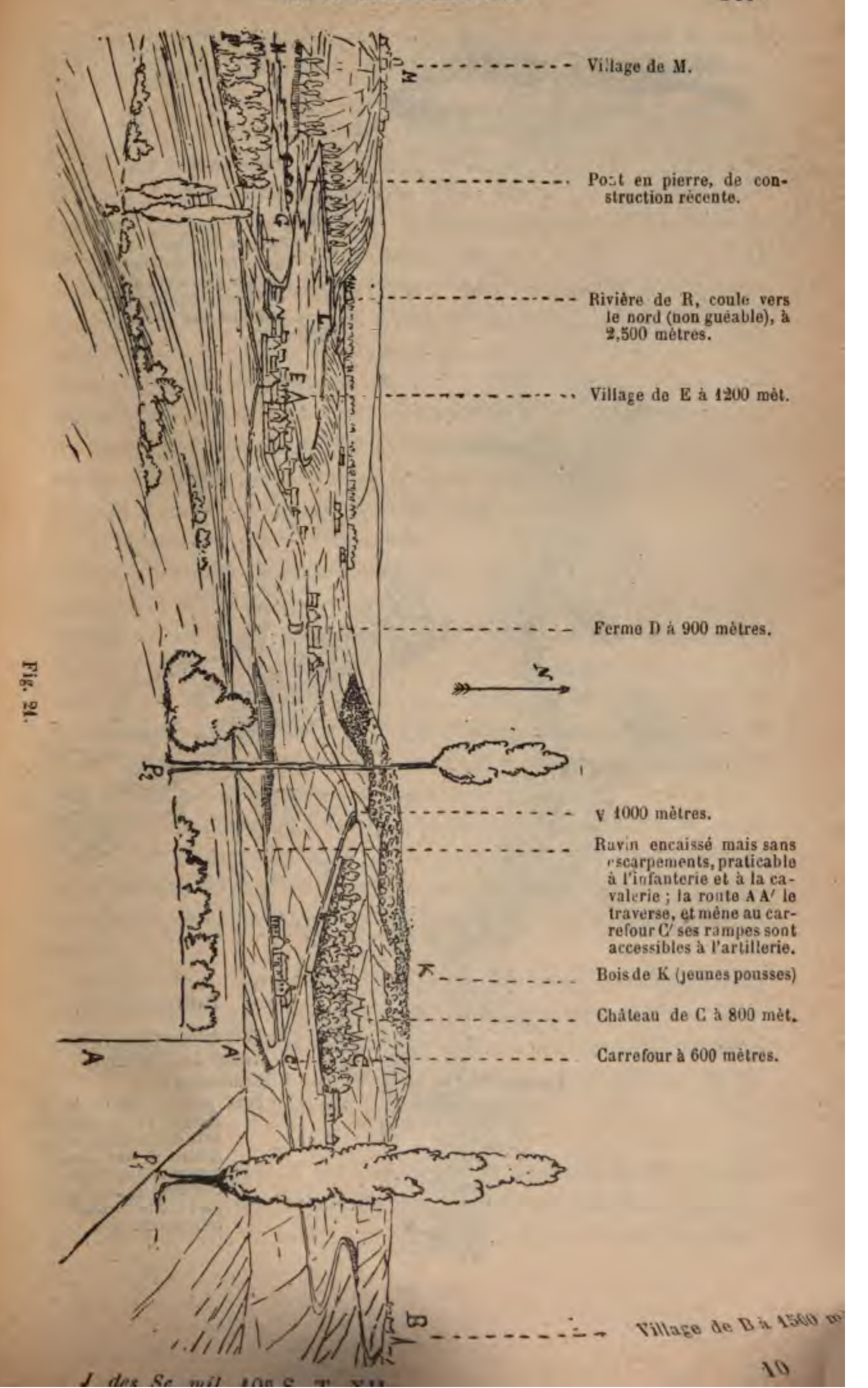

Village de M.
Pont en pierre, de construction récente.
Rivière de R, coule vers le nord (non guéable), à 2,500 mètres.
Village de E à 1200 mèt.
Ferme D à 900 mètres.
N
V 1000 mètres.
Ravin encaissé mais sans escarpements, praticable à l'infanterie et à la cavalerie ; la route A A' le traverse, et mène au carrefour C' ses rampes sont accessibles à l'artillerie.
K
Bois de K (jeunes pousses)
Château de C à 800 mèt.
Carrefour à 600 mètres.
A
A'
B
Village de B à 1500 m

Fig. 24.


Panorama n° 2.
Mont *e*.
Aiguille *f*.
g, village de 80 feux.
Col de *h* (à 2 heures de marche du village *g* par un chemin muletier passant aux chalets *l*).
Ballon K.
Panorama n° 1.
Fort du mont *a*.
Village de *b* (120 feux).
Château de *c*.
Pont sur la rivière de *d*, lézardé et en mauvais état d entretien. — La rivière a une largeur moyenne de 40 mètres ; elle n'est guéable nulle part, son courant est très rapide.
B.
N
Panorama n°2
Panorama N° 1
A

Fig. 22.

ouvertes sur l'horizon, et qui ont, en outre, l'avantage de prolonger l'examen du terrain au delà des limites topographiques.

Exemple : Je lève l'itinéraire d'une route A B qui parcourt une région boisée ne me permettant qu'à de rares interstices de juger le terrain environnant (*fig.* 22). Mon rôle topographique s'en trouve fatalement borné ; je vais y suppléer par la panoramie. Arrivé en C je sors d'un bois ; sur ma droite, l'horizon se découvre et me laisse apercevoir certaines particularités marquantes du pays (un cours d'eau de moyenne importance, un pont, plusieurs crêtes montagneuses, un village avec une tour caractéristique, un château, et, sur le faîte d'une hauteur, des lignes nettement arrêtées qui ressemblent fort à des épaulements de batterie). L'occasion est évidemment bonne pour noter, au moyen d'une esquisse rapide, ce qu'il m'est donné d'apercevoir. Vais-je faire de ce site un paysage complet ?

Certainement, non ; l'itinéraire est toujours un cas pressant ; il faut aller loin et opérer vite pour voir le plus possible ; au surplus, le détail de tous ces objets lointains est secondaire : l'essentiel, c'est leur orientation, leur emplacement respectif et, enfin, l'aspect général qui permet de les reconnaître ; toutes choses, en somme, qui se peuvent indiquer en un croquis de quelques traits. Ce croquis, je l'établirai sur la feuille même de mon itinéraire, en orientant son angle visuel aussi exactement que possible par rapport à la route A B.

Un paysan passe, je l'arrête, et tout en dessinant, je le questionne sur ce que j'aperçois. Les renseignements qu'il me donnera feront l'objet d'une légende que j'intercalerai en regard du panorama, dans la marge extérieure de la feuille réservée à cet effet.

Je continue ensuite mon itinéraire. La route A B rentre sous bois ; arrivé en D, le terrain se découvre une seconde fois ; nouvelle perspective, nouvel horizon ; le moment est encore opportun pour exécuter un croquis panoramique analogue au précédent comme esprit et comme facture (*fig.* 22).

Panoramas joints à un itinéraire de reconnaissance. — Au cours d'une reconnaissance de terrain, si l'on rencontre certaines positions offrant un intérêt particulier, et dont l'étude s'impose,

en raison de la situation tactique, il y a tout avantage à en rapporter un croquis panoramique.

Exemple : J'appartiens à une colonne qui est parvenue en A et doit le lendemain se porter en B ; l'ennemi est signalé en B′ et semble avoir pour objectif A ; un combat de rencontre est à présumer pour le lendemain. On me charge de reconnaître la route AB que la colonne doit suivre. (Je dispose d'une carte qui laisse quelques doutes et que je dois notamment mettre à jour.)



Fig. 23.

Avant de partir, j'étudie ma carte et je dresse mon canevas d'itinéraire qui servira à consigner toutes mes observations. J'effectue le trajet de A en B, observant le terrain attentivement, rectifiant ou complétant de ci de là quelques détails topographiques qui laissaient à désirer. La route est bonne, bien entretenue; le terrain environnant est praticable et assez découvert. Arrivé en B, je recueille les renseignements que je puis avoir sur l'ennemi et je me dispose à rebrousser chemin.

Durant le parcours de A en B, deux particularités m'ont frappé :

1° Le passage de la rivière R, que nous pourrions disputer avantageusement à l'ennemi ;

2° Une position de flanc, à la sortie de B, où l'ennemi pourrait, au contraire, nous offrir le combat dans des conditions tout à son avantage, quant au terrain.

Ce sont évidemment les deux points caractéristiques et essentiels de ma reconnaissance; en outre, mon attention est pleinement justifiée de se porter spécialement sur eux, puisqu'un combat est imminent pour le lendemain.

Vais-je en faire l'objet d'un rapport spécial?

Non, la description d'un terrain ou d'une position est généralement compliquée et diffuse par suite des longueurs de style inévitables; de plus, on a toujours à craindre d'en dire trop ou pas assez.

Un croquis topographique ferait également double emploi, puisque le chef de détachement va recevoir ma carte fraîchement rectifiée.

En revanche, il est un document qui ne peut manquer de l'intéresser : c'est la façon dont le terrain se présentera pour lui et pour l'ennemi, dans l'hypothèse d'une rencontre sur l'un des points remarqués. Cette impression, je puis la lui donner au moyen du croquis panoramique.

En m'en retournant vers A, j'arrive d'abord en C et je considère le terrain tel que l'ennemi l'apercevait. Il est nu et découvert, la carte, d'ailleurs, en donne facilement une idée; dans ces conditions, mon croquis sera probablement plus utile, exécuté en sens inverse, c'est-à-dire en faisant face au point B et à l'ennemi, par conséquent.

Je m'arrête donc en un point O, d'où je découvre parfaitement la position C dans son ensemble et je commence un premier panorama.

Ce croquis ne sera pas établi, comme dans le cas précédent, sur la feuille même de l'itinéraire, mais sur une feuille spéciale qui lui sera adjointe; il comporte, en effet, un certain détail et réclame un peu d'ampleur pour la facilité d'exécution, étant

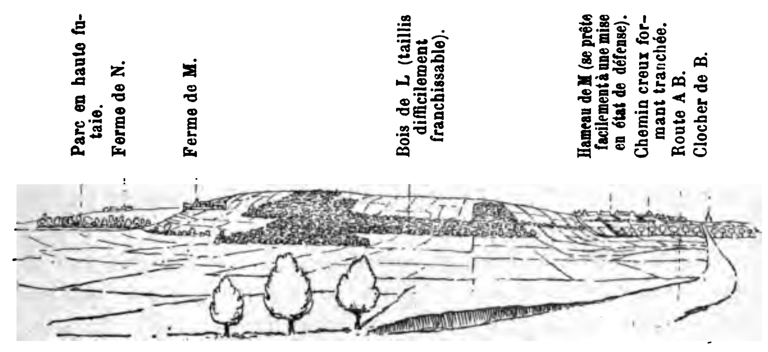


Fig. 24.

donné surtout qu'il faut opérer rapidement; son esquisse devra indiquer les différentes particularités militaires qui offrent de l'intérêt dans la situation tactique présente; puisqu'il s'agit d'une position défensive susceptible d'être occupée par l'ennemi, je dois, par conséquent, y faire figurer :

Les différentes lignes de résistance, leurs points d'appui, flanquements, etc., le tout complété par quelques notices sur les remarques que j'aurai faites (*fig.* 24).

Je continue ensuite mon chemin vers A et me voici arrivé au passage de la rivière R, en face de la deuxième position remarquée.

Tout l'intérêt se porte sur la rive du côté A qui domine l'autre et offre différents accidents de terrain que nous pourrions occuper avantageusement pour barrer le passage à l'ennemi; du point O, où je me trouve actuellement, on les découvre parfaitement.



Fig. 25.

D'autre part, la rive du côté B est découverte, rien n'y gêne la vue et le tir; il est donc préférable de faire le panorama de l'autre versant tel que l'aperçois d'ici et tel que l'ennemi l'apercevra en se portant vers A.

J'exécuterai ce deuxième croquis dans le même esprit que le précédent, c'est-à-dire en m'inspirant de l'idée tactique, qui est ici une défense de pont, pour faire ressortir les détails du site, propres à jouer un rôle dans le combat (*fig.* 25).

Avant de remettre mon travail, j'aurai également soin d'indiquer sur la feuille d'itinéraire l'orientation de mes deux panoramas au moyen de leur angle visuel, comme dans la figure 23.

Dans bien des cas, on n'aura pas toujours le temps nécessaire pour terminer complètement le panorama, comme dans les figures 24 et 25; c'est pourquoi il faut commencer l'esquisse par

les données les plus essentielles au point de vue militaire, positions de combat, lisières de bois, haies, murs, rives de cours d'eau, thalwegs, lignes de crête, etc.

Un croquis inachevé en tant que dessin proprement dit, mais complet dans ses lignes d'ensemble, peut parfaitement se retoucher si l'on a soin, avant de quitter le terrain, d'en faire un examen attentif.

Un pareil document sera encore une donnée très appréciable à remporter d'une reconnaissance.

Type d'itinéraire avec silhouettes de repère pour servir à une



Fig. 26.

opération de nuit. — L'orientation pendant la nuit devenant bien

plus délicate que pendant le jour, le dessin peut encore avoir son utilité en jalonnant un itinéraire par la représentation des détails de la route faciles à reconnaître dans l'obscurité; il faut, par conséquent, les choisir tout près d'elle et s'attacher à reproduire bien fidèlement leurs silhouettes que l'on dessinera dans la marge de l'itinéraire ou du graphique, à côté de l'échelle et en regard des distances correspondantes.

Type de panorama pour les reconnaissances d'artillerie. — C'est un des cas où le panorama sera d'un intérêt très appréciable; car, en donnant une idée nette de l'horizon visible, des masques et couverts du terrain, il permet de se rendre compte de la valeur de tel ou tel emplacement de batterie.

Pour dessiner, on s'établira sur la ligne des batteries de tir, où l'on aura généralement comme premier plan une crête destinée à servir de masque aux pièces.

Au deuxième plan, on s'attachera à indiquer les points dangereux où l'infanterie ennemie pourrait se glisser à couvert et,



Fig. 27.

par contre, les positions que le soutien pourra occuper avantageusement.

Quant au troisième plan, il aura nécessairement ici la plus grande part de l'intérêt; aussi devra-t-on le dessiner clairement et avec soin jusqu'à 2,500 mètres tout au moins. On devra y faire figurer les points de repère bien visibles pour le tir avec la distance évaluée, les différentes lignes de crête derrière lesquelles

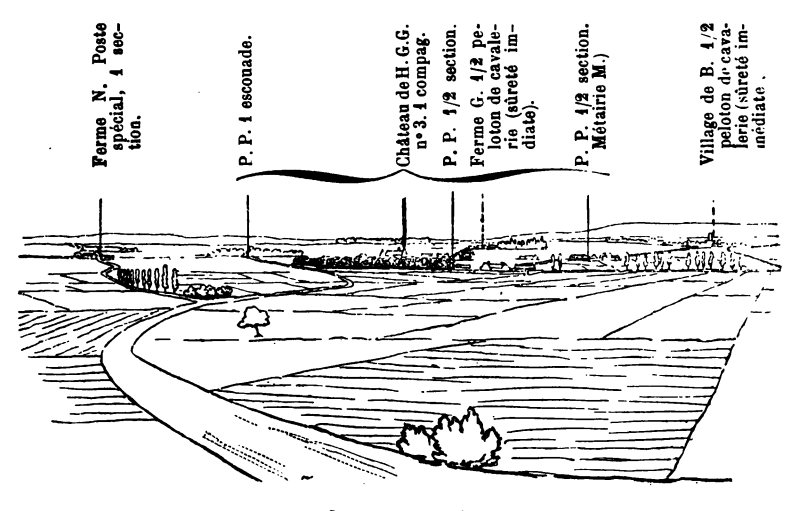
l'ennemi pourrait éventuellement établir son artillerie, ainsi que les masques et couverts susceptibles de dissimuler sa marche d'approche.

Panoramas d'avant-postes. — Un panorama joint à un rapport d'avant-postes simplifiera généralement ledit rapport, tout en l'éclaircissant; il permettra, en outre, de juger de l'opportunité des dispositions prises et d'apprécier dans une certaine mesure la valeur des positions de résistance.

En conséquence, toutes les fois qu'on aura le temps de l'esquisser et que l'horizon s'y prêtera, il y aura tout avantage à s'en servir.

On se placera pour dessiner sur la ligne de résistance et, autant que possible, près de l'emplacement choisi pour l'artillerie, car c'est, en effet, de ce point qu'on aura probablement les vues les plus étendues.

Il faudra faire ressortir la nature générale du terrain, les zones découvertes et celles dont la surveillance est, au contraire, plus



Panorama n° 3.
Fig. 28.

difficile, les voies de communication et enfin les différents échelons du réseau (grand'gardes, petits postes, postes spéciaux, etc.), ainsi que les points successifs où ils pourront résister (*fig.* 28).

Un dispositif d'avant-postes comportant généralement un développement assez vaste, le dessin se composera d'une suite de panoramas accolés les uns aux autres et pris quelquefois même de points différents.

On devra mentionner leur orientation sur le croquis topographique joint au rapport, ou, à son défaut, sur un plan sommaire ajouté à la feuille panoramique (*fig.* 29).

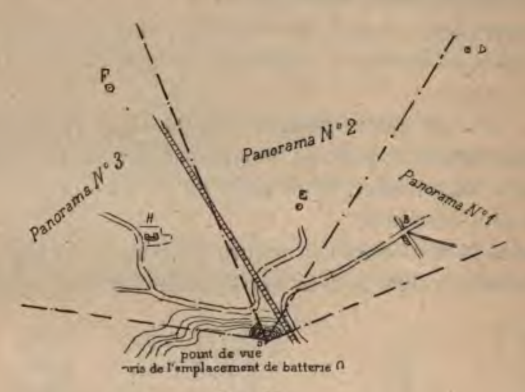


Fig. 29.

Croquis à la jumelle. — Il se présentera très souvent des circonstances où la présence de l'ennemi interdira l'approche de certaines positions que l'on aurait intérêt à reconnaître et à étudier de près.

On peut néanmoins rapporter de ces reconnaissances des documents utiles, qui seront ni plus ni moins des croquis amplifiés, dessinés au moyen de la jumelle ou de la longue-vue.

Envisageons, par exemple, l'hypothèse suivante (*fig.* 30) : une reconnaissance de côtes a pour mission de reconnaître différents points de débarquement, en vue d'une action combinée par terre et par mer contre le port A ; la plage B semble réaliser les conditions maritimes voulues comme point d'atterrissage ; l'officier de troupe, qui fait partie de la reconnaissance, doit, en ce qui le concerne, donner son avis sur la possibilité tactique de l'entreprise. Entre autres considérations, il lui faut notamment apprécier la valeur des positions qui entourent la plage :

1° Au point de vue de leur accès et de la facilité d'y prendre pied;

2° En ce qui concerne leur défense contre les entreprises de



Fig. 30.

l'ennemi, puisqu'elles doivent constituer une première base d'opérations.

Cela implique nécessairement une étude attentive des deux versants de la croupe C et de la pointe D, qui forme un saillant où devront vraisemblablement atterrir les premières chaloupes.

Pour consigner les observations que suggérera ce terrain inaccessible, mais que l'on peut toutefois fouiller au moyen de la jumelle, l'expédient le plus pratique consistera en une suite de croquis panoramiques exécutés dans les conditions suivantes :

On établit à l'œil nu une esquisse sommaire et très légère des grandes lignes perceptibles et faciles à reconnaître ; on fait cette

esquisse (*fig.* 31) suffisamment grande pour pouvoir la meubler ensuite des détails que la jumelle permettra de distinguer et que l'on dessine au fur et à mesure qu'on les aperçoit, en com-



Fig. 31.

Fig. 32.

mençant de préférence par les plus rapprochés, qui servent alors à constituer un premier plan (*fig.* 32.)

Il ne faut pas se dissimuler qu'un pareil genre de travail est très fatigant pour l'œil et l'attention ; aussi faut-il le limiter à ce qu'il est strictement nécessaire de noter, sans chercher à exécuter un panorama continu. En revanche, c'est un procédé qui peut s'employer avec une sécurité relative et qui permet de rapporter des renseignements essentiels à connaître.

Le panorama de la plage B (*fig.* 32) permet, en effet, de se rendre compte :

1° Que, pour s'opposer au débarquement, l'ennemi pourrait occuper sur la crête C une position dominante qui semble commander la plage;

2° Que, tout près du rivage, l'assaillant pourrra trouver un abri relatif derrière la ferme E, la petite falaise G et les dunes H, d'où il pourra riposter au feu de la défense; qu'il aura pour progres-

ser une série de haies favorables pour exécuter les bonds en avant; que la position C semble plutôt accessible par son flanc gauche, à la faveur des sapinières qui s'y trouvent; enfin, qu'une route carrossable conduit de la plage jusqu'en C, circonstance qui permettra d'y amener de l'artillerie une fois la position occupée.

De pareilles considérations ont évidemment leur valeur pour supputer les chances de l'entreprise, et un croquis les fera incontestablement mieux ressortir qu'un simple rapport écrit.

Le croquis-minute. — Les différentes figures et panoramas qui précèdent sont complètement achevés et, qui plus est, passés à l'encre; dans ces conditions, ils ne donnent peut-être pas une idée assez exacte du travail que l'on peut exécuter sur le terrain même, du croquis-minute, en un mot.

Un dessin en plein air ne se fait pas avec la même facilité que devant une table, où l'on peut donner au trait toute la rectitude et le soin désirables et faire, à la rigueur, de la miniature topographique; il faut donc adopter un format assez grand, sous la réserve qu'il ne puisse pas encombrer et soit facilement portatif. Étant donné que les panoramas s'étendent généralement dans le sens de la largeur et que l'on a tout avantage à pouvoir les accoler, un carnet à souches de forme allongée, ayant 30 à 40 centimètres de longueur sur 10 à 15 de hauteur, et dont les feuilles pourraient successivement se détacher et s'accoler entre elles au moyen d'une bande gommée, semblerait remplir les conditions voulues.

Le crayon à mine de plomb, souple et docile à la main, donnant à volonté un trait ferme ou léger, est par excellence l'outil du croquis d'après nature; néanmoins, dans certains cas et pour éviter la confusion des lignes, il y aura avantage à faire quelques indications au crayon de couleur :

Terre de Sienne ou sanguine, pour la représentation du terrain;

Vert, pour la végétation;

Bleu, pour les eaux;

Rouge, pour les tracés militaires, ouvrages, positions, etc.

En ce qui concerne l'exécution proprement dite, chaque panoramiste doit tendre à se créer pour son propre compte un certain

fournir que des données d'orientation, on se contentera de les indiquer par des teintes d'un gris bleuâtre plus ou moins foncées suivant leur éloignement; elles auront l'avantage de bien faire ressortir les profits de crêtes, tout en les faisant fuir.

On continuera ensuite par les moyens plans, où l'on emploiera les tons locaux qui conviendront, en évitant toutefois de leur donner un éclat trop vif qu'il faudra réserver pour les premiers plans, par lesquels le lavage se terminera.

Après avoir laissé sécher les teintes, on repassera le trait à la plume, sinon en totalité, du moins en partie, afin de préciser nettement le dessin dans certains détails essentiels à faire ressortir; au point de vue artistique, il est possible que l'aquarelle y perde, mais elle y gagnera certainement au point de vue militaire.

LEFEBVRE,
Lieutenant au 4e rég. d'infanterie.

Le Propriétaire-Gérant : R. CHAPELOT.

PARIS. — Imprimerie R. CHAPELOT et Ce, 2, rue Christine.

raccordements après coup; mais il faut pour cela se donner la peine d'observer et de voir, car les mouvements du sol ne s'inventent pas.

En somme, la mémoire des lignes et des formes se développe facilement, sous la condition expresse d'observer, d'observer constamment, et quelques traits suffisent alors pour rappeler toute la netteté des impressions.

Les quelques croquis ci-dessus indiqueront, du reste, mieux que tout commentaire l'esprit dans lequel on doit esquisser pour arriver à une exécution à la fois rapide et sûre.

Le panorama-aquarelle. — L'usage de l'aquarelle peut avoir sa raison d'être dans le panorama militaire quand on aura le loisir nécessaire pour l'exécuter et que l'importance du document en vaudra la peine.

Son but et son utilité ne consistent pas ici à produire une œuvre d'art, mais simplement à rendre plus clair et plus compréhensible un dessin soigneusement exécuté au trait.

Il va sans dire que le lavage ne se fait pas sur le terrain, où l'on trouvera un emploi plus judicieux de son temps à esquisser au trait le plus exactement possible. Devant la nature, l'œil se contentera d'observer les tonalités générales qu'offre l'aspect du site.

Une fois rentré chez soi, après avoir arrêté bien nettement le dessin au crayon, on procédera alors au lavage par teintes plates et franches, en donnant à chaque chose le ton local observé, sans trop s'attacher à rendre fidèlement les nuances qui sont d'ailleurs essentiellement changeantes, suivant l'éclairement, la saison et le degré plus ou moins avancé des cultures.

On commencera par le ciel, indiqué largement et sans trop s'étudier à préciser une orientation d'éclairement absolue qui serait ici une superfluité; il ne s'agit pas de rendre un effet particulier de lumière, mais uniquement de rehausser et de rendre plus frappant un dessin dont tout le mérite est dans le trait. L'hypothèse de la lumière diffuse est la plus avantageuse à adopter, puisqu'elle dispense d'indiquer le relief des objets et leur ombre portée.

Après avoir exécuté le ciel, on passera aux derniers plans; comme ils ont généralement moins d'intérêt et ne sont appelés à

s'embrassait facilement; on découvrait presque la totalité de l'ennemi. On jugeait ses dispositions. On voyait et l'on se décidait.

C'était la reconnaissance du champ de bataille. Napoléon la faisait toujours. Dans la soirée, à Austerlitz; de nuit, à Iéna; l'après-midi, à Friedland; le matin, à Waterloo. Les dimensions se sont accrues, l'adversaire est devenu en partie invisible. Le chef a pourtant un égal besoin de savoir où il se trouve, en quel nombre, comment il se présente, etc.

L'activité la plus considérable ne saurait explorer d'aussi vastes espaces durant le peu de temps disponible. La vue étant insuffisante, on s'est efforcé d'y suppléer par de nombreux renseignements, en plaçant auprès du commandant d'armée des officiers chargés de le seconder et de les lui procurer.

« Le chef, dans ses qualités naturelles, doit posséder le coup d'œil rapide et le sang-froid. L'étude approfondie de l'histoire lui donnera toutes les autres. » Ainsi écrit Jomini.

Celui qui parvient au sommet a-t-il pu entièrement compléter la partie de l'étude? Rarement, sans doute. Il lui faudra des secours divers sur le pays, les lieux, leurs avantages, leurs inconvénients, leurs souvenirs surtout.

Le rappel de ce qui a été fait montre les possibilités ou les dangers, met en évidence les moyens à employer, les précautions à prendre, selon les cas et les résultats advenus autrefois. Cette connaissance donne, à qui la possède, une véritable supériorité; on a vu, dans le cours de ce travail, combien son ignorance amène de fautes notables.

Le chef ne pouvant tout savoir, il lui est utile de posséder des assistants capables de raviver le passé comme de préparer l'actualité.

Ainsi s'établit la nécessité d'entourer le chef de tous officiers, de tous moyens propres à l'éclairer, à l'aider dans sa tâche. Si l'on veut lui permettre d'appliquer ses qualités personnelles, des formes matérielles, des procédés, une méthode sont indispensables pour régulariser, simplifier, abréger toutes les opérations, réduire au minimum la fatigue qu'elles entraînent.

Il est un point par trop négligé jusqu'à présent, c'est le but à réaliser, consistant à doter le commandement d'un mécanisme perfectionné.

Le chef, obligé de penser à tout, de prévoir tout, accablé sous la multiplicité d'affaires au-dessus des forces d'un homme, serait hors d'état de veiller seul aux détails si complexes de la direction de l'armée. Il s'en déchargera sur des auxiliaires lui soumettant des solutions sur les divers cas advenants : renseignements à recueillir, études à faire, examen des documents réunis, hypothèses à discuter, calculs de temps et de distance, recherches des possibilités, projets à préparer, etc.

Un commandant d'armée n'a pas le loisir de traiter à fond tant de sujets divers, et s'il ne les approfondit pas, beaucoup de choses seront négligées. Cette besogne si considérable est écrasante pour un seul. Comment Napoléon a-t-il pu l'assumer si longtemps presque tout entière? Son esprit exceptionnel y a usé sa nature physique.

Le chef ne saurait être sans cesse en proie à cette tension intellectuelle, à cette préoccupation de tous les moments. Il a besoin de repos, de sommeil, sans cependant que la besogne se ralentisse jamais Ce sera l'œuvre de collaborateurs intelligents, travaillant sans relâche, réunissant, préparant les documents divers, sur lesquels il basera ses décisions.

La partie stratégique avant le combat est arrêtée par le chef seul. C'est la condensation de sa pensée. Quand il a médité, examiné, il fixe les directions, les mouvements, les distances, parfois les formations. Il statue sur les points principaux. Cette période est particulièrement intéressante à étudier. Là les grandes résolutions seront prises, là le sort sera en partie réglé. Des auxiliaires développeront, compléteront les détails, expédieront partout les instructions en conséquence.

Les deux portions du travail qui semble unique sont ainsi tracées. L'étendue des objets à envisager a toujours contraint un général d'armée à laisser à des auxilaires le soin d'une foule de détails. Lui-même ne fera jamais rien de ce qu'un subalterne peut effectuer pour lui. C'est une économie de fatigue et un contrôle. Cet aphorisme, émanant, je crois, de M. de Talleyrand, est tout à fait exact, moralement et matériellement.

Un chef n'accomplira rien de grand s'il n'a toutes les qualités d'un véritable homme de guerre et s'il ne dispose pas d'un état-major bien organisé. Ces deux questions sont connexes, intimes, adéquates.

Quel général pourra bien agir, s'il n'est pas secondé convenablement? Aucun. Napoléon a beaucoup souffert sous ce rapport. L'état-major est un facteur important de la stratégie. Dans l'obscurité des nouvelles, où l'on se débat souvent, il porte la lumière, il multiplie les yeux et les oreilles du chef.

L'état-major a existé de tout temps auprès des généraux en chef.

« Condé avait à côté de lui un lieutenant général chargé de le seconder ou de le remplacer en cas d'empêchement; puis des maréchaux de camp en nombre variable affectés aux missions. Il était assisté par le maréchal et les sergents de bataille relativement aux ordres de route ou de logement, aux mouvements et aux formations sur le terrain. Des aides de camp et des volontaires transmettaient ses ordres. » (Duc d'Aumale.)

Dans l'ancienne armée française, le maréchal général des logis, assisté des aides maréchaux des logis, était chargé de tout ce qui concernait les ordres de bataille.

La connaissance du terrain, nécessaire aux opérations d'une armée amena, durant la guerre de Sept ans, la création des premiers ingénieurs géographes, branche du service d'état-major.

Ces rudiments d'autrefois se sont perfectionnés peu à peu en raison du développement de l'instruction. Contraints par la nécessité, les chefs d'armée améliorèrent sans cesse leur outillage direct, d'étude et de transmission; ils créèrent auprès d'eux le grand état-major d'armée, chargé de chercher sans trêve, le jour ou la nuit, les renseignements sur le pays et l'ennemi; d'expédier tous les ordres ou communications en s'assurant qu'ils parviennent à temps à destination, etc.

Ainsi se trouve réalisée une sorte d'ubiquité du chef suprême, présent partout, sachant tout, ordonnant tout à propos.

Jomini s'est nettement prononcé sur ce point : « Un bon état-major a l'avantage d'être plus durable que le génie d'un seul homme; il conserve les traditions; c'est la meilleure sauvegarde d'une armée. Il est à l'armée ce qu'un ministre habile est à l'État. Il seconde le chef lorsque celui-ci est en état de tout diriger par lui-même. Il prévient les fautes et les empêche quand le général est inhabile au commandement ».

Trop absolu dans le second cas; suppléer le commandement insuffisant est impossible.

Le dédain de Napoléon à l'égard de l'état-major a laissé longtemps des traces. La jalousie de l'Innéisme envers l'instruction y a aidé beaucoup.

A la chute de l'Empire, on a tâché de faire revivre l'état-major du passé, avec son rôle utile, parfois brillant. Le corps d'état-major, institué en 1818, fut mal créé. Les conséquences apparurent immédiatement.

La conquête de l'Algérie, s'ouvrant en 1830, fournissait au nouveau corps l'occasion de s'affirmer. Il ne sut pas prendre la place pour laquelle il était fait, et qu'on lui offrait. Le service des affaires arabes, l'administration du pays conquis lui échappa par sa faute et constitua de plus en plus un service séparé. Les généraux traitèrent avec lui les questions d'opérations, l'état-major restant à peu près dans le rôle d'archiviste.

Les généraux s'accoutumèrent longtemps à se servir d'officiers quelconques, choisis par eux plus qu'indiqués par leur valeur, et en s'élevant on vit auprès d'eux trois groupes distincts chargés de les aider : leur maison militaire, le service des affaires arabes, l'état-major.

La séparation de ces trois services ne pouvait produire du bien.

La force de l'habitude était si grande qu'en 1859, à l'armée d'Italie, on créa un bureau politique ne comprenant presque que des officiers d'état-major, tout en ne faisant pas partie de l'état-major de l'armée.

La centralisation de tous les détails dans la main du chef amena leur réunion dans l'état-major, et la partie bureaucratique pure domina, sinon effaça, la partie active, la partie stratégique.

Si le chef suprême parvient à être déchargé de tous les détails, pouvant être confiés, comme on l'a déjà fait pour quelques-uns, aux commandants de corps d'armée, la répercussion se produira en même temps sur l'état-major qui pourra se trouver organisé plus conformément aux exigences de la guerre.

Les anciennes bonnes traditions s'en étaient allées plus ou moins. Faute des uns qui manquèrent d'activité, faute des autres qui manquèrent d'instruction, indifférence des généraux, défiance surtout ; la France avait donné la première l'exemple pratique des états-majors, elle en avait formulé la doctrine, et elle se trouva pourtant, en 1870, assez arriérée sous ce rapport.

La question s'est posée depuis, plus instante que jamais, influencée par les progrès de tous genres réalisés. Les conditions nouvelles sont presque inverses du passé et se résument ainsi :

L'état-major, seul corps auxiliaire près du commandant en chef, composé d'un petit nombre d'officiers véritablement supérieurs, instruits, très actifs, voyant bien, aptes à formuler des opinions réfléchies, des appréciations raisonnées.

On les rapprochera du chef le plus possible, au lieu de les séparer ; on accroîtra leurs relations au lieu de les isoler.

Le général en chef conserve seul toute l'autorité; ses auxiliaires exécutent, sous sa direction, la besogne indispensable. L'ensemble constitue la direction de l'armée, assurant au chef le repos relatif de l'esprit, sans rien ôter de sa liberté d'action, de son indépendance, de son autorité.

On a fait des progrès dans ce sens, sans parvenir encore au point désirable, tant la routine est difficile à vaincre.

L'état-major est l'engrenage par lequel la force motrice du commandement est transmise jusqu'aux points les plus éloignés de l'organisme de l'armée, et se trouve en même temps renseigné sans cesse sur l'ennemi et le terrain. Il demeurera, par conséquent, en communication intime avec le commandant en chef, de façon à maintenir l'unité de vues et de pensées pour produire le maximum de travail et d'énergie.

Le grand état-major d'armée comprendra des officiers très capables, presque tous du grade supérieur, possédant le savoir et l'activité ; condition absolue de réussite, il faut tout faire en vue d'obtenir ce résultat. L'école de guerre n'est qu'un commencement ; l'avancement rapide de ses meilleurs officiers aidera beaucoup à l'œuvre.

La centralisation, trop intense jusqu'ici, fait aboutir tout au chef, comme émaner tout de lui. La source est surtout Napoléon. Très laborieux, voyant tout, faisant tout, cet homme extrordinaire était sous ce rapport une exception. On a cru y voir un exemple. On s'est trompé. Depuis on a décentralisé un peu. Il faut aller plus loin, soustraire le général en chef à l'énorme fardeau des détails, l'absorbant et le fatiguant inutilement.

Nos idées ne voient pas encore un général d'armée autrement que comme un souverain, avec sa cour, son entou-

rage, sa pompe. Il en résulte au grand quartier général un encombrement considérable de services centraux, latéraux ou secondaires, à la fois embarras et ralentissement des affaires.

Les exigences de la guerre, la liberté du chef suprême, conseillent de laisser la majeure partie de ce personnel un peu en arrière, ce qui est facile avec la rapidité actuelle des communications.

Ainsi agissait Napoléon. Son état-major renfermait une partie bureaucratique considérable, de manière à conserver trace de toutes les affaires ; seulement il n'en était pas gêné ; la principale portion se tenait à un ou deux jours en arrière de lui.

Même dans la partie active, la plupart ne l'accompagnaient pas lorsqu'il montait à cheval. Un ordre du 23 mai 1813 en fournit la preuve :

« Personne ne suivra l'Empereur quand il monte à cheval.

« Le major général, le maréchal de service, le grand écuyer, deux aides de camp, deux officiers d'ordonnance, un page, le mameluck Roustan, un officier des écuries accompagneront seuls l'Empereur.

« Toutes les autres personnes seront en arrière de l'escadron de service, qui sera toujours à 1500 mètres en arrière, et ne suivra que quand l'Empereur aura pris une direction. »

On ne saurait trop remarquer la précaution de placer tous ces isolés derrière une troupe de cavalerie régulière, les empêchant de la dépasser.

Ainsi au total avec l'Empereur se trouvaient dix personnes seulement, dont pour le service de direction de l'armée cinq, pas davantage : le major général, deux aides de camp, deux officiers d'ordonnance. On ne peut pas imaginer une composition plus simple. Ce groupe fort petit n'était pas facile à distinguer sur le champ de bataille, et laissait toute liberté de mouvement au chef.

Depuis on a singulièrement grossi l'entourage du commandement suprême. La maison militaire assez considérable, l'état-major fort nombreux, un escadron d'escorte pour lui, un escadron pour l'état-major ; une foule de gens : interprètes, attachés diplomatiques, soldats ordonnances, etc..... On atteignait la valeur d'un régiment de cavalerie comme nombre, celle d'une division comme embarras.

Comme utilité, il n'y en avait point.

L'organisation du Grand État-Major n'a pour ainsi dire pas changé depuis un siècle. A l'armée de Rhin-et-Moselle, en 1794 et 1795, qui semble avoir servi de type, on trouve :

Le chef d'état-major général, avec un service réparti en quatre bureaux : 1er, personnel ; 2e, mouvements de troupes ; 3e, rédaction du Bulletin de l'armée tous les cinq jours, levée des positions et camps, confection des plans et cartes, renseignements et indications sur l'emplacement des corps (nous dirions bureau des renseignements et topographique) ; 4e, prisonniers de guerre, tribunaux, police.

Depuis, les choses ont pour ainsi dire peu changé. L'état-major général de Berthier, cité comme un modèle, celui préconisé par le général Thiébaut, tous ceux constitués depuis l'Empire ont reproduit la même composition, avec de légères modifications et même une aggravation, par l'adjonction d'un bureau topographique ou d'un bureau politique.

Cette similitude se manifestant si longtemps pourrait sembler concluante. Il n'en n'est rien toutefois. L'accroissement du personnel augmentait le nombre, sans donner plus de valeur à l'institution, au contraire. On le sentait en France dès la campagne de 1859, où les défauts s'étaient fortement accusés ; on fit peu de chose pour les amoindrir.

En Allemagne, on a séparé la partie stratégique de l'état-major de l'adjudantur chargée de tous les détails, personnel et matériel, comme au temps de Napoléon. Dans la portion active, les quatre divisions d'autrefois se sont réduites à trois, sans conserver leur indépendance.

A l'armée française du Rhin en 1870, on revit encore à l'état-major général quatre bureaux : 1er, renseignements ; 2e, mouvements ; 3e, personnel ; 4e, matériel, approvisionnements. L'appellation était plus juste ; le nombre des officiers restait trop considérable et trop spécialisé. Le 3e et le 4e bureaux n'auraient pas dû figurer en première ligne et se tenir en arrière sous la direction d'un sous-chef d'état-major.

La tendance est plus que jamais à présent de diminuer la quantité d'officiers et d'augmenter leur capacité surtout en ce qui concerne la partie active accompagnant le chef suprême. Il ne suffit pas d'appliquer ce principe au moment du besoin, il

importe d'en préparer la réalisation à l'avance. Cela se peut, donc cela se doit.

Tout le monde, bien entendu, sera logé ensemble, le plus près possible du commandant en chef, de façon à faciliter les rapports, les relations, les entretiens. Grande simplicité de bagages, peu de voitures. Quelques-unes légères, permettant de travailler et de dormir partout, évitant le déballage, les installations quotidiennes, causes de si grandes pertes de temps, assurant les déplacements rapides de la direction de l'armée, suivant le chef partout, assez douces pour que le travail ne s'arrête jamais.

XVI.

LA DIRECTION D'ARMÉE (RENSEIGNEMENTS).

La stratégie de combat est basée sur les prévisions générales de la guerre, surtout sur les informations du moment. Il importe d'en avoir beaucoup. Elles ont souvent fait défaut autrefois. Tout sera tenté pour en obtenir d'aussi nombreuses et aussi exactes que possible.

Les rapports journaliers font connaître sans cesse ce qui existe à petite distance autour de l'armée. Toutes les pièces offrant quelque intérêt sont envoyées en original à l'état-major général de l'armée, où l'on peut seulement apprécier leur valeur.

La situation des entours de l'armée sera présentée, en station ou en marche, à heure fixe, quatre fois dans les vingt-quatre heures. Si rien de particulier n'était survenu, le rapport partira quand même. L'absence de nouvelles en un point est une information souvent utile.

Le service de sécurité enveloppe l'armée d'une atmosphère d'observation; en moyenne, il s'étend à environ 20 kilomètres. Dans cette zone, tout sera connu; rien ne s'y produira sans être signalé.

A sa limite, on aperçoit les stations occupées par l'ennemi; certaines relations existeront.

Si l'adversaire est plus éloigné, sa reconnaissance est confiée de jour ou de nuit au service d'exploration de la cavalerie d'armée, procédant à de plus grandes distances, par les divers moyens qui lui sont propres.

Il fournit des rapports périodiques fréquents. On en réclame toutes les deux heures. C'est difficile. Les communications par signaux sont très recommandées. On cherche à les multiplier.

Beaucoup d'informations sont nécessaires à la découverte de la vérité. Souvent contradictoires, elles obligent à des éclaircissements ultérieurs. D'autrefois incomplètes, parvenant trop tard, ou encore erronées, exagérées, embrouillées. Si elles sont difficiles à se procurer, leur transmission est toujours assez lente.

Le 16 août 1870, les belligérants étaient proches ; les Prussiens ignorent la véritable situation de l'armée française. Fort mal renseignés, ils la croient en retraite, veulent l'attaquer en flanc ou en queue, la rencontrent immobile, agissent de travers, aboutissent à un échec.

Le 17, les adversaires se touchent presque ; les renseignements manquent en grande partie aux Allemands.

Le 18, ils savent la rétrogradation des Français sur Metz, connaissent une partie de leurs positions, ignorent jusqu'où s'étend leur droite. Ils partent pour une vaste reconnaissance sur deux directions ; une bataille se produit, la fortune les favorise ; les Français ne bougent pas, sans cela les choses eussent changé d'issue.

Le maréchal de Moltke n'apprit que le 19 le succès des Allemands du 18 août. Il le soupçonna vers le milieu de la nuit et n'en eut confirmation que le matin.

« Ce fut par un détachement de cavalerie, lancé à trois journées de marche de l'armée, que le grand quartier général allemand, déjà renseigné par une voie indirecte sur les entreprises projetées en vue de délivrer Bazaine, eut la certitude que l'armée de Mac-Mahon avait quitté le camp de Châlons. » (Colonel Blume, *Stratégie*).

Une extrême attention, des soins méticuleux, une vigilance constante, une habileté sans cesse en éveil sont indispensables à l'égard de l'obtention des renseignements et surtout de la rapidité de leur transmission. Les progrès réalisés l'ont facilitée. Le maniement des nouveaux engins produit beaucoup, s'il est bien conduit.

Les réseaux d'exploration, plus ou moins vastes, sont nécessaires : ils ne suffisent pas. La liberté complète est indispensable pour se glisser, s'approcher, changer de direction. On

emploie, à cet effet, les patrouilles d'officier chargés de délimiter le front ennemi, de s'élever sur ses flancs, de pousser aussi loin que possible, à une seule condition : envoyer des nouvelles.

On se sert conjointement d'une autre sorte de patrouilles, d'enfants perdus, disait-on autrefois, d'akindji ou faiseurs de raids, selon l'expression turque (akire, raid), ayant une mission définie vers un point fixé.

Enfin, les raids de cavalerie ou de cyclistes, en plus ou moins grande force, vont au loin répandre l'inquiétude, propager de fausses nouvelles, couper les fils de transmission adverses, surprendre des dépêches en route et obtenir de la sorte des indications précieuses.

La recherche des informations relatives à l'ennemi est délicate. Il faut être très au courant de la situation générale des deux partis, comme de ce que l'on se propose de faire. La plupart des officiers du service d'exploration ne sont pas dans ce cas et leurs rapports s'en ressentent. Ils vont souvent loin, voient et disent ce qu'ils ont vu ou cru voir. Bien souvent, ces renseignements n'ont pas la grande utilité qu'on y désirerait.

De là l'obligation des missions attribuées à des officiers de l'état-major général, ayant non seulement l'instruction pour juger, la compétence pour apprécier, souvent une délégation pour conseiller, développer la pensée du chef.

Cela a toujours été dans leurs attributions. Napoléon se servait, à ce sujet, d'officiers spéciaux pour la première partie, de ses officiers d'ordonnance pour la deuxième. La raison et l'expérience montrent que les officiers de l'état-major général sont les plus à même de réunir ces deux branches.

On les y emploiera beaucoup, beaucoup plus qu'aux travaux de chancellerie, afin de leur conserver le plus possible le contact des troupes, du terrain, de l'ennemi.

Cette besogne incessante et difficile ne saurait être accomplie que par eux. Au courant de tous les détails, initiés dans une certaine mesure aux desseins du chef, ils savent où porter leur attention spéciale, examiner les choses à un point de vue défini, juger de la possibilité de certains projets.

Cette partie active, très active, du service d'état-major, est à développer. On posera, en principe, que la moitié des officiers

sera dehors, la moitié au travail intérieur se succédant, se remplaçant.

Non seulement l'état-major agit directement pour obtenir des informations, mais il prépare les instructions et ordres continuels pour le service de sécurité, le service d'exploration, les pointes d'officiers, les raids divers, de manière à les diriger sur certaines directions, signaler divers faits, demander des vérifications.

Travail énorme, utile au plus haut point, peu ou point usité jusqu'ici. Il sera exécuté sans cesse par l'état-major dont il forme le service le plus urgent, le principal : les renseignements dont l'obtention est à la fois si complexe et si importante.

Quand ils sont obtenus, il faut les coordonner, les analyser, les classer, les étudier. C'est la base de toutes les opérations, de toutes les situations ou positions des troupes ennemies.

Ce n'est pas une section particulière de l'état-major qui sera affectée aux renseignements, mais la partie principale. On n'y est pas encore arrivé, quoiqu'on l'ait tenté. Un essai, un début, doit être rappelé ici.

Malgré la routine existant en France, le service des renseignements fut créé, pour la première fois en 1870, à l'armée du Rhin, dans tous les états-majors, par une décision du major général en date du 20 juillet. Au milieu de la mobilisation et de la concentration de toutes les troupes, où tant de choses manquaient, on laissa passer cet ordre sans y attacher d'importance, l'attention étant absorbée ailleurs.

Les officiers désignés y apportèrent de l'indécision, cherchèrent la voie, manquèrent de règles ; quelques-uns recueillaient sans transmettre. Malgré ces difficultés et une préparation assez ardue, ce service commença de fonctionner vers la fin de juillet. Le 29, les réponses des corps d'armée parvenaient au grand état-major.

Le 1er corps annonce que le service est organisé, sans fonctionner encore complètement. Le 2e corps envoie les noms des officiers qui sont chargés du service. Le 3e et le 4e corps envoient chacun un bulletin de renseignements. Le 5e corps dit que le service fonctionne sans être encore organisé, faute d'officiers. La garde a désigné un officier pour être chargé des renseignements.

On se figure les difficultés de toute nature contre lesquelles on eut à lutter pour arriver à quelque chose et faire admettre cette nouveauté de ramener le service des renseignements dans les états-majors, d'où il n'aurait jamais dû sortir. La spécialité tendait à s'accuser, à s'isoler ; quelques-uns lui donnaient à tort le nom de Bureau politique. Au grand état-major, le 1er bureau s'appelait le bureau des renseignements. Il tâchait d'en avoir et disposait de peu de moyens.

Les usages anciens, loin de l'appuyer, le contrariaient, lui nuisaient souvent. Les agents diplomatiques, le bureau topographique de l'Empereur, le service de la police impériale, s'occupaient aussi d'avoir des renseignements de divers côtés. Chacun semblait attirer à soi les informations et les conservait, sans les communiquer au grand état-major, se trouvant, ainsi, dans des conditions difficiles pour établir la situation exacte des positions ennemies.

On rappellerait vainement l'exemple de Napoléon. Souverain, il disposait de moyens exceptionnels : diplomatie, argent, agents personnels ; la finesse de son caractère lui permettait de réunir sur l'ennemi, ses projets, ses positions des documents qu'il conservait seul.

Un général d'armée n'est pas dans une situation analogue. Raison de plus pour avoir un système d'information perfectionné, une action incessante, des agents habiles, qu'il trouvera en se confiant surtout à l'état major, sous ses ordres immédiats, et jusqu'à un certain point solidaire de ses actes.

Le danger est grand, dans l'existence de renseignements personnels, dans la concentration d'autres en un cabinet particulier, puis dans le groupement d'une troisième partie, naturellement incomplète, à l'état-major. L'union peut seule donner des résultats, la séparation, non ; c'est évident.

Un groupe de collaborateurs intelligents vaut mieux qu'une seule personnalité, si éminente soit-elle. L'habitude de se confier à un homme amène à subir son influence, dévoie jusqu'à un certain point le jugement, modifie les idées. En matière de renseignements, il importe de rester tout à fait libre ; les voir, les apprécier soi-même, en dehors de ceux qui les ont obtenus. Sans cela la tutelle advient insensiblement. Les grands capitaines ne l'ont pas subie. Il faut s'efforcer de s'en abstraire.

La tentative de 1870 à l'état-major général, dans d'assez déplorables conditions, ne sera pas perdue sans doute. Développée, perfectionnée aux grandes manœuvres annuelles, dans les expéditions lointaines, il sera avantageux de la voir passer dans les habitudes à tous les degrés, de manière à en obtenir les résultats précieux, sur lesquels un commandant d'armée a le droit de compter.

XVII.

CARTE DIRECTRICE.

L'état-major se préoccupe sans cesse de connaître, aussitôt que possible, le terrain et la position des forces adverses s'y trouvant, de façon à renseigner instantanément le chef, quelles que soient ses demandes. Il y parvient par les documents cartographiques, les reconnaissances, les informations, etc.

On possède à présent de nombreuses cartes. Berthier recommandait d'en acheter partout où l'on pouvait, rien ne valant celles trouvées sur place. On les complète parfois en certains points ; c'est rare. L'état-major général a plutôt à juger les lieux, les obstacles, qu'à les reproduire graphiquement. Il ne représente pas un bureau topographique comme autrefois. Il utilise les documents, il ne les confectionne plus guère.

Tous les renseignements lui parvenant, classés en des registres ou cahiers prendront une expression plus rapidement saisissable, par leur figuration sur la carte directrice des opérations, désormais obligée.

J'ai déjà parlé ailleurs de ce document si important, bien souvent négligé. Il est tenu sans cesse au courant et en double expédition, l'une pour le commandant en chef, l'autre pour l'état-major. On y figure continuellement les mouvements des deux partis, à mesure qu'on les apprend, de façon qu'on puisse étudier toutes les éventualités possibles, les mouvements probables, le temps de leur exécution.

C'est ce que faisait Napoléon. Il avait toujours, dans une pièce ou tente voisine, une carte étendue sur une table ou par terre. Des épingles de couleurs différentes, piquées dessus, marquaient les emplacements des divers corps français d'une part, et de l'autre ce qu'on savait ou ce qu'on présumait de l'adversaire. Ce

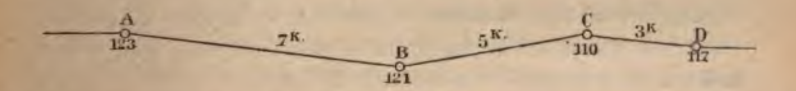
soin était pris par le chef du bureau topographique. A cheval, un écuyer tenait la feuille de la carte, prêt à la présenter à la demande de l'Empereur.

On ne comprendrait pas qu'il en fût autrement à présent, l'espace occupé devenant bien plus étendu. Napoléon a montré comment il utilisait les cartes dans des conditions assez médiocres; avec les progrès réalisés, on peut faire beaucoup mieux à présent.

La carte directrice est permanente. Des papillons transparents permettent d'y figurer rapidement des études, ou des positions non encore certaines. Dès l'ouverture des hostilités on y établit les points occupés par l'ennemi et l'on s'efforce d'augmenter les détails à mesure qu'on les connaît. Dès qu'on apprend quelque chose, on l'établit sur la carte et on le reporte promptement sur l'exemplaire du chef, de nuit comme de jour, de façon qu'en y jetant les yeux, il voie tout ce qui est connu à ce moment.

Cette carte comporte des prévisions, figurées par des papiers transparents, éphémères souvent, fort utiles cependant, en abrégeant le travail du chef, en évitant les recherches. Ces indications seront simples à tracer, faciles à lire. Il y en a de plusieurs sortes.

Chaînes d'observation. — A mesure qu'on avance, le combat est toujours possible ; des points, des hauteurs apparaissent. Ils sont visités par les explorateurs. Ils pourront être occupés par le commandant d'armée en cas de combat. On inscrira la cote d'altitude et la distance les séparant.

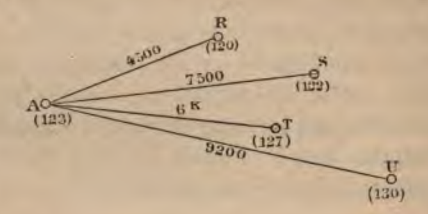


On sera prêt à les relier télégraphiquement au besoin, en spécifiant le mode de signaux à appliquer à chaque point : ballon captif, télégraphe sans fils, téléphone, poste optique, ligne continue, etc.

Le mouvement de l'armée entraînera le renouvellement quotidien, bi-quotidien de la préparation des chaînes d'observation sur le front de marche. Tous ces points en avant seront bien

connus par l'exploration préalable. En certains cas, la chaîne d'observation sera double, suivant les probabilités de combat.

Centres de rayonnement. — Une des difficultés dans l'établissement du plan de combat est l'appréciation rapide des distances et des altitudes relatives, si particulièrement nécessaires, notamment à cause du tir de l'artillerie. Il est assez expéditif de préparer à l'avance ces données et de les figurer sur la carte directrice avec des papillons transparents, par des centres de rayonnement. Des lignes rouges aboutissent aux principaux points plus en avant, portant chacune la distance, et donnant en même temps la direction et l'altitude, trois renseignements assurément précieux.



Si on les possède fréquemment sur douze ou seize points du front d'occupation possible ou probable de l'ennemi, on sera vite renseigné à toute éventalité survenant.

C'est un jalonnement préparatoire s'appliquant sur la carte, facile à lire rapidement, se supprimant dès qu'il devient inutile et remplacé par un autre. Il n'y a rien là de compliqué, ni de difficile. Fait constamment par l'état-major, on enlève au commandant en chef la peine de l'examen et la perte de temps; précaution fort utile, ne se prenant pas lorsqu'on n'en a pas l'habitude et regrettable au moment du besoin.

Tout ce qui accélère le travail est à considérer. Il ne faut pas s'attacher au surcroît de besogne, aux petites complications indispensables résultant de ces améliorations. Tout est à présent plus ardu; les moyens s'y proportionneront, dans le but d'alléger la tâche si compliquée du chef suprême, la rendant ainsi plus aisée ou plus prompte.

Faisceaux de routes. — Les événements de guerre obligent

parfois à dévier la direction du mouvement. Tantôt il s'agit de tordre soudainement la marche des colonnes, de manière à les jeter plus ou moins obliquement sur l'ennemi ; tantôt il est seulement question d'orienter autrement la marche. C'est un travail assez long et parfois compliqué avec les grandes forces actuelles. La décision est instante, on dispose de peu de temps; il y aurait avantage, nécessité même, à être prêt.

Si une armée opère seule, elle aura peut-être besoin de deux faisceaux de routes pour appuyer obliquement à droite ou à gauche. Si elle opère en combinaison, un seul suffira.

Napoléon étudiait à l'avance ces changements de direction pour son armée. On a conservé la minute de celui de Géra à Weimar en 1806, qui fut appliqué. Il en avait certainement un autre vers l'Est, sans compter ses études en avant, vers le Nord.

Chaque faisceau fait l'objet d'une note indiquant le but, la nouvelle direction à prendre, les voies à utiliser, les principaux obstacles à rencontrer, les distances, c'est-à-dire les renseignements essentiels permettant d'établir rapidement de nouveaux ordres de mouvement.

Tous les faisceaux préparés ne seront pas utilisés, c'est certain ; ils devront être préparés néanmoins. Leur nombre n'est pas aussi considérable qu'on pourrait se le figurer. La contexture du terrain, les communications existantes, la position relative des belligérants, montreront les points possibles de changement de direction. En en admettant un par journée de marche, on sera près de la vérité.

On se préoccupera encore des mouvements rétrogrades, s'ils devenaient obligatoires; on aura toujours en vue les positions à prendre, de manière à n'être pas entraîné trop loin. C'est une étude secrète, sans nul doute, mais nécessaire. La retraite peut devenir obligée, il faut être prêt à l'exécuter dans les moins mauvaises conditions. Si rien n'est prévu, elle deviendra déroute, se changera en désastre.

Il suffit, pour n'en pas douter, de se souvenir d'Iéna, de Waterloo, de Frœschwiller, de Sedan. Rien de préparé en cas de revers, pas une idée sur la manière de procéder, abandon complet de la direction par l'autorité suprême.

XVIII.

ESPIONNAGE.

La connaissance aussi certaine, aussi rapide que possible des mouvements de l'ennemi, condition principale de la réussite, impose pour premier devoir à l'état-major général d'être un foyer de renseignements incessant et complet. Outre ceux fournis par les reconnaissances des corps de troupe, l'exploration de la cavalerie, les raids, les pointes d'officiers, on y disposera de moyens nombreux de s'en procurer par d'autres voies, à la condition de s'en occuper activement.

La vue seule apprend la direction des colonnes ennemies, rarement leur force. De près, c'est possible; à distance, non. De même, on ignorerait toujours ce qui se passe sur les derrières si l'on n'y parvenait par l'espionnage, donnant la connaissance des choses invisibles.

Les relations chiffrées entretenues avec les correspondants neutres ou les espions, les instructions envoyées, le déchiffrement des ennemis énoncés, constituent une œuvre considérable.

La direction de l'espionnage est une grosse affaire, assez négligée jusqu'ici en France. Son action est lente ; on l'accélère par les chemins de fer, les télégraphes avec ou sans chiffre, certains signaux permanents ou soudains.

Les journaux contiennent souvent des nouvelles, il convient de les parcourir quotidiennement. S'efforçant de renseigner le public, ils tâchent d'entretenir des reporters dans les troupes ou à proximité. Ils observent, s'informent, concluent, découvrent souvent les desseins par le simple raisonnement. Ils divulguent tout ce qu'ils apprennent comme tout ce qu'ils conjecturent. Ils sont parfois précieux pour l'ennemi, toujours dangereux pour leurs amis.

La publicité est fort préjudiciable à la guerre. Elle est presque inévitable à présent. On s'efforcera de la restreindre le plus possible. Le commandement livrera périodiquement les nouvelles inutiles à cacher à l'ennemi.

Les correspondances privées de l'armée à l'intérieur ne peuvent guère être supprimées ; on se borne à les retarder.

On a plus d'action sur la Presse. On lui interdira de parler

des positions, de faire allusion aux mouvements, de renseigner sur les préparatifs en arrière de l'armée ou sur le territoire national. On ne tolérera aucun reporter à l'armée, on empêchera toute communication télégraphique en dehors du commandement. Il appartient à l'état-major général de veiller sans cesse au secret des choses de l'armée et de prendre toutes les mesures en vue de l'assurer.

La tâche est considérable, épineuse, pour expurger l'armée de tous les individus cherchant à s'y insinuer sous divers prétextes. La vigilance de l'état-major général doit surtout s'y appliquer. Disposant de tous les moyens de renseignements, il s'en sert aussi comme contre-renseignements.

Les communications télégraphiques seront perpétuellement installées, par fils, sans fils, par téléphones, projections lumineuses, signaux divers, pigeons voyageurs, chiens dressés, ballons, etc. Tous les procédés d'information seront continuellement mis en œuvre. Ils existent ou doivent exister avec leur personnel et leurs moyens particuliers. Il est essentiel de les diriger, de les actionner, de bien connaître ces services afin d'en tirer le maximum d'effet utile.

Ces différents organes se meuvent sans cesse pour éclaircir la situation, envoyant au chef de l'armée le plus d'informations possibles, bonnes quelquefois, souvent erronées. Du plus ou moins de valeur de cet ensemble, dépendra la sûreté des appréciations. L'état-major général dirige tous ces personnels et leurs moyens matériels. Il recueille et centralise toutes les nouvelles venues de diverses provenances. Il évite que chacun agisse de son côté, les fait converger dans le sens prescrit par le chef. Il réunit tous les résultats, seule façon de les utiliser.

Cette besogne si étendue a presque toujours été assez négligée chez nous, malgré son évidente nécessité. Napoléon est celui de tous les chefs d'armée qui l'a le plus pratiquée, et les résultats ont prouvé son incontestable avantage.

XIX.

CONCLUSIONS A TIRER DES INFORMATIONS.

On s'efforcera de rassembler aux états-majors les meilleurs

officiers de l'armée. Ce n'est assurément pas pour les transformer en collecteurs de paperasses, en copistes ou archivistes. Le temps néfaste est passé, où l'on étouffait ces forces vives, parce qu'on ne savait pas s'en servir.

Organe de transmission des ordres du chef, il fait parvenir jusqu'à lui tous les avis dont il a besoin. Il fonctionne en descendant et au moins autant en montant. C'est le règlement; c'est plus encore la nécessité.

L'état-major est l'aide du commandement dans tous les cas imaginables. La multiplicité des soucis et des affaires est telle que, sans le travail incessant de l'état-major, le chef ne parviendra pas, même au prix de grandes fatigues, à connaître, à ordonner à temps.

Quand on a fait le possible pour obtenir des informations, il reste à en tirer des conséquences, à approximer la vérité que tant de causes viennent obscurcir. Souvent, l'ennemi entreprend diverses manœuvres afin d'induire son adversaire en erreur. Il répand, dans le même but, des indications inexactes. Les fausses pistes sont à éventer, de façon à ne pas se laisser entraîner par de trompeuses apparences.

Il n'est pas toujours possible de se faire, par les renseignements, une idée exacte de l'adversaire, de ses positions, de ses mouvements, encore moins de ses desseins. De nombreuses informations resteraient insuffisantes, si elles n'étaient examinées, comparées, débrouillées, si l'on ne cherchait à voir clair dans le brouillard dont s'entoure l'ennemi, à porter la lumière dans cette incertitude.

La pratique incessante de ces nouvelles dissemblables, incertaines, contradictoires, indécises, permet seule de se guider. Plus on a de connaissances de l'ennemi et du terrain, mieux le discernement s'exerce, plus les découvertes deviennent faciles. Les possibilités se transforment en probabilités, quelquefois en certitudes. Les conjectures se rapprochent de la vérité jusqu'à l'atteindre.

Une notable perspicacité, un examen assidu sont indispensables si l'on veut tirer de bonnes conclusions de tous les renseignements parvenus. Une application continuelle permet seule d'arriver vite et juste dans ce genre de travail, où le temps est souvent mesuré, quand une solution rapide est réclamée.

Dans ce dédale, au milieu de ces aspects opposés, où la probabilité n'est pas toujours une raison de conclure, les esprits ordinaires peuvent devenir irrésolus au moment de prendre un parti. Il n'est pas bon de laisser le chef suprême en lutte avec toutes ces contradictions, sans essayer de simplifier sa mission.

Tout est simple à la guerre, mais difficile, remarque Napoléon, et ceci est du nombre. Discerner la vérité, la deviner souvent, réclame quantité de travail, de pénétration, de fatigue.

De là ressort l'importance d'un service d'informations bien organisé, afin de les obtenir d'abord, de les utiliser ensuite. L'état-major général sera à hauteur de cette tâche, s'il est bien choisi, bien dirigé.

La préparation de ce dont le chef peut avoir besoin sera sans cesse au courant. Quoi qu'il demande concernant les opérations : dossiers, croquis, cartes, documents lui seront fournis à l'instant, afin que d'un seul coup d'œil, d'une courte étude, il voie où il en est.

Un grand esprit de suite et de nombreux efforts sont ici nécessaires. Un pareil travail ne peut être le lot du seul chef de l'armée ; il est confié à ses aides directs, à son état-major. Chacun de ses membres ayant conscience de l'importance de sa mission, l'accomplira avec discernement et dévouement ; il en résultera de nombreux documents assez positifs, permettant au chef de juger la situation, ce qu'il convient de faire pour y parer, et ses résolutions paraîtront soudaines, quoique résultant d'une étude prolongée.

Afin d'éviter les indiscrétions, les projets ne seront connus que du personnel chargé de leur exécution en temps opportun. A l'état-major, chaque officier connaissant tout ce qui concerne la spécialité de sa mission, gardera le secret si profondément qu'il sera impossible de tirer des renseignements même de sa physionomie ou de son attitude.

Tous seront au courant. Ils travailleront pour le chef afin d'étudier, de préparer ce qui est nécessaire à ses projets. Les dernières résolutions seules pourront être cachées.

S'il importe que le chef tienne secrets ses idées et ses plans, il semble néanmoins indispensable qu'il s'en ouvre en partie à son état-major ou tout au moins à son chef. Napoléon conservait par devers lui beaucoup de choses. Il étudiait habituelle-

ment seul ses opérations. Méthode praticable pour ce grand esprit, impossible pour d'autres, et qui pour lui-même n'était pas sans inconvénient.

On semble unanime à le reconnaître : « Quelque nécessaire que soit le secret des idées et des plans de la direction, il faut que les officiers d'état-major, de confiance, qui sont appelés à agir dans l'intérêt et l'esprit de la direction, soient mis au courant des motifs les plus secrets. Le mystère avec lequel doivent être traitées les affaires, le trop peut aussi bien amener des conséquences funestes que le trop peu ». (Hardegg.)

La mission multiple de l'état-major s'attache à tout. Il étudie, propose, rappelle. Une foule de choses importantes peuvent échapper au chef chargé de penser à tout. Thiébaut, dans son *Manuel des États-majors*, leur recommande l'initiative. Tout en réglant leur conduite sur les intentions du chef et sa volonté, ils doivent veiller sans cesse à ce qui serait à faire et suggérer diverses mesures en indiquant au besoin les moyens de les appliquer.

A cette fin, l'état-major est obligé de tout connaître, surtout en fait de renseignements. Il est une recommandation souvent faite, autant que fréquemment oubliée, d'y envoyer les informations reçues, la copie des ordres donnés en dehors de lui. Il faut qu'il en tienne note, qu'il n'ignore rien ; sans cela il ne peut faire un bon service.

Soumettre des propositions, indiquer à quoi un terrain est propice, un obstacle pouvant dissimuler tel mouvement, la possibilité de profiter d'un passage d'une certaine façon, etc..... n'est pas conseiller le chef, c'est l'éclairer.

Napoléon n'aimait pas les avis. Il les accueillait mal et n'en avait pas besoin. La forme était beaucoup, car on lui suggérait certaines choses quand on s'y prenait bien.

Cela résulte du travail non pas en commun, mais de rapports fréquents entre le chef et ses officiers, sans cesse à sa portée, logés près de lui, pouvant être mandés à chaque heure, dont il suive le travail, et les trouve toujours prêts à le renseigner, comme à partir en mission.

Il est essentiel qu'il les fréquente, qu'il puisse se fier à leur savoir, à leur capacité, qu'il les apprécie et les juge, qu'il les instruise de sa manière de voir, de ses idées.

Les relations du commandant d'armée avec son état-major sont continuelles. Ce n'est pas un service différent; c'est une extension, un prolongement du commandement; c'est sa chose propre, et quand il l'a négligée il s'en est mal trouvé.

Si le chef reste seul à décider, c'est entendu, il a besoin d'être aidé dans la préparation. L'état-major n'est pas un service analogue aux autres, il a un caractère d'intimité et de confiance indispensables. Son labeur sera continuel, son silence complet. Il agira sans cesse, paraîtra peu, ne laissera rien transpirer même dans son attitude. C'est un corps muet.

Son rôle est très grand. La direction heureuse des opérations repose en partie sur ses soins, son activité, sa vigilance. Engrenage, intermédiaire, recueillant tout, préparant tout, transmettant la volonté du commandement; il est comme une émanation du chef. Subordonné, aide, associé, collaborateur, il rend en dévouement ce que celui-ci lui donne en confiance. Il forme à la fois son cabinet particulier, sa maison militaire, son entourage, et cette unité est une force considérable.

XX.

CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

A la tête de l'état-major est le chef d'état-major général. Chargé de diriger directement la partie active, il est constamment en relations intimes avec le commandant de l'armée qu'il décharge de la portion secondaire du travail et donne en son nom presque tous les ordres. « C'est lui, a dit Thiébaut, qui peut faire le plus de bien ou le plus de mal dans une armée. » Les faits l'ont toujours mis en évidence. Il en résulte une leçon dont on n'a guère profité depuis les campagnes de l'Empire.

En réalité le commandant de l'armée est tout, l'état-major l'assiste sans autorité officielle. Les deux parties sont distinctes, pourtant inséparables.

L'initiative, la conception, la décision appartiennent au chef seul.

La réunion des renseignements, la préparation des affaires, la transmission est le domaine de l'état-major.

L'étude des projets, ou combinaison, est le fait du chef de l'état-major.

Les choses allaient fort mal vers le 13 août 1870. Après de longues hésitations, l'Empereur décida de remettre le commandement au maréchal Bazaine.

Celui-ci était peu propre à rétablir les affaires. Son éducation, ses sentiments, son instruction ne correspondaient pas plus que sa valeur au grand rôle qui allait lui incomber. Il n'avait aucune des qualités du haut commandement. Mécontent depuis le Mexique, il se vit choisi à contre-cœur, se plaignit vivement de l'état dans lequel on lui remettait les affaires et s'écria entre autres choses : « Surtout, je ne veux pas du général Jarras comme chef d'état-major ».

Peu après, lors de sa visite à l'Empereur, le souverain lui annonça qu'il avait nommé chef de son état-major le général Jarras. Le maréchal s'inclina sans mot dire. Pourquoi ce silence en ce moment ? On n'a point encore répondu à cette question. On n'y répondra sans doute jamais.

Le malheur de l'armée se trouvait fatalement complété par la réunion de ces deux hommes placés à sa tête. Ils se connaissaient ; ils ne s'estimaient point Ils ne convenaient ni l'un ni l'autre à leur position, même séparément, et encore bien moins associés.

On a tout dit du maréchal Bazaine, de son peu de sens moral et de sa médiocrité ; on a moins parlé du général Jarras dont la présence a été si néfaste à côté de lui.

Vieil officier à l'esprit étroit et dur ; sans idées sur la guerre, sans vues élevées. Il avait longtemps servi en Algérie où les renseignements, les projets d'expédition concernaient les affaires arabes, non les états-majors. Il n'aimait pas le cheval, et le pratiquait le moins possible ; aussi le général Jarras, arrrivé plus par le labeur que par la capacité, ne connaissait que les petits côtés du service d'état-major : états, pièces périodiques, situations, expéditions des ordres, etc., toute la partie secondaire de la direction des armées.

Accoutumé à obéir, non à diriger, chef régulier de chancellerie, pas du tout chef d'état-major, il n'aimait pas s'aventurer dans les mouvements, les combinaisons, les opérations, où il n'entendait rien.

Nature secondaire et honnête, caractère intéressé, le service de bureau en guerre comme en paix formait tout son horizon. Il s'y complaisait et voyait peu au delà.

Tel avait été son rôle comme second aide-major général à l'armée du Rhin. Il n'était pas préparé à une position plus élevée. Il manquait totalement de la souplesse de caractère, qui saisit vite, se plie facilement aux situations; dépourvu de l'aménité des formes indispensable aux bonnes relations, peu instruit et routinier, il n'avait aucune des qualités essentielles d'un chef d'état-major d'armée.

Il le sentait peut-être quand il fut nommé. La position était bonne comme émoluments. Il l'accepta, sans examiner, sans doute, si son infériorité n'allait pas aggraver encore celle de son chef, Bazaine.

Ces deux officiers généraux se ressemblaient par des côtés communs. Tous deux étaient de sentiments vulgaires, intéressés, égoïstes, défiants, dissimulés. Ne s'aimant point, ils se montrèrent peu empressés d'entrer en rapports. A ce moment si angoissant, si difficile, où la direction nouvelle de l'armée eût dû être si intime, elle devint à peu près nulle.

Le maréchal Bazaine ne connaissait pas les officiers composant l'état-major général, et ne s'en souciait guère. Il n'en était pas connu en bien, ce qui lui était indifférent.

Le lendemain de sa nomination, jour de la bataille de Borny, le maréchal fit demander dans l'après-midi son état-major. Le général Jarras l'y conduisit et ne parvint à rencontrer le chef de l'armée qu'à la nuit, la bataille finie.

Il accompagna dès lors le maréchal à distance, recevant quelques ordres, n'étant au courant de rien. Il est présent et effacé, le 16, durant la bataille de Gravelotte. Il ne monte pas à cheval, le 18, avec l'état-major suivant le maréchal; son absence étonne et afflige.

On rentre à Metz, et le rôle du général Jarras, bien petit, est fini. Il n'a, pour ainsi dire, plus de relations avec le maréchal, qui ne s'en sert plus, le tient en dehors de tout, ne le voit jamais. L'état-major se trouve annihilé par cette anesthésie de son chef.

Quelques-uns, essayant de faire cesser cette situation incroyable, s'entremettent près du maréchal pour la nomination d'un autre chef d'état-major (le général de Cissey ?), près du général Jarras pour la désignation d'un sous-chef de l'état-major (le général Manèque, du 3e corps ?). Tentatives également infruc-

tueuses. La situation se prolonge en restant déplorable. Un commandant en chef peu capable, un chef d'état-major médiocre, ni confiance ni relations entre les deux; c'était la défaite dans les pires conditions.

Il ne s'agit point ici de récriminations superflues, c'est un fait historique. Quelque pénible qu'il soit à rappeler, il contient un enseignement à ne pas oublier. Le souvenir de si grosses fautes ajoutant à nos malheurs apprendra à ne plus les commettre. L'histoire, malgré ses sévérités obligées, montrera une certaine indulgence à l'égard de ces deux hommes liés par les événements quand tout les séparait. Chargés d'une mission commune, à hauteur de laquelle ils ne se trouvaient point, leur échec a dû beaucoup les faire souffrir.

Leur réunion inconsidérée accrut la perte de cette armée de Metz, disciplinée encore dans les pires moments. Elle mourut tristement plus par le fait de sa haute direction que par l'action de l'ennemi, dont la tâche était rendue pourtant bien facile.

L'état-major général annulé assista, impuissant, à cette agonie qu'il partagea. Il ne s'est pas plaint, quoique cruellement attaqué par des ignorants. Il comprenait des officiers de valeur. Malgré les attaques imméritées dont il a été l'objet, la plupart sont devenus généraux de brigade, quelques-uns généraux de division, quatre ont commandé des corps d'armée.

L'un de ses derniers survivants, je suis heureux, après trente ans passés, de rappeler ce témoignage positif de la capacité de mes anciens camarades, dont le dévouement est hors de doute.

Il constitue surtout un exemple frappant à l'appui de la thèse soutenue dans ce travail, en montrant le danger des organisations incorrectes au moment où la situation demande les plus grands efforts de tous.

La logique, les exemples du passé en bien ou en mal, les exigences nouvelles réclamées par l'accroisssement des armées, les progrès réalisés permettant d'y faire face, tout conduit à la nécessité d'une modification sensible dans les errements suivis jusqu'ici. La tactique s'y soumet; elle s'impose également en organisation.

La préparation de la guerre est de jour en jour plus complète au moral comme au physique. On l'entretient avec soin, prête à s'appliquer. La même loi régira la stratégie. La prévision y occu-

pera la première place. Le plan de combat existera constamment à l'état d'ébauche plus ou moins avancée, prêt à être mis à exécution.

C'est l'œuvre énorme comme travail et comme portée à accomplir sans relâche par la direction d'armée. Là est un progrès essentiel à réaliser par le commandement développé, étendu. Un chef aussi éminent que possible par le talent et par l'élévation des sentiments, fortifié par le concours assidu et dévoué d'un chef d'état-major ami, assisté d'un état-major connu, peu nombreux, très bon, très mobile, s'efforçant d'élever, d'agrandir, d'étendre l'action du chef supérieur, volonté unique dans l'exercice de son commandement, lui assurant à la fois liberté et repos, pour résoudre les graves problèmes confiés à sa responsabilité.

On le doit aux troupes, qui attendent des directions, comme au pays consentant les plus hauts sacrifices pour que tout se passe avec le moins de sang possible, les meilleurs résultats et le plus grand honneur.

C'est la conviction que je cherche à porter dans les jeunes esprits, de manière à les élever au-dessus de la routine et à les ramener aux belles choses d'autrefois par des moyens perfectionnés ou nouveaux.

Telle est la leçon que tirera, sans doute de ces faits, la génération d'officiers formée depuis l'année terrible. Elle n'a pas participé aux fautes commises; elle ne doit pas les ignorer, afin de s'en garder à l'avenir.

Elle constitue notre espérance; plus instruite, plus éclairée, elle vaudra mieux que nous. Quand l'heure sera venue, elle saura réparer nos malheurs. Aussi, essayons-nous de l'y aider en l'avertissant pour la préserver, en l'encourageant pour la maintenir en éveil; considérant comme un devoir, incombant à ceux que l'âge a mis au repos, de pousser en avant et d'exciter les jeunes vers le progrès.

N'est-ce pas une manière de travailler encore à la gloire de la Patrie?

Général Lewal.



INTRODUCTION

A UN

ESSAI SUR L'ARMÉE

La durée du service militaire est une question toujours en litige. La discussion, depuis longtemps, s'égare en une mêlée d'idées quelquefois malveillantes, toujours passionnées, rarement fondées sur la nature, le caractère de l'armée et les nécessités qui en sont les conséquences.

C'est là que se trouve, cependant, le véritable fondement du débat.

L'objet de cet essai n'est pas d'établir, mais seulement de rappeler des principes et des règles dont témoigne l'histoire militaire des peuples anciens et modernes et qui ne doivent, peut-être, qu'à leur antiquité même et à leur simplicité, cette sorte de discrédit dont ils paraissent être frappés.

I.

PRINCIPES CONSTITUTIFS DE L'ARMÉE.

« L'armement peut changer et, avec lui, la manière de s'en servir, mais le bras qui l'emploie, mais le cœur qui anime le bras restent éternellement les mêmes. »
(DRAGOMIROF, *L'Art de vaincre.*)

Dans l'acception du mot la plus générale et la plus simple, l'armée est une réunion d'individus groupés pour combattre.

S'il usait des seules armes dont la nature l'a doté, l'homme n'aurait qu'une façon de se battre; on pourrait donc concevoir un groupement permettant le meilleur emploi des forces naturelles et l'on aurait un modèle d'armée.

Mais les modifications incessantes de l'armement s'opposent à la création de ce type en laissant, toutefois, apparaître sous les variations de la forme concrète l'influence de principes directeurs essentiels. L'armée ne se définit plus alors simplement comme une agglomération de combattants, elle se présente à l'esprit comme une combinaison de forces subordonnées à des principes constants en vue du but assigné à leur action.

Ce but est la lutte. L'armée n'a pas d'autre raison d'être et elle est, par essence, un organe de destruction ; le soldat tue et meurt. Ces deux manifestations de l'activité humaine, si dissemblables, sont étroitement unies dans la fonction du combattant. Elles en constituent les deux termes uniques, mais non d'égale puissance, tels, cependant, que l'un ou l'autre ne saurait être modifié sans altération de la fonction ; élevés au plus haut degré, ils caractérisent le héros.

On a donc, à défaut du type d'armée irréalisable, le modèle de l'élément primordial constitutif de l'armée, celui de l'homme de guerre. Tel qu'il vient d'être défini, il est universel, il convient à toutes les races, à tous les pays, à toutes les époques, et l'on peut alors prendre comme criterium de l'excellence l'aptitude du soldat à tuer et à mourir. Cette maxime a été et reste la base des institutions militaires, dont l'efficacité dépend du souffle d'énergie qui les anime et de l'esprit d'abnégation qui les inspire.

La formation de l'homme de guerre a été la constante préoccupation des peuples soucieux de sauvegarder leur honneur et leur existence. Le soldat tue et meurt ; son dressage consiste précisément à équilibrer en lui ces deux facultés, à lui donner, avec la connaissance des moyens de combat, la patience, c'est-à-dire le pouvoir de souffrir et le mépris du danger. On atteint ces deux objets d'ordre distinct, l'un purement professionnel, l'autre essentiellement moral, par des procédés spéciaux désignés sous les dénominations d'instruction et d'éducation militaires.

L'instruction et l'éducation sont les initiatrices, les premières

forces créatrices de l'armée. Elles seules forment l'homme de guerre ; rien ne les égale, rien ne les remplace dans cette œuvre dont l'effet se répercute sur toutes les branches du système militaire. Le recrutement qui prélève sur les jeunes hommes la matière première, la recrue ; l'organisation qui l'encadre et la dresse; même les conceptions de la tactique et de la stratégie sont dans leur dépendance ; ce ne sont, à vrai dire, que des moyens de placer le combattant dans les conditions les plus favorables à l'exercice des facultés dont elles l'ont doué. Et, tandis que ces procédés ont leurs sources dans le caractère, les traditions, les lois, l'état social d'un peuple, choses très variables suivant le temps et le lieu, l'instruction et l'éducation ont leurs racines dans la nature humaine, toujours semblable à elle-même, et, par suite, se rattachent à des principes immuables dont la violation ne reste jamais impunie.

II.

INSTRUCTION.

L'instruction est la connaissance des moyens de combat. Élémentaire pour le soldat, elle embrasse dans la haute sphère du commandement les notions les plus élevées de l'intelligence. Elle a donc plusieurs degrés correspondant à ceux de la hiérarchie ; elle a aussi des faces diverses, en raison de la diversité des armes en usage.

Le soldat est muni d'armes et d'outils (en comprenant le cheval sous cette dernière appellation), dont il se sert isolément ou en groupe, de pied ferme ou en marche. Il doit apprendre à les manier dans tous les cas ; à cela se borne son savoir. Tout simple qu'il paraisse, il exige un apprentissage dont la durée peut être abrégée par une bonne méthode, mais pendant lequel l'homme de recrue, comme tout apprenti, ne rend rien. A l'égal de l'ouvrier, celui-là seul est soldat qui est rompu au métier, et il n'y a que le temps qui puisse lui donner, avec le savoir, la force et l'adresse. Il faut du temps pour apprendre à régler et cadencer le pas ; pour assouplir le corps de manière à le mouvoir aisément dans l'espace restreint de la file et du rang, et à le rendre insensible au poids et à la gêne de l'équipement et de l'armement. Il en faut bien davantage pour habituer l'œil à l'ap-

préciation des formes du terrain, à celle des distances et, chose capitale, pour approprier à ces formes et à ces distances les effets de l'arme. Les procédés de tir étaient assez simples jadis ; avec un instrument perfectionné d'une portée et d'une précision croissantes, ils deviennent complexes ; ils exigent un plus grand effort d'intelligence et de volonté. Aux progrès de l'armement correspondent des modifications dans la manière de combattre ; le rang rigide, encadrant des soldats étroitement unis et surveillés, a fait place à la ligne flexible composée d'individus ou de petits groupes possédant, avec une indépendance relative, la part d'initiative qui en est la conséquence.

Le soldat d'aujourd'hui doit donc savoir plus et mieux que son devancier, et son instruction plus variée et plus soignée est nécessairement plus longue. Ce serait une grave erreur que de croire pouvoir en abréger la durée par une préparation dans les établissements scolaires. Le maniement d'armes, les mouvements cadencés, les pratiques du Champ-de-Mars ne représentent qu'une très minime partie des notions nécessaires. C'est dans les grands champs de tir, c'est en terrains variés que se fait l'instruction du soldat, et le régiment seul est apte à la donner. Il est le seul centre d'enseignement efficace pouvant associer à la variété des leçons l'unité de direction qui, sous la ferme autorité du commandement, crée l'homogénéité du corps de troupe.

Si le temps est un élément nécessaire à la formation du soldat, il en est un indispensable à celle du sous-officier. Le soldat exécute ; le sous-officier exécute et enseigne. Praticien consommé, il doit, comme instructeur, savoir la raison des choses enseignées ; chef de groupe, il doit, à la connaissance approfondie de l'arme et de l'outil, joindre des notions suffisantes pour la direction du groupe. Dans son instruction, une part est donc faite à la théorie. Celle-ci, dans les limites de son objet, ne comporte pas beaucoup de développement et ne dépasse pas la portée de l'enseignement régimentaire, mais elle doit être uniformément apprise pour être uniformément enseignée. Il faut que la doctrine soit une et, comme la multiplicité de centres d'instruction indépendants, dominés par l'esprit de corps, serait contraire à cette unité, on est conduit à la création de l'école. Établissement unique ou groupe très restreint d'établissements identiques, animés de la même vie, l'école doit concentrer et régulariser l'enseignement

propre à chaque arme et le distribuer méthodiquement aux générations successives d'élèves.

Si l'instruction régimentaire du soldat est, à l'exclusion de tout autre procédé, le fondement de l'homogénéité du corps de troupe, celle de l'école des sous-officiers contribue à l'homogénéité de l'arme. Ce résultat est essentiel; il ne faut pas en perdre le bénéfice en détournant l'école de son but qui est d'être uniquement une pépinière de sous-officiers.

Le programme doit en être strictement arrêté aux matières nécessaires, et la période d'étude, scrupuleusement limitée. L'école prépare le sous-officier, elle ne le produit pas complet; assimilable, pendant ce temps de préparation, à une recrue, le sous-officier ne rend de réels services qu'au régiment où il trouve l'emploi de l'instruction acquise. Là seulement, au contact journalier des hommes et avec le temps, il gagne l'expérience, l'esprit de tradition et l'autorité, fruit du savoir pratique et de l'âge.

Le sous-officier dégrossit, façonne, encadre le soldat; l'officier entraîne et dirige le groupe : distinction fondamentale qui départit les fonctions et les devoirs de chacun. C'est à l'individu que s'applique l'action du premier; ses efforts tendent uniquement à le mettre au point de prendre place dans le groupe, et, normalement, son aptitude est restreinte au service de l'arme dont il fait partie.

L'officier s'attache à la collectivité. Placé à la tête des diverses fractions d'une arme, il les instruit pendant la paix et les conduit pendant la guerre. Mais, séparées pour l'instruction particulière, les armes dont se compose l'armée sont formées, pour l'instruction d'ensemble comme pour le combat, en groupes organiques où chacune s'intercale en des proportions déterminées. Outre ces formations normales, les circonstances peuvent imposer tel autre groupement offrant, dans de moindres proportions, une combinaison d'armes différentes.

L'aptitude de l'officier ne saurait donc être bornée au service d'une seule arme; si, rigoureusement, la connaissance d'une spécialité peut suffire aux officiers de grades subalternes des corps de troupe, l'instruction ainsi limitée reste absolument incomplète et insuffisante à tous ceux qui doivent avoir la direction de groupes combinés. Cependant, il importe qu'elle soit

établie avec soin parce qu'elle est, pour ainsi dire, le substratum sur lequel se fondera un enseignement supérieur.

Il ne s'agit plus ici du dressage de l'individu, mais du maniement de fractions d'importance croissante, dont le rôle à la guerre prend un caractère défini.

Aussi n'est-ce point seulement pour l'unité de la doctrine, mais en raison de l'ampleur et de la complexité de l'enseignement, que s'impose la création de l'école d'officiers.

Chaque arme doit avoir son école, parce que chacune utilise un instrument particulier dont l'emploi diffère dans les mêmes circonstances de temps et de lieu. Mais, en visant le seul enseignement technique, l'école spéciale d'arme limite l'horizon et crée le particularisme. Elle ne conduit pas au commandement des unités combinées.

Pour remédier à son insuffisance, il est nécessaire d'établir un enseignement qui, de quelque titre qu'on le décore, embrasse dans son domaine l'étude de tous les organes de l'armée. Il doit en montrer la valeur, en indiquer la juste place et le rôle dans l'ensemble ; il doit exposer les principes et les règles présidant à leur jeu réciproque et dont la connaissance constitue la science de la guerre. Il est la synthèse des enseignements spéciaux. Nombreuses et étendues sont les matières qui le composent ; cependant, circonscrit aux spéculations militaires, il ne présenterait pas les aspects variés, les vastes horizons dont la diversité et l'ampleur tiennent l'intelligence en éveil et lui inspirent des conceptions nouvelles. Il doit encore comprendre des éléments de haute culture scientifique et littéraire. Ce perfectionnement n'a point seulement pour objet le maintien au plus haut degré, dans le milieu social où elle vit, du niveau intellectuel de l'armée. Il faut y voir également la préoccupation de créer, en dehors des choses militaires imposées, un libre terrain d'étude où, par le choix et la discussion de sujets facultatifs, l'élève puisse donner des preuves répétées de la solidité de son jugement, de la lucidité de son intelligence et même offrir, à certains égards, des indices de son caractère et de ses instincts. La connaissance des facultés innées est essentielle, car, à l'épreuve du feu, si les qualités acquises se transforment ou se déforment souvent, les qualités instinctives persistent dans toute leur puissance.

Les études théoriques dont la nécessité apparaît déjà dans l'instruction du sous-officier, prennent la première place dans celle de l'officier; sans elles la pratique dégénère en routine, mais il est indispensable que la pratique les étaie et les contrôle sans cesse.

Tel est le but des exercices de régiment, des manœuvres de brigade, de division, de corps d'armée et d'armée qui forment une série d'écoles pratiques progressivement ordonnées pour l'application de la doctrine. Il manque, cependant, à cette progression un échelon : On y passe brusquement du maniement des unités simples, c'est à-dire formées d'une seule arme, à celui des grandes unités de combat comprenant des armes diverses. Les officiers supérieurs n'ont donc pas la possibilité de s'exercer, en temps de paix, au commandement des détachements combinés que les circonstances de la lutte ou la nécessité d'opérations secondaires mettraient entre leurs mains. C'est une lacune que l'on doit combler en introduisant dans les règlements une série d'exercices préparant, par la liaison de petits groupes de différentes armes, aux manœuvres des grandes unités de combat.

Si l'on peut fixer une limite à la durée de la formation du soldat et même du sous-officier, où la trouvera-t-on pour l'officier? L'échelle des grades qu'il franchit durant sa carrière lui ouvre, avec des horizons nouveaux, des champs d'étude et d'observation toujours plus vastes; sa science, comme son expérience, s'enrichit sans cesse : *acquirit eundo.*

III.

ÉDUCATION.

« Si, dans une armée, le ressort moral, au lieu d'être brisé, se trouve au contraire, tendu dans la limite du possible, on peut tenter avec elle les entreprises les plus désespérées sans risquer un échec. »
(Dragomirof, *L'Art de vaincre.*)

L'instruction et l'éducation font la valeur guerrière; toutes deux nécesaires, toutes deux indispensables, leur intime union seule est féconde et créatrice du guerrier. Mais, tandis que la première ne fait appel qu'à l'intelligence, l'autre parle en même

temps au cœur et à l'âme. Pour caractériser leur action par une brève formule, on peut dire que l'instruction donne à l'homme de guerre la confiance en l'instrument de combat dont il dispose et que l'éducation lui inspire la confiance en soi-même.

A bonne lame, cœur vaillant. Élever le cœur est l'office suprême de l'éducation; elle y parvient par le précepte et par l'exemple, par l'exemple principalement.

L'encadrement dans le rang, où l'homme occupe une place marquée, la transmission régulière et ininterrompue des ordres, leur exécution précise lui apprennent le respect et l'obéissance; le trouble résultant d'une infraction, la répression immédiate qui la suit, lui en font comprendre la nécessité. Ce sont les supports de la discipline; ils peuvent être aisément dressés sur un fonds social formé de strates anciens et solidement superposés; mais si les couches en ont été remaniées, disloquées, bouleversées, le travail exige de longs et persévérants efforts.

Cependant, le respect et l'obéissance ne sont, pour ainsi dire, que des qualités froides et sans ressort. Susceptibles de faire le soldat soumis et résistant, elles ne le rendraient ni hardi, ni entreprenant, ni « actif », en un mot, si le contact du rang ne suscitait encore des vertus plus généreuses. Par les relations, par les épreuves d'une vie commune, il crée entre l'homme et ses compagnons, entre l'homme et ses chefs, un échange de sentiments d'estime et de confiance, des engagements réciproques, des liens moraux à la faveur desquels l'obéissance et le respect n'apparaissent plus seulement comme des actes de subordination, mais comme l'accomplissement même d'un devoir de confraternité.

Pénétré de cette idée, qu'il sait commune à tous, l'homme obéit bravement, sans contrainte, avec gaieté; assuré de l'assistance de tous, il répond par l'abnégation à leur dévouement. Dans cet esprit de confraternité qui le soutient et l'exalte, dans l'intime sentiment du devoir qu'il acccepte et qu'il accomplit de bon cœur, il puise la confiance en soi, mère de l'entrain et de l'audace.

C'est là, supérieur par essence à celui de l'instruction, le résultat de l'éducation dont la puissance morale est telle que, dans le dressage de l'homme, rien ne saurait en compenser la lacune, ni même l'amoindrissement.

déric prononce alors son attaque contre la face sud du carré; cette direction offre plusieurs avantages au point de l'offensive; les terrains au nord de Zorndorf sont favorables à l'action de la cavalerie, le roi conserve sa retraite assurée sur Custrin et, en cas de succès, il accule l'armée russe à la Mitzel. Mais la face sud du carré est la partie la plus forte de la position russe, tandis que l'angle aigu, formé au sud-est du plateau par les troupes russes, favorise une attaque enveloppante; le terrain, quoique plus coupé que du côté de Zorndorf, s'y prête encore à l'action de la cavalerie, et le roi conserve aussi sa ligne de retraite sur Custrin en cas de revers, comme il peut espérer, en cas de succès, culbuter l'armée russe dans les bas-fonds marécageux de la Mitzel.

Suivant son habitude, Frédéric exécute lui-même la reconnaissance du terrain pendant la marche et arrête ses dispositions de combat; il ordonne à la cavalerie de l'aile gauche de s'abriter en se tenant prête à intervenir et prescrit à l'avant-garde d'attaquer l'aile droite ennemie, tandis que la première ligne d'infanterie suivra hors de portée du feu en refusant son aile droite. Mais, après avoir dépassé Zorndorf, l'avant-garde converse insensiblement à droite et présente ainsi le flanc gauche à la cavalerie russe qui la charge et la ramène en désordre jusqu'au village; en même temps, l'infanterie russe se porte en avant en jetant de grands cris. C'est alors qu'apparaît la cavalerie de Seydlitz; elle charge les escadrons russes, les disperse et se rabat sur l'infanterie ennemie qui est rejetée en partie dans les marais de Quartschen, en partie sur la deuxième ligne russe.

Pendant que, à l'aile gauche de l'armée prussienne, l'infanterie du roi se remet en ordre, l'aile droite restée en arrière prend à son tour l'offensive; une batterie et un bataillon qui couvrent cette attaque à l'extrême droite sont enveloppés par les escadrons russes, mais la cavalerie prussienne de l'aile droite accourt, charge les Russes, les rejette dans les marais de Hof-Bruch et permet ainsi à l'infanterie prussienne de reprendre sa marche contre l'angle sud-est du carré; les cosaques mettent le feu au village de Zicher.

L'infanterie de l'aile gauche, attaquée de nouveau par les Russes, est forcée de céder le terrain et de se replier en désordre; pour la troisième fois, la cavalerie du roi intervient

vigoureusement et sauve la situation; Seydlitz se jette avec ses escadrons sur la cavalerie russe et la ramène en désordre dans le carré; puis, conversant à gauche, il tombe dans le flanc des bataillons russes qui défendent l'angle sud-est du carré contre les progrès de l'aile droite prussienne et qui reculent en désordre. Toute l'armée russe lâche pied, abandonne une partie du trésor et des bagages contenus dans le carré et cherche à se reformer sur la partie ouest du plateau, la gauche appuyée au village de Quartschen, la droite vers Zorndorf; l'armée prussienne, par suite des progrès de son aile droite et de la résistance rencontrée à son aile gauche, a donc exécuté un changement de front à gauche et occupe la partie est du plateau de Quartschen. Les deux armées emploient la nuit à remettre un peu d'ordre dans leurs rangs et passent toute la journée du 26 août en face l'une de l'autre; enfin les Russes se mettent en retraite dans la nuit du 26 au 27 sans être inquiétés par l'armée prussienne.

Il résulte de ces faits que le roi a d'abord prononcé contre l'aile droite du carré russe une attaque de front avec des fractions disposées en échelons les unes derrière les autres; ce procédé offre des dangers en face d'un ennemi vigoureux qui prend à son tour l'offensive, comme le cas s'est présenté à Zorndorf, car ces fractions peuvent être débordées du côté opposé aux échelons et prises elles-mêmes en flanc. La situation n'était plus la même qu'à Leuthen, où l'aile formée en échelons était couverte par la Weistritz et ne pouvait être débordée du côté extérieur; la formation en échelons n'offre donc d'avantages réels qu'au cas où le flanc du côté opposé aux échelons est lui-même couvert par un obstacle ou protégé par une autre fraction de troupes. On a voulu voir également dans le dispositif de l'aile gauche prussienne à Zorndorf une application de l'ordre oblique, mais il n'y a aucune assimilation à établir entre cet ordre de combat et celui adopté à Leuthen, par exemple. A cette dernière bataille, l'armée prussienne occupait un front oblique par rapport à celui de l'armée autrichienne et sa droite était appuyée à une rivière; à Zorndorf, l'aile gauche n'était appuyée à aucun obstacle et s'est engagée dans une lutte de front contre la partie la plus forte de la position ennemie. Cette aile n'a dû son succès qu'à la valeur de la cavalerie prussienne. Au reste, Zorndorf a été surtout un combat de cavalerie; c'est cette arme qui a joué le rôle

principal à l'aile gauche comme à l'aile droite et qui a décidé le succès. Les Russes, de leur côté, se sont battus avec intrépidité et ont fait preuve de coup d'œil et d'esprit d'offensive, bien que l'instruction de leurs troupes fût des plus rudimentaires; ils ont profité habilement du décousu de l'attaque prononcée contre leur aile droite pour se jeter sur l'aile gauche prussienne et la déborder; sans l'intrépidité de Seydlitz, le roi allait payer cher la faute commise en attaquant le côté fort de la position russe.

La bataille de Zorndorf nous montre donc, d'une façon saisissante, quelle était la tactique à employer contre Frédéric II; elle se résume en un mot : prendre l'offensive contre lui au moment où il cherchait à gagner l'une des ailes de son adversaire pour accabler celle-ci avec toutes ses forces. Mais pour appliquer cette tactique avec succès, il fallait une armée manœuvrière et bien instruite, ce qui n'était pas le cas de l'armée russe. Ainsi il ne suffisait pas de prendre résolument l'offensive contre l'aile gauche prussienne, comme l'ont fait les Russes, « mais ce mouvement aurait dû être fait régulièrement par échelons et en ligne, soutenu par la cavalerie. L'armée russe était alors bien loin d'être assez instruite pour exécuter une pareille manœuvre; aussi fut-elle prise en flanc par la cavalerie prussienne ».

Frédéric est surpris et battu à Hochkirch. — Le village de Hochkirch, construit sur une petite éminence, au pied du Hochkirchberg, est entièrement dominé par les hauteurs boisées qui s'élèvent au sud; il est entouré de terrains accessibles et découverts, principalement au nord et à l'ouest; les collines s'abaissent vers le sud-est et présentent de belles positions, notamment le Stromberg.

L'armée autrichienne, maîtresse de ces hauteurs, s'étendait de Nostitz à Lehna; tous les villages situés sur ce front étaient occupés par ses troupes légères. A l'aile droite, cinq bataillons et de l'artillerie étaient postés sur le Stromberg, face à Weissenberg, où était le général prussien Retzow; à l'aile gauche, Laudon occupait le Hochkirchberg, les pentes nord, les bois et les villages voisins. C'était une armée de 60,000 hommes qui barrait à Frédéric II la route de la Silésie.

L'intention du roi est de marcher sur Weissenberg, en tournant l'aile droite des Autrichiens, pour gagner la route de la

Silésie ; il déploie son armée dans la plaine, espérant tromper l'ennemi et lui faire croire à une attaque de front contre ses positions ; il attendra ainsi le ravitaillement qu'il doit recevoir de Bautzen et qui lui permettra de reprendre sa marche ; il compte alors se dérober par une marche de nuit et gagner Gœrlitz pour se diriger sur la Silésie, mais, dans la nuit du 13 au 14 octobre (1758), il est attaqué par les Autrichiens et battu.

L'armée prussienne est déployée la droite à Hochkirch, formant un crochet défensif au sud de ce village et face au Hochkirchberg; le centre entre le village et Rodewitz; la gauche dessinant un angle saillant pour occuper les mamelons au sud-ouest de Lauske, sous la protection d'une grosse batterie de 22 pièces. Hochkirch, qui forme le point d'appui de droite, est défendu par 6 bataillons et une batterie de 15 canons ; 3 bataillons occupent la lisière sud du village, les abords en sont gardés par des bataillons francs, par les hussards de Zieten et les dragons de Normann ; 4 régiments de cuirassiers sont au centre de cette première ligne, forte de 26 bataillons et 50 escadrons. A 400 mètres en arrière, une deuxième ligne, composée de 4 bataillons et 35 escadrons, est en position devant les villages de Pomritz et de Wawitz ; un détachement d'infanterie et quelques escadrons relient l'aile gauche au corps de Retzow, aventuré sur la rive droite de la rivière de Loebau. Le total de ces forces est d'environ 30,000 hommes.

Le maréchal Daun, prenant cette fois franchement l'offensive, tourne l'aile droite prussienne à la faveur de la nuit, en utilisant les nombreux couverts du terrain, et attaque en même temps l'aile gauche du roi pour l'empêcher de marcher au secours de la droite. Dans la nuit du 13 au 14 octobre, il dirige 4 bataillons et 15 escadrons au sud des hauteurs, par Halben et Dœhlen pour renforcer Laudon. Celui-ci marche sur Soritz et s'établit face à Steindorfel, prenant ainsi à revers l'aile droite prussienne ; en même temps, 36 bataillons et un nombre égal d'escadrons, pris dans le centre de l'armée autrichienne, exécutent en pleine nuit une marche de flanc à travers un terrain boisé dans lequel le maréchal a fait préparer des passages, et viennent se former entre Sornnsig et Wuischka, face à Hochkirch. Le duc d'Arenberg, avec l'aile droite, doit prendre l'offensive de son côté, en débouchant au nord du Stromberg, et détacher 10 ba-

taillons entre Serka et Tschorna ; au centre, 8 bataillons et 5 escadrons marcheront sur Kohlwesa, et un détachement occupera Plötzen ; enfin, à l'extrême droite, le prince de Durlach, qui opère sur la rive droite de la rivière, se dirigera sur Weissenberg pour attaquer Retzow. Toute l'armée autrichienne va donc marcher à l'assaut des positions que les Prussiens occupent sur une ligne mince et trop étendue.

Le résultat ne pouvait être douteux. Malgré des efforts héroïques, Frédéric est obligé d'abandonner Hochkirch, mais il se replie en bon ordre sur les collines, au nord de Pomritz, où Daun n'ose l'attaquer. Celui-ci attend des nouvelles de son aile droite qui a agi séparément pendant toute la matinée. De ce côté, le duc d'Arenberg, renforcé par sept bataillons du prince de Durlach, avait ordre de ne prononcer son attaque qu'au moment où l'aile droite prussienne serait complètement engagée contre Laudon ; aussi n'attaque-t-il qu'à 8 heures du matin, lorsque la violence du combat lui fait juger que Hochkirch est enlevé. Il dirige alors deux colonnes sur Koditz et Lauske et refoule sans difficulté l'aile gauche prussienne encore affaiblie par les emprunts que le roi a dû lui faire. Un bataillon prussien est cerné et pris à Koditz, les autres abandonnent le mamelon de Lauske et la batterie de 22 pièces. Mais après ce facile succès, le duc d'Arenberg reste immobile, sans songer à prendre à revers l'aile gauche qui est en pleine retraite. Enfin, le prince de Durlach, à l'extrême droite, prononce son attaque sur Krischau au moment où Retzow reçoit l'ordre de se replier en toute hâte ; celui-ci parvient à se dégager, passe la rivière près de Graditz et rejoint le roi par Nechern et Wurschen. Frédéric II achève sa retraite sans se laisser entamer et prend son camp sur la hauteur de Spitzberg, sur la rive gauche de la Sprée.

La bataille de Hochkirch fait ressortir la faute commise par l'armée prussienne qui a occupé, pendant plusieurs jours, une position défectueuse, dominée par les hauteurs voisines au pouvoir de l'ennemi ; cette armée, déjà très inférieure en nombre, était répartie sur un front beaucoup trop étendu et le détachement de Weissenberg était trop éloigné. L'occupation du Hochkirchberg et du Stromberg par les Autrichiens créait un danger d'autant plus grand pour les flancs de l'armée royale, que cette

région boisée donnait toutes facilités au maréchal pour masser une grande partie de ses forces contre l'une des ailes de son adversaire à l'insu de celui-ci.

La surprise de nuit tentée par le maréchal Daun a été bien conduite et a entièrement réussi. Il est surprenant que la vigilance du roi ait été trompée par des stratagèmes comme ceux que son adversaire a mis en jeu : feux restés allumés sur le front des troupes autrichiennes, bruit entretenu dans les bois par quelques hommes pour faire croire à la présence des troupes, attaques fréquentes des troupes légères autrichiennes pour habituer les Prussiens à des alertes sans importance, etc. Mais il faut admirer le sang-froid dont Frédéric a fait preuve en cette circonstance : il a su retirer ses troupes de la mêlée sanglante dont le village de Hochkirch et ses abords étaient le théâtre, il les a remises en ordre et les a portées sur une nouvelle position où leur belle contenance a arrêté les progrès de l'ennemi ; c'est à son intervention personnelle, à ses propres efforts que ce résultat a été dû ; lui-même a placé son artillerie, indiqué à ses troupes leur nouvel emplacement, etc.

Du côté des Autrichiens, nous remarquerons que le duc d'Arenberg aurait dû attaquer dès la pointe du jour les hauteurs de Lauske, et même engager de ce côté un combat de tirailleurs avant le lever du soleil pour détourner l'attention de Frédéric, l'empêcher de renforcer sa droite qui était l'objectif principal du maréchal Daun. Le devoir du duc d'Arenberg était de poursuivre vigoureusement l'aile gauche prussienne, au lieu de rester passivement sur ses positions en attendant des ordres. Enfin, la direction suivie par le prince de Durlach pour attaquer Retzow était trop excentrique et ne lui permettait pas de lier ses opérations à celles du centre autrichien. Du reste, l'armée autrichienne a opéré sur un front trop considérable, qui dépassait 16 kilomètres ; encore laissons-nous de côté le corps de Durlach, chargé d'une mission spéciale. Quant à la poursuite, elle a été nulle, et Daun a ainsi perdu tous les fruits de sa victoire : « Si Daun eût poursuivi ses premiers succès, le roi ne se serait pas rallié ; il méritait de perdre toute son armée ». (NAPOLÉON.)

Hochkirch et Bautzen. — L'étude de la bataille de Hochkirch

évoque naturellement le souvenir de la journée de Bautzen : le rôle joué par le duc d'Arenberg à Hochkirch n'est pas sans analogie avec celui de Ney à Bautzen. Celui-ci devait passer la Sprée à l'extrême gauche des Français et marcher sur Preititz pour prendre à revers l'aile droite des Alliés, tandis que l'Empereur prononcerait contre eux une attaque de front; comme d'Arenberg, Ney livré à lui-même remplit timidement sa mission et la journée du 21 mai 1813, qui aurait pu être un désastre pour les Alliés, ne fut pour eux qu'une défaite honorable. Contrairement à la tactique suivie par le maréchal Daun, Napoléon se garda bien de prononcer son attaque avec vigueur avant que Ney fût entré en scène, et il attendit l'arrivée de celui-ci sur le flanc de l'armée alliée pour s'engager lui-même à fond.

Concluons donc que les mouvements tournants, exécutés dans un grand rayon en dehors des vues et de l'action du général en chef, constituent toujours des manœuvres très délicates qui ne peuvent être confiées qu'à des chefs doués d'initiative, à des hommes de tête. Celui qui reçoit une semblable mission doit être décidé à aller de l'avant sans attendre de nouveaux ordres, à résoudre lui-même et promptement les difficultés qui peuvent surgir, enfin, à ne se laisser influencer ni par le bruit du canon sur ses derrières, ni par la crainte d'être coupé du gros de l'armée. De semblables hommes sont rares.

Ajoutons, enfin, que si le mouvement tournant bien exécuté peut produire les plus beaux résultats, il présente deux graves dangers : en premier lieu, il affaiblit l'armée au moment le plus critique ; en second lieu, il expose le détachement qui exécute cette manœuvre à être battu, peut-être détruit, si le reste de l'armée est lui-même battu ou seulement tenu en échec.

Défaite de Kunersdorf. — La première rencontre de Frédéric II avec l'armée russe a été pour lui une victoire indécise et chèrement achetée ; la seconde va être une défaite complète.

Au mois d'août 1759, le roi part de Muhlrose pour marcher contre l'armée russe campée près de Francfort ; il franchit l'Oder en aval de cette ville, près de Lebus, marche au sud-est en tournant l'armée ennemie et vient se former face à Francfort, en arrière de Trettin, coupant ainsi la ligne de retraite des Russes sur la Wartha, par Drossen (11 août). L'armée de Soltykoff, ren-

forcée du corps de Laudon, a fait demi-tour pour faire face aux Prussiens et s'étend sur une ligne de hauteurs fortifiées qui con-



BATAILLE DE KUNERSDORF — 12 Août 1759

stitue une très forte position, le Judenberg, le Spitzberg et le Muhlberg; cette dernière colline dessine un vaste bastion à l'aile gauche; l'aile droite s'appuie au cimetière des Juifs; enfin, un

Il serait facile d'établir un parallèle entre la bataille de Kunersdorf et celle de Prague ou de Leuthen ; la manœuvre du roi est la même et a pour objet d'annihiler une partie des forces de l'ennemi en abordant obliquement l'une de ses ailes et en la débordant. Cette tactique a réussi à Prague et à Leuthen parce que le prince de Lorraine a laissé inactive, à l'aile opposée, une grande partie de ses troupes, tombant ainsi dans le piège qui lui était tendu. Soltykoff, au contraire, a su utiliser les forces restées sans emploi à l'aile qui n'était pas attaquée et les porter en temps utile sur le terrain de la lutte. L'attaque d'aile exécutée par Frédéric s'est ainsi transformée en une attaque de front dans laquelle le courage et l'entrain des troupes prussiennes sont venus échouer contre l'opiniâtreté et le nombre de leurs adversaires.

Surprise de nuit à Liegnitz. — Nous avons déjà exposé [1] les conditions dans lesquelles le corps autrichien de Laudon, détaché de l'armée du maréchal Daun, avait abordé par surprise, dans la nuit du 14 au 15 août 1760, l'armée prussienne qui venait de dresser ses tentes sur le plateau de Liegnitz. La bataille de Liegnitz n'a été, à proprement parler, qu'une échauffourée de nuit ; si elle a constitué pour les Autrichiens une véritable défaite, c'est grâce à l'entêtement de Laudon qui, croyant n'avoir devant lui qu'une arrière-garde ennemie, a persisté à vouloir rester maître de la position. De fait, l'aile gauche prussienne attaquée par Laudon ne comprenait que 16 bataillons et 30 escadrons, mais elle était couverte à gauche par la cavalerie, soutenue par la réserve de l'armée et appuyée aux escarpements du plateau ; elle avait l'avantage de la position et pouvait facilement se déployer. Les dispositions prises par Frédéric II, avec une très grande rapidité, étaient donc bonnes, surtout lorsqu'il eut fermé, par sept bataillons, la trouée ouverte entre ses deux ailes. Nous remarquerons, toutefois, que les ponts de la Katzbach n'étaient ni gardés ni même surveillés, ce qui a permis à Laudon de franchir la rivière et d'arriver jusqu'à 400 mètres des lignes prussiennes sans tirer un coup de fusil.

Laudon avait eu le tort de marcher sans avant-garde. Dans

[1] IIIe partie, chapitre IX.

une opération de nuit, lorsqu'on veut surprendre l'ennemi, il convient certainement de conserver sa troupe groupée dans la main et de ne pas pousser des éclaireurs à une trop grande distance, ceux-ci pouvant s'égarer, tirer les uns sur les autres et donner l'éveil à l'ennemi ; mais il n'en faut pas moins se garantir soi-même contre une surprise toujours possible, et, dans le cas qui nous occupe, Laudon marchant en pleine nuit sur les derrières de l'armée ennemie, dans un pays montueux et coupé, devait éclairer sa marche et couvrir ses flancs.

Une fois l'action entamée, Laudon eut le tort de persister à déployer ses troupes sur une langue de terre où cinq bataillons seulement pouvaient combattre de front. Puisque l'intention du maréchal était d'attaquer à la pointe du jour, il était préférable d'attendre son entrée en ligne ; Laudon ne pouvait plus croire, à ce moment, qu'il n'avait en face de lui qu'une arrière-garde ou un convoi ennemi ; dès lors, la mission qu'on lui avait confiée n'avait plus sa raison d'être, il ne fallait plus songer à surprendre les derrières de l'armée prussienne et, en s'engageant à fond contre le roi, il créait une situation que le maréchal n'avait pas prévue et qui pouvait contrarier ses projets.

La bataille de Liegnitz nous montre une fois de plus le danger de faire des détachements à proximité de l'ennemi ; elle soulève, en outre, une question qui peut être énoncée de la façon suivante : Un corps détaché à faible distance du gros de l'armée, et qui rencontre l'ennemi à l'improviste, doit-il s'engager à fond sans hésiter ou attendre l'arrivée du gros ? La solution, comme celle de tous les problèmes tactiques, dépend surtout des conditions de la lutte et des circonstances particulières dans lesquelles on se trouve ; le chef du détachement devra s'inspirer avant tout du but général à atteindre. Le 15 août 1760, il s'agissait pour Laudon de se porter sur les derrières des Prussiens en occupant le plateau de Pfaffendorf que l'on croyait libre ; la position étant fortement occupée, le rôle du général autrichien changeait complètement : son devoir n'était pas d'attaquer à lui seul toute l'armée ennemie, mais de prévenir Daun, de prendre position, de lier son action à celle de son chef, enfin de coopérer avec le gros de l'armée au but poursuivi par le maréchal, but qui consistait à attaquer l'armée prussienne le 15 août, à la pointe du jour.

aux principes de la guerre. Zieten pouvait être battu isolément et il paraît que Frédéric le sentait tellement que c'est cette crainte qui le décida aux attaques isolées, précipitées, qui ruinèrent son armée ». (Napoléon.)

La promptitude avec laquelle le roi engagea l'action avec son aile gauche, sans attendre que ses colonnes, et notamment sa cavalerie, eussent débouché de la forêt, faillit, en effet, causer sa perte; il s'en excuse en prétextant qu'il a été trompé par la canonnade engagée du côté de Zieten : « Le roi crut, comme il y avait toute apparence, que ses troupes en étaient déjà aux mains avec l'ennemi; cela le décida à passer le défilé de Neiden avec ses hussards et son infanterie, car la cavalerie qui aurait dû le devancer n'était pas encore arrivée ». Mais, d'une part, le rôle de Zieten étant de maintenir le gros des forces autrichiennes vers Siptitz, il fallait bien lui donner le temps de remplir sa mission; d'autre part, « si le roi craignait que Zieten ne s'engageât trop, il était bien évident que, tant que ce général n'entendrait pas sa canonnade, il ne le ferait pas; il devait donc patienter une heure ou deux, attendre l'arrivée de toute son armée avant d'attaquer ». (Napoléon.) En attaquant avec des forces insuffisantes et en jetant au fur et à mesure dans la mêlée les fractions de troupes qui débouchaient de la forêt, le roi exposait son aile gauche à être détruite en détail et compromettait le succès de la bataille, déjà mal engagée du côté de son aile droite.

La conduite intelligente de Zieten a sauvé l'armée prussienne d'une défaite; il a pris sur lui d'appuyer à gauche pour se rapprocher du roi, cherchant ainsi par instinct à remédier au danger de sa situation. Celle-ci devenait des plus critiques; à ce moment, les attaques décousues du roi avaient échoué, et Zieten entendait la canonnade s'éloigner de lui; tout autre eût pu croire la partie perdue et songer à la retraite; lui n'eut pas un instant d'hésitation, il tint bon, redoubla d'efforts et conserva ses positions jusqu'au moment où le roi prit à son tour le dessus, chassa devant lui l'aile droite autrichienne et vint faire sa jonction avec son lieutenant à la tombée de la nuit. Et cependant Frédéric II,

---

III[e] partie, chapitre IV.

loin de lui rendre justice, lui reproche d'avoir par sa lenteur compromis le sort de la journée : « M. de Zieten, au lieu d'attaquer, s'amusa longtemps avec un corps de pandours qu'il trouva sur son chemin dans la forêt de Torgau ; ensuite, il se canonna beaucoup avec le corps de M. de Lascy qui était posté vers les étangs de Torgau ; bref... le roi attaqua seul, sans être secondé de M. de Zieten ».

Quant au maréchal, il fit preuve en cette journée d'un grand courage personnel, mais il montra son indécision ordinaire et ne sut pas saisir l'occasion qui s'offrait à lui d'écraser successivement les deux fractions de l'armée prussienne. A la tombée de la nuit, le résultat de la bataille paraissait encore indécis; le plus grand désordre régnait dans les deux armées et des groupes ennemis bivouaquèrent côte à côte [1]. L'armée prussienne avait pris pied, il est vrai, sur le plateau de Siptitz, mais les Autrichiens pouvaient recommencer l'action le lendemain au point du jour et ils conservaient leur retraite assurée sur Torgau. En abandonnant le champ de bataille et en évacuant Torgau, Daun s'avouait vaincu ; il n'essaya même pas de rappeler à lui les 30,000 hommes de l'armée des Cercles pour livrer une nouvelle bataille à l'armée prussienne épuisée.

En résumé, la bataille de Torgau nous montre le danger de scinder ses forces en deux groupes qui échappent à une seule et même direction sur le champ de bataille. Napoléon a dit : « Ne séparez jamais les ailes de votre armée les unes des autres, de manière que votre ennemi se puisse placer dans les intervalles ». De cette faute ont découlé les autres ; la précipitation du roi à prononcer son attaque, l'entrée en ligne successive de ses colonnes; mais il faut reconnaître que le plan général du combat était bien conçu et que l'exécution a été entravée par des difficultés matérielles difficiles à prévoir, tel que le retard qui s'est produit dans l'arrivée de la cavalerie sur le champ de bataille.

Bien que la guerre dût encore se poursuivre pendant deux années, la bataille de Torgau peut être considérée comme clôturant les grandes campagnes de Frédéric II; à partir de ce moment, l'épuisement de son armée semble lui interdire les

---

[1] Voir IIIe partie, chapitre IV.

vastes projets et les grandes opérations des années précédentes, et ses adversaires eux-mêmes commencent à se laisser gagner par la lassitude générale.

Combat de Peilau. — Le combat peu important de Peilau, ou de Reichenbach, est le dernier engagement dirigé en personne par Frédéric II pendant la guerre de Sept ans.

Au commencement du mois d'août 1762, le roi a investi Schweidnitz, dont la chute doit mettre fin aux hostilités en Silésie; il a rappelé de Moravie le corps du duc de Bevern et l'a porté à Neisse, d'où il doit couvrir le convoi de munitions destiné au siège de Schweidnitz. Mais le siège traîne en longueur; le maréchal Daun, désireux d'éviter une action générale, cherche à gagner les hauteurs de Kleutsch et à se rapprocher de Schweidnitz pour faire lever le siège à la suite d'engagements partiels qui ne lui feront courir aucuns risques sérieux. Il rappelle de Moravie le corps du général Beck, devenu libre par le départ de Bevern, et lui donne l'ordre de se rabattre sur l'aile droite de l'armée autrichienne, tout en observant le corps prussien du duc de Bevern; celui-ci a rejoint le roi et pris position près de Mittel-Peilau, au sud-est de Reichenbach. Daun, qui voulait porter le corps de Beck sur ces hauteurs pour protéger sa marche sur Schweidnitz, se décide à les faire attaquer.

Le 16 août, au matin, les Autrichiens débouchent avec 40 bataillons et 40 escadrons dans la plaine de Bielau et refoulent les avant-postes prussiens, tandis que Beck, avec 12 bataillons et 20 escadrons occupe le Kleutschberg. Frédéric est encore indécis sur la direction que prendra l'attaque principale, celle-ci pouvant se porter contre son camp de Peterswaldau ou contre le duc de Bevern qui forme l'aile gauche de l'armée prussienne. Enfin, vers midi, le gros des forces autrichiennes paraît se diriger contre celui-ci; le roi retire alors des montagnes 2 brigades qui doivent porter les forces du duc de Bevern à 28 bataillons et 80 escadrons, mais une partie de ces renforts n'arrivera qu'après l'action.

Vers 3 heures, les Autrichiens prononcent leur attaque. A droite, Beck traverse Ober-Peilau sur deux colonnes et se déploie entre ce village et Diersdof pour attaquer la gauche des Prussiens; au centre, Lascy traverse Mittel-Peilau, soutenu par

trois fortes batteries, et à gauche Brentano marche sur Nieder-Peilau, soutenu par la cavalerie d'O'Donnell qui repousse une première charge de la cavalerie prussienne du général Lentulus. Cependant, Beck gagne avec peine du terrain dans les bois marécageux de Diersdorf; à 7 heures du soir, ses têtes de colonnes, en débouchant enfin sont assaillies par l'infanterie de Bevern qui les rejette dans les marécages; resté sans appui, Beck se met en retraite. A gauche, la cavalerie autrichienne, chargée de nouveau par le général Lentulus et prise en flanc par le feu de 15 pièces de canon, est repoussée sur le village de Peilau par le prince de Wurtemberg qui débouche sur le champ de bataille. Lascy, voyant ses flancs dégarnis, bat en retraite au moment où de nouveaux renforts arrivent du côté des Prussiens. L'armée autrichienne se retire sur Habendorf avec perte de 1500 à 2,000 hommes.

Le plan du maréchal était de diriger contre le duc de Bevern les corps de Lascy et de Brentano qui se joindraient à celui de Beck sur les hauteurs de Kleutsch, tandis que le reste de l'armée autrichienne tiendrait en respect le gros des forces prussiennes. Beck devait gagner le flanc gauche de la position ennemie et, lorsque son mouvement serait suffisamment prononcé, les deux autres corps soutiendraient son attaque. Les forces mises en ligne par le maréchal étaient presque le triple de celles que les Prussiens ont engagées à Peilau; mais les trois colonnes autrichiennes ont agi séparément: les corps de Lascy et de Brentano ont laissé Beck déboucher seul contre le duc de Bevern et n'ont pu soutenir ses colonnes quand elles ont été rejetées dans les bois et les marécages de Diersdorf. De son côté, Bevern a manœuvré avec habileté, engageant avec à-propos sa cavalerie contre la gauche ennemie qui débouchait de Peilau, puis, dirigeant son principal effort contre le général Beck qui prononce son attaque mollement, après une marche longue et pénible; enfin, l'arrivée de renforts importants permet au général prussien de prendre l'offensive sur tout son front. C'est donc à lui que revient tout l'honneur de cette journée.

Quant à Frédéric, on lui a reproché d'avoir trop tardé de marcher au secours de son lieutenant; mais il n'a été renseigné qu'assez tard sur les projets de son adversaire; ce n'est qu'à 3 heures de l'après-midi que l'attaque sur Peilau s'est dessinée

d'une façon certaine et l'on ne saurait reprocher sérieusement au roi d'avoir tardivement donné ses ordres.

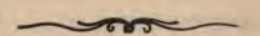
En résumé, le combat de Peilau nous montre surtout le danger de former des colonnes d'attaque qui ne peuvent se soutenir mutuellement en temps opportun ; les corps de Lascy et de Brentano ont laissé échapper l'instant favorable pour attaquer à fond le duc de Bevern, parce qu'ils attendaient le succès du mouvement tournant confié au général Beck ; de telle sorte que ces deux corps, dont l'effectif était supérieur à celui du duc de Bevern, auraient peut-être suffi dès le début pour gagner la bataille avant l'arrivée des renforts prussiens, tandis qu'ils ont été arrêtés, et finalement battus, parce qu'ils ont dû attendre le résultat de la manœuvre exécutée par le général Beck, manœuvre qui a échoué de son côté.

C'est un exemple frappant du danger des mouvements tournants proprement dits, c'est-à-dire des mouvements exécutés par une fraction de troupes qui abandonne sa liaison avec le reste de l'armée sur le champ de bataille. De même qu'il convient de proscrire tout détachement en face de l'ennemi, de même il faut éviter de donner à une fraction des troupes une direction qui l'éloigne du corps de bataille et qui l'empêche, au moment décisif, d'agir en liaison avec le gros de l'armée.

Frédéric II a su éviter cette faute, sauf dans de rares circonstances, comme à Torgau où son armée formait deux groupes distincts. Sa tactique consistait, d'une façon générale, à conserver toutes ses forces sous la main et à frapper un grand coup sur le point qu'il désignait lui-même ; il n'engageait qu'une partie de ses troupes contre l'aile ennemie prise comme objectif, et il conservait le reste en réserve pour prononcer le dernier effort ou pour parer à un danger imprévu. Enfin, l'effectif peu considérable des armées de cette époque et la faible portée des armes à feu, qui forçait les combattants à se rapprocher dès le début de l'engagement, permettaient à Frédéric II d'intervenir personnellement dans toutes les péripéties de l'action et de diriger lui-même ses troupes sur le champ de bataille.

Colonel Bourdeau,
du 70e régiment d'infanterie.

(*A continuer.*)



LE
RECRUTEMENT DES OFFICIERS
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER[1]

COMMUNAUTÉ D'ORIGINE.

Ainsi qu'on a pu le constater, il n'y a pas moins de six sources différentes pour alimenter uniquement le recrutement des armes combattantes. Les officiers d'infanterie proviennent de Saint-Cyr et de Saint-Maixent; les officiers de cavalerie viennent de Saumur, comme officiers de Saint-Cyr ou comme sous-officiers; les officiers d'artillerie et du génie sortent de l'École Polytechnique ou de l'École de Versailles. Pourtant, en réalité, chaque arme n'a que deux sources de recrutement : une école pour les candidats recrutés directement parmi les jeunes gens remplissant les conditions voulues, et une école pour les candidats provenant des sous-officiers.

On ne saurait nier d'ailleurs qu'il existe entre chaque arme d'abord, et dans chaque arme ensuite, une certaine rivalité, une certaine jalousie, motivée par la différence d'origine. Nous croyons qu'il faut faire abstraction de la rivalité d'arme, qui peut être considérée plutôt comme un effet de l'esprit de corps, devant précisément disposer chaque officier à croire que son régiment et, par suite, son arme, vaut mieux que tout autre. Il ne peut en résulter qu'un sentiment d'émulation et un stimulant, si cet

[1] Voir la livraison de septembre 1901.

esprit est bien compris. Mais quant à empêcher la critique, qui est au fond plus superficielle et plus caustique que haineuse et jalouse, il n'y faut pas songer, car quel que soit le mode employé pour doter chaque arme des officiers qui lui sont nécessaires, la critique et la *blague* (permettez-moi le mot) ne perdront jamais leurs droits en France, sans que pour cela il en résulte une diminution dans le sentiment du devoir, dans l'esprit militaire et même les sentiments de camaraderie qui animent tous les officiers de l'armée française. Quant à croire aussi que l'harmonie la plus parfaite règne entre tous les membres de l'armée allemande, dont l'unité d'origine est complète à tous les points de vue, nous croyons savoir que c'est là une erreur complète et que l'esprit de particularisme souffle là bien plus qu'en France et pour des raisons qui n'existent pas chez nous.

Reste, il est vrai, la question de la dualité d'origine. Essayons de la dégager de toutes les obscurités qui la troublent, de tous les éléments qui y sont étrangers et de l'examiner en tenant compte uniquement des considérations générales et particulières qui doivent servir à la résoudre au point de vue français.

D'abord, il y a bien des manières de comprendre le sens du mot *communauté d'origine*. Pour les uns, cela peut consister à vouloir que, comme en Allemagne, tous les officiers passent, au début, par le régiment d'abord, puis par les mêmes écoles en subissant des examens ou un concours avant l'entrée au régiment. C'est le projet de M. Gervais, député de la Seine, d'après lequel il n'y aurait plus qu'une seule école spéciale militaire, dans laquelle les candidats officiers de l'armée française, quelle que soit l'arme, passeraient une année. Le séjour préalable au régiment servirait surtout à contrôler la valeur intrinsèque des vocations militaires, et ceux des jeunes gens admis qui ne l'auraient pas, seraient renvoyés dans leurs foyers au bout de trois ans de service, par exemple. Les autres iraient suivre les cours de l'école spéciale et, en fin d'année, suivant leurs goûts et leurs spécialités soigneusement notés par qui de droit, ils se répartiraient dans les différentes armes. Les artilleurs et les cavaliers devraient ensuite passer une année à l'école d'application de leur arme.

Bien des points ne paraissent pas complètement élucidés dans ce projet. Tout d'abord, pendant leur année de régiment, les

candidats devront subir un entraînement exceptionnel et un service particulier, qui entraînera leur spécialisation dans quelques corps d'infanterie, et non leur répartition dans tous. Ensuite, que sera cette école unique, remplaçant les écoles de guerre allemandes, et les candidats qui y entreront auront-ils réellement reçu, au préalable, assez d'instruction, tant au point de vue général qu'au point de vue professionnel, pour qu'une seule année suffise à en faire des officiers ? En outre, que fera-t-on si l'on ne trouve pas assez d'officiers disposés à entrer dans la cavalerie et dans les armes spéciales, qui ne jouissent d'aucun avantage particulier et auxquels on demandera davantage ? Enfin, les sous-officiers de carrière verront-ils le chemin de l'épaulette absolument fermé pour eux ? M. Gervais résout ce dernier point en spécifiant qu'un certain nombre d'années de service effectif pourra tenir lieu des diplômes universitaires exigés pour l'examen ; mais ne sera-ce pas là une dualité d'origine ? D'une manière générale d'ailleurs, on peut dire que le procédé allemand de recruter les officiers est d'essence aristocratique et ne peut convenir à une nation démocratique comme la nôtre. Nous reviendrons d'ailleurs sur certaines des dispositions indiquées, telles que celle du passage préalable par la caserne.

Un « Saint-Cyrien » a publié, dans le *Temps*, un certain nombre de lettres ouvertes, dans lesquelles il signale aussi la communauté d'origine comme absolument indispensable. Suivant lui, on ne peut fournir, sans la réalisation de cette mesure, chez tous les officiers d'une même armée, un fond d'idées communes, une certaine façon identique d'envisager les choses militaires. Il en résulte une divergence de vues trop grande entre celui qui conçoit et celui qui exécute hors de sa présence immédiate, ce qui peut amener les plus graves conséquences.

Cette manière de voir est-elle absolument juste et ne repose-t-elle pas plus peut-être sur des idées que sur des faits ? Est-il bien certain, tout d'abord, qu'en faisant passer tous les candidats officiers par le même moule, on obtiendra une empreinte unique ? En outre, suivant les professeurs, les progrès accomplis, les données nouvelles, chaque génération d'officiers, pour ainsi dire, aura son originalité propre et sera imprégnée d'idées différentes. Il ne faut pas perdre de vue que les écoles militaires, quelles qu'elles soient, ne doivent pas inculquer des doctrines

définitives, des principes absolus, mais donner des notions qui doivent se développer par la pratique, éveiller l'attention des élèves pour leur permettre ensuite de comparer, d'observer, de travailler et de progresser sans cesse. C'est au régiment, c'est par le contact aussi étroit que possible des différentes armes, c'est par l'enseignement des généraux et des chefs élevés que l'homogénéité des officiers peut être obtenue, en forçant chacun d'eux à s'instruire sans cesse, à rendre justice aux camarades des autres armes, au lieu de les jalouser sans raison, à s'efforcer de remplir consciencieusement les fonctions de son grade et de se tenir à hauteur des modifications accomplies par les progrès incessants, à leur persuader qu'ils ne sont tous que les rouages d'une machine dont le fonctionnement ne peut être parfait que si chacun se combine convenablement avec les autres ; en un mot, l'éducation militaire des officiers, rationnelle, fortifiante, éclairée, profonde et pouvant produire des résultats merveilleux, doit être donnée dans les régiments et féconder l'œuvre que les écoles militaires n'ont pu que faire germer par l'instruction.

Le « Saint-Cyrien » considère donc comme indispensable la communauté d'origine pour tous les officiers dans toutes les armes, sans toutefois indiquer d'une manière précise la manière de la réaliser en France ; il se borne à citer, à ce sujet, l'exemple de l'Allemagne. Mais avons-nous des écoles de Cadets, pouvons-nous entrer dans la voie des privilèges de naissance, d'instruction, etc. ?

Nous croyons, d'ailleurs, qu'on a, en général, tendance à exagérer les inconvénients de la dualité d'origine de nos officiers. Tous ne vivent-ils pas en bons camarades, n'ont-ils pas les mêmes droits, le même désir de bien faire et le même élan de patriotisme ?

Sans doute, il serait préférable qu'il n'y ait pas entre les officiers d'un même grade et d'un même corps des différences assez tranchées d'âge, d'éducation, de connaissances générales et techniques. Aussi, tout en admettant l'impartialité la plus absolue à tous les degrés de la hiérarchie dans la distribution des récompenses et de l'avancement, il n'est pas possible d'empêcher que les moins favorisés ne se croient lésés de parti pris. Mais on n'arrivera guère mieux à ce résultat avec des officiers

d'origine identique. D'ailleurs, il serait bien facile de couper court à toute récrimination de ce genre en réservant à chaque catégorie d'officiers une proportion déterminée dans les différents grades.

Faut-il attribuer à la diversité d'origine les rivalités qui se sont produites à diverses reprises entre certains généraux ? Nous ne le croyons pas, car ces rivalités se sont produites de tout temps et dans tous les pays, et elles tiennent plutôt à des raisons d'intérêt personnel, de jalousie ou d'ambition, qu'une main ferme, une direction énergique et, au besoin, quelques exemples sauraient faire cesser.

Au contraire, cette dualité d'origine a produit un ensemble très favorable, qu'il suffit d'améliorer. Les officiers de Saint-Cyr et de Polytechnique ont l'instruction et la jeunesse ; ceux provenant des sous-officiers possèdent l'expérience et une plus grande maturité d'âge, de sorte que l'on peut dire qu'ils se complètent réciproquement. Chacun gagne au contact de son voisin et les résultats ainsi obtenus n'en sont que meilleurs.

Aussi on ne saurait nier que le cadre de nos officiers est admirable de savoir, d'abnégation et de discipline ; il présente, malgré tout, un caractère d'homogénéité qui constitue le plus bel éloge que l'on puisse faire et la raison d'être de la dualité. C'est même parce que notre corps d'officiers est composé d'éléments trop uniformes que M. Raiberti veut diminuer le nombre des officiers des écoles spéciales militaires, qui constitueraient ainsi une véritable élite, auxquels une brillante carrière serait réservée, car ils seraient forcément en vue et en mesure de percer.

Le principe d'abaisser les uns pour élever les autres nous paraît très regrettable, car il semble qu'il vaut mieux laisser à tous l'espérance, lors même qu'il y aurait beaucoup d'appelés et peu d'élus. En outre, rien ne dit que l'espèce d'aristocratie basée sur l'instruction, que l'on créerait ainsi, répondrait bien au but poursuivi. Ce n'est pas le savoir qui manque dans l'armée, ce sont les caractères, les vocations, les aptitudes réellement constatées. Or, rien ne peut faire préjuger que ce sont les candidats jeunes, intelligents et instruits qui deviendront les officiers les plus capables. On a, au contraire, vu assez souvent que ce ne sont pas toujours les officiers sortis les premiers des écoles

militaires qui ont eu le plus brillant avenir, alors que d'autres, sortis dans un rang très médiocre, ont fait preuve des plus solides qualités militaires.

En résumé, nous croyons que notre système de recrutement des officiers donne d'excellents résultats, précisément parce qu'il y a diversité d'origine. En réalité, celle-ci n'est pas plus une cause de dissension ou de jalousie que la différence de fortune, de dons naturels ou d'opinions. Les sentiments de bonne camaraderie sont au moins aussi largement développés, dans notre armée, que dans les autres armées de l'Europe et le tact de tous suffit à éviter les froissements.

PASSAGE PRÉALABLE PAR LA CASERNE.

Il a été beaucoup question aussi de faire passer tous les candidats officiers au moins un an à la caserne avant leur entrée aux écoles militaires. Comme toujours, les avis les plus divers et les arguments les plus opposés ont été émis à ce sujet. Essayons de les résumer et de les ramener à leur juste valeur.

On prétend tout d'abord que, par le contact intime et la même vie que le soldat, le futur officier apprendra à mieux connaître ainsi tous les détails du métier et l'outil dont il aura à se servir. Il aura ainsi une connaissance plus complète du soldat, de ses qualités, de ses défauts, de sa manière de vivre, de ses passions, de ses travers, de ses sentiments, de sorte qu'il saura mieux le manier plus tard, quels ressorts faire jouer pour obtenir les meilleurs résultats. En outre, ayant une idée exacte de ses devoirs, il sera mieux préparé pour suivre à Saint-Cyr les épreuves de l'obéissance et du commandement. Faut-il aller jusqu'à dire, comme quelques-uns, qu'on ne sera réellement un bon officier que quand on aura été un bon soldat et que lorsqu'on saura réellement ce qu'est le soldat ! C'est là une exagération, puisque nous n'avons pas manqué de bons officiers qui n'avaient pas fait de stage à la caserne.

D'ailleurs, on a objecté avec raison que ce stage préalable n'aurait aucun résultat sensible, parce que des jeunes gens, fort occupés dans un milieu restreint et n'ayant que des rapports limités avec l'ensemble de la vie régimentaire, ne sont pas aptes à raisonner sainement sur ce qu'ils voient. Pour que le

futur officier pût faire connaissance avec l'âme du soldat, se rendre compte des ménagements avec lesquels il aura plus tard à le traiter, étudier l'être humain sur lequel il aura à exercer son autorité, il lui faudrait être en mesure de démêler les qualités et les défauts de cet être, de discerner les vertus latentes qu'il y a en lui et les préjugés qui troublent son jugement. Est-ce à vingt ans, et sans aucune préparation, qu'un jeune homme peut analyser, distinguer, comprendre et comparer toutes ces questions délicates, qui exigent un sens psychologique très réel, une faculté d'observation toujours en éveil et un jugement impartial et éclairé? Il est fort à craindre que, à ce point de vue, les arbres empêchent de voir la forêt.

On a allégué, aussi, que la présence de futurs officiers peut exercer une influence bienfaisante dans les chambrées et dans les compagnies. Par leur attitude courtoise, leurs connaissances générales, dont ils sauront faire bénéficier leurs camarades moins instruits, par leur manière de résister aux mauvais exemples, de faire sentir qu'ils n'approuvent pas certaines paroles ni certains actes, ils peuvent donner l'exemple de l'urbanité, du sentiment du devoir, de l'indulgence, du désir de bien faire, empêcher les défaillances, réchauffer le zèle, ranimer les consciences, encourager les faibles, etc.

Tout cela serait bien beau si cela pouvait se réaliser, mais il est fort à craindre que, dans la pratique, il n'en soit tout autrement. En effet, il ne manque pas, dès à présent, de jeunes gens instruits, intelligents, bien élevés, qui sont obligés de passer par la caserne. Ce n'est pas la présence ni l'exemple d'un ou deux soldats de ce genre dans une chambrée qui modifieront les tendances de cette dernière. On les considérera comme des intrus, qui se mêlent de choses qui ne les regardent pas ou qu'ils ne connaissent pas, et l'on se bornera à traiter avec dédain, sinon avec mépris, leurs efforts pour remonter le courant. N'est-il pas à craindre, au contraire, que les traditions mauvaises, les propos grossiers, les exemples pernicieux ne faussent les idées des futurs officiers et ne leur laissent une impression tout autre que celle qui est l'expression exacte de la vérité. Ce sont là des objections qui ont leur valeur et que l'expérience seule permettrait de trancher définitivement. On répond à cela que seules les natures faibles et disposées à recevoir de telles empreintes pourraient

la carrière militaire que faute d'avoir pu en choisir une autre plus à leur goût, ou simplement pour faire leur service militaire comme officiers ou élèves officiers plutôt que comme soldats. De même, aucun examen ne peut prouver l'aptitude au commandement, et c'est seulement en mettant le candidat à l'épreuve qu'on peut juger s'il est apte à commander.

Mais est-il bien sûr que le meilleur moyen de constater cette aptitude serait de faire servir le postulant un an comme simple soldat, ou même comme caporal ? Si le séjour au régiment permettait d'obtenir ce résultat, ce serait une raison suffisante pour le prescrire. Au contraire, il serait bien plus facile de la constater à Saint-Cyr, si on le voulait, en faisant en sorte de mettre les élèves dans des situations qui permettent de les juger sous ce rapport, surtout étant donné que les officiers instructeurs pourraient être plus compétents à ce point de vue que des officiers quelconques dans un régiment. En outre, tous les candidats auraient les mêmes juges sur cette question, ce qui n'aurait pas lieu autrement.

Qu'entend-on, d'ailleurs, exactement, par l'aptitude au commandement ? L'ensemble des qualités de caractère nécessaires pour obtenir de ses subordonnés non seulement l'obéissance passive, mais la confiance absolue ; ce sont celles que nous avons essayé de résumer en parlant du rôle de l'officier. Et encore nous n'avons pas mentionné la bravoure, parce que cette qualité est pour ainsi dire l'apanage de tous les Français et que, pour l'officier, elle doit plutôt être tempérée de sang-froid, afin de ne pas exposer inutilement la vie de ses hommes. En un mot, tout officier doit avoir une haute, large et noble conception de sa fonction et se pénétrer de l'idée que sa première et sa plus belle mission est de donner toujours et partout l'exemple à sa troupe.

Il est évident que certaines de ces qualités ne peuvent guère s'acquérir et qu'elles doivent, jusqu'à un certain point, être innées. Mais comment les deviner ou les préjuger chez un enfant, un écolier qui n'a pas eu jusqu'alors l'occasion d'en faire preuve ? Ce n'est pas le séjour au régiment comme soldat, ni le séjour à une école militaire qui peut donner des indications satisfaisantes à ce point de vue, car, à cet âge, les caractères sont loin d'être formés et le plus souvent ce sont les circonstances qui les développent.

Il ne serait pourtant pas mauvais de faire connaître aux futurs officiers, de toute provenance, non seulement ce qui concerne leurs devoirs, mais aussi les qualités dont ils doivent faire preuve, c'est-à-dire de faire leur éducation militaire. Or, nulle part on ne s'occupe de cette éducation; l'instruction absorbe tout, de sorte que cette éducation est pour ainsi dire livrée à eux-mêmes, c'est-à-dire au hasard. Elle se fait surtout par la comparaison, par l'exemple de camarades plus ou moins bien choisis, en un mot, uniquement par la pratique. Il semble donc qu'il manque un cours d'éducation militaire, se bornant à donner les principes et les indications générales, avec des exemples sur toutes les opérations que l'officier a à diriger ou à surveiller, et même peut-être sur ses obligations et ses devoirs envers ses supérieurs, ses camarades et ses inférieurs, envers la société et la Patrie, notre mère commune. Ce serait une sorte de *guide* pour toutes les circonstances de la vie, en même temps qu'un *conseiller* sûr et éclairé sur les conditions à acquérir ou à remplir pour être un bon officier.

Après avoir examiné les diverses questions qui se rattachent au recrutement des officiers en France, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur les conditions dont le même problème est résolu dans les armées étrangères. On aura ainsi des moyens de comparaison, qui permettront en tout cas de parler en connaissance de cause des divers éléments à faire entrer en ligne de compte à ce sujet.

ARMÉES ÉTRANGÈRES.

Allemagne.

Armée active. — Les sous-officiers allemands ne peuvent devenir officier que très exceptionnellement, comme récompense toute particulière pour action d'éclat devant l'ennemi. On comprend que les nominations de ce genre sont fort rares et qu'il ne peut en être tenu compte.

Donc, en principe, tous les officiers allemands proviennent des *fœhnrichs* (auparavant *Porte-Épee-Fœhnrich*), qui est le premier échelon que doivent franchir tous les aspirants officiers. Les fœnhrichs ont deux origines :

Les deux tiers des officiers sortent des écoles militaires ;

2° Les étudiants des grandes Universités peuvent, lorsqu'ils ont obtenu certains diplômes, demander à passer un examen spécial. S'ils sont admis, on les envoie dans un corps de volontaires ou de milice pour y apprendre le service pratique. Après ce stage, ils sont appelés à subir un nouvel examen militaire, à la suite duquel ils sont nommés officiers s'ils l'ont passé avec succès.

3° De la *milice*. — Les officiers de milice de 15 mois de grade et ayant accompli au moins deux périodes de manœuvre sont autorisés à passer un examen analogue à l'examen de sortie de Sandhurst. S'ils sont admis, ils sont pourvus d'un grade dans l'armée active (environ 100 par an).

Enfin, quelques élèves du collège militaire de Kingston (Canada) ou de la milice coloniale sont admis à passer des examens pour entrer dans les cadres des officiers de l'armée active.

Résumé. — Comme en Allemagne, l'origine des officiers anglais est aristocratique, mais si ces derniers présentent autant de garanties d'instruction et d'éducation que les premiers, ils leur paraissent de beaucoup inférieurs sous le rapport des aptitudes militaires.

Autriche-Hongrie.

Armée active. — On peut arriver au grade d'officier de plusieurs manières :

1° Les sous-officiers, après avoir passé un examen réglementaire, sont nommés *cadet-offizier-stellvertreter* (cadet suppléant officier), mais ils sont en petit nombre ;

2° La grande majorité des candidats officiers provient des *écoles de cadets* spéciales à chaque arme. Après avoir satisfait aux examens de sortie, les cadets sont rangés entre eux, dans chaque arme, d'après la date d'obtention de ce titre. Les plus anciens sont pourvus, au fur et à mesure des vacances, du grade et de l'emploi de cadet suppléant officier dans leur arme ; les plus jeunes reçoivent, en attendant, des grades de sous-officier dans les différents corps de troupe.

D'autre part, les sous-officiers ou soldats de l'armée et même

des civils peuvent se présenter directement à l'examen passé à la sortie de l'école des cadets. Ceux qui y ont satisfait peuvent être nommés *berufs cadetten,* à la condition de s'engager pour ceux qui ne sont pas liés au service. Le nombre de ces cadets est très restreint. Quelques-uns peuvent même, dans certaines circonstances, être nommés directement cadets suppléants officiers.

Ces derniers, quelle que soit leur provenance, sont promus officiers à la condition d'avoir été agréés par le corps d'officiers.

3° Les *écoles militaires préparatoires* reçoivent les fils de militaires sans fortune. Après quatre ans de séjour, ils passent un examen qui, s'il est satisfaisant, les fait passer à l'école militaire supérieure, ou sinon les renvoie aux écoles de cadets.

La durée des cours à l'*école militaire supérieure* est de 3 ans, après lesquels les candidats ayant satisfait à l'examen de sortie vont, pour la cavalerie et l'infanterie, passer 3 ans à l'*Académie militaire de Wiener-Neustadt*, et, pour l'artillerie et le génie, 3 ans à l'*Académie technique de Vienne.* Les élèves qui obtiennent les meilleures notes aux examens de sortie sont nommés sous-lieutenants ; ceux dont les notes sont médiocres entrent dans les régiments comme cadets ; enfin, ceux dont les notes sont insuffisantes n'obtiennent que le grade de sous-officier ;

4° Pour faire face aux besoins d'officiers, le gouvernement autrichien s'est même vu obligé de nommer sous-lieutenants des officiers de réserve qui ont satisfait à un examen déterminé.

Réserve. — Les officiers de réserve sont fournis : 1° par les officiers démissionnaires ; 2° par les cadets ayant quitté le service actif avant d'avoir pu être promus officiers ; 3° par les volontaires d'un an ayant subi avec succès l'examen réglementaire ; les candidats de ces deux dernières catégories doivent avoir été agréés par un corps d'officiers ; 4° par les officiers réformés, mais encore assez valides pour remplir certains postes sédentaires.

Résumé. — Bien que la porte paraisse moins fermée aux sous-officiers que dans les armées précédentes, le nombre des officiers ainsi recrutés est encore fort restreint.

De même aucune disposition réglementaire ne fixe la part qui doit être attribuée aux cadets comme sous-lieutenants, comparativement aux candidats sortant des écoles militaires instituées pour le recrutement des officiers.

Il y a lieu de constater aussi que le séjour des candidats dans les écoles militaires, préparatoires ou autres, est fort long et qu'on exige de ceux qui en sortent des garanties sérieuses d'aptitude au point de vue des connaissances nécessaires, puisque l'on n'hésite pas à renvoyer dans les corps, même comme simples sous-officiers, ceux qui ne les présentent pas. Mais on ne peut dire que, au point de vue pratique, le recrutement des officiers soit aussi bien assuré qu'en Allemagne. On peut même constater que ce recrutement présente quelque difficulté, à un point tel que l'on cherche les moyens de remédier à l'insuffisance du nombre des candidats, sans nuire à leur qualité.

Belgique.

Armée active. — Un tiers des vacances est réservé aux ***sous-officiers*** ayant au moins deux ans de grade et ayant satisfait à un examen réglementaire. En outre, afin de faciliter l'entrée de l'école militaire aux sous-officiers les plus intelligents, on a créé pour eux un cours préparatoire à Etterbeck, où peuvent entrer des sous-officiers âgés de 17 à 24 ans.

Les deux autres tiers des officiers proviennent de l'***École militaire d'Ixelles***, où ils entrent par voie de concours, de 17 à 21 ans. Cette école est partagée en deux sections : l'une pour l'infanterie et la cavalerie, où l'on reste deux ans ; l'autre pour l'artillerie et le génie, avec quatre ans de cours. Tous sont nommés sous-lieutenants au bout de deux ans, mais tandis que ceux de l'infanterie et de la cavalerie vont rejoindre leurs régiments, ceux d'artillerie et du génie restent encore deux ans à l'école et en sortent comme lieutenants.

Réserve. — Depuis 1886 seulement, il existe des ***officiers auxiliaires*** pour les besoins de la mobilisation. Ce sont :

1° Les sous-officiers d'infanterie de 8 ans de service, qui possèdent l'instruction et les qualités requises ;

2° Les officiers démissionnaires qui restent 5 ans à la disposition du ministre ;

3° Les chefs de corps sont autorisés à enrôler, comme candidats officiers de réserve, des jeunes gens justifiant, par un examen préalable, qu'ils ont l'instruction et les aptitudes vou-

lues pour prétendre à l'épaulette. Après un stage de deux ans, comme caporaux d'abord et sous-officiers ensuite, ils sont admis à passer un examen définitif.

Résumé. — Le système de recrutement des officiers en Belgique présente la plus grande analogie avec celui qui était adopté en France avant la création d'écoles pour les sous-officiers candidats à l'épaulette. Ce n'est pas étonnant, puisque l'organisation de l'armée belge était calquée, en principe, sur celle de l'armée française.

Bulgarie.

Tous les officiers proviennent de l'école militaire de Sofia, à laquelle vient d'être annexé un collège militaire, où les élèves sont admis à 13 ans. Quelques officiers vont compléter leur instruction à l'étranger, notamment en Russie et en France.

Espagne.

Armée active. — Les sous-officiers peuvent être nommés directement officiers ; on ne parle pas de la proportion qui leur est réservée.

Il existe un *collège militaire préparatoire*, destiné à donner aux candidats l'instruction nécessaire pour leur permettre d'entrer aux académies d'armes. Il reçoit : 1° des jeunes gens se destinant à la carrière militaire à un âge (9 à 18 ans) variant selon la classe dans laquelle ils entrent ; 2° des soldats de 2 ans de service et de moins de 25 ans d'âge.

Des académies militaires sont instituées pour former les officiers ; elles reçoivent, à la suite d'un concours, des candidats civils et les sous-officiers sortant de l'école préparatoire ; les élèves doivent justifier qu'ils auront au moins 17 ans et au plus 28 ans au moment de leur sortie. La durée des cours est de trois ans aux académies militaires de Tolède (infanterie), Valladolid (cavalerie), Séville (administration), et de cinq ans à celles de Ségovie (artillerie) et Guadalajara (génie).

Réserve. — Le nombre des officiers, tant dans l'armée active que dans la réserve, est assez considérable pour suffire à tous les besoins.

Grèce.

Les officiers proviennent soit de l'école militaire des Evelpides, soit de l'école des sous-officiers, mais cette dernière uniquement pour la cavalerie et l'infanterie. L'absence complète de limite d'âge d'abord, puis sa fixation à un âge trop élevé ensuite ont vieilli le corps d'officiers et enrayé l'avancement. En outre, les officiers, qui sont non seulement électeurs, mais éligibles, sont amenés à intervenir trop fréquemment dans la politique au grand détriment des questions militaires.

Italie.

Armée active. — Les sous-officiers peuvent devenir officiers, à la condition de n'avoir pas 28 ans lorsqu'ils sont nommés ; il leur est réservé un quart du nombre de sous-lieutenants de chaque arme. Ceux qui ont subi avec succès l'examen prescrit sont envoyés à l'école de sous-officiers de Modène, où ils suivent un cours de deux ans, quelle que soit leur arme. Ils sont promus, au fur et à mesure des vacances, dans l'ordre de leur classement de sortie.

L'école militaire de Modène est destinée à former des officiers d'infanterie, de cavalerie et du commissariat. On y entre, après un concours, de 17 à 22 ans; la durée des cours est de deux ans. Après les examens de sortie, les élèves sont nommés lorsqu'il existe des vacances. Les officiers d'infanterie vont encore suivre un cours de tir de huit mois à Parme; ceux de cavalerie suivent les cours de l'école d'application de cavalerie à Pignerol.

L'académie militaire de Turin reçoit les candidats pour l'artillerie et le génie, lesquels subissent un examen d'entrée d'un degré un peu plus élevé que pour l'école de Modène. La durée des cours est de trois ans; mais les élèves sont nommés sous-lieutenants au bout de deux années d'études. Après leur sortie, ils vont encore suivre pendant deux ans les cours de l'École d'application de l'artillerie et du génie.

Réserve. — Les officiers nécessaires pour le cas de mobilisation proviennent de cinq catégories, savoir :

1° Les officiers en position de service auxiliaire, c'est-à-dire

qui ne sont plus jugés aptes au service actif, mais peuvent encore remplir certains emplois sédentaires ;

2° Les officiers de complément, correspondant aux officiers de réserve de notre armée et se recrutant à peu près de la même manière ;

3° Les officiers de milice mobile, dont la catégorie spéciale doit disparaître prochainement ;

4° Les officiers de milice territoriale, remplissant le même but que nos officiers territoriaux et recrutés sensiblement dans les mêmes conditions ;

5° Les officiers de réserve, pour la plupart en retraite ou en réforme pour infirmités, mais pouvant encore occuper certains postes sédentaires.

Résumé. — Le recrutement des officiers présente, dans toutes les catégories, la plus grande analogie avec ce qui se passe en France sous ce rapport. Néamoins, les candidats paraissent présenter moins de garanties sous le rapport de l'instruction, puisque tous les officiers, au sortir de l'école de leur arme, vont encore suivre les cours d'une école d'application.

Roumanie.

Armée active. — Il est réservé aux *sous-officiers* un tiers des vacances pour l'infanterie et la cavalerie seulement. Les candidats proposés doivent avoir suivi les cours des six classes inférieures d'un lycée et réussir dans un concours. Ils vont ensuite, pendant un an, suivre des cours à une école spéciale, où on les prépare à suivre les cours de l'école des officiers.

L'*école des officiers* reçoit, en outre des précédents, des élèves provenant de l'école des cadets et des élèves des lycées. La durée des cours est de deux ans. Ensuite, après un an de service dans les régiments, les officiers de cavalerie doivent suivre les cours de l'école d'application de leur arme.

Les *officiers de l'artillerie et du génie* se recrutent à la suite d'un concours et vont passer deux ans à l'école de Bucharest. Ultérieurement, après deux ans de régiment, ils vont suivre les cours de l'école d'application de ces deux armes.

Réserve. — Les officiers de réserve sont recrutés parmi les officiers retraités ou démissionnaires, les sous-officiers d'un cer-

au temps de service et remplissant des conditions déterminées, les jeunes gens diplômés qui ont bénéficié de dispenses de service, et les officiers réformés pour infirmités qui pourraient encore rendre certains services.

Il est également constitué des cadres pour la milice et la levée en masse.

Résumé. — La porte ouverte aux sous-officiers ne l'est que pour ceux qui ont suivi les cours d'un lycée, et encore uniquement pour l'infanterie et la cavalerie. Pour le surplus, il y a unité d'origine en ce sens que tous les candidats officiers passent par une école d'officiers. L'instruction première est donc essentielle pour arriver au grade d'officier; pourtant, il semble qu'on pourrait se borner à en constater l'existence sans en prescrire l'origine. Le corps d'officiers contient d'ailleurs beaucoup d'hommes de valeur, dont beaucoup ont passé par nos écoles, surtout des officiers d'artillerie à l'École d'application de Fontainebleau.

Russie.

Armée active. — Les *sous-officiers* candidats officiers proviennent généralement des engagés avant le tirage au sort, lesquels ne sont également astreints qu'à un ou deux ans de service actif, suivant leur degré d'instruction générale. En outre, ceux qui possèdent une instruction du degré supérieur, sont admis de droit, sur la proposition de leur chef de corps, dans une école de younkers. Les volontaires n'ayant qu'une instruction du degré inférieur ne peuvent être admis dans ces écoles qu'au bout d'un an de service effectif et s'ils sont sous-officiers.

Les *sous-officiers* provenant de l'école des sous-officiers de Riga ou du contingent peuvent devenir officiers au bout de cinq ans de service actif. Mais ils ne sont nommés que dans des garnisons éloignées, de sorte que leur position est peu enviable et que beaucoup de candidats y renoncent.

Les appelés, jouissant d'une instruction analogue à celle des volontaires, sont divisés en deux catégories : dans la catégorie supérieure, on peut être admis à une école de younkers après deux ans de service si l'on est sous-officier; dans l'autre catégorie, il faut trois ans de service et également être sous-officier.

Mais ce sont les *écoles de younkers* qui constituent, pour l'infanterie et la cavalerie, la source principale du recrutement des officiers. On y reçoit les jeunes gens des catégories ci-dessus, qui, après un séjour de deux ans, sont classés en deux catégories, suivant le résultat des examens de sortie. Tous sont nommés immédiatement aspirants enseignes porte-épée et rentrent à leur corps pour y attendre leur nomination de sous-lieutenant qui, pour la première catégorie, a lieu dans le courant de l'année, tandis que la deuxième ne reçoit cette nomination qu'au bout de deux ou trois ans.

Les autres officiers proviennent des écoles militaires d'armes et du corps des pages de l'empereur.

Il y a des *écoles militaires d'armes* pour toutes les armes. En principe, toutes ces écoles sont ouvertes aux jeunes gens de toutes les classes de la société, y compris les sous-officiers et soldats. Mais les militaires ne peuvent y entrer qu'après avoir accompli dans un corps de troupe le temps de service prescrit pour leur degré d'instruction, de sorte que, en réalité, ce sont les écoles de cadets seules qui les recrutent. Il existe toutefois, pour les candidats provenant de l'armée, des écoles militaires spéciales pour l'infanterie et la cavalerie seulement. Les écoles de cadets reçoivent des élèves de 10 à 18 ans, principalement fils d'officiers ou de fonçtionnaires; le régime est militaire, mais tous n'embrassent pas la carrière militaire.

La durée des cours est de deux ans dans les écoles militaires d'infanterie et de cavalerie, de trois ans dans celles de l'artillerie et du génie ; pourtant, les meilleurs élèves seuls restent pendant la troisième année. A la sortie, ils sont nommés, suivant leur classement, dans la garde ou dans la ligne, soit sous-lieutenants, soit aspirants enseignes, avec le droit d'être nommés au bout de six mois. D'ailleurs, les élèves d'infanterie et de cavalerie peuvent, en sortant de leurs écoles d'armes, être admis d'emblée dans la classe supérieure des écoles d'artillerie ou du génie, où ils n'ont qu'une année à rester pour devenir officiers de ces armes. Même des officiers d'infanterie et de cavalerie peuvent, après un examen spécial, entrer dans l'artillerie et le génie par changement d'arme.

Le *corps des pages* a une organisation absolument particulière. Les pages sont généralement des fils ou des petits-fils de hauts

fonctionnaires que le souverain appelle à la cour. Ils y reçoivent une instruction de neuf années dont sept analogues à celle des gymnases militaires, et les deux dernières à celle des écoles militaires d'armes. Ils sont nommés *pages de l'empereur* lors de leur admission dans les deux classes supérieures à la suite d'un examen. A la fin de la deuxième année, ils passent un nouvel examen, dont le classement les fait nommer officiers dans des conditions analogues à celles des élèves des écoles militaires d'armes, mais avec des avantages de grade ou d'ancienneté.

Réserve. — Les officiers de réserve proviennent des officiers en congé d'assez longue durée, des officiers démissionnaires et des volontaires. On admet également avec le grade d'enseigne (échelon hiérarchique immédiatement au-dessous des sous-lieutenants) les volontaires qui sont sous-officiers et ont subi des examens, et les sous-officiers ayant fait un stage d'épreuve de six semaines après leur service légal.

Les officiers des corps spéciaux de milice sont pris parmi les officiers ayant terminé leur temps de réserve et, au besoin, parmi les candidats remplissant certaines conditions d'aptitude.

Résumé. — La provenance des sous-lieutenants est assez variée, et il existe ainsi dès le début des différences bien tranchées. Ainsi, les écoles militaires sont distinctes par armes, et la nomination des élèves à la sortie a lieu à des dates variées suivant le classement. En outre, les pages de l'empereur sont l'objet de certains privilèges. Enfin, la catégorie des officiers provenant directement des sous-officiers n'existe guère qu'en principe, puisque, en fait, ils n'ont pas des droits égaux. On peut constater aussi que l'on est obligé d'admettre comme candidats des jeunes gens dont l'instruction ne paraît pas satisfaisante, puisque l'on est obligé d'établir des catégories à ce point de vue.

Serbie.

Les officiers serbes proviennent soit de l'*Académie militaire de Belgrade*, soit des sous-officiers. Cette Académie comprend un cours inférieur destiné au recrutement des officiers de toutes armes et un cours supérieur, remplissant le rôle d'école supérieure de guerre pour la préparation des officiers d'état-major.

Pour pouvoir être promus sous-lieutenants, les sous-officiers doivent avoir suivi six classes de lycée, avoir satisfait à un examen d'aptitude et être admis par le corps d'officiers de leur régiment.

COMPARAISONS.

L'examen des conditions du recrutement des officiers dans les puissances énumérées ci-dessus permet d'arriver aux constatations suivantes :

Aucune armée ne procède d'une façon absolument identique à une autre, ce qui revient à dire que, dans chacune, on doit tenir compte de la situation générale au point de vue des besoins, des ressources, des traditions, des institutions, de l'instruction, du prestige de l'officier dans la société, etc.

Ainsi, en Allemagne, on peut être très sévère dans le choix des candidats, parce qu'on en trouve plus qu'il n'en est besoin, malgré la rétribution insuffisante des sous-lieutenants et lieutenants. Mais l'officier occupe une situation prépondérante dans la société, de sorte qu'elle est recherchée, malgré les sacrifices pécuniaires et les conditions exigées, parce qu'elle constitue une élite, une sorte d'aristocratie.

En Angleterre, en Autriche, en Russie, en Serbie, l'origine, sans être absolument unifiée comme en Allemagne, est également d'essence plutôt aristocratique, parce que les sous-officiers n'arrivent au grade d'officier que par une porte très basse et très étroite, et que, en réalité, les fils de la noblesse ou de la bourgeoisie seuls peuvent remplir les conditions voulues pour faire partie du corps d'officiers.

En Belgique, en Espagne, en Italie, en Roumanie, la part réservée aux sous-officiers est plus nettement déterminée, et, une fois nommés, les sous-lieutenants, quelle que soit leur origine, ont les mêmes droits réciproques.

On peut remarquer encore qu'un certain nombre de puissances : l'Allemagne, la Roumanie, entre autres, font passer tous leurs élèves-officiers par la même école et ne les spécialisent qu'à la sortie de cette école.

Dans diverses armées (Allemagne, Italie, Roumanie), les

officiers des armes spéciales ne vont suivre les cours de l'école de leur arme qu'après un certain séjour dans un régiment.

C'est peut-être pour cette raison qu'il est fortement question d'envoyer directement dans les corps de troupe les élèves de l'École Polytechnique classés dans l'artillerie et le génie, comme leurs camarades démissionnaires ou affectés aux services civils. Il y a donc lieu d'examiner cette question, en résumant les raisons qui peuvent être invoquées pour ou contre sa réalisation.

Les partisans de cette mesure (en général, ce ne sont pas des militaires) font ressortir que les futurs officiers seraient ainsi en communion plus intime avec les hommes qu'ils sont appelés à commander, que seuls les sous-lieutenants ayant véritablement la vocation militaire iront ensuite compléter leur instruction à l'École d'application, ce qui sera à l'avantage du recrutement de notre corps d'officiers.

Ces considérations pourraient avoir quelque valeur si les futurs officiers allaient passer quelque temps au corps comme soldats ou sous-officiers, mais ce n'est pas possible, puisqu'ils sont nommés sous-lieutenants en sortant de l'École Polytechnique. On ne peut guère s'appuyer sur le cas des polytechniciens civils ou des élèves de l'École centrale, allant faire leur troisième année de service dans un régiment comme officiers, car personne, dans l'armée, n'ignore que leur présence, en général, constitue un embarras pour les unités qui les reçoivent, que leur instruction militaire, d'ailleurs très différente suivant ces unités, est fort mal faite et laisse à désirer. Il est certain que, tombant du ciel dans le terre à terre du métier militaire, dont ils n'ont aucune connaissance pratique, ils n'ont rien de ce qui constitue réellement l'officier apte à commander et qu'il serait préférable de les envoyer au moins six mois à l'École d'application avant de les faire paraître devant la troupe ou, ce qui serait préférable, à l'École de Versailles, si l'époque de la rentrée coïncidait.

De cette manière, les futurs officiers auraient réellement vécu et fait connaissance avec les soldats, avec le métier militaire, ils saisiraient mieux la portée de l'enseignement qui leur sera donné dans les écoles et ils seraient réellement des officiers complets quand ils auraient à se présenter comme tels devant la troupe.

L'exemple de nos sous-lieutenants de cavalerie allant passer un an dans un régiment en sortant de Saint-Cyr, ou de cas du même genre dans certaines armées étrangères, n'offre rien de probant. En débutant dans un régiment comme sous-lieutenant, tout officier manque de pratique du métier, est exposé à en mal comprendre les obligations et à être emprunté devant ses subordonnés. Pour éviter cet inconvénient très grave, il faut trouver le moyen que, avant ou pendant son séjour dans les écoles militaires, le futur sous-lieutenant ait servi au moins pendant un certain temps comme sous-officier et ait rempli réellement les obligations de son grade[1].

On a pu remarquer également que, en Autriche, en Italie et en Russie, les élèves-officiers ne sont pas nommés sous-lieutenants à leur sortie des écoles militaires, mais qu'ils doivent attendre au corps cette nomination avec un grade intermédiaire entre celui d'officier et de sous-officier.

Mais on a dû constater d'une manière générale :

1° Que l'unité d'origine des officiers n'existe guère qu'en Allemagne, et encore n'est-elle que relative ;

2° Que le passage des candidats officiers par la caserne avant leur entrée aux écoles militaires n'a lieu que dans quelques armées, et encore, dans ce cas, des avantages spéciaux sont faits à ces candidats. Mais, nulle part, on n'a songé à incorporer les élèves-officiers pour faire le service militaire dans les casernes absolument comme les autres soldats ;

3° Que c'est exceptionnellement qu'on commence par faire sortir tous les officiers d'une école militaire unique, quitte à les spécialiser plus tard.

Nous avons déjà indiqué en passant les conclusions à tirer de ces déductions. Mais avant de résumer les considérations que nous avons cru indispensable de développer assez longuement sur les divers points de l'importante question du recrutement

---

[1] Mentionnons une solution qui vient d'être indiquée, dans *L'Eclair* du 6 octobre, par M. le député Gouzy, ancien lieutenant d'artillerie. Elle consisterait à envoyer les polytechniciens ou les élèves admis à Saint-Cyr un an dans les régiments avant leur entrée dans les écoles de Fontainebleau ou de Saint-Cyr. Ils serviraient alors trois mois comme soldats, trois mois comme caporaux ou brigadiers et six mois comme sous-officiers.

des officiers de l'armée active, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur les conditions du recrutement des officiers de réserve en France, et sur les moyens de remédier aux difficultés que présente ce recrutement sous le rapport du nombre.

OFFICIERS DE RÉSERVE EN FRANCE

Pour encadrer nos formations de seconde ligne, on dispose des ressources suivantes en officiers :

1° Les *officiers retraités* restent pendant cinq ans après leur mise à la retraite à la disposition du Ministre de la guerre, qui peut, d'après la loi du 22 juin 1878, leur donner un emploi de leur grade dans la réserve de l'armée active, ou même un grade supérieur dans l'armée territoriale.

On reproche à ces officiers, d'ailleurs très capables et expérimentés, d'être, en général, trop âgés pour rendre de bons services. Pourtant, il n'en manque pas qui conservent encore pendant assez longtemps une validité suffisante pour remplir les fonctions de leur grade. On peut trouver aux autres des emplois sédentaires dans le service des étapes, etc. La plupart de ces officiers, d'ailleurs, consentent à rester au service bien après les cinq ans qu'ils doivent réglementairement;

2° Les *officiers démissionnaires* qui, en raison de leur âge, sont astreints à des obligations militaires ou qui, n'étant plus astreints à des obligations de cette nature, demandent un emploi dans les cadres des officiers de réserve. Ces officiers sont évidemment peu nombreux, quelquefois peu zélés, et ils ne donnent qu'un appoint insignifiant, même en y ajoutant les officiers de l'armée de mer retraités ou démissionnaires qui, n'étant pas employés dans le service de la marine, désirent être compris dans le cadre des officiers de l'armée de terre;

3° Les *élèves de l'Ecole Polytechnique* admis dans un des services civils recrutés à l'école ou quittant l'école, après avoir satisfait aux examens de sortie, sans entrer dans aucun de ces services, et les *élèves de l'Ecole forestière* admis dans l'administration des forêts. Ces élèves sont nommés sous-lieutenants de réserve à leur sortie de l'école et accomplissent en cette qualité,

dans un corps de troupe, la troisième année de service qu'ils doivent à l'État en vertu de l'engagement contracté par eux à leur entrée à l'école.

Cette ressource produit de bons officiers, mais en nombre restreint ;

4° Les *élèves de l'École centrale des Arts et Manufactures* quittant l'école après avoir satisfait aux examens de sortie et ont subi les épreuves d'aptitude déterminées par le Ministre de la guerre pour le grade de sous-lieutenant de réserve. Ils accomplissent, en cette qualité, une année de service dans un corps de troupe ;

5° Les *sous-officiers de la réserve* provenant soit des sous-officiers ayant servi au moins trois ans dans l'armée, soit des sous-officiers provenant des hommes incorporés pour un an dans l'armée active (dispensés de l'art. 23).

Les sous-officiers de l'armée active n'ont, en général, que 3 à 5 ans de service, sont souvent peu instruits, et il leur manque l'expérience et le feu sacré.

Les dispensés de l'article 23 constituent, en général, de bons éléments, puisque, à part ceux admis au titre des métiers ou industries d'art, ce sont des jeunes gens intelligents, instruits et qu'il serait facile de former et d'entraîner. Mais sans compter qu'il en est fort peu qui aient recherché cette faveur, on peut admettre que ces officiers n'ont pas une bien grande valeur ni une bien grande compétence au point de vue militaire, car ils ont fait trop peu de service actif et leur instruction militaire, qui est celle des autres soldats, ne les a nullement préparés à leur rôle d'officier.

Quoi qu'il en soit, ces diverses ressources sont loin d'être suffisantes pour donner le nombre d'officiers nécessaires pour nos formations de seconde ligne. On a proposé les moyens suivants pour y remédier.

Tout d'abord, les *retraites proportionnelles* données aux officiers formeraient un appoint très appréciable. Cette question, depuis longtemps en circulation, doit être résolue à bref délai, dans l'intérêt de l'armée.

D'après M. Gervais, la retraite proportionnelle est justifiée par deux considérations essentielles : la transformation nécessaire de

l'état d'officier, la constitution indispensable de cadres pour nos formations de réserve[1].

Nous ne nous arrêterons pas ici aux formules plus ou moins creuses que l'on peut exprimer sur l'harmonie plus complète entre l'armée et la démocratie, en cessant de maintenir l'état d'officier dans une forme absolue et rigide qui l'empêche de prendre un contact nécessaire avec les intérêts civils et les besoins sociaux ; sur le préjudice au bien du service comme aux intérêts de la nation de retenir à l'armée des hommes qui, à un moment déterminé, veulent reprendre leur indépendance pour porter ailleurs leur activité individuelle et leur action personnelle. Ces considérations générales n'ont guère qu'une valeur spéculative au point de vue des intérêts de l'armée.

Mais il est certain que l'armée y trouverait des avantages plus directs. L'avancement serait facilité par le départ de 200 officiers par an, quittant le service après 15 ans, c'est-à-dire comme capitaines, en général. On pourrait ainsi constituer plus régulièrement des cadres de réserve, en y affectant chaque année des officiers encore jeunes et vigoureux, mais ayant exercé leurs fonctions dans l'armée active assez longtemps pour y avoir acquis une expérience suffisante. Toute la question est de savoir si l'on trouvera le nombre d'officiers déterminé. Au besoin, des emplois civils, réservés à ces officiers, détermineraient les hésitants. En outre, on pourrait profiter de cette mesure pour débarrasser les cadres de l'armée active des officiers tièdes, maladifs, et qui pourraient néanmoins rendre d'excellents services dans la réserve. Dans tous les cas, la mesure des retraites proportionnelles serait excellente à ce point de vue, et l'expérience pourrait suggérer les tempéraments ou les modifications à y apporter.

En outre, les adjudants de compagnie retraités devraient être, de droit, nommés à leur sortie du régiment sous-lieutenants de réserve, sur la simple constatation de leur aptitude par leur chef

---

[1] Pour remplacer cette mesure, qui serait coûteuse, la Commission du budget a proposé, et le Ministre a accepté, d'envoyer chaque année un certain nombre d'officiers en congé sans solde. Pendant cette période, qui ne pourrait dépasser trois ans, les officiers ne seraient pas remplacés et ne conserveraient d'autres droits que ceux concernant la retraite.

de corps, c'est-à-dire sans examens. En outre, après deux périodes de convocation, s'ils sont reconnus aptes, ils seraient nommés lieutenants, et même capitaines, aussi facilement qu'il serait nécessaire. Leur pratique du métier compenserait largement ce qui peut leur manquer sous le rapport de l'instruction.

D'autre part, on sait que le Ministre a déposé un projet de loi ayant pour objet, non pas d'imposer le grade de sous-lieutenant de réserve aux dispensés de l'article 23, mais de les mettre en état d'y parvenir, tant par l'instruction qu'ils recevront au corps dans leur année de service que par la fréquence un peu plus grande des périodes d'exercices exigées d'eux, en légitime compensation de la faveur qui leur est accordée par la loi.

En conséquence, ces dispensés ont été dès maintenant groupés par pelotons dans un certain nombre de corps, où ils reçoivent une instruction spéciale. Ils sont ainsi mis mieux en mesure de se préparer aux divers grades, en même temps qu'ils cessent d'être dans les corps une sorte de dissolvant; car n'ayant nullement la vocation militaire, ils constituaient plutôt, par leurs critiques et leur exemple, une sorte d'école de démoralisation, d'indiscipline et de perte de tout esprit militaire.

Ensuite, la loi nouvelle prescrira d'appeler ceux de ces jeunes gens aptes à devenir officiers, pendant six semaines dans le cours de l'année qui précèdera leur passage dans la réserve de l'armée active. Ils seront assujettis, pendant leur temps de réserve, à quatre périodes de cinq semaines et à deux périodes de trois semaines dans l'armée territoriale. Pendant ces périodes, ils rempliront successivement les fonctions de chef de section et de sous-lieutenant, puis seront nommés à ce grade s'ils en sont jugés dignes.

Tous les dispensés qui n'auraient pas tenu au corps une conduite satisfaisante, ou qui n'auraient pas répondu aux conditions d'instruction déterminées par le Ministre, qui ne se seraient pas montrés aptes à obtenir les grades prévus de sous-officier ou d'officier, seront tenus d'accomplir les deux années de service dont ils avaient été dispensés.

Cette mesure contribuera évidemment à augmenter le nombre de nos officiers de réserve. Il convient toutefois de ne pas se faire trop d'illusions à ce sujet, car, par leur nature même, les dis-

I.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN JUIN 1900.

En juin 1900, la voie ferrée entre Tcheliabinsk et Irkoutsk à travers la Sibérie occidentale et centrale était déjà en pleine exploitation. Les transports de troupe pouvaient donc s'y effectuer d'une manière normale.

Entre Irkoutsk et le lac Baïkal, la voie, d'une longueur de 65 kilomètres, était terminée également, mais le mouvement des trains devait être réglé sur la possibilité d'assurer la traversée du lac Baïkal, qui mérite le nom de mer que lui donnent ses riverains, puisqu'il a 660 kilomètres de long et 75 kilomètres dans sa petite largeur entre les ports de Baïkal (du côté ouest) et de Mysovaïa (du côté est).

Enfin, la section de Transbaïkalie, de Mysovaïa à Strietensk, longue de 1100 kilomètres, n'était pas encore ouverte au transit régulier. En plusieurs endroits, le ballast n'était pas encore posé. Dans certaines stations, les aiguilles faisaient défaut et il fallut les faire venir d'Europe.

Enfin, sur la ligne de Mandchourie qui se détache de la précédente à Kaïdolovaïa, l'état d'avancement des travaux ne permettait plus d'utiliser le chemin de fer. Le mouvement devait se continuer soit par terre, soit par eau sur la Chilka et l'Amour ou ses affluents.

II.

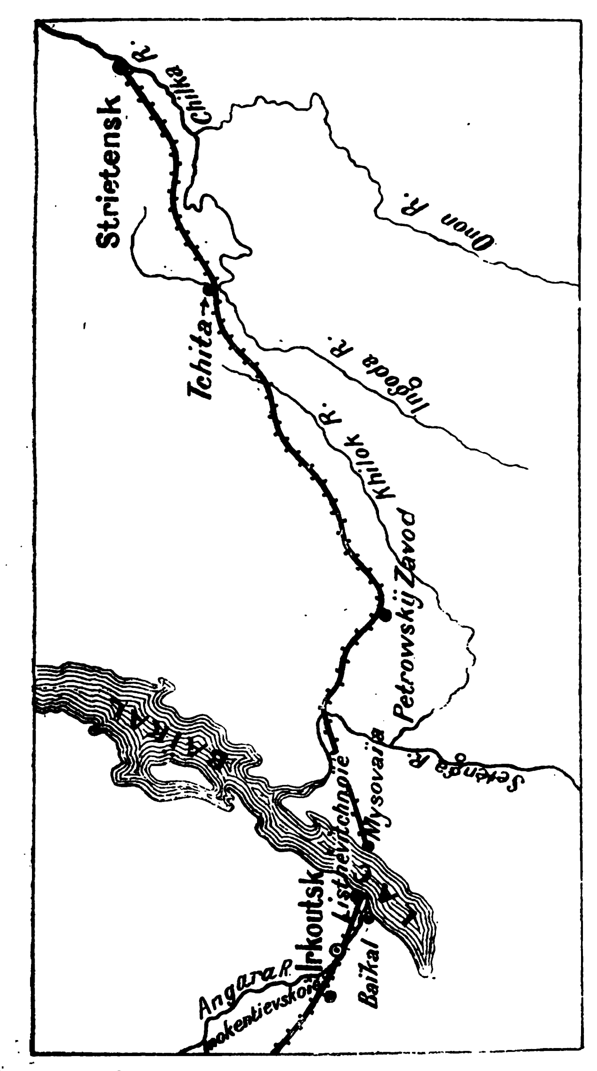
PRÉPARATION DES TRANSPORTS ET MOYENS EXISTANTS.

Rien n'avait encore été préparé pour l'exécution de transports militaires à travers le lac et en Transbaïkalie. Non seulement on n'avait fait aucun calcul préparatoire et il n'y avait pas d'aménagements spéciaux, mais encore le personnel ignorait les règles usitées dans les grands transports de troupe.

Il fallut donc faire un très gros effort pour que le service pût fonctionner. Nous allons voir successivement à quelles mesures on eut recours dans ce but :

1° Sur le lac Baïkal;

2° Entre Mysovaïa et S



SECTION DU CHEMIN DE FER TRANSSIBÉRIEN ENTRE IRKOUTSK ET STRIETENSK.

1° *Traversée du lac Baïkal.* — A la fin de juillet, l'administration du Transsibérien possédait sur le lac Baïkal un vapeur brise-glace sur lequel il était possible d'embarquer simultanément 25 wagons chargés et 1500 hommes. On n'avait pas encore expérimenté pratiquement le nombre maximum de traversées possible en vingt-quatre heures, mais on espérait faire deux voyages aller et retour en un jour. On pensait donc pouvoir faire passer par jour le contenu de trois trains militaires, à condition :

1° Que ces trains ne soient pas composés exclusivement de chevaux ;

2° De ne pas s'astreindre au respect de la constitution des unités de transport en chemin de fer.

La grosse difficulté venait des chevaux et du gros matériel qu'on ne pouvait embarquer que par wagons chargés (comme sur un bac); les hommes et les voitures légères pouvaient se loger facilement sur les ponts et dans la cale.

Outre le brise-glace *Baïkal*, l'administration disposait du petit vapeur *Angara* et de quatre barges de 100 tonnes chacune. On crut d'abord possible de les utiliser pour le transport des voitures et des chevaux. En réalité, le transport des chevaux était impraticable, et leur construction ne leur permettait de recevoir qu'un très petit nombre de voitures ; on ne put les utiliser que pour le transport des colis, particulièrement des vivres. Il ne restait donc pour le passage des troupes que le vapeur brise-glace qui devait permettre de faire passer par jour le contenu de trois trains militaires.

Pour le chargement des troupes et de leurs voitures, on construisit sur le brise-glace de hautes plates-formes (à 6 mètres au-dessus du niveau des voies). Le travail de nuit fut rendu possible par l'installation de l'éclairage électrique aux stations de Baïkal et de Mysovaïa. Le manque d'employés fit conserver 200 hommes dans chacune d'elles comme travailleurs pour le chargement et le déchargement.

Dans chaque station, les opérations étaient dirigées et le commandement assuré par un officier accoutumé à ce service. La direction générale de la traversée du Baïkal appartenait à l'un d'eux, qui était considéré comme chef d'une section de réseau ;

il avait autorité sur tous les agents du chemin de fer et de la navigation. Les deux commandants de station avaient chacun des adjoints, officiers également.

On a dit plus haut qu'on avait espéré obtenir du vapeur le *Baïkal* le transport de l'équivalent de trois trains militaires par jour en deux voyages, à condition de mélanger les unités des différentes armes. Ce calcul théorique était basé sur la supposition que l'on pourrait faire arriver simultanément à Irkoutsk des échelons des différentes armes. En réalité, cela ne se réalisa pas. Dès le début arrivèrent en grand nombre des trains chargés de cavalerie (division des Cosaques de Sibérie), ce qui amena de grandes difficultés pour la traversée. De plus, le mélange des éléments de transport causa des complications au point de vue de la discipline et de l'alimentation, et força parfois à maintenir temporairement à Mysovaïa des fractions de deux ou trois unités de transport en attendant qu'elles fussent reconstituées au complet. Or, Mysovaïa ne présentait aucunes commodités pour l'installation de ces fractions de troupe.

Aussi, quand le service fut complètement organisé, on renonça à fractionner les unités de transport, et l'on s'arrangea à en embarquer deux à la fois, quand la chose était possible, c'est-à-dire quand chaque échelon ne comprenait que peu de chevaux. Grâce à cela, et bien que le vapeur ne fit pas absolument deux traversées par jour, il fut néanmoins transporté journellement à peu près le contenu de deux trains militaires[1]. Les chevaux restaient dans leurs wagons qui étaient chargés sur le bateau comme sur un bac; les voitures étaient déchargées des wagons et placées sur le pont.

On aurait voulu, à défaut de deux traversées régulières par jour, pouvoir prévoir quelques jours à l'avance le rendement du transport sur le lac au moyen du brise-glace, de manière à régler en conséquence le mouvement des trains. Cela ne fut pas possible, et il fallut renoncer à toute prévision un peu précise. Au début, une double traversée, avec les arrêts à l'arrivée et au départ et à l'arrivée, durait vingt-sept heures ; plus tard il en fallut trente. Enfin, au mois d'août, il y eut des retards si con-

[1] Et non de trois comme on l'avait d'abord espéré.

sidérables qu'ils équivalurent à la suppression d'une traversée.

De là résulta l'impossibilité de faire un projet d'itinéraire fixe d'Irkoutsk à Strietensk. Pour régler les détails de transport (alimentation, abreuvage des animaux, etc.), on eut recours au procédé suivant. On adopta trois marches théoriques, et chaque unité transportée l'était conformément à la marche dont son heure d'embarquement en chemin de fer à Mysovaïa se rapprochait le plus.

Comme le vapeur ne transportait que la valeur de deux trains par jour et qu'on pouvait en faire trois, on chercha à assurer la traversée journalière d'un troisième échelon en faisant appel aux moyens de transport appartenant à des particuliers (vapeurs et barges). Il se trouva deux barges faciles à aménager pour le transport des chevaux; 130 chevaux et 50 voitures trouvaient place sur ces deux barges et leur remorqueur. On ne pouvait embarquer sur ces barges qu'à Listnévitchnoïé, localité située au nord du point où l'Angara sort du lac Baïkal. Il fallut donc y diriger d'Irkoutsk, par voie de terre, les unités à y embarquer; le trajet était de 60 kilomètres. L'alimentation fut assurée à Listnévitchnoïé et en un point intermédiaire, à Talsintsy. Les travaux d'aménagement, commencés le 12 août furent terminés le 18, y compris des écuries, des appareils de ventilation sur les barges et tout ce qui était nécessaire pour les rendre aptes à leur nouvelle destination. Un officier fut envoyé comme commandant du port à Listnévitchnoïé.

2° *Sur la voie ferrée, notamment au delà de Baïkal.* — En même temps qu'on faisait venir d'Europe le personnel et le matériel nécessaires pour l'exploitation de la voie ferrée, à l'est du lac Baïkal, on prenait sur place les mesures suivantes, tant entre Irkoutsk et la station de Baïkal (à l'ouest du lac) qu'à l'est du lac.

Dans la section Mysovaïa—Strietensk, on hâta l'ouverture de 17 garages dont l'existence était prévue et, en outre, on en créa 5 nouveaux.

Pour faciliter les manœuvres de chargement et de déchargement du personnel et des wagons aux stations de Baïkal et de Mysovaïa, on jugea nécessaire de les agrandir; on y créa donc

environ 6 kilomètres de voies de garage, non sans être entraîné à de grands travaux de terrassement.

Dans 10 autres stations importantes, on établit pour le même motif d'autres garages d'une longueur totale de 12 kilomètres et 1200 mètres de quais militaires. On organisa des halte-repas pour donner aux troupes de la nourriture chaude, en améliorant les centres d'alimentation existants dans les stations de Pétrovsky-Zavod et de Tchita, et l'on en créa une de toutes pièces à Mysovaïa.

De plus, pour parer à une interruption du service entre ces trois points, on y gara des wagons-cuisines que l'on aurait envoyés au-devant des trains restés en détresse.

On installa dans 32 stations des chaudières destinées à pourvoir les troupes d'eau bouillie.

Dans 23 stations, on créa des latrines temporaires, de 10 à 20 places chacune.

A Mysovaïa, Pétrovsky-Zavod et Tchita on prépara des abreuvoirs et des moyens d'attache pour les chevaux. Des abreuvoirs furent organisés dans 11 autres stations pour que les chevaux transportés pussent boire deux fois par jour, une fois le matin, une fois le soir.

On aménagea les wagons couverts de manière qu'ils pussent servir, soit pour les hommes, soit pour les chevaux.

Les moyens puissants d'éclairage dans les gares et sur les quais faisaient défaut; on fit venir d'Europe des lampes Wels.

Dès le milieu de juillet, on établit un graphique comportant 11 trains par jour. Le trajet de Mysovaïa à Strietensk se faisait en trois jours. On pouvait consacrer aux besoins militaires quatre trains et demi : trois trains militaires pour les troupes, un autre pour le matériel, et la moitié d'un train ordinaire de l'exploitation laissé libre pour les besoins militaires.

Pour suppléer au manque de personnel subalterne de la voie et de la traction et à l'impossibilité d'en trouver sur place, on songea à recourir aux soldats, mais cela ne se fit pas sans difficultés.

On eut recours, pour les fonctions de chefs de train, à des hommes ayant une instruction suffisante et appartenant aux échelons transportés. On rédigea, à leur usage, une instruction spéciale et ils aidèrent au service des employés des trains.

d'infanterie et les détachements de réservistes. Les chevaux et voitures des unités d'infanterie n'étaient pas débarqués à Irkoutsk; le train tout entier allait se garer à Inokentievskoïé où les voitures restaient chargées, et les chevaux étaient débarqués pour se reposer. On ne fit exception à cette règle qu'au moment de la plus grande accumulation de troupes, où les chevaux de quelques unités d'infanterie furent cantonnés dans les villages voisins, et un régiment cosaque cantonné à Irkoutsk.

L'alimentation, en vivres chauds et en pain, des hommes pendant ces arrêts, était assurée par l'autorité militaire locale.

L'état sanitaire de tous les détachements arrivant à Irkoutsk était tout à fait satisfaisant [1]. On craignit un moment une épidémie de morve à Inokentievskoïé, mais la surveillance des vétérinaires la limita à quelques cas isolés qui, selon toute vraisemblance, provenaient d'animaux malades avant leur débarquement.

Cette accumulation momentanée de troupes à Irkoutsk et la considération que la navigation du lac Baïkal est parfois rendue impossible pour des heures et même pour plusieurs jours par des orages très violents, firent naître la pensée d'y créer des ressources pour abriter les troupes de passage. On décida de construire à Inokentievskoïé des baraquements pour 1000 hommes [2].

L'ordre du transport au delà d'Irkoutsk ne fut pas exactement le même que dans la première partie du voyage. Certains éléments, par exemple la 3e brigade de chasseurs avec son artillerie, la batterie à tir rapide de la garde, et plusieurs trains de réservistes devaient être expédiés le plus tôt possible parce qu'ils avaient à faire ultérieurement un long voyage par eau sur l'Amour et la Chilka avant que la gelée ne vînt y empêcher la navigation. En outre, on tint compte dans l'ordre de mise en route des unités du fait que le cantonnement d'un grand nombre d'hommes en ville y causait beaucoup de gêne, si bien qu'on y retint le moins longtemps possible les unités d'infanterie et les

---

[1] Il faut songer que certaines unités avaient à faire, avant d'atteindre Irkoutsk, des trajets de 12 jours en chemin de fer.

[2] La pénurie de la main-d'œuvre empêcha de terminer la construction de ces baraques avant la fin de l'année.

détachements de réservistes. L'arrêt des unités de transport à Irkoutsk varia de 1 à 7 jours pour les unités d'infanterie, de 1 à 9 jours pour les troupes à cheval.

En prévision du manque de vivres et de fourrages en Transbaïkalie, chaque échelon à son départ d'Irkoutsk en emportait pour quatre jours.

Le 19 août commença le mouvement, par voie de terre, entre Irkoutsk et Listnevitchnoïé qui fut réglé de la manière suivante : Comme on l'a dit, deux barges pouvaient recevoir 130 chevaux. Leur voyage, aller et retour, devait durer dix heures ; elles pouvaient donc faire trois voyages en deux jours et transporter environ 380 chevaux, soit à peu près la valeur du contenu de deux trains, ou en moyenne par jour la valeur d'un train. Le voyage se faisait donc à des heures différentes. A Mysovaïa, les unités de transport en chemin de fer étaient reconstituées comme précédemment et acheminées par voie ferrée sur Strietensk. Il leur fallait six jours pour aller de Listnevitchnoïé à Strietensk ; aussi donnait-on aux échelons qui passaient par Listnévitchnoïé six jours de vivres au lieu de quatre. Quant aux gros bagages de ces unités, on ne les déchargeait pas de wagon à Irkoutsk, et à chaque traversée le vapeur brise-glace emportait trois ou quatre de ces wagons qui, à Mysovaïa, rentraient dans la composition du train portant l'unité de transport dont ils faisaient partie.

Malgré la complication de ces opérations, tout se passa toujours avec beaucoup d'ordre dans les unités transportées sur les barges.

Pendant ce temps, arrivaient d'Europe des locomotives et des brigades de mécaniciens qui étaient transportés sur la ligne de Transbaïkalie, et il devint possible de mettre en route, chaque jour, de Mysovaïa, trois trains militaires un peu avant la fin d'août ; du 18 au 25 août, sans compter les trains ordinaires de l'exploitation, on avait expédié 14 trains militaires.

Simultanément, il fallait assurer le transport des colis militaires en nombre considérable, du matériel de la Croix-Rouge, d'objets adressés à des particuliers en Transbaïkalie et dans la province de l'Amour pour les besoins des troupes, et enfin du matériel de chemin de fer (rails, éclisses, morceaux de ponts

pour la ligne en construction dans la direction de la frontière de Chine. C'est dire que les demandes de transport dépassaient les possibilités ; aussi chaque demande était-elle soumise à un contrôle sévère pour établir l'ordre de priorité.

Étant donnée l'intensité du transport des troupes à travers le lac avec leurs bagages, voitures et chevaux, il devenait presque impossible d'utiliser le bac brise-glace pour le transport des objets amenés par les trains de marchandises. Outre le bac, l'administration disposait, avons-nous dit, de quatre barges de 110 tonnes chacune, dont les deux premières commencèrent à fonctionner le 10 août. En outre, on en aménagea une autre de 900 tonnes qui fit son premier voyage le 24 août. Enfin, le petit vapeur *Angara,* du tonnage de 260 tonnes et destiné au transit des voyageurs, sortait du chantier. Il semblait qu'avec ces ressources on pourrait assurer quotidiennement le transport du contenu d'un train de marchandises, soit 280 à 300 tonnes. L'*Angara* devait continuer à assurer son service de voyageurs ; on ne pouvait y charger que peu de marchandises, et l'embarquement était rendu très difficile par l'absence à bord de moyens de levage.

Les petites barges mettaient 2 jours ou 3 jours, la grande 6 jours pour une traversée normale. En outre, dès que le vent fraîchissait, ce qui arrive souvent sur le Baïkal, il fallait attendre un temps favorable pour que la remorque fût possible.

Avant le milieu d'août on constata l'insuffisance de ces moyens et l'on se demanda s'il ne faudrait pas recourir à la Société de navigation Niemtchinov qui, avant la construction du brise-glace, faisait le service des transports militaires.

Au milieu d'août, il devint absolument nécessaire d'assurer la traversée du lac pour environ 280 tonnes de colis militaires, de 150 tonnes de matériel de chemin de fer dont une partie (le chargement de 80 trucs de matériel de pont) ne pouvait transiter que sur vapeur brise-glace. On se décida donc à confier le transport d'une partie du matériel de guerre à la Société Niemtchinov.

Les manœuvres de transbordement des wagons sur les bateaux et inversement, à Baïkal et Mysovaïa, furent puissamment aidées par 400 travailleurs militaires (200 au début d'août et 200 autres à la fin d'août) répartis entre ces deux points. Sans

eux, vu l'absence de main-d'œuvre, le transit aurait été retardé d'une manière inimaginable.

A partir de la fin d'août, grâce à l'arrivée de matériel et d'employés des chemins de fer, il devint possible d'expédier quotidiennement 4 ou 5 trains par jour, et le transit à travers le lac correspondait à cette faculté d'écoulement.

C'est dans les premiers jours de septembre que le transit, tant du personnel que du matériel, fut le plus actif. Pendant cette période se termina le transport de la 3e brigade de chasseurs et de la division des Cosaques de Sibérie. Puis commença le mouvement des trains de chevaux, des groupes de réservistes du deuxième appel, et de la 2e brigade des chasseurs de Sibérie.

Les détachements de chevaux furent tous envoyés à Listnevitchnoïé d'où ils furent transportés à Mysovaïa par les barges de Niemtchinov.

La traversée des réservistes se fit par groupes importants, 1000 hommes au moins, mais fut un peu retardée par l'ordre reçu de les munir de vêtements chauds avant leur départ d'Irkoutsk.

Un accident assez sérieux se produisit dans la nuit du 4 au 5 septembre. Un train de chevaux dérailla à 25 kilomètres de Mysovaïa. Vingt-deux wagons furent bousculés, une portion de la voie endommagée ; pourtant, on s'en tira encore à assez bon compte : 11 hommes légèrement blessés, 5 chevaux blessés et 2 tués. Ce résultat fut dû à la circonstance suivante : le détachement de chevaux étant peu considérable, on avait complété le train au moyen de 16 wagons chargés d'avoine et placés en tête ; ce sont ces wagons qui subirent le choc le plus violent. La cause de l'accident fut le défaut de ballastage de la voie joint à un léger excès d'allure et à la pluie qui avait détrempé le terrain sur lequel la voie était posée. A la suite de cet accident, la circulation fut complètement interrompue trois jours, du 5 au 8 septembre, et ce n'est que le 9 septembre que le transit normal put être repris.

Il en résulta un ralentissement du transport des colis à travers le Baïkal. Le transport de la 2e brigade des chasseurs de Sibérie, qui devait commencer à Krasnoïarsk le 5 septembre, fut reporté au 12. En même temps, le mauvais temps rendait le lac

presque impraticable; les bateaux furent fréquemment forcés de relâcher, tantôt d'un côté du lac, tantôt de l'autre.

Le 11 septembre, arriva l'ordre de renvoyer à leurs points de mobilisation les réservistes sibériens non encore passés en Transbaïkalie, soit 2,500 hommes. Ce fut le commencement des transports en sens inverse et le ralentissement dans l'afflux du personnel et du matériel vers l'Orient. On renonça, le 12 septembre, à recourir aux barges de Niemtchinov pour le transport du matériel.

La suppression du transport des réservistes permit de passer sans retard à celui du régiment d'Irkoutsk et à l'envoi du régiment de Krasnoïarsk, qui commença à arriver à Irkoutsk le 19 septembre et eut fini de passer au delà du Baïkal le 26.

Le lendemain, arriva l'ordre de ramener ces deux régiments dans leurs garnisons. Le régiment de Krasnoïarsk avait encore des éléments en chemin de fer; les autres avaient atteint Strietensk. Quant au régiment d'Irkoutsk, presque tous ses échelons étaient partis de Strietensk vers Tsouroukaïtoui et Khaïlar. Le transport de retour fut organisé de la manière suivante :

En raison de l'irrégularité croissante des voyages sur le lac, on ne compta plus transporter qu'un échelon par jour sur le brise-glace et un autre sur les barges de Niemtchinov; mais le vapeur fit tout de même plus d'un voyage par jour et, pour diverses raisons, on n'expédia pas de Strietensk plus de deux trains par jour. Aussi ne se servit-on des barges que comme moyen auxiliaire. Elles firent six voyages en tout. Cependant le mauvais temps retardait beaucoup le mouvement; certaines unités attendirent deux jours avant de pouvoir s'embarquer.

Avant la fin de septembre commencèrent à arriver en Transbaïkalie des wagons chauffés et, à partir du milieu d'octobre, on n'en employa plus d'autres pour le transport du personnel. En même temps, on aménageait, pour permettre leur chauffage, les cuisines des haltes-repas et les baraquements des détachements y assurant le service. Les réfectoires furent des locaux fermés. On construisit à Mysovaïa deux baraques chauffées d'une contenance de 400 hommes pour les détachements de passage; ces baraques furent terminées à la fin de décembre.

Le service d'hiver commença le 27 octobre sur la ligne de

Transbaïkalie. A la fin du transport de retour de la division des Cosaques de Sibérie dont le dernier échelon arriva à Irkoutsk le 19 novembre, les transports en grand peuvent être regardés comme terminés.

IV.

RÉSUMÉ DES TRANSPORTS EFFECTUÉS PENDANT L'ÉTÉ ET L'AUTOMNE DE 1900 ENTRE IRKOUTSK ET STRIETENSK.

L'importance des transports de personnel excutés en 1900 entre Irkoutsk et Strietensk est indiquée dans le tableau suivant :

	D'Irkoutsk en Transbaïkalie, du 27 juillet au 27 septembre.	Au retour de Transbaïkalie en Sibérie, du 27 septembre au 19 novembre.	Dans l'intérieur de la Transbaïkalie, du 30 juillet au 19 novembre.	TOTAL GÉNÉRAL.
Officiers	527	250	99	876
Soldats	39,525	23,931	4,030	67,556
Chevaux	10,125	5,271	2,158	17,554
Voitures	1,976	800	413	3,189
Wagons de matériel appartenant aux corps transportés et voyageant avec eux	251	68	19	338

Le transit a été le plus intensif :

1° Vers l'Orient, du 19 août au 5 septembre (déraillement près de Mysovaïa) où l'on mit en route en moyenne deux trains militaires 3/4 par jour, et du 9 septembre (rétablissement du service après cet accident) au 26 septembre, avec deux trains et demi par jour en moyenne ;

2° Au retour, du 30 septembre au 27 octobre, avec un peu plus d'un train 3/4 par jour en moyenne.

Le mouvement du transport des colis peut se résumer comme suit :

La ligne de Transbaïkalie transporta entre le 27 juillet et le 13 novembre, dans les trains de marchandises, *13,860 tonnes* de matériel de guerre, et l'on fit passer à travers le lac Baïkal, à destination du chemin de fer de Chine, *17,000 tonnes* de maté-

riel, soit en tout plus de *30,000 tonnes* de matériel amené d'Europe par le Transsibérien.

La durée des traversées du vapeur brise-glace a varié entre 4 h. 1/2 et 6 h. 1/2, soit en moyenne 5 h. 1/2 pour 75 kilomètres à parcourir entre Baïkal et Mysovaïa, et environ 6 heures au retour. Il ne s'arrêtait dans les deux ports que le temps nécessaire à la manipulation des colis à charger ou à décharger et à l'approvisionnement en charbon, soit 2 à 3 heures au maximum. Le voyage, aller et retour, a varié de 9 à 17 heures, selon l'état de l'atmosphère. Le mauvais temps empêcha parfois de sortir du port pendant 36 heures. La durée totale d'une traversée, aller et retour, avec les deux arrêts, fut en moyenne de 16 heures; soit, en 24 heures, une traversée et demie.

V.

CONCLUSIONS RELATIVES AUX GRANDS TRANSPORTS DE TROUPES EXÉCUTÉS PAR LE TRANSSIBÉRIEN PENDANT L'ÉTÉ DE 1900.

1) Bien que la majeure partie de la voie ferrée ne fût pas prête à subir un mouvement aussi considérable, malgré les difficultés causées par le lac Baïkal, les transports s'accomplirent dans des conditions convenables. Un seul à-coup sérieux, amenant pendant quelques jours un encombrement de troupes à Irkoutsk, se produisit à la suite d'un déraillement au delà de Mysovaïa.

2) Bien que le transport se soit convenablement effectué dans son ensemble, l'expérience a prouvé que la traversée du Baïkal empêche de prévoir dans tous ses détails l'horaire du mouvement de chaque unité en particulier, en raison des retards que la saison et l'état de l'atmosphère peuvent causer dans une mesure très variable. L'existence du lac amène donc une complication et une gêne sensible dans l'exécution des transports de troupe.

Tant qu'on n'aura pas établi une voie ferrée contournant le lac Baïkal, il faudra tenir compte de la nécessité de sa traversée dans l'évaluation du rendement du chemin de fer transsibérien.

3) Il sera indispensable de construire la ligne contournant le lac Baïkal.

4) Tant que cette voie ne sera pas établie, il pourra être nécessaire de loger à Irkoutsk et aux environs des troupes qu'une raison quelconque empêcheraient de traverser le lac; il faut donc y préparer des baraquements leur permettant d'attendre leur tour d'embarquement.

5) Pour augmenter la sécurité et la vitesse des transports, il est absolument indispensable de remplacer les rails légers employés dans l'établissement de la voie par des rails de poids normal qui seuls conviennent aux lourdes machines de type compound adoptées sur le Transsibérien.

Pour bien juger l'importance des services rendus par le Transsibérien en cette circonstance, il faut songer que le transport par terre des troupes de Sibérie en Mandchourie aurait exigé de deux à trois mois par voie de terre, celui des troupes d'Europe environ le double, et que le transport du matériel de guerre et des approvisionnements aurait été absolument impraticable. Si lent donc et si peu intense que puisse nous paraître à première vue le mouvement que nous venons de décrire par rapport à ce qui est prévu sur nos voies ferrées pour le temps de guerre, il faut songer que, sans le Transsibérien, l'envoi d'abord de réservistes pour la mobilisation des troupes de la province de l'Amour, puis celui des renforts amenés d'Europe n'auraient pu avoir lieu en temps utile.

L'expérience de 1900 prouve que la Russie peut, quand l'Amour et ses affluents sont navigables, porter au pied de guerre ses troupes d'Extrême Orient en six semaines et y transporter ses troupes de Sibérie et même des troupes d'Europe plus vite que n'importe quelle puissance.

Son Transsibérien, dès aujourd'hui, lui donne, en outre, le moyen d'y approvisionner en vivres et en munitions une armée de 200,000 hommes, comme elle l'a fait en 1900. C'est là un résultat qui, dès aujourd'hui, est de nature à modifier l'attitude de la Russie dans les questions en litige en Extrême Orient.

N.



DES
RÈGLEMENTS DE MANOEUVRES[1]

« Nous voulons une infanterie aussi parfaite que possible, capable de vaincre la meilleure infanterie de l'Europe.

« L'infanterie, c'est l'armée ; tant vaut l'infanterie, tant vaut l'armée. »

(Général Bonnal.)

« Rien n'est plus élevé, ne réclame plus d'intelligence, d'énergie et de cœur que la conduite directe des troupes. »

(Général Maillard.)

ÉCOLE DU SOLDAT ET DU GROUPE.

IIe PARTIE.

1. Rédaction nouvelle de l'emploi du terrain.
2. Discipline du feu.
3. Devoirs du soldat au combat.

IIe PARTIE.

1. CHAPITRE II.

Le chapitre II de la IIe partie a pour but de faire appliquer au soldat, en terrains variés et en présence d'un ennemi supposé figuré ou représenté, ce qu'on lui apprend sur la place d'exercices. On lui montre les modifications que les mouvements subissent par le fait des circonstances de guerre et du terrain.

[1] Voir les livraisons de septembre et octobre 1901.

Cette partie de l'instruction est souvent fort négligée et mal connue pour des raisons diverses. Nous croyons qu'une de ces raisons est que l'école du soldat ne montre pas d'une façon assez nette aux gradés le but à atteindre, et cela vient de ce que l'école du soldat ne renferme qu'une partie de cette instruction, que le général Bonnal appelle l'instruction guerrière.

En effet, en dehors de l'école du soldat, le règlement sur l'instruction du tir, pour l'instruction du tireur, pour le combat et les règles pour l'emploi des feux; l'école de compagnie, pour l'emploi des feux et le rôle des éclaireurs; le service en campagne, pour l'instruction des patrouilleurs et des sentinelles, traitent tous, soit de l'emploi du terrain, soit de l'emploi des feux.

Pourquoi ne pas réunir dans un chapitre unique l'instruction du tireur pour le combat et la discipline du feu, laissant au règlement sur le tir le soin de déterminer les moyens qui peuvent être mis en œuvre sur le champ de tir (cibles, précautions, etc.). Pourquoi ne pas condenser dans un même chapitre tout ce que le soldat peut tirer du terrain dans les différentes circonstances de la guerre. D'ailleurs, nous ferons observer que les principes posés dans l'école du soldat, aussi bien pour l'instruction du tireur au combat que pour l'emploi du terrain, trouvent rarement leur application complète puisqu'ils ne visent, en grande partie, que le tireur isolé. Le cas général du soldat dans le rang amène des modifications que le règlement n'indique pas assez. Il semble donc qu'il y aurait intérêt à réunir, avec une vue d'ensemble, ce qui concerne l'utilisation du terrain, la discipline du feu et la conduite du soldat au combat. Ce chapitre placé à la fin d'une école, que nos gradés apprennent soigneusement, frapperait davantage leur esprit que l'éparpillement actuel. Enfin, le but de l'instruction du soldat serait nettement posé.

Rédaction nouvelle d'une partie du chapitre II de la IIe partie :
Emploi du terrain.

On apprend d'abord au soldat les mouvements de marche et de tir sur un terrain plat et uni. La guerre ne se fait pas sur de tels terrains; tantôt, relativement plats, ils sont le plus fréquemment semés d'obstacles avec des pentes plus ou moins ac-

centuées. Suivant les circonstances, les objets qu'on trouve sur le sol (soit naturels, soit placés par les hommes) peuvent être des obstacles difficiles à passer ou des aides qui permettent de mieux voir, ou d'être masqués à la vue, ou d'être abrités contre les coups.

En sorte qu'on ne peut songer à exécuter un mouvement à la guerre sans tenir compte, dans une certaine mesure, du terrain; non pas que nous voulions dire qu'on choisisse pour combattre des terrains commodes ou qui plaisent; non, l'infanterie combat partout, seulement, suivant le sol qu'elle foule, elle éprouve plus ou moins de difficultés à remplir sa tâche.

On doit donc apprendre au soldat, puis au groupe, à se servir du terrain.

Le soldat se sert du terrain dans les circonstances suivantes :
1° Comme *sentinelle* aux avant-postes;
2° Comme *éclaireur* d'avant-garde;
3° Comme *patrouilleur* d'avant-poste ou d'avant-garde;
4° Comme *éclaireur* d'une ligne de combat;
5° Comme *tirailleur* dans la ligne de combat.

Dans ces différentes situations, le soldat se sert du terrain :
1° Pour *mieux voir* l'ennemi, l'observer;
2° *N'en être pas vu;*
3° S'approcher de lui *sans être vu;*
4° *S'abriter* contre ses coups;
5° *Appuyer* son arme.

Examinons chaque situation pour voir dans quelle mesure on utilise ces différentes propriétés.

1° Sentinelle.

1° Voir; 2° *n'être pas* vue. — La sentinelle a pour mission d'observer, elle doit voir. C'est la première condition de son existence, la deuxième c'est de ne pas être vue; il lui importe peu que le terrain l'abrite contre les coups; elle n'a pas non plus à s'en servir pour s'approcher de l'ennemi ni pour appuyer son arme.

Par moment, quand elle marche : 1° *n'être pas* vue; 2° voir. — Cependant, la sentinelle peut avoir besoin de marcher : aller

en avant examiner une portion du terrain qu'elle ne voit pas de son poste, porter des renseignements au petit poste ou à sa voisine ; dans ces différentes missions, la condition de voir passe au second plan et celle de n'être pas vue au premier ; dans ce second cas, elle ne se préoccupe pas non plus de l'abri contre les coups ni d'appui pour son arme.

2° Éclaireur d'avant-garde.

1° Voir ; 2° *s'approcher sans être* vu. — L'éclaireur est une sentinelle qui marche. Comme cette dernière, il doit se servir du terrain pour voir, il cherche aussi à marcher sans être vu, mais il ne le peut que par moments. Il n'a pas à se préoccuper de s'abriter contre les coups, ni d'appuyer son arme.

3° Patrouilleur.

Alternativement : 1° Voir ; 2° *s'approcher sans être* vu *et n'être pas* vu. — Le patrouilleur a pour mission d'aller voir ; il doit, condition très importante pour lui, n'être pas vu. Que fait-il pour cela ? Il procède par bonds, sacrifiant pendant l'exécution de ces bonds la condition de voir à celle de n'être pas vu ; mais, le bond fini, mettant au contraire la condition de voir, la première. Il n'a pas souci, soit de l'abri contre les coups, soit de l'appui de l'arme.

4° Éclaireur d'une ligne de combat.

1° Voir ; 2° *n'être pas* vu ; 3° *s'approcher sans être* vu ; 4° *appuyer son* arme ; 5° s'abriter *contre les coups.* — L'éclaireur est un patrouilleur dans une circonstance spéciale précise, le combat. Aussi va-t-il employer le terrain d'une façon complète : 1° pour voir ; 2° n'être pas vu ; 3° s'approcher sans être vu ; 4° appuyer son arme ; 5° s'abriter contre les coups. Nous ajouterons que l'emploi du terrain tel que l'indique l'école du soldat semble prévu pour lui. Il a, en effet, de l'espace, peut par suite choisir un abri et ses directions de marche dans un certain rayon ; il est souvent isolé ou loin de ses chefs, il mettra donc en pratique les règles de l'emploi des feux individuels ; en un mot, il jouit d'une certaine indépendance, il n'en est pas de même pour le tirailleur d'une ligne de combat.

5° Tirailleur dans une ligne de combat.

1° VOIR ; 2° *appuyer son* ARME ; 3° *ne pas être* VU ; 4° S'ABRITER *contre les coups ;* 5° *s'approcher sans être* VU. — Ce dernier, en effet, doit voir, ce qui prime tout pour un tireur, puis appuyer son arme. Évidemment, l'intérêt général et le sien propre exigent qu'il ne soit pas vu, qu'il s'abrite contre les coups ; mais c'est une question secondaire, et la plupart du temps le peut-il ?

Combattant coude à coude, il ne peut appuyer ni à droite ni à gauche ; s'arrêtant quand on lui en donne l'ordre, il se sert d'un abri, s'il en trouve devant lui ; il ouvre le feu quand on le lui dit, prend la hausse et vise le but qu'on lui fixe, consomme ou doit consommer le nombre de cartouches qu'on lui indique. Si le chef doit conduire sa troupe en l'abritant toutes les fois qu'il le peut, le soldat mettra cette préoccupation au second plan pour n'avoir que l'idée de bien voir et de bien appuyer son fusil pour mieux tirer. Pendant la marche, il ne peut s'approcher sans être vu que par instants, de fortes lignes de tirailleurs ne pouvant rester invisibles.

Que conclurons-nous de tout cela : C'est que dans toutes les circonstances de guerre, sauf des exceptions momentanées (patrouilleur ou éclaireur de combat gagnant un abri, tirailleurs en position d'attente et qui cependant délèguent un ou deux camarades pour voir), sauf ces exceptions, le soldat se sert surtout du terrain *pour mieux voir*, puis en seconde ligne, condition qu'il est toujours bon de réaliser, *n'être pas vu*. De plus, toutes les fois que le fusil doit entrer en action, les conditions de *voir* et d'*appuyer l'arme* doivent primer celle de s'abriter contre les coups.

Ces considérations serviront de base aux gradés pour l'instruction des hommes et pour juger si un homme envoyé en sentinelle, en éclaireur, etc., utilise le terrain comme il le doit. Voit-il *bien ?* N'est-il pas vu et, si oui, ne pouvait-il pas se cacher ? Questionnaire qui devra se présenter tout naturellement à l'esprit du gradé et lui permettra de rectifier rapidement et sûrement les fautes commises.

2. Devoirs du soldat au combat, discipline du feu.

Le fantassin a deux moyens d'action : le fusil et la baïonnette. La victoire sera à l'infanterie qui aura l'envie ardente de se servir de la baïonnette, c'est-à-dire de joindre l'ennemi pour le chasser ou le clouer par terre ; mais, si avec le fusil, cette infanterie n'a pas préparé son chemin, n'a pas démoralisé son adversaire par les pertes infligées, elle n'arrivera qu'au prix de sacrifices pénibles qu'elle aurait pu éviter. Aussi, plus le soldat est (et il doit l'être) persuadé que la marche en avant, que l'action à la baïonnette seule peut donner la victoire, plus pour rendre possible cette action il devra soigner son tir et connaître ses devoirs au combat.

D'où l'importance qu'on attache au tir ; d'où ce nom spécial de *discipline du feu* qu'on donne à l'ensemble des règles auxquelles doit obéir le soldat au combat.

L'éducation du soldat en matière de discipline du feu doit être un but toujours présent à l'esprit des chefs « car, cette discipline, elle est ce qu'on l'a faite en temps de paix, question de commandement et de méthode d'éducation. En 1870, le soldat français ne demandait qu'à être commandé. Il implorait du regard une direction qui parfois faisait défaut.

« Pas toujours, cependant ; dans la soirée du 6 août, l'attaque de la lisière ouest du bois de Frœschviller fut renouvelée cinq à six fois par le 59e prussien, et cinq à six fois le colonel Suzzoni, du 2e tirailleurs, fit contre-attaque. Mais entre les attaques, nos soldats (chaîne couchée coude à coude) avaient ordre de ne pas tirer. Sur cette zone du champ de bataille, les officiers français étaient devenus maîtres du feu. » (Général Bonnal, *Frœschwiller*.)

Il faut considérer l'instruction individuelle du tireur pour le combat surtout comme une préparation aux sévères exigences de la discipline du feu collectif. Au combat, en effet, le soldat n'est pas isolé, il lutte coude à coude, son initiative est restreinte, il doit surtout obéir. Les éclaireurs de combat se trouveront quelquefois isolés, mais il n'y a pas d'autres cas. Le patrouilleur, la sentinelle ne doivent tirer qu'en cas d'absolue nécessité, et la plupart du temps c'est plutôt comme signal que

pour tuer. Cependant, l'instruction individuelle des tireurs pour le combat n'est pas inutile, elle va habituer l'homme à obéir intelligemment. Elle fera appliquer à l'homme et de lui-même des principes qui sont la base de la discipline du feu. Il apprendra qu'il ne faut pas gaspiller ses cartouches, car étant seul, il ne tire pas sur n'importe quoi et à n'importe quelle distance. Il se rendra compte que si la hausse n'est pas bien prise, s'il n'a pas bien visé et vite tiré, il y a une cartouche perdue. Il comprendra facilement que dans le rang il ne doit pas tirer sans ordre, que toutes les indications qu'on lui donne sont indispensables. Ce droit de tirer, il l'avait quand il était seul, et encore dans de certaines limites; dans le groupe le droit passe naturellement au chef responsable qui seul peut apprécier quand et comment il peut faire tirer. Les tirs de combat individuels feront donc du soldat un tireur alerte : « Les fantassins, dressés à charger, épauler et tirer mécaniquement avec une certaine correction et vite rendront d'assez bons services dans le combat de feux rapproché. Les conscrits, et en général ceux qui ont besoin de réfléchir pour se servir de leurs armes, ne feront rien qui vaille ». (Général BONNAL, *Frœschwiller*.) Un tireur alerte, dis-je, habitué à vivement prendre sa hausse et la ligne de mire, à faire l'action sur la détente, à utiliser l'abri comme abri et comme appui, ils l'habitueront à prendre une décision : dois-je tirer ? ne dois-je pas tirer ? Ces tirs le prépareront donc au combat, où l'émotion inévitable exige du tireur un sang-froid, une connaissance parfaite de son fusil et de la façon de s'en servir. A la guerre, on lui indiquera le point à viser, la hausse, on lui fixera presque le point où il devra se placer, il n'aura guère qu'à choisir l'appui de son fusil, mais l'émotion du combat produit de tels effets qu'on ne peut être assuré que le soldat obéisse correctement et exécute bien, que si son exécution devient machinale, parce que, dressé par de nombreux exercices il est convaincu par ces exercices que ce qu'on exige de lui est indispensable.

3. Devoirs du soldat au combat

1. Le soldat doit vouloir se rapprocher de l'ennemi coûte que coûte pour mieux utiliser son fusil et pouvoir se servir de sa

baïonnette; il doit donc savoir se porter en avant d'abri en abri en se faisant voir le moins possible. Il doit à chaque arrêt reprendre vivement sa place dans le rang afin que son chef ait toujours une troupe en ordre, facile à diriger.

2. Le soldat doit, toutes les fois qu'il le peut, appuyer son arme et son avant-bras gauche afin de mieux tirer.

3. Le soldat doit s'abriter s'il le peut, mais à condition que l'abri ne l'empêche pas de bien voir pour tirer, ni de se porter en avant.

4. Le tir est toujours exécuté de pied ferme.

5. Ne tirer que lorsque l'ordre en est donné; de plus, dans le tir à volonté, ne pas dépasser la vitesse prescrite ou ne pas dépasser le nombre de cartouches qu'on a prescrit de tirer.

6. La vitesse du tir, c'est-à-dire le nombre de cartouches qu'on brûle dans une minute, peut être obtenue de deux façons : ou bien le soldat met un certain intervalle entre chaque coup de fusil, l'arme restant à la hanche; ou bien il supprime tout intervalle et s'arrête après cinq ou six cartouches. Cette dernière manière est la plus fréquente lorsqu'on tire sur l'infanterie ennemie qui se porte en avant.

7. Le soldat, dans le feu à volonté, ne tire pas s'il ne voit pas bien l'objectif, mais son arme est chargée; dans le feu de salve, s'il ne voit pas, il fait le simulacre du tir, mais ne fait pas partir le coup.

8. Ne pas avoir de cartouches dans son fusil avant le commandement de : *Commencez le feu,* et après celui de : *Cessez le feu.*

9. N'exécuter le feu rapide et n'ouvrir le magasin à répétition que sur l'ordre d'un officier ou du chef de la troupe pour une petite fraction isolée.

10. Réapprovisionner son magasin après s'en être servi, sans attendre d'ordres, au premier arrêt.

11. Diriger uniquement ses coups, etc., *alinéa* 146. *Ecole du soldat.*

12. Prendre avec soin la hausse prescrite, etc., *même alinéa,* car ce n'est pas en tirant beaucoup qu'on obtient un résultat, mais en tirant juste.

lité. Les modifications sont contenues en germe dans ce que nous demandons pour l'école du soldat.

1. RÈGLES GÉNÉRALES.

2. Supprimer : Pour l'instruction de la compagnie, on réunit, si nécessaire, deux compagnies. Mettre : *La compagnie manœuvre avec 2, 3 ou 4 sections. Quand les compagnies sont suffisamment dressées, le chef de bataillon donne à une compagnie les hommes des trois autres compagnies pour former une unité sur le pied de guerre.*

Car ceci (réunir deux compagnies) est la négation de l'initiative du commandant de compagnie, de l'unité morale de la compagnie. De deux choses l'une, ou l'action des supérieurs amène une méthode commune, un programme spécial, ou les supérieurs n'interviennent pas et le chef du mardi fait exécuter la manœuvre par des méthodes différentes, avec des exigences différentes de celles du chef du lundi. C'est mauvais dans les deux cas. Ce sont des à-coups moraux, des causes d'indécision et de flottement dans la manœuvre pour les gradés, puis cette idée chez les hommes qu'on manœuvre pour le plaisir de manœuvrer, sans but bien défini, car, généralement, on répète les mêmes mouvements. Et quel goût le chef peut avoir à aller à un exercice où une partie des cadres et des hommes ne lui appartient pas, qu'il n'ose pas réprimander de peur de froisser un collègue?

Les effectifs, dit-on, ne permettent pas de faire l'école de compagnie, c'est vrai souvent, mais on peut dresser ses cadres et ses hommes en formant deux ou trois sections; puis, pour habituer les cadres à commander des unités sur le pied de guerre, on donne de temps en temps à une compagnie les hommes des autres compagnies qui viendront s'intercaler comme des réservistes, et ce jour-là les cadres de trois compagnies seront libres.

2. BAPTÊMES DE FORMATIONS.

10 *bis*. *Formation de la ligne de sections par le flanc :*

Formation de manœuvre et de route; les sections par le flanc

ont les têtes à la même hauteur, à intervalles variables, normalement les files doublées et l'intervalle double de déploiement.

Demandé dans nos observations générales du début :
Adjonction au vocabulaire de commandement.

10 *ter*. *Formations dérivées des précédentes :*

1° *Formations en échelons*, les sections en ligne ou par le flanc ;

2° *Formations en échiquier*, les sections en ligne ou par le flanc ;

3° *Formations de route*, colonnes à six pas, à demi-distance, à distance entière par escouade, demi-section, section, par pelotons en masse les sections par le flanc (formation par 8).

Il est certain qu'on peut supprimer certaines formations comme la colonnne à distance entière, comme le bataillon en masse ; mais il nous faudrait aborder les considérations tactiques, et, d'ailleurs, qui peut le plus peut le moins.

10 *quater*. Les formations en ligne peuvent être sur deux rangs, un rang avec ou sans intervalles, par files avec ou sans intervalles.

Les formations par le flanc à files doublées ou non.

3. A AJOUTER AUX RÈGLES GÉNÉRALES.

Nous demandons :

1° Le droit de passer directement d'une formation à une autre sans passer par une formation intermédiaire. Exemple : *La compagnie est par le flanc*, pouvoir commander de suite : *Colonne de compagnie*, sans avoir à commander : *Colonne à distance entière*. La compagnie est *par le flanc*, pouvoir commander de suite : *Ligne déployée*, sans passer par la *colonne de compagnie ;*

2° L'indication de la formation à obtenir sans rien ajouter, comme : *ligne déployée*, *colonne de compagnie*, montre que le résultat doit être l'ordre normal et que la direction est la même que celle de la précédente formation ;

3° Pour passer d'une formation de pied ferme à une autre formation, le mouvement se fait, en principe de pied ferme, ou du moins les sections ne se déplacent que de la quantité néces-

saire pour l'exécution; si l'on veut que la nouvelle formation continue la marche, le commandement sera : *Telle formation, en avant.* La compagnie, par exemple, est en colonne et de pied ferme; on peut la former en ligne déployée tout en marchant, au commandement de : *Ligne déployée, en avant.* Pour passer d'une formation en marche à une autre formation, le commandement d'exécution du capitaine : *Marche*, ou *Halte* indique si la nouvelle formation doit continuer à marcher ou s'arrêter;

4° Quand une troupe est face par le second rang, elle manœuvre avec les mêmes commandements que par le premier rang; mais comme ce ne peut être qu'une formation transitoire et provisoire, les sections conservent leurs numéros, et le résultat de tout mouvement doit être, après le demi-tour, l'ordre normal, à moins d'une indication donnée dans le commandement comme nous verrons ci-après;

5° L'indication de *face à droite*, *face à gauche*, *face à tel point*, ajoutée à l'annonce de la formation : *colonne de compagnie, face à gauche,* qu'on soit de pied ferme ou en marche, indique la nouvelle direction à laquelle la nouvelle formation doit faire face. Le *geste* du capitaine peut remplacer l'indication de *face à...*;

6° L'indication de *à droite, à gauche*, *telle formation* ou *telle section à droite,* ou *sur telle section*, montre que pour aller plus vite, par exemple, une ou plusieurs sections sont portées d'un côté opposé à l'habituel, et que la formation qui en résulte se compose de sections placées dans un ordre variable, les deux sections de chaque peloton restant accolées autant que possible;

7° Tout mouvement de la compagnie dans les formations suivantes : *ligne déployée sur deux rangs*, *colonne de compagnie et à distance entière sur deux rangs*, *par le flanc à files doublées ou non*, *ligne de sections par le flanc à files doublées ou non*, *formations en échelons ou en échiquier sur deux rangs ou par le flanc*, se fait par un commandement préparatoire et un commandement d'exécution du capitaine, ou bien par un geste de lui.

Tout passage aux formations *sur un rang* et *par files*, tout mouvement dans ces formations, tout mouvement dans la compagnie *même sur deux rangs*, mais fractionnée en *chaîne* et *sou-*

tien ou *déployée* sur un front plus grand que le front de la compagnie sur un rang se fait aux commandements d'exécution ou aux gestes des chefs de section, auxquels s'adresse le capitaine;

8° Quand le capitaine veut faire de l'école de discipline, il choisit les mouvements les plus capables de précision et commande *Garde à vous* ou *Pas cadencé*. Dans ces mouvements, les qualités à rechercher sont l'*ensemble*, l'*ordre constant* et la *précision;* dans tout autre mouvement, il faut toujours que l'homme développe toute *son énergie*, il faut la *rapidité*, il faut que l'*ordre* soit rétabli le plus vite possible à toutes les ruptures; il faut le *silence;*

9° Sauf dans les mouvements expliqués tout au long dans le règlement et exécutés toujours de la même façon, soit à commandement, soit au geste, les chefs de sections doivent conduire leurs sections par le chemin le plus court et les moyens les plus simples en assurant 1° l'ordre, 2° la rapidité.

C'est l'indépendance indispensable de la section dans la compagnie, indépendance matérielle.

Ces règles générales peuvent paraître longues, mais elles permettent de manœuvrer sans jamais violer le règlement, sans être obligé d'inventer.

De cette façon le capitaine fixe clairement le but à atteindre, ne laisse pas ses subordonnés dans l'embarras de savoir ce qu'il veut, à lui l'idée, à eux l'exécution.

Nous avons vu, maintes fois, des faits semblables à celui rapporté plus bas et qui prouve la nécessité pour le capitaine de dire clairement ce qu'il veut et dans le langage de commandement : on exécute des mouvements dits d'assouplissement, des mouvements rapides, la compagnie est en *colonne de compagnie*, le capitaine commande *ligne déployée*. Les trois chefs de sections, pour aller plus vite, certains de répondre à l'idée de derrière la tête de leur chef, portent leurs trois sections à droite de la 1re, croyant gagner du temps... Si le capitaine avait dit : *Ligne déployée, 2e ou 3e section à droite,* cela ne serait pas arrivé.

Nous proposons le même classement des mouvements qu'à l'école d'escouade.

A. — 1). *Alignements.*— 2). *Ouvrir et serrer les rangs.*— 3). *Faire face en arrière de pied ferme.*

4. — 1). *Alignements.*

a). *Ligne déployée.*

38. Pour faire face rapidement à une direction légèrement oblique, le capitaine prescrit, à haute voix, au chef de la section de droite et à la 1re file de faire *face à tel point* qu'il peut indiquer aussi du geste; le fourrier se porte le plus rapidement possible sur l'alignement de cette file, et le capitaine commande *Face à X, à droite alignement.*

Le règlement donne le droit de prendre un alignement oblique, ce qui est souvent nécessaire; mais cet alignement régulier est lent. Nous disons : pour faire face rapidement à une direction *légèrement oblique*, car si l'angle est plus grand, c'est un changement de direction de pied ferme exécuté comme nous le verrons plus loin.

b). *Colonne de compagnie.*

La colonne de compagnie s'aligne régulièrement au commandement de *Guides sur la ligne*. Les guides appuient 1, 2 ou 3 pas à droite, les chefs de section se portent à leur droite et conservent les épaules parallèles à leur section ; le capitaine assure les guides sur la nouvelle direction en se plaçant derrière eux, le fourrier jalonne devant la file de gauche de la 1re section.

Pour prendre un alignement rapide oblique, le capitaine prescrit au guide de la 1re section de faire *face à tel point*. Les chefs de section se portent sur le flanc ; le capitaine, placé en arrière de la colonne, assure la direction du guide et commande *Face à X, à droite alignement.*

On aligne aussi bien avec les épaules parallèles à celles de la troupe que perpendiculaires, et dans les formations en *lignes de colonnes* dans le bataillon, on se règle plus facilement sur les compagnies de base, enfin on n'aura qu'une façon de faire pour toutes les formations.

c). *Colonne à distance entière.*

Comme la colonne de compagnie.

d). *Par le flanc.*

Comme la section.

e). *Ligne de sections par le flanc.*

Comme la section ; les sections sont à la même hauteur, en principe, mais elles conservent toujours une certaine indépendance; il n'y a donc pas d'alignement régulier.

f). *Formations dérivées, formations sur un rang et par files.*

N'ont que l'alignement par section.

2). *Ouvrir et serrer les rangs.*

Comme le règlement, ne s'applique qu'aux formations sur deux rangs.

3). *Face en arrière de pied ferme.*

Comme le règlement.

B. — 1). *Marche en avant, en arrière, oblique.* — 2). *S'arrêter.* — 3). *Changer de direction de pied ferme.* — 4). *Et en marche.* — 5). *Tourner.* — 6). *S'agenouiller et se coucher.*

1. *Marche en avant, en arrière, oblique.*

Comme le règlement actuel; toutefois spécifier que les formations en colonne et par le flanc peuvent exécuter la marche oblique.

5. — 2. *S'arrêter.*

Lorsqu'on veut faire face à une direction *légèrement* oblique et s'arrêter de suite, dans toutes les formations le capitaine commande *Face à X, compagnie halte;* la compagnie s'arrête et s'aligne obliquement comme à l'école d'escouade.

Légèrement, c'est-à-dire quand le tourner est difficile à bien faire.

Ce mouvement est aussi un changement de direction, mais il ne peut y avoir de confusion, puisque dans tous les autres cas, *changement de direction* pour continuer à marcher, *tourner,* pour marcher ou s'arrêter, etc., on commande *changement de direction à droite* ou *tourner.*

6. — 3. *Changement de direction de pied ferme.*

a). *Ligne déployée.*

La compagnie change de direction comme la section au commandement de ***Tournez à droite, marche*** ou ***Face à X, tournez à droite, marche.***

La 1re section tourne comme si elle était isolée. Les autres sections sont conduites par leurs chefs à leur place.

Dans ce cas, les 2e, 3e, 4e sections exécutent un changement de direction dans lequel le pivot fait le pas de plus de 25 centimètres; ce que nous demandons de mettre dans le règlement, à l'article des changements de direction de l'école d'escouade.

b). *Colonne de compagnie.*

Comme le règlement.

c). *Colonne à distance entière.*

Comme la colonne de compagnie.

d). *Par le flanc.*

Comme le règlement.

e). *Ligne de section par le flanc.*

Comme la colonne de compagnie.

f). *Formations dérivées.*

Par des *tourner* ou des *par file*, suivant que les sections sont en ligne ou par le flanc.

4. *Changement de direction en marche.*

a) *Ligne déployée.*

Comme le règlement[1], avec le commandement de *Face à X, changement de direction à droite*, si c'est nécessaire. Comme pour la section, normalement le pivot fait le pas de 25 centimètres, mais il peut être plus petit ou plus grand.

---

[1] Il est bien entendu que lorsque nous disons : Comme le règlement actuel, c'est une indication générale et nous n'entendons pas conserver toujours la même rigidité.

b) Colonne de compagnie.

Comme le règlement, avec ***Face à X, changement de direction à droite,*** si c'est nécessaire.

c) Colonne à distance entière.

Comme le règlement et comme ci-dessus.

d) Par le flanc.

Comme le règlement et comme ci-dessus.

e) Ligne de section par le flanc.

Par le moyen actuel de la colonne de compagnie par le flanc, avec ***Face à X,*** si c'est nécessaire.

f) Formations dérivées.

Par des changements de direction de front ou des ***par file.***

Dans ce mouvement, qui est le même pour la colonne de compagnie par le flanc, le mouvement normal est celui du règlement. La section du pivot fait le pas de 37 centimètres et décrit un cercle d'un rayon égal à la distance (20 pas) qui sépare les guides des deux sections du pivot et de l'aile marchante ; mais ce mouvement à grand cercle, dont la nécessité s'impose dans une ligne de colonnes de compagnie par le flanc, a souvent besoin d'être modifié à cause du manque de place, ou bien, si l'on veut faire rapidement face à une nouvelle direction (le cas du tourner que nous examinons plus loin), il faut alors décrire un cercle plus petit. Le pivot fait le pas en conséquence, l'aile marchante conservant son pas de 75 centimètres. Bien entendu, comme pour la section, l'indication de *Face à X,* fait varier l'angle du changement de direction.

7. — 5. *Tourner.*

a) Ligne déployée.

La compagnie tourne comme la section ; la 1re section comme si elle était isolée, les autres conduites au pas gymnastique par leur chef, aux commandements de :

Tournez à droite, marche ;
Face à X, tournez à droite, marche ;

Tournez à droite, halte ;
Face à X, tournez à droite, halte.

b) *Colonne de compagnie.*

Tourne comme la section, chaque section tournant au même point que la 1re, avec *Face à X, tournez à droite, marche;* mais sans le *Tournez à droite, halte*. C'est au capitaine à arrêter la compagnie quand elle a tourné tout entière.

c) *Colonne à distance entière.*

Comme la colonne de compagnie.

d) *Par le flanc.*

N'existe pas.

e) *Ligne de sections par le flanc.*

La section du pivot fait immédiatement par file à gauche sans décrire le cercle de vingt pas, les autres sections sont conduites au pas gymnastique sur la nouvelle ligne.

f) *Formations dérivées.*

Les sections tournent si elles sont en ligne; on fait faire par file à gauche si elles sont par le flanc.

6. *S'agenouiller et se coucher.*

Comme la section.

8. C. *Rassemblement* et *ralliement.*

Le rassemblement a lieu, en principe, en colonne de compagnie, au commandement de : *Rassemblement.* Le capitaine peut rassembler dans n'importe quelle formation en commandant :

Rassemblement en ligne déployée;
Rassemblement par le flanc ;
Rassemblement en ligne de section par le flanc.

En principe, pour *la ligne déployée*, il se place devant le centre de la 2e section ; *par le flanc*, devant le guide de tête; *en ligne de section*, devant le guide de la 2e section.

Le *ralliement* a lieu par section, dans les conditions que nous

avons dites, c'est-à-dire pour grouper une unité très en désordre ou des unités mélangées ; les sections ainsi obtenues se placent, en principe, les unes à côté des autres. Le capitaine se place au point où il veut que soit ralliée une des sections du centre.

Comme pour la section, ajouter :

1° *Répartition du commandement* dans une troupe formée de deux compagnies mélangées ;

2° *Exécution de quelques mouvements dans cette situation.* — Ralliement, faire face à droite et à gauche ; se porter en avant, en arrière, par échelons. Colonne contre la cavalerie. Feux. Charge à la baïonnette. Rassemblement.

La compagnie doit être exercée à se former, rapidement et sans bruit, en colonne de compagnie ou de sections, ou en ligne, sur un emplacement désigné. (Règlement allemand.)

Certes, il n'est pas toujours possible de remettre en ordre une troupe d'infanterie qui vient de livrer un violent combat ; mais c'est pour les officiers un devoir impérieux que d'employer toute leur énergie à reformer leurs troupes en désordre. Chez les Prussiens, à Frœschwiller, apparaît la volonté plus ou moins suivie d'effets de marcher de résultats en résultats. (Général Bonnal.)

D. *Manœuvre au geste.*

Se fait d'après les mêmes principes que l'escouade. Tout geste du capitaine est répété par les chefs de section quand la compagnie est en colonne ou par le flanc.

9. *Observation au sujet des différentes formations en butte au feu, pendant la marche en avant et en terrain découvert.*

Dans toutes les formations employées sous le feu un peu vif, formations *sur un rang*, et *par files*, *ligne de sections par le flanc*, formations *par échelons*, ou *en échiquier*, les sections jouissent *d'une certaine indépendance ;* mais, pour traverser des espaces découverts, il serait quelquefois dangereux de vouloir conserver l'alignement, même dans la section. On peut procéder de la façon suivante : quand l'ordre de se porter en avant est

donné par le capitaine, ou en cas d'urgence par le chef de section, chaque chef de section peut jalonner ou faire jalonner son nouveau point d'arrêt, ou simplement l'indiquer à ses hommes. A un signal les hommes traversent la zone battue le plus rapidement possible, sans se régler les uns sur les autres, mais avec *la condition absolue* de se reformer en ordre dans la formation indiquée entre les jalonneurs ou à la place donnée.

« On conserve le plus longtemps possible une manœuvre correcte, mais il ne faut pas jouer avec le feu, et dépasser la limite d'élasticité. »

« Un désordre momentané peut être encore de l'ordre si chacun a la volonté de concourir au prompt rétablissement de la cohésion. »

« En un mot, ne pas enseigner le désordre, mais la façon de se remettre rapidement en ordre. »

Le capitaine peut employer ce procédé pour toute la compagnie et dans toutes les formations. Tant que le feu n'est pas ouvert, les sections peuvent s'échelonner; mais, quand le feu est ouvert, il faut, sauf difficulté de terrain, les mettre les unes à hauteur des autres, si toutes doivent tirer.

Ce procédé, qui peut servir également dans une marche en retraite, est excellent, mais il ne faut pas en abuser.

A Frœschwiller, la 44e brigade prussienne (von Skopp), celle qui a entamé le mouvement de flanc sur la droite française, trois bataillons du 32e et deux du 94e ont traversé le pont de Querstett à la course dans une apparence de désordre; mais de cette fourmillère s'est dégagé sans hésitation un dispositif très régulier en ligne de colonnes de compagnie.

10. E. *Passage d'une formation à une autre.*

Le règlement doit donner quelques types de mouvements; ces derniers, expliqués tout au long, serviront pour l'école de discipline.

Quant aux autres mouvements si nombreux, le règlement doit se contenter de donner le vocabulaire, c'est-à-dire les commandements, de façon à créer l'unité de langage. Ces mouvements seront faits au moyen des règles générales.

Voici une série de mouvements pour une des formations. Il en serait de même pour toutes.

Règle générale. — Il s'agit, dans tous les commandements de formations sur deux rangs et à files doublées; si l'on veut des formations sur un rang, par files ou par le flanc par deux, on ajoute au commandement ordinaire : *Sur un rang, par files,* ou *sans doubler*.

1° *Passer de la ligne déployée à :*

Colonne de compagnie.

Colonne de compagnie ou colonne de compagnie, en avant.

Colonne de compagnie, face à X, face à droite, face à gauche.

Colonne de compagnie, sur la 2e, 3e, 4e section.

Colonne de compagnie, sur la 2e, 3e, 4e section, face à X, face à droite, face à gauche.

Colonne à distance entière.

Colonne à distance entière ou colonne à distance entière, en avant.

Colonne à D. E , face à X, face à D., face à G.

Colonne à D. E., sur 2e, 3e, 4e section.

Colonne à D. E., sur 2e, 3e, 4e section, face à X, face à D., face à G.

Par le flanc.

Par le flanc droit.

Par le flanc gauche.

Ligne de sections par le flanc.

Ligne de sections, par le flanc droit, par le flanc gauche, ou ligne de sections, etc., en avant.

Ligne de sections, par le flanc droit ou gauche, face à X, à D., ou à G.

Ligne de sections, par le flanc droit ou gauche, face à X, ou D., ou G., 2e ou 3e section à droite ou à gauche.

Colonne contre la cavalerie.

Colonne contre la cavalerie.

Colonne contre la cavalerie, face à X, D., G.

En échelons.

En échelon (en avant ou en arrière, si c'est sur une section des ailes) sur la Xe section (celle qui a le moins à bouger).

(Par le flanc droit ou gauche, si l'on veut mettre les sections par le flanc.)

A X pas d'intervalle et X pas de distance.

En échelon sur la Xe section, etc., face à X, D., G.

En échiquier.

En échiquier, 1re et 3e sections en avant (par le flanc, si l'on veut), à X pas d'intervalle et X pas de distance.

En échiquier, etc., face à X, D., G.

Colonne de route.

Colonne par demi-section, escouade, face à X, D., G.

Colonne à demi-distance, par section, demi-section et escouade, face à X, D., G.

Ligne déployée sur un rang ou par files.

Sur un rang ou par files, face à X, D., G.

X^e section de direction.

Nous conservons la colonne contre la cavalerie, bien que de tout temps on ait pu repousser la cavalerie en restant en ligne, debout et même couché.

« En 1813, l'infanterie de Macdonald, à la Katzbach, repousse la cavalerie prussienne rien qu'avec ses baïonnettes, la pluie empêchant de tirer.

« En 1870, le 93e prussien, à Rezonville, se couche tout simplement ; de deux compagnies prussiennes qui avaient fait le même mouvement à Sadowa, un seul homme avait été atteint par les cavaliers, il s'était relevé pour courir vers les soutiens.

« Le soir de Beaumont, deux compagnies du 27e prussien ne se laissent pas entamer par les charges du 5e cuirassiers français ; l'une d'elles est en masse sur quatre rangs, l'autre est en tirailleurs et n'ouvre le feu qu'à 50 mètres, au commandement de son capitaine.

« A Rezonville, les 6e et 7e compagnies du 52e prussien restent en ligne devant l'attaque du régiment de cuirassiers de la garde et ouvrent le feu à 150 pas après avoir, dit un sous-officier français, exécuté les mouvements pour apprêter les armes, avec une correction admirable.

« La plupart des compagnies du 32e prussien en avant de Morsbronn, le 6 août, sont restées en tirailleurs devant l'attaque des 8e et 9e cuirassiers et à la place où elles se trouvaient.

« En Crimée, raconte le général Fay, un bataillon anglais, chargé par la cavalerie russe, attendit l'arme au pied jusqu'à 50 pas. A ce moment seulement, son chef, un colonel et qui allumait son cigare, commanda : *Apprêtez armes*. Le mouvement fut exécuté avec une impeccable correction, et, avant qu'un coup de fusil ne fût tiré, les Russes s'écoulaient à droite et à gauche. »

Malgré tout, il faut conserver la colonne, elle ne servira pas souvent, mais il y aura de si furieuses attaques de la cavalerie dans la prochaine guerre.

« On doit prévoir que, dans la prochaine guerre, les troupes d'infanterie en seconde ligne ou en réserve, les colonnes allant prendre leurs emplacements de combat, seront l'objet d'attaques de cavalerie, menées par des divisions entières qui, après avoir contourné un des flancs de l'armée, viendraient faire irruption par surprise sur ses derrières pour y semer le désordre ou la panique. Les guerres de 1812, 1813, 1814 (Grouchy à Vauxchamps) fourmillent d'exemples de cette nature. Or, la tactique de la cavalerie, sa remonte, le dressage de ses chevaux et leur entraînement ont progressé depuis cette époque et tout particulièrement depuis dix ans. Il en résulte pour l'infanterie l'obligation en toutes circonstances, et quelle que soit sa formation du moment, de repousser victorieusement une attaque soudaine non pas seulement de quelques escadrons, mais bien de plusieurs milliers de cavaliers.

« L'empereur d'Allemagne, Guillaume II, nous a indiqué que c'était bien sa façon de voir en conduisant lui-même à l'attaque, pendant les manœuvres d'Alsace, deux divisions de cavalerie. »

ÉCOLE DE BATAILLON

« Le progrès tactique, c'est la recherche constante de tout ce qui peut perfectionner l'armée à titre d'instrument, c'est l'assouplissement des grandes unités, c'est la manœuvre, c'est la recherche constante des procédés nouveaux. Perfectionnons l'instrument. En ce qui concerne l'infanterie, ayons des unités manœuvrières. » (Général Maillard.)

« La marche en avant sera laborieuse, les unités seront décapitées, la victoire restera au plus tenace, à l'armée qui, à courage et à nombre à peu près égaux, aura su développer jusqu'à ses dernières limites l'initiative du temps de paix; car je ne vois pas ce qui serait capable d'amener jusqu'à la position de l'ennemi des troupes sans chefs, chancelantes, si l'esprit d'initiative ne leur avait pas été inoculé à fond dès le temps de paix. » (Commandant Auger.)

« On passe d'une colonne à une autre par le chemin le plus court. Les compagnies se mettent en mouvement au commandement de leurs chefs. Dans les mouvements en formation de rassemblement, les premiers pelotons de toutes les compagnies juxtaposées doivent être alignés entre eux ; pour les autres pelotons, on n'exige pas un alignement général. Les formes et les principes réglementaires ne répondent qu'aux hypothèses les plus simples, et devant l'ennemi ils devront fréquemment subir des modifications. » (Règlement allemand.)

« L'uniformité absolue dans les évolutions des compagnies n'étant pas possible à la guerre, ne doit pas être exigée dans les exercices. Il faut chercher surtout à développer la mobilité des compagnies, ainsi que la décision, l'initiative et le coup d'œil militaire de leurs chefs. » (Règlement autrichien.)

Le règlement prussien de 1847 disait : « Les bataillons et les brigades se portent à leur place par le chemin le plus court et par des mouvements appropriés au terrain. »

« Je dis qu'il ne faut garder dans l'ordonnance que ce qui est applicable à la guerre. » (Général Morand, *L'Armée selon la Charte*.

Nous proposons d'ajouter aux formations actuelles du batail-

lon : *la ligne de compagnies par le flanc* et *la ligne de sections par le flanc*, pour les raisons déjà données.

Actuellement, l'école de bataillon renferme un grand nombre de mouvements à rangs serrés ; nous demandons leur suppression à peu près complète et leur remplacement par des mouvements d'assouplissement dont les commandements seuls seraient prescrits ; en un mot, ce que nous avons demandé pour la compagnie, les compagnies dans le bataillon prenant la liberté de manœuvre accordée aux sections dans la compagnie, sauf dans les mouvements prévus et expliqués.

On peut admettre, en effet, que la manœuvre d'ensemble est interdite à un bataillon sur pied de guerre, et qu'elle est bien difficile à un bataillon du pied de paix. Il ne paraît pas utile d'ailleurs, sauf quelques mouvements de maniement d'armes à exécuter dans une formation serrée, départ, arrêt de formations serrées, par le flanc droit, etc., il ne paraît pas utile de rechercher pour les mouvements de cette école l'ensemble et un caractère rigide, car le bataillon ne peut être, au moins de cette manière, une unité d'éducation.

On passe beaucoup de temps à ce rang serré, et l'on atteint rarement à un très bon résultat, pour des causes diverses : commandements du chef de bataillon mal entendus dans certaines formations, répétition forcément tardive par les capitaines[1] ; monotone répétition de mouvements dont le but échappe et où le soldat prend peu d'intérêt à une époque où il a déjà fait tous les mouvements élémentaires des centaines de fois. De plus, le soldat acquiert vite l'assurance qu'il est possible de se relâcher. « Le soldat perd bien les qualités de correction, de vivacité, d'attention que fait naître à grand' peine l'instruction individuelle, lorsque, placé dans les rangs d'une troupe nombreuse, il voit ses fautes passer inaperçues » ; car, le chef occupé de ses distances, de ses intervalles, de l'alignement des sections intérieures, véritable cauchemar, ne peut toujours le voir, et, le voit-il, il ne peut rectifier comme il le voudrait, car il n'est pas

---

[1] A ce sujet, nous demandons que tout mouvement de caractère rigide, d'école de discipline, soit exécuté par les hommes au commandement d'exécution du chef de bataillon, et non répété par les capitaines. C'est le moyen d'avoir l'ensemble, la cohésion apparente, visible et qui fait impression sur l'esprit du soldat.

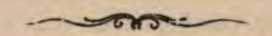
le maître. On peut conclure que cette manœuvre est bien souvent une école d'indiscipline. D'autre part, quelle application fait-on des neuf dixièmes des mouvements? Dans les revues, les inspections, par suite du terrain, les mouvements réglementaires sont rarement possibles; aussi il arrive que souvent dans les revues en public, les bataillons se présentent d'une façon atroce, les alignements sont interminables, etc.

Pourquoi donc réglementer tous ces mouvements dont l'application sera si peu fréquente en parade, encore moins aux manœuvres et au combat, et qui ne font pas travailler l'intelligence des chefs. Gardons-en quelques-uns, susceptibles de précision et de bonne exécution et qu'on les fasse très bien.

Pour le reste, posons des règles générales, donnons un vocabulaire semblable d'ailleurs à celui de l'école de compagnie, et laissons à la compagnie le soin de prendre sa place comme son chef l'entend : faire par le plus court, mais sans que l'ordre soit troublé. « Les anciens règlements prescrivaient de se porter obliquement au point à occuper; le déploiement carré n'avait lieu que pour les formations serrées en masse. » (Général PHILEBERT.)

Il en résultera une plus grande vivacité de manœuvre. L'attention que chacun devra apporter, puisque ce ne sera pas toujours la même chose, rendra l'exercice moins lourd, plus profitable et plus intéressant. Il semble que ce sera un bon moyen pour développer l'initiative et l'esprit de décision.

Capitaine DUTRUT,
Professeur adjoint à l'Ecole spéciale militaire.



UNE BRIGADE ALLEMANDE D'INFANTERIE

AU COMBAT

(Borny, Noisseville, Villers-Bretonneux, Saint-Quentin[1].)

VERMAND ET SAINT-QUENTIN

(18-19 JANVIER 1871).

Dans la journée du 27 novembre, la 3e brigade, de toutes les autres fractions de la Ire armée, avait été de beaucoup la plus éprouvée — les pertes des régiments du VIIIe corps se montaient à 70 hommes en moyenne — ; aussi fut-elle désignée pour former à Amiens la réserve de l'armée d'observation de la Somme.

Le dernier envoi des hommes de complément, parti d'Allemagne au commencement de novembre, arrivait sur ces entrefaites et permettait de combler les vides creusés par la rude journée de Villers-Bretonneux.

Néanmoins, la 3e brigade ne figurera plus d'une façon active, sur le théâtre d'opérations de la Ire armée qu'à partir de la seconde quinzaine de janvier.

Elle va, dès la fin de novembre, former une sorte de détachement manœuvrant autour d'Amiens, entre le VIIIe corps, qui opère vers Péronne, et le Ier corps, qui est à Rouen.

Ce dernier, à chaque mouvement des mobiles du général Roy sur la basse Seine, réclamait des renforts que l'on se hâtait de

---

[1] Voir la livraison de décembre 1900 et celles de 1901.

faire rentrer à Amiens, lorsque le général Faidherbe esquissait une de ses pointes sur la Somme et réciproquement.

A Pont-Noyelles, la 3e brigade sera en réserve à la disposition du général en chef et n'aura pas occasion de s'engager.

Pendant la journée de Bapaume, le 4e régiment sera à Amiens, le 44e à Rouen.

Le 10 janvier, la brigade est de nouveau réunie et forme, avec deux bataillons du 1er régiment et 4 batteries, un détachement gardant les passages de l'Hallue; les bataillons comptaient 800 hommes à la 3e brigade, 900 au 1er régiment, tous les convalescents en état de marcher étaient rentrés dans le rang.

Le 13, le détachement passait sous les ordres du général von Grœben, commandant la 3e division de cavalerie, et comprenait alors :

8 bataillons d'infanterie, 3 escadrons, 4 batteries, sous le général Memerty;

11 escadrons et 1 batterie, sous le général Dohna.

Le 16 janvier, la marche vers l'Est était entamée, marche qui devait aboutir à la bataille de Saint-Quentin.

Au repos depuis sept semaines, la 3e brigade aurait donc dû se trouver dans des conditions exceptionnelles pour reprendre la campagne; en outre, les coups terribles infligés à l'armée de la Loire par le prince Frédéric-Charles venaient d'être portés à la connaissance des troupes et étaient bien faits pour exciter leur émulation. Chacun sentait la guerre sur le point de finir et, puisque cette infatigable armée du Nord venait encore, en quelque sorte, offrir le combat, il fallait profiter de l'occasion et ne plus se contenter de demi-victoires comme Pont-Noyelles et Bapaume.

N'était-ce point humiliant d'être obligé de s'avouer que, dans ces deux journées, l'ennemi avait choisi son lieu et son heure pour effectuer sa retraite, sans que l'on se fût trouvé en état de l'inquiéter? Pour effacer tout cela, il faudrait un petit Sedan. Le petit Sedan fut bien préparé, mais le général Grœben « manqua d'estomac » et la 3e brigade aussi.

Un coup d'œil sur l'armée française du Nord n'est pas de trop. Formée à deux corps d'armée de deux divisions, avec, en plus,

deux brigades non endivisionnées, l'armée du Nord eût été très redoutable si elle n'eût contenu dans son sein deux causes principales d'infériorité :

1° La faiblesse de son artillerie; 2° la présence des mobilisés.

L'artillerie, il est vrai, comptait au total 100 pièces de canon, mais les calibres variaient du 12 de campagne au 4 de montagne (26) en passant par l'obusier lisse.

Les régiments de mobiles, dont une partie des chefs avaient été remplacés après Villers-Bretonneux, avaient vaillamment réparé depuis leurs défaillances du début : aguerris par de nombreux combats, ils pouvaient figurer honorablement à côté des régiments de marche.

Il n'en était malheureusement pas de même des vingt et un bataillons de gardes nationaux mobilisés. Inutilisés, et pour cause, à Pont-Noyelles, ils compromettaient, à Bapaume, le succès définitif par leur piteuse attitude du côté de Beugnâtre.

A cela, il faut ajouter l'état de dénûment extrême dans lequel se trouvait l'armée du Nord et la diversité extraordinaire de son armement — la brigade Pauly, armée de fusils à tabatière, reçut 300 chassepots l'avant-veille de la bataille de Saint-Quentin — ; enfin, dans certains bataillons, les hommes tirèrent, le 19 janvier, leur premier coup de fusil.

Dans son ensemble, l'armée française allait opposer aux 27,000 fantassins, aux 5,500 cavaliers et aux 161 canons de l'adversaire, 28,000 fantassins, dont plus de 8,000 mobilisés, 500 dragons et gendarmes et 100 pièces diverses d'artillerie.

Vermand (18 janvier).

Le 18 janvier, à 8 heures du matin, le détachement Grœben rompait de Cléry-sur-Somme pour marcher par Vermand sur Saint-Quentin.

La 15e division franchissait la Somme, au même moment, à Brie et Saint-Christ, et marchait sur Beauvois.

Le général Kummer, commandant la 15e division, avait le commandement de ces deux fractions, qui formaient l'aile gauche

de la Ire armée. Les autres troupes de cette armée opéraient au sud de la Somme.

A 12 kilomètres de là, le 22e corps français quittait à la même heure ses cantonnements de Vermand et de Pœuilly pour marcher par Beauvois sur Saint-Quentin, tandis que, plus au Nord, le 23e corps, marchant parallèlement au détachement Grœben, quittait Roisel et s'engageait sur la route de Vermand. Il allait nécessairement y avoir rencontre.

Un peu avant midi, la colonne Grœben, arrivée à Doingt, entendait à 10 kilomètres dans le Sud le bruit de la canonnade engagée par la 15e division sur les dernières troupes du 22e corps.

La marche est aussitôt reprise, et pendant que la cavalerie de la colonne (général Dohna) prend par Cartigny et Hancourt, l'infanterie du général Memerty s'avance sur la route de Beauvois.

Au carrefour d'Estrées-en-Chaussée, à 2 heures, l'avant-garde (4e régiment) trouve le général Kummer dirigeant le combat de la 15e division; la tête d'avant-garde $\left(\frac{I}{4}\right)$ continue sur la ferme de Cauvigny pour y renforcer des fractions de la 15e division aux prises avec de nouvelles forces ennemies venant de l'Est. Peu après, le bataillon était rappelé et la colonne s'engageait sur la vie romaine.

Pœuilly, occupé par des troupes du 23e corps, est enlevé par le 4e régiment, qui pousse ensuite sur le plateau de Vermand; là, arrêté par des forces supérieures, il entame une fusillade qui ne cessera qu'à la nuit.

Le général Memerty y est dangereusement blessé; le colonel Massow, du 1er régiment, le remplace dans son commandement.

A 5 heures, le combat était terminé; le détachement Grœben prenait ses cantonnements à Pœuilly et Vraignes (infanterie et artillerie), Fléchin et Hancourt (cavalerie);

La 15e division cantonnait à Caulaincourt et Beauvois;

L'ennemi était en retraite sur Saint-Quentin.

Les pertes du 4e régiment se montaient à 5 officiers, 203 hommes.

Le combat du 4e régiment à Pœuilly sera étudié plus tard en détail.

Saint-Quentin (19 janvier).

Dans la soirée du 18, le général Kummer, commandant l'aile gauche, recevait du général en chef les instructions pour la journée du lendemain.

Ces instructions pouvaient se résumer ainsi : « S'ébranler à 8 heures du matin et s'avancer par les deux routes de Vermand et d'Étreillers sur Saint-Quentin pour attaquer les forces ennemies qui lui feront face, en s'efforçant, autant que possible, de les déborder au Nord ».

Le général en chef ajoutait : « Il faut terminer la guerre dès demain ; il s'agit, avec toutes nos forces réunies et notre artillerie déployée, de pousser énergiquement en avant pour culbuter tout ce que l'ennemi peut nous opposer.

« Dans le cas où il n'attendrait pas notre attaque, on le poursuivrait énergiquement avec toutes nos forces. L'expérience a appris, en effet, que contre des troupes si faiblement organisées, c'est moins le combat lui-même qui donne les plus grands résultats que son action dissolvante. »

La 15e division recevait l'ordre de marcher par Étreillers,

L'infanterie du général Grœben par Vermand ;

La cavalerie Dohna, s'élevant au Nord-Est, devait chercher à atteindre la route de Cambrai.

Le 19 janvier, à 8 heures du matin, l'avant-garde du colonel Massow rompait de Pœuilly et s'engageait sur la chaussée romaine.

La brigade Dohna, à laquelle, par une singulière anomalie eu égard à sa mission, on avait enlevé quatre de ses escadrons et quatre pièces de sa batterie à cheval, se portait de Fléchin sur Bellenglise par Soyécourt et Vadencourt.

D'après la suite des événements ultérieurs, le détachement Grœben paraît avoir marché dans l'ordre ci-après :

L'avant-garde de la colonne Massow était sous le commandement du lieutenant-colonel de Pestel, du 7e uhlans, et comprenait :

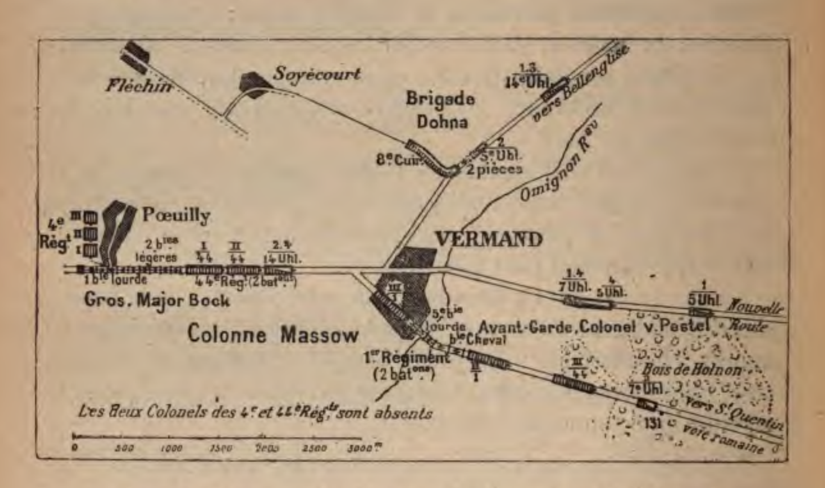
3 bataillons, 5 escadrons, 10 pièces d'artillerie.

Le gros, sous le commandement du major Bock, du 44e, comprenait :

5 bataillons, 2 escadrons, 3 batteries.

La brigade Dohna ne comptait plus que :

7 escadrons, 2 canons.



La journée s'annonçait triste et pluvieuse. Le dégel était survenu depuis quelques jours, et les routes, défoncées par les passages continuels de troupes, étaient recouvertes d'une boue épaisse retardant considérablement la marche.

L'avant-garde entrait à Vermand vers 9 heures, y ramassait quelques traînards et continuait par la voie romaine; quatre des escadrons de tête prenaient par le nord de la ville et s'engageaient sur la nouvelle route par le pont de l'Abbaye.

Vers 10 heures, l'escadron de pointe, $\frac{2^e}{7^e \text{ uh.}}$, parvenu aux abords de la cote 131, dans le bois de Holnon, se repliait en annonçant l'approche d'une colonne ennemie suivant la chaussée.

Le $\frac{\text{III}}{44}$ déploie aussitôt ses deux compagnies de tête (10e, 11e) à droite et à gauche de la route; les 9e, 12e s'engagent sous bois et cherchent à gagner les flancs de l'ennemi qui a pris posi-

tion : bataillon de voltigeurs du Nord, division Robin, ayant cantonné à Holnon.

La fusillade ne tarde pas à éclater ; l'ennemi, menacé sur ses flancs, se replie, évacue le bois ; il est recueilli par d'autres troupes assez nombreuses qui garnissent la face ouest de Holnon.

Soumis, à sa sortie du bois, à des feux d'infanterie et d'artillerie, le $\frac{III}{44}$ descend rapidement dans le ravin, et les 10e et 11e compagnies viennent s'établir un peu en arrière de la crête, à 300 mètres du village, prêtes à se porter en avant ; le $\frac{II}{1}$ à son tour vient se masser derrière le $\frac{III}{44}$ pendant que l'artillerie de l'avant-garde, prenant position au nord de la route, à la lisière même du bois, canonne à moins de 800 mètres les défenseurs du village.

Il était un peu plus de 10 h. 1/4. De la lisière est des bois, où le général Grœben venait d'arriver, on découvrait presque dans son entier le futur champ de bataille.

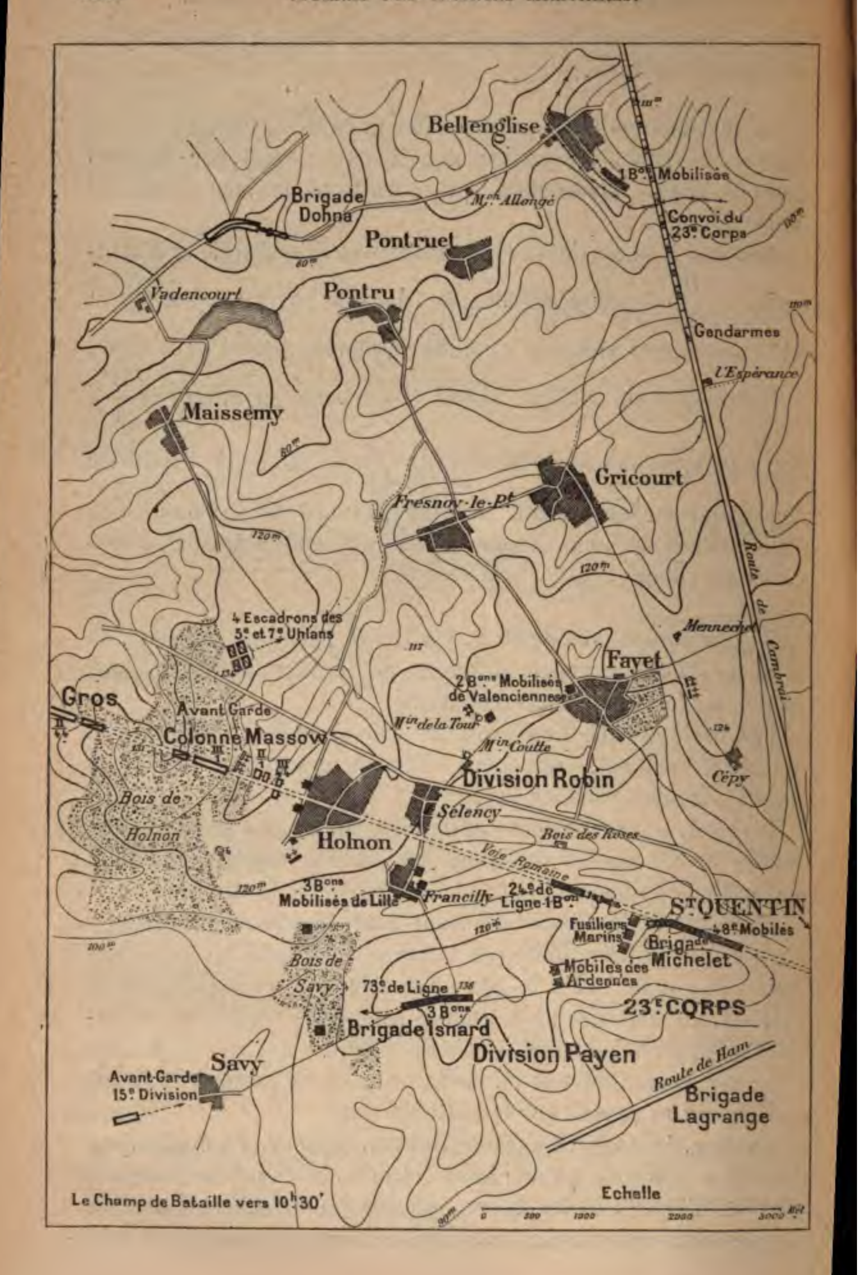
Les craintes que l'on avait de voir l'ennemi se dérober et refuser le combat, tombaient d'elles-mêmes devant le tableau qui se déroulait sous les yeux :

D'abord, le grondement continu du canon, qui se faisait entendre à une dizaine de kilomètres dans le sud-est, indiquait une action chaudement engagée du côté de la 16e division.

En avant de la 15e division tout était silencieux. L'horizon y était d'ailleurs très limité par la corne fortement accentuée des bois de Holnon ; mais là non plus, l'ennemi ne battait pas en retraite, au contraire ; les troupes françaises venues de Saint-Quentin marchaient sur les bois de Savy.

Le mouvement de terrain de la cote 138 ne permettait pas de voir ce qui se passait sur la route de Ham.

En face, les trois villages de Holnon, Selency, Francilly, semblaient n'en former qu'un ; leurs clôtures, leurs jardins vastes et plantés d'arbres ne laissaient que très imparfaitement deviner les positions adverses ; mais au delà, la voie romaine était cou-


Bellenglise
1 Bon Mobilisés
M^in Allongé
Brigade Dohna
Convoi du 23e Corps
Pontruet
Vadencourt
Pontru
Gendarmes
L'Espérance
Maissemy
Gricourt
Fresnoy-le-P^t
Route de Cambrai
4 Escadrons des 5e et 7e Uhlans
Menneche
Fayet
2 B^ons Mobilisés de Valenciennes
Gros
Avant Garde
M^in de la Tour
Colonne Massow
M^in Coutte
Division Robin
Cépy
Bois de Holnon
Sélency
Holnon
Bois des Roses
Voie Romaine
3 B^ons Mobilisés de Lille
Francilly
24e de Ligne 1 B^on
S^T QUENTIN
Fusiliers Marins
48e Mobiles
Brigade Michelet
Bois de Savy
Mobiles des Ardennes
73e de Ligne
3 B^ons
23e CORPS
Brigade Isnard
Division Payen
Savy
Route de Ham
Avant-Garde 15e Division
Brigade Lagrange
Le Champ de Bataille vers 10^h 30'
Echelle

verte de troupes sortant de la ville, dont les unes venaient disparaître aux abords de Francilly, tandis que les autres semblaient s'établir en réserve au sud de la chaussée.

A gauche, une longue croupe partait de Selency dans la direction du nord-est, laissant voir à 3,500 mètres environ les premières maisons et l'église de Fayet ; puis, le terrain continuant à s'élever, on distinguait, un peu à gauche de l'église, les arbres de la route de Cambrai. On en était à 5 kilomètres.

Fayet était-il occupé ? C'était probable ; une batterie et un bataillon environ étaient au moulin de la Tour, à 1000 mètres en avant du village.

Les quatre escadrons de uhlans flanquant la colonne à gauche étaient arrivés depuis quelque temps aux abords de la cote 134 et l'on voyait leurs patrouilles s'engager sur Fayet et sur Fresnoy.

Il fallait donc, pour se conformer aux instructions du général en chef :

1° Aborder l'ennemi de front pour le rejeter sur Saint-Quentin, en se reliant au sud avec la 15e division, c'est-à-dire pousser par Holnon, Selency et Francilly sur la voie romaine ;

2° Essayer de le déborder au nord pour appuyer la cavalerie Dohna qui, réduite à sept escadrons, sans infanterie et presque sans artillerie, n'était réellement pas en état de remplir convenablement sa mission. De ce côté, la direction sur Fayet était tout indiquée.

Le général Grœben paraît avoir adopté les mesures suivantes :

L'avant-garde attaquera par la voie romaine ; elle tiendra solidement Holnon et Selency, et attendra, avant de pousser plus avant, que la 15e division soit parvenue à sa hauteur.

Le gros marchera par Holnon sur Fayet.

Vers 10 h. 1/2, la préparation par l'artillerie étant jugée suffisante, le $\frac{\text{III}}{44}$, renforcé par deux compagnies du 1er régiment, marche sur Holnon.

L'ennemi évacue rapidement le village, et les compagnies de

Six compagnies du gros, arrêtées devant Fayet ;

Le bataillon qui devait former la réserve de cette première ligne, distrait de sa mission, a été envoyé à Selency $\left(\frac{I}{4}\right)$;

Le reste du gros $\left(\frac{II, III}{4}\right)$ arrive à Holnon ;

L'artillerie est au moulin Coutte ; les trois escadrons flanquent à gauche.

Cette fâcheuse disposition : trop grand éloignement des réserves $\left(\frac{II, III}{4}\right)$, ne permettait pas, pour l'instant, de tenter quelque chose de sérieux sur Fayet ; l'artillerie allemande continuait donc seule le combat, tirant sur le village et sur les batteries françaises du plateau de Cépy.

Des tirailleurs français enhardis par l'inaction de l'infanterie prussienne, sortaient bientôt de Fayet et, profitant des abris que le terrain broussailleux présentait aux abords du moulin Coutte, venaient s'embusquer à bonne portée des batteries allemandes.

Vers midi 1/2, ces dernières, dont les pertes commençaient à devenir sérieuses et « les munitions venant à faire défaut », dit la *Relation officielle*, abandonnaient leur position et venaient derrière Holnon attendre leur réapprovisionnement.

Prise de Fayet. — Pour masquer ce mouvement, ou plutôt pour en atténuer les effets, le major Bock, commandant du gros, faisait aussitôt porter les six compagnies du moulin de la Tour en avant ; à l'extrémité du plateau, à 300 mètres des premières maisons, la ligne s'arrête et exécute un feu rapide ; l'apparition, sur la route de Fresnoy, des escadrons Dohna, jette la panique dans les bataillons de mobilisés, qui abandonnent le village. Le major Bock, continuant sa marche, entre dans Fayet à 1 heure, mais ses troupes ne peuvent parvenir à déloger du château et du parc les quelques compagnies qui s'y sont retranchées.

Cette offensive du major Bock le mettait à plus de 2,000 mètres des troupes appelées à lui servir de réserve, $\frac{II, III}{4}$. Ces dernières, arrivées dans les rues de Holnon, ne parvenaient pas à en

déboucher, arrêtées qu'elles étaient sans doute, par la longue colonne d'artillerie qui revenait du moulin de la Tour.

D'ailleurs, à ce moment même, sur la droite, la situation prenait un certain air de gravité; aussi le général Grœben interrompait-il tout mouvement sur Fayet et se contentait d'envoyer au major Bock les deux batteries lourdes réapprovisionnées.

Depuis 11 heures, l'avant-garde du détachement était installée à Holnon et Selency ; à midi, renforcée par l'arrivée dans ce dernier village des $\frac{I}{4}$ et $\frac{4^e}{44}$, elle n'avait cependant rien tenté contre Francilly et laissait la 15e division user ses forces dans les bois de Savy. Cette inaction, à notre avis, fut grosse de conséquences, et c'est à elle qu'il faut attribuer le peu de résultats obtenus par le détachement Grœben dans cette journée.

Vers 1 h. 1/2, au moment où le fracas de la bataille allait grandissant au delà des bois de Savy, vers la route de Ham, — offensive de la brigade Lagrange, d'une part; entrée en ligne de l'artillerie de corps du VIIIe corps, d'autre part, — on put voir de Selency, à 2,500 mètres dans l'Est, des troupes françaises, en réserve au sud de la voie romaine, faire à droite et marcher vers le Nord. Cachées un instant par le mamelon de la ferme de Bois-des-Roses, elles apparurent de nouveau marchant dans deux directions : sur Fayet et sur le moulin Coutte (brigade Michelet, fusiliers marins et 48e mobiles).

Le général de Gayl, envoyé de Rouen pour prendre le commandement de l'infanterie du détachement Grœben en remplacement du général Memerty, arrivait un peu avant 2 heures à Holnon. Après un rapide examen des faits, il se décide à prendre le commandement des troupes de Holnon et de Selency et à laisser au colonel Massow la direction des compagnies engagées dans Fayet.

Le danger le plus immédiat est au nord-est de Selency; la $\frac{6^e}{1}$ vient d'être obligée d'évacuer le moulin Coutte.

Le général de Gayl envoie au commandant des troupes réunies à Selency l'ordre de dégager, avec une partie de ses forces, les

abords nord-est du village et de venir en aide aux compagnies du 44ᵉ menacées dans Fayet; avec le reste de se préparer à attaquer Francilly.

A Holnon, les bataillons disponibles viennent prendre position à la lisière sud du village; le $\frac{II}{4}$ reste en réserve dans l'intérieur, et deux compagnies du $\frac{III}{4}$ demeurent à la garde des deux batteries légères qui n'ont pu encore compléter leurs munitions; la batterie à cheval se met en batterie au Sud et canonne Francilly.

Action contre la brigade Michelet et perte de Fayet. — Vers 2 heures, six compagnies des 1er, 4e et 44e régiments sortant de Selency se portent sur le flanc gauche d'une colonne française sur le point d'arriver au moulin Coutte; les compagnies prussiennes sont largement espacées et ne forment qu'une seule ligne : la compagnie de gauche marche sur le moulin Coutte, celle de droite sur la ferme du Bois-des-Roses.

Canonnée de front par les deux batteries lourdes restées au moulin de la Tour, prise en flanc par les compagnies sorties de Selency, la colonne s'arrête et ses tirailleurs entament la fusillade.

A ce moment, les compagnies du major Bock, chassées de Fayet par la seconde colonne française, venaient se reformer aux environs du moulin de la Tour.

Sous le feu combiné de ces douze compagnies et de ces deux batteries, les contingents français, menacés sur leur droite par des escadrons de la brigade Dohna dont quelques-uns essayent même une charge inutile sur le village de Fayet, sur leur gauche par le mouvement des $\frac{6^e, 7^e}{1}$ sur Bois-des-Roses, ne tardaient pas à se replier sur Fayet et sur les pentes au sud de ce village, 2 h. 1/2.

Le général de Gayl suivait attentivement, de Holnon, le combat qui se livrait au nord-est de Selency; voyant les choses bien engagées de ce côté, il portait alors toute son attention sur Francillly.

Attaque de Francilly. — Entre 2 heures et 2 h. 1/2, il n'y

avait plus dans Selency que trois compagnies $\left(\frac{5^e, 8^e}{1}, \frac{3^e}{4}\right)$; voulant faire aborder Francilly à la fois par le nord et l'ouest, le général renforce ces trois compagnies de deux autres prises à Holnon $\left(\frac{9^e, 11^e}{1}\right)$; à Holnon, les $\frac{10^e, 11^e}{4}$ se sont, depuis quelque temps déjà, engagées devant la face ouest de Francilly, afin de couvrir la batterie à cheval menacée par des fractions sorties du village.

Vers 2 h. 1/2, le signal de l'attaque est donné.

Quatre compagnies du 1er régiment, de Selency, huit compagnies des 1er, 4e et 44e régiments, de Holnon, exécutent sur Francilly une marche concentrique.

Les deux bataillons de mobilisés lillois qui défendent le village, vigoureusement commandés, résistent avec la dernière énergie; leur feu oblige la ligne prussienne à s'arrêter. Un bataillon (73e de marche) sortant de la lisière nord du bois de Savy, exécute une contre-attaque sur le flanc droit de l'assaillant.

Les $\frac{10^e, 11^e}{4}$ sont obligées de faire face à droite, et le $\frac{III}{44}$, qui suivait en réserve, dut se déployer en partie; l'arrivée sur le théâtre de la lutte d'une batterie de la 15e division permet aux compagnies prussiennes de reprendre leur mouvement. Le 73e de marche est rejeté sous bois; la batterie qui faisait de son mieux au sud de Francilly, désemparée, amène ses avant-trains; les mobilisés évacuent le village en flammes pour se replier dans la direction de la cote 138.

A 3 heures, les Allemands étaient maîtres de Francilly, les $\frac{III}{1}, \frac{III}{44}$ se rasemblaient et s'établissaient en réserve à l'ouest du village; mais, jusqu'à 4 heures, ils ne pourront que défendre leur conquête sans pouvoir pousser au delà; d'abord contre deux bataillons de mobiles des Ardennes venant de la cote 138, ensuite contre des fractions qui, évacuant les bois de Savy, cherchaient, pour effectuer leur retraite, à utiliser le vallon barré par les dernières maisons du village.

A 3 heures, le détachement Grœben était ainsi réparti :



Soit : douze compagnies et deux batteries, du moulin de la Tour à la ferme du Bois-des-Roses, sur un front de 1700 mètres;

Douze compagnies et une batterie, à Francilly, à plus de 2,000 mètres de la ferme du Bois-des-Roses ;

Sept compagnies et deux batteries étaient au centre de ce dispositif.

Toute la cavalerie, quatorze escadrons, était réunie ou à peu près aux abords sud-ouest de Fresnoy.

Des huit bataillons du détachement, six étaient engagés ; la nuit était prochaine et l'on n'avait rempli qu'imparfaitement les intentions du général en chef.

On occupait, il est vrai, la ferme du Bois-des-Roses, à 3 kilomètres de Saint-Quentin, mais d'une façon si précaire qu'on y était à la merci du moindre retour offensif de l'ennemi.

On n'avait pas débordé la position française, loin de là; c'était le détachement Grœben qui était menacé de l'être.

Il nous faut revenir en arrière et suivre rapidement les mouvements de la brigade Dohna.

Nous avons vu qu'à 8 heures du matin, la brigade, réduite à sept escadrons et à deux pièces d'artillerie, rompait de Fléchin, et par Vadencourt marchait sur Bellenglise. Retardée par le détestable état des chemins et par la nécessité de reconnaître les villages qu'elle laissait sur sa droite, elle mettait trois heures pour parcourir 11 kilomètres et arrivait devant Bellenglise à

11 heures du matin. Son avant-garde trouvait le pont du canal barricadé et signalait la présence de nombreuses troupes disposées dans les constructions le long du canal et en arrière sur la hauteur.

Le général Dohna s'en laissa imposer et battit en retraite.

Si ses patrouilles avaient fonctionné avec plus d'intelligence et d'audace, elles n'auraient pas tardé à lui apprendre que les troupes qui étaient en face formaient simplement l'escorte d'un convoi marchant sur Cambrai — un bataillon de mobilisés et un escadron de gendarmes — et dont les voitures étaient déjà en bas de la cote de la Baraque ;

Que le pont de la grande route, au sud de la Bergère, était libre, libre aussi tout le terrain entre ce pont et la ferme de l'Espérance.

Il eût suffi également d'une patrouille vers la chaussée romaine, sur la hauteur au sud-ouest de la ferme de Riqueval, pour découvrir une brigade française qui, à cette même heure, sortait de Bellicourt marchant au canon (brigade Pauly).

La brigade Dohna revint tranquillement à Vadencourt et de là à Fresnoy, dans les environs duquel elle retrouva les quatre escadrons de uhlans de la colonne Massow, vers 1 heure.

Un peu avant 2 heures, la brigade Pauly était signalée vers la ferme de l'Espérance ; à 3 heures, cette brigade, toute de mobilisés, sans artillerie, achevait son déploiement sur le plateau du moulin Mennechet et se portait hardiment en avant pour venir border le chemin creux de Fayet à Fresnoy. La cavalerie Dohna se repliait sur la cote 117.

Telle était la situation, lorsque vers 3 h. 1/2, la 15e division dégagée sur son flanc gauche par l'intervention du général de Gayl, à Francilly, et l'abandon presque complet des bois de Savy par les Français, et d'ailleurs au courant de la marche des événements au sud de Saint-Quentin, se préparait à aborder le plateau de la cote 138, dernière position de l'ennemi de ce côté de la ville.

Le général de Gayl était invité à faciliter cette opération en portant ses troupes en avant, parallèlement à la voie romaine.

Le général disposait des douze compagnies de Francilly, de la batterie à cheval et d'une batterie de la 15e division ; il lais-

sait en réserve les sept compagnies de Holnon—Selency, prêtes à se porter à la rencontre de la brigade Pauly.

Il forme ses douze compagnies sur deux lignes, les fractions du 1er régiment à gauche : sept compagnies en première ligne, cinq en seconde ; l'artillerie, dans l'impossibilité de marcher à travers champs, suivait sur deux chemins de terre sortant de la lisière est du village.

Vers 4 heures, lorsque tonnent les 48 pièces de la 15e division établies à 1200 mètres à l'ouest de la cote 138, le détachement de Gayl se met en mouvement, en longeant d'abord le pied de la croupe qui porte la ferme du Bois-des-Roses.

On marche depuis un quart d'heure et la droite commence à gravir les premières pentes du plateau 138, lorsque la fusillade, qui a presque complètement cessé au nord de la voie romaine, reprend avec une nouvelle vigueur, puis on ne tarde pas à voir la compagnie qui occupait la ferme du Bois-des-Roses l'évacuer en toute hâte, vivement poursuivie par des fusiliers marins.

Le général de Gayl arrête aussitôt sa colonne et fait converser les compagnies de gauche vers la voie romaine $\left(\frac{5^e, 8^e, III}{1}\right)$; l'apparition, à 500 mètres à l'ouest de la ferme, des six compagnies qui ouvrent un feu rapide, met un terme à la poursuite des Français.

Voici ce qui s'était passé : les préparatifs d'attaque de la 15e division n'avaient pas échappé à l'attention du général Michelet, établi sur la position dominante de Fayet ; il avait pu également se rendre compte depuis longtemps de la fragilité de la ligne ennemie qui lui était directement opposée ; en outre, les bonnes dispositions dans lesquelles paraissaient se trouver les bataillons de la brigade Pauly le rassuraient sur son flanc droit, débarrassé déjà de la présence des cavaliers prussiens.

Lorsque, à 4 heures, il vit les lignes allemandes s'ébranler et marcher sur la cote 138, il n'hésita pas à porter sa brigade en avant, dans la direction du Sud, non sans doute pour vaincre, mais pour retarder la défaite et faciliter aux débris des brigades Isnard et Lagrange leur rentrée dans Saint-Quentin.

La brigade Pauly marchait sur le moulin de la Tour.

En face de cette dernière, les deux batteries légères, enfin

réapprovisionnées, sont revenues vers 3 heures prendre place à côté des deux batteries lourdes; les deux pièces de la cavalerie Dohna sont toujours à la cote 117.

Soumis, dès le début de leur mouvement, au feu de ces vingt-six pièces, les mobilisés Pauly n'en continuent pas moins leur marche et ne s'arrêtent qu'arrivés sur l'alignement de l'église de Fayet ; la fusillade s'engage.

Le $\frac{II}{4}$ tout entier déployé se porte d'abord à la gauche des 1re et 2e compagnies, puis tente un mouvement enveloppant ; retardé par des difficultés de terrain, le bataillon n'avance qu'avec peine; les mobilisés, d'ailleurs, faisant bonne contenance, le bataillon est bientôt rappelé.

Le $\frac{II}{4}$, venu de Holnon, arrivait à ce moment et s'établissait en réserve près de l'artillerie.

A droite, les compagnies postées aux abords de la nouvelle route ont dû céder devant la vigoureuse attaque des fusiliers marins et du 48e mobiles; la ferme du Bois-des-Roses est perdue; l'intervention des compagnies du 1er régiment (colonne Gayl) rétablit le combat à l'avantage des Allemands.

Vers 4 h. 1/2, la brigade Michelet se repliait sur le chemin Fayet—Saint-Quentin.

A la même heure, les six compagnies restantes de la colonne de Gayl, qui avaient repris leur mouvement vers l'Est, au sud de la voie romaine, poussant devant elles des mobiles débandés, arrivaient en vue du faubourg Saint-Martin.

La nuit était complètement tombée, le général arrêtait le détachement et laissait à la 15e division, déjà à la barricade du faubourg, le soin de poursuivre l'ennemi en retraite.

Le général Grœben avait pris la direction du combat au nord de la voie romaine et faisait, à la suite de la retraite de la brigade Michelet, réoccuper Bois-des-Roses par un bataillon $\left(\frac{III}{1}\right)$.

Vers 5 heures, dix-huit compagnies étaient déployées du moulin de la Tour au Bois-des-Roses, soutenues par un bataillon frais $\left(\frac{II}{4}\right)$, quatorze escadrons et vingt-six canons.

Le 18 juillet, le ministre Ollivier avait convoqué par décret les gardes mobiles de l'Est; toutefois, ce décret n'était devenu exécutoire qu'après nos premiers désastres et aucune mesure d'organisation ne l'avait suivi. »

En déclarant, dès le début de la guerre, que les paysans français, n'étant pas organisés comme les landwehriens, seraient passés par les armes s'ils s'armaient pour défendre leur patrie, les Allemands essayèrent d'arrêter le noble mouvement qui poussait ces paysans à réclamer des armes à leur gouvernement. A défaut de troupes organisées, pouvait-on, du moins, compter sur nos places fortes de l'Alsace ?

« Les places, écrivait Napoléon dans ses *Mémoires*, sont le seul moyen qu'on ait pour retarder, entraver, affaiblir ou inquiéter un ennemi vainqueur. » Encore fallait-il que ces places fussent en état de remplir efficacement le rôle que leur assignait l'Empereur.

Or, voyons d'autre part quelle était la valeur de nos forteresses au moment de la retraite du maréchal de Mac-Mahon.

Les forteresses en Alsace.

Dès le 11 août, les têtes de colonnes badoises se présentaient devant la place de Strasbourg, nullement préparée à supporter longtemps un siège moderne. Armée de 250 bouches à feu, de tous calibres, même les plus démodés, elle ne disposait que d'une garnison de 15,000 hommes environ composée d'éléments de rencontre et condamnée à une défense absolument passive. La place investie, isolée, n'empêcha nullement le mouvement d'invasion de la IIIe armée allemande. Le 27 septembre, Strasbourg capitulait, sans autre profit qu'une défense honorable.

Schelestadt, placé en avant de la plaine qui s'étend entre les Vosges et le Rhin, pouvait couvrir le col de Saales et celui de Sainte-Marie-aux-Mines; il aurait pu jouer un rôle assez important, à condition de disposer d'une garnison de 6,000 à 7,000 hommes

Le commandant de Reinach ne put réunir que 1600 hommes de la mobile environ et 2 escadrons de dépôt de lanciers, forts de 280 chevaux.

Dans le Haut-Rhin, le lieutenant-colonel de Kerhor s'enfermait dans Neuf-Brisach avec 2,700 hommes environ, dont 540 seulement de l'armée active. Par suite de renforts inopinés, la garnison s'élevait bientôt à 5,500 hommes, pour lesquels les approvisionnements n'étaient pas préparés en quantité suffisante. Le 30 octobre, la 4e division de réserve allemande avait investi Schelestadt et Neuf-Brisach et les avait isolés du reste de la France.

Une forteresse qui ne dispose pas de troupes suffisamment nombreuses pour pouvoir se défendre activement est condamnée à ne servir qu'à arrêter un certain nombre d'ennemis occupés à en faire le siège ; elle n'empêchera jamais les autres de passer hors de la portée de ses canons.

« Si une forteresse située sur la frontière n'est pas complètement prête et hors d'insulte au début des opérations, pourvue de sa garnison et de son armement, mieux vaudrait qu'elle n'existât pas », a dit le prince de Hohenlohe.

Or, pas une ne nos forteresses de la frontière du Rhin n'était en état de remplir un rôle efficace.

Nous ne parlerons pas de Belfort qui, pour la même raison, ne put fournir aussi qu'une admirable défense passive.

Ainsi donc, toutes les routes de Lorraine étaient ouvertes à travers les Vosges, dont la défense n'était pas même ébauchée.

C'est pourquoi, de même qu'en 1814, la campagne allait durer quelques semaines à peine, alors que, préparée plus activement dès le début des opérations, elle eût pu changer peut-être la face des choses de la guerre.

Premiers rassemblements dans les Vosges.

Tout d'abord, on ne songea qu'à menacer les communications allemandes. Une nuée de francs-tireurs s'était abattue sur la région; une de leurs compagnies, dite des « Quarante », échoua dans une tentative contre les tunnels de Lutzelbourg, près de Saverne. Cette opération, mal préparée et mal conduite, que le capitaine du génie Varaigne tentait une seconde fois d'opérer, sans grandes chances de réussite, avait eu pour effet de faire

détacher du corps de siège de Strasbourg une colonne mixte de toutes armes, sous les ordres du major Ellern, qui se mit à rayonner activement autour de Badonvillers.

Opérations et combats.

Combat de la scierie Lajus. — Le 23 septembre, le major Ellern se heurtait, à la scierie Lajus, au bataillon de mobiles de la Meurthe et à quelques compagnies de francs-tireurs réunis à Raon, sous les ordres du commandant Brisac.

Combat de Raon-l'Étape. — Le 27, l'ennemi repoussé le 25, revint attaquer Raon dans la direction de Lunéville et se retira après avoir vainement canonné la petite ville. Ce jour-là, Strasbourg capitulait, et le général de Werder allait être libre d'envahir les Vosges avec ses troupes disponibles du corps de siège. L'inertie des chefs de nos premiers rassemblements de mobiles et de francs-tireurs, lui livrèrent sans coup férir les cols des Vosges, de Sainte-Marie au Donon.

Les Allemands franchissent les Vosges. — Le 3 octobre, la brigade Degenfeld franchit les Vosges par les cols de Schirmeck, celui du Hanz et celui des Broques, avec Raon-l'Étape comme objectif, qu'elle atteignait le 5 octobre sans coup férir.

Combat de Nompatelize. — Dès le 4 octobre, le commandant Perrin s'était, à la nouvelle de l'approche des Prussiens, replié avec ses 2,000 mobiles et francs-tireurs sur la position de La Bourgonce. Il y était renforcé, le 6 octobre, par l'arrivée de la brigade Dupré, la première force à peu près organisée expédiée d'Épinal par le général Cambriels, qui y concentrait à grand' peine les détachements envoyés de Vierzon et de Besançon. Le même jour, le général Degenfeld attaquait vigoureusement la petite armée française.

Le général Dupré était blessé pendant la bataille, et sa brigade se repliait sur Bruyères.

Arrivé le 7, le général de Werder fait tâter, par ses patrouilles

à Anould et Rambervillers, le faible cordon de troupes du général Cambriels qui s'étendait du Valtin à Mon-Repos, sur un front de 35 kilomètres. Le général Werder forma alors la résolution d'occuper les Français sur leur front et de se diriger droit sur Épinal avec le gros de ses troupes.

Opérations de Werder.— Le 11, une brigade prussienne s'empare de Rambervillers après un essai de défense par les gardes nationaux de cette ville ; le même jour, la 1re brigade badoise atteignait Bruyères, ayant derrière elle la 3e brigade à La Houssière, tandis que la 2e brigade qui, d'Anould a franchi le col du Plafond, vient occuper Corcieux.

Retraite de l'armée des Vosges. — Fort prudemment, à la nouvelle de l'arrivée de l'avant-garde prussienne à Destord, le général Cambriels craignant d'être coupé de sa ligne de retraite, donne, le 12, l'ordre à ses troupes d'effectuer leur retraite sur Remiremont et Le Thillot. Malgré un certain trouble inévitable avec des troupes aussi peu aguerries, il réussit à faire franchir, sans encombre, à l'armée des Vosges, les cols des Faucilles, et à la rassembler le 14 octobre à l'abri des places de Belfort et de Besançon.

Les Vosges abandonnées à l'ennemi, après une courte campagne de 15 jours, n'allaient plus être appelées à jouer aucun rôle pendant le reste de la guerre de 1870-1871, sauf du côté de Belfort que le général Bourbaki tentait vainement de débloquer au mois de janvier 1871.

CONCLUSION.

Tel est l'emploi stratégique que nous avons su faire des Vosges en 1674, en 1814 et en 1870. Dans ces trois circonstances, la situation initiale des armées en présence fut à peu près identique ; on était en hiver et l'ennemi avait pris, contre la barrière des Vosges, la même base d'opérations : le Rhin et la plaine d'Alsace, dont les forteresses étaient bloquées ou assiégées dès le début des hostilités. Le maréchal de Turenne fut le seul qui sut profiter de cette situation pour manœuvrer sous le couvert

de ce masque montagneux et boisé dont il avait fait surveiller les débouchés, afin d'attaquer l'ennemi par une de ses ailes et de le rejeter hors de l'Alsace.

C'est sans doute en se basant sur les résultats décisifs de cette campagne remarquable, que le général Lloyd écriavait en 1764 dans ses *Mémoires politiques et militaires* : « Pour moi, je suis bien sûr qu'un général habile qui commanderait 30,000 à 40,000 hommes, bien loin d'être fâché de voir approcher l'ennemi ou de vouloir s'opposer à son passage sur le Rhin, désirerait de le voir s'enfermer lui-même entre les fleuves, les montagnes et les places de guerre, bien certain de l'empêcher de repasser le fleuve et de le détruire entièrement. Jetez les yeux sur la carte et jugez. »

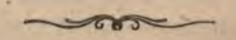
Notre situation actuelle n'est-elle pas, dès le temps de paix, la même que celle qui nous fut imposée par les premiers événements pendant les campagnes de 1674, 1814 et 1870 ?

Pourquoi ne profiterions-nous pas aujourd'hui des grands enseignements de l'histoire pour préparer et assurer les futures victoires ?

L'opinion du général Llyod serait-elle si vaine à notre époque?

Avec ses bataillons de chasseurs à pied tenant les cols et disposés à les défendre jusqu'à la mort, avec ses deux beaux régiments de ligne en réserve immédiate, soutenus par une artillerie supérieurement entraînée aux labeurs de cette région, nous sommes persuadé que la division de couverture des Vosges, solidement appuyée sur la grande place d'Épinal, reliée à celle de Belfort par les forts d'arrêt de la haute Moselle, pourra fermer assez longtemps, à elle seule, les barrières de la patrie à l'étranger. Et, à l'abri de ce couvert, les armées françaises pourront, de ce côté, se concentrer en toute sécurité en arrière de la Moselle et de la Meuse et manœuvrer ensuite pour balayer à nouveau la vieille plaine d'Alsace.

A. Richard,
Capitaine au 29e bat. de chasseurs à pied.



LES LIVRES MILITAIRES

Section historique de l'état-major de l'armée. — Campagne de l'armée d'Italie (1796-1797), par G. FABRY, lieutenant au 101[e] régiment d'infanterie. Tome III. — 1 fort vol. in-8°.— Paris, R. Chapelot et C[e].

Le sujet du nouveau livre de M. le lieutenant Fabry suffirait à lui assurer la faveur des officiers et des historiens, et lui fixe une place à part parmi les travaux publiés par la Section historique de l'état-major. Cet ouvrage ouvre, en effet, la série des campagnes de Bonaparte ; mais il joint à cet attrait celui d'être, grâce à la méthode et au talent de son auteur, la synthèse historique la plus complète qu'il soit possible de trouver sur cette campagne. Dans la période qui précède la prise du commandement par Bonaparte — période qui fait l'objet du présent volume, — l'auteur ne s'est pas contenté, en effet, de consulter les archives de la guerre, les archives nationales et celles des affaires étrangères. Il a pu puiser aussi dans celles de Vienne et dans l'admirable collection que M. le prince d'Essling a consacrée à la mémoire de son illustre aïeul Masséna.

Ainsi exposé par les documents mêmes, ce début si critique de la campagne nous apparait dans toute sa tristesse, avec un intérêt particulier de réalisme. C'est l'époque où l'armée « manquait absolument de tout et ne pouvait rien espérer de la France », où, sous la neige, le soldat était sans souliers, sans bois et sans paille, où les malades encombraient les hôpitaux. Malgré ce dénuement, le Directoire pressait d'ouvrir la campagne. On lira avec infiniment d'intérêt toute la correspondance échangée entre l'armée et le gouvernement, les plans de campagne de Schérer et de Kellermann, les préparatifs de la marche sur Gênes et les détails de la réorganisation de l'armée.

Il faut savoir gré à M. le lieutenant Fabry d'avoir entrepris ce travail considérable. Il est besoin, en effet, de connaître à fond ce début sombre et pénible de la glorieuse campagne de Bonaparte pour en mieux apprécier l'éclat et en mieux admirer l'audace. — F. C.

Assouplissements de Combat. — Instruction pratique du régiment d'infanterie, par le colonel MASSIET DU BIEST. — 1 vol. in-18 avec figures. — Paris, R. Chapelot et C[e].

L'armée française achève enfin de secouer son engouement pour les deux grosses fautes tactiques de la guerre de 1870 : le désordre des attaques de l'infanterie allemande et la confiance passive de la nôtre dans la supériorité du feu.

La plupart de nos officiers comprennent aujourd'hui que l'essentiel est de prendre l'adversaire en défaut et d'opposer à des armes sans cesse perfectionnées des aptitudes manœuvrières correspondantes.

La manœuvre par assouplissements prend une importance de plus en plus incontestée.

A ces différents points de vue, les *Assouplissements de Combat* du colonel Massiet du Biest, semblent devoir combler une lacune importante et répondre très heureusement au besoin le plus pressant de notre armée.

Cet opuscule de poche règle en effet tous les détails des assouplissements pour leur utilisation la plus complète, dans la juste mesure que comporte le fractionnement organique de nos unités, depuis la section jusqu'au régiment.

Les principes sont clairs et nets, présentés avec méthode et concision. Tous les moyens pratiques de diminuer le désordre et l'encombrement dans la marche et dans l'occupation des positions de tir sous le feu de l'ennemi, sont prévus et expliqués avec soin. Quelques idées tactiques, non pas nouvelles, mais trop habituellement oubliées, y sont remises en pleine lumière.

Au premier examen, cette petite brochure donne l'impression d'une œuvre longuement mûrie et expérimentalement vécue dans le maniement de la troupe durant de nombreuses années. Tout y a, paraît-il, subi l'épreuve de la pratique jusque dans des tirs de combat et par les cadres de la réserve. Ceux-ci, n'ayant pas déjà la routine acquise de procédés particuliers très divers, se les assimilent même avec plus de facilité que les cadres de l'armée active. — B. M.

1809, Ratisbona, Essling, Wagram, par A. Cavaciocchi, major dans l'état-major italien. — Rome, Casa éditrice italiana.

La clarté et la vivacité sont les qualités maîtresses du major Cavaciocchi; ce récit très détaillé d'une campagne des plus complexes se lit tout d'un trait, sans que l'intérêt vienne jamais à faiblir. L'un des principaux mérites de l'ouvrage est aussi de suivre parallèlement les deux partis, et de nous renseigner complètement sur les opérations de l'armée autrichienne, trop souvent négligée par les historiens. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas indiqué et approfondi les questions les plus délicates qui se posent au cours d'une pareille étude, comme l'erreur initiale de Berthier, le mouvement de Napoléon sur Landshut (pour lequel il donne d'ailleurs une explication que contredisent les documents mis au jour par le commandant Saski), l'attaque décisive de Wagram, etc. — C. P.

Le Propriétaire-Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, 2, rue Christine.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Décembre 1901.

LE
SERVICE MILITAIRE
DE DEUX ANS[1]

I.

Dans le courant de cette année, quelques mois avant le renouvellement des conseils généraux et avant les élections législatives, le gouvernement a fait savoir qu'il instituerait le service de deux ans, et, dans les deux chambres, les Commissions spéciales ont aussitôt étudié la question.

Le premier résultat de ces études auxquelles l'armée, malgré

[1] *Le Service de deux ans*, par le général X*** (Revue politique et parlementaire). — *L'Armée*, conférence par M. Krantz, président de la commission de l'armée à la Chambre des députés. — *De l'introduction du Service de deux ans dans l'Armée française*, par le général Luzeux. — *Études d'Organisation de l'Armée*, par le même.

sa compétence, est restée étrangère, a été l'ajournement du projet et la résolution de le soumettre aux populations au moment des élections générales.

La cause qui a amené cette solution est intéressante à connaître.

En offrant au pays le service de deux ans au lieu de celui de trois ans à la veille des élections, le gouvernement espérait sans doute acquérir des titres à la reconnaissance du corps électoral. Du moins le public est autorisé à le croire, et c'est pour cette raison que le président de la commission de l'armée à la Chambre a qualifié ce projet, dans une conférence publique donnée à Nancy, le 21 avril dernier, *de tentative de surenchère électorale*.

C'est de la politique, et malheureusement une politique qui se fait aux dépens de la défense nationale et même du bon sens public. Car, l'organisation du service militaire est une question complexe d'intérêt général que le gouvernement seul a le devoir et les moyens de trancher, tandis que l'électeur ne peut la juger qu'au point de vue de son intérêt personnel. Aussi préférera-t-il toujours la solution qui lui imposera le service le moins pénible, ce qui ne l'empêchera pas de se tromper, parce que la connaissance du sujet est difficile, et de voter une aggravation de charges, en croyant faire le contraire.

Par conséquent, soumettre la question aux électeurs constituerait pour le gouvernement une abdication de son devoir et, pour les intéressés, un danger.

Le moment est donc venu pour ceux-ci de savoir exactement ce dont il s'agit. En leur disant simplement : choisissez entre le service de trois ans et celui de deux ans, on leur pose une question fallacieuse dont ils ne connaissent ni le fond ni les conséquences.

Il importe qu'ils soient renseignés, en dehors de tout parti pris et à un point de vue unique : l'intérêt de l'armée et de la patrie.

II.

Le service de deux ans a été précisé ainsi par le Ministre de la guerre. Il s'agit « *d'obliger tous les hommes du contingent sans*

distinction de dispenses, de carrières, d'aptitudes ou de positions, à faire uniformément deux ans de service. »

Les partisans de ce projet l'ont développé dans diverses publications qui semblent avoir une origine officielle. Celle qui nous en donne l'aperçu le plus net a paru dans la *Revue Politique et Parlementaire*. En l'analysant, on est fixé sur les transformations qu'il propose et sur les conséquences que son adoption entraînerait.

Pour justifier le service de deux ans, son défenseur représente « l'abaissement progressif de la durée du service comme la résultante des progrès et des idées qui se sont faits jour dans le public depuis 1830 et devant lesquels on est forcé de s'incliner ».

Si cette raison était juste, il faudrait en conclure que nos populations ne veulent plus du service militaire, ce qui serait faire injure à leur patriotisme et se tromper étrangement. Tout le monde, en France, reconnaît la nécessité d'avoir une armée forte et exercée ; le peuple a un culte pour elle et celle-ci est fière de sa noble mission. Toutes les qualités de race qui ont jadis assuré nos victoires existent au même degré qu'autrefois, et nos revers de 1870 les ont renforcées par le stimulant d'un amour-propre national blessé. En présence de cette situation, on peut demander à la nation l'effort militaire le plus pénible. Elle le fournira avec entrain et dévouement quand il le faudra.

Ce n'est donc pas le vœu des populations qui nous a conduit à des réductions successives de la durée du service militaire. Ce fait a été produit par la double obligation d'augmenter nos effectifs pour être en mesure de nous défendre contre des armées plus nombreuses que la nôtre, et de ne pas dépasser les limites budgétaires.

Par conséquent, si la future loi n'avait d'autre but que de donner satisfaction à l'opinion publique, sa nécessité ne serait pas démontrée. Ce motif, en effet, ne saurait exister quand il s'agit de la défense de sa patrie, et des raisons plus hautes, qui seront envisagées plus loin, dominent la question.

Revenant ensuite sur l'idée d'imposer à tous les citoyens le service de deux ans, l'écrivain de la *Revue Politique* cherche à démontrer que « deux années de service ne peuvent gêner

suffit pour en faire des soldats. Ce qui leur manque, disent-ils, c'est simplement une certaine aptitude à se débrouiller; ils l'acquerront dans la seconde année de service. Une troisième année est inutile, car à ce moment le soldat ne se perfectionne plus. Les cavaliers et les artilleurs sont de même parfaitement dressés au bout deux ans. On peut s'en convaincre en voyant leurs exercices.

« Quant à l'esprit militaire, il ne faut pas se payer de mots. La qualité primordiale du fantassin consiste à avoir du cœur au ventre et à marcher en avant sans broncher. Or, cette qualité, ce seront les cadres qui la donneront. En réalité, pour les soldats du métier, l'esprit militaire c'est un goût prononcé pour la guerre et les aventures; en temps de paix, c'est la satisfaction de se croire *supérieur* aux autres citoyens et la fierté de s'en distinguer par l'uniforme. »

« A nos soldats, nous arrivons à inspirer le sentiment du devoir, une certaine dignité, etc.; mais l'esprit militaire? Non. Le plus grand nombre se résigne à faire son temps de service, il y voit un impôt, une corvée plus ou moins bien supportée, et il en a toujours été ainsi pendant les périodes de longue paix. Ni l'esprit guerrier, ni l'esprit militaire ne s'acquièrent en temps de paix sous les drapeaux. »

« Le point militaire important de la loi de deux ans, est le recrutement des gradés. Il en manquerait 14,000. Mais on les trouverait en supprimant les dispensés, ce qui en fournirait 4 à 5,000, pris parmi les intellectuels maintenus une deuxième année. On se procurerait les 10,000 restants avec les rengagés, dont le nombre serait augmenté par des moyens à indiquer ultérieurement. »

L'argumentation qui précède, destinée à démontrer que le service de deux ans est en mesure de fournir à la fois de bons soldats et d'excellents sous-officiers, mérite d'être méditée par les hommes du métier.

Et, parmi eux, qui donc admettra qu'il a suffi à la loi de 1889 d'accorder au tiers de l'effectif le privilège d'un an de service pour démontrer que ce délai suffit à faire un bon soldat? Au contraire, tous ceux qui depuis lors ont vu à l'œuvre ces jeunes gens, sont restés persuadés qu'ils étaient bons tout au plus à *faire* des miliciens. L'expérience est acquise, et l'avis des chefs

de corps en cette matière serait précieux à recueillir. On verra plus loin du reste quels sont les résultats du service d'un an et si vraiment, d'après les théories qui précèdent, les hommes soumis à ce régime n'ont plus à apprendre qu'un peu de débrouillage.

Quant à l'esprit militaire, d'après les défenseurs du projet, il n'existe pas. Cette assertion qui paraîtra extraordinaire à tous les officiers, semble empruntée à une petite brochure sur les devoirs et l'esprit militaire, remarquablement écrite et due à la plume du général de brigade Blondel, ancien directeur du Dépôt de la Guerre, mort peu d'années après la guerre de 1870. Ancien élève de l'École polytechnique, le général Blondel n'a jamais servi dans les troupes, et c'est comme capitaine, en 1835, qu'il a publié cette étude. Quand il l'a revisée, en 1875, il était âgé et désenchanté. Quoique très intéressante, son étude n'est pas en toutes choses un article de foi. Son avis, sur une armée qu'il n'a pas connue, ne saurait être invoqué contre celui de tous les généraux qui ont exercé des commandements. Ceux-là ne diront jamais comme lui : « Pendant la paix, c'est l'esprit civil qui déborde de la nation jusque dans l'armée. »

Suivant une autre expression du même général, l'esprit militaire c'est l'obéissance à ses supérieurs, la confiance dans leurs ordres, une volonté décidée à les faire exécuter; c'est l'obéissance jusqu'au dévouement; c'est l'abnégation de sa pensée et de sa manière de voir pour mettre sa force et son intelligence au service d'une autre intelligence et d'une autre volonté.

Cet esprit militaire existe en France, en paix comme en guerre, et nous le trouvons dans nos rangs, chaque fois que nous savons inspirer confiance, estime et affection à ces excellents jeunes gens que la nation nous envoie; c'est lui qui nous fait dire après les fortes épreuves : quel plaisir et comme on est fier de commander de pareils soldats.

Il y a des sceptiques sans doute; mais à côté d'eux, combien d'officiers qui ont foi dans nos troupes et dans leur esprit militaire? Seulement, il faut le temps de le faire.

Ce qui attire le plus l'attention dans le projet ministériel, c'est le recrutement des sous-officiers. Ici, on a raison de l'avouer : la question est grave. C'est d'elle en effet et du choix du corps d'officiers que dépend en grande partie la solidité de l'armée.

Or, le projet commence par produire un déficit évalué à 14,000 gradés. Pour le combler, il indique superficiellement les moyens à employer et se propose d'y revenir plus loin.

Un autre point délicat du service de deux ans, c'est l'instruction des cavaliers et des artilleurs. Les objections sont sérieuses, et le projet en reconnaît la vérité. « Dans la cavalerie, par exemple, pendant la période de 8 à 9 mois exigée pour le dressage des recrues, il n'y aurait avec le service de deux ans, qu'une seule classe mobilisable. En outre, cette arme subit de nombreux prélèvements sur les hommes de seconde année. »

Le projet obvie à ces inconvénients « en diminuant le nombre des prélèvements, en assurant à chaque escadron une vingtaine de rengagés au lieu de 4 ou 5 qu'il reçoit aujourd'hui, en appelant les recrues au commencement d'octobre au lieu du 15 novembre, enfin en retirant quelques hommes des services auxiliaires pour les affecter à la cavalerie. »

On espère ainsi « assurer le recrutement des cadres de cette arme au moyen d'un supplément de rengagés, et augmenter sa solidité en lui conservant un noyau de cavaliers de seconde année, que le projet qualifie de cavaliers instruits. Ces combinaisons donneraient des réserves plus homogènes que celles de la loi actuelle ». Ce résultat n'est pas aussi certain qu'on semble le croire puisque, avec la loi actuelle, on ne donne guère à cette arme que des hommes destinés à faire trois ans et ayant tous par conséquent une instruction pratique uniforme et plus complète encore.

En outre, les moyens proposés sont de purs expédients, d'une réalisation compliquée et souvent incertaine. Or, il n'est pas logique de changer une organisation simple et régulière en une autre qui produit d'abord des déficits, pour s'évertuer ensuite à les combler par des procédés multiples, indécis, qui prennent le nécessaire aux uns pour le donner à d'autres et créent de nouveaux besoins pour en satisfaire de plus pressés.

Il faut en arriver maintenant à la constitution des effectifs. Heureusement, le ministre est d'avis de conserver un effectif général de 575,000 hommes, non compris les coloniaux et les gendarmes. Et il reconnaît que le service de deux ans crée de suite un déficit de 50,000 hommes.

Ce chiffre est contesté, comme on le verra plus loin, par le

président de la commission de l'armée à la Chambre, qui évalue le déficit annuel à 85,000 hommes.

Quoiqu'il en soit, le ministre espère retrouver ces 50,000 soldats en empruntant :

« 4,000 hommes aux services auxiliaires.

« 2,000 à 3,000 hommes aux indigènes d'Algérie et de Tunisie pour le service de l'artillerie, du génie et du train dans ces pays.

« 1400 à 1500 hommes à des rengagés qui seraient plus nombreux si on leur donnait accès dans les sapeurs-pompiers.

« Quelques centaines d'hommes aux cavaliers de remonte où ils seraient remplacés par des commissionnés.

« Et plusieurs milliers d'hommes aux recrues de petite taille en supprimant le minimum de taille.

« Ces ressources lui fourniraient 12,000 hommes, et les 38,000 restants seraient donnés par les rengagés dont le nombre seraient sûrement accru. »

On retrouve, dans cette question des effectifs, le vice déjà signalé dans ce nouveau système, dont le résultat le plus clair est de laisser l'armée avec 50,000 soldats en moins, si ce n'est même davantage. Plus que jamais on doit qualifier d'expédients les mesures proposées pour y suppléer ; mais il faut ajouter que ces mesures ne fournissent que des hommes inférieurs comme force physique et comme aptitudes à ceux que l'on a aujourd'hui, et qu'elles présentent, dans leurs résultats, une incertitude qui suffirait à faire rejeter leur adoption. En tout cas, c'est sur l'augmentation des rengagements qu'on compte le plus. C'est, en effet, un des mécanismes fondamentaux des lois militaires à faible durée de service, et moins les hommes restent sous les drapeaux, plus il faut avoir de rengagés pour les encadrer et les entretenir.

Pour obtenir ce supplément de 38,000 hommes, parmi les rengagés liés au service pour plus de deux ans, le projet compte sur :

1° 10,000 sous-officiers environ recrutés et rengagés comme ils le sont avec la loi de 1889 ;

2° 4,000 soldats faisant une troisième année par suite de divers avantages à créer ;

3° 25,000 soldats et caporaux, aspirants sous-officiers, qui

seraient autorisés à rester au service cinq ou sept ans, pour attendre ce grade, avec la certitude d'avoir ensuite un emploi rétribué.

Les douanes réserveraient environ.	1,200 emplois.
Les corps des chasseurs forestiers. .	400 —
La gendarmerie.	2,000 —
Les sapeurs-pompiers et la remonte.	200 —
En tout.	3,800 emplois.

« On aurait ainsi chaque année, parmi les rengagés servant six ans en moyenne, c'est-à-dire quatre ans de plus que le contingent, 3,800 × 4 ou 15,200 hommes environ, sûrs d'un emploi salarié. Cette situation amènerait, *sans difficulté*, 20,000 rengagés dans les régiments.

« En outre, les rengagés auraient droit à une prime et à une haute-paye journalière. Enfin, les sous-officiers rengagés pour cinq ans jouiraient d'une retraite proportionnelle à dix ans de service et d'une retraite complète après quinze ans. »

Toute cette partie du projet repose, comme on le voit, sur des probabilités. On ne saurait établir une loi nouvelle, sur des bases semblables, sans s'exposer à de cruels mécomptes, et le recrutement de l'armée est une affaire trop grave pour qu'on lui donne, pour point de départ, des chiffres incertains.

Du reste, parmi ces probabilités, il en est de contestables. Tel est, par exemple, l'espoir de conserver 25,000 hommes sous les drapeaux pendant cinq ans et même sept ans, avec la perspective d'un galon de sous-officier, alors qu'au bout de deux ans ils pourront rentrer dans leurs foyers.

Il en est de même des chances que l'on aurait de faire accomplir une troisième année de service à 4,000 soldats en leur offrant divers avantages.

Ces combinaisons aboutissent toutes, d'ailleurs, au même résultat : prolonger la durée du service au delà de deux ans, pour une portion du contingent, ce qui revient à dire qu'on ne peut diminuer les trois ans de service sans se priver sûrement des ressources nécessaires à une bonne organisation d'armée.

On verra plus loin, avec des preuves à l'appui, que l'appât d'emplois civils ou militaires, les primes et les hautes-payes, les

retraites mêmes ne suffisent pas, en France, à retenir sous les drapeaux les hommes qui ont fini leur service militaire. Il leur faut d'autres conditions et d'autres perspectives.

Les modifications qui précèdent constituent les bases essentielles du nouveau projet de loi. Elles laissent l'impression d'une incertitude absolue dans leurs conséquences et d'une sorte d'ébranlement dans nos institutions militaires. Il semble même qu'en introduisant dans nos rangs de nombreux éléments sans autre ambition qu'une carrière civile et en maintenant un cadre permanent, au moyen d'emplois salariés, on dénaturera le sens militaire de l'armée. Ses traditions de sacrifice, de dévouement, d'honneur et d'abnégation seront altérées, et il est à craindre que le mal, une fois fait, ne soit irréparable.

Peut-être cependant, à cette époque de dépenses exagérées et d'embarras financiers, pourrait-on comprendre l'adoption d'un pareil régime s'il devait, au moins provisoirement, diminuer les unes ou aplanir les autres. Mais il n'en est rien; car, les indemnités à fournir aux familles nécessiteuses qu'on prive de leurs soutiens et les appels des classes au commencement d'octobre, doivent grossir le budget de la guerre de 35 millions, chiffre avoué par le projet.

On aboutit donc ainsi à une insuffisance d'effectifs et à une augmentation de dépenses. C'est un résultat remarquable.

Il est vrai que, pour l'atténuer, le projet laisse entrevoir la possibilité de favoriser la natalité au moyen de la nouvelle loi du recrutement et de créer certaines faveurs pour le commerce et les colonies.

Telle est l'économie du projet de service de deux ans. Il suffira d'en avoir lu les détails pour en apprécier la portée, et il n'y a pas lieu, en ce moment, de s'étendre plus longuement sur ses dangers et ses inconvénients.

III.

Après cet exposé, il sera sans doute intéressant de connaître le jugement qui en a été porté par M. Krantz, ancien ministre, président de la commission de l'armée à la Chambre, dans une conférence publique qu'il a donnée à Nancy, le 21 avril dernier.

L'opinion de cette haute personnalité, dont le patriotisme et la compétence sont bien connus, mérite d'être analysée, car elle aura probablement une influence sur la solution finale.

« Le problème, a dit M. Krantz, redoutable entre tous, est d'un intérêt vital pour la Patrie et pour la République. Ses deux termes sont :

« 1° L'armée nécessaire à la France ;

« 2° Les projets de réduction du temps de service à l'aide desquels on cherche à passionner l'opinion.

« Tant qu'une guerre pourra éclater en Europe, et tant que la France ne voudra pas déchoir de son rang de grande puissance, sa force militaire doit être maintenue ; c'est la raison d'être de ses alliances. »

On pourrait ajouter que, depuis 1815, elle est aussi la seule garantie de son existence, de son indépendance et du respect qu'elle inspire à ceux qui pourraient la menacer.

« L'armée nécessaire à la France se présente sous deux aspects : le nombre, la valeur offensive ou défensive.

« Le nombre de soldats que notre pays doit mettre en ligne dépend, avant tout, de la puissance des adversaires qu'il peut avoir à combattre ; il n'est limité que par le chiffre de sa population.

« Quant à la valeur offensive ou défensive de l'armée, elle est le produit de plusieurs facteurs dont les plus essentiels sont les qualités de la race, la perfection des institutions militaires et l'élan dont serait capable l'esprit public au jour du danger. »

A ces divers points de vue l'armée allemande est, pour nous, un point de comparaison qui ne saurait jamais être négligé.

« Chez elle, la question du nombre n'est pas une difficulté, et l'accroissement de sa population lui permet d'avoir un effectif de plus de 620,000 hommes. Sa valeur offensive n'a pas cessé d'augmenter depuis la guerre de 1870. Mais cet effectif même et son augmentation ont forcé le gouvernement à faire, depuis sept ans, l'essai du service de deux ans dans l'infanterie et, quoique le résultat ait paru assez satisfaisant, nul n'a songé à adopter ce régime comme définitif. On maintient toujours sous les drapeaux, pendant trois ans, un nombre déterminé de soldats d'infanterie. Dans la cavalerie, cette durée du service de trois ans est à peine connue. Là, comme dans l'artillerie à cheval, on

sert à peu près uniformément pendant quatre et même cinq ans[1]. Personne ne songe à se plaindre de ces inégalités parce que l'effort unanime tend non seulement à instruire, à organiser, à encadrer le nombre, mais, avant tout, à accroître sans cesse la solidité, la cohésion et la puissance de l'armée de premier choc.

« Pour comprendre aujourd'hui ce que vaut cette armée de premier choc, il n'y a qu'à passer la frontière. Là les unités, en pleine paix, sont au complet de guerre. On n'y trouve que des sous-officiers rengagés. Il en est de même dans toute l'armée allemande, qui en compte plus de 80,000.

« Il faut donc à la France une armée capable de résister à l'effort des masses qui sont prêtes à envahir notre sol, une armée de premier choc, aussi puissante, aussi entraînée, aussi riche en réserves que l'armée adverse.

« Est-ce en instituant du jour au lendemain le service de deux ans que nous pouvons l'obtenir ?

« Ce serait une étrange illusion de croire qu'après un pareil bouleversement la France aurait encore une armée. »

L'adoption du service de deux ans présente, d'ailleurs, des dangers multiples.

Au point de vue des effectifs « il produirait, sur l'effectif actuel du temps de paix, un déficit de 85,000 hommes[2]. Avec ce chiffre, il ne faudrait plus songer à conserver le nombre actuel de nos unités, déjà à peine équivalent au nombre des unités constituées en Allemagne. De là une première cause d'infériorité dont la menace apparaît immédiatement. Et cependant ce déficit, malgré sa gravité, n'est pas le vice essentiel du système.

« Tout est dans la question des cadres.

« Aujourd'hui, c'est à peine si le service de trois ans en donne de passables. Et, s'il était constitué brusquement, comment le service de deux ans pourrait-il en produire ? Il faut, en effet, six mois pour faire un caporal et douze mois environ pour faire un sergent. Quels services peut rendre à l'instruction, s'il est de la

[1] En réalité, dans la cavalerie et l'artillerie à cheval allemandes, on sert trois ans.

[2] Au lieu de 50,000 hommes, chiffre évalué par le projet ministériel.

classe, un nouveau promu à la veille du départ de celle-ci ? Qui instruira, le lendemain, les recrues à leur arrivée au corps ?

« Donc, pas de sous-officiers dignes de ce nom avec le service de deux ans.

« Dans la cavalerie, quand et comment le cavalier se préparera-t-il aux multiples et délicates missions qui lui incombent en campagne ? D'ailleurs, la guerre éclatera au printemps, peut-être même en hiver. A ce moment nos escadrons comprendront, pour moitié, des recrues de six mois à peine ; leurs vieux soldats auront au plus dix-huit mois de présence sous les drapeaux ; c'est cela qui irait prendre contact avec une cavalerie de quatre ans et de cinq ans de service ?

« D'ailleurs il ne suffit pas, pour faire un bon soldat, de développer la vigueur et l'adresse du conscrit. Il faut, parallèlement à l'instruction, une éducation militaire. Cette éducation dépend, avant tout, du milieu ; l'émulation et l'esprit de corps y ont plus de part que la théorie.

« Quel milieu nous donnera le service de deux ans ? Les recrues ne pourront jamais contracter ainsi l'esprit militaire. Ils passeront par le régiment sans devenir des soldats. La France n'aura plus d'armée. »

Au point de vue des conséquences sociales, le service de deux ans sera encore loin de donner ce qu'on attend de lui.

« Prenons, par exemple, le contingent qui a été renvoyé dans ses foyers en 1898. Il comptait 116,000 hommes, libérés après trente-quatre mois de service ; 13,500 libérés après deux ans et 86,000 libérés après une année[1]. Si le service de deux ans avait été établi, seuls les soldats appelés à faire trois ans en eussent bénéficié, 13,500 auraient été indifférents à la réforme. Mais que dire des 86,000 hommes à qui une nouvelle année de service aurait été imposée ? A leur tour, ils feraient entendre de violentes protestations. En outre, comment maintenir deux ans sous les drapeaux les soutiens indispensables de famille ? Les dispenses reparaîtraient sous d'autres formes et, par la fissure élargie, on glisserait tout doucement au service universel d'un an, c'est-à-dire à la garde nationale, aux milices. »

---

[1] Au lieu de deux ans, il faut compter vingt-deux mois et demi, et au lieu d'un an, dix mois et demi.

Après cet exposé, le président de la commission de l'armée, persuadé qu'on peut améliorer la loi actuelle, « la compléter et en rendre l'application à la fois plus féconde et plus équitable, propose sa réforme, qui doit nous fournir un nombre suffisant de sous-officiers et de soldats rengagés comptant quatre et cinq ans de service.

« A mesure, dit-il, que ce nombre augmentera, celui des hommes du contingent ordinaire accomplissant trois ans de service pourra être réduit progressivement, sans secousses, sans rien ôter à l'armée de sa valeur, par le simple jeu des articles 39 et 46 de la loi actuelle, un peu oubliés jusqu'ici. Ces articles permettent au ministre de renvoyer chaque année, par anticipation, dans la disponibilité, un certain nombre d'hommes ayant accompli au moins un an de service. Ces articles pourront-ils, en effet, ne pas être appliqués régulièrement si l'on a, chaque année, un nombre suffisant de rengagements? Évidemment non. Car le maintien sous les drapeaux de trois contingents, grossis par les rengagements, serait une impossibilité. Par suite, les rengagements entraîneront la formation d'une seconde portion du contingent, c'est-à-dire un accroissement, proportionnel aux rengagements obtenus, du nombre déjà considérable des hommes qui ne font qu'un an de service.

« Les promoteurs du service de deux ans font valoir, comme principal argument, l'inégalité de la durée du service actuel.

« Or, l'égalité absolue du service en temps de paix n'est réalisable que dans un service réduit à un an, pour tout le monde, c'est-à-dire dans un système de milices, aboutissant à l'anéantissement de cette armée, qui est, plus que jamais, nécessaire à la France.

» Du reste, en quoi consiste le devoir militaire? Au point de vue individuel, pour chaque citoyen, c'est de rester sous les drapeaux pendant le nombre de mois ou d'années indispensables à son instruction militaire. Au point de vue national, il faut prendre en considération que le temps exigé pour l'acquisition des connaissances militaires, varie selon l'aptitude de chaque sujet. Au delà de la durée qu'exige l'instruction individuelle, durée strictement obligatoire pour tous, l'égalité du service en temps de paix est une dangereuse chimère. Mais la loi actuelle de recrutement nous offre le moyen d'arriver à une répartition

des hommes du contingent entre deux portions sans apparence de privilège ou de faveur. Il suffit pour cela d'en corriger les imperfections et de mettre en vigueur certaines dispositions qui semblent, comme les articles 39 et 46, être restées lettre morte. Parmi ces dernières, il faut citer l'article 84, d'après lequel : *nul ne devrait être admis à exercer certains emplois salariés par l'Etat ou les Départements, s'il ne compte au moins cinq années de service, comme officier ou gradé, etc.*

« Si cet article était appliqué, c'est par plusieurs dizaines de mille qu'on devrait compter chaque année les engagés pour cinq ans et les rengagés qu'attirera la perspective d'un de ces emplois civils si convoités, et c'est de plusieurs dizaines de mille aussi que s'accroîtra chaque année le nombre de jeunes soldats envoyés dans la disponibilité après une seule année de service.

« Ceux qui seraient le plus tôt libérés, ce sont les jeunes gens qui, à tous les degrés de l'échelle sociale, entendent se consacrer aux professions vraiment productives. Ceux-là, c'est au détriment de la prospérité nationale que leur labeur s'arrête et que leur initiative s'émousse. Les autres, ceux qui serviront volontairement cinq ans, acquerront en outre, par un plus long séjour sous les drapeaux, des habitudes de discipline, d'ordre et de régularité dont le public profitera autant qu'eux-mêmes. Mais, avant d'atteindre le but, il faudra passer par une période de transition. Grâce aux perfectionnements apportés au fonctionnement de la loi par les engagements et rengagements, notre armée n'en sera, à aucun moment, affaiblie; tout au contraire, elle prendra chaque année plus de force et de cohésion. Pendant cette période de transition, la répartition des jeunes soldats entre les deux portions s'effectuera au moyen des dispenses et du tirage au sort.

« Les dispenses ont donné lieu à des critiques passionnées, et il est facile de prouver que le chiffre de 70,000 dispensés, produit par les soutiens indispensables de famille, les fils aînés de veuves ou de septuagénaires, les frères aînés d'orphelins, etc., pourrait être sensiblement réduit. Quant au petit groupe des 5,000 dispensés de l'article 23, il est produit par une disposition de la loi qui a donné des fruits amers. Les carrières libérales et les fonctions publiques encombrées au grand détriment des professions productives, voilà le plus clair résultat du système.

Il faut donc modifier profondément le régime des dispenses. En principe, la loi du sort devrait s'imposer à tous, non toutefois sans certains correctifs, à l'aide desquels on pourrait assurer le bénéfice de l'envoi anticipé dans la disponibilité, sans distinction d'origine ou de classe, aux jeunes gens les mieux préparés à en profiter. La faculté de ne faire qu'un an de service, loin d'être le privilège d'une minorité, deviendrait ainsi le droit commun, égal pour tous. »

En résumé, le système proposé par le président de la Commission de l'armée, « substituerait à l'idée d'une réduction égalitaire de la durée de service, idée dont la réalisation brusque priverait l'armée de ses éléments les plus solides, l'idée plus juste d'une meilleure répartition des charges militaires entre les citoyens, au moyen d'engagements et de rengagements dont les emplois civils seraient le prix.

« En attendant que les mesures à prendre dans ce but, aient produit leur plein effet, on se garderait de toucher à la loi de trois ans, si ce n'est pour en améliorer progressivement l'application.

« Cette méthode donnerait le nombre ; elle repose, en effet, sur la permanence de notre effectif du temps de paix.

« Au nombre s'ajouterait la qualité. A côté d'un noyau solide d'anciens soldats, les hommes du contingent trouveraient pour les instruire et les former, des cadres renforcés.

« L'armée nécessaire à la France serait ainsi une armée véritablement nationale. »

Tel est sur le service de deux ans, l'avis d'une des personnalités les plus en vue et les plus compétentes de la Chambre. Quant au nouveau régime qui est proposé à sa place, s'il nous donne les cadres nombreux et expérimentés qu'il nous promet, il vaudra toujours mieux que la loi actuelle telle qu'elle est appliquée, et mieux surtout que le service de deux ans. Mais nous procurera-t-il une armée capable de lutter avantageusement contre celles qui peuvent nous être opposées, et les espérances qu'il fait naître se réaliseront-elles?

Quoi qu'il en soit, dans l'état des esprits, à notre époque, au milieu des circonstances qui influent sur nos jugements et avec la faiblesse des adeptes de la politique qui ne songent qu'à

flatter les intérêts populaires, même aux dépens de la défense nationale, on peut s'attendre à tout.

S'il fallait faire un choix entre ces deux systèmes, il n'est pas douteux que la préférence doive être donnée au dernier, avec les mesures de transitions indiquées, pour passer du régime actuel à celui de l'avenir.

Mais, avant d'en venir là, il est indispensable d'envisager la question plus profondément et à d'autres points de vue.

IV.

Mission de l'armée. — Depuis 1870, la mission de l'armée française est plus grande et plus difficile qu'autrefois. A cette époque, la France, poussée à la guerre par un ennemi qui n'hésitait pas à falsifier ses dépêches pour la forcer à la lutte, a dû combattre pour défendre l'intégrité de son territoire et l'honneur du pays. Elle a été battue et a perdu deux provinces. On a dit que la faiblesse numérique de ses armées était la cause de ses défaites. Cette raison flatte l'amour-propre national. Mais ce n'est pas la seule. Les raisons de nos revers sont multiples, et l'ensemble des défauts de notre organisation militaire y a plus de part que l'infériorité du nombre. Et, parmi ces défauts, il faut compter ceux de la loi de recrutement qui était alors en vigueur. Il ne faut jamais oublier non plus à quel point l'ingérence des législateurs, dans les affaires de l'armée, nous a été fatale.

On doit se souvenir en effet que, deux ans avant la guerre de 1870, trente millions furent demandés au Corps législatif pour la réfection de notre matériel de campagne, reconnu tout à fait insuffisant. Les députés refusèrent ce crédit et, se ravisant plus tard, huit jours avant l'ouverture des hostilités, ils accordèrent un million, qui ne put être utilisé à temps.

Voilà où peut conduire l'influence d'une assemblée, même quand elle est animée des meilleures intentions.

Désormais les conséquences de nos défaites pèsent sur nous et ce serait une lourde faute de l'oublier. A la suite de nos revers l'Allemagne a créé, au centre de l'Europe, une puissance militaire redoutable, qui s'augmente chaque jour et qui aspire

à la domination du monde. Sa politique, imitée partout, repose ouvertement sur deux principes qui ne laissent place à aucune illusion :

1° Affaiblir ses voisins, même en temps de paix, par tous les moyens possibles ;

2° Employer la force, même contre le droit, et, par suite, la développer sans cesse.

Pour appliquer ces principes, elle a formé autour de nous une triple alliance, offensive et défensive, et elle en a préparé d'autres, avec tous nos voisins, en prévision d'une nouvelle guerre.

Cette situation est un danger et une menace. Tant qu'elle durera, nous avons le devoir de fortifier notre armée et de la maintenir en état d'entraînement continu. Si notre patriotisme est à la hauteur des circonstances, aucun sacrifice ne doit nous coûter pour conserver à leur suprême puissance tous les éléments de nos forces nationales. Un des actes les plus graves dont on puisse se rendre coupable, dans une situation semblable, est l'introduction de la politique dans l'armée. Malheureusement cette faute a été commise depuis longtemps et le système de deux ans qui nous est proposé n'aura d'autre effet que de l'aggraver encore. Le président de la Commission de l'armée l'a dit sans ambages à Nancy : « C'est une tentative de surenchère électorale. »

Il importe donc, avant d'adopter la loi de deux ans, d'étudier de nouveau les résultats produits par celle de trois ans et de les comparer aux exigences que nous imposent l'intérêt de notre sécurité et la précieuse alliance de la nation Russe. Pour cela, après avoir défini la mission de notre armée en présence de la situation qui nous est faite, il sera utile d'aborder les questions de recrutement et de voir dans quelle mesure la loi qui nous régit et celle qui nous est proposée répondent aux véritables besoins du pays.

Du recrutement. — Le recrutement a pour but de procurer à la France une armée capable de lutter avec succès contre celles qui peuvent lui être opposées.

Pour cela, cette armée doit avoir des effectifs suffisants et des

combattants de valeur au moins égale à ceux de ses adversaires. Il lui faut donc le nombre et la qualité.

Les conditions du recrutement doivent être examinées à ce double point de vue.

Des effectifs. — Les effectifs dont la France a besoin lui sont imposés par ses dangers extérieurs. Sous ce rapport, sa position continentale, ses richesses, son éclat dans les lettres, les sciences et les arts, ses colonies, ont, de tout temps, fait naître autour d'elle des convoitises qui ne disparaîtront jamais. Elles ont été assez fortes déjà pour amener, plus d'une fois, les autres peuples à se partager son territoire.

Ces dangers pourront varier ; ils existeront toujours. Aujourd'hui, ils se résument comme il suit :

En cas de guerre, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie se dressent devant nous. L'ambition, la haine ou l'intérêt pourront fort bien leur adjoindre l'Angleterre, l'Espagne et même de petites puissances qui auraient tout avantage à entrer en ligne à la suite de nos premiers revers.

Nous ferons face à ces adversaires avec l'aide de la Russie. Il est admis qu'au début de la guerre la triple alliance, agissant seule, dirigera sur la frontière de Pologne les trois ou quatre corps d'armée qui lui sont contigus et l'armée autrichienne.

Le reste des corps d'armée allemands se réunira aux forces italiennes pour nous écraser et se retourner ensuite contre notre allié. Le chiffre de ces masses dépasse les nôtres. Cette différence a été évaluée par un de nos écrivains militaires les plus compétents et les plus autorisés, M. le général Luzeux, dans ses récentes *Études d'Organisation de l'Armée.*

« Si l'Allemagne dispose de quatre corps d'armée au début contre la Russie, il lui restera 524 bataillons de troupes actives et exercées pour agir contre la France.

« L'Italie pourra employer la totalité de son armée active, soit 324 bataillons. Donc, en résumé, 824 bataillons d'armée active, tant allemands qu'italiens, seront opposés aux armées françaises.

« En France, nos corps d'infanterie se dédoublent en se mobilisant et constituent ainsi 1,026 bataillons[1] ».

Ce chiffre semble nous donner les moyens de soutenir la lutte. Mais ce n'est là qu'une apparence; car les régiments dédoublés, dits régiments *bis*, n'ayant pas le nombre d'officiers suffisant et n'étant formés que de soldats de réserve, seront incapables de tenir tête aux régiments de l'adversaire, composé de troupes actives complètement encadrées par des officiers de carrière.

En réalité « nos troupes, convenablement encadrées, constituent 561 bataillons. Il y a donc 307 bataillons de moins que du côté de l'ennemi. C'est là une infériorité considérable.

« Les troupes d'Algérie ne sont pas comptées dans cette énumération à cause de l'impossibilité de dégarnir assez rapidement les garnisons d'Afrique et les difficultés que rencontrerait probablement leur transport. »

Cette situation pourrait être améliorée au moyen de combinaisons organiques qu'il serait trop long d'exposer ici, mais à la condition expresse de ne diminuer ni l'effectif actuel, ni la durée du temps de service.

Or, la loi de deux ans, même en supprimant toutes les dispenses, doit produire, sur l'effectif du temps de paix, un déficit de 85,000 hommes. Il en résultera, forcément, une diminution du nombre des unités tactiques et, par conséquent, une impossibilité de lutter contre celles que nos adversaires pourraient mettre en ligne.

Cet état d'infériorité ne pourrait, du reste, que s'accentuer avec le temps. Car il sera impossible de supprimer toutes les dispenses, comme l'ont dit les promoteurs de la future loi. Comment admettre, en effet, que les soutiens indispensables de famille, les fils de veuves ou de septuagénaires, etc., en un mot tous les dispensés des articles 21 et 22 de la loi de trois ans, puissent être maintenus sous les drapeaux pendant deux ans ?

C'est un nouveau déficit annuel qui varie entre 60,000 et 70,000 hommes. On peut admettre qu'on parvienne à le réduire; mais, dans les conditions les plus favorables, il existera toujours,

---

[1] Général Luzeux, *Études d'Organisation de l'Armée*, p. 127.

viendra s'ajouter au précédent, et nous aurons ainsi une diminution de l'effectif de paix qui dépassera 100,000 hommes.

La loi de deux ans ne nous donnera donc pas le nombre ; elle affaiblira les effectifs dont on dispose aujourd'hui, portera, par conséquent, une atteinte grave aux éléments de la défense nationale et compromettra notre indépendance.

On pourrait ajouter à ces considérations celles qui s'inspirent des devoirs que nous créent notre alliance avec la Russie. Il en résulterait un ensemble de faits qui ne peut laisser aucun doute dans l'esprit des hommes impartiaux et qui condamne absolument le futur projet de loi.

Si l'on aborde maintenant la seconde partie de la question, la qualité des troupes, on sera encore plus frappé des conséquences qui nous attendent, et il faudra reconnaître que la loi de trois ans, qui nous régit aujourd'hui, est elle-même impuissante à satisfaire aux besoins du pays.

De la valeur des troupes. — En ce qui concerne la valeur des troupes, les devoirs qui s'imposent à toute nation armée ont été définis par le général prussien von der Goltz dans les considérations suivantes :

« Plus la vie d'un peuple s'embellit et s'ennoblit par la civilisation, la science, l'art et la richesse, plus ce peuple est exposé à perdre par la guerre et *plus il devra, par conséquent, chercher à se préparer à cette guerre*. On aura beau convenir que les sacrifices faits par les nations pour perfectionner leur organisation militaire pèsent lourdement sur la génération actuelle, il n'y a rien à y faire. *Celle d'entre les nations qui se relâcherait la première perdrait aussitôt sa situation, sa puissance et sa voix dans le concert européen.* Cette nation seule jouira de la sécurité, qui se tiendra prête, en tout temps à défendre son indépendance l'épée à la main.

« Il faut que tout peuple valide possède l'intelligence de la nature de la guerre à l'époque où il vit. Un moment viendra où les millions d'hommes armés du temps présent auront fini de jouer leur rôle. Dans leur tendance à toujours s'accroître, ils franchiront un jour les limites prescrites par la logique et, perdant toute valeur, se transformeront en une innombrable et inoffen-

sive cohue de bourgeois boutiquiers. Un nouvel Alexandre surgira alors qui, à la tête d'une petite troupe d'hommes parfaitement armés et exercés, poussera devant lui ces masses énervées et les subjugera. »

Ces considérations peuvent s'appliquer à la France au moment où l'on songe à diminuer le temps de service au point de faire de nos troupes de simples milices.

En résumé, si l'on évalue les résultats actuels du recrutement d'après ceux d'une des dernières années, 1898 par exemple, on trouve, sur 234,000 hommes renvoyés dans leurs foyers, les catégories suivantes :

Engagés volontaires.	8.33	p. 100.
Soldats libérés après 34 mois de service. . .	49.57	—
— 22 mois 1/2 — . .	5.76	—
— 10 mois 1/2 — . .	36.75	—

Ces proportions se reproduiront dans notre armée de campagne et dans celle du premier choc.

Or, en Allemagne, naguère encore, l'armée de campagne comptait :

77 p. 100 d'hommes ayant 3 ans de service ;
10 — n'ayant que 2 ans ;
et 13 — n'ayant qu'un an.

A la même date, l'armée de campagne italienne avait :

80 p. 100	d'hommes comptant	3	ans de service ;
9 —	—	2	—
10 —	—	1	—

En Autriche, les mêmes catégories présentaient les proportions suivantes :

55 p. 100	d'hommes comptant	3	ans de service ;
31 —	—	2	—
12.8 —	—	1	—

En Russie, l'effort était plus considérable et donnait :

87 p. 100	d'hommes comptant	3	ans de service ;
6 —	—	2	—
6.4 —	—	1	—

troupes au combat, ce sont les cadres inférieurs, sous-officiers et caporaux dans l'infanterie, qui restent le plus au feu en contact permanent avec le soldat. Les dangers et les sensations auxquels le soldat est soumis, sont partagés au même degré par les chefs subalternes qui le commandent. Et quand, au milieu des péripéties de la lutte, il y a un mouvement à exécuter, c'est à eux bien souvent que l'initiative appartient.

Aussi, pour compenser la jeunesse des soldats et la courte durée de leur service, il est indispensable qu'ils soient encadrés par des chefs de toute confiance, et plus la masse des combattants est jeune, plus elle manque d'habitude du métier militaire, plus le nombre des gradés rengagés doit être considérable.

Il leur faut donc une âme solidement trempée, une expérience acquise et, dans une certaine mesure, une ancienneté de service qui s'impose à leur subordonnés et leur inspire une entière confiance.

Il n'y a pour cela qu'un moyen, c'est de leur faire passer sous les drapeaux quelques années de plus que le soldat, en leur offrant, dans le métier militaire, un attrait et un intérêt.

Le président de la Commission de l'armée nous a montré dans sa conférence, que la loi de deux ans serait dans l'impossibilité de remplir ces conditions, qu'elle ne pourrait fournir que des sous-officiers ayant au plus six mois de service et dominés par une pensée unique, celle de quitter le régiment au bout de ces six mois, en même temps que leur classe. Elle constituerait donc un vice fondamental et nous donnerait une armée sans consistance.

D'autre part, l'auteur de cette même conférence a fait observer que les articles 39, 46 et 84 de la loi de 1889, jusqu'ici peu ou point appliqués, offraient au ministre de la guerre le moyen de remédier à cet état de choses et de procurer à nos troupes, non seulement le nombre de gradés expérimentés dont elles ont besoin, mais encore des soldats de quatre à cinq ans de service. Avec ceux-ci, on aurait l'avantage de placer dans le rang quelques anciens soldats, pleins de force et de vigueur, en état de servir d'exemple à leurs jeunes camarades et de les entraîner.

Si toutes ces bonnes chances peuvent être réalisées, il faudra s'en féliciter. Mais si l'article 84 est resté lettre morte depuis douze ans, il doit y avoir à cela une raison. Probablement, on

a craint de ne pouvoir donner tous les ans à nos sous-officiers, un nombre suffisant d'emplois salariés, ou bien on a pensé que les gradés comptant cinq ans de services ne fourniraient pas assez de candidats remplissant les conditions voulues pour ces mêmes emplois.

Quoi qu'il en soit, le règlement d'administration publique qui devait être promulgué un an après la mise en vigueur de la loi et déterminer les emplois réservés, ainsi que les conditions auxquelles les candidats devaient satisfaire, ne l'a pas été. D'après M. Krantz, « si cet article avait reçu son application depuis neuf ans, nous aurions à l'heure actuelle, dans toutes les armes, plus d'engagés volontaires pour cinq ans que d'hommes astreints à faire trois ans de service et, par le jeu d'une seconde portion, un nombre correspondant de jeunes soldats envoyés dans la disponibilité après un an de service. Malheureusement, personne n'ayant intérêt à accomplir gratuitement cinq années de service, la loi de trois ans a dû être appliquée dans toute sa rigueur à tous ceux qui n'avaient pas une cause de dispense.

« De là bien des jalousies et des mécontentements. Pour les faire cesser, il suffira de reprendre cet article, de le faire revivre en l'élargissant par la suppression de la clause bien inutile de deux années de grade d'officier, de sous-officier ou de caporal, et d'en étendre les prescriptions aux emplois salariés par les communes, par les établissements publics et aussi par les compagnies placées sous le contrôle immédiat, sous la garantie même de l'autorité publique.

« C'est par plusieurs dizaines de mille que se comptent les emplois qui peuvent être ainsi réservés chaque année aux militaires ayant accompli cinq ans de service. »

On ne saurait trop méditer ces conséquences de l'application de l'article 84 de la loi de trois ans. Il est clair que s'il peut fournir des rengagés de cinq ans en nombre suffisant, il résoudra, au point de vue numérique, le problème du recrutement des cadres inférieurs. Toutefois, et malgré les assertions du président de la Commission de l'armée, ce résultat est-il bien assuré? L'idée première, consistant à améliorer la loi de trois ans et à encadrer toutes nos jeunes troupes au moyen de soldats, de

caporaux et surtout de sous-officiers rengagés, est sans doute excellente.

Mais il serait peut-être dangereux de croire qu'il suffira pour cela d'offrir à ces rengagés des emplois civils au bout de cinq ans. Cette solution, du reste, n'est pas faite pour développer l'esprit militaire. C'est une idée de législateur qui peut être utile ; mais en général dans l'armée on préférera d'autres combinaisons.

Nos sous-officiers, comme l'a expliqué le général Luzeux, forment aujourd'hui deux catégories : 1° Les rengagés qui aspirent à l'épaulette en passant par Saint-Maixent ; 2° ceux qui ne peuvent y songer en raison de leur instruction. La première catégorie, celle des candidats officiers, ne rentre pas dans le cadre de cette étude ; la seconde au contraire, celle des sous-officiers de carrière, en constitue le fonds essentiel.

Les lois antérieures, comprenant l'importance de ce groupe de gradés, ont fait les plus généreux efforts pour augmenter leur nombre et pour les conserver au service. En particulier, elles ont promis des emplois civils après quinze ans de service. Dans ses *Etudes d'Organisation de l'Armée* le général Luzeux nous donne d'intéressants détails sur ce sujet qu'il a approfondi tout spécialement. Il nous montre tout d'abord que cet appât, offert à l'ambition des sous-officiers, n'a pas procuré les résultats qu'on espérait.

Ainsi en 1895, sur quinze places de commis d'exploitation des postes et télégraphes, mises à la disposition des sous-officiers, il n'y a eu que cinq candidats, dont quatre admissibles.

Pour les emplois de conducteurs des ponts et chaussées, il n'y a pas eu de candidats.

623 sous-officiers ont demandé des emplois n'exigeant qu'une instruction primaire et l'on n'a pu en classer que 174, soit 28 p. 100.

« Quant aux emplois qui ne nécessitent que peu d'instruction, et qui exigent seulement une santé robuste, une belle tenue, et une bonne conduite, on pourrait croire que les demandes d'admission ont été nombreuses. Eh bien ! il n'y en a que 9 sur 784, et l'on n'a pu en admettre que 7.

« C'étaient donc les appointements à gagner et la situation sociale offerte aux sous-officiers, qui leur avaient paru insuffi-

sants. On ne peut mieux prouver que la solution donnée en France à la question des sous-officiers a fait abolument fausse route, du moins en ce qui concerne les emplois civils promis.

« L'instruction générale manque à un grand nombre de nos sous-officiers, et cependant presque tous sentent que lorsque l'on a été sergent, sergent-major ou adjudant, on a droit à de meilleurs emplois que ceux de préposé aux douanes, gardien de bureau, gardien de la paix, etc. [1] ».

En Allemagne, il n'en est pas de même, et ces divers emplois contentent bien les sous-officiers de ce pays.

« Chez nous, au contraire, un très grand nombre de nos sous-officiers sont obligés de rentrer chez eux sans emploi civil et avec la retraite proportionnelle qu'ils trouvent insuffisante. Et cependant, pendant quinze ans, ils ont caressé l'espoir d'obtenir par surcroît cet emploi promis.

« On aboutit ainsi à faire des mécontents, bien que l'État ne ménage pas ses finances. La faute en est donc aux dispositions illogiques adoptées à l'égard des sous-officiers. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que l'insuccès des aînés dégoûte leurs cadets et empêche par la suite bien des engagements. C'est à tort aussi qu'on attache une importance excessive à 100 francs de prime de plus ou de moins; nos sous-officiers ont des visées plus hautes. L'État s'épuise à redoubler de sacrifices pécuniaires et il n'aboutit qu'imparfaitement à son but.

« Il faut donc remanier complètement la solution actuelle et relever surtout la dignité du sous-officier. »

La conclusion à laquelle arrive l'auteur de ces études ne surprendra pas les gens du métier, car nous n'offrons pas une carrière à nos sous-officiers. Après leur avoir fait prendre pendant quinze ans les habitudes du service militaire, on les invite à rompre avec elles, moyennant une modique retraite proportionnelle et on leur offre un emploi auquel ils ne sont pas préparés. D'ordinaire, quand on a fait un métier pendant quinze ans, on y tient; on le connaît et l'on désire le continuer pourvu qu'on y trouve des encouragements.

Il nous faut donc suivre une nouvelle voie.

---

[1] Général Luzeux. *Etudes d'Organisation de l'Armée*, p. 10.

Certes le moyen proposé par M. Krantz peut donner quelques résultats et, dans cet espoir, il mérite d'être tenté. Il s'agirait donc d'abord de mettre en vigueur les articles 39, 46 et 84, après les avoir modifiés, en ne renvoyant dans leurs foyers que des soldats de deux ans. Mais qu'on ne s'y trompe pas : probablement cela ne suffira pas ; en réalité, les emplois que nos sous-officiers peuvent accepter, sont plus restreints qu'on ne croit, et ce n'est pas là un moyen de développer leurs qualités militaires.

Pour trouver un remède à cet état de choses, il faut se rappeler que nos jeunes gens ont souvent un goût très prononcé pour la carrière militaire, que plusieurs d'entre eux ont la passion du commandement, et que le soldat, de son côté, possède un entrain particulier pour obéir à ses chefs quand ceux-ci lui inspirent confiance. Si l'on utilisait ces dispositions, en assurant à nos sous-officiers une carrière honorable et enviée, on améliorerait sûrement la situation.

Le général Luzeux a étudié cette question avec le plus grand soin ; ses idées ne peuvent que gagner à être connues.

« Le sous-officier, dit-il, n'a pas de carrière, d'abord parce que la loi lui fait quitter l'armée à 36 ans, ensuite parce qu'il n'est jamais sûr de la pouvoir suivre jusqu'au bout.

« Après chaque rengagement, le sous-officier peut perdre son état si on ne le rengage pas. Dans les conseils de régiment chargés de statuer sur son sort, il n'est pas admis, s'il y a lieu, à présenter sa défense. Si l'on veut lui faire une carrière, il faut reviser le règlement qui le tient ainsi dans une incertitude absolue sur son avenir. Un sous-officier qui se conduit mal, doit pouvoir perdre son grade avant d'être renvoyé dans ses foyers. »

On croit actuellement faire de tels avantages aux sous-officiers rengagés qu'on est surpris de ne pas en avoir un plus grand nombre. La vérité c'est que ces avantages devraient être d'une autre nature. Actuellement ils comprennent :

Une prime de rengagement de 300 francs pour les premières cinq années et qui est payée au moment où le sous-officier quitte l'armée, ce qui l'engage à s'en aller avant quinze ans ;

Une première mise d'entretien, qui n'est qu'un appât à la signature du contrat ; elle invite surtout ceux qui ont besoin d'argent ;

Une gratification annuelle due pendant dix ans seulement, ce qui diminue l'attrait de servir au delà de ce terme ;

Une haute-paye assez faible au début pour atteindre 0 fr. 70 c. par jour au bout de dix années seulement ;

Une solde spéciale, qui est immuable pendant toute la durée du rengagement, et qui serait d'un maigre intérêt sans la haute-paye ;

Enfin, la pension de *retraite proportionnelle*, qui a souvent le caractère d'un exeat forcé et qui oblige le sous-officier à prendre une nouvelle carrière à un âge où il est difficile d'en trouver.

Le résultat de ces combinaisons c'est que « le plus grand nombre s'en va après le premier engagement, et plus de la moitié de ceux qui restent après le second. Sur 22,000 rengagés, 3,000 au plus restent jusqu'à quinze ans de service »[1]. Et cette organisation coûte plus cher à l'État que si le sous-officier restait vingt-cinq ans sous les drapeaux.

Elle est donc jugée et il faut chercher autre chose.

Le général Luzeux a proposé divers moyens de constituer, dans l'armée, des positions enviables aux sous-officiers et d'en faire un corps honoré, considéré, jouissant, à juste titre, de la confiance de tous. Ces moyens devront être sérieusement étudiés le jour où la nécessité de renforcer notre jeune armée, par des cadres aussi nombreux et aussi vaillants que possible, sera devenue une conviction profonde et universelle.

Il demande d'abord la revision de la *loi sur les retraites proportionnelles*.

« La pension doit-être, dit-il, une allocation accordée seulement à celui qui a bien servi et qui ne peut plus le faire en raison de ses forces et de sa santé. »

Les sous-officiers allemands n'ont de pension qu'au bout de trente ans de service effectif. La France peut bien exiger des siens vingt-cinq ans.

« Il faudrait donc n'accorder la retraite aux sous-officiers qu'après vingt-cinq ans de service et les maintenir ensuite à la disposition du ministre, pendant cinq ans, pour les formations de deuxième ligne et les dépôts.

---

[1] Général LUZEUX, *Études d'Organisation de l'Armée*, p. 27.

« Pendant ces vingt-cinq ans, il faudrait exciter l'émulation des sous-officiers par les avantages suivants :

« 1° On créerait, pour les rengagés, une nouvelle solde spéciale, plus élevée que celle des non-rengagés, et dans laquelle on fondrait les primes, les gratifications, les premières mises, etc. ;

« 2° On renoncerait à la mesure injuste qui fait rétribuer le sous-officier de moins en moins à mesure que la durée de son service militaire augmente ;

« 3° On instituerait deux classes de sous-officiers : la deuxième ayant un effectif double de celui de la première et celle-ci jouissant d'une solde supérieure. On maintiendrait au-dessus d'eux les grades de sergent-major et d'adjudant comme moyens d'émulation, en réservant quelques emplois d'adjudants aux sous-officiers de première classe, bons instructeurs ;

« 4° On accorderait plus de médailles militaires et quelques croix de la Légion d'honneur aux sous-officiers près de leur retraite ;

« 5° On conserverait, en la développant, la perspective des emplois civils après vingt-cinq ans de service, et le droit d'en cumuler le traitement avec la pension ;

« 6° Dans le service, les sous-officiers rengagés seraient les supérieurs des non-rengagés et auraient une table à part dans les cantines.

« La tenue spéciale, *dite de ville*, deviendrait la tenue réglementaire, afin de constituer un insigne de supériorité au rengagé, de relever son prestige, de le désigner aux jeunes soldats comme l'homme de la carrière, le modèle à imiter, dont la situation lui paraîtrait enviable et accessible à tous ceux qui auraient bonne volonté, bon courage et bonne conduite.

« Le logement serait amélioré en donnant une chambre à chaque sous-officier rengagé, avec l'ameublement de l'adjudant;

« 7° Tout sous-officier accepté par le conseil de régiment, après trois ans de service, s'engagerait pour deux ans, afin de prémunir l'État contre les caprices des jeunes gens dont la volonté n'est pas mûre. Après ces deux années, il serait commissionné, par conséquent libre de quitter l'armée, comme l'officier, si les circonstances l'exigent.

« En cas de manque de vacance dans un régiment, on

pourrait accepter les rengagements de bons sous-officiers et leur permettre d'attendre une vacance au corps ;

« 8° Les grades de sergent-major et d'adjudant seraient réservés aux sous-officiers rengagés, sauf en cas de guerre. L'adjudant serait nommé par le ministre. Un tableau d'avancement spécial serait dressé pour les sous-officiers rengagés, candidats à l'avancement, après cinq ans de grade par exemple. L'avancement aurait lieu par arme, et, au besoin, par sous-arme, comme dans les bataillons d'artillerie de forteresse ;

« 9° Après cinq ans de grade, les adjudants célibataires pourraient être nommés sous-lieutenants, sur la proposition d'un inspecteur général désigné pour examiner l'instruction militaire, les services de guerre et de paix, la bonne conduite et l'éducation.

« La moitié de la part accordée en ce moment aux sous-officiers leur serait réservée[1] ».

Ces mesures seront approuvées par un grand nombre de chefs militaires. Elles montrent que, depuis le jour où l'on a malheureusement introduit dans nos rangs des hommes n'ayant que dix mois et demi de service, il fallait songer à relever la situation des sous-officiers, à augmenter leur nombre et à leur constituer une carrière.

Ces modifications, on le voit, sont urgentes et doivent primer toute nouvelle loi de recrutement. Elles ne peuvent, en outre être faites que par des hommes du métier, ayant vécu avec les troupes, au courant de leur esprit, de leurs besoins, de leurs habitudes et des plus minimes détails du service. Toute ingérence étrangère constitue une incompétence. Et ce sera seulement lorsqu'on aura réglé le recrutement des cadres qu'on pourra aborder logiquement, avec des chances de succès, l'étude d'une nouvelle loi militaire. Par conséquent, le service de deux ans ne saurait être institué, sans crainte d'imprudence, avant d'avoir organisé fortement le corps de sous-officiers chargé du commandement immédiat des hommes de troupe.

---

[1] Général Luzeux. *Etudes d'Organisation de l'Armée.*

« Le contingent serait appelé dans les premiers jours d'octobre et ferait deux ans de service effectif, sans permissions.

« Pour avoir des sous-officiers, on les nommerait après quatre mois de grade de caporal et l'on instituerait dans chaque compagnie ou batterie un supplément de quatre caporaux ou brigadiers [1] ».

« Il n'y aurait pas lieu, pour ces réformes, de présenter une nouvelle loi sur le recrutement. Il serait inopportun de remettre en discussion toute la loi. Il suffirait de l'améliorer à l'aide de quelques amendements :

« *Article 20.* Modifier le 2e alinéa en classant dans les services auxiliaires, les hommes impropres au service armé.

« *Article 27, 1er alinéa.* Ajourner les hommes qui n'ont pas la taille réglementaire.

« *Article 33 bis.* Classer dans les services auxiliaires ou exempter de tout service les hommes infirmes.

« *Article 34, 4e alinéa.* Faire désigner par le conseil départemental, les hommes astreints seulement à six mois de service.

« *Article 39.* Faire fixer par les Chambres, chaque année, l'effectif moyen et le définir. Faire déterminer par le ministre les deux portions du contingent et la date de leur passage dans la disponibilité ou la réserve.

« *Article 40.* Remplacer 1er novembre par 1er octobre et 31 octobre par 30 septembre.

« *Article 42.* Régler les droits et devoirs du ministre sur l'incorporation, l'appel et la réunion des recrues dans les bureaux de recrutement, et leur répartition entre les armes.

« *Article 46.* Réglementer le service de six mois.

« *Article 59.* Admettre la taille de $1^{m},54$.

« *Article 87.* Régler l'application de ces mesures dans les classes sous les drapeaux.

« *Article 93bis.* Régler l'avancement des caporaux après quatre mois de grade et la situation des gradés complémentaires [2] ».

---

[1] Général LUZEUX. *De l'introduction du Service de deux ans dans l'Armée française.*

[2] *Idem.*

En résumé, le général Luzeux s'est trouvé amené à une adoption spéciale et partielle du service de deux ans, par la situation fâcheuse dans laquelle la loi de 1889 a placé l'armée et par l'exemple des Allemands. Ce résumé, d'ailleurs, ne donne qu'une idée sommaire de son étude, qu'il faut lire avec attention si l'on veut être bien au courant de l'état de la question. En tous cas, elle montre encore une fois combien il est difficile, sinon impossible, pour des personnes étrangères à l'armée, d'établir à elles seules une loi sur le recutement.

On comprend que des législateurs puissent exposer avec compétence tous les motifs des mesures à prendre dans l'intérêt des populations. Mais les intérêts de l'armée doivent être représentés par ses chefs et surtout par des chefs, expérimentés, jouissant de leur indépendance.

VI.

Le problème est maintenant défini et ses principales solutions ont été exposées.

Celle du président de la Commission de l'armée à la Chambre maintient la loi de trois ans en l'améliorant. Celle du général Luzeux admet le service de deux ans, mais d'une façon partielle et avec d'importants correctifs.

En réalité ces solutions demandent toutes deux des modifications à la loi de 1889 et non une loi nouvelle. Leurs auteurs l'ont nettement exprimé.

Il y a pourtant entre elles des différences essentielles.

Dans l'une le service de trois ans est la base du système, et le service d'un an l'exception. Dans l'autre, c'est le service de deux ans qui devient la base du système, avec des exceptions qui comportent le service de trois ans, d'un an et de six mois.

Toutes deux considèrent le service d'un an comme la ruine de l'armée et elles tendent à le diminuer. La première favorise les rengagements et espère réduire proportionnellement le nombre des soldats d'un an, au fur et à mesure que le chiffre des rengagés s'élèvera. Seulement, le moyen adopté ne vise la constitution d'un cadre de sous-officiers qu'au point de vue du nombre. L'appât offert n'a rien de militaire. Il invite au contraire l'intéressé à quitter l'armée dès qu'il le peut, et ses résultats

restent indécis, tant que l'expérience ne les aura pas sanctionnés.

La seconde diminue sûrement le nombre des soldats d'un an et l'abaisse de 45 p. 100 à 30 p. 100. Elle crée, il est vrai, le service de six mois, mais au profit de ceux qui en ont un vrai besoin, et d'une minime partie du contingent. Elle a en outre l'avantage de porter la durée du service à 24 mois au lieu de 22 mois et demi, et surtout de constituer, au profit des sous-officiers, une carrière nouvelle qui deviendra une profession honorable, recherchée et animée d'un excellent esprit militaire.

Ces deux systèmes ont leur mérite et, si l'on admet qu'un soldat de deux ou de trois ans est exercé et militarisé, tandis qu'un soldat d'un an est un simple milicien, il n'est pas douteux que le projet du général Luzeux donnera plus de soldats et moins de miliciens.

D'autre part, comme on l'a dit plus haut, nous sommes forcés de maintenir nos troupes dans un état d'entraînement au moins égal à celui des Allemands et des Italiens, et nous ne pouvons pas abaisser plus qu'eux la durée du service, ni les qualités militaires de nos soldats sans manquer à nos devoirs les plus sacrés.

Or, *en Allemagne*, dans la cavalerie et l'artillerie, on sert trois ans ; dans les autres armes, deux ans, mais deux ans complets sans interruptions ni permissions.

Les soldats du train, les élèves en médecine, les instituteurs servent un an.

Les conducteurs du train, six mois.

L'appel a lieu le 1er octobre. L'effectif légal est maintenu dans une fixité abolue, au moyen d'hommes du Nach-Ersatz que l'on appelle sous les drapeaux pour combler les pertes produites après l'incorporation.

En Autriche-Hongrie, la durée du service est de trois ans, et, quand l'effectif budgétaire est dépassé, on renvoie un certain nombre d'hommes après deux ans.

L'appel a lieu le 1er octobre.

En Italie, la durée du service est de trois ans.

Les sous-officiers et les aspirants sous-officiers sont tenus de servir cinq ans.

Dans ce pays, la durée du service varie suivant les catégories

d'hommes de troupe, depuis cinq ans jusqu'à un an et même moins si les circonstances l'exigent. Mais une bonne partie du contingent sert trois ans, notamment dans la cavalerie et l'artillerie ; le reste sert ordinairement deux ans.

En Russie, la durée du service est, en principe, de cinq ans, mais avec des exceptions.

La cavalerie, l'artillerie à cheval, les troupes de l'Amour, de Iakoust, de Sémiriétchié, du littoral du Pacifique, servent cinq ans.

L'infanterie et l'artillerie montée, quatre ans.

Les jeunes gens qui font leurs études, de quatre ans à un an.

La majeure partie du contingent sert quatre ans.

En Belgique, la durée du service varie de quatre ans à deux ans, quatre mois.

En Roumanie, le service militaire dure trois ans.

Partout, on le voit, les contingents restent trois ou quatre ans sous les drapeaux et partout aussi l'on admet des exceptions qui varient suivant la durée nécessaire à l'instruction des diverses catégories de soldats.

Mais ce qui paraît une règle absolue, c'est de ne composer les armées de premier choc qu'avec des hommes ayant accompli au minimum deux ans de service complet. Les réserves de l'armée active ne comprennent pas elles-mêmes d'autres éléments. Et tout ce qui a servi moins de deux ans est classé dans les formations qui se mobilisent après les réserves de l'armée active et qui correspondent à notre armée territoriale.

Si nous voulons être simplement en état de nous défendre, nous ne pouvons pas faire moins, d'autant plus que le nombre de nos soldats est déjà bien inférieur à celui des Allemands.

On voit, en outre, que partout on a reconnu la nécessité d'abaisser la durée du service jusqu'à trois ans au minimum pour les cavaliers et les artilleurs, jusqu'à deux ans révolus pour les autres armes, et jusqu'à une limite plus faible encore pour les catégories d'individus forcés de se consacrer à leurs familles ou destinés à des carrières qui les éloignent de l'armée.

Partout aussi l'on s'efforce de relever la situation des sous-officiers et d'en avoir, pour l'armée active et sa réserve, un nombre illimité.

Ces règles nous obligent à donner aujourd'hui, à nos insti-

tutions militaires, des bases analogues en les combinant avec nos ressources budgétaires et nos effectifs.

Or, l'appel de trois classes sous les drapeaux produit, on le sait, un effectif qui dépasse les ressources du budget. C'est ce qui a conduit les auteurs de la loi de 1889 à renvoyer dans leurs foyers, après un an de service, un nombre d'hommes considérable.

Le système de M. Krantz, s'il était sanctionné par la pratique, resterait dans la limite des crédits.

Celui du général Luzeux, en fixant l'effectif à 510,000 hommes, produirait un excédent de 10 à 11,000 hommes. Mais l'effectif entretenu est souvent plus élevé, et cette année même, comme on l'a déjà dit, le ministre a exprimé le désir de ne pas l'abaisser au-dessous de 575,000 hommes. Adoptons un chiffre moyen de 540,000 hommes et voyons ce qu'il peut produire.

En 1899, le nombre d'hommes répartis dans les diverses armes a été de 206,648. En prélevant 62,144 hommes dispensés cette année-là, à divers titres, il reste bons pour le service 144,504 hommes. Il faut compter désormais qu'en prenant un certain nombre de jeunes gens malingres assez fort, les déchets atteindront 4 p. 100 avant l'incorporation et 6 p. 100 après la première année de service, ce qui fait 10 p. 100 pour la classe appelée à la fin de la première année ; on peut compter ensuite 4 p. 100 de déchets à la fin de la seconde année et 3 p. 100 à la fin de la troisième.

Avec ces données, le projet du général Luzeux conduirait aux résultats suivants :

	Hommes.	Hommes.
1re portion faisant 3 ans, 1re année, 40,000 hommes, moins 10 p. 100	36,000	104,084
1re portion faisant 3 ans, 2e année, 36,000 hommes, moins 4 p. 100	34,560	
1re portion faisant 3 ans, 3e année, 34,560 hommes, moins 3 p. 100	33,524	
2e portion faisant 2 ans, 1re année, 104,504 hommes, moins 10 p. 100	94,054	184,146
2e portion faisant 2 ans, 2e année, 94,054 hommes, moins 4 p. 100	90,092	
Partie permanente		118,000
Dispensés de 1re et de 2e année, moins 10 p. 100		111,860
Total		518,090

Ce chiffre cadrerait facilement avec les ressources budgétaires et laisserait aux crédits accordés une élasticité qui serait toujours utile pour parer aux éventualités, par exemple au surcroît de dépenses résultant de l'augmentation des rengagés et de l'amélioration du sort des sous-officiers.

En réalité, si l'on n'admet pas le système du général Luzeux, il n'y a qu'un moyen de faire concorder les effectifs et les crédits : c'est de créer deux portions, l'une servant plus que l'autre.

La loi de 1889 a prétendu les supprimer, mais elle ne l'a fait qu'en apparence et elle a aggravé la situation en créant réellement trois portions :

L'une faisant trois ans, l'autre deux ans et la troisième un an.

Il ne faut pas s'y tromper : cette loi a introduit pour la première fois dans l'armée et aux dépens de nos forces nationales, le service de dix mois et demi. L'intérêt de la défense exige qu'on la réforme.

En entrant dans cette voie, on doit observer que l'obligation de défendre sa patrie, qu'on a voulu appeler l'impôt du sang, ne peut, quoi qu'on en dise, s'appliquer indistinctement à tous les citoyens. Les soutiens indispensables de famille dont le nombre, reconnu par les conseils de revision, s'est élevé en 1899 à 1403, ne pourront pas, en cas de guerre, être condamnés, parce qu'ils sont malheureux, à abandonner les infortunés qui vivent de leur salaire journalier.

D'autre part, on ne pourra pas non plus priver, en temps de guerre, de leurs titulaires diverses fonctions administratives, judiciaires, religieuses, financières et autres qui constituent la vie même du pays.

Si le service militaire est dû par tous ceux qui peuvent être appelés à concourir un jour à la défense de la patrie, il ne saurait être imposé à ceux que la misère, la fatalité ou les circonstances classent forcément en dehors de cette catégorie. L'égalité des charges entre les citoyens ne peut dépasser cette limite sans tomber dans l'injuste où dans l'absurde. Et même dans la pratique, la durée de l'instruction militaire doit varier suivant les emplois auxquels chacun est affecté et suivant les

aptitudes ; car ces emplois diffèrent et les aptitudes sont inégales.

Basée sur ces principes, une loi de recrutement peut nous donner de bons résultats. Mais actuellement, tous les projets qu'on élaborera rentreront nécessairement dans l'une des combinaisons suivantes :

Affaiblir l'armée en maintenant le régime actuel ; augmenter les dépenses et affaiblir l'armée, avec un service de deux ans égal pour tous ; équilibrer les effectifs et les budgets et renforcer l'armée en conservant le service de trois ans avec deux portions dont une faisant deux ans.

C'est donc cette dernière solution qui est la meilleure et qu'il faut adopter.

Elle conduit à une simple amélioration de la loi de 1889, et, si l'on y tient, on pourra encore éviter les termes de première et de deuxième portion, en maintenant simplement l'article 39, mais sous une autre forme et en lui faisant renvoyer les jeunes soldats dans leurs foyers après deux ans de service, au lieu d'un an, comme l'a proposé le général Luzeux.

Supposons cependant qu'on adopte les chiffres de 1899. Cette année-là, après déduction des 62,144 dispensés, il restait 144,504 hommes bons pour le service. En admettant le service de trois ans comme règle fondamentale, on aurait eu une armée composée comme il suit :

		Hommes.
Partie permanente		118,000
1re année, 144,504 hommes, moins 10 p. 100	130,054	375,013
2e — 130,054 hommes, moins 4 p. 100	124,852	
3e — 124,852 hommes, moins 3 p. 100	121,107	
Total		493,013

Si l'on accorde une exemption définitive du service aux 7,403 soutiens indispensables de famille, il reste 54,741 dispensés, soumis à l'obligation d'un an de service.

Admettons encore que sur ce chiffre, on puisse prendre un nombre restreint d'individus, de facon à compléter à 10,000 le total des exemptés. Il reste 52,144 hommes qui feront un an de service. Ce chiffre diminué du déchet normal de 10 p. 100

(46,930) nous donne un effectif de 539,943 hommes, que les ressources budgétaires permettent d'entretenir. Il faut cependant prévoir l'excès d'hommes de troupe qui pourrait résulter de l'augmentation des rengagements. Pour y parer, il faut laisser au ministre la faculté d'appliquer l'article 39 de la loi actuelle en renvoyant dans leurs foyers, après deux ans de service, un nombre d'hommes égal à l'excédent d'effectif. Il est donc nécessaire de maintenir une certaine élasticité dans l'application de la loi.

L'économie de ce système est donc bien claire : Si l'on consent à accorder l'exemption du service à ceux qui ne peuvent s'en passer, on peut, en réduisant le chiffre des dispensés à 50,000 environ, conserver le service de trois ans.

Il ne faut pas du reste se faire d'illusion à ce sujet : il est aussi avantageux pour l'armée que pour le pays de maintenir une faible catégorie d'exemptés.

Si toutefois cette disposition paraît incompatible avec les idées de fausse égalité qu'on croit utile de propager sous prétexte de démocratie, il faut alors se résigner à affaiblir l'armée en diminuant l'effectif de la portion qui fait trois ans, et en créer une seconde ne faisant qu'un an.

Mais, même dans ce cas, il serait utile de maintenir les trois ans de service comme la base du système, et de réduire les dispensés faisant un an au chiffre le plus restreint.

On n'aurait plus alors qu'à adopter le système proposé par le général Luzeux qui aurait donné pour 1899 :

104,084	hommes faisant	trois ans de service;
184,146	—	deux —
111,860	—	un an et six mois de service.

Toutefois, la comparaison qui vient d'être établie entre ces divers systèmes, démontre que l'armée la plus forte et la plus nécessaire à notre défense nationale, serait celle qui résulterait de l'adoption des trois années de service comme base, avec une portion principale faisant trois ans, une portion très faible de dispensés faisant un an, 10,000 hommes environ exemptés de tout service, et la faculté de renvoyer quelques soldats après deux ans de service, si l'abondance des rengagements le rendait nécessaire.

Les tableaux qui précèdent ne doivent pas, du reste, être pris dans un sens absolu. Ils ont pour but de montrer qu'il est possible d'équilibrer le budget avec des effectifs qui produiraient encore un nombre respectable de soldats exercés, sans imposer aux populations des charges plus lourdes que la législation en vigueur.

Les deux points importants dans une revision de la loi de 1889, seraient la diminution des miliciens ne faisant qu'un an de service, et la création d'une carrière pour les sous-officiers. Déjà, dans cette combinaison, il n'y a plus d'hommes faisant un an, en vertu de l'article 39. Et quand on aurait réalisé ces deux améliorations, on pourrait encore envisager l'avenir sans trop d'appréhensions.

Mais on arriverait ainsi à la limite extrême des services à courte durée. Actuellement, on l'a dépassée ; on est entré dans la voie des milices, et ce qu'il y a de plus pénible à constater, c'est que ce dépassement augmente tous les ans, par suite des atténuations et des facilités que le Parlement ajoute sans cesse aux prescriptions de la loi.

Il n'y a donc plus à hésiter, et il faut se résoudre à une revision de la loi militaire sur les bases suivantes :

1° Durée du service militaire fixée à trois ans ; réduite à un an pour un chiffre déterminé de dispensés, et admettant un certain nombre d'exemptions définitives du service ;

2° Fixation des appels au 1er octobre ;

3° Diminution des permissions accordées à la troupe ;

4° Création d'une carrière spéciale pour les sous-officiers et augmentation parmi eux du nombre des rengagés par tous les moyens possibles ;

5° Maintien de l'effectif de paix au chiffre le plus élevé possible et faculté de renvoyer, après deux ans de service, les hommes qui seraient en excédent.

Ces propositions ne sont autre chose qu'une combinaison des projets cités plus haut.

Quant aux électeurs, si, par malheur, un avis sur ces graves questions leur était demandé, ils ne doivent pas s'y tromper : ce n'est pas entre trois ans et deux ans de service qu'ils auraient à choisir, mais bien entre la loi vicieuse de 1889 et une loi à venir plus imparfaite encore.

Ils doivent donc s'abstenir d'exprimer une opinion sur ce sujet. Le patriotisme leur en fait un devoir.

Depuis plusieurs années, les préoccupations électorales dominent la question du recrutement, et il est à craindre que ce mal persiste longtemps encore. Le Parlement en subira les atteintes, tant qu'il sera seul chargé de la préparation d'une loi sur cette matière. A côté de lui, cependant, une autre catégorie d'hommes ne saurait au contraire perdre de vue en pareil cas, le salut de la patrie et la défense nationale : ce sont les chefs de l'armée.

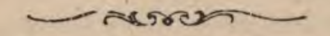
Deux grands intérêts sont en présence : celui de l'armée, celui des populations. Ils sont faciles à concilier ; mais c'est aux représentants de ces deux groupes que ce devoir incombe ; c'est à eux qu'il appartient d'améliorer la loi ; ce sera ensuite au Parlement à discuter et à voter leurs propositions. Agir autrement serait un danger pour la sécurité du pays.

Ce ne sont donc pas nos mœurs qui s'opposent à l'adoption d'un service militaire conforme aux besoins de la défense nationale. Ce sont des calculs électoraux. Le peuple acceptera toujours le paiement d'une dette à la patrie, quand il sera juste et bien compris. Qu'on lui fasse une bonne loi, il l'observera. Mais ce n'est pas à lui qu'il faut demander d'en voter les principes ; il ne peut en saisir ni la portée ni les conséquences.

La loi de 1889 ne peut plus subsister ; le moment de la réformer est arrivé. Si l'on ne peut se résoudre à cette amélioration, malheur à nous !

Nous sommes en politique sur une pente fatale et glissante qui nous entraîne aux abîmes, et nous glissons sans y penser. Si l'on y pousse aussi l'armée, nous sommes perdus.

Général Derrécagaix.



QUESTIONS

DE DÉFENSE NATIONALE

DANS LES

ALPES-MARITIMES

En novembre 1900, le viaduc d'Agay, situé à l'extrémité ouest du département du Var, sur la ligne ferrée de Marseille à Nice, à l'embouchure d'un torrent affluant à la mer dans la petite rade de même nom, s'affaissa assez sensiblement sous le choc des vagues furieuses, pour que la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée crût prudent d'arrêter immédiatement, sur ce point, la circulation des trains.

On suspendit le trafic des marchandises à partir de la station (Saint-Raphaël) précédant celle d'Agay, pour les trains en provenance de Toulon et de Marseille. Il en fut de même dans la direction opposée. Les voyageurs débarqués à la station d'Agay faisaient à pied la traversée du viaduc pour aller rejoindre le train qui devait les emporter à destination ; en même temps, leurs bagages étaient transportés à bras par les employés de la Compagnie P.-L.-M.

Tandis que les trains de voyageurs subissaient, de ce fait, des retards sérieux, les wagons de marchandises restaient en souffrance, dispersés de tous côtés dans des stations pourvues de voies de garage. Il en résulta une diminution sensible du nombre des voyageurs et, en particulier, des hivernants de la côte provençale à partir de Cannes inclusivement, et une menace de

grave perturbation dans la vie commerciale et industrielle des villes du littoral jusqu'à Menton.

L'émotion fut vive, à Nice surtout, où l'on craignait que la situation, en se prolongeant, n'entraînât le manque de denrées de première nécessité. La presse, interprète de l'opinion publique, jeta un cri d'alarme. On voulut savoir d'où venait le mal, et, il faut le dire, dans cette recherche, on s'égara quelque peu en vaines discussions portant le plus souvent, à propos de la ligne de Draguignan à Nice, sur le parti avantageux à tirer des lignes ferrées à voie large et sur l'insuffisance et les dangers des voies étroites.

Un an s'est écoulé depuis l'accident d'Agay. Une passerelle métallique, dont la pose a été effectuée par des troupes du génie venues de Versailles, a, d'ailleurs, permis de bonne heure le rétablissement du transit vers Nice. Il semble donc que le moment soit venu d'envisager avec calme les questions soulevées à cette occasion ; elles touchent de près à la défense nationale et aux intérêts économiques de la région sud-est de la France. Sans aucun doute, la politique y a eu part également, mais c'est là un côté que nous nous dispenserons d'examiner, afin de rester sur le terrain solide qui nous convient.

Par suite du fléchissement du pont d'Agay, l'attention a été appelée sur la *ligne ferrée de Draguignan à Nice* par Grasse (section de la voie ferrée de Meyrargues à Nice), appartenant à la Compagnie des chemins de fer du Sud de la France, et qui double, à une distance ne dépassant pas 24 kilomètres, la partie de la ligne ferrée de P.-L.-M. comprise entre Les Arcs et Nice.

De Draguignan à Nice par Grasse (113 kilomètres), la voie ferrée est construite à voie étroite (1 mètre), avec adjonction d'un troisième rail permettant la transformation en voie normale. La ligne ferrée à voie normale, des Arcs à Draguignan (13 kilomètres), appartenant à la Compagnie P.-L.-M., permet de remplacer, en cas de nécessité, le parcours : Les Arcs—Saint-Raphaël—Cannes—Nice (89 kilomètres) par celui de : Les Arcs—Draguignan—Grasse—Nice (126 kilomètres).

La discussion engagée par la presse sur les avantages et les difficultés que présente cette substitution, s'est étendue à la *ligne ferrée de Nice à Digne par Puget-Théniers*, à voie étroite avec

adjonction d'un troisième rail de Nice à Saint-Martin-du-Var (21 kilomètres), et ensuite à voie étroite, exploitée par la Compagnie du Sud entre Nice et Puget-Théniers (59 kilomètres) d'une part, et Saint-André et Digne (44 kilomètres) d'autre part, le tronçon (50 kilomètres) compris entre Puget-Théniers et Saint-André étant encore en construction.

La presse s'est enfin préoccupée de la ligne ferrée internationale en projet de *Nice à Coni* ou plutôt à Tende.

La ligne ferrée de Draguignan à Nice par Grasse a donné lieu à des observations se rapportant aux intérêts commerciaux et militaires qu'elle est appelée à servir, tandis que l'examen de la ligne de Nice à Puget-Théniers et à Digne a porté généralement sur son rôle au point de vue militaire.



Depuis que la ligne ferrée de Draguignan à Nice est construite, nous n'avons jamais entendu dire qu'elle ait fourni matière à des critiques sérieuses pour cause d'insécurité ou manque de solidité ; les transports de voyageurs et de marchandises s'y effectuent régulièrement. Quant aux transports militaires de concentration qui doivent être assurés sur cette ligne, ils ont fait l'objet d'expériences d'où il résulte que la voie remplira complètement les conditions de stabilité requises par l'autorité militaire supérieure, quand les rails seront maintenus par des tire-fonds. Cette opération ne sera possible que lorsque les crédits promis par M. le Ministre des travaux publics pour l'achat du matériel et pour l'exécution des travaux seront définitivement alloués[1].

Mais ce ne sont pas là les points qui ont plus particulièrement

[1] Dans une lettre adressée aux représentants du département des Alpes-Maritimes, le 30 décembre 1900, M. le Ministre des Travaux publics s'exprimait ainsi, en réponse à une question qui lui avait été posée : « Les expériences qui ont été faites, il y a quelques mois, de concert avec l'autorité militaire, ont démontré que le passage des trains militaires, sur la ligne de Draguignan à Nice, pourrait être assuré moyennant le simple renforcement des attaches de la voie dans les courbes les plus raides. Dans un avenir très rapproché, et moyennant une dépense supplémentaire qui ne paraît pas devoir excéder 50,000 à 60,000 francs, les besoins de la défense seront donc complètement assurés ».

retenu l'attention. L'opinion publique, traduite par la presse, s'est émue surtout de l'impossibilité d'utiliser la ligne de Draguignan à Nice à voie large (par l'adjonction du troisième rail), qui semblait devoir remplacer, pour les transports commerciaux, celle du littoral coupée à Agay. « Si en pleine paix — a-t-on dit — on ne peut, à un moment donné, se servir de cette ligne pour l'exploitation courante, qu'adviendrait-il en temps de guerre, par exemple dans le cas où une escadre ennemie, maîtresse de la mer, intercepterait par ses feux la ligne du littoral ? »

Faisons observer, tout d'abord, que la voie de Draguignan à Nice, n'a été établie que pour permettre à la Compagnie P.-L.-M. de se charger, au moment de la mobilisation, des transports militaires de concentration [1]. Le cas échéant, le service commercial serait suspendu aussi bien sur la ligne de Draguignan à Nice que sur celle du littoral, et les personnels réunis des deux compagnies ne s'occuperaient absolument que des transports militaires. La Compagnie du Sud continuerait, cependant, à exploiter, avec ses propres ressources, la ligne à voie étroite de Meyrargues à Draguignan.

Quant à l'utilisation, en temps de paix, de la voie large de Draguignan à Nice, pour des transports commerciaux continus, en remplacement de la ligne à double voie des Arcs à Nice, ce serait se faire illusion que de la croire possible [2]. La ligne du Sud ne sera jamais qu'une auxiliaire modeste, mais utile, de la ligne du littoral. La raison essentielle en est que les lignes de montagne à voie large et unique, comme celle de Draguignan à Nice, dont les rails pèsent 25 kilogrammes par mètre, dont les rayons de courbes descendent jusqu'à 150 mètres et dont les rampes s'élèvent à $0^{m},03$ par mètre, ne peuvent suppléer des lignes à double voie où le poids des rails atteint 45 kilogram-

---

[1] « Le but unique que l'on s'est proposé en installant un troisième rail sur la ligne de Draguignan à Nice, est d'assurer éventuellement le passage des trains militaires ». (Lettre du Ministre des Travaux publics, du 30 décembre 1900, citée plus haut.)

[2] « Il n'a jamais été question d'équiper la ligne du Sud de la France, de manière à pouvoir suffire au trafic des voyageurs et marchandises qui se fait par celle du littoral. On ne saurait compter sur la ligne de Draguignan à Nice pour recevoir, en temps de paix, le trafic normal entre Nice et Marseille ». (Lettre du Ministre des Travaux publics déjà citée.)

mes, où les courbes sont supérieures à 500 mètres et les rampes inférieures à 0m01.

La capacité commerciale d'une ligne ne dépend pas, en effet, du plus ou moins de largeur de la voie. Ainsi, tandis que les machines de la Compagnie P.-L.-M., qu'il serait possible d'utiliser sur les parties du réseau du Sud à voie large, ne peuvent faire circuler à une vitesse maximum de 25 à 30 kilomètres à l'heure, que des trains d'environ 60 tonnes (dans des conditions spéciales, par exemple, quand les rails sont très secs, elles peuvent tractionner de 70 à 80 tonnes), les machines à bogies des chemins de fer du Sud remorquent facilement des trains de 100 tonnes, et même un peu plus, à une vitesse variant de 30 à 40 et même 45 kilomètres. A l'instar de quelques Compagnies anglaises et américaines, la Compagnie du Sud a introduit, dans son matériel courant, même avant les grandes Compagnies françaises, des wagons à bogies portant 20 tonnes de marchandises. Il convient d'ajouter qu'on peut avoir, sur voie étroite, des trains en aussi grand nombre que sur voie large, ce à quoi, il est vrai, le matériel réduit de la Compagnie du Sud est bien loin de pouvoir atteindre dans les proportions réalisées par la Compagnie P.-L.-M. dont le matériel de transport est illimité. C'est cette insuffisance de matériel qui empêche de faire rendre à la voie étroite tous les services dont elle serait capable au point de vue de la rapidité des transports militaires de concentration.

On dira peut-être encore : « Pourquoi, après l'accident du pont d'Agay, n'a-t-on point tiré parti, exceptionnellement, dans certaines proportions, pour les transports commerciaux, de la ligne de Draguignan à Nice ? » Il n'en a pas été ainsi parce que la Compagnie du Sud n'avait pas de motifs de suspendre son exploitation normale, et parce qu'il est dangereux de faire circuler alternativement, de jour, des trains sur voie étroite, et, de nuit, des trains sur voie large, en raison des systèmes différents d'aiguillage existant non seulement dans les gares, mais en pleine voie aux abords des ouvrages métalliques [1]. Cette difficulté existe d'ailleurs, qu'il s'agisse ou non d'exploitation com-

[1] « L'exploitation simultanée à voie normale et à voie étroite paraît présenter de réelles difficultés ». (Lettre du Ministre des Travaux publics déjà citée.)

merciale. En outre, le personnel de la Compagnie du Sud est trop restreint pour suffire au double service de jour et de nuit.

Une autre question, souvent abordée par la presse, est celle de la transformation définitive en voie large, des voies étroites du réseau de la Compagnie du Sud. Déjà, la ligne de Draguignan à Nice a trois rails; on s'est demandé pourquoi il n'en était pas de même de la section de Meyrarges à Draguignan, et de la ligne de Nice à Digne, y compris la section de Puget-Théniers que l'État construit en ce moment.

Cette transformation exécutée dans la section de Draguignan à Meyrargues, présenterait l'avantage d'établir une communication directe à voie large, entre la ligne ferrée de la rive gauche du Rhône (Avignon), exploitée par la Compagnie P.-L.-M., et le Var inférieur bordant le camp retranché de Nice à l'ouest; appliquée à la ligne de Nice à Digne, elle aurait pour effet de la raccorder (à Saint-Auban) à la grande artère ferrée Marseille—Grenoble—Lyon, et permettrait à la Compagnie P.-L.-M. de relier, en voie large, le théâtre d'opérations des Alpes-Maritimes à ceux de l'Ubaye, du Briançonnais, de la Tarentaise et de la Maurienne. L'une et l'autre liaisons auraient une valeur incontestable au point de vue stratégique. La seconde nous paraît la plus désirable. Actuellement, sur la ligne de Nice à Digne, le troisième rail n'est posé que jusqu'à Saint-Martin-du-Var; par suite, les trains militaires remorqués par les machines des grandes Compagnies ne sauraient atteindre les débouchés des vallées de la Vésubie, de la Tinée, du Cians, etc.

L'opération serait très coûteuse, car elle exigerait des travaux importants destinés à éviter d'interrompre la circulation courante à voie étroite; mais, quels avantages ne retirerait-on pas d'une communication directe entre les camps retranchés de Nice et de Lyon, et des facilités plus grandes de ravitaillement en hommes et en vivres des troupes échelonnées en face du front italien !

On peut objecter contre cette transformation que, en pays de montagnes, l'exploitation à voie large est, — ainsi que nous l'avons dit, — moins rapide et d'une plus faible capacité commerciale que l'exploitation à voie étroite. Il est vrai que l'on arrivera peut-être à réaliser de nouveaux types de machines

en construction ; elle ne paraît pas devoir être terminée avant le milieu de l'année 1902. Le tunnel de 3,800 mètres situé entre Saint-André et Entrevaux et désigné sous le nom de tunnel de la Colle-Saint-Michel, sera complètement percé à la fin de cette année ; les travaux de revêtement marchant de pair avec l'avancement, on peut espérer que le tout sera achevé à la fin de 1902 au plus tard. Malheureusement, les abords de ce grand ouvrage ne sont même pas expropriés ; à plus forte raison, les travaux ne sont pas commencés ; le seraient-ils dans les premiers jours de 1902, que la totalité de la ligne ne pourrait être livrée avant le commencement de l'année 1905 [1].

Nous devons reconnaître que l'utilité d'une voie large entre Nice et Digne se ferait moins sentir, si la ligne à voie normale de Nice à la frontière italienne était construite. Il paraissait acquis, il y a six mois, que le chemin de fer de Turin à Vievola (c'est à Vievola qu'aboutit le tunnel du col de Tende) par Coni, serait prolongé par la vallée supérieure de la Roya jusqu'à la frontière française au nord de Fontan, et que son tracé sur le territoire français aboutirait à Nice par Fontan—La-Giandola, un tunnel sous la cime du Bosc et le col de Brouis, Sospel, un tunnel de Sospel à Touët, L'Escarènes, Contes, Drap, La Trinité-Saint-Victor et Saint-Pons, soit 58 à 59 kilomètres de développement avec deux tunnels d'un parcours total de 8,600 mètres.

Après avoir longtemps hésité entre divers tracés, le gouvernement italien semblait devoir s'arrêter au précédent ; mais, s'il faut en croire les divulgations récentes de quelques journaux italiens qui se tiennent au courant des pérégrinations de la commission technique constituée par le Ministre des Travaux publics pour proposer une solution définitive, nos voisins tendraient à revenir à l'un des anciens projets déjà longuement débattus.

L'état-major italien est-il pour quelque chose dans ces dispositions nouvelles ? Vise-t-il à prolonger jusqu'à la mer, en terre italienne, la voie ferrée commençant à Aoste au pied des Grandes-

---

[1] « Je suis tout disposé à poursuivre l'achèvement de la ligne de Saint-André à Puget-Théniers et à y affecter tous les crédits que je pourrai prélever sur les ressources mises à ma disposition ». (Lettre du Ministre des Travaux publics déjà citée.)

Alpes, et descendant par Ivrée, Turin et Coni jusqu'au col de Tende, c'est-à-dire à achever la ligne ferrée formant voie de rocade en arrière de la frontière ? Si tel est son but, il peut se passer de la France ; plusieurs tracés, qu'il connaît très bien, s'offrent à lui. Les uns et les autres, tout entiers en territoire italien, entraînent la construction de tunnels sous le massif de la Marta ou sous le col Ardente, et aboutissent à Vintimille ou à l'est de cette ville. Le tracé par Tende, Briga, le col Ardente, Pigna et Dolce-Agna (vallée de la Nervia), par exemple, comporte deux tunnels, l'un de 1200 mètres entre Tende et Briga, l'autre de 10 kilomètres sous le col Ardente.

Si, au contraire, on ne peut ou l'on ne veut se passer de nous, c'est-à-dire s'il s'agit d'un chemin de fer international, les seuls tracés exécutables se réduisent à deux. L'un suit la vallée de la Roya depuis Vievola jusqu'à Vintimille, en traversant le territoire français au nord de Fontan pour en sortir au sud de Breil, vers Pienna (Italie) ; l'autre est en territoire italien de Vievola à notre frontière vers Fontan, et aboutit à Nice par Sospel ; c'est celui que nous avons indiqué plus haut.

Un journal italien a prétendu récemment que le gouvernement français serait disposé non seulement à étudier le premier des deux tracés précédents, mais à construire le tronçon traversant notre territoire, qui appartient à ce tracé. Nous ignorons si cette allégation est justifiée. L'opinion que nous exprimons sur le tracé en question est toute personnelle.

En général, au point de vue militaire, les communications internationales ont pour résultat de constituer de part et d'autre des avantages et des inconvénients qui s'équilibrent à peu de chose près. Le tracé qui emprunte la partie française de la vallée de la Roya, remplit-il ces conditions ? C'est ce que nous allons examiner.

Étant donné son faible parcours sur le territoire français ce tracé ne nous rendrait que des services insignifiants. Au contraire, il offrirait des avantages marqués aux Italiens ; tout d'abord, il leur assurerait le bénéfice d'une journée de marche réalisée par le prolongement de la ligne Turin—Vievola jusqu'à notre frontière, ce qui leur permettrait d'amener rapidement de ce côté, dès le premier jour des hostilités, même de points éloignés, les forces dont ils auraient besoin ; il faciliterait un

mouvement offensif sur notre frontière par la Roya inférieure vers Piema, combiné avec un autre par la Roya supérieure vers Fontan, et, dans tous les cas, aiderait à la concentration de leurs troupes sur ces points ; enfin, la voie ferrée de la Roya inférieure leur serait d'un grand secours pour le ravitaillement des troupes opérant sur la frontière française dans la Ligurie occidentale.

Le deuxième tracé, qui se détacherait du précédent à La Giandola (dans la vallée de la Roya) pour aboutir à Nice en passant par Sospel, est, à nos yeux, moins dangereux que le premier pour la défense des Alpes-Maritimes. On remarquera, d'ailleurs, qu'une voie ferrée joignant Turin à Nice, ne saurait, en raison de sa situation excentrique, constituer une voie d'invasion pour aucun des deux pays qu'elle met en relations ; sans parler des tunnels et ouvrages d'art particulièrement importants dans la région montagneuse et dont la destruction entraînerait des obstacles insurmontables, les puissantes défenses préparées de chaque côté de la frontière, suffiraient, en effet, pour interdire toute circulation sur la voie ferrée.

Incontestablement, les Italiens tireraient mieux parti, dans l'intérêt de leurs opérations offensives contre la France et pour le ravitaillement de leurs armées de la Ligurie et du Piémont, des tracés qui relieraient à Vintimille le groupe des ouvrages du col de Tende ; mais le mal est que la construction d'une ligne ferrée dans la région de la Nervia et de l'Argentina se heurterait à des difficultés techniques presque insurmontables ; dans tous les cas, une telle ligne serait excessivement coûteuse et exigerait de longues années avant d'être menée à bonne fin. Une expérience récente a dû éclairer, d'ailleurs, le gouvernement italien sur ce que coûtent les voies souterraines ; le tunnel du col de Tende partant de Limone et mesurant 8,150 mètres jusqu'à sa sortie à Vievola, a demandé dix années de travail et n'aurait peut-être pas été achevé si les provinces de la région intéressée n'étaient veuues en aide à l'État.

Jusqu'à présent, nous ne nous somme placé qu'au point de vue militaire. Le côté économique de la question, que la presse de la région niçoise s'est attachée à mettre en lumière, a aussi sa valeur. Il est hors de doute qu'en faisant aboutir à Nice la voie internationale, on assurerait au Piémont, pays producteur et par

conséquent exportateur, un centre de consommation déjà important et dont le développement est sans cesse croissant.

En se montrant partisans du tracé qui emprunte à la France le trajet par Fontan, La Giandola et Breil, certains organes de la presse italienne ajoutent qu'il dépendra de nous d'embrancher à La Giandola une voie ferrée sur Nice. Il résulte des considérations précédentes que cette solution de la question serait, au point de vue militaire, avantageuse pour l'Italie. Au point de vue commercial, l'embranchement de La Giandola à Nice par Sospel ne présenterait aucune utilité ; il ferait, en effet, double emploi avec la communication La Giandola, Vintimille, Nice.

Général Bourelly.



L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

ET

LE HAUT COMMANDEMENT

I.

Est-il dans le tempérament français, avant d'être dans la logique d'une bonne organisation militaire, que l'officier général et le personnel des services qui, en temps de paix, s'employent à préparer la mobilisation, la concentration et le transport des armées à la frontière ne secondent pas le généralissime en campagne ?

Le décret du 6 mai 1890, concernant le fonctionnement de l'état-major de l'armée spécifie que « le chef d'état-major général de l'armée passe, en temps de guerre, sous les ordres du commandant en chef du groupe principal d'armées, en qualité de major général. »

Voilà onze ans que le décret élaboré par M. de Freycinet a fonctionné, en nous donnant la sécurité pour le passage de l'état de paix à l'état de guerre. Voilà onze ans que nous ne connaissons plus le danger de former avec de nouveaux venus le grand état-major, mobilisé avant de partir en campagne. L'état-major général du ministre est devenu l'état-major général de l'armée. Tout y est prévu pour se dédoubler à la mobilisation. Le chef part comme major général avec la moitié de ses rouages ; un de ses sous-chefs et le surplus des officiers de chaque bureau restent à Paris pour assurer la continuité des vues dans la satisfaction des besoins pour les armées en campagne.

Depuis le décret du 6 mai 1890, l'état-major de l'armée est en grand, ce que les états-majors de corps d'armée sont en petit. La section active se porte, dès le début de la guerre, au point de concentration ; la section territoriale reste sur le territoire et y fonctionne en une sorte de service de l'arrière, chargé de pousser les renforts à l'avant, en ramenant au retour les blessés et les malades, les coffres sans munitions et les fourgons sans vivres.

Il n'est venu à l'idée de personne de prendre au commandant de corps d'armée son chef d'état-major et la section active de son état-major pour les donner à l'administrateur général des approvisionnements et des ressources de la région.

C'est pis que cela, qui est aujourd'hui préconisé.

Ce qui a été jugé bon et nécessaire au corps d'armée, ne l'est plus pour l'armée de campagne. Désormais, son chef ne mobilisera plus avec le chef d'état-major général et la moitié des services de cet état-major général.

Le major général et ses aides seront pris de droite et de gauche : dans les écoles et les établissements ou dans les corps d'armée pour le surplus.

Les promoteurs de cette sélection des éléments qui aideront le généralissime à bien faire la guerre, nous disent, à la vérité, que quelques emprunts pourront encore être faits au ministère. De plus, les manœuvres serviront de répétition annuelle à l'amalgame temporaire du personnel appelé à se réunir seulement à la mobilisation.

La belle garantie que nous avons avec cette double assurance de participation partielle de l'état-major de l'armée à la constitution du grand état-major fonctionnant avec les groupes d'armées de manœuvres en paix, comme ils sont destinés à opérer avec le principal groupe d'armées à la guerre !

Sentant l'inquiétude que va causer aux esprits réfléchis la révolution en expectative, ses adeptes nous la présentent comme relevant l'autorité ministérielle.

A la mobilisation, comme il l'est en temps normal, le ministre de la guerre, chef de l'armée, ne doit-il pas garder la pleine possession de tous ses moyens ? Le premier d'entre eux n'est-il pas l'état-major de l'armée avec le chef depuis longtemps à sa tête ?

Donc, c'est à Paris auprès du ministre, du gouvernement et des pouvoirs publics, que se trouve la vraie place de l'état-major de l'armée, afin de donner la direction au général en chef du principal groupe d'armée, — le titre de généralissime devant être considéré, à l'avenir, comme ne répondant à aucune réalité.

Dans l'armée et en dehors de l'armée, les hommes tant soit peu clairvoyants ne mâchent pas les mots. En lisant la *Revue Politique et Parlementaire*, le rapport de M. Berteaux, le *Temps* en dernier lieu, il se disent que le but visé, c'est le ministre de la guerre faisant la guerre lui-même ou comme il entendra qu'elle soit faite, ce qui est encore plus mauvais.

Les apologistes de la conception d'un haut commandement pourvu d'un état-major improvisé de droite et de gauche pour laisser au ministre l'état-major identifié au passage de la préparation à l'action, n'égareront pas l'opinion.

Elle doit, aujourd'hui, employer pour l'illusionner les mêmes procédés qui furent mis en œuvre lorsqu'il s'agissait de surcharger la hiérarchie militaire des hauts grades qui a souvent gêné la monarchie et l'empire, comme la plupart des États militaires de la vieille Europe.

Mais, de même que le bon sens finit par l'emporter sur le retour projeté à une organisation du commandement par des maréchaux, dont Napoléon a tant de fois dépeint les inconvénients, de même verrons-nous sombrer les remaniements dont il est question. On a beau en pallier les effets trop tangibles, en vantant les bienfaits à attendre d'un état-major général passant la besogne administrative à une direction de l'état-major pour ne se charger que des plans de campagne ; on a beau affirmer l'avantage de laisser le général responsable du principal groupe d'armées, rechercher et utiliser ses aides, il faudra bien en revenir au principe des responsabilités. Il ne se divise pas plus pour le haut commandement que pour le chef d'état-major général.

Si, une fois la guerre déclarée, le ministre de la guerre ne se confine pas dans le rôle si utile que le général Clarke a su tenir de 1807 à 1814, pendant que Berthier était chef d'état-major des armées de Napoléon, il faut le dire. La France doit savoir si elle

peut être tranquillisée sur son avenir militaire avec la perspective de la confusion de pouvoirs qui engendrera la confusion des responsabilités.

Quand il s'agit de mesures dont dépendront la destinée de la nation, les hommes ne sont rien. Nous plaidons ici pour le décret du 6 mai 1890, dont le général de Miribel bénéficiait il y a onze ans, parce que dans une république, comme dans une monarchie, il apprend aux civils et aux militaires qui commandera et qui entourera le commandement devant l'ennemi.

Le régime vers lequel paraissent nous acheminer les mêmes écrivains qui réclamaient de hauts grades, est celui de l'irresponsabilité. Il est décoratif et flattera l'amour-propre des ministres futurs. Ils se diront qu'il n'y a pas de généralisisme, qu'il n'y a qu'un général en chef du groupe principal d'armées, ayant à soumettre, chaque jour, chacune de ses idées à l'approbation du ministre du commandement, dictant les ordres ou les envoyant par téléphone, ce qui en laissera moins de traces.

Comme l'imprévu est la condition habituelle de la guerre, — les Anglais en font quelque expérience dans l'Afrique du sud, — le défaut de personnalité qu'on entend enlever au détenteur d'un haut commandement ayant l'autorité qui donne la confiance, amènera l'indécision dans les actes, l'insécurité du lendemain pour nous tous.

Nous avons vu de petits États du nord de l'Europe, des Balkans ou de l'Amérique du sud, confier leurs destinées défensives à l'École militaire de leur pays.

Le directeur de l'École militaire commande, ses professeurs forment son état-major et sont à la tête des principaux services : la conception est simple et par conséquent défendable. Ne pourrait-elle pas se généraliser chez nous, en ayant au moins l'avantage de montrer sur qui le pays devra exactement compter ?

En défendant, en dehors de tout souci de personnes, le principe de la préparation complète en temps de paix par ceux qui sont chargés des opérations à la guerre, nous sommes fidèles aux idées que Moltke s'est approprié, copiant son rôle sur celui de Berthier.

M. de Freycinet et le général de Miribel n'ont fait que nous

rendre la bonne organisation qui assurait nos succès d'il y a un siècle, comme elle devait assurer ceux de nos adversaires prévoyants de 1870.

Ne pas avoir de généralissime coordonnant l'ensemble des opérations, — n'avoir qu'un commandant éventuel du groupe principal d'armées, — décapiter le chef d'état-major de l'armée de ses fonctions de major général de l'armée mobilisée, — laisser à Paris, auprès du ministre, l'état-major général de temps de paix — en composer un pour les manœuvres et pour la guerre avec les Écoles et des emprunts aux favorisés de la province, — surcharger le ministère d'une direction administrative de l'état-major, indépendante de la préparation à la guerre : c'est organiser partout l'indécision qui ne laisse personne responsable.

II.

De la continuité dans la préparation de la guerre par deux états-majors du ministre et de l'armée, il n'y avait qu'un pas pour réclamer la continuité du haut commandement au delà des limites d'âge existantes.

Ce pas, M. le général André l'a franchi dans la séance du Sénat du 3 décembre. Rendant hommage aux généraux Billot et Saussier, maintenus déjà sans limite d'âge dans la première section du cadre d'activité, comme ayant commandé en chef, l'un le 18e corps aux armées de la Loire et de l'Est, l'autre en Tunisie, et encore utilisés à 73 ans, le Ministre de la guerre a déclaré que l'organisation du commandement supérieur et le rôle du gouvernement, en cas de mobilisation, sont à tort restés en dehors de nos lois constitutives.

La loi qui nous régit « est trop étroite et nous aurons à étudier ces grandes questions », en comptant sur le concours du Sénat et de sa commission de l'armée.

Poursuivant ses exhortations à une revision non dissimulée des limites d'âge, M. le général André s'est étendu sur les inquiétudes que lui avait causé l'inéluctable obligation de se priver des services du général Kessler dans l'armée active. « Il serait très désirable qu'on put conserver dans l'armée active les officiers dont l'expérience, les connaissances, les aptitudes intel-

lectuelles et physiques, inspirent toute confiance et sur lesquels on peut absolument compter. »

En terminant sa réplique à M. le sénateur Delpech, assez surpris de l'ampleur que prenait une réponse à la question toute budgétaire de la solde des généraux Billot et Saussier, le Ministre est revenu sur la nécessité, « aussi bien pour les officiers que pour le gouvernement, d'examiner et de trancher le plus tôt possible toutes les questions qui se rattachent à l'organisation du haut commandement ».

Dans cette dernière période, d'autres ministres que le général André, le général Billot entre autres, ont essayé de surcharger la hiérarchie des grades et de changer les limites d'âge. Les divers projets de loi de ce ministre, les ébauches de celui de M. de Freycinet demeurèrent caduques, tant l'opinion se montra hostile à tout changement à la loi tutélaire de 1839.

Elle demeure, en effet, la charte respectable du commandement. Élaborée par Soult qui avait connu la gêne éprouvée par Napoléon avec les personnages qui ne lui obéissaient pas toujours, la loi de 1839 suffit aux nécessités du temps de paix et du temps de guerre. Elle renferme la plus fortifiante leçon de déférence à la discipline qui puisse être donnée aux forces militaires d'un pays. La lettre de service révocable et renouvelable répond à toutes les exigences. Le maréchal de Mac-Mahon ne le disait-il pas implicitement dans sa mémorable dépêche envoyée par la Belgique à M. de Chaudordy où, du lit où le clouait la blessure reçue à Sedan, il notait les soixante officiers généraux dont disposait encore le gouvernement de la défense nationale, ajoutant que, parmi eux tous, le général de brigade Chanzy serait à la hauteur de toutes les situations qui pourraient lui être confiées, fut-ce une armée de 250,000 hommes.

Cette devination des services que le général Chanzy a rendus dans son commandement en chef de la 2e armée de la Loire, honore trop le maréchal de Mac-Mahon pour ne pas être rappelée ici, comme nouvel argument en faveur de la suffisance de la lettre de service.

Une monarchie peut avoir besoin de grandes charges de cour; une république serait souverainement imprévoyante en alourdissant son haut commandement de personnages de mérite

incontesté, quand ils auront été pourvus de leur situation élevée, mais qui ne reconnaîtront jamais qu'ils ont vieilli. Un ministre, leur camarade d'école, leur ami ou seulement leur contemporain, n'osera jamais les enlever à leur poste.

L'empereur Guillaume Ier discourait un jour sur le commandement des armées avec M. de Goutant-Biron, notre premier ambassadeur à Berlin après la guerre. Parlant des débuts de la campagne, le souverain s'écria qu'ils eussent peut-être été autres, s'il n'avait eu à compter avec ses vieux compagnons d'armes.

« Malgré mon autorité royale, il y a des commandements que j'ai dû donner et je ne l'aurais pas fait, si j'avais eu votre loi sur les limites d'âge. »

L'anecdote a été publiée et elle caractérise bien à quelles sollicitations irrésistibles un gouvernement qui n'aurait pas l'inflexible rigidité de la loi peut être exposé.

Combien de fois, les faits n'ont-ils pas démontré l'inutilité de la surlimite pour des généraux de division ayant commandé en chef. Il y a eu des opérations qui ont pris plus d'ampleur qu'il ne convenait ; il y a eu de gros effectifs et de lourdes dépenses engagés, des vies humaines sacrifiées pour établir la réalité d'un gros corps expéditionnaire, composé de plusieurs divisions de diverses armes, le titulaire devant se targuer plus tard d'un commandement en chef devant l'ennemi, pour être prolongé jusqu'à soixante-dix ans et plus.

Serait-ce la peine d'avoir imposé aux généraux passés dans la section de réserve, l'obligation de rester pendant cinq ans à la disposition du ministre de la guerre, si ce ministre ne pouvait trouver, parmi eux, les ressources nécessaires aux grandes formations qui doubleront les armées en campagne.

Toutes nos lois, tous nos règlements sont basés sur la continuité des efforts, l'armée active se sentant doublée par une puissante réserve, et celle-ci se confondant avec l'armée territoriale, elle-même secondée par les pères conscrits de nos plus vieilles classes de recrutement. La nation armée ne doit-elle pas compter sur des éléments expérimentés de commandement ; où les puisera-t-elle mieux que parmi les chefs qui, comme le général Kessler, conservent à soixante-cinq ans l'ensemble de leurs facultés ?

Est-ce que la 1re armée de la Loire n'a pas inscrit dans les annales de la guerre franco-allemande, la seule victoire incontestée que nous ayons gagnée? Qui commandait à Coulmiers, sinon M. le général de division d'Aurelle de Paladines, rappelé du cadre de réserve, comme une mobilisation rappellerait aujourd'hui M. le général Kessler.

Et, du reste, est-ce qu'avant ce membre éminent du Conseil supérieur de la guerre, d'autres n'y avaient pas laissé des vides profonds, sans qu'il s'ensuivit, toutefois, une déperdition de sécurité pour la garde de nos frontières? Nous avons compris en leur temps l'amertume que devait causer le départ de personnalités de la valeur des généraux Février, Lewal, Japy, de Cools, Warnet, de Galliffet, Berge, Davout, d'autres encore, qui se sont tous inclinés devant la sagesse d'une loi, faite pour assurer avec prévoyance le lendemain des armées.

Ce lendemain du haut commandement, la loi dont nous menace M. le général André, l'assurera moins que la loi du maréchal Soult.

La surlimite de soixante-dix ans pour les généraux ayant commandé en chef, nous a coûté plus cher qu'elle nous a rendu de services. Y ajouter une surlimite pour les commandants de corps d'armée ou même seulement pour les membres du Conseil supérieur de la guerre, ne rendrait pas valides les hommes qui ne le seront plus à soixant-cinq ans, mais qui argueront d'un texte législatif pour s'implanter à leur poste au delà même de soixante-dix ans.

Vieillir le haut commandement de l'armée active, c'est vieillir toute la hiérarchique sous prétexte de récompenser des personnalités qui sont utilisables fructueusement dans les formations de réserve.

Nous comptons que la loi de 1839 restera encore la charte respectée par le Sénat, par la Chambre, par tous les esprits réfléchis qui savent compter avec les forces humaines et la responsabilité réelle de l'exercice du haut commandement.

***



LE RECRUTEMENT DES OFFICIERS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER[1]

Il ne serait pas mauvais de faciliter l'accès du grade d'officier de réserve à tous les hommes d'un certain âge occupant une certaine position sociale qui les rend aptes à agir, à réfléchir et surtout à commander à d'autres hommes. Il suffirait d'exiger d'eux des connaissances générales qu'ils auraient à cœur d'acquérir, pour qu'ils se fassent un honneur de briguer ce grade et un devoir de répondre à toutes les convocations nécessaires. Leur situation dans la société devrait, pour ainsi dire, avoir pour corollaire celle qu'ils occupent dans la réserve, sans trop s'inquiéter des formalités d'âge, de durée de service actif, de grades successifs, d'examens, etc.

On ne s'explique pas non plus pourquoi les élèves de l'École normale supérieure ne reçoivent pas l'instruction militaire pendant leur séjour à l'école, de manière à faire leur année de service militaire comme sous-lieutenants de réserve, ainsi que cela a lieu pour les élèves de l'École Polytechnique ou de l'École centrale des Arts et Manufactures. On n'obtient, avec les normaliens, que de très mauvais soldats, des intellectuels contempteurs de l'armée, tandis qu'on pourrait leur faire rendre de bons services comme officiers.

Mais, pour toutes les catégories d'officiers de réserve, une pre-

[1] Voir les livraisons de septembre et novembre 1901.

mière mise d'équipement suffisante devrait être allouée à tous les nouveaux promus qui en font la demande justifiée, car la perspective de débourser 300 ou 400 francs pour se procurer la tenue nécessaire peut arrêter bien des bonnes volontés et retenir nombre de jeunes gens qui ne sont pas riches. L'expédient de donner des effets de sous-officier à ceux qui en font la demande constitue un expédient peu heureux, car il a pour conséquence de signaler les officiers peu fortunés et de créer des catégories là où doit exister l'égalité la plus complète.

Il a aussi été question bien souvent d'accorder aux officiers de réserve la même réduction de tarifs sur les voies ferrées qu'à leurs camarades de l'armée active. Ce serait là une excellente mesure pour faire entrer et retenir les officiers dans la carrière, sans qu'il en résulte d'ailleurs aucun préjudice pour les compagnies, car la facilité de circulation a toujours pour conséquence de l'augmenter. S'il n'est pas possible d'accorder à ces officiers la réduction au quart du tarif, qu'on leur concède au moins le demi-tarif.

Il y aurait lieu également de réglementer d'une façon plus juste et plus équitable le mode d'avancement des officiers de réserve. Actuellement ils ne peuvent être promus qu'au choix et, pour cela, il faut passer des examens auxquels répugnent même les candidats les plus méritants, car ils ne veulent pas s'exposer à subir l'humiliation d'un échec. Aussi n'est-il pas rare de voir des sous-lieutenants et des lieutenants de 35 à 40 ans ; il y en a même qui ont 50 ans sonnés. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que le découragement et l'ennui s'emparent d'officiers qui ne demandent qu'un peu d'égards et de justice pour rendre de bons services.

Des récompenses un peu plus nombreuses dans la Légion d'honneur ne pourraient que contribuer à donner un bon résultat.

L'accueil cordial que reçoivent en général les officiers de réserve de leurs camarades de l'armée active, qui s'empressent de les aider de leurs conseils et de leur faciliter le service, doit inspirer confiance à tous pour l'accomplissement de la tâche commune à tous les officiers de notre armée, quelle que soit leur provenance.

Si, exceptionnellement, il n'en était pas ainsi dans tous les corps ou dans toutes les armes, il appartiendrait à l'autorité

militaire de prendre les dispositions voulues pour qu'une bonne et fraternelle camaraderie existe entre les diverses catégories d'officiers dans toutes les circonstances.

Nous n'avons parlé que des officiers de réserve, et encore le déficit n'existe réellement que pour l'infanterie, parce que le recrutement des officiers de l'armée territoriale s'opère plus facilement, d'abord au moyen des officiers qui ont terminé leur service dans la réserve, ensuite au moyen des officiers retraités.

Nous avons vu comment les armées étrangères se procurent les officiers nécessaires pour leurs formations de seconde ligne : on emploie à peu près les mêmes moyens que ceux auxquels nous avons recours, seulement ces moyens sont plus efficaces, puisque la quantité tout au moins de ces officiers est atteinte. Nous n'avons pas à rechercher ici les causes, d'ailleurs complexes et délicates, qui ont amené cette différence dans les résultats. Nous avons voulu indiquer simplement les moyens d'y remédier.

CONCLUSIONS.

En résumé, notre système de recrutement des officiers a produit jusqu'à présent les résultats les plus satisfaisants. Par leur connaissance parfaite du métier, par leur sentiment du devoir et leur amour de la patrie, par leur bravoure, par l'exemple d'une conduite parfaitement honorable qui leur assure le respect et la sympathie, nos officiers, quelle que soit leur origine, se sont montrés en général à hauteur de leur mission. Notre corps d'officiers est justement réputé; il n'a pas démérité.

Pourtant, on prétend qu'on sent percer un certain malaise dans leur recrutement, et que la carrière militaire n'est plus autant recherchée que par le passé. Ce malaise aurait pour causes : 1° la rémunération insuffisante du début; 2° les situations civiles comparativement mieux rétribuées et plus avantageuses; 3° l'avenir des officiers très restreint et toujours fort modeste.

Ces causes ne sont pas nouvelles et l'on s'occupe, entre autres, de remédier à l'insuffisance de traitement des grades subalternes. On sait aussi que, dans la plupart des armées européennes, les lieutenants et sous-lieutenants sont moins bien rémunérés qu'en

France; toutes les carrières civiles regorgent de candidats et toutes ne sont pas des plus lucratives. Enfin si l'avenir des officiers est restreint, il est toujours assuré dans des conditions suffisantes. Nulle part on n'a fait la part aussi belle qu'en France aux sous-officiers pour le grade d'officier et, d'une manière générale, nos officiers sont des mieux partagés.

Il y a surtout une crise aiguë dans l'avancement des capitaines de certaines armes. Ainsi, dans le génie, les capitaines ne sont nommés chefs de bataillon à l'ancienneté qu'après 19 ans passés de grade, et, dans l'artillerie, cette ancienneté est de plus de 17 ans. Cette situation s'aggravera encore et des officiers sortant de l'École Polytechnique devront être retraités comme capitaines. Il semble qu'il serait possible de remédier à cette situation inadmissible d'une manière simple et efficace, en augmentant, par exemple, de 40 le nombre des chefs d'escadron d'artillerie et de 20 le nombre des chefs de bataillon du génie, et en supprimant le même nombre de capitaines. Il n'en résulterait qu'une dépense fort minime pour le budget, puisqu'elle ne serait que celle provenant de la différence entre la solde des chefs de bataillon et celle des capitaines après douze ans de grade, soit 560 fr. 53 par officier, ou, pour 60, une somme de 31,831 fr. 80. Cette somme pourrait d'ailleurs être largement économisée sur le budget général de ces deux armes. Il y a lieu de remarquer, en outre, que, dans l'artillerie et dans le génie, des emplois d'officier supérieur sont tenus par des capitaines, en temps de paix et en temps de guerre, de sorte qu'on ne ferait ainsi qu'une bonne application des principes. Ce que nous disons des deux armes précitées pourrait également avoir sa raison d'être dans les autres; l'ensemble des divers intérêts en jeu ou des questions assez complexes ainsi soulevées serait plutôt l'objet de la revision de la loi des cadres, souvent réclamée.

D'un autre côté, quoi qu'on en dise, il n'y a pas pénurie de candidats pour Polytechnique et Saint-Cyr; le nombre en a diminué, il est vrai, mais il est encore plus que suffisant. Cela est si certain que la nouvelle de la diminution du nombre des admis dans ces écoles en 1901 a mis en émoi les familles, qui protestent contre cette mesure. Cette diminution ne pourrait être justifiée que par l'abaissement trop grand du niveau des études, mais, dans tous les cas, les officiers de cette catégorie seront toujours

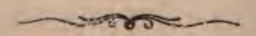
il est à craindre que ce nivellement absolu abaisserait les uns sans élever sensiblement les autres. En outre, l'instruction nécessaire pour les diverses armes étant très différente, il est bien préférable de spécialiser les futurs officiers dès le début, que de commencer par leur donner des connaissances dont ils pourront n'avoir aucun besoin plus tard.

Nous croyons donc que s'il se produit quelques signes de découragement et de malaise parmi nos officiers, ils ont pour cause d'autres motifs que ceux qu'on a allégués et que nous n'avons encore pas besoin de préciser. D'ailleurs, il est tout naturel qu'il y ait des plaintes, car il y en a eu toujours, et il y aura toujours des mécontents et des lésés. L'essentiel est qu'on donne pour le mieux satisfaction à tous les besoins, à tous les intérêts, en exigeant que chacun reste à sa place et remplisse convenablement son devoir. C'est bien ce qui a lieu dans notre corps d'officiers, qui se recrute dans d'excellentes conditions et qui est animé d'un excellent esprit. Si des modifications ont été proposées dans le mode de recrutement, elles émanent plutôt de personnages politiques, c'est-à-dire enclins à la partialité et à faire prévaloir leurs idées, que de militaires éclairés et compétents. Pourquoi alors ne pas demander aux militaires à réformer les autres classes de la société ?

Quoi qu'on en dise, les emplois civils ne sont pas en nombre suffisant pour donner satisfaction à tous ceux qui les postulent et il ne manque pas de déclassés qui regrettent d'avoir tenté cette voie. La position d'officier, au contraire, est toujours fort recherchée et avec raison ; les candidats remplissant les conditions voulues d'instruction sont en nombre plus que suffisant, tandis que, en Autriche notamment, les candidats au grade d'officier font défaut et que, pour avoir la quantité, on sera probablement obligé de diminuer la qualité.

Nous n'entendons pas prétendre que tout soit pour le mieux en France, mais il y a beaucoup de bien, qu'il faut tendre sans cesse à améliorer, sans qu'il soit nécessaire de tout bouleverser. La machine actuelle a fait ses preuves ; il suffit simplement de mettre de l'huile dans les rouages. A vouloir la changer, on risquerait de prouver, une fois de plus, que le mieux est l'ennemi du bien.

***



LE GRAND FRÉDÉRIC[1]

CHAPITRE XIX.

PENSÉES DIVERSES.

« Dans le métier de la guerre, on ne transgresse jamais les règles de l'art sans en être châtié par l'ennemi. »
(FRÉDÉRIC II.)

Comment il faut traiter le soldat. — Des officiers ; connaissances qui leur sont nécessaires. — Expérience et étude ; nécessité d'étudier l'art de la guerre. — Du coup d'œil ; comment on l'acquiert. — Le chef de bataillon. — Des généraux ; critiques qu'on leur adresse. — Qualités nécessaires au général. — Il doit faire bonne figure dans l'adversité ; être impénétrable à l'ennemi et aux siens. — Être vigilant et prévoyant, se décider par lui-même. — La bravoure ne suffit pas au général. — Connaissances qu'il doit posséder ; travail de cabinet et activité personnelle. — De quoi dépend le succès à la guerre. — Le général ne doit pas s'exposer inutilement.

Nous réunirons dans ce chapitre quelques pensées de Frédéric II qui contiennent de sages maximes ou des conseils bons à méditer.

Comment il faut traiter le soldat. — « Si vous voulez gagner l'amitié du soldat, ne le fatiguez ni ne l'exposez sans qu'il voie que cela est nécessaire. Soyez son père et pas son bourreau. On ménage le soldat dans les sièges par les sapes, dans les batailles en prenant les ennemis par leur faible, et en expédiant promptement. Plus les attaques sont vives, moins elles coûtent ; en

[1] Voir les livraisons de 1897, 1898, 1899 et 1901.

abrégeant les batailles, vous ôtez le moyen de vous emporter du monde ; le soldat ainsi conduit prend confiance au général et s'expose gaiement au danger.

« La douceur et la sévérité réussissent alternativement avec le soldat ; il faut que le général soit populaire, qu'il parle aux soldats, soit lorsqu'il passe dans leurs tentes, ou lorsque c'est un jour de marche. On voit quelquefois si la marmite va bien ; on entre dans leurs petits besoins, et l'on fait ce que l'on peut pour les soulager ; on leur épargne des fatigues inutiles. Mais toute la rigueur de la loi doit tomber sur le soldat mutin, sur le raisonneur, sur le pillard ; on inflige, lorsqu'il est nécessaire, des punitions sévères aux déserteurs. »

Des officiers; connaissances qui leur sont nécessaires. — « Il y a trois classes d'officiers ; les uns, pauvres, regardent le service comme un pis-aller ; ils se fient sur le temps qui les fera arriver à tour de rôle, croient que servir longtemps ou servir bien, sont même chose ; d'autres, livrés aux plaisirs, sont tout, hormis soldats ; un petit nombre, pleins d'une noble ambition, ne désirent que des occasions de s'éclairer et d'augmenter la sphère de leurs connaissances.

« Les officiers entreprenants sont les seuls qui, du nombre d'officiers dont beaucoup se dévouent aux armes sans vocation et sans talents, méritent le grade de généraux.

« Je voudrais que les familles nobles s'attachassent presque exclusivement à la profession des armes. En général, il ne reste de ressource à la noblesse que de se distinguer par l'épée.

« Un officier habile doit réunir une infinité de connaissances et de talents : l'art des manœuvres, l'attaque, la défense des positions ; les retraites, marches, passages de rivières, convois, fourrages et toutes autres dispositions de la guerre de campagne ; l'art des campements, de distribuer et faire combattre les troupes d'après le terrain, enfin l'attaque et la défense des places.

« Un officier a besoin de diverses connaissances : l'histoire, la géographie, la logique, la géométrie et la fortification ; mais la plus nécessaire est la dernière. Y a-t-il des sièges ? il trouve l'occasion de se distinguer ; est-il dans une ville assiégée ? il peut rendre de bons services ; faut-il fortifier un camp ? on profite de

son intelligence; y a-t-il quelque village à fortifier dans les postes avancés de la chaîne des quartiers d'hiver? on l'emploie; pour peu qu'il ait du génie, il trouve cent occasious pour se faire connaître.

« L'étude des belles-lettres est si utile à ceux qui se vouent aux armes, que la plupart des grands capitaines y ont consacré leurs heures de loisirs. »

Expérience et étude; nécessité d'étudier l'art de la guerre. — « Qu'importe l'expérience si elle n'est digérée par la réflexion !

« La pensée, la faculté de combiner des idées est ce qui distingue l'homme d'une bête de somme. Un mulet, pour avoir porté, pendant dix campagnes, le bât sous Eugène, n'en sera pas meilleur tacticien; beaucoup d'hommes vieillissent dans un métier, respectable d'ailleurs, sans y faire d'autres progrès que ce mulet. Suivre la routine du service, s'occuper du soin de sa pâture et de son couvert, marcher quand on marche, se camper quand on campe, se battre quand tout le monde se bat, voilà, pour le grand nombre d'officiers, ce qui s'appelle avoir servi, avoir fait campagne, être blanchi sous le harnais.

« Tout art a ses règles, il faut les étudier; leur théorie facilite leur pratique. La vie d'un homme ne suffit pas pour acquérir une connaissance et une expérience consommées; la théorie sert de supplément : elle donne à la jeunesse une expérience prématurée et la rend habile par les fautes mêmes de ceux qui en ont fait.

« De grands faits de guerre, écrits avec concision et vérité, qui développent les raisons qu'un chef d'armée a eues en se décidant, et qui exposent l'âme de ses opérations, doivent servir d'instruction à tous ceux qui font profession des armes.

« L'art de la guerre est vaste, on ne l'épuisera jamais; l'expérience des temps à venir ajoutera encore des connaissances nouvelles à celles qui nous ont été transmises et à celles que nous avons recueillies de nos jonrs.

« Le peu d'expérience que j'ai acquise dans la guerre m'a appris qu'on ne parvient pas à approfondir entièrement cet art, et, toujours en l'étudiant avec application, on y découvrira quelque chose de nouveau.

« Je regrette tous les jours de ma vie que je n'ai pas voués à

l'application et à l'étude. On ne peut pas assez perfectionner la justesse de son raisonnement, ni la pénétration de son esprit.

« Vous avez bien raison de déplorer l'ignorance de beaucoup de nos officiers et leur peu d'application aux études essentiellement nécessaires à leur métier. Je me souviens, du temps de mon père, qu'on déprimait l'étude et qu'il y avait une certaine flétrissure attachée aux connaissances, ce qui en détournait la jeunesse et faisait regarder comme une action criminelle celle d'étendre les bornes de ses connaissances et d'acquérir de nouvelles lumières. J'en ressens tous les mauvais effets; mais ce ne sont pas des choses qu'il dépende de moi de changer sur-le-champ; il faut que le génie de la nation prenne un nouveau pli. »

Du coup d'œil; comment on l'acquiert. — « Le coup d'œil proprement dit se réduit à deux points. Le premier est d'avoir le talent de juger combien un terrain peut contenir de troupes. L'autre talent, beaucoup supérieur à celui-ci, est de distinguer au premier moment tous les avantages qu'on peut tirer d'un terrain. On peut acquérir ce talent.

« C'est une science d'apprendre à connaître la nature et la qualité du pays où l'on fait la guerre, et de pouvoir d'un coup d'œil découvrir les avantages et les inconvénients des endroits où l'on veut placer des postes, comment ils peuvent nous être avantageux et nuisibles à l'ennemi et tirer ainsi parti de tous les environs. C'est ce que nous nommons coup d'œil, sans lequel l'officier commet les fautes les plus grossières; sans ce talent, on ne peut rien se promettre dans notre métier, et il faut, pour l'acquérir, beaucoup d'habitude et d'exercice.

« C'est le devoir de chaque brave officier de connaître la guerre avant de la faire et de s'appliquer ensuite à mettre sa science en pratique. Mais, comme on ne fait pas toujours la guerre, que l'armée n'est pas toujours en campagne et que les régiments, dans le cours d'une année, ont peu d'occasions de se réunir pour manœuvrer, on peut acquérir cette science utile et nécessaire à l'aide de l'esprit soutenu par le zèle et dirigé par l'ambition de bien faire.

« La chasse contribue le plus à acquérir un bon coup d'œil; elle nous suggère aussi mille ruses qui s'accordent à merveille avec la guerre.

« Outre la chasse, les voyages, les promenades sont d'un très grand avantage. Un œil pénétrant découvre à l'instant un pays tout entier.

« On peut donner un poste éloigné à un ennemi supposé, s'en donner un autre à soi-même dans l'endroit où l'on est, et juger de tous les avantages et désavantages des lieux circonvoisins; on se fait le plan de l'attaque du poste ennemi et de la défense du sien. Le changement de pays faisant faire de nouvelles découvertes et de nouveaux plans, un homme désireux d'apprendre quelque chose n'y manquera jamais d'occupation.

« En se promenant on peut juger combien il y a de tel endroit à un tel objet, et pour savoir si l'on ne se trompe pas et si notre jugement n'est pas faux, on mesurera pas à pas la distance pour se convaincre soi-même de son bon ou mauvais coup d'œil. Tout cela échappe à celui qui n'embrasse ce métier que par nécessité et qui n'y porte point de goût; il ne tirera jamais parti des circonstances les plus utiles et les plus instructives. »

Le chef de bataillon. — « La troupe vaut ce que vaut le chef de bataillon.

« J'ai détaillé les nombreux et importants devoirs du chef de bataillon; je rappelle qu'il doit connaître la fortification, étudier d'avance les devoirs du général, exercer sa troupe toutes les fois qu'il en a l'occasion; le soldat oublie vite ce qu'il a appris. A l'aide des précautions sanitaires prescrites pour l'eau, dans les marches ou haltes, et contre les maladies inflammatoires après une longue campagne, en prenant les quartiers d'hiver, le commandant maintiendra l'effectif de sa troupe. »

Des généraux; critiques qu'on leur adresse. — « Les généraux sont sévèrement jugés..., et même par les plus ignorants. Des événements malheureux, qui échappent à toute prévoyance, des pluies, un brouillard, un dégel, une mauvaise récolte, une épidémie, un général tué, un malentendu, une négligence de quelque subalterne, un échec partiel, une rencontre imprévue, un espion découvert, une trahison, un déserteur, la négligence, l'erreur, la mort d'un officier auquel on ne doit jamais confier la sûreté d'une armée, un ordre ou une dépêche non parvenue ou mal comprise, peuvent déconcerter les meilleures dispositions.

« Quelques précautions que prenne un général, il reste toujours beaucoup de hasards à courir dans l'attaque des postes difficiles et dans toutes les batailles. »

Qualités nécessaires au général. — « La capacité et la résolution d'un général décident plus que le nombre des troupes.

« Le général doit maintenir la discipline, surtout la subordination, avec rigueur, tenir ses troupes en ordre et complètes, empêcher le pillage, être bien informé, avoir le plus grand soin des blessés et malades, et, en cas de fatigues excessives, accorder les gratifications de vivres.

« Je suppose, avant tout, que le général soit honnête homme et bon citoyen, qualités sans lesquelles l'habileté et l'art de la guerre sont plus pernicieux qu'utiles. On demande, de plus, qu'il soit impénétrable, paraissant naturel, doux et sévère ; sans cesse défiant et toujours tranquille ; ménager par humanité et quelquefois prodigue du sang de ses soldats ; travaillant de la tête, agissant de sa personne ; discret, profond, instruit de tout ; n'oubliant pas une chose pour en faire une autre, et ne négligeant pas, comme étant au-dessous de lui, ces petits détails qui tiennent si fort aux grandes choses. »

Il doit faire bonne figure dans l'adversité ; être impénétrable à l'ennemi et aux siens. — « L'art de cacher sa pensée est indispensable à tout homme qui a de grandes affaires à conduire. Toute l'armée lit son sort sur son visage ; elle examine les causes de sa bonne ou de sa méchante humeur... Il faut donc que le général soit comme un comédien qui montre son visage selon le rôle qu'il veut jouer ; s'il n'est pas maître de lui-même, qu'il affecte une maladie ou qu'il invente un prétexte spécieux pour donner le change au public. Arrive-t-il quelque mauvaise nouvelle, on fait semblant de la mépriser, on étale avec ostentation le nombre et la grandeur de ses ressources, on dédaigne l'ennemi en public, on le respecte en particulier. Si quelque parti essuie une disgrâce, on en examine la raison ; on trouve toujours que la mauvaise conduite de l'officier qui l'a mené en est la cause ; on dit que ce n'est point la faute de la bravoure des troupes qui ont eu à essuyer ce malheur ; on examine les fautes de cet officier, et l'on en fait une leçon aux autres. Ainsi vous

instruisez les chefs et vous n'ôtez point aux troupes la confiance qu'elles ont en leurs propres forces.

« Une plus grande qualité pour un officier, c'est d'être impénétrable à l'ennemi, de lui savoir dérober tous les mouvements qu'il veut faire... Cette qualité devient essentielle pour tous les chefs qui commandent des corps plus faibles que ceux opposés; on appelle cette espèce de défensive *guerre de contenance.* Elle consiste, en effet, à tenir bonne contenance, à en imposer à l'adversaire, et à savoir mettre en usage toutes sortes de ruses pour parvenir à ses fins, qui sont de s'opposer à lui sans être battu.

« Au milieu des plus dures vicissitudes, conserver le calme, le jugement, une sorte d'indifférence stoïque. Que votre cabinet et votre quartier général semblent plus calmes, plus accessibles dans les mauvais jours; des mots heureux relèvent alors, aussi bien que des résolutions suprêmes, le moral de tous. »

Être vigilant et prévoyant, se décider par lui-même. — « Le général doit être d'une vigilance infatigable, songer à tout, prévoir tout et observer jusqu'aux moindres démarches de l'ennemi, sinon celui-ci ne tardera point à l'en faire repentir.

« Les moindres inadvertances, dans le métier difficile de la guerre, peuvent tirer à conséquence.

« Il faut raisonner sur la situation où l'on se trouve et dire : Quel dessein formerais-je si j'étais de l'ennemi? Après en avoir imaginé plusieurs, il faut penser aux moyens de les faire échouer et surtout de corriger sur-le-champ ce qu'il y a de défectueux dans votre position, votre campement, vos dépôts, vos détachements. Ces corrections doivent être promptes : les heures décident de beaucoup à la guerre; c'est là qu'on apprend à connaître le prix des moments. Que tout cela ne vous rende pas timide, car la hardiesse veut être jointe à la circonspection.

« Qu'on s'écarte des règles dans une situation violente, la nécessité seule peut faire recourir aux remèdes désespérés. Mais, ce cas excepté, il faut procéder avec plus de ménagements, n'agir qu'avec poids et mesure, parce que celui qui donne le moins au hasard est le plus habile.

« Il faut sans doute hasarder quelque fois à la guerre, mais il faut ôter à ce hasard tout ce qu'on peut par la prudence.

« Un général à qui le souverain a confié ses troupes, doit agir par lui-même.

« Il faut que le général pèse ses desseins avec circonspection, qu'il soit lent dans ses délibérations, mais résolu, prompt dans des jours de bataille et des cas inopinés ; il vaut mieux prendre une mauvaise résolution et l'exécuter sur-le-champ que de n'en prendre aucune.

« Qu'attendre du général qui, après des instructions verbales, revient demander, pour dégager sa responsabilité, un ordre signé qui prévoie tout ce que personne ne peut prévoir ? »

La bravoure ne suffit pas au général. — « Il ne suffit pas qu'un général soit brave, qu'il maintienne l'ordre et la discipline ; il faut encore que le jugement agisse en tout, qu'il ait une bonne tactique en tête et sache l'appliquer au terrain.

« Ceux qui se persuadent que la seule valeur suffit à l'officier général se trompent beaucoup ; c'est une qualité essentielle, sans doute, mais il faut y joindre bien des connaissances. Maintenir l'ordre et la discipline dans sa troupe est louable, mais ne suffit pas ; il faut que le jugement agisse en tout, et comment, si les connaissances manquent ? Qu'est-ce qu'un général qui ne juge ce qu'un terrain a de défavorable ou de défectueux, qui ne profite pas des aides qu'il lui fournit ? S'il n'a pas une bonne tactique en tête, ses dispositions d'avant-garde, d'arrière-gardes, de marches, d'attaques, de défenses seront vicieuses, son ignorance des choses sera cause qu'il y manquera des arrangements essentiels.

« L'étude du terrain, en ce qu'il a d'avantageux et de défectueux pour s'en servir, est une des principales à laquelle un officier général doit s'appliquer : parce que toutes ses manœuvres roulent sur des postes qu'il doit occuper avec avantage ou attaquer avec le moins de pertes, sur des terrains où il doit se battre, soit faisant l'avant ou l'arrière-garde, et sur cette science qui apprend à se servir des troupes à propos pour les situations et selon les règles que l'expérience vous a enseignées. »

Connaissances qu'il doit posséder ; travail de cabinet et activité personnelle. — « Combien les connaissances d'un vrai général doivent être variées ! Il faut qu'il ait des idées justes de la poli-

tique pour être au fait de l'intention des princes, des forces des États, de leurs liaisons pour savoir le nombre des troupes qu'eux et leurs alliés peuvent mettre en campagne, pour juger de l'état des finances. La connaissance du pays où il doit porter la guerre sert de base à tous les projets qu'il veut former; il doit avoir la force de se représenter tous les obstacles que l'ennemi peut lui opposer, pour les prévenir. Il faut surtout qu'il accoutume son esprit à lui fournir une foule d'expédients, de moyens et de ressources en cas de besoin. Tout cela demande de l'étude et de l'exercice. Pour quiconque se destine au métier de la guerre, la paix doit être un temps de méditation ; la guerre, l'époque où il met ses études en exécution.

« Un habile général, dans ses loisirs, doit rectifier ses propres idées et répéter, pour son usage, les principes de la guerre plus encore que pour les enseigner à d'autres.

« Le principal ouvrage du général, c'est le travail du cabinet : faire des projets, combiner des idées, réfléchir sur les avantages, choisir des positions principales, prévoir les desseins de l'ennemi, les prévenir et l'inquiéter sans cesse. Mais cela ne suffit pas , il faut encore qu'il soit actif, qu'il ordonne, qu'il exécute, qu'il voie toujours par lui-même. Il faut donc qu'il prenne ses camps, qu'il pose ses gardes, qu'il se promène souvent à l'entour du camp pour se rendre les situations familières ; car, s'il lui arrive d'être attaqué à l'improviste, rien ne lui sera nouveau. Les situations se sont si bien imprimées dans son esprit qu'il peut donner des ordres de tous côtés, comme s'il était sur les lieux, et que rien n'arrivera à quoi il n'ait pensé ; ainsi ses dispositions seront toujours justes. Il faut donc raisonner, en soi-même, sur les positions de détail d'un camp, les revoir souvent ; car quelquefois les bonnes idées ne viennent qu'après avoir réfléchi sur le même objet plusieurs fois. Soyez très actif et infatigable ; défaites-vous de toute paresse de corps et d'esprit, sans quoi vous n'égalerez jamais les grands capitaines qui vous servent d'exemples. »

De quoi dépend le succès à la guerre. — « Le succès d'une guerre dépend, en grande partie, de l'habileté du général, de la connaissance des lieux qu'il occupe, de l'art avec lequel il sait tirer avantage du terrain, soit en empêchant l'ennemi de prendre

des postes qui pourraient le favoriser, soit en choisissant lui-même les plus favorables à ses desseins.

« Tâchez de pénétrer les desseins de l'ennemi, réfléchissez longtemps, agissez avec vivacité et promptitude, ne manquez jamais de vivres et, à la longue, vous serez le maître de votre adversaire. Mais ne vous endormez jamais, surtout réveillez-vous après vos succès ; la bonne fortune est dangereuse en ce qu'elle inspire la sécurité et le mépris de l'ennemi. »

Le général ne doit pas s'exposer inutilement. — « Le général ne doit pas exposer légèrement sa personne ; surtout il ne doit jamais risquer d'être fait prisonnier. »

Dans une instruction secrète, datée du 10 janvier 1757 et adressée à son ministre, le comte de Finck, Frédéric II avait prévu le cas où il serait fait prisonnier ou tué. Les mesures qu'il prescrivait dans cette hypothèse méritent d'être rapportées :

« S'il arrivait que je fusse tué, il faut que les affaires continuent leur train sans la moindre altération et sans qu'on s'aperçoive qu'elles sont en d'autres mains, et dans ce cas il faut hâter serments et hommages, tant ici qu'en Prusse et surtout en Silésie. Si j'avais la fatalité d'être pris prisonnier par l'ennemi, je défends qu'on ait le moindre égard pour ma personne, ni qu'on fasse la moindre réflexion sur ce que je pourrai écrire de ma détention. Si pareil malheur m'arrivait, je veux me sacrifier pour l'État, et il faut qu'on obéisse à mon frère, lequel, ainsi que tous mes ministres et généraux, me répondent de leur tête qu'on n'offrira ni province ni rançon pour moi, et que l'on continuera la guerre en poussant ses avantages tout comme si je n'avais jamais existé dans le monde. »

Belles paroles qui dénotent chez leur auteur une haute idée de ses devoirs de souverain, une grandeur d'âme et des sentiments vraiment dignes d'un grand roi.

CONCLUSION

« Il n'y a rien de plus honteux que d'être battu par sa faute. »

(FRÉDÉRIC II.)

Les nombreuses campagnes auxquelles Frédéric II a pris part et qui nous ont fourni la matière de cette étude, ont perdu une grande partie de leur intérêt par suite des progrès considérables réalisés depuis cette époque dans l'art militaire. Ces guerres n'en contiennent pas moins plus d'un enseignement utile; par la variété des situations, par les nombreuses combinaisons auxquelles les opérations militaires ont donné lieu, cette période nous offre des exemples, des leçons, des modèles même dont l'étude est loin d'être sans profit.

Au moment où s'achève la guerre de Sept ans, on peut dire que la période de transition est terminée pour l'art militaire. Dans le domaine de la guerre, comme dans celui de la politique, une ère nouvelle va s'ouvrir : avec les campagnes de la Révolution on voit poindre le génie de Napoléon qui, dans une série de brillantes campagnes, jettera les fondements de l'art militaire contemporain.

Comme lui, Frédéric II a été en butte à de formidables coalitions qui ont enserré de tous côtés son faible royaume, encore en voie de formation. Au début des hostilités, le roi paraissait condamné à succomber tôt ou tard sous les efforts combinés de ses adversaires. Si nous recherchons les principales causes de son succès final, nous verrons qu'il faut l'attribuer en premier lieu aux grandes qualités et aux talents militaires du roi, à son intelligence, à son activité, à son coup d'œil, en un mot à son aptitude aux choses de la guerre, et aussi à cette indomptable confiance en lui-même que les plus grands revers ne pouvaient abattre; en second lieu, au secours qu'il a trouvé dans plusieurs de ses généraux, Ferdinand de Brunswick, le prince Henri, Seydlitz, Zieten, etc.; enfin à la désunion de ses adversaires, comme il l'a lui-même reconnu avec franchise :

« Si nous examinons, après coup, les causes qui ont tourné les événements d'une manière si inattendue, nous trouverons

les contemporains de Frédéric II ne l'ont pas compris : Napoléon lui a rendu justice le premier, et a su apprécier à leur véritable valeur ses combinaisons stratégiques; après lui, Clausewitz, dans une suite de brillants commentaires, nous a donné la clé de sa stratégie. Tout porte à croire que la place de Frédéric II, comme général, eût été au premier rang si le génie de Napoléon, favorisé par des circonstances politiques exceptionnelles, n'était venu éclipser la gloire militaire de celui que l'histoire a surnommé aussi *le Grand*.

Après un tel homme, la seconde place est encore enviable.

Colonel Bourdeau,
du 70e régiment d'infanterie.



LE MORVAN

DANS LA DÉFENSE DE LA FRANCE[1]

« L'art de la guerre est un art simple et tout d'exécution ; il n'a rien de vague ; tout y est bon sens ; rien n'y est idéologie. »
(Napoléon, *Corresp. milit.*, t. X, p. 216.)

IIe PARTIE.

Géographie du Morvan et de ses marges.

CHAPITRE PREMIER.

CONSTITUTION GÉOLOGIQUE.

1° *Le Morvan dans l'ossature de la France.* — Si, jetant les yeux sur une carte géologique de la France, nous n'y voulons voir, d'abord, que l'ossature du sol, que l'enchaînement plus ou moins rompu des roches primaires, ce squelette de la région nous apparaît assez nettement sous la forme d'un Y trapu.

Le massif central représente le tronc de notre Y ; ses branches divergentes sont, sauf deux effacements près de leur soudure au tronc, le massif armoricain et les Vosges.

Le plateau de Langres, ou mieux le seuil de Langres, est l'effacement, la solution de continuité apparente [2], qui isole les

[1] Voir les livraisons de 1900 et de 1901.
[2] « ... Une ride souterraine relie les Vosges au Morvan, ce qui explique la hauteur du seuil jurassique par lequel le bassin de la Seine est séparé de celui de la Saône. » (A. de Lapparent, *Description géographique du bassin parisien et des régions adjacentes*, p. 80.)

Vosges de la puissante amorce morvanaise de la branche morvano-vosgienne. Le seuil de Langres, toutefois, n'a pas tellement rompu le grand alignement qu'il ne commande toujours avec lui le partage des eaux et du climat; sa porte haute, à l'altitude moyenne de 450 mètres, permet les relations de la Seine à la Saône, mais maintient très distincts l'hydrographie et le caractère des deux bassins.

Dans la branche armoricaine, l'échancrure est autrement vaste : elle a donné asile à tout un bassin, le bassin de la Loire moyenne. On sait que ce bassin a deux seuils : au nord-est, le large seuil de la Beauce; au sud-ouest, le seuil plus étroit et mieux défini du Poitou. Que l'origine du seuil de la Beauce, de la barre beauceronne, soit attribuée à un alignement fortuit des alluvions de la Loire supérieure ou à une ride souterraine du système des Ballons, nous ne l'en voyons pas moins relier le Morvan, par le Perche, au massif armoricain. Le seuil du Poitou, la barre vendéenne, relie à l'autre extrémité de l'épanouissement du plateau central, du tronc trapu de notre Y, le massif et le plateau. Ainsi, la branche armoricaine de notre échine bifurquée a conservé ses attaches à la puissante charpente, d'un côté, par la barre vendéenne et le promontoire limousin, de l'autre par la barre beauceronne et le promontoire morvanais. Une énorme ampoule, le bassin de la Loire moyenne, s'est creusée entre ces deux barres; celles-ci n'en départagent pas moins, comme à l'origine, le bassin séquanien et le bassin aquitain.

Mais nous avons trouvé le Morvan, à la fois, sur le bras vosgien et sur le bras armoricain de l'ossature française; il est donc leur articulation. C'est assez dire son importance.

2° *Origines géologiques.* — Pour pénétrer maintenant le « pourquoi » des propriétés et des aspects du Morvan, il faut nous adresser aux « causes premières », aux origines géologiques du massif; nous suivrons ce conseil de M. le général Niox.

A l'origine des âges géologiques, le Morvan est un récif à demi-immergé terminant, au nord, la longue bande de terrains cristallins qui constitue, pour le moment, tout le monde occidental et qui est orientée des Alpes à la Bretagne. Plus tard, la bande se brise et des convulsions multipliées la remanient. Elle

forme alors trois tronçons; sur le tronçon méridional surgiront les Alpes, à la fin des âges tertiaires; le tronçon central s'épanouit vers le sud, dans la direction où se hérisseront les Pyrénées, au cours de la période secondaire; enfin, le tronçon septentrional se développe jusqu'au nord de l'Angleterre moderne.

Le Morvan subsiste; c'est le cap nord du tronçon central; il s'y rattache largement jusqu'à ce que des fractures successives, les érosions qui creusent les cuvettes étagées de la Loire et de l'Allier, aient réduit la base d'attache à l'isthme étroit du Charollais.

Mais les Ardennes, l'Eiffel, l'Hunsrück, les Vosges ont aussi émergé, lorsqu'interviennent les convulsions de l'âge secondaire.

Un premier soulèvement, celui du Thüringerwald, fait saillir puissamment le récif morvanais; il y gonfle les larges rides orientées du Sud-Ouest au Nord-Est qui commandent toujours l'inclinaison des cours d'eau de la région septentrionale du massif.

Un second soulèvement, du même âge, celui de la Côte-d'Or, intervient; il recoupe de crêtes rivales, presque à l'angle droit, les crêtes thuringiennes. De là ce quadrillage d'arêtes qui caractérise le Morvan, ses fractures, ses roches éruptives jaillies dans les cassures, son aspect chaotique. De là, surtout, la Côte-d'Or et le plateau de Langres, c'est-à-dire la barre jetée à travers le détroit morvano-vosgien jusqu'au promontoire des Faucilles, promontoire dressé, dès la période primaire, par le soulèvement des Ballons, en même temps que le front méridional des grandes Vosges. Désormais, la soudure est faite; les Vosges et le Morvan resteront indissolubles, en dépit des phénomènes diluviens qui, au cours des âges quaternaires, jetteront une mer par-dessus la barre sans en emporter que le faîte.

De l'autre côté du massif morvanais, définitivement modélé pour ses grandes lignes, le soulèvement des Ballons avait prolongé le massif armoricain de son promontoire percheron et, probablement, il avait préparé l'alignement des dépôts de la Loire sur ce seuil de la Beauce qui, plus tard, détournera le fleuve vers l'Atlantique. Enfin, le seuil du Poitou s'était relevé entre les granits limousins et vendéens. Des Vosges à la Bretagne, dans l'embrassement circulaire des crêtes que les soulèvements avaient soudées ou rattachées de nouveau au plateau

central, la grande mer séquanienne allait longuement dormir et s'assécher.

Quand s'ouvrent les âges quaternaires, les eaux ont disparues tant de l'océan parisien que du grand lac jurassien de la Bresse, qui si longtemps persista et qui devait bientôt se remplir de nouveau et franchir ses hautes berges. Le Morvan ne domine plus au Nord-Ouest et au Sud-Est que des plaines étagées.

Au Nord-Ouest, leur amphithéâtre, particulièrement régulier, se développe également de part et d'autre du promontoire morvanais; au Sud-Est, la paroi du massif est plus abrupte sur des fonds plus longuement affouillés. Mais partout, même végétation luxuriante et gigantesque que paissent des animaux colosses. C'est que les laisses des eaux taries se sont formées des flores et des faunes, de moins en moins rudimentaires, qui se sont succédées, amendant le sol et l'atmosphère par leurs emprunts et leurs restitutions, y laissant avec leurs dépouilles les germes et les moyens d'une vie supérieure. Sur les roches morvanaises, des forêts d'essences plus variées et plus complexes ont recouvert : sur les cimes, les granits et les porphyres émergés sous l'effort des dernières éruptions; dans les fonds, les amas carbonisés et noyés des forêts primitives. L'homme, enfin, est apparu, creusant ses habitations et ses hypogées ou les trouvant tout préparées aux flancs des massifs. Puis le spectacle change.

3° *L'âge diluvien.* — Longtemps, les grandes marées incandescentes ou gazeuses du foyer central avaient maintenu à une haute température les scories dont elles constituaient la terre au gré de leurs courants et de leurs tempêtes. Ensuite était venu l'âge où, la chaleur du sol et des vapeurs qui l'enveloppaient décroissant lentement, l'éclosion de la vie avait été possible. Les végétaux avaient paru; enfin, les espèces animales, frêles d'abord, peu à peu gigantesques et de plus en plus affinées à mesure qu'évoluaient les conditions faites à la chimie créatrice.

Mais le modelé terrestre présentait, maintenant, des différences de niveau entraînant une inégale répartition de la chaleur émanée du foyer central, de moins en moins sensible, et du foyer solaire, de plus en plus prépondérante. Les périodes glaciaires allaient commencer, alternées de périodes diluviennes. Elles closent l'ère quasi paradisiaque qui les avait précédée.

Les troupeaux d'espèces si variées qui étaient les premiers hôtes des harmonieux gradins toujours verts de l'énorme région séquanienne ou des lacs et des cavernes du haut bassin de la Saône, se dispersent et succombent. Des races nouvelles les remplacent sur les steppes glacées; les périodes de réchauffement et de déluge les chassent à leur tour ou les engloutissent. Le sol, d'ailleurs, se dérobe sous leurs pas, emporté souvent jusqu'à la roche initiale par des courants dont la violence reste attestée, après un million d'années, par des traces ineffaçables.

Ces courants ont été impuissants à ruiner le gros-œuvre des soulèvements, le modelé fondu au feu central; mais ils l'ont déchaussé de ses revêtements de laisses séculaires, entaillant celles-ci, les aiguisant suivant les veines dures, les affouillant suivant les veines tendres. C'est ainsi que les gradins concentriques étagés par l'océan parisien sur le pourtour de sa ceinture de crêtes, comme témoins de ses retraits successifs, ont été détachés les uns des autres; des fossés se sont substitués aux limons qui les reliaient, et ils apparaissent ainsi, avec leurs falaises de même courbure, uniformément escarpées du côté de la périphérie du bassin comme autant d'enceintes, comme autant d' « auréoles » autour de l'ancien centre d'assèchement, devenu le centre de la vie française, l'Ile de France.

Au sortir des âges glaciaires et diluviens, l'aspect du Morvan, d'origine ignée, est donc sensiblement ce qu'il était auparavant, un quadrillage de roches dont quelques-unes ont été emportées ou brisées, mais sans grand dommage pour les lignes générales du dessin.

Au contraire, les marges du massif ont été profondément bouleversées, rompues ou déchiquetées, déchirées de vallées suivant leur consistance, les assauts directs ou déviés qu'elles eurent à subir.

4° *Le détroit morvano-vosgien et les eaux diluviennes.* — « Le relief actuel du bassin de la Seine se comprend très bien, nous dit l'éminent ingénieur E. Belgrand, si l'on suppose que l'emplacement de ce bassin a été balayé par une grande masse d'eau qui s'est déversée par-dessus la chaîne de la Côte-d'Or[1]. »

---

[1] E. Belgrand, *La Seine*, p. 7.

Et l'hypothèse n'est pas gratuite ; elle est un fait que l'étude du sol établit et qui n'est pas contesté. Mais pourquoi cette direction des eaux du Sud-Est au Nord-Ouest ?

Il semble qu'après de longs âges glaciaires [1] au cours desquels les Alpes et le Jura allongèrent leurs glaciers dans les vallées de la Saône et du Rhin jusqu'au delà des emplacements actuels de Lyon, Bourg, Belfort, Strasbourg, une débâcle générale se produisit. Un énorme flot paraît avoir passé sur l'Europe centrale, du Nord-Ouest au Sud-Ouest, emportant des roches norvégiennes jusque sur les confins de la Perse ; l'un des remous, par le Sündgau et le seuil de Belfort, dut envahir la vallée de la Saône et s'y joindre aux apports des glaciers voisins. Les berges étaient hautes ; la vallée, longtemps sans issue du côté de la Méditerranée, que le Rhône gagnait par le cours actuel de l'Isère, s'était profondément creusée sous l'action des eaux qui y avaient persisté pendant la plus grande partie de la période tertiaire [2]. Elle s'emplit néanmoins et, en dépit de la barre de Langres qui avait fermé puissamment l'ancien détroit morvano-vosgien, elle déversa sur la région séquanienne un océan canalisé, en quelque sorte, entre les Vosges et le Morvan. De là la violence et la direction du flot dévastateur ; il roule droit à l'horizon opposé à celui qu'il vient de forcer. La Marne, l'Aube, la Seine sont des sillons de son lit, qui se prolonge par le Grand-Morin, le Petit-Morin, le Thérain, le Bray [3], sans déviation sensible. Puis les eaux baissèrent, ici laissant leurs troubles à la surface des plateaux dont quelques-uns, épargnés par les déluges postérieurs, nous les montrent encore ; là, se dérobant devant les veines dures qu'elles ne pouvaient plus entamer. Alors se forment ces « fosses » que nous devrons décrire ; alors s'infléchissent et se réunissent ces premiers sillons du lit commun, la Marne, l'Aube, la Seine. La Seine, la première, jointe à l'Aube,

---

[1] 2,400 siècles, d'après les évaluations basées sur le temps qui fut nécessaire à la formation et au retrait des glaciers.

[2] « Dijon est sur l'emplacement d'un lac de la période tertiaire. » (A. DE LAPPARENT, *op. cit.*, p. 57.)

[3] « La vallée de la Seine, après avoir traversé la Champagne presque en ligne droite, du sud-est au nord-ouest, tendait à se prolonger suivant le sillon où coule le Grand-Morin ; puis, par la vallée du Petit-Morin ; puis, au delà de la Marne, par la vallée de la Thérouanne ; puis, enfin, par le pays de Bray. » (E. BELGRAND, *op. cit.*, p. 17 et 51.)

dévie vers un bras du courant diluvien où l'Yonne et la Loire, longtemps confluentes, coulaient seules d'abord ; la Marne fera de même plus loin. La Meuse et la Moselle, aussi tributaires à l'origine du bassin séquanien, resteront prisonnières du sillon où les a emportées extérieurement [1] la première violence du flot.

Tel fut l'effet du phénomène diluvien capital sur la face nord du massif morvanais. Sur la face ouest, la Loire et l'Yonne avaient joint les énormes apports des glaciers de l'Auvergne et du Morvan aux dernières eaux du déluge du côté de l'Ouest ; les Gâtinais, les sables de Fontainebleau, le sillon qui, au delà, se prolonge d'Arpajon jusqu'à Louviers [2], sont les témoins de l'œuvre commune.

Sur la face sud-est, les crêtes de la Côte-d'Or avaient contenu les eaux diluviennes dans leur bief de la vallée de la Saône, mais non sans brèches et déchaussements profonds de leurs assises.

Après la période Neptunienne des âges quaternaires, aucun grand phénomène général ne vient plus modifier la configuration et l'aspect du sol. Nous en avons fini avec les « causes premières » qui ont influé sur le caractère actuel et le dessin du Morvan et de son entour ; nous pouvons aborder l'étude de la région.

5° *La région morvanaise.* — Nous avons vu le Morvan, à demi immergé d'abord sur ses bases cristallines des âges primaires, accentuer son relief et en modifier les lignes sous l'effet de deux soulèvements successifs de l'âge secondaire. Les dépôts houillers que l'on y exploite aujourd'hui nous restituent la végétation première, tour à tour carbonisée ou engloutie par les évolutions de l'époque. Mais le sol végétal, les calcaires, les marnes que durent y superposer les mers du commencement de la période secondaire devraient se retrouver sur les voussures modelées par les soulèvements du Thüringerwald, puis de la Côte-d'Or, au cours de la période, partout où des roches éruptives ne les ont pas percées. Il n'en reste que de rares lam-

---

[1] A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 18.
[2] E. Belgrand, *op. cit.*, p. 205.

beaux[1]. C'est aux phénomènes atmosphériques locaux et aux dislocations qui les précédèrent ou en dérivèrent qu'il faut attribuer cette disparition d'une partie du sol constitutif.

Nous avons dit que la hauteur de ses cimes laissa le Morvan en dehors de la zone de dévastation du déluge capital des âges quaternaires ; mais cette zone l'enserra de près.

Du Morvan aux Faucilles, sur la barre morvano-vosgienne édifiée par le soulèvement de la Côte-d'Or, les premières laisses des âges secondaires, relevées moins haut et moins violemment par le phénomène, subsistaient au moment de la période diluvienne. La dernière en place constituait un solide bourrelet de grès bigarrés, rouges et jaunâtres ; elle ne se retrouve plus que sur le flanc des Faucilles ; elle a été emportée sur toute la largeur du seuil, et il faillit bien en être de même de la laisse immédiatement postérieure. Il ne reste de la couche de calcaires durs qui recouvrait celle-ci que des plates-formes « très découpées et souvent réduites à de petits îlots ou à des terrasses presque linéaires, longées des deux côtés par des vallées profondes. Aussi leurs extrémités apparaissent-elles de loin, notamment à Alise-Sainte-Reine, comme les remparts ruinés d'antiques citadelles, et l'on comprend sans peine que nos ancêtres gaulois aient apprécié l'importance de ces positions stratégiques[2] ».

Nous sommes ici au mont Auxois entre l'Oze et l'Ozerain, à l'extrémité ouest de la zone directement ravagée par le courant diluvien. Plus à l'ouest encore, jusqu'à l'éperon morvanais, on pourrait s'attendre à une conservation plus grande de la couche attaquée ; elle a, au contraire, presque entièrement disparu. C'est qu'aux eaux du courant sont venues se joindre celles qui ruisselaient du massif culminant et imperméable du Morvan ou des crêtes de la Côte-d'Or. Aussi ne trouvons-nous plus que les couches inférieures de la laisse, profondément affouillées et relevées « sous la forme de grands talus, couverts de prairies », d'une part, à l'appui du Morvan ; de l'autre, à l'appui de la

---

[1] Le Morvan « s'est fait jour tardivement en brisant une couverture de sédiments liasiques... » « L'Autunois proprement dit... porte sur ses sommets des lambeaux de lias et de trias. » (A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 112.)

[2] A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 112.

Côte-d'Or, suivant le pourtour de l'équerre que dessinent les deux alignements. Telle est la cause de la « fosse de l'Auxois », la première des cinq fosses que l'ingénieur Belgrand nous signale comme l'œuvre du phénomène diluvien dans le bassin de la Seine.

Mais les causes qui ont ouvert la fosse de l'Auxois, de ce côté est de l'éperon morvanais, ont dû se faire sentir sur tout le contour du promontoire de granit. Il n'en pouvait être autrement; aussi voyons-nous l'excavation se poursuivre par l'Avallonnais jusqu'aux riches plaines de Corbigny, pour, de là, se prolonger par la faille compliquée du Bazois jusqu'à la Loire.

La grande flèche du Morvan est ainsi circonscrite à l'est, au nord et à l'ouest, par des fonds continus, fouillés dans les mêmes terres profondes du Lias. C'est là le « fossé » verdoyant au milieu duquel « le Morvan s'élève... comme une gigantesque forteresse », nous dit M. E. Belgrand.

Au sud-est, en dépit des failles qui l'ont coupé transversalement, l'isthme étroit du Charollais rattache les roches morvanaises aux roches sœurs du plateau central entre les deux fonds, de la Saône à l'est, et de l'ancien lac du Brionnais à l'ouest. C'est de cette dernière et énorme cuvette de la Loire supérieure que s'élancèrent les eaux qui disloquèrent et fouillèrent la région du Bazois, poussant droit à l'Yonne, par Corbigny, le trop plein qui ne pouvait s'attarder au détour vers l'Allier, par Nevers.

Nous avons fini, ici, notre tour de l'assise morvanaise. Elle est entièrement close, aujourd'hui, par une ceinture continue de canaux et mérite ainsi la désignation d' « îlot » qui lui a été donnée. Elle est bien une île entre la Saône, la Seine et la Loire, île bordée de près par les hauts fonds qu'elle domine superbement, île de granits primaires et de calcaires durs des premiers âges secondaires, riche en forêts, en gras pâturages au fond des crevasses, riche aussi en minerais, témoins de sa vieille origine.

Tel est le Morvan dans son caractère général et son aspect d'ensemble; nous avons déjà fait pressentir le dessin que présente ses lignes intérieures.

C'est un quadrillage, avons-nous dit, de crêtes entrecroisées suivant deux systèmes d'orientation angulaire très ouverte. Cela implique un cloisonnement que nous étudierons en détail; nous devons nous contenter de l'indiquer ici comme caractéristique

de la constitution géographique et des propriétés militaires du pays. Mais ce cloisonnement n'exclue pas d'autres traits distinctifs. De ces traits, le plus saillant est le partage de l'assise morvanaise en deux contrées fort différentes et comme adossées, partage nettement accusé par le grand alignement de la vallée de l'Arroux. De tout temps, cette division physique a été consacrée, sinon par la séparation politique ou administrative des deux contrées, au moins par leur appellation distincte. Au nord-ouest de l'Arroux s'élève le Morvan proprement dit, le pays des hauts sommets et des grands froids des forêts continues ou de la maigre brousse qui les remplace, sur la roche à découvert. Au sud-est, le Morvan autunois ou l'Autunois, moins haut, réchauffé par les effluves du Midi vers lequel il abaisse ses rides, alterne des forêts et des cultures au milieu desquelles se développe une énorme exploitation industrielle des richesses variées du sous-sol.

La longue crevasse de la vallée de l'Arroux, orientée nord-est, sud-ouest, sensiblement dans le système de la Côte-d'Or, semble avoir été préparée, sinon tracée directement par le soulèvement. Elle s'est ouverte entre les deux principaux alignements de grands sommets qui sont manifestement dus au phénomène.

Le plus puissant et le plus continu de ces alignements est celui qui, sur la rive nord-ouest, donne au Morvan proprement dit ses cimes culminantes et le chevet de ses principales rivières. A son appui, ces rivières prennent leur cours vers le bassin de la Seine; il forme ainsi une partie de l'enceinte du grand bassin, la partie présentant le plus haut relief et fournissant le plus fort apport liquide.

L'autre alignement, sur la rive sud-est, porte de même les cimes capitales de l'Autunois ; mais, plus rompu, bordé par ses plissements de même sens, il ne constitue pas un faîte de partage nettement défini. A son extrémité nord est, il s'efface brusquement et laisse s'épanouir largement le vieux lac primaire, qui est devenu le bassin supérieur de l'Arroux.

Ce lac, « véritable fond de bateau[1] », où se sont accumulé

---

[1] A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 549 et 552.

des schistes bitumineux dont « l'on extrait aujourd'hui de l'huile minérale et du gaz [1] », paraît avoir communiqué avec la fosse de l'Auxois, tout au moins au cours de la période diluvienne. L'Armançon et ses affluents doivent être des témoins de cette communication. Il semble même que le grand marécage dut recevoir, par-dessus la chaîne de la Côte-d'Or qui, se substituant à la ride autunoise, le sépare du bassin de la Saône, un fort apport d'eaux diluviennes. Ainsi s'explique le rayonnement de cours d'eau divergents dont la vieille cuvette est le centre. L'Armançon emporta le gros du flot; mais l'Ouche, la Cuzanne durent ramener à la Saône le trop plein du lac, quand eut fini l'épanchement diluvien.

Quoi qu'il en soit, la vallée de l'Arroux est un accident en creux qu'il est impossible de ne pas rapprocher des accidents en relief, du quadrillage saillant, de la région morvanaise, quand on veut en fixer la physionomie. Le bassin supérieur de la vallée est une fosse continuant, au sud-ouest, celle de l'Auxois et s'enfonçant au cœur du Morvan. Les bassins moyen et inférieur sont le résultat de l'une des fissures rayonnantes que nous avons vu partir de la cuvette supérieure dans tous les sens. Celle-ci fuit vers la Loire; elle y emporte désormais les eaux du vieux lac primaire, dont le fond fut, sans doute, relevé au moment des soulèvements morvanais.

En somme, la vallée de l'Arroux est la ligne de rupture où se départagent les régions morvanaises, l'une, celle du Nord, étant restée plus particulièrement fidèle à l'orientation sud-est, nord-ouest, du soulèvement thuringien; l'autre à celle du soulèvement de la Côte-d'Or.

Il nous reste à signaler un autre accident de division par rupture, celui-ci tendant à séparer le Morvan autunois du plateau central. Cet accident, c'est la grande faille où la Dheune et la Bourbince coulent en sens inverse aujourd'hui et qu'emprunte le canal du centre. On limite le Morvan à cette faille; en réalité, le Charollais, qui la borde au sud-est, relève encore des deux systèmes qui ont façonné l'assise morvanaise. Nous verrons que

---

[1] A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 549 et 552.

persiste de nos jours, ainsi qu'en témoignent les jaillissements d'eaux thermales et de gaz que présente la région.

Pour la Loire, son action paraît indubitable et dut être formidable. Nous avons montré le grand fleuve emprisonné entre le Beaujolais, le Forez et le Morvan dans son dernier bassin lacustre du Brionnais. Si l'on remarque que cet énorme bassin n'est séparé de la Sologne bourbonnaise, bassin extrême de l'Allier, que par l'étroite pointe cristalline des monts de la Madeleine, on conçoit qu'il dut se produire, lorsque la cloison eût été brisée à son extrémité, une chasse d'eau irrésistible et directe. Elle rompit la barre de terrains primaires et secondaires dont l'îlot carbonifère de Decize est un témoin, et, au delà, elle forma, d'une part le Bazois, de l'autre, la vallée qui réunit aujourd'hui l'Allier et la Loire. De ce côté, l'œuvre était préparée dès les âges tertiaires. Les lacs de la Brie, de la Beauce, du Nivernais communiquaient avec ceux de la Limagne. La preuve en est relevée dans les Gâtinais français et orléanais par M. A. de Lapparent. « Les calcaires lacustres oligocènes s'y relient, nous dit l'éminent géologue, à une traînée de dépôts du même âge qui jalonne le cours de la Loire depuis Briare jusqu'au delà de Nevers [1]. »

En dépit de ces bouleversements, le bourrelet d'enceinte du bassin parisien peut être indiqué de place en place de Vézelay jusqu'à Châtillon-en-Bazois. A partir de ce point, il se redresse pour suivre l'alignement de la face nord du massif central depuis Decize, dont il enveloppe le récif primaire, jusqu'au seuil du Poitou.

L'Auxois, l'Avallonnais, le bassin de Corbigny, le Bazois, tels sont donc les pays qui forment le fossé-enveloppe du Morvan du côté du Nord ; ils s'étendent plus ou moins largement entre l'escarpe granitique et la contrescarpe calcaire de ce fossé, mais ils présentent, sur leur limon du même âge, un aspect et des richesses identiques. Partout, les gras pâturages y alternent avec les bois, ceux-ci couronnant le calcaire ou le granit des berges et des récifs qui subsistent.

7° *Brionnais*, *Charollais*, *Châlonnais*, *Dijonnais*. — Nous

---

[1] A. de Lapparent, p. 53.

avons délimité d'une façon assez précise la première marge-enveloppe du Morvan du côté du Nord ; du côté du Sud et de l'Est cette marge ne se prête pas à une délimitation de même nature.

Nous avons dit ce qu'était le Brionnais. Dernier bassin de la Loire supérieure, le vieux lac s'ouvrait triangulairement du goulet de Roanne, sommet de sa cuvette, au front sud de l'Autunois contre lequel celle-ci dut s'étaler largement. Entre leurs murailles de granit, le Beaujolais, l'Autunois, les monts de la Madeleine, les eaux séjournèrent longuement ; mais, dès les âges secondaires, elles paraissent avoir frayé leur chenal d'écoulement vers celles de l'Allier. En effet, les laisses de l'époque subsistent sur le contour de l'énorme anfractuosité qui s'était ouverte entre le Charollais et l'Autunois, préparant la faille de Dheune ou la consommant ; ces laisses, au contraire, ne peuvent être relevées sur la berge forézienne que le courant vers l'Ouest devait longer.

Pour le fond du vieux lac, il est de dépôts tertiaires anciens, comme les campagnes de la Brie et de la Beauce ; aussi les richesses céréales y sont-elles rivales de celles de ces campagnes.

Le Charollais, nous l'avons dit, est le prolongement, au delà de la fracture de la Dheune, des rides de la Côte-d'Or ; nous verrons qu'on y relève aussi le prolongement de rides thuringiennes. Il est ainsi un avant Morvan, ayant participé des deux révolutions qui ont façonné le massif ; plus loin, le Beaujolais accuse une autre influence. Les roches charollaises sont de même âge et présentent les mêmes veines précieuses que celles de l'Autunois, mais les eaux ont plus profondément pénétré dans leurs vallées de plissement ; elles y ont déposé le limon sur lequel se développe la race puissante des bœufs du Charollais.

Le Châlonnais est à la fois montagne et plaine ; montagne pour les côtes plissées dans les premières couches secondaires par le soulèvement de la Côte-d'Or, tant au nord qu'au sud de la faille de Dheune ; plaine, pour les larges prairies tertiaires où la Saône, sans issue, s'épandit si longtemps. Sur les côtes, sont les riches vignobles dont les plus estimés sont ceux qui, au nord de la Dheune, couvrent les pentes plus abruptes, plus hautes de la Côte-d'Or proprement dite ; dans la plaine, sont les prés

et les labours, les exploitations industrielles qui font de la contrée l'une des plus précieuses de la France.

Au nord du Châlonnais, le Dijonnais présente le même caractère et les mêmes richesses, mais il circonscrit à l'Est et au Nord le long promontoire de la Côte-d'Or et il s'étage, au moment où celui-ci s'efface brusquement, sur les pentes méridionales du seuil de Langres. La direction des cours d'eau, qui s'adossent aux chevets de la Seine, de l'Aube et de la Marne sur le versant septentrional, atteste l'œuvre diluvienne; elle a frayé ici un tournant des grandes voies de la circulation.

Parmi les cours d'eau du Dijonnais, l'Ouche doit être citée particulièrement; c'est sa vallée, en effet, qui, en soulignant au Nord le contour de la Côte-d'Or, désigne manifestement celle-ci comme une annexe morvanaise, comme la jetée, solidement rattachée au « môle » primaire, qui reliait celui-ci aux Vosges avant le cataclysme qui en emporta la moitié. Si l'on ajoute à cela que l'Ouche, comme l'Armançon, et non loin du chevet de cette même rivière, rayonne de la cuvette du haut Arroux, on a fixé la hauteur approximative à laquelle se soudent le môle et sa jetée divergente, on a marqué l'équerre où l'une et l'autre embrassent la fosse de l'Auxois; on a marqué aussi le point de raccordement des fonds de contour du Morvan du côté de l'Est.

Au tournant dijonnais finit la marge est et sud-est de la région morvanaise. Elle n'est pas uniformément un fossé-enveloppe comme la marge nord et ouest; les rides du Charollais atteignent des altitudes de plus de 600 mètres comme celles de l'Autunois, mais leurs vallées se creusent de la Saône vers la Loire, et la faille de Bourbince et Dheune abaisse son seuil à 309 mètres entre le Brionnais et la Bresse chalonnaise. En somme, il y a communications basses entre les deux grands fonds, sinon fossé continu, et le Morvan est clos, mais avec un pont dont le Charollais peut être considéré comme la demi-lune protectrice.

Telle est donc, sur sa face sud-est, la constitution générale de la région marginale du Morvan : du côté de l'Ouest, la fosse du Brionnais, ayant communiqué certainement avec la fosse du Bazois; du côté de l'Est, la fosse de la Bresse et du Dijonnais, constituée par les fonds mêmes de la Saône et de ses empiètements lors de la débâcle diluvienne. Entre les deux fosses, le pont du Charollais. La fosse brionnaise a pour limites, à l'Est,

les roches morvanaises de l'Appenelle et des Combrailles, puis les roches sœurs du Charollais, et enfin du Beaujolais jusqu'au goulet de Roanne ; à l'Ouest, les roches, de même âge encore, du Forez et des monts de la Madeleine. Le pont du Charollais a pour limites les limites du précieux pays, limites qui concordent avec celles de la zone remaniée par le soulèvement de la Côte-d'Or de l'Autunois au Beaujolais. Enfin, la fosse de la Saône s'étale des fronts du Jura à la barre que le soulèvement de la Côte-d'Or édifia dans les dépôts secondaires des mers jurassiennes et séquaniennes, lesquelles, avant le phénomène, se confondaient sans démarcation du Morvan aux Vosges [1].

8e *Le plateau de Langres, le Tonnerrois, l'Auxerrois, la haute Puisaye, le Donziois.* — Si notre étude devait se borner à examiner le Morvan dans sa valeur intrinsèque d'obstacle, nous pourrions nous contenter d'avoir justifié, dans les pages qui précèdent, l'expression que nous avons déjà citée de M. l'ingénieur E. Belgrand : « Le Morvan s'élève... comme une gigantesque forteresse au milieu de son fossé ». Nous avons, en effet, montré le massif fermé comme un donjon dans sa partie septentrionale, précédé sur sa face méridionale par une longue et puissante muraille, et nous avons décrit le fossé-enveloppe. Mais ce fossé, au nord, n'est pas, comme au sud, de dimension, de profondeur, de couronnement inabordables, et son glacis s'abaisse vers le théâtre historique des grandes luttes, vers le bassin de la Seine. Il nous faut étendre notre étude sur les régions qui forment ses abords.

Nancy, Langres, Montbard, Vézelay, tel est l'alignement de crêtes, d'après Élie de Beaumont, auquel appartient la contrescarpe de notre fossé, au nord de l'éperon morvanais ; nous l'avons déjà dit. Cet alignement est celui de la plus éloignée, de la sixième des crêtes d'enceinte de Paris, pour prendre les notations de l'illustre géologue. Elle doit sa résistance à la nature et à la puissante masse des calcaires jurassiques qui la constituent. Ces calcaires sont ceux de l'oolithe inférieur ou grand oolithe. Le relèvement que leur imprima le soulèvement

---

[1] A. DE LAPPARENT, *op. cit.*, p. 71.

de la Côte-d'Or atteint son maximum d'altitude « dans la haute plate-forme qui a reçu le nom de plateau de Langres[1] » et qui prolonge, avec le recul dû à l'érosion diluvienne, la plate-forme autrement élevée de la Côte d'Or. A l'appui de celle-ci, comme de l'autre côté du seuil, à l'appui des Faucilles, sous les efforts combinés des eaux diluviennes et des torrents qui convergeaient vers elles, des Vosges ou du Morvan, l'énorme couche fut balayée ; elle laissa à découvert la laisse qui l'avait précédée ; ce fut, nous l'avons vu, la cause première de la fosse de l'Auxois ; mais sur l'axe même de son relèvement, dans le Duesmois, la Montagne, le plateau de Langres, elle ne fut qu'entamée. Nous avons cité les entailles parallèles de l'Oze et de l'Ozerain ; on y peut suivre, comme dans toutes les similaires plus à l'est, l'épaisseur et l'inclinaison du « chapeau secondaire » qui est resté sur les couches sous-jacentes.

Sur le banc de l'oolithe inférieur, une couche de marnes, puis une nouvelle couche oolithique, le petit oolithe ou oolithe supérieur, étaient venues se déposer successivement. La couche de marnes fut délayée et affouillée par les eaux diluviennes. Elle doit donc s'accuser aujourd'hui par des fosses. Telles sont les causes des fosses peu étendues du Châtillonnais et du Bassigny et de l'énorme fond de la Wœvre. A l'est, en effet, les dépôts de l'oolithe supérieur n'avaient pas gagné très avant sur la couche plus large et plus profonde des marnes, tandis qu'au sud et vers l'ouest, ils l'avaient entièrement recouverte ou trouvée absente.

Ce banc de l'oolithe supérieur, dominant tantôt des plaines basses et marécageuses, tantôt, et avec moins de relief, les plateaux de l'oolithe inférieur, forme la cinquième des enceintes parisiennes. Elle se développe depuis les sources de l'Oise par Stenay, Verdun, Commercy, Toul, Neufchâteau, Chaumont, Nuits-sous-Ravières, Courson, Molesmes, Clamecy, jusqu'aux collines du Nivernais. En Bourgogne, c'est de ses flancs qu'on extrait, à Courson, Molesmes, ces pierres de taille dites de Bourgogne, qui rivalisent avec celles des carrières lorraines de Lérouville et de Commercy. En Lorraine comme en Bourgogne,

---

[1] A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 71.

le banc est, en effet, une bande plus particulièrement compacte et homogène d'anciens récifs de polypiers. Cette bande corallienne n'apparaît dans la région du seuil morvano-vosgien que comme un dos peu accentué doublant d'assez près l'alignement de la sixième crête parisienne.

Sur le banc corallien, une dernière laisse jurassique s'est étalée. Sa surface « est plate, nous dit M. de Lapparent, étant appuyée sur les calcaires habituellement en plaquettes dures, entremêlées de couches marneuses, de la partie supérieure du système oolithique[1] ». Elle n'en forme pas moins un bourrelet dans lequel Élie de Beaumont nous montre la quatrième des crêtes parisiennes. On peut la suivre du front de l'Argonne, qu'elle dessine entre l'Aire et la Meuse par Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Tonnerre, Auxerre, jusque dans la Puisaye, le Donziois et, par delà la Loire, la campagne berrichonne. De Bar-sur-Seine à Tonnerre, en regard du seuil de Langres, la crête ne s'accuse, comme la précédente, que par un dos peu sensible. Mais elle marque la fin d'un étage des formations secondaires, l'étage jurassique ; nous allons voir s'ouvrir immédiatement à son appui l'étage d'aspect tout différent des formations crétacées.

Nous arrêterons là la deuxième marge des régions enveloppes du Morvan. Nous l'avons vu commencer à la plate-forme du plateau de Langres. Entre les deux crêtes concentriques qui l'encadrent, sixième et quatrième crêtes parisiennes, le pays, sur son support de formations de même nature, ne peut guère différer. Partout, en dehors de la fosse liasique de l'Auxois, de la petite fosse marneuse du Châtillonnais et des vallées profondément creusées, verdoyantes et fécondes, ce ne sont que « plateaux, à surface généralement aride, couronnés de garennes ou de bois maigres et entaillés de gorges aux parois abruptes. Sur le fond de ces gorges circulent des cours d'eau limpides, tandis que dans leurs flancs s'ouvrent des grottes ou balmes ». Tels sont le Châtillonnais, le Bassigny ; le Duesmois, la Montagne, le plateau de Langres n'en diffèrent que parce que, sur leurs calvaires plus déchaussés, plus ravinés, plus balayés par les

---

[1] A. DE LAPPARENT, *op, cit.*, p. 71.

courants atmosphériques, le caractère est plus âpre encore. Les forêts, plus nombreuses et plus étendues, sont mal percées de mauvais chemins ; les grandes routes sont rares, et la circulation est généralement orientée sud-est, nord-ouest, comme les crevasses du sol.

Les plateaux de la basse Bourgogne, le Tonnerrois, l'Auxerrois, la haute Puisaye sont comme ceux du Châtillonnais et du Chaourçois qu'ils prolongent, dénudés ou boisés et profondément coupés de ravines. Cependant, les « plaquettes dures » de la surface se sont fragmentées. « Le sol est jonché de petits cailloux blancs, circonstance propice aux vignobles dans les versants bien exposés[1]. » D'où, les vignobles réputés de Tonnerre, de Chablis, d'Auxerre. Mais, aux plaquettes précieuses se mêlent de minces couches de marnes ; il en résulte que les eaux déposées par les pluies, lorsqu'elles sont abondantes, s'étalent en marécages inattendus au sommet même des hautes ondulations du terrain et les rendent momentanément impraticables. Toutefois, elles filtrent à travers les innombrables fentes du calcaire ; ici, pour ruisseler aux flancs des ravins à la rencontre de nouvelles couches de marnes ; là, pour former de profondes nappes souterraines. Aussi, le régime des eaux est-il capricieux. Les unes roulent en torrents dans les ravines qui les reçoivent des étages de gouttières que constituent les marnes, mais pour disparaître aussitôt qu'ont cessé les déversements atmosphériques ; les autres s'amassent sur des veines imperméables du sous-sol, y circulent ou y dorment. « Une partie revient au jour en certains points d'élections sous la forme de sources remarquables par l'abondance et la limpidité des eaux comme par la constance du débit[1]. » Telle est l'origine des « douix de Bourgogne », des « dionnes ou divonnes » et, en particulier, de la « fontaine de la fosse dionne » qui jaillit des escarpements de la rive gauche de l'Armançon dans l'un des faubourgs de Tonnerre.

Dans le Donziois, où la bande oolithique est coupée par la Loire, entre Cosne et Sancerre, l'aridité du plateau est atténuée « par les dépôts argileux et sidérolithiques qui l'ont recouvert et les bandes de marnes qu'il renferme[2] ».

---

[1] A. DE LAPPARENT, *op. cit.*, p. 71 et suivantes.
[2] *Ibid.*, *op. cit.*, p. 105.

Nous sommes arrivé là à l'extrémité ouest de notre deuxième enveloppe marginale du Morvan septentrional ; elle se développe ainsi, de l'Est à l'Ouest, de la vallée supérieure de la Marne à la Loire, de Langres à Cosne, et du Sud-Est au Nord-Ouest entre les sixième et quatrième crêtes parisiennes, en rattachant à ces crêtes leur contrepente, d'une part, vers la Saône, de la Vingeanne à l'Armançon; d'autre part, vers la fosse de la Champagne humide où s'ouvre la marge crétacée, de la Marne à la Loire. En dépit de leur direction transversale et de leur résistance, tous les bourrelets oolithiques ont livré passage aux grands cours d'eau, du Sud-Est au Nord-Ouest, dans le sens du courant diluvien irrésistible d'abord à cette courte distance de son origine. Il y a ainsi morcellement des grands dos traversés, — sixième, cinquième et quatrième crêtes, — en massifs indépendants et fermés de hauteurs ou de vallées. C'est là un quadrillage qui dérive de celui que les soulèvements originels imprimèrent aux murailles du Morvan et, sur leurs soubassements, aux dépôts postérieurs. . .

Nous n'insisterons pas ici sur cette disposition caractéristique de notre deuxième marge du Morvan, disposition particulièrement remarquable dans la région bourguignonne.

9° *La Champagne humide, la basse Puisaye, le Sénonais, le paye d'Othe, le Gâtinais.* — La première des auréoles crétacées, la troisième des crêtes parisiennes, nous dit Élie de Beaumont, « beaucoup moins prononcée (que celle qu'elle précède) et plus inégale présente cependant les défilés de l'Argonne ». Du côté du Morvan, la craie tuffau qui la constitue n'a pu résister que par place. Elle « ne forme une bande un peu distincte, nous dit M. de Lapparent, qu'au sud du Sénonais, où les couches solides de craie tuffau constituent, d'une part entre la Puisaye et l'Armançon, d'autre part au delà de cette rivière, en avant du pays d'Othe, une falaise interrompue, dont les pentes crayeuses dominent un pays de sables et d'argiles du grès vert. Le morcellement de cette falaise, auquel participe également la partie méridionale et crayeuse du Gâtinais français, tient à la violence avec laquelle l'auréole crétacée a dû être attaquée, lors de l'émersion du bassin de Paris, tant par les eaux originaires du Morvan et

de la Côte-d'Or que par celles qui descendaient de la Puisaye[1] ».

C'est dans ce premier banc de craie, appuyé aux derniers dépôts jurassiques et dont certaines parties émergeant tantôt en hauts mamelons isolés ou alignés, tantôt en falaises à parois abruptes, méritent toujours leur qualification de muraille d'enceinte; c'est dans ce banc de craie que s'est ouverte la troisième des fosses que l'ingénieur Belgrand nous a signalées dans le bassin parisien, la fosse de la « Champagne humide ».

Cette fosse, « dès l'Yonne, où elle se soude à la Puisaye, façonnée en une vaste plaine par les érosions de l'Armançon et des cours d'eau voisins, se poursuit à travers l'Aube par le pays très boisé de Chaource et de Brienne[1] ». On sait qu'à son extrémité nord elle prêtera longtemps ses fonds à la vallée supérieure de l'Aisne.

Toute la région est « découverte et très doucement ondulée, parcourue par des cours d'eau nombreux, mais très variables dans leur régime et souvent à sec.... Le sol s'y partage surtout entre les prés et les bois[1] ». Mais, détail caractéristique, les cours d'eau, ajoute M. E. Belgrand, « comme l'ont très bien remarqué les auteurs de la carte géologique de la France, les cours d'eau sont dirigés presque perpendiculairement à la direction générale des rivières principales. Tels sont le rû de Beaulche, le Saint-Vrain, l'Armance, l'Hozain, la Barse, la Voire, la Chée et l'Aisne. En somme, ces cours d'eau suivent le fond de ce fossé que j'ai appelé la Champagne humide[2] ». Nous nous trouvons, en effet, ici, sur une de ces veines tendres où les eaux diluviennes tendirent à s'étaler et à fuser latéralement à leur première direction en présence de veines plus dures.

La veine dure qui se rencontre bordant la lisière nord de la Champagne humide et parallèlement à la dernière ride jurassique qui formait la lisière sud, c'est la masse des craies turoniennes où Élie de Beaumont nous montre la deuxième des crêtes d'enceinte parisienne.

Au Nord et à l'Est, la bande s'accuse par les reliefs où la Marne à Vitry, l'Aisne à Réthel, ont creusé leur entaille. A partir

---

[1] A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 67 et 70.
[2] E. Belgrand, *op. cit.*, p. 65.

de Troyes, elle s'accentue. Sa craie, nous dit M. de Lapparent, « susceptible de garder un certain relief, forme à l'est de Joigny, la falaise méridionale de ce curieux pays d'Othe, massif crayeux, découpé, sénonien dans sa moitié septentrionale, celle qui s'incline vers la Vanne, turonien dans l'autre, et partout recouvert d'argile plastique avec silex, portant des forêts. Le massif qui domine d'une façon très imposante la vallée de l'Armançon, s'abaisse en pente douce du côté de Troyes où il se perd[1] ». Du côté opposé, sur la rive ouest de l'Yonne, la bande n'est plus représentée que par une ligne de plateaux ou de mamelons érodés qui tend vers les sources du Loing.

Montereau, Nogent, Sézanne, Épernay, Craone, Laon jalonnent approximativement la falaise tertiaire-enveloppe de l'Ile-de-France, la première des crêtes de Paris.

De cette crête à la précédente se creuse la fosse de la Champagne pouilleuse. Nous ne nous attarderons pas à décrire cette région si connue, ses plaines brûlées, où la craie blanche affleure, dénudée de tout revêtement postérieur, creusée de cours d'eau rares aux affluents plus rares encore. C'est par la fosse de la Champagne pouilleuse que s'infléchirent l'Aube et la Seine, se dérobant devant la large échancrure de Sézanne que leurs eaux avaient d'abord ouverte dans la falaise tertiaire. Les deux rivières réunies trouvèrent le chemin frayé, au nord du Sénonais, par l'épanouissement du grand golfe de Montereau, où les eaux de la Loire et du Morvan, après avoir couvert le Gâtinais français depuis la basse Puisaye, venaient assaillir la falaise tertiaire. Cette falaise a laissé un îlot entre le Loing et l'Yonne, entre Montargis et Sens. Cet îlot, les flaques d'eau qui persistent dans le Gâtinais français et la basse Puisaye, sur la limite des craies et des premières couches tertiaires, les sillons parallèles, profondément ouverts dans les sables et les roches de Fontainebleau, témoignent à l'envie et des masses liquides qui affluèrent ici et de la violence avec laquelle elles se présentaient devant la haute terrasse où, sous le pont de Montereau, confluent aujourd'hui l'Yonne et la Seine.

Nous terminerons là ce rapide coup d'œil jeté sur les régions

---

[1] A. de Lapparent, *op. cit.*, p. 68.

qui forment la marge extrême du massif morvanais. Elles appartiennent toutes, sauf l'enclave tertiaire que nous avons signalée entre Sens et Montargis, à l'étage crétacé des formations secondaires. Nous y avons relevé des restes de la troisième des crêtes parisiennes formant escarpe ou récif sur le fond verdoyant de la Champagne humide, depuis la Puisaye, aux argiles, aux ocres, aux sables ferrugineux, jusqu'aux fraîches vallées de l'Armançon et de l'Armance, longuement inclinées sous les hautes vues du pays d'Othe. A la deuxième crête nous avons dit qu'appartenait ce curieux et difficile pays d'Othe, réduit boisé, isolé entre l'Armance et la Vanne, commandant la Bourgogne du côté de la vallée de l'Armance, le Sénonais et le fossé de la Seine, devant la falaise tertiaire, par delà la haute berge de la vallée de la Vanne.

Enfin, nous avons montré les falaises du plateau tertiaire, — la première crête parisienne, — bordant notre marge crétacée, de Sézanne à Montereau, avec puissance et netteté. De l'autre côté de la Seine et de l'Yonne, désormais réunies, la bordure se poursuit plus indécise, mais encore d'accès peu facile.

Dans ce cadre, nous avons vu, à l'ouest, la Puisaye à cheval sur les derniers bourrelets oolithiques et sur la fosse argileuse de la Champagne humide ; elle y est tour à tour froide et dénudée ou boisée et marécageuse ; elle exploite ses dépôts ferrugineux, ses bois et de maigres céréales. Le Gâtinais français, qui la prolonge au nord, exploite de même le sol que ses gâtines ne couvrent pas. A l'est, contournant l'Auxerrois, moins de bois, des fonds fertiles, enveloppant des massifs crayeux plantés de vignobles ; puis, les prairies de l'Armançon et de l'Armance jusqu'aux bois du Chaourçois.

Dominant cette bande humide, au nord, la forêt d'Othe et, de de l'autre côté de la Vanne, les bois du haut Sénonais ; enfin, les craies du pays bas, relevées et boisées sur la rive gauche de l'Yonne, à l'appui de vestiges du massif tertiaire.

Le trait caractéristique de l'ensemble de la marge, c'est l'inclinaison des cours d'eau parallèlement à la grande direction des crêtes ; ainsi s'inclinent particulièrement l'Armançon, puis l'Yonne, déviant pour un moment leur cours général ; la Vanne, l'Aube et la Seine ; enfin, toutes les rivières du Gâtinais. La région est ainsi coupée de crêtes et de fonds transversalement à

la principale vallée de drainage, l'Yonne, la vraie Seine, a dit Élisée Reclus.

10° *Coup d'œil d'ensemble sur les marges du Morvan.* — En résumé, le Morvan nous est apparu, au nord, dans une enveloppe de trois marges qu'il était utile de distinguer. La première est un fossé creusé dans le premier étage des laisses secondaires, à l'appui des granits du massif, d'une part, à l'appui, d'autre part, du premier bourrelet oolithique des mêmes laisses, sixième crête d'enceinte de Paris. Ce fossé, large sur les deux flancs de l'éperon morvanais, est plus étroit sous l'éperon lui-même, où il n'est guère marqué que par la vallée infléchie du Cousin dans l'Avallonnais. La deuxième marge porte les trois dos de l'étage oolithique : le bourrelet du grand oolithe, de Langres à Vézelay et aux collines du Nivernais; le bourrelet corallien par Châtillon, Nuits-sous-Ravières, Courson, Clamecy; enfin, le bourrelet des calcaires en plaquettes de Bar-sur-Seine à Cosne, par Tonnerre et Auxerre. Autour de cette bande, haute et difficile, compartimentée par des vallées transversales profondes, court un nouveau fossé. C'est là que commence la troisième marge, la dernière marge morvanaise. Elle repose sur les derniers dépôts de l'âge secondaire, sur les étages de la craie. Dans le premier de ces étages s'est affouillé le fossé; quelques pans de craie subsistent sur son fond ou ses bords. Ces pans représentent, et quelques-uns, nous le verrons, sont de bonne défense, la troisième crête parisienne. La deuxième est le dos dominant et important de la marge; c'est dans le pays d'Othe qu'il apparaît avec toute sa valeur. Enfin, la marge se termine au bourrelet des laisses tertiaires, à la première enceinte parisienne, par un dernier fossé au large fond. Dans ce fossé comme dans le premier, des eaux viennent compléter l'obstacle.

Tels sont, au nord, les abords du massif morvanais, dans leur dessin et leur constitution géologique; au sud et au sud-est, ces abords se réduisent à l'escarpe même, devant la profondeur et la largeur du fossé de première marge ou la direction refusée et difficile de l'isthme charollais. En somme, par lui-même et par ses avancées, le Morvan est bien une « forteresse ».

Après sa géologie « conseillère de la stratégie », nous allons étudier sa géographie plus particulièrement conseillère de la tactique.

BIOTTOT,

Lieutenant-colonel du 26e rég. d'infanterie.

(*A continuer.*)



UNE BRIGADE ALLEMANDE D'INFANTERIE

AU COMBAT

(Borny, Noisseville, Villers-Bretonneux, Saint-Quentin[1].)

VERMAND ET SAINT-QUENTIN

(18-19 JANVIER 1871).

(*fin.*)

OBSERVATIONS.

Combat de la brigade.

Commandement. — Dans la nuit du 18 au 19 janvier, le général Grœben recevait à Pœuilly l'ordre de faire marcher son infanterie par Vermand; sa cavalerie, plus au nord, devait essayer d'atteindre la route de Cambrai.

Le détachement Grœben, formé de troupes de toutes armes, tirait sa principale force de la 3e brigade d'infanterie entrant tout entière dans sa composition; la marche du combat dans la 3e brigade se lie, par conséquent, très intimement à la marche du combat du détachement entier.

Nous examinerons donc, dans cette journée, la conduite du général Grœben pour l'ensemble, du colonel Massow pour la

[1] Voir la livraison de décembre 1900 et celles de 1901.

La présence d'une nombreuse cavalerie à l'avant-garde était donc inutile; elle était même nuisible, en ce sens que, hors des routes, cette cavalerie ne pouvait se mouvoir que difficilement.

C'est pourquoi nous avons supposé que le colonel Massow, sur les cinq escadrons de sa tête d'avant-garde, n'en avait conservé qu'un seul pour le service de sécurité immédiate et avait, dès Vermand, dirigé les quatre autres par la nouvelle route de Saint-Quentin; cette supposition concorde assez avec le plan de la bataille de Saint-Quentin du grand état-major, où l'on voit, à 2 heures du soir, ces quatre escadrons complètement au Nord, au delà même de la brigade Dohna, revenue de Bellenglise.

L'action contre Holnon fut, sans doute, dirigée par le commandant de l'avant-garde; nous n'avons pas à nous en occuper.

C'est un peu avant 11 heures que le colonel Massow dut être informé des résolutions adoptées par le général Grœben : avant-garde à Holnon et Selency, puis sur la voie romaine; le gros sur Fayet.

Ce n'était pas compliqué, chacun des éléments de la colonne était assez fortement constitué pour remplir convenablement sa mission.

Le colonel Massow fait d'abord appeler deux des trois batteries du gros et les envoie rejoindre la batterie à cheval en action au nord de Holnon; puis après une canonnade de trois quarts d'heure, lorsque la tête débouche à la sortie nord-est du village, la marche sur le moulin de la Tour est entamée.

Que fallait-il faire à ce moment pour donner l'indépendance d'action nécessaire aux deux éléments: avant-garde et gros ?

Il fallait tout d'abord rendre à l'avant-garde sa batterie à cheval et diriger le 4e régiment à la suite du gros.

Le colonel fit tout le contraire : non seulement il laisse la batterie à cheval accompagner le gros sur Fayet, mais bientôt il y dirige également la deuxième et dernière batterie de l'avant-garde, qui se trouve ainsi sans artillerie; par contre, alors que les compagnies du gros sont arrivées au moulin de la Tour, le bataillon du 4e régiment qui devait les soutenir est dirigé sur Selency où sa présence ne se faisait nullement sentir.

Le colonel Massow, en laissant des éléments du gros se fondre

dans l'engagement de l'avant-garde, se mettait dans l'impossibilité d'assurer le succès rapide du mouvement sur Fayet; en enlevant à l'avant-garde toute son artillerie, il la mettait dans un état d'infériorité que ne pouvait racheter l'envoi d'un bataillon tiré du gros.

L'inaction de l'avant-garde, vis-à-vis de Francilly, ne peut s'expliquer que par deux raisons : le manque d'artillerie ou l'absence de commandement.

Le manque d'artillerie, nous venons d'en voir les motifs.

Quant à l'absence de commandement, nous nous sommes fait le raisonnement suivant : l'avant-garde, à Vermand, était commandée par le lieutenant-colonel de Pestel, du 7e uhlans; or la Relation allemande, qui cite d'une façon peut-être surabondante tous les noms des chefs de groupes pour les moindres mouvements exécutés, est muette sur le nom du colonel de Pestel, qui se trouve relégué aux tableaux annexes.

Faut-il en conclure que le lieutenant-colonel fût au-dessous de sa mission ou qu'il accompagna les quatre escadrons détachés à gauche? Les deux cas sont admissibles.

Quoi qu'il en soit, il y avait dès 11 heures, vis-à-vis de Francilly, trois bataillons : trois bataillons non engagés la veille, par conséquent en pleine possession de leur vigueur ; en face : Francilly avait comme garnison deux bataillons de mobilisés, arrivés dans la nuit, éreintés par leur marche et leur déploiement à travers champs, auprès de Vendelles (combat de Pœuilly); vers 11 h. 1/2, la fusillade éclatait à 1500 mètres dans le Sud, annonçant l'entrée en ligne de la 15e division vers les bois de Savy ; c'était pour l'avant-garde de la colonne Massow une belle occasion de venir en aide aux camarades du VIIIe corps.

Francilly enlevé à midi, c'était la retraite obligée des troupes françaises du bois de Savy et la marche sur Saint-Quentin, de concert avec la 15e division, entreprise dès 1 heure ;

C'était surtout la libre disposition du 4e régiment, laissée au commandant du gros, la marche sur Fayet et la route de Cambrai assurées.

Francilly ne fut attaqué que vers 2 h. 1/2, lorsque le général de Gayl eut pris le commandement.

Général de Gayl. — Le général de Gayl, arrivé de Ham à francs étriers pour prendre le commandement de l'infanterie du détachement, trouvait vers 1 h. 1/2 cette infanterie dans une situation assez inextricable.

Quatre bataillons des trois régiments entassés dans les jardins sud et est des villages de Holnon et de Selency; six compagnies à Fayet; deux bataillons dans la grande rue de Holnon ne sachant s'il fallait marcher sur Fayet ou rester sur place; deux batteries en action vers le moulin de la Tour, les trois autres se hâtant de compléter leurs munitions à l'ouest de Holnon.

Du projet du général Grœben, il ne restait de trace que les six compagnies engagées dans Fayet, à 2,000 mètres de tout secours.

Avant-garde et gros, confondus aux abords de la voie romaine, n'avaient pas encore fait un pas pour entraver l'offensive de la brigade Michelet.

Quant à la situation du combat à la 15e division, le général avait pu être témoin, pendant sa course, de la résistance acharnée que cette division trouvait devant elle.

Ses résolutions furent vite prises : le colonel Massow ira prendre le commandement des six compagníes de Fayet, le général se réservant la direction du combat sur la voie romaine; puis il prend l'offensive : 1° contre la brigage Michelet; 2° contre Francilly.

Les forces dont on disposait, six bataillons, permettaient d'exécuter ces deux attaques presque simultanément; à 2 h. 1/2, six compagnies développées sur un front de 1400 mètres avaient, de concert avec les troupes du moulin de la Tour, déblayé toute la région au nord-est de Selency.

A 3 heures, Francilly était conquis, mais l'infanterie se trouvait séparée en deux groupes distants de 2 kilomètres.

A 4 heures, le général prenait le commandement direct des troupes de Francilly et marchait sur Saint-Quentin.

Général Dohna. — La brigade de cavalerie Dohna, réduite à sept escadrons et deux pièces, ne pouvait dans ces conditions exécuter de bien grandes prouesses.

Nous la prendrons à son arrivée devant le pont du canal, à Bellenglise.

Que les troupes françaises occupant la rive opposée fissent partie de l'escorte d'un convoi ou fussent spécialement chargées de la garde du pont, la cavalerie Dohna, ne disposant d'aucun fantassin était, dans les deux cas, dans l'impossibilité de conquérir le passage de haute lutte.

Le général le reconnut et, considérant sa mission terminée, se replia.

Avant d'examiner ce qu'il aurait pu faire, il faut se demander si d'autres circonstances ne l'obligeaient pas à une retraite immédiate.

A ce moment, 11 heures du matin, la route de Cambrai, au sud du canal, était libre; à 5 kilomètres dans le Nord, la brigade Pauly rompait de Bellicourt et, par la grande route, descendait sur Saint-Quentin.

Si la brigade Dohna avait eu connaissance de ce dernier mouvement, nul doute qu'elle ne fût restée en position devant le pont du canal, car ses deux pièces pouvaient, à moins de 2,000 mètres, canonner la colonne Pauly à son passage à la cote 111, sans être gênées en rien par le feu des défenseurs du pont.

C'était, dans ce cas, pour la cavalerie prussienne, qui ne pouvait aborder la route elle-même, le seul moyen de remplir en partie sa mission : retarder l'arrivée de tout secours ennemi sur le champ de bataille.

La brigade Dohna s'étant repliée sans combat jusqu'à Maissemy puis Fresnoy, il est permis d'admettre qu'elle ignorait l'approche de la colonne Pauly. Conclusion : cette cavalerie s'est retirée librement et nous pouvons examiner ce qui lui était possible de faire.

Le général Dohna ne pouvant prendre pied sur la route de Cambrai, devait au moins essayer d'en interdire la circulation à l'ennemi.

De l'endroit où il était arrêté, vers la maison Allongé, il pouvait voir cette route de Cambrai franchir le canal et entrer dans cette espèce de tête de pont que cette ligne d'eau formait à l'ouest de la route et de la cote 111.

Que quelques cavaliers, soutenus par un ou deux escadrons passant par Pontruet, allassent déposer quelques sacs de poudre

au pont de la Bergère, c'était remplir et au delà les intentions du général en chef. Ses deux pièces, sans sortir du chemin, pouvaient, de la maison Allongé, à 2,000 mètres, favoriser l'opération et empêcher plus tard le rétablissement du pont.

En supposant la brigade Pauly signalée à sa sortie de Bellicourt, la destruction du pont de la Bergère s'imposait encore davantage ; il fallait 30 minutes pour cette opération, il fallait plus d'une heure aux mobilisés pour atteindre le canal.

Le général Dohna pouvait encore, au lieu d'un détachement, diriger sa colonne tout entière par Pontruet, aux abords de la ferme de l'Espérance, opération qui n'excluait nullement celle de la destruction du pont ; peut-être y renonça-t-il en raison du détestable état des chemins, mais nous sommes persuadé que cette considération n'eût pas arrêté certains chefs de la cavalerie allemande.

Résumons l'action des différents commandements :

Le commandant du détachement, général Grœben, donne à sa cavalerie l'ordre d'atteindre la route de Cambrai, mais ne lui fournit pas les moyens nécessaires pour accomplir sa mission.

A la colonne principale, après la reconnaissance du terrain, le général Grœben se décide à laisser son avant-garde s'engager sur le front, pendant que le gros débordera l'ennemi à gauche ; plus tard, il arrêtera le mouvement du gros et emploiera toutes ses réserves à pousser l'avant-garde.

Le colonel Massow, commandant la colonne principale, dispose, pour l'attaque de l'avant-garde, des premières réserves du gros, et, pour celle du gros, des batteries de l'avant-garde. Cette dernière se croit alors dans l'obligation de ne rien tenter en face d'elle ; de cette inaction résultent le retard dans la marche de la 15e division placée à droite et l'abandon du mouvement sur Fayet, à gauche.

Le général de Gayl, à son arrivée, secoue la torpeur de l'avant-garde figée devant Francilly et prend l'offensive dans deux directions divergentes ; la direction de ces deux attaques crée un vide entre les fractions du détachement, et le général de Gayl est obligé de renoncer à diriger l'ensemble.

L'action du général Dohna ne se fit nullement sentir sur la marche des événements.

En somme, privée de ses chefs naturels (général de brigade et les deux colonels), placée sous les ordres d'un général de cavalerie dont les succès précédents étaient plus que problématiques;

Commandée par un colonel mis subitement, et dans des circonstances difficiles, à la tête de huit bataillons, trois escadrons et cinq batteries;

Mal secondée par la cavalerie, la 3e brigade est loin de donner tout ce qu'on pouvait attendre d'elle.

L'action bien engagée dégénère en combats partiels, décousus, hésitants, dans un tel mélange d'unités que toute direction est supprimée.

L'arrivée du général de Gayl imprimait, mais trop tard, une nouvelle vigueur au combat.

Combat des petites unités.

Aussi n'est-ce pas dans les combats échappant à toute analyse, de la journée du 19, que nous choisirons un sujet d'étude; la veille, au contraire, le combat du 4e régiment, à Pœuilly, paraît devoir attirer particulièrement l'attention.

Le 4e régiment, avant-garde du détachement Grœben au départ de Cléry-sur-Somme, parvenait, vers 2 heures du soir, au carrefour d'Estrées-en-Chaussée, et son bataillon de tête (1er bataillon) était aussitôt dirigé sur la ferme de Cauvigny pour dégager la gauche de la 15e division menacée par le 23e corps français.

Quelques instants après, il devint visible que l'origine de l'offensive française était Vermand; pour l'entraver il n'y avait qu'à s'engager sur la voie romaine.

Le colonel de Tietzen étant indisponible pour cause de maladie, c'est le général Memerty qui paraît avoir dirigé le combat du 4e régiment; il mettait l'avant-garde en marche vers l'Est et rappelait son 1er bataillon; la 1re compagnie seule resta engagée vers Caulaincourt toute la journée.

La cavalerie de pointe signalait bientôt la présence de forces ennemies aux abords de Pœuilly. Les quatre batteries du détachement, lequel avait serré sur son avant-garde au carrefour d'Estrées, prennent position au sud de Vraignes, et à 2 h. 1/2 lancent leurs premiers obus sur le village; les deux escadrons de l'avant-garde tournent à gauche au fond de la vallée et s'élèvent dans le ravin qui tourne Pœuilly au Nord-Ouest.

Le 4e régiment de nouveau au complet, engagé sur la voie romaine en colonne de route, remonte les pentes ouest du plateau de Pœuilly et prend ses dispositions pour aborder l'ennemi.

Ce dernier (deux bataillons) venu de Soyécourt ou de Fléchin, ne paraissait encore occuper que la partie supérieure du village. Pœuilly, construit sur le revers oriental des pentes, à 500 mètres de la chaussée, ne communique avec cette dernière que par une longue rue assez escarpée.

En se prolongeant le long de la voie romaine on pouvait donc: arrêter d'abord tout mouvement des Français sur Caulaincourt, menacer la ligne de retraite du défenseur de Pœuilly, et, enfin, c'était le chemin le plus direct pour aborder le plateau de Vermand, objectif de la colonne.

Le général Memerty adopta des dispositions qui, dangereuses vis-à-vis de troupes solides, réussirent parfaitement contre nos jeunes bataillons.

Elles furent, d'après nous, en partie dictées : 1° par l'état des terrains en dehors des routes, état interdisant d'une façon absolue toute marche tant soit peu rapide; 2° par la nécessité pour le 4e régiment d'arriver promptement sur le plateau de Vermand.

Ces dispositions furent les suivantes :

Les quatre batteries, venues de leur emplacement de Vraignes, prirent position à 1200 mètres de Pœuilly et continuèrent à canonner le village;

Le bataillon de tête du 4e régiment, encore en colonne de route, appuyant à gauche, commença un déploiement laborieux dans la boue liquide qui recouvrait la campagne; la direction était sur la face nord-ouest du village;

Les deux escadrons engagés dans le ravin, continuèrent de

façon à gagner d'abord le chemin Pœuilly—Fléchin, le ravin de Soyécourt ensuite.

Peu après 3 heures, le bataillon de première ligne se trouvait à 500 mètres de Pœuilly et entamait la fusillade.

A ce moment, les deux autres bataillons s'ébranlaient et marchaient en colonne de route sur la voie romaine, probablement couverts par une nouvelle avant-garde.

De l'aveu même des défenseurs de la partie haute de Pœuilly, ce fut avec une profonde stupéfaction qu'ils virent « des bataillons prussiens suivre la chaussée, en colonne de route, tout comme si nous n'existions pas ».

Dans la partie supérieure du village, le combat continuait acharné, et le bataillon du 4e n'avançait qu'avec peine ; une batterie portée en avant, pour accélérer le dénouement, arrivait jusque sur la gauche des compagnies de première ligne à moins de 500 mètres de la lisière ; elle ne put se mettre en batterie et fut obligée de rétrograder, laissant le quart de son effectif sur le terrain.

Cette énergique résistance cessa au moment où la tête de la colonne, suivant la voie romaine, eut dépassé les dernières maisons, à peine défendues, de Pœuilly.

Chasseurs à pied et mobiles se replièrent par le chemin de Soyécourt ; surpris dans le ravin de ce nom par l'apparition inopinée des deux escadrons de uhlans, une bonne partie fut sabrée ; quelques fractions s'étant ressaisies et faisant bonne contenance, la cavalerie ne tardait pas à faire demi-tour et à disparaître.

A 3 h. 1/2, les deux bataillons, qui n'avaient eu qu'à refouler quelques groupes de mobiles embusqués dans les maisons basses de Pœuilly, prenaient pied sur les pentes occidentales du plateau de Vermand.

Se déployant en partie en face des troupes françaises en position à 1 kilomètre à l'ouest de la ville, le 4e régiment bordait le chemin Soyécourt—Caulaincourt.

La 15e division, qui venait d'enlever Caulaincourt, se portait en avant sur Vermand ; le 4e régiment l'imitait aussitôt.

La fusillade ennemie devint bientôt telle que toute la ligne

dut s'arrêter et alors entama, à 600 mètres, un long combat de mousqueterie, qui ne cessa qu'à la nuit.

Devant le déploiement de forces que montrait l'adversaire, à la vue surtout des masses considérables que l'on apercevait descendant de Vendelles sur Soyécourt, le général Grœben comprit l'inutilité et peut-être le danger de pousser plus avant; et si l'ordre de cesser le combat ne fut pas donné de suite, ce fut sans doute pour enlever à l'adversaire toute illusion sur son demi-succès.

Vers 4 heures, le bataillon, qui avait enlevé Pœuilly, venait prolonger la gauche du 4ᵉ. Quelques minutes après, le canon de la brigade Dohna se faisait enfin entendre vers Fléchin.

Le 44ᵉ, tête du gros, arrivait aux abords de Pœuilly et envoyait un bataillon sur le plateau de Vermand.

A la nuit, le général Grœben donnait des ordres pour le cantonnement; le 4ᵉ régiment se repliait, traversait les lignes du bataillon du 44ᵉ établi sur le chemin Caulaincourt—Soyécourt et venait cantonner à Pœuilly.

Les pertes s'élevaient à 5 officiers et 203 hommes, celles des quatre batteries étaient de 3 officiers, 44 hommes, 27 chevaux. Le général Memerty avait été dangereusement blessé, vers 4 heures, devant Vermand.

En résumé, le général Memerty, voulant prendre pied sur le plateau de Vermand, ne se laisse pas détourner de son objectif par la présence, sur son flanc gauche, d'une localité fortement occupée par un adversaire probablement peu redoutable; il consacre à cette dernière un bataillon et toute l'artillerie. Les deux autres bataillons, suivant la route la plus directe, marchent sur l'objectif primitivement indiqué.

Des divers incidents qui ont marqué l'engagement de la 3ᵉ brigade le jour de la bataille de Saint-Quentin, nous ne citerons que le suivant, mais il est typique, et l'ardent esprit d'offensive de l'officier prussien y réside tout entier.

Vers midi 1/2, devant Fayet, cinq batteries prussiennes canonnant depuis une demi-heure le village et l'artillerie française, se trouvent à court de munitions et exposées à un feu efficace de tirailleurs ennemis embusqués à bonne portée.

Renonçant à continuer la lutte, les batteries se replient sur Holnon.

Le mouvement, étant périlleux, pouvait être mal interprété et par les compagnies prussienes (44e) dont cette artillerie soutenait l'action, et par les troupes françaises dont l'audace pouvait être encore augmentée.

Le major Bock, commandant les six compagnies du 44e, ne laissa ni aux unes ni aux autres le temps de s'apercevoir de cette reculade ; au moment où l'artillerie amenait ses avant-trains, les six compagnies se portaient en avant, ne s'arrêtaient que pour le feu rapide et enlevaient ensuite Fayet d'un seul élan.

Notre 3e brigade est arrivée au terme de ses épreuves ; sans avoir pris part aux « grandes batailles » de la campagne, sans avoir, comme certains régiments de l'armée allemande, vu tomber dans une seule journée le tiers de leur effectif, le 4e et le 44e peuvent néanmoins être rangés parmi les plus éprouvés.

Les pertes totales dépassaient :

56 officiers, 1400 hommes pour le 4e régiment ;
56 officiers, 1600 hommes pour le 44e.

Ces chiffres ne sont pas absolus, car il faut tenir compte, surtout pour les officiers, de ceux qui furent blessés plusieurs fois dans le courant de la campagne.

Chacun des régiments de la brigade avait reçu, en novembre et décembre, environ 1000 hommes de complément.

CONCLUSIONS.

Quelles conclusions et quels enseignements peut-on tirer des combats livrés par la 3e brigade ?

Voyons d'abord les conclusions :

Commandement. — Les généraux prussiens, habiles à engager le combat, se laissent presque toujours dérouter par des complications imprévues et ne doivent de s'en tirer à si bon

Le 27 novembre, la cavalerie est plus qu'insuffisante dans son service d'exploration, et le 19 janvier elle est moins qu'audacieuse.

Si l'instruction du 2 août recommandait de tenir la cavalerie en arrière pendant le combat, elle ajoutait : il convient de la réserver pour les derniers moments. Or, à Villers-Bretonneux, il s'en est présenté un « dernier moment »; entre 4 et 5 heures du soir, et la 3e division de cavalerie faisant alors irruption sur la route de Corbie eût achevé de ruiner cette petite armée française, déjà abattue par six heures de lutte. La 3e division resta aux environs de Marcelcave, préludant ainsi aux prouesses du 19 janvier.

La peur du franc-tireur devait causer aux cavaliers prussiens le même effet que l'appréhension du Cosaque aux dragons de Grouchy, en janvier 1807; les uns et les autres ne se croyaient en sécurité que derrière leur infanterie.

Combat des petites unités. — Ce qui frappe le plus quand on étudie le combat du bataillon ou du régiment, dans la première partie de la campagne, c'est l'esprit de vigueur et d'activité que tous les chefs ont su inspirer à leurs troupes; activité parfois déplacée, mais mille fois préférable à l'attente démoralisante en usage chez leurs adversaires.

D'un autre côté, la large initiative laissée aux commandants de compagnie, incitait quelquefois ces derniers à ne pas assez tenir compte de l'idée générale qui dominait l'ensemble, et alors ces deux causes réunies : activité et initiative, qui auraient dû toujours donner les meilleurs résultats, n'étaient pas sans créer souvent de grosses difficultés : grande dispersion des compagnies de 1re ligne, grand éloignement des réserves.

C'est que tous n'étaient pas également actifs, quelques-uns se croyaient trop indépendants; enfin, les ordres souvent étaient attendus au lieu d'être provoqués.

La tactique de combat des petites unités résidait tout entière dans le paragraphe de l'instruction du 2 août : « Éviter le plus possible le combat d'infanterie aux distances de 1000 à 500 pas; raccourcir rapidement cette distance ; ... chercher constamment à prendre l'ennemi en flanc.... ».

Ces prescriptions furent toujours observées, grâce à l'habileté manœuvrière et à la bonne instruction du tir des compagnies prussiennes.

Le combat est mené rondement, mais souvent à l'aveugle; l'attaque de flanc est de rigueur; tout commandant d'une troupe chargée d'une attaque consacre moitié de son monde, sinon davantage, à l'attaque de flanc.

Les chefs de bataillons et de régiments ne se croient pas tenus de prendre les formations traditionnelles et savent faire plier ces dernières aux exigences du combat; ils n'hésitent pas, dans certains cas, à mettre d'emblée tout ou presque tout leur monde en ligne, confiants dans la camaraderie de combat de leurs voisins.

Les formations pour la marche sous le feu de l'ennemi durent être modifiées deux fois dans le courant de la campagne, et l'on en était arrivé à ne plus présenter, en deuxième ligne, que des compagnies déployées.

La 3e brigade, par suite de sa position particulière dans chacune des batailles étudiées ci-dessus, n'eût guère à souffrir du mélange des unités; ce fut surtout le 19 janvier que cet inconvénient se manifesta sérieusement.

Le tir aux grandes distances était interdit aux Allemands, en raison de leur armement, et d'ailleurs, même possible, ils ne l'auraient que rarement employé à cause de leur tactique toute offensive.

Leurs tirailleurs ouvraient le feu à 600 mètres au maximum, le plus souvent à 400. Nous avons, cependant, vu deux compagnies du 44e, le 27 novembre, essayer par des feux exécutés à 800 mètres, de suppléer au manque de préparation par l'artillerie.

Grâce à leur discipline parfaite du feu, les hommes ne manquèrent presque jamais de munitions, et il fallut cinq heures de fusillade presque ininterrompue pour vider les cartouchières des deux compagnies qui occupèrent Gentelles (27 novembre).

Les feux à grandes distances exécutés par leurs adversaires, s'ils causèrent quelques pertes dans les formations massées, n'arrêtèrent jamais le mouvement en avant.

Les attaques d'infanterie non préparées par l'artillerie échouè-

rent presque toujours : première attaque de Mey, attaque de Bellecroix, trois attaques de Noisseville, tranchées de la cote 98 le 27 novembre ; dans la seconde partie de la guerre, ces attaques réussirent plus souvent : Gentelles, ouvrages de la voie ferrée.

Quant à exécuter des ouvrages de fortification passagère, les troupes de la 3e brigade n'en avaient nul souci.

Animées d'un excellent esprit au début de la campagne, les troupes souples, vigoureuses, deviennent par suite des éléments reçus des dépôts, plus lourdes et d'un maniement plus difficile ; les moindres abris exercent sur elles un attrait fascinateur, et après les assauts de Mey, de Bellecroix et de Noisseville, nous voyons les cheminements sous bois aux abords de Cachy avec des stations interminables sur les lisières ; le 19 janvier, ce sont les jardins et les clôtures de Holnon et de Selency qui, pendant des heures entières, vont offrir un abri sûr aux fusiliers des régiments du colonel Massow.

Enfin, pour terminer, disons qu'au 4e régiment, la direction du combat est plus méthodique, les résultats sont moins brillants mais moins éphémères qu'au régiment voisin.

Au 44e, nous l'avons souvent constaté, les compagnies sont moins en main, et la bouillante ardeur du chef amène fréquemment des mécomptes (Montoy ; ouvrages de Villers).

Ce serait tomber dans des lieux communs que de vouloir citer ici les enseignements généraux fournis par la rude expérience de cette guerre de 1870.

Ces enseignements ont été exposés, décrits et réglés depuis longtemps; nous nous contenterons d'en citer deux, que nous supposerons, jusqu'à preuve du contraire, particuliers à la 3e brigade.

Le premier a trait à l'hésitation du commandement lorsque, dans le courant du combat, surviennent des événements modifiant complètement la situation respective des adversaires ; nous en reparlerons plus longuement dans un instant.

Voici le second : l'échec du 44e, le 27 novembre, vers 1 h. 1/2, sur la voie ferrée, où deux bataillons encore désunis par leur

attaque victorieuse furent chassés par trois compagnies fraîches, démontre l'utilité d'une réserve immédiatement disponible, des deux côtés, après l'acte aigu du combat. — Dans presque tous les engagements des éléments de la 3e brigade, cette réserve a fait défaut, soit qu'elle fut trop éloignée, soit qu'on ait omis de la reconstituer. Par suite de notre tactique au début de la guerre, de la faiblesse de notre organisation à la fin, les Prussiens n'en furent punis que le 27 novembre; ils auraient pu l'être davantage.

Il est enfin un enseignement que l'on a voulu tirer de cette guerre et que nous ne pouvons passer sous silence.

Bon nombre de nos cavaliers à qui le rôle de la cavalerie divisionnaire ne souriait sans doute que médiocrement, sont parvenus à démontrer que les généraux d'infanterie prussiens n'ayant pas su se servir de la cavalerie mise à leur disposition, il était inutile de laisser pour les guerres à venir plus d'un escadron par division.

Ce raisonnement n'a qu'un défaut : il pêche par la base.

Les généraux prussiens ne se sont pas servis de leur régiment de cavalerie parce qu'il leur était recommandé de tenir, pendant le combat, cette cavalerie en arrière (Instruction du 2 août); eux-mêmes le disaient : « Ce n'est pas sur le champ de bataille que la cavalerie doit cueillir des lauriers; ..... réservons nos cavaliers pour la poursuite, ... etc... »

Quant à reprocher à cette cavalerie divisionnaire le service défectueux de ses reconnaissances, on peut répondre que celui de la 3e division de cavalerie ne lui cédait en rien sous ce rapport.

Il est d'usage, pour terminer un travail, d'exprimer toujours un ou plusieurs *desiderata*. Nous ne faillirons pas à la règle, mais nous nous contenterons d'un seul pour le moment.

Depuis la guerre, les Allemands se sont efforcés, dans leurs grandes manœuvres, de mettre fréquemment leurs chefs de partis subitement en présence de difficultés parfois difficiles à résoudre ; c'est ainsi que tel officier général commandant une division dans le parti A est informé, le soir, qu'il commandera

LES

VOLONTAIRES DE L'ISÈRE

PENDANT LA RÉVOLUTION[1]

(1791-1796)

III.

LES VOLONTAIRES DANS LES ALPES.

Campagne de 1792. — Dès les premiers jours de 1792 Dumouriez avait arrêté les grandes lignes d'une campagne qui devait nous donner la frontière des Alpes[2].

Des camps sont formés à Barraux pour fermer l'entrée de la vallée du Graisivaudan et menacer Chambéry ; à Cessieu pour tenir les débouchés du Rhône et du Guiers, et sur le Var pour couvrir la Provence.

Les fortifications de Barraux, déjà améliorées en 1791 par M. Beylié, inspecteur des fortifications, sont renforcées par une série de redoutes auxquelles les troupes travaillent dès le commencement d'avril, sous la direction du maréchal de camp de Montgaillard.

M. Lazary, gouverneur de la Savoie, fait de son côté améliorer les fortifications de Miolans, de Montmélian, compléter les garnisons des Marches, de Montmélian ; occuper Sainte-Hélène, La Chapelle-Blanche, le défilé de la Grotte et Yenne.

---

[1] Voir la livraison de juillet 1901.
[2] Cf Krebs et Morris, *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*.

Après quelques démonstrations sur le défilé de la Grotte, toutes les troupes qui occupent Cessieu, Les Abrets, Le Pont-de-Beauvoisin, sont successivement dirigées sur le fort Barraux.

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, par une pluie battante, le général Laroque attaque les batteries du château des Marches, refoule les Piémontais, qui font sauter les ponts de l'Isère et battent précipitamment en retraite sans songer à occuper les Bauges où ils auraient pu se maintenir.

Le 25 septembre, ils avaient repassé les cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont-Cenis, nous abandonnant leurs équipages, leurs caissons, leurs canons.

« L'humiliation et la douleur, écrivait un de leurs officiers, sont au comble parmi nous; soldats et officiers marchent pêle-mêle, la pluie tombe par torrents... A travers les rochers du Petit-Saint-Bernard cette retraite était horrible[1]. »

Montesquiou entre à Chambéry deux mois à peine après le traité de Pavie, où les puissances coalisées s'adjugeaient déjà nos frontières[2].

Les 4e et 5e bataillons de l'Isère (1276 hommes), avaient pris part au combat des Marches, le 5e était entré à Chambéry avec Montesquiou, le 4e avait, sous le général Dumuy, poursuivi l'ennemi en Maurienne.

Kellermann, arrivé à l'armée des Alpes, répartit ses troupes dans le Chablais pour garder cette partie de la frontière; à Bourg-Saint-Maurice pour défendre le Petit-Saint-Bernard et le Val-de-Tignes; à Moutiers, pour garder la Vanoise et les Encombres; à Termignon, Sollières-Bramans, Modane pour garder les débouchés du Mont-Cenis et le col de la Roue; à Briançon pour garder le Mont-Genèvre; à Barcelonnette pour garder le col de l'Argentière; à Entrevaux[3] pour occuper la ligne du Var et menacer le canton de Beuil.

Le 1er bataillon de volontaires de l'Isère est chargé de la défense de la frontière du Chablais.

---

[1] Marquis Henri Costa de Beauregard.

[2] *Emplacement des bataillons :* 18 novembre, 1er, Chêne; 2e, Aix; 3e, Matteguin; 4e, Saint-Michel et La Chambre; 5e, Aiguebelle et Montmélian; 6e, Grenoble.

[3] Les points de Tournoux et d'Entrevaux reliaient l'armée d'Italie à celle des Alpes. Kellermann avait prescrit d'y envoyer les milices les plus braves et

Le 4e, gardant le débouché de Valloire, assure la communication de la Maurienne et du Briançonnais par les Rochilles, le Galibier et la Ponsonnière.

Le 5e garde l'entrée des Bauges [1].

Le 2e bataillon, détaché à la division du Var, sous les ordres du général d'Anselme entrait à Nice, passait le Var le 22 septembre et se distinguait aux attaques de Sospello et du col de Brouis.

Il prenait ensuite position à L'Escarène, sur la route de la Roya, avec un détachement au col de Braus.

« Le drapeau a vu le feu, écrit le lieutenant-colonel Bizanet; nous avons combattu à son ombre ; il flotte devant l'ennemi, que sa couleur fait trembler ».

En décembre, le 2e bataillon prend ses quartiers d'hiver à Nice, et est compris dans la nouvelle formation de l'armée d'Italie, placée sous le commandement du général Brunet.

Dans l'espace d'un mois, Nice, la Savoie, les forts de Montalban, de Villefranche, 110 canons, des approvisionnements de toute espèce, étaient tombés entre nos mains. Jamais campagne ne fut aussi rapide et aussi heureuse.

Les nouvelles levées. — Pendant cette campagne l'Assemblée nationale avait déclaré la patrie en danger.

La proclamation de l'Assemblée avait été lue à toutes les milices et avait provoqué un enthousiasme général.

« Déclarer la patrie en danger, disait la proclamation, c'est annoncer que bientôt la jeunesse française se portera sous les drapeaux de la liberté; vous l'instruirez à vaincre, vous lui montrerez le chemin de la gloire. Au signal du danger vous sentez redoubler votre ardeur. Que la discipline en dirige les mouve-

---

les mieux exercées. Les 1er et 2e chasseurs de l'Isère eurent l'honneur d'y être détachés. On peut lire encore aujourd'hui sur l'emplacement de la redoute du Castelet, défendue par le 1er chasseurs de l'Isère, l'inscription suivante :

GUERRE DE LA LIB.
1793
JOLY, CAP. AU 1er BAT. DE CHASS. DE L'IS.

[1] *Emplacement des bataillons :* 15 décembre, 1er, Thonon et Chêne; 2e, Nice; 3e, Montbrison ; 4e, Saint-Jean-de-Maurienne ; 5e, Conflans; 6e, Vienne.
L'effectif des bataillons varie de 600 à 700 hommes.

ments! Elle seule garantit la victoire. Ayez le courage calme et froid que doit vous donner le sentiment de vos forces. Une véritable armée est un corps immense, mis en mouvement par une seule tête. Il ne peut rien sans subordination passive de grade à grade, depuis le soldat jusqu'au général. Imitez le dévouement de d'Assas et le courage du brave Pic. Méritez les honneurs que la patrie réserve à ceux qui combattent pour elle; ils seront dignes d'elle, dignes de vous. »

Au moment de l'appel des volontaires les districts de l'Isère, qui devaient fournir chacun 105 hommes, en présentent plus du double[1].

La création du 6e bataillon[2] et successivement de deux bataillons de chasseurs, des 8e, 8e *bis*, 9e, 10e et 11e bataillons de volontaires, du bataillon franc de la République[3], vient répondre aux vœux de l'Assemblée.

Toutes ces nouvelles levées allaient faire partie des troupes de l'armée des Alpes ou d'Italie.

Campagne de 1793. — La Sardaigne, étant aux avant-postes de la Coalition, avait fait, pour se préparer à la campagne de 1793, des efforts prodigieux.

Toute l'armée avait été mise sur le pied de guerre, des régiments nouveaux avaient été levés, de fortes réserves avaient été constituées pour remplir successivement les vides des régiments et les tenir au complet. Des compagnies franches, des compagnies de milices avaient été armées et organisées, tous les ouvrages de la ligne de défense de 1743 avaient été occupés et améliorés[4].

Le général de Vins, commandant l'armée autrichienne, avait partagé son armée en trois groupes, qui devaient marcher sur le Petit-Saint-Bernard, le Mont-Cenis et sur Nice. Les deux premiers groupes avaient pour objectif Conflans, le troisième Nice.

---

[1] A Voiron, 108 hommes au lieu de 43; à Meylan, 46 hommes au lieu de 18, etc.

[2] L'effectif des nouveaux et des anciens bataillons est porté à 800 hommes.

[3] Formé à Romans: Compagnies Payen, Lafond, Bizane, Eynard, Northin, Cavalier, Caffe.

[4] Ouvrages du col de la Seigne, du Petit-Saint-Bernard, du Mont-Cenis, de l'Assietta, des Barricades, lignes de l'Authion et de Braus, fort de Montalban.

Les troupes de Kellermann, qui avaient à défendre le Faucigny, la Tarentaise, la Maurienne, le Queyras, la vallée de Barcelonnette, le comté de Nice, formaient une mince toile d'araignée du Jura à la mer.

Cette armée, désorganisée par les envois de troupes à l'armée des Pyrénées et à l'armée de Lyon, manquait de cohésion.

L'habillement, l'équipement, l'armement étaient dans le plus mauvais état.

L'inaction de l'armée austro-sarde allait permettre d'instruire et de discipliner les bataillons de volontaires, d'exécuter des travaux de défense à Bourg-Saint-Maurice, Thermignon, Sardières-Bramans, d'armer les forts et les redoutes de Briançon, de Montdauphin, de Tournoux, de mettre en état de défense Entrevaux et Colmars, d'améliorer les chemins du Galibier, du col de Vars, du col d'Allos, nécessaires pour opérer des navettes d'une vallée à une autre.

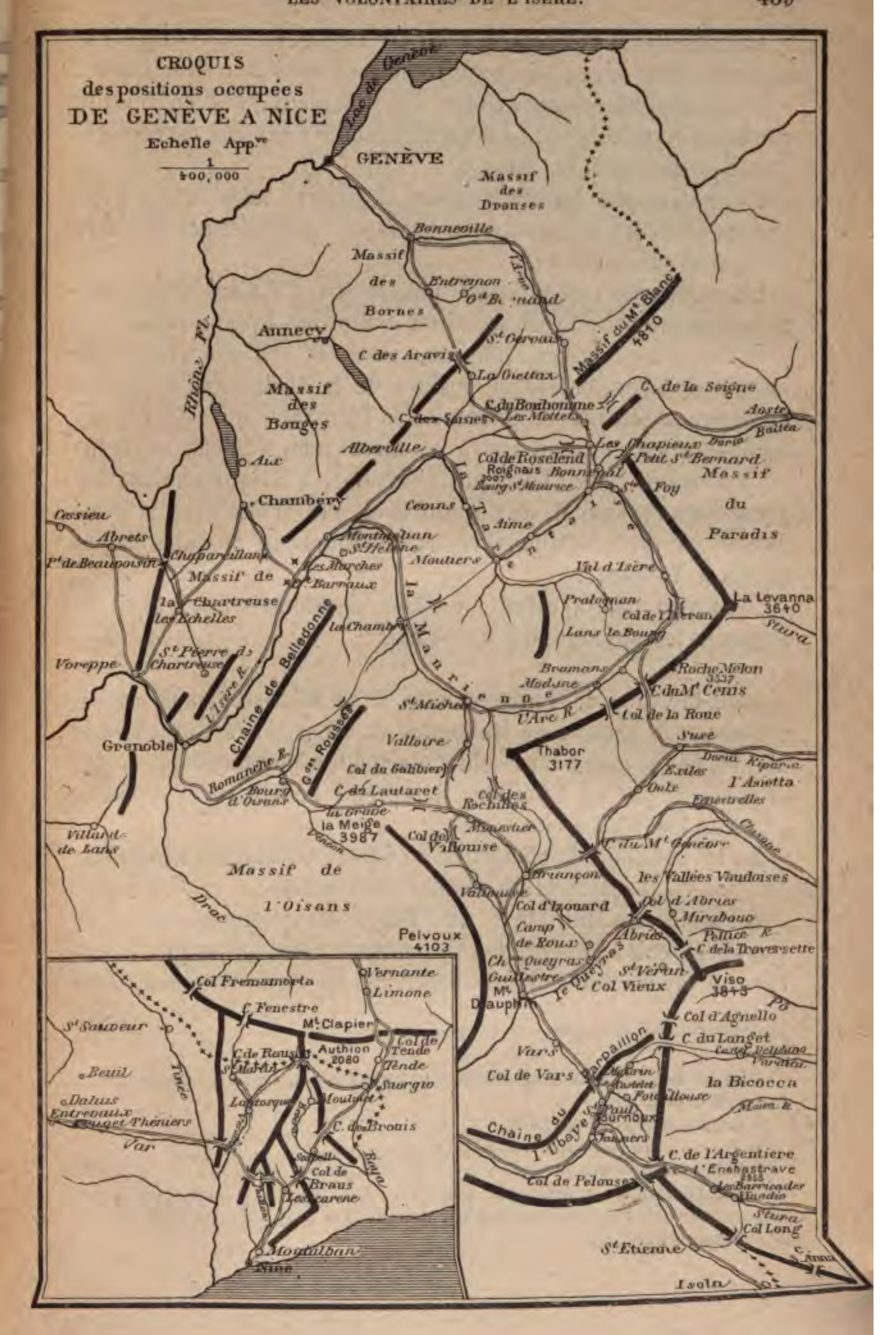
Au moment où les opérations vont commencer, les volontaires de l'Isère sont répartis à l'armée des Alpes, à l'armée d'Italie et à l'armée de Lyon de la manière suivante :

A l'armée des Alpes, le 1er bataillon (872 hommes) est à Bourg-Saint-Maurice, avec un détachement à Bonneval et à Versoye dans la vallée des glaciers ; le 5e bataillon (691 hommes), à Conflans, avec des détachements à Beaufort et à Roselend ; le 4e bataillon (875 hommes), à Mallemort ; le 1er bataillon de chasseurs de l'Isère à Serenne, avec un détachement au Castelet. A l'armée d'Italie, le 2e chasseurs de l'Isère est à Entrevaux[1] et Beuil, le 2e bataillon, dans la vallée de la Roya. A l'armée de Lyon, le 1er bataillon franc de la République (827 hommes) et le 3e bataillon de l'Isère (675 hommes), rappelé du camp de Tournoux.

Le 24 août 1793, le duc de Montferrat commence son mouvement offensif.

---

[1] *Emplacement des bataillons :* 1er mai : 1er, Thonon ; 2e, Nice ; 3e, Grenoble ; 4e, Saint-Jean ; 5e, Conflans ; 6e, Vienne ; 1er chasseurs, Embrun ; 2e chasseurs, Montélimar ; 1er bataillon franc, Thermignon. — 15 août 1793 : 1er bataillon, Bourg-Saint-Maurice ; 2e, Sospello ; 3e, Lyon ; 4e Tournoux ; 5e, Conflans ; 6e, Vienne ; 1er chasseurs, Serenne ; 2e chasseurs, Beuil ; bataillon franc, Bourgoin. — Au camp de Tournoux, 30 juin 1793 : 3e, 4e, 2e chasseurs ; au camp de Roux : 1er chasseurs. — 1er septembre 1793 : 4e, camp de Mirandole ; 1er chasseurs, Serenne.


CROQUIS
des positions occupées
DE GENÈVE A NICE
Echelle Appre
1
400,000
GENÈVE
Massif des Dranses
Bonneville
Massif des Bornes
Entremon
Annecy
C. des Aravis
St Gervais
La Giettaz
Massif du Mt Blanc
4810
Massif des Bauges
Aix
Chambéry
Rhône Fl.
C. de la Seigne
C. du Bonhomme
Les Mottets
Aoste
Baltea
Albertville
Col de Roselend
Les Chapieux
Petit St Bernard
Massif du Paradis
Bourg St Maurice
St Foy
Cessieu
Abrets
Pt de Beauvoisin
Chaparellan
Massif de la Chartreuse
Les Echelles
Montmélian
St Hélène
Les Marches
Barraux
Moutiers
Aime
Val d'Isère
La Levanna
3640
Pralognan
Col de l'Iseran
Lans le Bourg
Voreppe
St Pierre de Chartreuse
L'Isère R.
Chaine de Belledonne
la Chambre
la Maurienne
Bramans
Modane
Roche Melon
3537
C. du Mt Cenis
Col de la Roue
St Michel
L'Arc R.
Grenoble
Valloire
Gd Rousses
Romanche R.
Bourg d'Oisans
Col du Galibier
C. du Lautaret
la Grave
Thabor
3177
Suse
Exiles
Oulx
l'Asietta
Fenestrelles
la Meige
3987
Col de Vallouise
Villard de Lans
Massif de l'Oisans
Drac
Briançon
C. du Mt Genèvre
les Vallées Vaudoises
Col d'Izouard
Col d'Abries
Pelvoux
4103
Camp de Roux
Abries
C. de la Traversette
Ch. Queyras
Guillestre
Mt Dauphin
le Queyras
St Véran
Col Vieux
Viso
3843
Po
Col d'Agnello
C. du Longet
Vars
Col de Vars
Barcelonnette
la Bicocca
Chaine du Parpaillon
l'Ubaye
C. de l'Argentière
Col de Pelouse
Stura
Col Long
St Etienne
Isola
Col Fremamorta
Vernante
Limone
C. Fenestre
Mt Clapier
St Sauveur
C. de Raus
Authion
2080
Col de Tende
Tende
Saorgio
Beuil
Tinée
Lantosque
C. de Brouis
Var
Col de Braus
Escarène
Roya
Montalban
Nice

La compagnie de chasseurs du 1er de l'Isère, qui occupait le pont de Bonneval, se laisse surprendre au milieu du brouillard [1].

Le général Badelaune, coupé des Chapieux, bat en retraite sur le défilé de Villette. Le détachement des Chapieux est recueilli par le 5e bataillon de l'Isère [2].

Poursuivi par le général Latour, le général Badelaune, tourné par les hauteurs d'Hautecourt, est forcé d'abandonner Moutiers où il avait pris position.

L'avant-garde piémontaise pousse jusqu'à Cevins, où elle reste inactive près de six semaines devant nos avant-postes.

Kellermann reprend l'offensive avec les renforts arrivés de l'armée de Lyon, enlève la position de la Roche-Cevins où le 5e de l'Isère se distingue, poursuit les Piémontais jusqu'à Bourg-Saint-Maurice et serait arrivé en même temps qu'eux au Petit-Saint-Bernard sans l'héroïque résistance, à Saint-Germain, des grenadiers royaux. M. de Cordon avait été arrêté dans la Maurienne par des bataillons venus de Tournoux et qui s'étaient postés à Valloire [3].

Découvert par la retraite du duc de Montferrat, il avait dû regagner les ouvrages du Mont-Cenis [4].

Dans la vallée de Barcelonnette, le 4e de l'Isère, aux avant-postes sur le plateau de Mallemort et à Larche, est repoussé le 25 juin par le major Strassoldo. Recueilli à Meyronnes par le 10e et renforcé par ce bataillon, il reprend l'offensive et repousse l'ennemi jusqu'à Larche.

Le 1er bataillon de chasseurs de l'Isère se signale au col de Sautron où il surprend un détachement ennemi.

A l'armée du Midi, le 2e de l'Isère, placé sous les ordres de Dagobert, enlève le col Nègre, poursuit l'ennemi jusqu'à Peira-cave et bivouaque à Saint-Colomban. De Saint-Colomban le 2e

---

[1] Le 1er bataillon était cependant cité pour son bon esprit et son excellente instruction militaire.

[2] Commandant Saint-André.

[3] 4e de l'Isère (septembre 1793).

[4] Kellermann avait prescrit l'envoi de 400 gardes nationaux dans chacun des points ci-après : Allevard, Barraux, Montmeillan, Chambéry. « Les affaires ne vont pas mal, écrivait-il, mais il faut tout prévoir. » (Lettre du 3 septembre 1793.)

de l'Isère se porte à Lantosque et prend une part glorieuse à l'enlèvement du Belvédère (mars 1793).

« Vous ne pouvez vous figurer, écrit le général Biron, la miraculeuse valeur des troupes dans ces attaques continuelles ».

Le 2e se signale tout particulièrement le 8 juin à l'attaque des redoutes du camp de Pérus[1] où les grenadiers attirèrent sur eux l'admiration de leurs frères d'armes. Sur 300 hommes de ce bataillon, commandés par 13 officiers, 80 soldats et 11 officiers sont tués ou blessés (avril 1793).

Placé sous le commandement du général Macquard, le 2e de l'Isère se maintient dans ses positions du Pigeonnier et de Breil, malgré les attaques réitérées du marquis de Colli.

A la fin de décembre, il est versé dans la 83e demi-brigade.

Le 2e bataillon de chasseurs de l'Isère, qui avait été refoulé de Breuil et dont l'arrière-garde avait été surprise à Daluis, prit dans les derniers jours de 1793 ses quartiers d'hiver à Entrevaux.

Sièges de Toulon et de Lyon. — Le 3e bataillon de l'Isère (740 hommes), après avoir fait partie du camp de Tournoux, avait été envoyé au camp de Péronnas[2], sous le commandement du général Petit-Guillaume et incorporé dans la division chargée du siège de Lyon.

Le 8e bataillon de l'Isère (900 hommes), le 8e *bis*, le bataillon franc de Romans rejoignirent ensuite l'armée de Lyon[3].

Le 3e bataillon prit une part active à l'attaque des postes avancés de la Croix-Rouge ; les autres troupes de l'Isère participèrent à l'attaque générale du 29 septembre.

Aux opérations du siège de Toulon, le 3e bataillon (678 hommes), dirigé par Dugommier, se conduisit d'une façon brillante à l'attaque de la position des Arènes où le général O'Hara fut fait prisonnier (novembre 7793).

Les 3e, 4e, 5e et 8e bataillons de l'Isère, le 1er chasseurs de

---

[1] Le camp de Pérus était sur le Mangiabo, massif situé entre la Bévera et la Roya. Cette attaque resta infructueuse.

[2] Près de Bourg.

[3] 518 gardes nationaux de Grenoble prirent part au siège de Lyon et restèrent mobilisés du 31 juillet au 17 octobre 1793.

l'Isère, firent partie de l'armée du général Carteaux, dite du Midi, et contribuèrent le 29 décembre à la prise de Toulon [1].

La campagne de 1793 était terminée. Après quelques jours d'un repos bien mérité, les bataillons de volontaires regagnèrent leurs quartiers d'hiver [2].

Campagne de 1794. — Au commencement de 1794, les opérations ont eu lieu dans le comté de Nice. 20 bataillons austro-sardes, sous le commandement du général Colli, occupent les retranchements du camp de l'Authion, de Saorgio, du camp de la Marta, tenant ainsi toutes les voies d'accès du Piémont. Le général d'Argenteau occupe Orméa. « L'état moral des troupes piémontaises est bon, mais elles n'ont ni bois pour se chauffer, ni baraquements pour s'abriter, et manquent de tout ce qui se boit, se mange. Elles ressemblent à une armée de spectres [3].

L'armée d'Italie, sous les ordres de Dumerbion, a ses avant-postes à l'Agnon, au col de Brouis et à Breil. L'amalgame vient d'être fait. Les nouvelles demi-brigades sont passablement habillées et équipées, bien armées, pleines d'ardeur et ayant le sentiment de la victoire [4].

De janvier à avril, malgré des tempêtes de neige incessantes, les avant-postes ne cessent de se harceler.

Le 7 avril, Colli occupe Tende. Le 9, 100 volontaires et la compagnie de milices de la Briga, sous le commandement du capitaine Maulandi, profitent d'une journée affreuse de brouillard et de tourmente pour attaquer les avant-postes de la 118e demi-

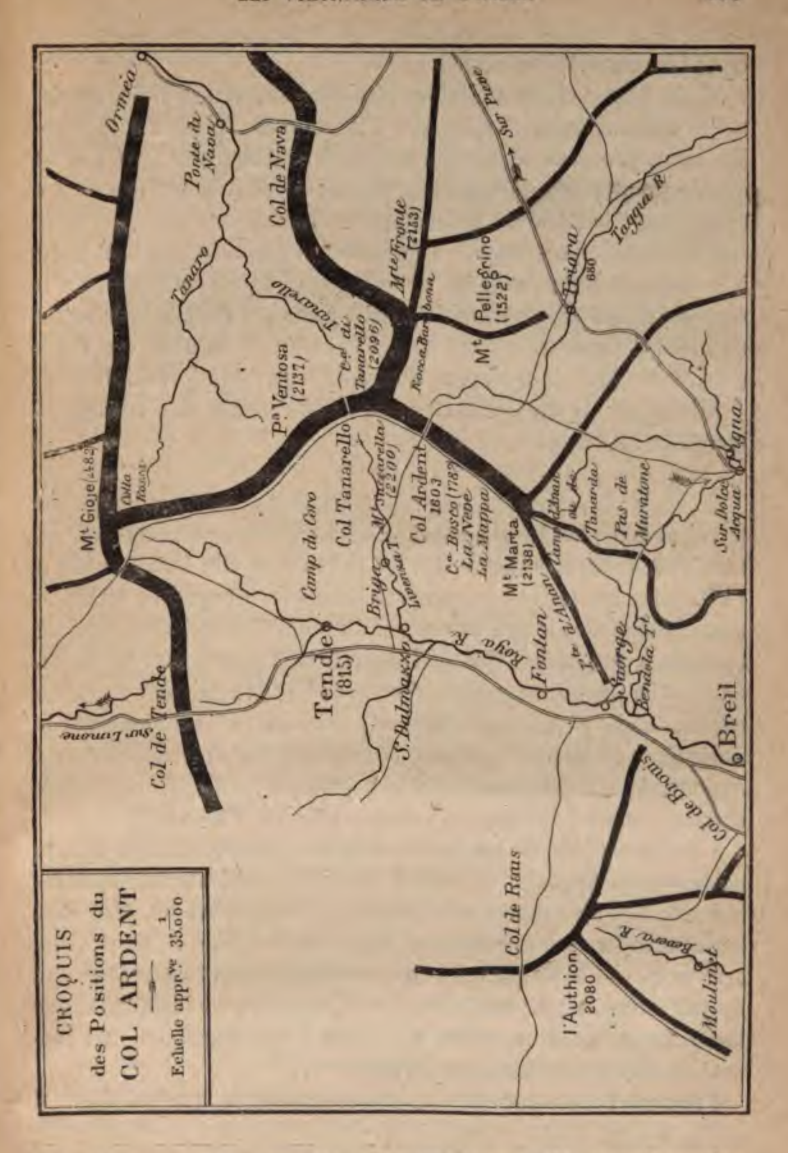
---

[1] Le capitaine Brun, du 3e bataillon, s'y distingua tout particulièrement.

[2] *Emplacement des bataillons :* 1er, La Chambre, Aiguebelle ; 83e demi-brigade (2e bataillon de l'Isère), Breil et col de Brouis ; 118e demi-brigade (3e bataillon de l'Isère), Nice ; 46e demi-brigade (4e et 6e), Nice ; 5e, Chambéry ; 8e, Montdauphin ; 9e et 10e, Lyon ; 1er chasseurs de l'Isère, Montdauphin ; 2e de chasseurs de l'Isère, Entrevaux ; 1er bataillon franc, Chambéry.

[3] Marquis Henry Costa de Beauregard.

[4] *Emplacement des bataillons :* Avril : 1er, Barcelonnette ; 5e Moutiers ; 8e Bessans ; 1er bataillon franc, Saint-Jean ; 9e et 10e, Lyon ; 83e (2e Isère), Antibes ; 118e (3e Isère), Sospello ; 46e (4e et 6e Isère), Nice, Montalban. — Juin : 1er, Brèzes ; 5e, Oulx ; 1er bataillon franc, Bourg-Saint-Maurice ; 8e, Bessano ; 9e et 10e, Lyon ; 83e demi-brigade (2e Isère), Isola, Saint-Martin, col de Fenestre ; 118e demi-brigade (3e Isère), Tende ; 46e demi-brigade, (4e et 6e Isère), Orméa, Oneille ; 20e demi-brigade (chasseurs de l'Isère), Isola, la Bollène, Entrevaux.



brigade rassemblée au Tanarda. Un poste d'une soixantaine d'hommes résiste avec la plus grande énergie ; 50 hommes se font tuer sur place.

Après la surprise du Tanarda, Colli fait occuper la position du col Ardent par 9 bataillons.

M. de Vins voulait marcher immédiatement sur Dolce-Aqua, mais Colli, inquiet sur le sort d'Argenteau, préféra attendre. Masséna, profitant de son hésitation, se concentre à Triora et se décide à attaquer la position du col Ardent pour prendre à revers toute la ligne de défense piémontaise.

Cette position s'appuyait à gauche à la pointe Ventosa, à droite à la Mappa; elle passait au mont Saccarella, au col Ardent, à la cime de Bosco, à la pointe de Fels. Un camp à Coro, des redoutes au mont Saccarella, au col Ardent (camp de la mort des Français), à la Néva, à la Mappa, en faisait une ligne formidable.

Elle se reliait par la place fortifiée de Saorgio aux retranchements de l'Authion.

Le 27 avril, malgré la neige, le général Macquard se dirige sur le col Ardent. La 46e demi-brigade, sous les ordres du général Fiorella, se porte à droite sur le Tanarello; un bataillon de la 118e, sous les ordres du général François, attaque au centre la Roccabarbona et le col Ardent; deux bataillons de la 118e, sous les ordres du général Hammel, marchent à gauche sur le Marta. La gauche piémontaise tient ferme de la Saccarella à la Colla-Rossa, mais le général Hammel emporte à la baïonnette la redoute de la Mappa [1] et prend à revers les défenseurs du col Ardent. Les Piémontais reculent jusqu'à la Briga, emportant leurs canons à bras par des sentiers affreux (27 avril).

« Ces bataillons de troupes excellentes fuyant, roulant dans la neige dont les précipices étaient remplis, donnaient un spectacle hideux; tels sont donc les hommes qui composent les plus vaillantes armées, tel est donc le degré de vertige où ils peuvent arriver quand le fil qui les unit est coupé, quand le ressort qui les fait mouvoir est rompu? Hélas! à la guerre les résultats d'une faute, les suites d'un ordre mal donné, mal transmis, mal exécuté ou mal conçu sont irréparables [2] ».

Pendant l'exécution de ces mouvements, le général Bizanet

---

[1] Mallein-Larivoire entra un des premiers dans la redoute en sautant par une embrasure.

[2] Marquis Henri Costa de Beauregard.

faisait une démonstration contre les retranchements de l'Authion, le général Lebrun enlevait ceux de Saorgio.

L'armée sarde se repliait dans le plus grand désordre sur San Dalmazo, abandonnant ses prisonniers et ses canons.

Un brouillard épais arrêta la poursuite du général Macquard et sauva les Piémontais d'une déroute complète.

D'Argenteau, battu à Orméa, avait été forcé de reculer jusqu'à Céva. L'armée sarde était annihilée jusqu'au mois d'août.

En Tarentaise, le 5e de l'Isère, sous les ordres de Badelaune, avait contribué à la prise de la redoute ruinée et des retranchements du Petit-Saint-Bernard. Cette attaque, exécutée à la baïonnette, eut lieu après dix heures de marche dans la neige. « Le 5e de l'Isère, écrivait le général Badelaune, s'est comporté avec la plus grande valeur. Je n'ai jamais vu se battre de cette façon. » (18 avril 1794.)

En juin, toute l'armée des Alpes est prête à l'offensive.

Le 5e de l'Isère, sous les ordres du général Valette, occupe le massif de l'Assietta.

Une manœuvre, semblable à celle de 1744, nous avait donné les fameux retranchements des barricades où sont installés le 1er de l'Isère et le 1er chasseurs [1], sous les ordres du général Vaubois.

La 83e demi-brigade (2e bataillon), sous les ordres du général Serurier, occupe le col Long. La 118e demi-brigade (3e bataillon), sous les ordres du général Macquard, occupe le col de Tende. Le 9 août, la 118e s'avance dans la vallée du Gezzo, contribue à la prise de Limone et de Vernante. L'ennemi s'attend à une attaque générale, mais des ordres viennent malheureusement arrêter la marche sur Borgo, San Dalmazzo et Coni. La division du général Macquard se porte sur Savone.

Les troupes du général Vallis, qui s'étaient retirées à Acqui, croyant la campagne terminée, envoient une reconnaissance qui pousse jusqu'à Saint-Jacques-de-Malaré, au-dessus de Savone.

Le général Macquard reprend l'offensive, refoule avec les 46e (4e et 6e bataillons), 83e (2e bataillon), 118e (3e bataillon) demi-brigades, le général Wallis sur Dégo (20 septembre).

---

[1] 1er Isère, Berzezio ; 1er chasseurs, Argentera.

sur les gradins d'un amphithéâtre, ils observaient les efforts de l'assaillant et applaudissaient à leur audace par des cris et des battements de main. »

Kellermann, après les attaques simultanées de Malaré, de Settepani et de Spinarda, prit position : sa gauche au col des Termes, sa droite entre Borghetto et Ceriale, et fit fortifier une deuxième ligne de défense le long de la Taglia, du col Ardent à Dolce-Acqua. Ces travaux, habilement conçus, laborieusement exécutés, étaient inattaquables. Ils couvraient Oneille, Nice et Orméa.

Le mouvement offensif des Alliés avait obligé Kellermann de se retirer d'une mauvaise position dans une position excellente.

Abattu par les fatigues qu'il venait d'éprouver, Kellermann remet le commandement de l'armée d'Italie au général Schérer. Le Comité du Salut public envoie quelques renforts[1] et donne l'ordre d'attaquer immédiatement.

Ces ordres sont exécutés malgré la rigueur de la saison, la neige tombée depuis septembre et l'état de délabrement des troupes.

Les Austro-Sardes, qui auraient dû faire du mont Settepani le pivot de leurs mouvements, sont refoulés à Loano (23 novembre).

Le courage et l'intrépidité des volontaires de la 118e, les efforts de la réserve de Bizanet avaient largement contribué au succès.

Dans cette journée de Loano, les volontaires de l'Isère vainquirent un ennemi bien supérieur en nombre, bien retranché, après avoir marché pendant vingt-six heures et supporté la faim et le froid avec une constance héroïque.

Cette victoire terminait la campagne de 1795.

Les troupes sardes étaient séparées des troupes autrichiennes ; elles n'échappèrent à un désastre certain que grâce à une affreuse tourmente de neige qui empêcha toute poursuite (24 novembre).

Au commencement de l'année 1796, les derniers bataillons de

---

[1] Le 1er d'Isère, qui sert à former la 209e, fait partie de ces renforts et vient occuper Saint-Etienne, Isola, Saint-Anna, Saint-Martin-de-Lantosque (octobre 1795).

volontaires qui étaient restés indépendants furent définitivement amalgamés[1].

Par décret du 6 février, les demi-brigades d'infanterie sont elles-mêmes complètement organisées. Les 21e, 118e (3e bataillon d'Isère), 129e demi-brigades forment la 32e demi-brigade.

Les volontaires de l'Isère continuèrent à s'illustrer à Monte-Legino, Lonato, Roveredo, Arcole et Rivoli, rendant à jamais immortelle la brave 32e demi-brigade.

Capitaine Fl.

---

[1] Le 5e d'Isère servit à former la 8e légère; le 8e, la 146e de bataille; le 9e et le bataillon franc, la 2e légère; le 10e renforça la 83e demi-brigade.

LES LIVRES MILITAIRES

Les Braves Gens, par Paul et Victor MARGUERITTE. — 1 vol. in-16. — Paris, Plon-Nourrit et Cie.

Les frères Margueritte ne sont pas seulement des romanciers; ce sont aussi des historiens. Au charme du récit dans leurs livres s'ajoute donc l'attrait de la vérité. La conscience et la bonne foi sont leurs guides, et ils se documentent avant d'écrire. C'est ce qui a fait la valeur des précédents volumes sur *Une Epoque.*

Lorsque le roi Guillaume, vit à la fin de la journée de Sedan, nos escadrons s'élancer sous un feu effroyable d'artillerie et de mousqueterie, il applaudit et s'écria à plusieurs reprises : « Ah! les braves gens! Ah! les braves gens! ».

C'est ce titre que les frères Margueritte ont donné à leur dernier volume et ils ont groupé sous ce cri célèbre les grands épisodes de la guerre. Ils ont associé dans leur livre de vaillance la glorieuse division Margueritte et la fameuse charge de Sedan, si valeureuse, si chevaleresque, que le prince royal de Prusse, dans l'entrevue de Donchery, demanda au général Ducrot quels étaient les régiments qui avaient chargé; les horreurs du siège de Strasbourg; les exploits de l'Avant-garde de la Délivrance et la destruction du pont de Fontenoy; l'héroïque défense de Bitche; la sublime défense de Belfort.

Vie et action, souffrance et misères serrent le cœur, mais le réconfortent, et, à côté des faiblesses et des défaillances, ce souvenir consacré aux *Braves gens*, aux nobles caractères, montre des pages d'honneur en cette triste épopée; il donne un espoir pour l'avenir. La nation qui a produit ces héros est une mère féconde, et viennent les heures fatales, se retrouveront la ténacité, les grandes âmes, les dévouements d'autrefois, et peut-être ne seront-ils plus stériles. — L. H.

La Réforme de Saint-Cyr et le Recrutement des Officiers, par un Saint-Cyrien.— 1 vol. in-12.— Paris, R. Chapelot et Cie.

La question de nos écoles militaires, si intimement liée à la bonne composition de notre corps d'officiers, est une de celles qui intéressent le plus vivement l'opinion publique en France. Or, beaucoup d'officiers affirment que Saint-Cyr, en particulier, devrait être l'objet d'une réorganisation profonde; car, depuis trente ans, cette école n'a jamais été l'objet que de réformes de détail, ne comportant peut-être pas beaucoup d'esprit de suite, et, en tout cas, ne répondant pas à l'esprit et aux exigences de l'armée nouvelle.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les *Lettres sur Saint-Cyr*, publiées par un des grands journaux quotidiens. Dans ces lettres, qui furent très

commentées dans le monde militaire, l'auteur, se plaçant en dehors de tout esprit de parti comme de toute passion politique, cherchait à dégager les principes qui devaient présider à la réorganisation de Saint-Cyr ; il y étudiait, en même temps, les bases sur lesquelles devait reposer le recrutement de notre corps d'officiers.

Ce sont ces lettres que « le Saint-Cyrien », sur la demande d'un grand nombre d'officiers, s'est décidé à réunir en volume ; ajoutons qu'elles ont été considérablement développées. Elles exposent la réorganisation de notre Ecole militaire dans tous ses détails, en discutant pied à pied et en réfutant les différentes objections qu'on a coutume d'opposer à la réforme de Saint-Cyr. Dans une Annexe très étudiée, on trouvera un programme des cours, leçon par leçon, tels qu'ils devraient être professés avec la réorganisation proposée. Ce programme, qui dénote chez son auteur une connaissance approfondie de la question, sera certainement consulté avec fruit par tous ceux qui auront à s'occuper des réformes de Saint-Cyr.

Sous sa forme nouvelle, la brochure que nous signalons à nos lecteurs est, croyons-nous, le seul travail d'ensemble qui ait été écrit sur Saint-Cyr et sur le recrutement des officiers en France. A ce titre, il constitue une œuvre définitive qui sera lue, non seulement par nos officiers, mais encore par tous ceux qu'intéressent les questions militaires. — F. C.

De la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée, par M. le capitaine D'OLLONE, de l'infanterie (*Mission Hostains-d'Ollone*, 1898-1900). — 1 vol. in-8°, contenant 90 illustrations et 2 cartes tirées hors texte. — Paris, Hachette et Ce.

La mission confiée en 1898 par le Ministre des Colonies à l'administrateur Hostains et au capitaine d'Ollone avait pour but, d'une part, d'établir la jonction de la Côte de l'Ivoire avec le Soudan ; d'autre part, d'étudier les régions de la frontière à tracer entre ces deux possessions françaises et la République indépendante de Libéria.

Cette république, qui occupe une étroite bande de territoire au bord de l'Océan, sur une longueur de 400 kilomètres, est un des plus étranges pays qu'on puisse imaginer, « un véritable grand-duché de Gerolstein nègre », où l'on trouve, comme chez nous, un Sénat et une Chambre des députés, un Président, des Ministres et des Généraux, mais où ces hauts fonctionnaires n'osent sortir de chez eux, de peur d'être mangés par leurs propres administrés, anthropophages convaincus et implacables.

De la République de Libéria jusqu'à nos possessions du Soudan s'étend une immense forêt, profonde de plus de 500 kilomètres, obstacle jusqu'à ce jour insurmontable aux plus hardis explorateurs, aux Monteil et aux Marchand eux-mêmes. C'est cette prodigieuse forêt dépourvue de clairières dans toute son étendue et cependant peuplée de villages, à la faune d'une richesse inouïe, à la flore plus merveilleuse encore, que le capitaine d'Ollone réussit à franchir, après seize mois d'efforts et de péripéties sans nombre, et cette première traversée du golfe de Guinée à l'Atlantique par la Côte de l'Ivoire et le Soudan, cette grandiose et féconde expédition n'a coûté à la France que quelques milliers de francs et pas une seule vie humaine. — P.

Conférence sur l'Histoire de la Tactique de l'Infanterie française depuis la Révolution jusqu'à nos jours. — *Tactique actuelle*, par M. le lieutenant-colonel BAZIN, du 29e régiment d'infanterie. — Broch. in-8°. — Paris, R. Chapelot et Ce.

La conférence de M. le lieutenant-colonel Bazin comprend trois parties bien distinctes : un historique très bien présenté de la tactique de l'infanterie française depuis la Révolution jusqu'à nos jours ; une comparaison très étudiée de la tactique française et de la tactique allemande ; enfin, des aperçus nouveaux sur la tactique de l'avenir.

M. le lieutenant-colonel Bazin fait ressortir que, dans la tactique d'une arme, il y a deux facteurs essentiels à considérer : son esprit, qui peut être offensif ou défensif, et ses formations qui doivent donner aux troupes, en toutes circonstances, les moyens d'agir avec la plus grande vigueur.

Il conclut nettement que seul l'esprit offensif peut procurer le succès et il le prouve par les résultats des guerres depuis un siècle.

En ce qui concerne les formations, il pose, en principe, que, dans les guerres de l'avenir, elles seront, avant tout, une question de coup d'œil et d'opportunité.

Étudiant la tactique de l'avenir, il fait ressortir que cette tactique sera, plus que jamais, une tactique de reconnaissance, de prudence, d'initiative et d'énergie.

Nous ne saurions trop recommander la lecture de cette conférence aux officiers des différentes armes, notamment à ceux qui ont l'intention de se présenter à l'Ecole supérieure de guerre. Ces derniers y trouveront des renseignements historiques précieux pour la préparation de leurs examens. — F. C.

L'Artillerie de campagne (1792-1901). — *Etude technique et tactique. Artillerie lisse. Artillerie rayée. Artillerie française et allemande en 1901*, par J. CAMPANA, lieutenant au 11e régiment d'artillerie. — 1 vol. in-8° de 423 pages avec un portrait, 21 figures et 4 cartes. — Paris, Berger-Levrault et Ce.

C'est une étude technique et tactique que l'auteur présente, et pour le faire il s'appuie sur l'histoire. C'était la seule manière judicieuse pour mettre en lumière l'évolution des progrès de l'artillerie et mieux montrer le caractère et le mode d'emploi du matériel nouveau.

Tel est, en effet, le but que M. le lieutenant Campana s'est proposé. Par l'étude historique les progrès s'expliquent, s'enchaînent ; le matériel perfectionné remplace le précédent, et nous arrivons ainsi de l'artillerie lisse au matériel actuel allemand en passant par l'artillerie rayée.

Description du matériel, organisation des troupes, emploi de l'artillerie sur le champ de bataille aux diverses époques sont exposés avec tous les détails que le sujet comporte. Enfin, une magistrale étude comparée sur l'artillerie allemande, double et complète le volume, qui présente un attrait historique de premier ordre et est appelé à rendre de grands services aux officiers de toutes les armes et particulièrement aux candidats à l'Ecole supérieure de guerre. — H.

Du Weser à la Vistule. — *Lettres sur la Marine marchande* par M. Ed. Lockroy, ancien ministre de la marine, député. — 1 vol. in-12 de 312 pages. — Paris, Berger-Levrault et Ce.

Ce sont de simples lettres de voyage, et M. Ed. Lockroy se défend d'avoir voulu écrire une œuvre technique et spéciale. Il n'en est pas moins vrai qu'en un style simple, clair pour tous, il traite un sujet qui doit passionner tous les bons patriotes. Il montre l'évolution de l'Allemagne contemporaine, attentive à développer sa prospérité économique, par là-même entraînée à se doter d'une marine marchande, qui doit amener fatalement la création d'une marine de guerre.

M. Ed. Lockroy s'en tient à la marine marchande de l'Allemagne; il fait sur elle la même enquête consciencieuse que celle de M. Roux sur la marine française. Mais alors qu'il n'y a chez nous que lutte d'intérêts particuliers, conflit d'égoïsmes, projets incohérents, l'auteur montre au contraire en Allemagne un plan d'ensemble, admirablement conçu, où tout est sacrifié à la réalisation du but suprême. Il faut lire cette consultation d'un spécialiste; elle éveille involontairement des comparaisons dans l'esprit du lecteur français, elle est une leçon de patriotisme éclairé. — P.

Souvenirs militaires du comte Hippolyte d'Espinchal [1792-1814], publiés par MM. Frédéric Masson et François Boyer. — 2 volumes de 400 pages. — Paris, Paul Ollendorff.

Les Souvenirs et Mémoires militaires des guerres de la Révolution et de l'Empire sont nombreux; malgré cela, tous présentent un intérêt particulier, car s'ils visent la même époque, s'ils parlent des mêmes hommes, leur aspect diffère suivant la façon dont l'auteur, qui fut en même temps acteur, a vu et apprécié les faits et les hommes. C'est au lecteur, en les comparant, à en tirer les déductions qu'il croira les plus près de la vérité.

Ecrits en partie d'après un journal tenu au jour le jour, les Mémoires du comte Hippolyte d'Espinchal furent déposés, après sa mort, à la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand où MM. Masson et Boyer sont allés les tirer de l'oubli où ils étaient plongés. Ces Mémoires font connaître une foule de détails sur les mœurs et la vie militaire de cette époque. Narrant sa mission à Naples, d'Espinchal donne des renseignements qui montrent exactement ce qu'était la cour de Murat; le récit de son voyage en Italie et de son séjour auprès du prince Eugène est fortement documenté; enfin, tout, aussi bien ce qui est du domaine de l'histoire que de la vie privée, est instructif, attrayant et intéressant.

Issu d'une famille de soldats, Hippolyte d'Espinchal naquit en 1777. Il fit ses premières armes à l'armée de Condé et ne rentra en France qu'en 1805. Nommé lieutenant aux gendarmes d'ordonnance lors de leur formation, en 1807, il passa cette même année comme adjudant-major au 5e hussards, puis au 2e régiment de l'arme. Chef d'escadrons au 1er chasseurs en 1813, il y resta peu de temps et passa au 31e régiment. Pendant les Cent-Jours, il commanda les chasseurs royaux d'Henri IV et fut retraité comme colonel de cavalerie. Il mourut en 1864, commandeur de la Légion d'honneur.

Il avait fait les campagnes de 1807 à 1810 en Allemagne, de 1812 à 1813 en Espagne, de la fin de 1813 et 1814 en Italie.

Les Mémoires publiés par MM. Masson et Boyer embrassent cette vie militaire longue et mouvementée. — J. H.

Organisation du Train dans les Armées européennes, par le lieutenant Blanche, du 6e escadron du train des équipages militaires. — 1 vol. in-8°. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Le service du train des équipages dans les garnisons, en temps de paix, est connu de tout le monde; son organisation sur le pied de paix et sur le pied de guerre l'est généralement beaucoup moins.

Pourtant, si l'on considère qu'au jour de la mobilisation les 20 escadrons représentent un effectif de plus de 50,000 hommes et de plus de 150,000 hommes chevaux, il y a lieu d'appeler l'attention des officiers de toutes armes sur cet important service de notre armée dont il constitue une des chevilles ouvrières.

Tout ce qui concerne l'historique et l'organisation du train des équipages en France a été traité largement par des officiers de l'arme et développé, en ce qui touche à la mobilisation et au rôle du train dans « l'art militaire » par des officiers d'artillerie, professeurs à l'Ecole de Versailles. Mais ces divers travaux demandaient à être complétés par des renseignements sur les corps du train dans les armées voisines.

Cette lacune semble devoir être comblée par l'ouvrage de M. le lieutenant Blanche sur l'*Organisation du Train dans les Armées européennes.*

Les détails donnés par l'auteur sur la création, les transformations et la situation actuelle de cette arme chez les diverses puissances, permettent de se rendre compte de l'extension qu'a prise le service des transports parallèlement à l'accroissement progressif des armées modernes. — F. C.

Die mehrtägige Thätigkeit einer Infanterie-Truppen-Division und ihrer Theile. Heft 1. (*Rôle d'une division d'infanterie et de ses parties constitutives dans une opération de plusieurs jours*), par le colonel autrichien Hausenblas. — Fascicule 1. — 1 vol. in-8 de 150 pages, avec 5 cartes et 7 croquis hors texte. — Vienne, Seidel.

Dans ce 1er fascicule, qui sera suivi probablement de plusieurs autres, l'auteur donne d'abord la situation générale des deux partis en présence, ainsi que la situation particulière de la 1re division d'un des partis. Puis, il traite, dans dix thèmes successifs, le rôle joué par le commandant de la division, par les divers services et les parties constitutives de celle-ci ; d'abord dans la zone du déploiement stratégique, ensuite dans deux marches de guerre consécutives. Comme introduction à chaque thème, l'auteur indique les articles des différents règlements à revoir et en rappelle certaines prescriptions essentielles. Par le développement normal de l'action qui fait le fond de chaque thème, il montre ensuite, en détail, le mécanisme du commandement aux divers degrés de la hiérarchie et le fonctionnement des services. Les dix premiers thèmes, ceux du 1er fascicule, s'en tiennent aux préliminaires d'une campagne (cantonnement dans la zone du déploiement stratégique,

fonctionnement des divers services, service de sûreté, etc., premières marches vers l'ennemi). En fait de combat il n'y a dans ce premier fascicule (thème 9) qu'un combat à pied de la cavalerie; il est traité avec force détails. Le rôle de l'infanterie et de l'artillerie au combat sera montré, sans doute, dans le fascicule 2. — L. R.

Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'Histoire de Napoléon, édition refondue et annotée par Désiré Lacroix, ancien attaché à la commission de la *Correspondance de Napoléon Ier*. — Tomes IV et V. — In-18 de 500 pages. — Paris, Garnier frères.

Les premiers chapitres du 4e volume traitent des préliminaires de la campagne de Russie : on y lira avec intérêt de curieux détails sur l'espionnage du comte Czernitchef, aide de camp de l'empereur de Russie, les moyens qu'il employait pour se procurer les états de situation de nos armées; l'employé du ministère de la guerre Michel paye de sa tête sa trahison ; relation de la campagne et désastreux dénouement. Conspiration de Malet. — Retour de Napoléon à Paris. — Campagne de 1813. — Congrès de Prague. — Politique de l'Autriche ; bataille de Dresde; mort du général Moreau ; défection et revers. — Les armées étrangères pénètrent en France; marche générale de l'invasion ; conférences de Châtillon ; défection de Murat. — Campagne de 1814; situation de Paris; complot contre la vie de l'empereur Napoléon à Fontainebleau ; Marie-Louise et le roi de Rome quittent Paris; gouvernement provisoire ; capitulation du 30 mars; l'empereur de Russie à Paris; les agissements du maréchal Marmont avec l'ennemi.

Dans le 5e et dernier volume sont relatés les évènements qui se sont accomplis depuis le 30 mars 1814 jusqu'au départ de Napoléon pour Sainte-Hélène : l'abdication, le départ pour l'île d'Elbe; le retour de Napoléon ; les Cent-Jours ; Ligny et Waterloo ; la seconde abdication.

Les récits sur Napoléon s'arrêtent au moment du départ du *Bellérophon*. Le duc de Rovigo ayant adhéré à la fortune de Napoléon ne crut pas devoir l'abandonner dans ses revers. Il s'embarqua avec lui, mais usant de félonie, les Anglais agirent envers lui comme envers Napoléon; ils le considèrent comme prisonnier de guerre, le firent conduire à Malte et l'emprisonnèrent dans un fort. De prisonnier de guerre des Anglais, le gouvernement de Louis XVIII en fit un prisonnier d'Etat et le condamna à mort par contumace. Dans les deux derniers chapitres du volume l'ancien ministre de la police générale raconte son évasion du fort de Malte, ses douloureuses pérégrinations en Turquie, en Autriche, en Angleterre, et son retour à Paris en 1819 pour se faire juger. Cette partie des *Mémoires* est des plus attachantes et l'on relira avec un grand intérêt la plaidoirie du célèbre avocat Dupin qui obtint enfin l'acquittement du duc de Rovigo. — P.

Les Principes de la Guerre alpine. — Conférences faites aux officiers de la garnison de Lyon (février-mars 1901), par Paul Simon, capitaine d'artillerie à l'état-major du 14e corps d'armée. — Un volume in-8 de 169 pages. — Paris, Berger-Levrault et Ce.

Il n'existait point, jusqu'ici, de traité didactique où les principes gé-

néraux de la « guerre alpine » fussent systématiquement déterminés et exposés méthodiquement. L'auteur des *Principes de la Guerre alpine* s'est proposé de combler cette lacune fâcheuse.

En effet, s'il a été publié, tant en France qu'en Italie, un grand nombre d'études historiques sur les guerres qui ont eu les Alpes pour théâtre, les auteurs de ces récits n'ont point cherché à déduire, des faits relatés, les lois générales qui les régissent. Et si, d'autre part, on possède de nombreux opuscules traitant des divers détails de la guerre en montagne, il n'en est point où la guerre alpine ait été étudiée dans son ensemble.

Les traités les plus complets sur la matière sont donc toujours : *Les principes de la Guerre de montagne*, du lieutenant-général Bourcet, et *La Guerre de montagne*, du général autrichien Kuhn. Ces ouvrages si connus ont le très grand mérite d'avoir été écrits par des officiers généraux qui tous deux ont pratiqué la guerre de montagne ; aussi trouve-t-on dans l'un et l'autre volume les conseils les plus sagaces, les plus sûrs et les plus pratiques.

Toutefois, si utiles et intéressants qu'ils puissent être, les livres de Bourcet et de Kuhn ne constituent point un exposé synthétique des principes généraux de la guerre alpine. Les questions primordiales du but des opérations, du déploiement des armées, du débit des routes et chemins des Alpes, des objectifs des colonnes, n'y sont point traitées. Ils renferment d'excellentes indications de détail, de fort précieux exemples, mais point d'exposé méthodique des grandes lignes. On doit remarquer d'ailleurs qu'il était impossible, à l'époque où leurs auteurs ont écrit, de mettre suffisamment en lumière ce que la guerre alpine a de spécial dans son objet comme dans ses moyens. Ce qui constitue en effet l'originalité de la stratégie alpine, c'est qu'elle diffère sensiblement de la stratégie en plaine ou en pays simplement accidentés, telle qu'elle est appliquée depuis la Révolution française, de la stratégie « napoléonienne » en un mot, tandis qu'elle se rapproche singulièrement, au contraire, de la stratégie de l'ancien régime, ou stratégie « frédéricienne ».

L'auteur des *Principes de la Guerre alpine* s'est efforcé de bien faire ressortir cette opposition, en montrant ce qu'est en réalité cette guerre, et en dégageant ses grandes lignes. But général des opérations, effectifs maxima pouvant être engagés dans les Alpes, objectifs des colonnes, influence du terrain alpestre sur la marche et le combat, procédés généraux de l'attaque et de la défense des chaînes alpines, tels sont les points qu'il a successivement envisagés.

Nul doute que les officiers des 14e et 15e corps d'armée ne lisent avec autant d'intérêt que de profit une étude qui définit leur tâche particulière en cas de guerre, et qu'elle ne soit également bien accueillie par les officiers des autres régions, qui y trouveront une analyse raisonnée de l'influence générale du terrain sur les opérations militaires. — P.

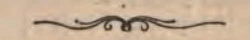


TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XII DE LA 10e SÉRIE

ANONYMES.

AMPHOUX.

BIOTTOT (lieutenant-colonel).

BOURDEAU (colonel).

BOURELLY (général).

DERRÉCAGAIX (général).

DUTRUT (capitaine).

Comptes rendus de livres militaires.

L. H.

L. R.

P.

Cartes, planches et figures.

Le Propriétaire-gérant : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et C[e], rue Christine, 2.

